



G. Orlandi



# CHRONIQUES

DE

# L'OEIL DE BOEUF.

3 



Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

# CHRONIQUES

PITTORESQUES ET CRITIQUES

DE

# L'OEIL DE BOEUF

**Des petits Appartements de la Cour et des Salons de Paris,**

Sous Louis XIV, la Régence, Louis XV et Louis XVI;

PAR

LA COMTESSE DOUAIRIÈRE DE B***,

RECUEILLIES, MISES EN ORDRE ET PUBLIÉES

**PAR G. TOUCHARD-LAFOSSE.**

J'ai voulu peindre la vérité... Si elle ressemble à l'épigramme, ce sera la faute des temps.

TOME TROISIÈME.




PARIS,
GUSTAVE BARBA, ÉDITEUR,
RUE MAZARINE, 34.
1845

# CHRONIQUES

## PITTORESQUES ET CRITIQUES

DE

# L'OEIL DE BOEUF.

## CHAPITRE VII.

### 1721.

Mode des *paniers;* leur description. — Les bacchantes. — Liquidation des billets de la Banque. — Poursuites exercées contre diverses personnes à l'occasion du système. — Exécution mystérieuse. — Mademoiselle Delaunay devenue baronne de Staël. — L'ambassadeur turc. — Mort de d'Argenson. — Madame du Trainel lui avait donné un tombeau pour sa fête. — Madame d'Averne. — Dubois cardinal. — Sarcasmes et propos singuliers sur la pourpre de Dubois. — La messe de ce cardinal. — Le régent émule des habitués de Vaugirard. — Maladie de Louis XV. — Nouvelles calomnies contre le duc d'Orléans. — Réjouissances universelles pour le rétablissement du roi. — Article secret du traité de Rastadt. — Fin de la peste de Marseille. — Engloutissement de la ville de Tauris. — Premiers essais de l'*inoculation* en Angleterre. — *Esther* est jouée par les comédiens. — *Les Machabées*, tragédie de Lamotte. — Préliminaires du mariage de Louis XV avec l'Infante d'Espagne, et de mademoiselle de Montpensier avec don Louis. — Le roi mauvais coucheur.

---

Pendant la funeste idolâtrie des Parisiens pour le *dieu-papier*, leur idole ordinaire, la mode, a vu ses autels déserts; jamais la parure ne fut plus négligée; les hommes ne songeaient qu'à spéculer, et les femmes spéculaient sur les spéculations de leurs amants ou de leurs maris. Maintenant qu'il ne reste du système de Law que des regrets amers et des monceaux de papier à mettre au poivre, nous revenons à nos goûts coutumiers; la frivolité reprend ses droits. Plût à Dieu qu'elle ne les eût jamais perdus! Nous avons calculé à perte de vue, et les folies graves sont les pires. Ce n'est pas au nombre de ces dernières que l'on comptera la vogue des *paniers* que les gens du bel air, hommes et femmes,

portent depuis quelques mois. Ces paniers consistent dans une carcasse de baleine, quelquefois d'osier, recouverte d'une toile, et que les femmes introduisent sous leurs jupes, et les hommes dans les basques de leurs habits, pour les tenir roides et étendues. Cette machine se développe considérablement de chaque côté de la personne, mais très-peu de la partie antérieure à la partie postérieure; de sorte qu'une dame, avec sa taille mince et ses énormes paniers, ressemble à un battoir de blanchisseuse. Rien d'amusant comme les manœuvres que cet étrange usage nécessite : il n'est pas de porte assez grande dans nos salons pour qu'une femme puisse entrer de face; ce n'est que la hanche en avant qu'elle peut se présenter en société; et s'il y a seulement quatre ou cinq élégantes dans une chambre, elle se trouve complétement remplie, quelque grande qu'elle soit. En carrosse ou en chaise à porteurs, il faut de toute nécessité tenir les portières ouvertes pour laisser voyager en dehors les paniers de madame. A table, une dame ne saurait se trouver commodément assise qu'en s'aidant de toute la bonne volonté de ses voisins, c'est-à-dire qu'elle doit obtenir des deux cavaliers dont elle est ordinairement flanquée la permission d'étendre sur leurs genoux les parties latérales de sa parure, tandis qu'eux-mêmes relèguent derrière leurs siéges les basques de leurs habits, qui, par bonheur, peuvent se replier. C'est ainsi que, dans un repas, on n'aperçoit guère que la tête des hommes, enfouis pour ainsi dire sous les atours de leurs voisines... Du reste, cela forme pour ces messieurs une espèce de chez soi dont nos roués tirent, dit-on, quelquefois un grand parti, dans l'habitude où ils sont d'abuser de tout.

Ajoutons que les paniers ont envahi toutes les classes, tous les états : une lingère a les siens comme une princesse; et la première, grâce à cet ample ajustement, ne tient pas moins de place dans le monde que la seconde. Une femme, de quelque rang qu'elle soit, qui sort de chez elle sans paniers, est considérée comme malade. Quant aux hommes, les basques de leurs habits, qui ne représentent pas mal deux vastes ailes de papillon, s'agitent à tel point pendant la marche, que chacun de leurs angles décrit un demi-cercle, et, frappant l'air environnant avec force, ils produisent sur les passants l'effet d'un éventail, que l'on se prête ainsi mutuellement dans les rues. Mais, s'il fait du vent, il est imprudent de donner un rendez-vous à heure précise, à moins qu'on ne soit favorisé d'un vent en poupe.

Il y a longtemps que l'usage du rouge existe à la cour ; mais les femmes en mettaient avec assez de mesure pour que ce pût être réellement une addition à l'éclat naturel de leur teint, ou bien une habile substitution au coloris qui leur manquait. Depuis quelques années, elles se couvrent le visage d'une couche épaisse de ce fard, qui les fait ressembler à des bacchantes ivres de vin ou de luxure. Ce n'est pas tout : non contentes de simuler, à l'aide du rouge, une fraîcheur qu'elles n'ont pas ou qu'elles n'ont plus, elles emploient encore le blanc et le bleu pour blanchir leur peau, et dessiner sur cette couche de céruse des filets veineux que la nature a cachés sous un tissu trop épais. Jadis une femme qui se fût montrée ainsi peinte, dans un autre temps que le carnaval, aurait passé pour folle ; aujourd'hui c'est commettre *une indécence* que de sortir sans être plâtrée de couleurs, et bientôt on ne trouvera plus les figures de femmes que dans les tableaux, qui sont beaucoup plus naturels en ce genre que la nature.

Un traité d'alliance vient d'être conclu à Madrid entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Les puissances contractantes s'engagent à restituer tout ce qui a été pris durant la guerre ; les autres prétentions respectives seront discutées dans un congrès ouvert immédiatement.

Tandis que les intérêts généraux de la France et ses alliances politiques sont agités à Cambrai, on s'occupe à Paris de sauver quelques débris des fortunes particulières, après le grand naufrage financier dont nous avons été témoins et victimes. Il faut convenir que les funestes résultats du système Law ont été outrés ; la valeur des billets ne se réduira pas précisément à rien ; ils seront seulement liquidés dans une proportion combinée de leur valeur particulière et de la masse générale des actions. Pour parvenir à cette liquidation, une opération, telle que l'histoire de tous les peuples n'en fournit point d'exemple, a été proposée au gouvernement, qui l'a acceptée. On fait un recensement de tout ce qu'il y a de la fortune des citoyens d'engagé dans le système, c'est-à-dire de tous les billets émis. Un arrêt du 16 janvier ordonne en conséquence qu'ils seront assujettis à un *visa*, et que les porteurs devront déclarer authentiquement à quelle époque ils ont reçu ce papier, et le prix qu'ils l'ont payé. Cette étonnante révision, dont l'idée est due aux quatre frères Pâris, financiers habiles, s'opère devant des bureaux composés de maîtres des re-

quêtes et de conseillers au grand conseil. Jamais, peut-être, mesure ne fut plus rapidement exécutée; déjà cinq cent mille particuliers ont produit ce qu'ils possédaient de billets; le chaos est presque débrouillé ; encore un mois, et la dette sera liquidée. On peut annoncer dès aujourd'hui que les billets de liquidation qu'on remet en échange de ceux de la banque s'élèveront à dix-sept cents millions au plus; ce qui équivaut à peu près au quart de la valeur nominale des effets retirés. Les nouveaux seront acquittés en valeurs numéraires au trésor royal ; on les recevra comme capitaux pour le payement de certains offices, lettres de maîtrises, surenchères des domaines royaux; enfin ils serviront à l'achat des rentes perpétuelles ou viagères, tant sur les tailles que sur l'Hôtel de Ville de Paris. Les actions restent au compte de la compagnie des Indes; elles sont au nombre de cinquante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-une, formant à peu près trois cents millions. Ce n'est point un acte injuste que de charger cette association de ces valeurs : outre qu'elle seule peut encore en tirer parti, les pertes qu'elles pourront causer seront supportées avec plus d'équité par l'établissement qui mit ce papier en émission, que par les porteurs dont la confiance fut trompée. D'ailleurs, si l'on examine la situation de la compagnie indépendamment du système, on verra que son commerce conserve des sources de prospérité qui pourront la dédommager de ses pertes. Au moment où j'écris, notre compagnie des Indes, fondée jadis par le grand Colbert, ruinée depuis par la perpétuité des guerres, relevée enfin par le système de Law, est encore rivale de celles de Londres et d'Amsterdam.

Au moment où l'on s'occupait de la liquidation des billets, l'administration des revenus publics fut enlevée à la compagnie; le bénéfice des monnaies rentra dans les mains du roi. Les receveurs généraux des finances sont rétablis; mais les fermes générales, étant trop délabrées pour être confiées à des traitants, seront, au moins quelque temps, régies au compte de l'État.

L'examen des archives de la banque ayant fait soupçonner des malversations de la part de plusieurs de ses gérants, la conduite des directeurs, caissiers et commis, fut examinée par des membres du grand conseil, assistés d'un procureur général. On constata que M. Jean Law, fondateur, devait dix-huit millions; Guillaume Law, frère du directeur général, et qui était également détenteur de sommes très-considérables, avait été renfermé à la Bastille; on l'a

transféré à la Conciergerie, où il restera, dit-on, jusqu'à ce qu'il se soit acquitté. Un des directeurs de la banque, M. Right, aussi détenu au fort Saint-Antoine, a détourné sept millions, qu'on l'accuse d'avoir envoyés à l'étranger. En un mot, tous les jours on fait le procès de personnes ayant participé à la gestion de la trop fameuse banque.

Il y a trois jours, quelques habitants de la place de Grève, qui ne dormaient pas, entendirent, à deux heures du matin, le bruit inaccoutumé d'une voiture et le piétinement d'un assez grand nombre de chevaux. Au même instant, une grande lueur passa devant leurs croisées; ils se levèrent, et virent un carrosse escorté par trente ou quarante cavaliers portant des flambeaux. La place était silencieuse et déserte; mais un échafaud, dressé dans la nuit même, se trouvait au milieu. Un homme, tiré du carrosse qui venait de s'arrêter devant cet échafaud mystérieux, y monte d'un pas assuré : cet individu est d'une taille élevée ; ses traits sont nobles; il abaisse un regard de mépris sur ceux qui préparent son supplice. Un bourreau le saisit par sa noire chevelure; il tombe, et l'écho nocturne répète au loin le coup fatal de la hache..... Personne ne sait ni le nom ni le crime de ce personnage, sans doute distingué. Est-ce une victime ? est-ce un criminel ? Je ne sais, mais la justice ne doit point frapper dans l'ombre.

J'ai laissé sortir mademoiselle Delaunay de la Bastille sans enregistrer sa mise en liberté, qui eut lieu peu de temps après le retour de la duchesse du Maine à Sceaux. Cette pauvre fille supporta plus de deux ans de captivité, parce qu'elle avait fait de l'éloquence pour le compte des princes légitimés. Selon l'usage du grand monde, ils ne s'occupèrent nullement d'elle quand elle fut en prison ; et le public, auquel le nom de mademoiselle Delaunay était parvenu, lors de l'apparition du Mémoire, ne tarda pas de l'oublier aussi. Mais depuis que notre jolie plaideuse est rentrée dans le monde, elle a donné de l'ouvrage à la renommée. Madame la duchesse du Maine se disposait à reprendre avec sa femme de chambre ses anciennes habitudes, c'est-à-dire qu'elle se proposait de la faire lire ou écrire toute la nuit; mais cette demoiselle, qui tenait à réparer le temps perdu sous les verrous, déclara à son altesse qu'elle voulait d'abord se marier. La dame de Sceaux essaya de s'y opposer, prétendant qu'elle lui était nécessaire. Mademoiselle Delaunay répondit « qu'elle venait de faire une station de deux années

» à la Bastille, pendant laquelle son altesse n'avait pu trouver un
» seul moment à donner au souvenir de sa très-humble servante;
» qu'elle était sortie de prison parce qu'on était las de l'y garder,
» et que, bien que son altesse lui eût dit, avec une grande bonté,
» en la revoyant : *Ah! vous voilà, j'en suis bien aise*, elle
» avait eu beaucoup de peine à couvrir, depuis, sa nudité presque
» absolue. » La femme de chambre ajouta tout de suite « que, rem-
» plie de dévoûment pour le service de son altesse, et ne voulant
» y mettre aucune restriction, il lui paraissait au moins prudent
» de s'assurer d'un protecteur, pour le cas où ce même dévoû-
» ment la conduirait de nouveau à la Bastille, et que, dans cette
» nécessité, un mari lui semblait être ce qu'il y aurait de plus
» convenable. »

La duchesse, passant sur le reproche assez clair que lui adressait mademoiselle Delaunay, promit de lui trouver un époux, puisqu'il entrait dans ses vues d'en prendre un. Les recherches furent assez longtemps infructueuses, vu le défaut de naissance et de fortune de la demoiselle à marier; défaut que ne compensait point, aux yeux des épouseurs, un luxe de réputation peu recherché des maris. Enfin un vieux colonel suisse retiré, auquel on promit le brevet de maréchal de camp, consentit à admettre la compensation. Le baron de Staël épousa mademoiselle Delaunay; mais elle ne tarda pas de s'apercevoir que son union avec l'honnête Helvétien n'était absolument qu'un manteau conjugal, qui, par bonheur, lui sembla de nature à s'étendre complaisamment, et dont elle usa dans toute son ampleur. Je n'essayerai pas d'énumérer tous les amants que la baronne inscrivit en moins d'une année sur la liste de ses faiblesses; la mémoire la plus fidèle se brouillerait dans un tel calcul. L'abbé Vertot fut un des premiers adorateurs de madame de Staël, et, quoiqu'il eût beaucoup plus de la soixantaine, son amour alla jusqu'au délire. Elle refusa ses hommages, en lui disant : « Mon cher historien, il faut renoncer à » cette passion-là; à votre âge, cela ressemble trop à un roman. » Chaulieu, plus vieux encore que son rival, mais aussi plus aimable, parvint à se faire écouter de cette dame, s'il faut s'en rapporter aux épithètes de coquette, de friponne, de libertine qu'il lui donne, non pas seulement dans ses vers, ce qui ne serait qu'une licence poétique, mais dans ses lettres, que l'on doit croire plus sérieuses. La baronne a brûlé pour le marquis de Silly d'une flamme qu'elle n'a pu faire partager. « Cela, disait-elle à quel-

» qu'un dans le temps qu'elle poussait des soupirs malheureux, » cela me garantira de toute autre séduction, et je m'en tiendrai » à la pitié que quelques hommes aimables pourront m'inspirer. » Madame de Staël est excellente mathématicienne, et voici qui le prouve. Elle se plaignait un jour à une de ses amies du refroidissement d'un jeune robin dont elle avait eu pitié : « Dans le commencement, disait-elle avec tristesse, il prenait, en me reconduisant » chez moi, son chemin par les côtés d'une place; plus tard, il » la traversa par le milieu; d'où je jugeai que son amour était » diminué de la différence de la diagonale aux deux côtés du » carré. » Laissons madame de Staël suivre le cours des rêveries de madame la duchesse du Maine; laissons-la démontrer, par des figures géométriques, l'ingratitude de ses amants, et dire que, lorsqu'elle écrira ses Mémoires, elle ne *s'y peindra qu'en buste;* j'ai à tracer d'autres détails.

Un ambassadeur de la Porte, nommé Méhémet Effendi, et qui, cette fois, n'était pas un diplomate pour rire, comme le Persan Méhémet Rizabeg, a obtenu, le 20 mars, une audience du roi. Le but apparent de son ambassade paraissait être de déclarer à Louis XV que le sultan son maître prend sous sa protection les moines qui desservent le saint sépulcre, à Jérusalem; mais le motif réel était la demande d'un traité de commerce. L'archevêque de Cambrai, avec lequel ce mahométan eut à s'entendre, parla de l'objet sacré avec toute la componction d'un Pierre l'Ermite, et traita de l'affaire commerciale en homme qui avait étudié la matière, indépendamment des relations qu'il eut de tout temps avec les lingères, les mercières et les marchandes de draps, pour d'autres articles encore que ceux renfermés dans leurs boutiques. L'envoyé turc est reparti satisfait.

Il y a dans la vie, comme dans la mort, d'étranges coïncidences : le même mois et presque le même jour virent périr, à Rome, Clément XI, connu par sa trop fameuse bulle *Unigenitus*, et, à Paris, M. d'Argenson, que les roués ont surnommé le pacha de la Madeleine-du-Trainel. Et voyez la bizarrerie des destinées humaines! le saint pontife qui descend dans la tombe a jeté, d'un bout à l'autre de la chrétienté, des brandons de discorde; tandis que l'homme le plus immoral, le plus dissolu du monde civilisé, est parvenu à établir une fort bonne police à Paris; et, dans le peu de temps qu'il conserva les sceaux et la chancellerie, la justice fut

religieusement observée, tant qu'il put en être le libre dispensateur...

L'abbesse de la Madeleine-du-Trainel avait fait présent à M. d'Argenson, pour sa fête, d'un joli tombeau, élevé d'avance dans une chapelle de l'église de ce couvent : c'était un bouquet d'un singulier genre; mais l'intention était excellente, et le garde des sceaux sut gré à la supérieure de sa prévoyante attention. Mais le cœur seul de sa grandeur est resté parmi les bonnes sœurs : vivant, il avait battu pour elles; mort, c'est une relique un peu profane déposée dans leur maison. Le corps de M. d'Argenson est enterré à Saint-Nicolas-du-Chardonnet; les hommes qui l'y ont porté assurent qu'il ne pesait pas dix onces. D'Argenson a dû mourir bien dévot, si, durant son séjour au milieu des nonnes, le spirituel s'est enrichi de tout ce que l'état corporel perdait.

L'amour est, comme on sait, un tyran, et de plus un tyran capricieux, ce qui n'empêche pas tous les humains de vouloir vivre sous ses lois; le bonheur qu'il procure est si séduisant, qu'on oublie à quel prix il faut l'acheter. Néanmoins quelque chose de plus, sans doute, retenait madame de Parabère dans les lacs amoureux du régent; car, si cela put être jadis un bonheur pour la favorite, il était depuis longtemps si partagé, qu'il devait se réduire à un *infiniment petit* de félicité. Disons donc que, selon toutes les probabilités, le quelque chose dont il s'agit se composait de bienfaits, souvent renouvelés, qui doraient et surdoraient la chaîne de madame de Parabère; que, cette chaîne étant bien dorée, la dame n'a pas été fâchée de la voir rompre, pour en emporter les débris; et que lorsque, le 30 mai, un ordre de M. le duc d'Orléans a exilé sa maîtresse à sa terre *du Blanc*, en Touraine, elle a fait un *ouf!* très-significatif. On va jusqu'à dire que c'est madame de Parabère elle-même qui a fait connaître au régent madame d'Averne, que son altesse royale lui préfère aujourd'hui. Le 26 mai, Philippe vit à l'Opéra cette beauté remarquable, qu'il n'avait encore rencontrée qu'au souper du Luxembourg, le jour de la lanterne magique; rencontre où la vue ne fut pas celle de leurs facultés que les convives exercèrent le plus. Au sortir du spectacle, le prince, en cachant son cordon bleu, présenta la main à madame d'Averne; et comme son altesse royale n'aime pas les intrigues qui languissent, elle lui fit offrir, le lendemain matin, cent mille livres en espèces, une capitainerie des gardes pour son mari, et pour elle le titre de favorite. Malgré ces brillants avan-

tages, cette dame refusa d'abord; un second message, plus pressant encore que le premier, lui fut envoyé avec une offre additionnelle de cinquante mille livres. Madame d'Averne répondit cette fois qu'il n'y aurait rien *à frire* tant que madame de Parabère et Nocé seraient en faveur à la cour du Palais-Royal. Deux jours après, l'ancienne favorite était exilée, Nocé se rendait à son régiment, et la nouvelle maîtresse était *frite*, pour me servir de son expression. Cependant il est à présumer que les choses n'ont pas tourné tout à fait au goût de madame d'Averne, car elle s'est montrée peu satisfaite de sa première entrevue avec le régent; elle assurait hier à une de ses amies qu'elle avait fait un marché de dupe. Mais M. d'Averne, qui partage les avantages du traité, s'est rendu garant de son exécution auprès de Philippe. « Votre altesse royale, » lui disait-il l'un de ces jours, m'a donné le commandement » d'une compagnie des gardes; je l'emploierai, s'il le faut, à » garder ma femme, afin que votre altesse royale seule puisse en » approcher... Il faut, dans tout engagement, de l'honneur, » beaucoup d'honneur. »

Malgré toute sa condescendance pour les volontés de madame d'Averne, le régent lui a fait signifier de rester étrangère aux affaires publiques. Il lui refuse en cela le privilége accordé à la petite Émilie; il est vrai qu'elle n'a pas été formée à l'école de la Fillon, qui est une autorité dans l'État.

Dubois n'en a pas eu le démenti, il est cardinal, et M. le duc d'Orléans ne l'a point fait jeter par les fenêtres. On devise diversement sur les causes de cette étrange faveur romaine; mais il y a grande probabilité que le principal motif est le don fait par l'aspirant à la cour du Vatican, ou plutôt au pape Innocent XIII, d'une somme de deux millions. Le souverain pontife a pourtant écrit à Louis XV « qu'il avait revêtu l'archevêque de Cambrai de la » pourpre à cause des grands services qu'il a rendus à l'Église. » Quoi qu'en dise sa sainteté, l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*, à laquelle cette phrase fait allusion, est, je crois, pour fort peu de chose dans l'envoi du chapeau à Dubois; la reconnaissance n'a jamais été une vertu très-papale; et, dans *les accommodements* qu'Innocent XIII conclut au nom du ciel, on assure qu'il est fort sensible aux arguments qui se résument en rouleaux métalliques. Du reste, je ne sais si le régent a poussé la faiblesse pour son favori jusqu'à *le solliciter* de se faire nommer cardinal,

comme Dubois l'avait annoncé, mais je tiens de bonne source que son altesse royale le voit avec plaisir revêtu de cette nouvelle dignité. Philippe est maintenant accablé par le moindre travail ; la plus légère contention d'esprit le fatigue et l'ennuie. Or son altesse royale n'a rien tant à cœur que d'introduire Dubois dans le conseil de régence, non-seulement pour s'épargner le soin de lui rendre compte de ce qui s'y est passé afin d'aider au travail du cabinet, mais encore afin de s'affranchir de la discussion même des affaires de l'État. Voilà ce que le rusé favori a prévu dès longtemps ; il ne risquait pas de se tromper en disant que le régent, malgré les épithètes de *coquin*, de *maqu.....*, de *garnement*, prodiguées à monseigneur l'archevêque, et d'ailleurs très-méritées, serait toujours le premier à favoriser son élévation.

Mais voici bien une autre prétention, d'après laquelle ce ne serait ni la bulle *Unigenitus*, ni la volonté du pape, ni les deux millions, ni le *motu proprio* du régent, qui auraient fait Dubois cardinal, mais bien les soins de la Fillon.... La directrice d'une maison de prostitution faire un membre du sacré collége ! c'est neuf, mais ce n'est pas impossible au temps où nous vivons. Toujours est-il que la belle courtisane répète à tout venant : « Personne ne saura jamais ce que j'ai fait pour qu'il soit cardinal : » tout ce que je puis dire, c'est que dans le fond tout a été affaire » de p.... ; car ce qu'il a négocié à Rome, à Vienne, à Madrid, n'a » été que pour la forme.... ; la grande difficulté était au Palais- » Royal. »

Quoi qu'il en soit, le jour où Dubois reçut le chapeau des mains du roi, il détacha sa croix épiscopale, et la présentant à Fleury, il lui dit : « Prenez-la, elle porte bonheur. » Le confesseur du roi, en courtisan consommé, se décora de l'insigne, mais non pas sans rougir. A peine la nouvelle éminence fut-elle sortie du château, que les courtisans donnèrent carrière à leur malignité. « On connaissait bien le rouget, disaient-ils en pirouettant sur le talon, » mais on n'avait pas encore vu de maquereaux rouges. » Les lazzis passèrent bientôt de la cour à la ville, et des salons aux halles. Les *dames* n'appellent plus les maquereaux qu'elles vendent que des *Cambrais*. Il n'y a pas jusqu'aux laquais qui égayent leurs soirées d'antichambre aux dépens du nouveau cardinal. Les domestiques de Dubois, habitués à l'entendre jurer comme un corsaire, disputaient plaisamment, l'un de ces soirs, avec ceux de l'archevêque de Reims et du cardinal de Rohan, sur

la prééminence entre ces trois dignitaires de l'Église. « Mon » maître, dit un valet de M. de Rohan, sacre les évêques et arche- » vêques. — Le mien, répondit un des gens de M. de Reims, » sacre les rois.... — Belle affaire que cela ! ajouta un laquais de » Dubois; mon maître sacre Dieu cent fois par jour. » Il faut convenir que, sous ce rapport, jamais conversation ecclésiastique ne fut, plus que celle du cardinal archevêque de Cambrai, ornée de fleurs empruntées de la rhétorique des soldats aux gardes. Avant-hier, Dubois, ennuyé des obsessions de la princesse d'Auvergne, oublia la dignité de sa pourpre et le rang de sa cliente, jusqu'à envoyer cette dame faire..... Elle courut se plaindre au régent de cet excès d'irrévérence; mais le prince lui répondit : « Eh! ma- » dame, ce cardinal est quelquefois de bon conseil. »

Le cardinal, devant officier pontificalement le jour de l'Assomption, avait recommandé la veille à son valet de chambre de l'éveiller de bonne heure, ce que ce domestique oublia. Dubois débuta, dès qu'il fut levé, par un déluge de jurons ronflants adressés au pauvre valet qui l'avait laissé dormir si tard un jour où il allait dire la messe. On s'empressa de l'habiller, toujours jurant et frappant du pied. Quand il fut revêtu de ses habits pontificaux, il se rappela une dépêche dont l'expédition pressait; un secrétaire fut appelé, et non-seulement Dubois ne songea plus à dire la messe, mais il oublia même d'aller l'entendre..

Le cardinal sait bien ce qu'il fait en se montrant, par-dessus toute chose, assidu dans les affaires de l'État : personne n'ignore plus qu'il s'achemine à grands pas vers le ministère; et, pour accoutumer le public à l'idée de lui voir enfin diriger le timon de la monarchie, Philippe donna dernièrement à ce favori la surintendance des postes, enlevée à M. de Torcy, qui néanmoins conserve sur cette charge une pension de quarante-cinq mille livres.

Il arriva la semaine dernière au régent une aventure qui prouve que, si l'opinion peut se révolter contre le choix de l'homme auquel il veut remettre la direction des affaires, ce prince a grandement raison d'en vouloir déposer le fardeau. Ses passions effrénées dominent tout à fait sa dignité; le sentiment de la gloire est désormais sans force chez lui. Son altesse royale revenait de Saint-Cloud, après une orgie qui s'était prolongée jusqu'au milieu de la nuit; tiré de sa voiture au milieu du chemin pour obéir aux suites convulsives de son ivresse, il tomba par terre au pied de ses gardes et de ses valets. Étendu sur la poussière, le duc ordonna à

un écuyer de retourner à Saint-Cloud, et d'amener en croupe, disait-il, madame d'Averne pour le soigner. L'officier, qui était parti en murmurant, revint au bout d'une demi-heure dire que la favorite, déjà couchée, avait refusé de se lever.... Enfin, las de se vautrer sur un grand chemin comme un savetier ivre revenant des guinguettes de Vaugirard, le régent de France consentit à ce qu'on le remît dans son carrosse, et rentra au Palais-Royal souillé des résultats de sa débauche.

Le lendemain, l'évêque de Troyes, révolté d'un tel scandale, réprimanda fortement madame du Deffant, sa nièce, de ce qu'elle fréquentait une mauvaise compagnie comme madame d'Averne et le régent. Informé de ce propos du prélat, Philippe pria d'abord la duchesse douairière de lui exprimer son mécontentement, ce qu'elle fit en présence de la maréchale de Rochefort. Mais, soit que M. le duc d'Orléans pensât que sa mère n'avait pas assez morigéné M. de Troyes, soit qu'il voulût, comme il le disait, laver lui-même cette tête épiscopale, il se disposa à l'aborder au conseil de régence. Tous les membres présents furent alors témoins d'une partie fort récréative entre l'évêque et le prince du sang: le premier tournant autour de la table du conseil pour éviter son altesse royale, et celle-ci circulant autour de la même table afin de joindre le prélat... Enfin Philippe saisit à bout de bras l'homme d'église, et force lui fut d'entendre une semonce qu'il promit de ne plus mériter. « De quoi vous mêlez-vous? lui avait dit le ré-» gent; ma conduite n'est nullement assujettie à vos censures; je » ne suis pas de votre diocèse. »

Il est dans la destinée des nations des circonstances qui révèlent sans réserve leurs affections ou leurs haines, et quelquefois les unes et les autres tout à la fois. Telle fut la maladie de Louis XV, qui se déclara le 13 juillet, et jeta toute la France dans des alarmes fondées, disons-le, sur l'aversion que la nation a vouée au régent plus que sur l'amour qu'elle éprouve pour le jeune roi. Une fièvre violente se déclara dès le premier jour de la maladie; le lendemain, des symptômes sinistres survinrent, la tête s'embarrassa, et les médecins effrayés perdirent eux-mêmes le jugement. Le plus jeune d'entre eux, Helvétius, seul, conservant toute sa présence d'esprit, raisonna froidement sur la nature du mal, et proposa la saignée de pied comme unique moyen de salut.... « En-» tendez-vous bien, messieurs, répéta le docteur en élevant la

» voix, l'unique moyen de salut. » Ce ton d'assurance n'en imposa point aux consultants; tous se montrèrent opposés à l'avis d'Helvétius. « S'il n'y avait qu'une lancette en France, ajouta Ma- » réchal, il faudrait la briser pour ne pas faire cette saignée. » La consultation avait lieu en présence du régent, de *M. le Duc*, du maréchal de Villeroy, de la duchesse de Ventadour, de la duchesse de La Ferté, marraine du roi, et d'une foule d'officiers, qui tous étaient consternés de voir si peu d'unanimité dans une conférence de laquelle pouvait dépendre la vie du jeune monarque. Des médecins de la ville furent appelés à l'instant pour ajouter à ce foyer de lumières trop divergentes. On vit aux Tuileries Dumoulin, Silva, Camille, Falconnet. « Messieurs, dit Helvétius aux » survenants, si l'on ne saigne pas le roi, il est mort: c'est le seul » remède décisif et même urgent. Je sais qu'en pareille matière » je ne puis démontrer la certitude du succès; je sais à quoi je » m'expose s'il ne répond pas à mon avis; mais je ne dois ici, » d'après mes lumières, consulter que ma conscience et la con- » servation du roi. » Les quatre médecins de la ville se rangèrent à l'avis d'Helvétius; Louis XV fut saigné, et moins d'une heure après, les symptômes effrayants avaient disparu. Le second jour tout danger était passé, le roi n'avait presque plus de fièvre; le cinquième, sa majesté entrait en convalescence. Helvétius eut tous les honneurs de cette guérison; mais on ne le nomma pas premier médecin : à la cour, rendre un grand service et obtenir une grâce sont rarement deux choses qui se suivent.... On aime mieux y accorder des faveurs gratuites; cela exprime mieux le bon plaisir du maître [1].

Des transports de joie éclatèrent dans toute la France quand on y apprit la convalescence du roi; ils furent unanimes comme l'avait été la consternation. Je l'ai dit, cette double explosion de douleur et d'allégresse signala surtout la crainte d'avoir le régent pour maître, et ensuite le plaisir de ne l'avoir pas. Aux prières douloureuses qu'on avait entendu psalmodier tristement dans toutes les églises, succédèrent d'imposants *Te Deum*. Des fêtes publiques furent plutôt réglées qu'ordonnées : la joie universelle était un besoin et non un témoignage d'obéissance; on ne se ré-

[1] Helvétius ne fut même jamais premier médecin du roi; ce fut la reine Marie Lekzinska qui essaya plus tard de le récompenser en le nommant son premier médecin.

jouit point par ordonnance de police, mais par épanchement spontané. On dansait sur toutes les places, on chantait le long de toutes les rues. Le soir, favorisés par une belle saison, les bourgeois faisaient servir leur souper devant leur porte; ils invitaient les passants à venir y prendre part; on eût dit que tout Paris donnait chaque jour un repas de famille... Il y a déjà trois semaines que ces réjouissances durent; elles dureront deux, trois mois peut-être, si le beau temps se prolonge.

Ces transports seraient louables, s'ils n'étaient en même temps les élans du plaisir et de la haine; et cette haine, pendant la maladie du roi, fut poussée jusqu'à la plus révoltante injustice. A peine sa majesté a-t-elle été alitée, que des soupçons d'empoisonnement, soupçons accrédités par la cour, ont de nouveau plané sur le duc d'Orléans : cette fois le peuple a fait entendre un concert unanime de vociférations malveillantes, et cela parce que le régent a compromis beaucoup de fortunes par l'adoption aveugle du système de Law. Ce gouvernant s'est trompé dans ses calculs financiers: cela suffit pour que la vindicte publique le charge de tous les crimes... Voilà le peuple. La duchesse de La Ferté, ennemie du régent, sans autre motif peut-être que les vains efforts qu'elle a faits pour fixer l'attention de ce prince sur les vestiges de ses charmes, la duchesse de La Ferté répétait à toute heure, pendant la maladie de Louis XV : « Hélas! tout ce qu'on fait est » bien inutile, le pauvre enfant est empoisonné. » Croirait-on que telle était la prévention de la cour et de la ville à cet égard, que ni les symptômes du mal, ni les moyens curatifs, ni même la guérison de sa majesté, n'ont pu détruire les injustes soupçons qui planaient sur Philippe? Les ennemis du duc avaient eu soin de les fortifier encore, en faisant remarquer qu'il venait de faire revivre, pour le duc de Chartres son fils, la charge de colonel-général de l'infanterie, dont les prérogatives pourraient, disait-on, devenir fort dangereuses sous la main d'un premier prince du sang. Il est vrai que M. d'Orléans, dont le plus grand défaut peut-être est la confiance, s'est trop facilement conformé au conseil que le maréchal de Villeroy lui donnait de rétablir ce grand office; comment son altesse royale n'a-t-elle pas vu qu'on lui tendait un piége pour la rendre de plus en plus suspecte d'aspirer à la couronne? Toutefois ce piége était aussi maladroit qu'il était perfide; car Villeroy devait bien penser qu'une fois maître de l'infanterie par l'autorité de son fils, Philippe saurait, en cas

d'entreprise ambitieuse, se servir mieux que personne d'un secours si puissant.

Mais ces vues sont bien loin de la pensée de Philippe, prince aussi las du gouvernement et du pouvoir qu'on le croit désireux de les retenir dans ses mains. Le régent se montra plus affligé que personne pendant la maladie du roi, et son altesse royale témoigna plus franchement que qui que ce fût la joie qu'inspirait le rétablissement de sa majesté.

Les souverains étrangers firent exprimer par leurs ambassadeurs la satisfaction que leur causa cet heureux événement : « Louis XV, » dit l'empereur à ses courtisans, Louis XV est l'enfant de l'Europe; elle pouvait être plongée dans une nouvelle guerre si la » France eût eu le malheur de le perdre. » A l'occasion de ces paroles de Charles VI, dont on cherchait l'interprétation au cabinet du Palais-Royal, on a découvert que, par un article verbal des conventions de Rastadt, l'empereur s'est engagé, sur l'honneur, à n'entrer ni directement ni indirectement dans aucune guerre contre la France pendant la minorité du jeune roi. M. de Villars avait tu au régent cette circonstance importante, que le hasard seul lui a fait apprendre d'une bouche autrichienne. « Monsieur, dit son altesse royale au maréchal quand ce secret » lui fut révélé, je ne puis m'expliquer le motif de votre silence » envers moi sur un point de politique aussi capital. Dans l'affreuse extrémité où j'ai trouvé la France, j'ai dû former une » alliance avec l'Angleterre, qui ne peut jamais être notre alliée » naturelle; mais je n'aurais point couru au-devant de ce traité, » si j'eusse su que je n'avais rien à craindre de l'empereur, sur » lequel je devais, à cause de ses prétentions subsistantes à la » couronne d'Espagne, tenir encore ouvert un œil de défiance. » Alors, au lieu de me livrer en quelque sorte aux Anglais, » comme je l'ai fait pour éviter une nouvelle guerre maritime » qui eût achevé de ruiner notre commerce, je me serais fait » acheter moi-même par cette puissance qu'agitaient encore des » troubles intérieurs; l'alliance eût été faite également, mais avec » des conditions plus avantageuses pour nous, fondées sur notre » sécurité du côté de l'Allemagne. J'ignore, monsieur le maréchal, ce qui vous a décidé à me taire la convention secrète de » Rastadt; mais comme il y allait de la gloire du trône, je vous » le dis tout net, les raisons de cet étrange mystère ne peuvent

» que diminuer mon estime pour vous. » Et sans attendre la réponse de M. de Villars, Philippe s'éloigna brusquement de lui.

Il y a plus d'un an que la peste moissonne en Provence ; des populations presque entières ont été enlevées par ce fléau ; les villes sont désertes ; dans les campagnes, de rares laboureurs se traînent, livides et chancelants, derrière la charrue qui les soutient plutôt qu'ils ne la dirigent. Partout, dans les maisons, règne le silence de la mort. Marseille est veuve des deux tiers de sa population... Quatre-vingt mille Marseillais ont passé de la surface de la terre dans son sein. Avignon, où l'on comptait cent mille âmes, en renferme aujourd'hui moins de trente mille. Toulon, de vingt-cinq mille habitants, n'en conserve que cinq mille ; et Arles, la spacieuse Arles, offre à l'œil attristé du voyageur l'herbe croissant de toutes parts entre les pavés, que ne presse plus une foule ambulante. L'ortie envahit le seuil des magasins, des hôtels, des temples même, où la voix suppliante des victimes ne put désarmer le courroux céleste... Enfin, l'horrible épidémie a cessé ; mais l'éternelle Providence a voulu nous prouver, en y mettant un terme, qu'on doit toujours la remercier, si ce n'est du mal qu'elle nous fait dans la répartition mystérieuse des destinées de l'univers, du moins de celui qu'elle nous épargne en adoucissant ses coups... Tandis que nous pleurions deux cent mille Français enlevés par la peste dans le cours de quelques mois, un navire nous apportait la nouvelle qu'un tremblement de terre engloutit en un seul jour, au commencement de l'année, deux cent cinquante mille Persans sous les ruines de Tauris.

Ah ! que les recherches de la science pour la conservation de l'espèce humaine semblent marcher lentement, après de tels désastres ! Consignons cependant une découverte faite récemment en Angleterre. L'esprit observateur des Anglais avait dès longtemps remarqué que la petite vérole est rarement, dans son état de simplicité, une maladie mortelle, mais qu'elle le devient en se combinant avec d'autres principes morbifiques qu'elle rencontre chez le sujet attaqué. Dans cet état de complication, l'épidémie fait naître dans un corps sain des accidents funestes que son virus seul n'y eût point déterminés, et de là l'affreuse mortalité qu'elle entraîne. Cette circonstance étant constatée, l'idée naissait naturellement de prévenir l'invasion pour en tempérer la rigueur, en insinuant

sous la peau du virus pris sur un sujet sain.... Mais la petite vérole n'atteint pas tout le monde ; un dixième à peu près des populations meurt sans l'avoir eue. Les spéculations médicales furent donc longtemps arrêtées, d'abord par la crainte de communiquer à l'individu une maladie qu'il n'aurait jamais eue ; ensuite par une appréhension plus sérieuse encore, celle d'*inoculer* une vérole compliquée d'un principe délétère caché, et de donner ainsi la mort en voulant prévenir un danger incertain. Cependant les présomptions favorables ont dominé : on a fait, depuis l'année dernière, une foule d'expériences de l'*inoculation* (c'est le mot consacré) sur des criminels condamnés; et les plus habiles médecins de la Grande-Bretagne viennent de constater (août) que tous ces hommes ont échappé aux graves accidents de la petite vérole.

Les comédiens français ont donné cette année la belle ode dialoguée d'*Esther ;* mais le public l'a accueillie froidement. Il n'y a plus à la cour d'altière *Vasthi* dont les courtisans aiment à voir humilier la fierté ; plus d'*Aman* dont on oublie les grands services pour ne se rappeler que ses dédains ; plus d'Assuérus dont les vices soient des vertus, et les attentats contre la nation des traits de grandeur ; enfin plus de courtisane assise au rang des reines, aux genoux de laquelle les grands de l'État veuillent acheter des faveurs au prix de toute leur dignité. Le public n'a vu dans *Esther* qu'une fable sublime désormais sans allégorie.

Mais, comme on admirera toujours la versification de cette tragédie, l'honnête La Motte a été bien mal inspiré de donner presque en même temps ses *Machabées*, et plus mal inspiré encore de laisser croire que cette insipide production était une œuvre posthume du grand Racine. « Ceci, a dit un habitué du parterre, » en entendant les premiers vers, ressemble à la poésie de l'auteur d'*Andromaque* comme un brin de laine ressemble à un » fil de laiton. » Deux vers ont failli renverser l'édifice poétique de La Motte : Antiochus, en ordonnant d'arrêter Antigone et Misaël, qui s'aiment, dit :

> Gardes, conduisez-les dans cet appartement,
> Et qu'ils y soient gardés tous deux séparément.

La précaution décente a paru si drôle, que la plus grande hilarité a éclaté dans toute la salle, et c'est un triste avantage pour un tragique que de faire rire les spectateurs. Baron, reparaissant, à

l'âge de soixante et dix ans, dans le rôle du jeune Machabée, a contribué aussi à entretenir la bonne humeur du public. On a beau dire, à la scène, le talent ne peut pas être jeune quand le corps ne l'est plus.

Les mariages de Louis XV avec l'infante d'Espagne, et de mademoiselle de Montpensier avec don Louis, ayant été arrêtés par le traité de paix conclu en 1720, le marquis de Maulevrier avait été chargé de suivre, à Madrid, les détails préalables de cette double union. Philippe V étant d'accord avec cet ambassadeur sur tous les points, il ne resta plus qu'à faire consentir le jeune roi à l'hymen projeté. Ce prince fut amené à cet effet au conseil de régence le 24 septembre dernier. On y lut une lettre de sa majesté catholique, par laquelle ce monarque accordait sa fille au roi son neveu. Philippe V, dans le même écrit, demandait la main de mademoiselle de Montpensier pour le prince des Asturies, son fils aîné. Après cette lecture, le régent, debout et découvert devant Louis XV, le pria d'exprimer son vœu quant à l'alliance qui le concernait; sa majesté répondit « qu'elle était très-satisfaite de l'hon» neur que lui faisait le roi son oncle, et qu'elle acceptait avec joie » la main de l'infante sa cousine. »

Après ces dispositions, le conseil désigna M. le duc de Saint-Simon pour aller à la cour d'Espagne faire la demande solennelle de la princesse; le marquis de La Fare reçut aussi la mission de se rendre à Madrid pour complimenter le roi et la reine au nom du régent. Le duc d'Ossone, porteur de la dépêche de Philippe V, avait déjà complimenté, de sa part, Louis XV et le duc d'Orléans.

Il y eut, le soir de cette séance, un incident inattendu au coucher du roi. Sa majesté s'étant mise à pleurer après avoir fait sa prière, M. de Villeroy, son gouverneur, lui demanda avec empressement la cause de ses larmes.

« Mon Dieu! mon bon ami, répondit ce prince, il faudra donc que je me couche dans le même lit que ma cousine, quand elle sera ma femme?... L'abbé de Fleury m'a dit que c'était indispensable.

— Il a raison, sire, il ne peut en être autrement.

— Eh bien! c'est pour cela que je pleure; car je suis sûr que la princesse ne m'aimera plus dès que j'aurai couché avec elle.

— Qui peut avoir donné une semblable idée à votre majesté?

— Personne, bon ami; elle m'est venue d'elle-même.... J'ai le malheur de remuer beaucoup au lit... ; je donnerai des coups de pied à ma cousine, et elle ne m'aimera plus.... ; c'est bien sûr, elle ne m'aimera plus... » Et le roi de pleurer encore.

« De grâce, calmez-vous, sire; la princesse, au moment où elle aura l'honneur de partager la couche de votre majesté, aura l'esprit trop bien fait pour se fâcher de quelques petits coups de pied donnés en dormant.

— Vous croyez, maréchal... Eh! mais, dites-moi, ma cousine serait plus à son aise si elle couchait seule, et moi je serais plus tranquille... Tenez, j'en suis certain, je serai mauvais coucheur...

— Sire, répondit en riant le vieux gouverneur, il n'en peut être ainsi.... ; la reine doit donner à la France de nouveaux rejetons de l'illustre race de votre majesté.

— Cela n'en empêchera pas; je lui dirai que je veux qu'elle me donne des princes, des princesses... Je serai toujours le maître, ainsi....

— Nous reparlerons de cela dans quelques années, sire; ce n'est pas de longtemps que votre majesté doit reposer auprès de la reine.... Alors vos idées seront différentes, et je vous assure, moi, que vous ne vous croirez plus un mauvais coucheur.

— Ah! voilà qui me console; mais je suis bien aise d'avoir du temps devant moi pour me déshabituer de ces vilains coups de pied. »

Le contrat de mariage de mademoiselle de Montpensier avec don Louis a été signé, le 16 novembre, au Palais-Royal, par le roi, la maison d'Orléans, et le duc d'Ossone, représentant la cour de Madrid. Le lendemain, la fiancée est partie sous la conduite de la princesse de Soubise et de la duchesse de Ventadour; le voyage durera quarante-huit jours, et son altesse aura juste douze ans quand elle entrera dans le palais de Philippe V. Les deux conductrices de mademoiselle de Montpensier doivent ramener l'infante, future reine de France. Cette princesse est âgée de quatre ans; elle doit habiter un pavillon du Louvre, du côté de la rivière; sa maison sera partie française, partie espagnole; on lui donnera pour compagne d'étude et de jeu la fille de madame de Soubise, qui est du même âge qu'elle. Il faut convenir que si l'on ne veut pas croire cette fois aux efforts que fait le régent pour maintenir le pacte de famille, ce sera bien mauvaise volonté toute pure.

Aller prendre en Espagne une reine de quatre ans, et l'élever en France à la brochette..., voilà de la prévoyance, ou je ne m'y connais pas.

---

## CHAPITRE VIII.

### 1722.

L'île des Faisans. — Échange de mademoiselle de Montpensier et de l'infante d'Espagne. — Mariage effectif de mademoiselle d'Orléans et de don Louis. — Marie-Anne-Victoire d'Espagne à Paris. — Son mari et sa poupée. — Mademoiselle de Beaujolais, cinquième fille du régent, fiancée à don Carlos. — Admission du cardinal Dubois au conseil de régence. — Incidents qui s'en suivent. — Deux faveurs pour un éclat de rire moqueur. — Les fêtes d'Adam. — Les flagellants. — Les flagellations nocturnes à Saint-Cloud. — Démarcation entre les hommes de plaisir et les hommes d'affaires. — *Romulus*, tragédie de La Motte. — Louis XV s'établit à Versailles. — Singulière scène faite par Villeroy à Dubois. — Exil du maréchal de Villeroy. — Disparition de l'abbé de Fleury. — Convention secrète entre Villeroy et Fleury. — Dubois premier ministre. — Les jésuites donnent de nouveau un confesseur au roi. — Dubois et les gueux de l'Hôtel-Dieu. — Sacre de Louis XV à Reims. — Quelques réflexions sur cette solennité. — Fantasmagorie de souvenirs. — Le sacre du roi proprement dit. — Escapade des otages de la sainte ampoule. — Mort d'Anne de la Trémouille, princesse des Ursins. — Encore un mot sur cette femme célèbre. — Mort du marquis de La Fare.

---

La princesse de Soubise et madame de Ventadour, qui conduisaient à Madrid la fiancée de don Louis, se sont arrêtées aux frontières, où l'échange de l'infante et de mademoiselle de Montpensier devait avoir lieu dans l'île des Faisans, lieu célèbre par tous les traités dont il fut le théâtre. L'infante fut remise à la France par le marquis de Sainte-Croix, et mademoiselle d'Orléans à l'Espagne par le prince de Rohan; mais, de part et d'autre, les dames conductrices continuèrent d'accompagner les princesses jusqu'à leur destination. Mesdames de Soubise et de Ventadour assistèrent même au mariage de don Louis, qui fut célébré à Lerma le 21 janvier, tandis que Marie-Anne-Victoire d'Espagne ne prenait possession à Paris que d'une grande quantité de beaux joujoux, auxquels son altesse royale fit un accueil beaucoup plus empressé qu'au roi, son futur époux.

Il faut tout dire, Louis XV, qui avait été au-devant de l'infante jusqu'au Bourg-la-Reine, l'embrassa sans lui dire un mot. Sa majesté conduisit sa fiancée au Louvre, où il l'installa toujours en

silence, ce qui fit dire à cette princesse « que le roi était beau, » mais qu'il ne parlait pas plus que sa poupée. » Marie-Anne-Victoire d'Espagne est jolie, et elle promet d'avoir beaucoup d'esprit. Le lendemain, quelqu'un complimentant le roi sur son prochain mariage, sa majesté répondit : « Oui, je serai plus heureux » qu'un autre, j'aurai tout à la fois une femme et un enfant. »

A peu près dans le même temps, on avait aussi expédié en Espagne mademoiselle de Beaujolais, cinquième fille du régent, fiancée le 26 novembre avec l'infant don Carlos; ce furent la duchesse de Duras et le chevalier d'Orléans, fils naturel de Philippe, qui accompagnèrent cette princesse jusqu'à Madrid.

Pendant que l'on concluait ces mariages politiques, les cardinaux de Rohan et Dubois, admis au conseil de régence, y prenaient place immédiatement après les princes du sang, au-dessus du chancelier et des pairs. La haute naissance du cardinal de Rohan le rendait digne du rang où il venait s'asseoir ; mais un cri d'indignation s'éleva de toutes les parties de l'assemblée, lorsqu'on vit Dubois, le roturier, l'indigne Dubois, occuper une telle place. Le maréchal de Villeroy et le duc de Noailles, qui venaient d'accompagner le roi jusqu'à son fauteuil, sortirent furieux; le chancelier s'éloigna de même; bientôt les ducs, les maréchaux de France, tout ce qui devait s'asseoir au-dessous des cardinaux quitta également la salle du conseil. Le régent, indigné de l'injure qu'on faisait au roi et à lui, déclara « qu'il maintiendrait les deux » cardinaux au rang que leur assignait la pourpre romaine, non- » obstant l'orgueilleuse opposition des pairs; et que pour M. le » chancelier, il n'aurait plus à disputer sur ses droits de pré- » séance au conseil. » En effet, les sceaux furent de nouveau enlevés à M. d'Aguesseau, et remis à M. Fleurieu d'Armenonville.

Ce même jour, le cardinal Dubois rencontra M. de Noailles au Louvre. « Cette journée, lui dit le duc, sera fameuse dans l'his- » toire, monsieur; on n'oubliera pas d'y marquer que votre en- » trée dans le conseil en a fait déserter tous les grands du » royaume. — La chose est vraie, monsieur, répondit le favori » du régent; mais personne ne pensera que les affaires en aient » été moins bien, car tout le monde sait que les grands n'y inter- » viennent guère que pour en profiter. » Cette réponse, dont le sens était une allusion claire et vraie à la conduite du duc, lui fit continuer son chemin sans répliquer un mot.

Cependant le chancelier d'Aguesseau, qui s'est retiré de lui-

même à sa terre de Fresne, est vivement regretté de toute la magistrature et du public. Un des roués du régent, ami de ce magistrat disgracié, se permit, à un souper du Palais-Royal, de plaisanter un peu sur les fréquentes transmissions des sceaux. « En vérité, » disait-il, il n'y a que la place du *hoqueton* qui soit à l'abri de » ces vicissitudes; cet honnête homme suit toujours les sceaux. » Le même hoqueton a été au service de MM. de Pontchartrain, » Voisin, d'Aguesseau, d'Argenson et d'Armenonville.... C'est un » fonctionnaire inamovible. — Du tout, répondit le régent, car il » me prend envie de vous nommer hoqueton, vous qui trouvez » le poste avantageux... » Tous les convives partirent d'un grand éclat de rire, et le plaisant convint que son altesse royale lui avait damé le pion.

On a vu, par la réplique de Dubois au duc de Noailles, que l'impétuosité de son caractère domine quelquefois son adresse, même avec les personnes dont il redoute le crédit. Ainsi, quoique son éminence craigne un peu M. de Saint-Simon sous ce rapport, il reçut fort mal un capitaine d'infanterie que ce seigneur avait expédié de Madrid pour apporter en France le contrat de mariage du roi. Le duc avait assuré à cet officier qu'à sa sollicitation Philippe lui accorderait de l'avancement et la croix de Saint-Louis; mais Philippe, pour l'expédition des affaires, c'est Dubois, et celui-ci fit venir un mois entier à son audience le protégé de M. de Saint-Simon, sans même le regarder. Las de ces démarches vaines, le capitaine s'adressa au secrétaire d'État de la guerre. Ce ministre consentit à parler au cardinal; mais il en fut très-mal reçu, et ne voulut plus s'occuper de cette affaire. L'officier se remit bravement à meubler de son corps la salle d'audience du Palais-Royal. « A » force de le harceler, dit-il, il me satisfera peut-être, ne fût-ce » que pour ne plus me voir. » Un jour que notre pauvre militaire était à son poste de solliciteur, avec des ambassadeurs et beaucoup de personnages distingués, quelqu'un ayant impatienté l'irascible Dubois, il se mit à jurer de manière à faire reculer le soldat aux gardes le plus versé dans le dialecte des jurons. Le nonce du pape, présent, fit un bond d'un pied sur son fauteuil, tandis que mon capitaine, frappé du contraste de l'habit et de l'éloquence du cardinal, laissa échapper un éclat de rire vainqueur de toute sa prudence. Dubois se retourne brusquement, voit le rieur, et, lui frappant sur l'épaule à le faire rentrer en terre: « Tu n'es pas trop » sot, lui dit-il; je dirai à Leblanc d'expédier ton affaire. » Le

lendemain mon homme avait en poche sa commission de lieutenant-colonel, et son brevet de chevalier de Saint-Louis.

Madame de Tencin, cette religieuse sécularisée dont j'ai déjà parlé, a pris beaucoup d'empire sur le cardinal Dubois; elle est le canal de ses grâces, s'en attribue souvent le prix, et fait les honneurs de sa maison. Son plus grand soin, toutefois, est d'imaginer des divertissements nouveaux pour le régent, qui, à quarante-huit ans, n'est guère plus *amusable* que Louis XIV ne l'était à soixante et dix, tant les sensations sont usées dans ce prince. M. le duc d'Orléans, comme feu la duchesse de Longueville, « n'aime pas les plaisirs innocents, » et dès longtemps il a épuisé ceux qui ne le sont pas. Mais madame de Tencin a de l'érudition; on l'a vue feuilleter les livres grecs et latins pour demander des inspirations libertines à Laïs, Alcibiade, Cléopâtre, Messaline, Néron. Les annales, les médailles, les pierres gravées ont offert en ce genre des exemples précieux à la savante antiquaire. Elle emprunta des anciens, pour en orner les fêtes nocturnes de Saint-Cloud, des danses où, dépouillant toutes les pompes du monde, les danseurs figuraient dans ce costume primitif dont la nature fait tous les frais. Ces ballets, que le régent faisait exécuter par quelques jeunes gens des deux sexes tirés de l'Opéra, cessèrent bientôt d'amuser le pacha du Palais-Royal; il prescrivit au cardinal Dubois de lui chercher des récréations plus piquantes, et madame de Tencin se remit à compulser les fastes des vieux siècles. Elle n'avait consulté jusqu'alors que l'antiquité païenne; cette fois ce fut à l'histoire ecclésiastique qu'elle s'adressa, sans être pour cela forcée à une trop brusque transition. Les fêtes des *flagellants* frappèrent notre érudite; les roués et les beautés complaisantes de la société secrète du régent étaient capables de se prêter au renouvellement de ces étranges divertissements, et les sens émoussés de son altesse royale ne pourraient manquer d'être excités par un plaisir si *vif*. La découverte, d'abord communiquée au cardinal, lui parut plaisante; il courut au Palais-Royal. Philippe, très-occupé quand Dubois demanda à l'entretenir, lui envoya dire de remettre l'affaire à un autre moment; mais le favori insista, en faisant répliquer à son altesse royale que l'objet dont il voulait lui parler était trop important pour être retardé. Le cardinal fut introduit. Le régent était seul; mais Dubois vit en entrant disparaître un coin de robe bleue dans une porte dérobée qui se refermait.

« C'est donc une grande nouvelle que tu as à me communiquer? dit le duc.

— Très-grande, très-curieuse surtout.

— Venant de Londres, de Madrid, peut-être?

— Vous aurais-je dérangé, s'il ne s'était agi que de cela?

— Diable! tu piques ma curiosité; parle vite, que viens-tu m'annoncer?

— Un plaisir nouveau.

— Ah! tu as raison, c'est bien plus important qu'une affaire.... Et ce plaisir, c'est?...

— La fête des flagellants, renouvelée avec des variantes de ma façon.

— Bon! ces fanatiques qui se fouettaient jusqu'au sang en manière de récréation?

— Et qui n'étaient jamais plus puissants que lorsqu'ils s'étaient mis de la sorte aux abois.

— L'idée n'est pas mauvaise.

— Tenez, monseigneur, dit le cardinal en tirant un martinet de dessous sa simarre, voilà le modèle de l'instrument.

— Ah! morbleu! que ne m'apportais-tu cela un moment plus tôt?

— Oui, mais votre altesse aurait moins goûté la fête que Broglie, madame de Tencin et moi préparons pour ce soir.

— Ah! madame de Tencin? Je parie que c'est elle qui a renouvelé l'idée des flagellations?

— Précisément. Cette femme est pleine d'imagination.

— Et de science. Je veux la faire recevoir à l'Académie des belles-lettres.

— Votre altesse royale plaisante, mais elle en serait bien digne. Personne n'a porté plus loin qu'elle la connaissance des mœurs....

— Qui ne sont pas morales... C'est dommage que ce bel esprit soit une femme; on n'a pas encore vu d'académiciennes.

— Ma foi, monseigneur, si je suis bien informé des habitudes de madame de Tencin, ou pourrait en faire un académicien.

— *Gaudeant benè nati*, mon cher Dubois. Revenons à la fête des flagellants.

— Votre altesse royale y viendra.

— J'y consens, à condition que tu seras de la partie, et que nous t'écorcherons.

— Pourquoi ne m'amuserais-je pas comme un autre?

— Et les acteurs seront?...

— Tous vos roués.

— Et parmi les femmes?

— Mesdames de Gesvres, d'Averne, de Sabran, quelques autres dames de la cour, et quatre ou cinq jeunes personnes de bonne volonté, que la Fillon doit envoyer, les yeux bandés, à Saint-Cloud.

— J'aime assez cette confusion des rangs.... c'est dans le vice que se retrouve l'égalité. Et tu crois que mesdames de Gesvres, d'Averne, de Sabran...

— Elles ont reçu ce matin, comme tous nos convives des petits soupers, les martinets que j'ai envoyés à chacun pour s'exercer à l'avance, et ces dames n'ont pas réclamé contre l'envoi.

— A ce soir donc. »

Avant onze heures, tous les invités, hommes et femmes, étaient rendus à Saint-Cloud. Personne ne manquait... Je tire le rideau sur une scène dont les détails ne peuvent découler d'une plume réservée... Le régent, retiré dans un coin avec une de ses favorites, qu'il avait appelée d'un geste du milieu des flagellants, riait, applaudissait et caressait tour à tour.... Le lendemain, Philippe dit à Dubois : « Vraiment, nous avons passé une nuit déli- » cieuse; il faudra me donner une seconde représentation de cet » heureux divertissement. — Je le veux bien, monseigneur, ré- » pondit le cardinal; nous recommencerons aussitôt que la peau » de mes reins sera revenue. »

Quelques jours après le ballet des flagellants, la Fillon vint au Palais-Royal. Le régent lui demanda comment ses pensionnaires s'étaient trouvées de la fête, et si, malgré la précaution qu'on avait prise de bander les yeux à ces prostituées, elles n'avaient pas reconnu le lieu de la scène. « Non, monseigneur, répondit la cour- » tisane; elles n'ont pu deviner où elles se trouvaient, mais » toutes ont pensé qu'il n'y avait que votre altesse royale et le » cardinal Dubois capables d'imaginer de pareils divertisse- » ments. »

Malgré cette vie si licencieuse, si dissolue, Philippe s'est pourtant corrigé d'un défaut qui, au commencement de la régence, a singulièrement nui aux intérêts de la couronne; je veux dire cet abandon, cette légèreté qui confondaient sans cesse, dans l'esprit de ce prince, les devoirs de l'homme d'Etat et les plaisirs de l'homme du monde. Le régent a tiré, depuis quelque temps, une

ligne de séparation bien marquée entre les personnes qui sont en rapport avec lui pour les affaires, et celles qu'il admet dans son intimité. Aussi le duc de Brancas disait-il l'autre jour « qu'il jouis- » sait d'une grande faveur, mais que son crédit était nul. » Dans l'ivresse même où, par malheur, nous voyons souvent le prince se plonger, sa réserve et sa discrétion avec les roués ou les favorites ne se dément point. A l'une des dernières orgies du Palais-Royal, la comtesse de Sabran, ayant voulu interroger Philippe sur les secrets de l'Etat, son altesse royale conduisit, en chancelant, cette dame près d'une glace : « Regarde-toi, lui dit-il, et vois si » c'est à un aussi joli visage qu'on doit parler d'affaires. »

Mais le duc d'Orléans lui-même n'est plus guère capable de s'en occuper, quoiqu'il soit encore dans la force de l'âge. La continuité des excès a détruit, avant le temps, cette constitution robuste qui eût pu résister aux fatigues, mais qu'ont usée les jouissances sans frein, plus préjudiciables à l'homme que la peine et le travail. Il reste chaque matin à Philippe un engourdissement, une sorte de torpeur, suite de l'orgie de la nuit. Peu à peu l'âme de ce prince perd de son énergie ; son esprit est moins vif, sa conception devient plus lente, et la moindre application l'énerve et le dégoûte. En un mot, les ressorts de la vie morale, comme ceux de l'existence physique, sont brisés dans le régent par les secousses violentes que les passions ont imprimées à l'une et à l'autre. Son altesse royale avoue que les vins exquis sont pour lui sans saveur, et que des femmes charmantes ont souvent à déplorer dans ses bras l'injure la plus grave qu'on puisse faire à leurs attraits. Les hommes raisonnables qui approchent le régent ont essayé plus d'une fois de profiter de sa vieillesse anticipée, pour le ramener au sentiment exclusif des devoirs de son état et à la dignité de son rang. « Vous me la donnez bonne, messieurs, a toujours répondu » son altesse royale ; comment voulez-vous que la raison m'amuse, » quand les plaisirs les plus vifs m'ennuient?.... C'est absolument » comme si vous me conseilliez de prendre de l'opium pour m'é- » veiller. »

En parlant d'un narcotique, le régent aurait pu citer le *Romulus* de M. de La Motte, que les comédiens jouèrent cette année pour la première fois. Ce poëte a beau faire, il n'a pas plus que l'honnête Pradon, d'anti-tragique mémoire, la jambe taillée pour le cothurne de Melpomène. Des pointes, des pensées fleuries, de petites finesses d'esprit, constituent la poésie de M. de La Motte.

Des personnages froids et guindés, qui parlent toujours de leurs passions que personne n'aperçoit, tels sont les caractères tracés par cet auteur. Des événements vulgaires, sans nœud, sans couleur; un dénoûment tombant des nues, quoiqu'au lever du rideau on puisse deviner cette catastrophe, voilà pour la marche de l'ouvrage. L'effet du tout, c'est un orage qui, depuis la première scène jusqu'à la dernière, va toujours se grossissant, au parterre, de murmures, de lazzis, de rires moqueurs, et de ces sons aigus qui font le désespoir des poëtes... Cependant, à la représentation de *Romulus*, on a tant bâillé qu'il a été impossible de siffler, et M. de La Motte a pris cela pour un brillant succès.

Avec toutes les qualités négatives que je viens d'énumérer dans la tragédie de M. de La Motte, cet écrivain méritait bien qu'on lui décernât un honneur particulier. En effet, c'est de la présente année que datera l'usage adopté par les comédiens de donner une seconde pièce après un ouvrage nouveau; ce qui n'avait eu lieu, jusqu'à présent, qu'à la dixième ou onzième représentation... Grâce à cette innovation, le public, si bien, si dûment endormi, l'an passé, par les *Machabées*, est venu néanmoins à *Romulus*, en disant : « Il y aura quelque chose après. »

MM. Lesage et Fuzelier ont fait une parodie intitulée *Pierrot-Romulus ;* elle a été jouée sur le théâtre des Marionnettes. « Ah!
» dit à ce sujet un plaisant du parterre, quel dommage que cette
» pièce soit représentée ici! Pierrot parle réellement en roi de
» Rome, tandis que le *Romulus* du Théâtre-Français s'exprime
» comme un Pierrot. Il faut envoyer la parodie aux comédiens, et
» faire venir M. de La Motte aux marionnettes. »

Tandis que M. Dodun, intendant des finances, prenait possession du contrôle général, charge dont M. Pelletier de La Houssaie n'a pu supporter le poids, le roi quittait Paris (le 15 juin) pour aller s'établir dans le château de Versailles. L'infante d'Espagne, fiancée de sa majesté, habitera aussi le vaste palais élevé par Louis XIV; elle occupera l'appartement de la duchesse de Bourgogne. « Ah!
» l'abbé, que c'est grand! dit le jeune monarque à son précepteur
» en entrant dans la chambre du feu roi; et ce château, c'est un
» monde..... — Le roi votre bisaïeul remplissait tout cela, ré-
» pondit Fleury; et ce vaste édifice était loin de pouvoir contenir
» toute sa renommée. Si votre majesté veut lui ressembler, il est
» temps qu'elle consente à se laisser instruire mieux qu'elle n'a

» fait jusqu'à présent. Que dirait votre majesté si elle avait un
» jour un Dauphin qui n'en sût pas plus qu'elle ? elle pourrait fort
» bien le renvoyer avec une pension ; ce qu'on fit jadis à Childéric,
» quoiqu'il régnât déjà. — Quoi ! répliqua Louis XV, assez peu
» touché de la remontrance, on peut renvoyer ainsi les rois !.....
» Eh ! dites-moi, l'abbé, la pension est-elle forte ?... » Fleury ne trouva pas de réponse à cette demande ; mais il dit tout bas : « Attendons. »

Cependant les grands, toujours outrés de l'admission du cardinal Dubois au conseil de régence, et du rang qu'il y tient en tête des pairs, continuent de se déchaîner contre cette prodigieuse élévation du fils d'un apothicaire. Les plus obstinés s'abstiennent de prendre leur place dans ce conseil; les plus raisonnables, ou les plus serviles, ou les plus ambitieux, se sont soumis à la nécessité. Mais le vieux maréchal de Villeroy n'est pas au nombre des seigneurs résignés. Dubois, qui, dit-on, sera premier ministre avant la fin du mois, fait des efforts inouïs pour apaiser les mécontents, et particulièrement Villeroy. Le cardinal lui a souvent envoyé des messagers de paix, chargés de l'assurer que, malgré ses propos, ses injures, et cet orage de mécontentement qu'il faisait gronder en tous lieux, lui, Dubois, était toujours le serviteur du maréchal ; « attribuant sa mauvaise humeur, ajoutait-il, au désir qu'il avait » de voir gouverner l'État d'une manière encore plus parfaite. » Villeroy agréait ces soumissions du rusé cardinal: « C'était toujours, » disait-il, autant de pris sur l'ennemi. » Le vieux gouverneur ne manquait jamais de rendre à Dubois les visites qu'il lui faisait; on l'a même vu lui serrer la main. Mais le feu couvait sous cette cendre en apparence refroidie ; on va voir comment il éclata. Il est bon de remarquer que le favori donne depuis longtemps des audiences comme s'il était ministre, et même premier ministre, puisque les autres secrétaires d'État viennent recevoir ses ordres... Seulement le nom du régent, jeté de temps en temps au travers des discours du cardinal, rappelle que ce dernier représente son altesse royale. Or Villeroy s'était rendu à l'audience de Dubois, dans le bâtiment de l'intendance, à Versailles. L'assemblée était nombreuse, illustre; on y remarquait, entre autres clients, deux cardinaux. Le maréchal cause avec un grand nombre de personnes, se montre à tout le monde, expose enfin de son mieux la comédie qu'il se proposait de jouer. Abordant ensuite le cardinal d'un ton

presque respectueux, notre vieux comédien commence par lui adresser les compliments d'usage. Passant ensuite aux affaires, Villeroy en parle avec un calme parfait; quelques minutes après, une petite pointe de critique se mêle aux félicitations sur les soins que son éminence donne au gouvernement. Bientôt la censure prend le ton du reproche amer... Enfin, montant par degrés de l'insolence à l'invective, de celle-ci aux sarcasmes sanglants, et de ces derniers à l'outrage le plus emporté, le gouverneur de Louis XV, par un *crescendo* d'intonations approprié à ses vues, en vint à laisser échapper un torrent d'injures contre celui qui l'écoutait... « Vous êtes, lui dit-il, cardinal et mari, en dépit de tous les con- » ciles; vainement vous flattez-vous que Breteuil, intendant » de Limoges, a enlevé les preuves de votre mariage; la vérité » finit par se faire jour, ce qui n'empêchera pas que ce vil com- » plaisant ne soit ministre de votre façon... Et voilà cependant ce » qu'on souffre dans la première cour du monde! poursuivit l'au- » dacieux orateur en s'adressant à l'assemblée. Il faut que nous » n'ayons plus de sang sous les ongles, pour plier ainsi le dos de- » vant un intrigant obscur, élevé par charité chez un vieux prêtre » limousin, dont il était le domestique. Ses titres sont d'avoir per- » verti l'enfance du duc d'Orléans, dont les qualités naturelles » auraient fait un prince accompli et religieux. » Puis, revenant à Dubois, qui, muet et immobile de surprise, ressemblait à une statue du dieu Terme, Villeroy continua : « Vous avez sacrifié toute » la cour du feu roi, exilé les grands de l'État, bouleversé les » fortunes du royaume et le département des finances, tandis que » le faste de votre maison était le produit de vols scandaleux » faits impunément, grâce au système... » Terminant sa harangue par l'affranchissement de toute bienséance, l'irascible maréchal ajouta : « Tu es un scélérat, l'horreur de la France et de ceux-là » même qui te font la cour; mais dans peu le crime, qui circule » avec ton sang, vengera le royaume des maux que tu lui fais. » En attendant, sévis si tu le peux contre cette tête forte qui te » parle, et fais-moi exiler ou renfermer... » A ces mots, Villeroy sortit, laissant les courtisans pétrifiés d'une audace assurément sans exemple. Personne ne savait, après un tel style, comment ramener l'entretien au ton qui convient pour demander des faveurs et des grâces. Les assistants n'osaient ni se parler entre eux, ni s'adresser à Dubois, ni le regarder. Le cardinal, si emporté, si brutal de son naturel, et dont l'extrême irritabilité fait

trembler tous ceux qui l'approchent, était lui-même atterré par l'étonnante sortie de Villeroy. On assure que son éminence avait écouté son histoire avec une sorte d'attention, les yeux baissés, et sans oser l'interrompre par un seul mot; seulement Dubois dit à l'assemblée, quand le maréchal fut sorti : « Il y a longtemps que ce » vieillard extravagant mérite de finir ses jours aux Petites-Mai- » sons; mais je veux, dans cette circonstance, prouver par ma » modération que je sais au moins pardonner les offenses. »

Au premier moment, cette protestation de longanimité ne trouva que des incrédules; il eût fallu plus qu'une grande vertu pour oublier l'injure que Dubois venait de recevoir, et ce favori n'avait que des vices. Cependant, plusieurs semaines s'étant passées sans qu'aucune mesure sévère fût prise contre Villeroy, on commençait à croire que l'offensé pardonnait politiquement à son ennemi. Pendant ce temps, le maréchal, dont l'orgueil égale l'insolence et la nullité, disait hautement « que la vengeance du » cardinal avait reculé devant un homme aussi puissant que lui, » et qu'un seigneur de sa naissance pouvait toujours humilier » sans danger un malotru comme Dubois. »

Cependant Philippe a depuis quelque temps déclaré dans le conseil que, le roi approchant de sa majorité, il allait, lui régent, commencer à travailler avec sa majesté, pour l'instruire dans les maximes de gouvernement, l'initier progressivement au secret des affaires, et lui faire connaître les hommes dont elle devra s'environner. En conséquence, le régent se présenta, le lundi 10 août, au lever de Louis XV, pour commencer l'exécution de ce projet. Le duc de Bourbon, le comte de Clermont, le maréchal de Villeroy et l'abbé de Fleury se trouvaient alors dans l'appartement du roi. « Sire, dit Philippe, je prie votre majesté de passer dans son » cabinet; j'ai à lui communiquer des choses qui exigent que je » sois seul avec elle. » A ces mots, M. *le Duc* et les autres seigneurs se retirèrent; mais Villeroy se disposa à suivre Louis XV dans son cabinet. « J'ai dit, répéta le régent, que je désirais être » seul avec sa majesté. — Monseigneur, répondit le maréchal, en » qualité de gouverneur du roi, je ne dois pas le perdre un seul » instant de vue. Le testament de Louis XIV, reconnu par un arrêt » du parlement et par la loi nationale, m'a confié la garde de ce » prince; je réponds de sa vie, et je veux assister en personne aux » travaux et aux conférences secrètes de votre altesse royale avec » sa majesté. — Si vous aviez tout votre bon sens, monsieur, ré-

» pondit Philippe, je vous dirais que la personne du roi est tout » autant en sûreté avec moi qu'avec vous; que vous oubliez en ce » moment que vos impertinentes difficultés s'adressent au régent » du royaume, au premier prince du sang, qui pourrait sur » l'heure vous en punir... Mais je veux bien considérer que votre » conduite est un effet de folie, et vous recommander seulement » de pourvoir à votre guérison. » Puis, se tournant vers Louis XV, M. d'Orléans ajouta : « Sire, j'aurai l'honneur d'entretenir votre » majesté plus tard; » et il prit congé, laissant Villeroy se livrer à ses réflexions, si l'orgueil lui permettait d'en faire.

Sur-le-champ Philippe tint un conseil extraordinaire, dans lequel, après avoir démontré combien les prétentions de Villeroy étaient devenues nuisibles aux intérêts de l'État et à la dignité du ministère, il établit la nécessité de bannir de la cour ce vieillard orgueilleux. Le maréchal a peu d'amis; il ne trouva pas dans le conseil un seul défenseur; son exil fut unanimement décidé; et ce qui prouve le peu d'intérêt que les courtisans lui portaient, c'est que personne ne daigna le prévenir du coup dont il allait être atteint. Le lendemain 11 août, au moment où Villeroy traversait la salle de l'*Œil de bœuf* pour se rendre auprès du roi, une troupe de jeunes seigneurs l'environna : c'étaient les roués du régent, en habit de cour, et guidés par La Fare. Ils enlevèrent le vieux général par forme de partie de plaisir, sans qu'il sût lui-même si c'était un jeu ou une action sérieuse. Il ne lui resta plus de doute à cet égard lorsqu'il se vit jeté dans une chaise de poste, et quand le capitaine des gardes, en le confiant à une forte escorte, lui déclara qu'on allait le conduire à sa terre de Villeroy, où son altesse royale le priait de vouloir bien se tenir jusqu'à nouvel ordre. Villeroy se mit alors à crier, à jurer, à se répandre en vociférations; mais le bruit des roues couvrit bientôt celui de ces vaines paroles. C'est ainsi que le gouverneur du roi fut enlevé, ou plutôt escamoté de la cour, sans que ni sa majesté, ni les princes, ni les ministres, ni les courtisans, ni même les gens de Villeroy, eussent eu le temps de voir comment cela s'était fait.

Mais, le lendemain de cette expédition, un événement tout à fait imprévu jeta le régent et Dubois dans un grand embarras. Fleury, ancien évêque de Fréjus, et précepteur du roi, avait disparu de la cour, sans qu'on pût avoir aucune idée de ce qu'il pouvait être devenu, ni du motif d'une aussi étrange disparition. Louis XV, déjà fort affligé de l'enlèvement de son gouverneur,

qu'il aimait parce que ce seigneur ne lui parlait jamais d'études, le fut bien davantage quand il apprit qu'il était encore privé de Fleury, que sa majesté affectionnait, quoiqu'il lui parlât souvent de la nécessité de s'instruire. Le jeune monarque, qui commençait déjà à sentir qu'il était le maître, montra du dépit au régent de l'exil de Villeroy, et lui demanda sèchement si son précepteur était aussi exilé. « Non, sire, répondit Philippe avec dignité, on ne » l'aurait point caché à votre majesté. Le régent de France est » investi par les lois de l'État d'une autorité entière jusqu'à votre » majorité, et, en l'exerçant, il ne doit redouter la censure de » personne... Il ne pouvait donc y avoir aucune raison pour que » je fisse enlever mystérieusement l'abbé de Fleury. » Le roi, ne pouvant rien répliquer à cela, se mit à bouder; il refusa de prendre toute nourriture; il passa la nuit à sangloter, à pousser des cris aigus et des gémissements. Tous les grands officiers de la cour se désolaient, et le duc de Charost, qui remplaçait M. de Villeroy comme gouverneur du prince, ne savait à quel saint se vouer. Le duc d'Orléans et Dubois, consternés, commençaient à se repentir d'avoir banni le maréchal; ils s'avouaient franchement qu'ils n'avaient pas assez calculé les suites de cet événement. Trente courriers partirent pour chercher Fleury dans tous les coins de la France; mais les bruits calomnieux n'en allaient pas moins leur train : ici, l'on disait que le gouverneur et l'évêque de Fréjus avaient été jetés dans un cul de basse-fosse pour laisser le roi abandonné à ses ennemis; plus loin, on poussait la noirceur jusqu'à dire que déjà le poison coulait dans les veines de Louis XV. Heureusement pour sa majesté, qui avait la fièvre; pour le régent, qu'on accusait, et pour Dubois, qu'on vouait à tous les feux de l'enfer, on découvrit Fleury chez M. de Lamoignon, à Baville... Moitié de force, moitié de gré, le bonhomme fut ramené à Versailles, où M. le duc d'Orléans se trouvait : « Monsieur, lui dit » brusquement ce prince, quand je vous ai placé près de sa ma- » jesté, je ne croyais pas avoir donné à cet enfant un autre enfant » capable de s'enfuir et de se faire chercher comme un écolier... » Qu'une pareille chose n'arrive plus... Allez. »

Cependant l'évasion de l'ancien évêque de Fréjus n'était pas précisément un enfantillage; on a su depuis qu'il existait un compromis entre cet ecclésiastique et Villeroy, portant que, si l'abbé était disgracié, le maréchal se retirerait dans ses terres, et qu'en cas de disgrâce du dernier, Fleury, qui n'avait pas de terres, s'en-

fermerait dans un couvent. Telle était la convention que le bonhomme commençait à exécuter quand on le découvrit à Baville. Mais, avant même qu'on l'eût trouvé, il regrettait d'avoir été si fidèle à ce traité, où l'on n'avait pas prévu la vive douleur qu'éprouverait le roi en se voyant privé à la fois de son gouverneur et de son confesseur. C'était d'après cette considération majeure que M. de Fleury avait consenti, à peu près volontiers, à revenir auprès de son illustre élève.

Malgré ces excellentes raisons, Villeroy, qu'on venait de conduire sous bonne escorte dans son gouvernement du Lyonnais, jetait feu et flammes contre Fleury, prétendant qu'il avait manqué à sa parole écrite ; ce qui, pour un prêtre surtout, était un cas essentiellement damnable. Le maréchal écrivit au précepteur une lettre remplie de reproches amers. L'ancien évêque de Fréjus la lui renvoya, après avoir écrit ces mots au bas : « Je n'ai pu la lire. De » grâce, que ce secret reste entre nous, de peur que le public ne » sache que le roi a dans vous un gouverneur qui ne sait pas » écrire, et dans moi un précepteur qui ne sait pas lire. »

Un événement bien autrement curieux que la disgrâce de Villeroy est, depuis quelques jours, le sujet de tous les entretiens. Jusqu'ici le cardinal Dubois n'avait dirigé les affaires que pour en épargner le fardeau au régent; mais, à dater du 22 août, à neuf heures du soir, il gouverne avec la qualité de *premier ministre*, que personne n'avait obtenue depuis la mort du cardinal Mazarin, comme si l'on eût attendu pour la rétablir qu'il parût un homme plus immoral encore que cet Italien. Les compliments des plus grands seigneurs ne manquèrent pas au fils de l'apothicaire de Brives-la-Gaillarde ; tout le monde lui brûla de l'encens sous le nez. Un seul homme osa joindre un avis à ses félicitations, et ce fut le neveu de son éminence. « La nouvelle dignité dont vous » êtes revêtu, lui écrivait l'abbé Dubois, chanoine de Saint-Honoré, vous oblige à redoubler vos prières à Dieu, pour qu'il » vous fasse la grâce de ne faire servir le pouvoir que le roi vient » de vous confier qu'au bien de l'État et à celui de la religion. — » Mon pauvre neveu! dit le cardinal après avoir lu, il y a long» temps que j'ai prévu que ce ne serait jamais qu'un cerveau » étroit. »

Un des roués de Philippe parla sur un autre ton à ce prince de l'avénement de Dubois au premier ministère. « Votre altesse » royale, lui dit Nocé, peut en faire tout ce qu'elle voudra, mais

» elle n'en fera jamais un honnête homme. — C'est possible, ré-
» pondit le régent, piqué d'une critique aussi libre de son choix ;
» mais, pour essayer de faire un homme prudent de vous, dont je
» n'ai pu faire un homme utile, je vous exile à vingt lieues de
» Versailles et de Paris. » Nocé s'inclina et sortit, en reconnaissant trop tard le grave inconvénient des incontinences de langue.

A peine Dubois eut-il la main au timon des affaires, qu'il songea à remplir la promesse qu'il avait faite à M. de Breteuil, intendant de Limoges, pour le service essentiel qu'il lui avait rendu lorsqu'il s'était agi de faire disparaître les traces du mariage de monseigneur l'archevêque de Cambrai. Le cardinal fit d'abord attacher son protégé au conseil d'État, en attendant qu'il pût trouver un prétexte pour renvoyer un secrétaire d'État et lui donner sa place.

Le jésuite Daubenton, confesseur de Philippe V, n'avait pas laissé échapper l'occasion du traité de paix avec la France, sans en tirer tout le parti que les enfants de Saint-Ignace savent tirer de toutes les circonstances. Un des articles secrets de ce traité, dans la rédaction duquel Dubois avait semé des complaisances pour recueillir des dignités, portait que les jansénistes seraient tout doucement éloignés des emplois en France; que les molinistes y seraient rappelés, et que surtout il serait nommé, aussitôt que cela serait possible, un jésuite à la place de confesseur du roi. L'escapade du vieux Fleury parut à Dubois une occasion favorable pour effectuer cette clause secrète; sous prétexte que les fonctions de précepteur allaient devenir trop importantes pour que Fleury pût en être distrait, on donna la direction de la conscience du jeune monarque au père de Lignières, jésuite par esprit comme par état, et sa compagnie rentra ainsi dans une charge qu'elle ne se consolait pas d'avoir perdue. Mais la cour et la ville murmurèrent de ce choix; on n'a point encore oublié les fureurs du père Le Tellier. Le nouveau confesseur fut accueilli partout avec froideur, quelquefois avec impolitesse. Le cardinal de Noailles lui déclara même en face qu'il lui défendait de confesser sa majesté. « Vous
» voulez des pouvoirs, lui dit brusquement son éminence; eh
» bien! vous n'en aurez pas, et je ne vous dirai point les motifs
» de mon refus... Laissez-moi tranquille; j'ai la fièvre, je suis
» enrhumé. » Comme la mauvaise humeur et le rhume de M. de Paris pouvaient durer longtemps, le jésuite eut recours à l'évêque de Chartres pour être autorisé à entendre la confession du roi, qui fut obligé d'aller la lui dire à Saint-Cyr, et cela très-peu volon-

tiers, parce que le père de Lignières ne lui convenait pas plus qu'au cardinal de Noailles. La semaine dernière, madame de Chelles lui fit ce singulier compliment, en réponse au sien : « Mon père, » puisqu'il fallait qu'un jésuite fût confesseur du roi, j'aime autant que ce soit vous qu'un autre ; mais je ne puis vous dissimuler que je suis fâchée de voir un religieux de votre robe dans » cette place, car vous devez savoir que je n'aime pas la compagnie de Jésus.... En récompense, je la crains.... Vous voyez » que je suis bonne Française. »

Tout principe a sa conséquence, et celle des excès manque rarement d'être funeste. Dubois est attaqué d'une maladie grave, qui l'obligea dernièrement à recourir à la chirurgie. Il manda Boudon, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.

« J'espère au moins, dit-il en le voyant entrer, que vous ne me traiterez pas comme vos gueux de l'Hôtel-Dieu?

— Pourquoi donc, monseigneur?

— Belle demande! Je vous payerai, je crois, un peu mieux.

— Ah! monsieur le cardinal! le payement ne fait rien à l'affaire, et tous ces gens-là sont des éminences pour moi. De quoi s'agit-il?

— De conserver une partie de moi-même, qui, vous en conviendrez, ne sert qu'à augmenter la misère de vos malades de l'hôpital.

— Je suis pourtant convaincu, monseigneur, qu'ils y tiennent tout autant que vous.

— Le mot est drôle.... Mais parlons de ma maladie. »

J'arrive de Reims, où j'ai été témoin de la solennité la plus imposante de la carrière des rois ; le sacre de Louis XV a eu lieu le 25 octobre.

Le roi fit son entrée à Reims le 16, accompagné des princes du sang, de M. le duc de Charost, son gouverneur, et des principaux seigneurs de la cour. Sa majesté descendit de carrosse sur le parvis de l'église métropolitaine ; l'archevêque l'y attendait à la tête de son chapitre et entouré de dix évêques. Louis XV fut reçu sous le dais, puis conduit au chœur, où il fit sa prière, après laquelle sa majesté se rendit à l'hôtel qu'on avait préparé pour la recevoir. Le 25, dès la pointe du jour, toutes les cloches de la ville annoncèrent l'auguste cérémonie qui se préparait ; on vit accourir de toutes parts les habitants des campagnes, revêtus de

leurs plus beaux habits ; tous voulaient voir leur jeune roi ; mais les rues et les maisons étaient envahies par la foule des courtisans, des soldats et des valets. A peine les habitants avaient-ils obtenu la permission de rester chez eux, et beaucoup de Rémois vendirent chèrement à des étrangers le droit d'habiter leur toit et de se coucher dans leur lit.

Il est au sacre des rois quelques usages qu'on voudrait n'y plus voir dans un siècle éclairé, parce qu'ils ne se justifient ni par la raison, ni par la dignité, ni par l'allégorie. Je ne comprends pas bien, par exemple, quel sens on attache à la course de l'archevêque consécrateur de l'église au palais du roi ; si ce prince doit recevoir la couronne et le sceptre dans le temple du Seigneur par les mains de son ministre, c'est un sacrifice trop grand fait à la puissance terrestre, que la démarche de ce même ministre vers le monarque à sacrer... Celui-ci, au contraire, semblerait devoir se jeter spontanément dans le sein de Dieu pour lui demander le pouvoir. Si l'on examine ensuite le vide de grandeur qu'offrent ce clergé frappant à la porte de l'appartement royal, ce grand chambellan qui demande *qui est là?* ce roi qui est censé dormir encore, on ne voit dans tout cela que des détails indignes d'une solennité où tout devrait être noble et grand. Il est rare aussi que ces oiseaux auxquels on donne, à certain passage du rituel, la volée dans l'église, et qu'on voit se jucher sur la tête des dames, ou s'accrocher à la perruque des magistrats, n'excitent pas quelques traits d'hilarité aussi peu compatibles avec la circonstance qu'avec la sainteté du lieu. Je cherche vainement l'allégorie qu'on peut se proposer en cela : le sacre du roi le plus vertueux, le plus disposé à faire le bonheur de ses sujets, ne saurait être cependant considéré comme un signal d'affranchissement ; et le début du règne le plus paternel d'un prince que les peuples appellent leur maître serait mieux exprimé, quoi qu'on dise, par la mise en cage des oiseaux. Revenons au sacre spécial de Louis XV, en éloignant de mon récit les rites qui ne feraient que l'encombrer, comme ils encombrent le cérémonial.

L'église était tendue, dans toute sa hauteur, de velours cramoisi parsemé de fleurs de lis d'or. Cette riche tenture, cette harmonie, qui, de la tribune où j'étais placée, me semblait lointaine et mystérieuse ; ces mille lumières semées comme autant d'étoiles scintillantes dans l'espace assombri par les vitraux coloriés ; tout portait l'esprit à une religieuse méditation. Peu à peu,

mes sens s'assoupirent dans une douce rêverie; son voile léger, en couvrant mes yeux, déguisa les objets qui m'environnaient; je me crus, tour à tour, au sacre de plusieurs rois... Je revis, à travers ce prisme fantastique, Jeanne d'Arc, le casque en tête, la bannière à la main, le sein armé de fer, conduisant au pied de l'autel Charles VII, dont elle avait reconquis les États. Il m'apparut ensuite ce François Ier, qui fut assez grand pour sentir qu'un prince couronné peut recevoir un complément d'illustration des mains d'un simple chevalier, quand ce chevalier est l'homme le plus brave de la terre... Je croyais le voir auprès de son maître, ce preux Bayard, dont l'épée était si forte, et l'âme si pieuse.... Il me semblait que là, sous un arceau gothique, son regard étincelait, à moitié caché par la visière dorée. Enfin, je retrouvai, dans ma rêverie historique, le roi qui fut de ses sujets le vainqueur et le père... L'illusion me rendait son mâle visage, où voltigeait toujours le sourire; je voyais sa courte chevelure, sa fraise, sa blanche écharpe, son vaste haut-de-chausses... Près de lui étaient Sully, qui servit son maître et ne le flatta point; d'Épernon, dont l'âme parut soumise, et qui médita la trahison, peut-être l'assassinat; Mayenne, qui ne se consola jamais d'avoir fait la guerre au grand Henri; Bassompierre, qui combattit, but et aima sans mesure; Lanoue, dont le cœur ne cessa point d'être protestant, mais dont le bras, dit de fer, en servant le catholique Louis XIII, prouva que la soumission peut être aussi une grande vertu... J'en étais là, quand la voix d'une de mes voisines me fit faire un brusque retour vers le règne de Louis XV.

En ce moment, l'archevêque de Reims, assis sur sa chaise épiscopale, avait devant lui le roi de France à genoux. Dans cette position, sa majesté reçut les sept onctions sur le sommet de la tête, sur la poitrine, entre les deux épaules, sur l'épaule droite, sur la gauche, à la jointure du bras droit et à celle du bras gauche. Après cette partie de la cérémonie, l'archevêque consécrateur, assisté des évêques de Laon et de Beauvais, referma les ouvertures pratiquées à la camisole et à la chemise du roi pour lui donner les onctions. Sa majesté, s'étant ensuite levée, reçut de M. le prince de Turenne, grand chambellan, la tunique, la dalmatique, et le manteau royal de velours violet, brodé de fleurs de lis d'or, avec fourrure et bordure d'hermine. Dès que le roi fut habillé, l'archevêque lui donna les huitième et neuvième onctions sur les paumes des mains; puis ce prélat remit à sa majesté les

gants bénis, après lui avoir passé l'anneau royal au quatrième doigt de la main gauche.

Ici Louis XV s'avança jusqu'au pied de l'autel, où l'attendait l'archevêque officiant, qui lui remit le sceptre dans la main droite, et la main de justice dans la gauche... Il est donc consacré par les lois divines qu'un prêtre doit remettre aux rois les marques du pouvoir; sans doute le prélat n'est, dans cette noble mission, qu'un ministre du ciel, mais c'est en puissance de la terre qu'il s'en prévaut.

L'instant du couronnement étant venu, le chancelier de France appela les pairs selon leur rang; alors s'avancèrent les ducs d'Orléans, de Chartres, de Bourbon, les comtes de Charolais, de Clermont, et le prince de Conti, qui, selon l'usage, représentaient les grands feudataires de l'ancienne monarchie; les ducs de Bourgogne, de Normandie, d'Aquitaine, et les comtes de Toulouse, de Flandre et de Champagne. On vit aussi s'avancer le maréchal de Villars, tenant lieu du connétable de France, et le prince de Rohan, qui remplaçait le grand maître. Tous ces pairs laïques s'étant groupés autour du monarque, l'archevêque prit sur l'autel la grande couronne de Charlemagne, qu'il posa sur la tête de Louis XV, tandis que les pairs laïques et ecclésiastiques y portaient la main, comme pour soutenir cet insigne de la royauté. Un évêque récitait à haute voix les oraisons du couronnement. Lorsqu'il fut terminé, l'archevêque duc de Reims conduisit le roi sur son trône, récita les prières de l'intronisation, et, après avoir quitté sa mitre, fit un profond salut à sa majesté en disant: *Vivat rex in æternum.*

Le sacre de Louis XV offrit un épisode qui n'était prévu ni par le rituel, ni par le programme des cérémonies du jour. On sait que la sainte ampoule est conservée à l'abbaye de Saint-Remi de Reims, et qu'au moment où elle est transportée processionnellement à la cathédrale pour servir aux onctions dont j'ai parlé, quatre gentilshommes, désignés sous le nom d'*otages*, restent à Saint-Remi jusqu'à ce que la précieuse fiole y ait été rapportée. Ajoutons cependant que les moines sont trop polis pour donner des gardes aux otages; ils sont là sur parole, comme de loyaux chevaliers. Or, les quatre courtisans envoyés cette fois au couvent en qualité d'otages de la sainte ampoule, ont sans façon rompu leur ban, et sont venus se mêler aux curieux dans l'église métropolitaine; ce qui pourtant n'a pas empêché que la bouteille sa-

crée n'ait été rendue à ses légitimes conservateurs. Le clergé métropolitain de Reims est incapable d'abuser d'un tel dépôt, et, disons-le, la précaution de messieurs de Saint-Remi est tant soit peu injurieuse.

Anne de La Trémouille, princesse des Ursins, cette autre Maintenon, qui gouverna longtemps l'Espagne pour prix de quelques complaisances galantes, mourut à Rome le 5 du présent mois de décembre. Elle était née en 1637; ainsi cette courtisane de haut parage était déjà parvenue à sa soixante-quatrième année, lorsqu'en 1701 elle échangeait ses bonnes grâces contre la puissance à peu près souveraine que lui abandonnait Philippe V, qui n'avait alors que dix-sept ans. On croira sans doute difficilement qu'en 1706, époque à laquelle je vis à Versailles madame des Ursins septuagénaire, l'observateur le plus exercé ne lui aurait pas donné plus de trente-six ans, tant sa taille était droite, fine, souple, élancée; tant sa gorge paraissait blanche et ferme; tant son teint était encore animé et son œil étincelant. Si, du reste, on admet qu'en amour l'expérience puisse compter pour une qualité, on concevra que sa majesté catholique ait demandé des faveurs à cette femme étonnante, au lieu de compter ses années [1].

Après avoir mentionné ici la mort d'une femme essentiellement galante, je puis, sans transition, parler de celle du marquis de La Fare, qui termina cette année une longue carrière aussi licencieuse que spirituelle. Mais ce capitaine des gardes du régent n'avait pas, comme la princesse des Ursins, conservé cette longévité de tempérament qui rarement est le partage des hommes. Quand on annonça sa fin à madame de Parabère, dans son exil *du Blanc*, elle dit : « La Fare a bien pu se faire enterrer » récemment, mais il y a vingt ans qu'il est mort. »

---

## CHAPITRE IX.

### 1723

JUSQU'AU 22 FÉVRIER.

Coupe-gorge entretenus par privilége de grandeur. — Aigle à deux têtes vivant. — Majorité de Louis XV. — Premier entretien de ce prince devenu maître absolu.

[1] On peut citer, en parlant de madame des Ursins, deux singularités : le nom primitif de sa famille était *Rossini*, et le prénom de plusieurs membres de cette famille, *Napoléon*.

— Lit de justice. — Dubois confirmé premier ministre. — Le régent fait rendre compte de son administration. — Coup d'œil sur l'éducation de Louis XV.

Le commencement de cette année fut marqué par une discussion entre M. le duc de Tresmes, gouverneur de Paris, et M. de Machault, lieutenant de police, dans laquelle on a vu la morale aux prises avec la faveur ; il est presque superflu d'ajouter que la dernière a triomphé. Les jeux publics de hasard ont été dès longtemps défendus ; mais il entre dans les prérogatives du gouverneur d'autoriser un de ces coupe-gorge, moyennant une forte redevance : il faut bien que les priviléges de la grandeur soient respectés. M. de Machault, à qui l'on rendait compte chaque jour de nouvelles catastrophes arrivées dans ce repaire, déclara au régent, vers la fin de l'année dernière, qu'il était impossible de maintenir ouverte une maison où des fripons galonnés, brodés, et même décorés de différents ordres, attiraient de jeunes bourgeois pour les dépouiller de l'argent volé à leurs parents ou à leurs patrons. Le lieutenant de police ajouta qu'il se passait peu de soirées où le tapis vert protégé par M. de Tresmes ne fût pas teint du sang de quelque victime de la friponnerie, de la passion ou du désespoir. En un mot, dit le magistrat en terminant sa remontrance, « ce » lieu est un véritable séminaire de la Grève, et certes il doit » répugner à un pair du royaume d'en tirer un lucre ; car si, » comme le disait Vespasien, l'or n'a pas d'odeur, il me semble » qu'on doit voir sur celui-ci l'empreinte de sa vile origine. » Malgré cette éloquente péroraison, Philippe n'ordonna point la fermeture immédiate du tripot ; il demanda quelque temps pour y réfléchir, racheta de M. de Tresmes, par une pension de deux mille livres, le droit attaché au gouvernement de Paris, et, la maison de jeu ayant été close, on cessa de se ruiner et de s'égorger sous la protection d'un haut fonctionnaire, commis à la conservation de l'ordre public.

Les honnêtes gens applaudissaient à cette mesure ; mais tout n'était pas fini. M. le gouverneur de Paris, ayant appris que la dévote princesse de Carignan tenait un tripot dans son hôtel même, rouvrit immédiatement le sien. M. de Machault, soutenu cette fois par le régent, fit signifier à M. de Tresmes qu'il eût à fermer de nouveau ce jeu, déclarant que le privilége invoqué par le duc n'était consacré par aucune ordonnance, et que sa seigneurie

serait condamnée si la question était portée au parlement. L'affaire fut en effet évoquée devant cette compagnie ; mais M. le lieutenant de police, n'étant ni pair, ni premier gentilhomme de la chambre, ni cordon bleu, eut tort, parce que M. le duc est tout cela. Le gouverneur de Paris conserve boutique ouverte de vices et de brigandage, ce qui ne l'empêche pas de garder la pension de deux mille livres.... Oh ! c'est une belle chose que le crédit !

On a vu dernièrement à Paris un animal que l'on croyait fabuleux ; c'est cet aigle à deux têtes que les Romains avaient adopté pour signe martial, et que les empereurs d'Allemagne admirent depuis dans leurs armoiries. Cet oiseau est de la grosseur d'un coq d'Inde, et de la couleur d'un aigle ordinaire. De sa poitrine s'élancent deux cous assez minces, de la longueur de sept à huit pouces, lesquels se terminent par des têtes offrant cette singularité que le bec de la tête droite est plus fort, plus aigu que celui de la tête gauche. Quand on donne à manger à l'animal, l'une des têtes semble faire le guet pour la conservation de la proie qu'il dévore de l'autre : ces deux fonctions sont exercées alternativement par les deux chefs ; on a même remarqué que l'alternative est d'une régularité qui ne se dément jamais, et l'on n'a pas vu une seule fois, dans l'espace d'un mois, que la même tête ait mangé ou surveillé deux fois de suite. « L'allégorie de l'aigle impériale s'interprète plus largement, disait à cet égard un homme d'esprit ; la puissance dont elle est l'emblème dévore à la fois de tous côtés. »

Le 16 février, Louis XV était à peine éveillé que M. le duc d'Orléans entra dans sa chambre, tira ses rideaux, mit un genou en terre, et lui fit son respectueux compliment, en lui déclarant « qu'il n'était plus qu'un sujet soumis aux ordres de sa majesté. » Le roi entrait dans sa quatorzième année ; l'horloge du château venait de sonner l'heure de sa majorité. Le jeune souverain répondit avec affabilité à son parent. « Je vous remercie, mon cousin, lui dit-il, des soins que vous avez donnés à mon royaume pendant plus de sept années, et je suis bien aise de prévenir, à cet égard, ce que vous dira mon chancelier dans le lit de justice que je tiendrai.

— Sire, répliqua le prince, je sais tout ce qui a manqué à mon administration pour que j'aie mérité ce compliment.... Mais la perfection n'est pas habitante de la terre, et, dans les affaires, agir

pour le mieux c'est faire le moins mal possible. Quels ordres votre majesté a-t-elle à me donner ?

— Mais, mon cousin, je ne sais.

— Par exemple, relativement aux personnes exilées?

— Mon cousin, je n'ai exilé personne.

— Je le sais, sire, et je désire que votre majesté ne croie jamais à la nécessité de le faire.

— Ah ! puisque me voilà tout à fait le maître, je veux que l'on ôte de ma chambre le lit de mon gouverneur.

— Votre majesté sera obéie.

— Cependant, ajouta Louis XV, je trouve bon que le duc de Charost ou mon sous-gouverneur couche encore près de moi pendant trois ans, mais sous un pavillon que l'on enlèvera le matin. Vous concevez, monsieur le duc, qu'il est important que je ne passe plus, aux yeux de ma cour, pour un enfant qui a peur la nuit.

— Votre majesté, dit en riant le duc d'Orléans, ne m'a pas encore parlé ce matin de l'*homme au masque de fer*, dont elle me demandait le nom hier à son coucher. Alors encore, j'aurais manqué à mon devoir en révélant ce secret, puisque votre majesté n'en devait être instruite qu'à sa majorité.... Me voilà prêt maintenant à répondre aux questions qu'elle daignera me faire sur ce captif mystérieux.

— Parlez donc, mon cousin; racontez-moi les aventures du *masque de fer*.... Je vous écoute.

— Je vais obéir.... Et Philippe raconta.

— Eh bien ! dit Louis XV après avoir entendu ce récit jusqu'au bout, s'il vivait encore, je vous prierais à l'instant de courir lui rendre la liberté.... Je suis fâché que le roi mon bisaïeul ne l'ait pas fait. »

Le 20 février, le roi se rendit aux Tuileries, où le surlendemain il tint le lit de justice dans lequel sa majorité fut proclamée en présence des pairs, du parlement, des chevaliers de l'ordre et du conseil d'État. La séance fut ouverte par un discours du chancelier annonçant que, selon les lois de la monarchie, le roi prenait, à dater de ce jour, le gouvernement direct de ses États. Sa grandeur remercia ensuite, au nom de sa majesté, M. le duc d'Orléans des services qu'il lui avait rendus pendant sa minorité, pria ce prince de les lui continuer, et de l'aider de ses conseils dans l'administration du royaume. Louis XV confirma ensuite le choix fait par le régent de M. le cardinal Dubois pour la charge de

premier ministre. Philippe fit rendre compte, dans la même séance, de son administration durant les sept années et demie de la régence. M. d'Armenonville, chargé de cette tâche délicate, s'en tira en homme habile; avouant avec une sorte de franchise les erreurs financières qui ont découlé du système de Law et les malheurs qu'ils ont amenés, il prouva néanmoins que les finances étaient dans un état beaucoup plus florissant qu'à la mort de Louis XIV. Le contrôleur général fit voir d'ailleurs la France sur un pied glorieux, dans ses relations et ses alliances avec l'Europe. Enfin ce ministre montra l'Église française pacifiée, et les ressentiments religieux à peu près éteints. Sans doute, en examinant de bien près ces divers points, on aurait pu trouver beaucoup de choses à contredire dans le rapport de M. d'Armenonville; mais les affaires de l'État sont, aux yeux des masses gouvernées, comme ces tableaux qui, pour offrir un point de vue satisfaisant, doivent être regardés d'un peu loin.

Terminons ici nos observations sur la régence par un rapide examen des soins donnés à l'éducation de Louis XV. Rien de ce qui peut contribuer à former un grand roi ne fit partie de l'instruction de ce prince, que la nature avait doué cependant d'une facilité de conception qu'il ne fallait qu'exciter en la dirigeant bien; mais la première de ces conditions ne fut remplie qu'en faveur d'une foule d'éléments, ou secondaires, ou complétement inutiles. On éleva Louis XV de manière à en faire le roi de sa cour et de ses ministres plus que celui de la France. Villeroy ne savait rien que se faire valoir, que relever l'éclat de ce qui brille, et vanter cette chimère d'avantage qu'on appelle une grande naissance. Ce seigneur, si fier et si nul, n'était bon qu'à mettre dans la tête du prince des idées de vanité. Fleury, trop peu instruit pour apprendre à Louis XV ces grandes choses que Fénélon apprit au duc de Bourgogne, les lui faisait entrevoir par des professeurs à gages qui, occupés uniquement de se faire une position, rendaient leur régime d'autant plus *bénin*, qu'ils espéraient en tirer un plus grand parti en flattant la paresse de leur royal disciple. C'est ainsi qu'ils lui montrèrent, au moyen de ce système à l'eau rose, un peu d'histoire faite exprès pour lui; quelques notions de géographie, tendant surtout à lui prouver qu'il était le monarque le plus puissant de la terre; de faciles éléments de physique générale, afin qu'il eût une faible teinture du rôle que jouent dans l'univers la

portion de globe qu'il gouverne, et les vingt-cinq millions d'âmes qui lui obéissent.

Pendant que ces professeurs complaisants se ménageaient, à l'aide d'une tâche si facile, des places d'académiciens et des pensions, l'ancien évêque de Fréjus éloignait soigneusement de Louis XV ces grandes catastrophes historiques qu'il serait si important de mettre, comme leçons, sous les yeux des princes destinés au trône; il ne lui avait pas même laissé entrevoir les auteurs qui ont traité des hauts intérêts de la politique, de la diplomatie, du commerce, des finances, des arts. En récompense, au jour de sa majorité, le roi est déjà fort avancé dans la connaissance de sa généalogie; il connaît mieux que certains évêques la coutume de Paris sur les offices divins, et ce prince en remontrerait à son grand chambellan sur la science de l'étiquette. Enfin Villeroy, Fleury et les instituteurs parasites se sont parfaitement entendus pour faire de notre maître un monarque vain, faible, complaisant, accessible aux grands, réservé et défiant avec le peuple, petit dans les exercices de la religion, et, par-dessus tout, un monarque chasseur, parce qu'avec le secours de cette passion, les ministres ne laisseront à sa majesté de son pouvoir que ce qu'ils voudront qu'il en ait.

FIN DE LA RÉGENCE.

# MAJORITÉ.

## CHAPITRE X.

### Suite de 1723.

Le roi réintègre les princes légitimés dans leurs honneurs. — Le salut du bonnet. — Subtilités de Breteuil pour enlever les preuves du mariage de Dubois. — Breteuil est fait ministre pour cela. — Mort du cardinal Dubois. — Détails curieux sur la fin de ce cardinal. — Énumération de ses richesses. — Le frère et le neveu de Dubois. — Nouvel échantillon de la reconnaissance des grands. — Le duc d'Orléans est premier ministre. — Il ne signe pas les ordonnances relatives aux finances. — Nouvelle organisation de la compagnie des Indes. — Le curé Meslier et ses *Confessions*. — Les fermes sont données à bail. — Mort de *Madame*, duchesse douairière d'Orléans. — Philippe d'Orléans est frappé d'apoplexie. — Détails sur ses derniers instants. — Poncet de La Rivière. — Oraison funèbre du régent. — Comment *M. le Duc* est nommé premier ministre. — *Inès de Castro*, de La Motte.

Le roi a déjà fait acte de souveraineté à la manière de Louis XIV, en faveur des princes légitimés; il leur a rendu, sauf le droit de succéder à la couronne, tous les honneurs et prérogatives dont ils jouissaient sous le règne précédent. Louis XV, tout jeune qu'il est, se pénètre déjà de cet esprit de la souveraine puissance, qui prétend que personne dans l'Etat ne puisse donner tort à celui qui gouverne ou a gouverné. C'est là l'essence de la royauté. Cette affaire est une des premières qu'on ait discutées dans le conseil de sa majesté, aussitôt que sa forme stable a été arrêtée; la déclaration est du 26 avril. Elle porte que les légitimés prendront place au parlement immédiatement au-dessous des princes légitimes; qu'ils y auront, comme eux, voix délibérative avant les ducs et pairs; mais qu'ils ne pourront traverser le parquet ni faire marcher devant eux plusieurs huissiers; ce qui ne les empêchera pas cependant de recevoir le *salut du bonnet*. Expliquons ce que c'est que ce privilége. Lorsque, dans une délibération, le premier président adresse la parole aux princes légitimes, il ôte son bonnet, et leur dit : « Monsieur, votre avis. » La même chose aura lieu pour les princes légitimés, avec cette distinction que le premier

président dira : « Monsieur le duc du Maine, ou M. le comte de » Toulouse, votre avis. » Sentez-vous la différence? Ce nom mis après monsieur, comme cela vous fait descendre un homme dans l'opinion des assistants !

Du reste, dans les festins ou dans les cérémonies publiques, les légitimés ne devront pas tenir tout à fait le même rang que les légitimes : il est probable qu'un règlement supplémentaire établira cette partie du cérémonial par pieds, pouces et lignes ; c'est d'une importance trop majeure pour qu'on néglige d'être précis à cet égard. En attendant, il est décidé que le prince de Dombes et le comte d'Eu jouiront pendant leur vie des honneurs autrefois accordés à MM. de Vendôme, mais qu'ils s'éteindront avec eux.

Cette déclaration, où tant de restrictions sont mêlées aux honneurs rendus à MM. du Maine et de Toulouse, ne les a point satisfaits; dès que l'affaire a été décidée, le premier est parti pour Sceaux, le second est allé s'enfermer à Rambouillet.

Enfin, le cardinal Dubois s'est acquitté envers le marquis de Breteuil; il a pu trouver l'occasion de pousser doucement M. Leblanc hors du ministère de la guerre, et l'ancien intendant de Limoges a été mis en possession de ce département. Le public est outré du renvoi d'un homme actif, exercé aux affaires, aimé des troupes, et rempli de talent et d'honneur; surtout quand il est reconnu que M. de Breteuil n'a jamais vu d'autres troupes qu'un régiment qui passait sous ses fenêtres, quand il habitait la capitale du Limousin.

Voici les détails que le nouveau secrétaire d'État a révélés lui-même sur la cause qui lui a mérité la reconnaissance du premier ministre. Dès que Breteuil fut informé de l'importance que Dubois attachait à l'enlèvement des papiers constatant son mariage, cet ami serviable se mit en tournée dans le ressort de son intendance, suivi seulement de deux valets. Un soir, bien tard, notre voyageur arrive à la porte du curé qui a marié jadis monseigneur l'archevêque de Cambrai; il frappe au presbytère, et demande l'hospitalité. Au nom de M. l'intendant, pasteur, nièce, servante, jardinier, tout s'empresse. Les canettes ne sont pas assez vastes pour épancher le meilleur vin des messes; il n'y a pas assez de couteaux à la cuisine pour égorger les gras chapons que mademoiselle la nièce, ou soi-disant telle, sait fort bien distinguer des poulardes, indépendamment même de leur embonpoint. Le souper

fut excellent; Breteuil y fit honneur; mais ce qui surtout charmait M. le curé, c'était la familiarité tout affable avec laquelle M. l'intendant daignait le traiter, et la grâce empressée qu'il mettait à lui verser son propre vin. Avant que l'honnête ecclésiastique fût tout à fait gris, Breteuil lui dit que l'objet spécial de sa tournée était de vérifier par lui-même comment les registres des paroisses étaient tenus dans la province, et qu'il ne doutait pas que lui, curé rempli d'intelligence autant que de piété, ne les tînt mieux que tous ses confrères. Le prêtre campagnard répondit que M. l'intendant était bien bon d'avoir une idée aussi avantageuse de lui, mais qu'en ce point, au moins, elle était fondée; et, pour preuve, tirant les registres d'une armoire, il les mit sur la table devant le marquis. Celui-ci eut l'air de les parcourir négligemment, chercha l'année intéressante, la trouva, reconnut l'acte dangereux, fit une petite corne au bas de la page, et, posant avec indifférence le livre sur une chaise, s'écria : « C'est à merveille! curé... Buvons. » La nièce était allée disposer le lit de M. l'intendant; les valets s'étaient retirés discrètement au dessert; on but souvent, et le curé but sans mesure. Il jasa beaucoup, rit plus que les canons ne le permettent, jura même deux ou trois fois; puis, nonobstant le respect dû à M. l'intendant, il s'endormit. Breteuil s'empare alors vivement du registre, retrouve l'endroit marqué, et enlève le feuillet accusateur. « Curé, dit-il ensuite en frappant sur l'épaule » de son hôte, il se fait tard, il faut que je reparte de bonne » heure; allons nous coucher. » Le lendemain, Breteuil glissa quelques louis dans la main de la servante du presbytère, baisa au front mademoiselle la nièce, qui trouva peut-être que, pour un homme de cour, M. l'intendant était bien modeste, et bientôt il perdit de vue la maison curiale et le coq-girouette du clocher de l'église. Il est probable que, malgré sa grande exactitude, le curé ne se sera pas aperçu de la soustraction du feuillet.

Mais ce n'était pas tout; on n'avait négligé aucune formalité légale lors du mariage de Dubois; il existait certain contrat chez un notaire de campage. Or, on n'escamote pas la minute d'un acte comme un feuillet de registre; l'intendant ne pouvait d'ailleurs faire aucune recherche motivée dans l'étude du garde-note. Il fallait agir par séduction; la chose, heureusement, paraissait praticable : les consciences limousines ne sont pas invulnérables comme le corps d'Achille. Le tabellion qui avait passé le contrat était mort depuis longtemps; Breteuil fit venir son successeur, et, s'étant ex-

pliqué sur ce qu'il attendait de sa condescendance, il lui laissa l'option entre une bourse très-ronde et un cachot très-noir. L'homme aux contrats répondit qu'il n'aimait pas moins l'argent que le grand jour ; il livra la minute, reçut les espèces, fit rebâtir sa maison, et ne se repentit nullement du marché. Breteuil y trouva bien mieux son compte encore : le notaire n'avait gagné qu'une maison ; le marquis eut un ministère, avec lequel il gagnera des châteaux.

Les hommes les plus habiles, les plus heureux dans les efforts qu'ils font pour se procurer des biens et des honneurs, sont impuissants contre le destin qui peut les leur enlever en un instant avec la vie. Dubois, archevêque, cardinal, premier ministre ; Dubois, jouissant d'un revenu de deux millions, n'a pu reculer d'une seconde le terme de ses prospérités. Il est mort à Versailles, des suites d'une maladie honteuse.

Le cardinal avait fait transporter la cour de Versailles à Meudon, sous prétexte de procurer au roi le plaisir d'un nouveau séjour, mais réellement dans le but de se trouver plus à portée des secours que sa situation exigeait, quand il était forcé de rester auprès de sa majesté, ou d'abréger de moitié les souffrances aiguës que la voiture lui causait, lorsqu'il allait travailler avec le roi. Son éminence, qui jamais, en dépit de la mitre et de la pourpre, n'avait déguisé ses débauches effrénées, se faisait traiter fort secrètement de la maladie qu'elles avaient causée, non qu'il eût honte du principe ou de la conséquence, mais parce qu'un homme environné d'une haute faveur ne doit point s'avouer malade. D'après ce système, Dubois voulut, à la fin de juillet, assister à une revue que Louis XV passait de sa maison, afin de recevoir les honneurs qu'on rend au premier ministre, honneurs peu différents de ceux rendus au roi lui-même. Le cardinal monta donc à cheval un quart d'heure avant l'arrivée de sa majesté, et passa devant la troupe. Les drapeaux s'inclinèrent à son approche, les officiers le saluèrent de l'épée, les tambours battirent, les trompettes sonnèrent.... Son éminence paya cher cette satisfaction, cet éclair rapide d'une gloire enivrante. Le mouvement du cheval fit crever un abcès que Dubois avait à la vessie ; il dut passer du théâtre de son triomphe dans un lit de douleur. Les médecins déclarèrent, le surlendemain, que la gangrène était survenue ; trois jours après, elle avait fait des progrès rapides, qui se manifestèrent au dehors......

Une opération majeure, une amputation que je ne puis désigner avec précision, devint indispensable. Lapeyronie, opérateur célèbre, se chargea d'annoncer au cardinal que, s'il ne se soumettait à son scalpel, c'en était fait de lui. A cette nouvelle, son éminence entra dans une fureur horrible, qui s'exhala en un déluge de vociférations contre les médecins ; ceux présents au lit du malade furent salués de la plus riche salve de jurements que jamais membres de la faculté aient entendue, avec accompagnement de grimaces et de grincements de dents dignes d'inspirer un peintre chargé de peindre les damnés.

Cependant on décida Dubois à se faire transporter de Meudon à Versailles ; dès qu'il y fut arrivé, les médecins revinrent sur la nécessité de procéder immédiatement à *la soustraction totale...*

« Totale ! coquins que vous êtes..... Vous ne sentez donc pas la force de ce mot ? s'écria-t-il.

— Pardon, monseigneur, répondit Lapeyronie ; mais ne vaut-il pas mieux sacrifier la partie que de perdre le tout ?

— Sans doute, bouchers infâmes ; et si vous ne me demandiez qu'un bras ou même une jambe, je me résignerais ; mais... ce qu'il faut vous livrer...

— Est devenu tout à fait superflu à votre éminence.

— Ah ! sac... bourreau, dit le cardinal d'une voix qui fit vibrer les vitres... ; tu viens me débiter des quolibets du théâtre de la foire ; sors d'ici, double traître, pendard, scélérat, gibier de Montfaucon ; et le prince de l'Eglise, faute de mieux, jeta son bonnet à la tête de Lapeyronie.

— Tout cela, monseigneur, ne fait qu'empirer votre situation, répondit le docteur en jetant doucement sur le lit le projectile peu offensif que l'irascible malade venait de lui envoyer.

— Allons, Dubois, il faut être raisonnable, dit Philippe qui se trouvait là... Que diable ! puisqu'il y a nécessité absolue, et que d'ailleurs l'inutilité ultérieure est constatée....

— Votra altesse royale en parle à son aise, répliqua l'archevêque de Cambrai en se faisant un violent effort pour ne pas blasphémer.... ; mais si l'on vous proposait de faire un eunuque noir du premier prince du sang, vous tiendriez un autre langage.

— Ce n'est pas moi qui suis affligé d'un ulcère à la vessie.

— Je le sais ; votre altesse royale a toujours été plus heureuse que moi aux jeux de hasard, quoiqu'elle ait rarement choisi les joueurs..... Il y a une providence particulière pour les princes....

— Qui m'a déjà fait perdre un œil... Mais revenons ; il faut que tu te décides... Je le veux...

— C'est cela, votre altesse m'ordonne de me réduire au néant, comme elle m'ordonnait naguère de faire un rapport au conseil... Mais je dois jusqu'à la fin lui obéir...; je me sacrifie.

— Après tout, Dubois, je ne prétends pas que tu te fasses opérer par obéissance..., et si tu tiens aux superfluités...

— Non, non, me voilà décidé... Prépare-toi, bourreau que l'enfer confonde, dit le cardinal en lançant un regard foudroyant sur l'opérateur.

— Je suis prêt, répondit Lapeyronie ; mais je dois inviter votre éminence à se faire administrer les sacrements avant l'opération.

— Ah ! voilà ce que j'avais prévu, cannibale affublé d'une robe, membre de la faculté que le diable préside ; il te tarde de boire mon sang, de déchiqueter mon cadavre...

— Je me retire, dit l'opérateur impatienté...

— Non, demeure, reprit Dubois d'un ton plus calme, je vais te livrer ta proie...; » et il fit appeler un récollet de Versailles pour se confesser.

Le cardinal ne resta pas avec ce religieux plus d'un demi-quart d'heure, et ce bref entretien fut le seul acte de pénitence qu'il fit. D'après ce que les médecins lui avaient dit de l'extrême danger de l'opération, le confesseur conseilla à son pénitent de recevoir sur-le-champ le viatique.

« Le viatique ! s'écria le malade, c'est promptement dit ; mais il y a un grand cérémonial pour les cardinaux, que vous ne connaissez pas, vous autres gueusaille, ecclésiastique de Versailles.... Qu'on aille à Paris le savoir de Bissy.

— Le danger est pressant, dirent les médecins d'une voix unanime...; il faut opérer à l'instant.

— Opérez donc, tigres carnassiers, vociféra le ministre en se découvrant lui-même jusqu'aux pieds. »

Lapeyronie, malgré le roulement d'invectives et de blasphèmes que Dubois fit entendre pendant l'opération, la consomma avec autant d'adresse que de célérité. Mais, outre que d'avance le malade était condamné, les transports de fureur auxquels il se livrait rendaient son salut impossible. Il acheva de consumer ce qui lui restait de forces en imprécations contre le ciel, contre toute la nature, contre lui-même, et bientôt les premières convulsions de la mort

se joignirent à celles de sa colère et de son désespoir. Ce fut seulement alors, c'est-à-dire quand les facultés presque éteintes de ce prince de l'Église ne lui permirent plus de blasphémer, qu'on lui donna l'extrême-onction, qui lui tint lieu de viatique.

Le prêtre, dans la précipitation avec laquelle il fallut administrer ce dernier sacrement, déposa les saintes huiles auprès du hideux produit de l'opération, qui était encore sur la table, et dont l'honnête ecclésiastique n'avait pu reconnaître ni la nature, ni la forme. Pendant les dernières lueurs de sa connaissance, Dubois voulut voir ce que l'art venait de soustraire de son corps. Je passe sous silence la harangue étrangement pathétique que son éminence adressa à cette cause première de tous ses maux; et je n'essayerai point de dépeindre les contorsions, la décomposition de physionomie qui servit de pantomime à ce discours.

Enfin, le 10 août, mourut, à l'âge de soixante-six ans, le cardinal Dubois, archevêque de Cambrai, titulaire des abbayes de Nogent-sous-Coucl, Saint-Just, Hérivaux, Bourgueil, Berg-Saint-Vinox, Saint-Bertin et Cercamp; premier ministre du royaume de France, surintendant de postes, et, de plus, membre de l'Académie française; ce que j'avais négligé de dire, parce que Dubois étant un des hommes les plus riches et les plus puissants de la France, il était entendu qu'il devait être académicien.

Le corps de ce phénomène de fortune fut transporté de Versailles dans l'église du chapitre de Saint-Honoré à Paris, où l'abbé Dubois, neveu du défunt, était chanoine. On l'enterra dans la première chapelle à droite en entrant; on doit lui élever un beau mausolée. L'assemblée du clergé, ouverte au mois de janvier, et dont le cardinal était président, fit célébrer pour lui un service solennel. Il y en eut un autre dans l'église métropolitaine, auquel les cours supérieures assistèrent. Mais tous les casuistes déclarèrent unanimement l'oraison funèbre impossible.

Les richesses que laisse Dubois sont immenses; essayons d'en découvrir les sources. La place de premier ministre lui valait cent cinquante mille livres, la surintendance des postes cent mille livres; l'archevêché de Cambrai donnait à peu près autant, et les sept abbayes dont il était pourvu rapportaient davantage. Indépendamment de ces divers revenus, le cardinal recevait de l'Angleterre quarante mille livres sterling par an, somme équivalant à un million de notre monnaie. Cette énorme allocation, que Dubois ne

cachait point, prouvait, avec une évidence irrécusable, que ce ministre avait fait plier la politique du cabinet de Versailles à celle de la cour de Saint-James. La vaisselle d'argent ou de vermeil qu'on trouva chez le premier ministre; ses meubles, d'une recherche extrême; ses bijoux, ses pierreries, ses équipages somptueux, ne valaient pas moins de trois millions, et son coffre-fort renfermait onze cent mille livres. Le portefeuille du cardinal apprit qu'il avait une créance de cinq cent mille livres sur le marquis de Breteuil, ministre de la guerre; on découvrit en outre, parmi ses papiers, un brevet de retenue sur les postes de trois cent mille livres, le titre de trente mille livres de rente sur la ville de Paris, et celui d'une charge de secrétaire du cabinet, dont le remboursement était exigible.

Sans doute les énormes émoluments de Dubois s'éteignent avec lui; mais, en récapitulant la valeur de ses terres, dont je n'ai pas parlé, les trésors qu'on a trouvés chez lui, son mobilier et les rentrées à effectuer, on reconnaîtra que ce cardinal laisse plus de douze cent mille livres de rente à ses héritiers, c'est-à-dire à son frère unique, ancien chirurgien de Brives-la-Gaillarde, qu'il avait fait secrétaire du cabinet, et à l'abbé Dubois, fils du précédent, et chanoine de Saint-Honoré. Ce dernier, ecclésiastique digne des temps primitifs de la chrétienté, vécut toujours dans la retraite, sans avoir jamais voulu accepter ni dignités, ni pensions, ni bénéfices. Son père n'est pas moins simple, pas moins modeste que lui, et ces deux riches héritiers ont déclaré que l'immense héritage que Dieu leur envoyait était le patrimoine des pauvres.

Les Français ont ri de la mort de Dubois, comme ils avaient ri de son élévation au siége de Cambrai, au cardinalat et au premier ministère, sans lui tenir compte ni de son esprit, ni de l'adresse qu'il apporta dans les affaires, adresse qui souvent diminua les calamités de la France. Le régent, oubliant que cet homme immoral fut pour lui un serviteur indispensable pendant son administration, ne lui donna pas un soupir de regret. La veille de la mort du cardinal, son altesse royale écrivait à Nocé, que son éminence avait fait exiler : « L'orage qui menace va faire partir mon » drôle, et demain, sans doute, tu auras de mes nouvelles. » En effet, le lendemain Philippe écrivit à l'exilé : « Morte la bête et » mort le venin; je t'attends ce soir au Palais-Royal. » Nocé ne manqua pas au rendez-vous; les funérailles de Dubois furent cé-

lébrées le verre à la main, et M. le duc d'Orléans rit beaucoup de ce distique, qu'un des convives proposa de faire graver sur le monument du favori :

Rome rougit d'avoir rougi
Le maq...... qui gît ici.

Voilà un nouvel échantillon de la reconnaissance des grands. Mais Dubois s'en était rendu compte d'avance ; il savait que ce bien-là finit toujours par se réduire à rien ; et c'était pour cela que, le réalisant en valeurs plus solides, il en avait tiré à peu près quarante millions.

Il était naturel de penser, après la mort de Dubois, que le duc d'Orléans demanderait la place de premier ministre, et tout portait à croire que Louis XV ne la refuserait pas à celui qui avait gouverné la France. En effet, l'évêque de Fréjus, dont l'empire sur l'esprit du roi équivaut à une autorité absolue, n'a pas songé un instant à conseiller un refus à sa majesté; mais cet ecclésiastique lui a donné l'idée d'une restriction. Fleury a fait entendre au jeune monarque que son altesse royale, avec la disposition qu'elle eut toujours à se laisser dominer par ses favoris, ne pouvait, sans danger pour l'État, être revêtue du pouvoir de signer les ordonnances des finances. Cet objet était en même temps agité dans le conseil particulier du duc ; quelques-uns de ses amis essayaient de lui persuader qu'après avoir été le maître du royaume, il ne pouvait accepter des attributions ministérielles mutilées ; d'autres, mieux inspirés peut-être, représentaient à ce prince que, sans cesse poursuivi par les calomnies de ses ennemis, il devrait éviter une responsabilité qui le rendrait garant des déprédations et des fautes de ses subordonnés, qu'il lui serait trop difficile de surveiller. M. d'Orléans se rangea à l'avis de ces derniers conseillers ; il fit lui-même, en acceptant le premier ministère, une exception des ordonnances des finances, que le roi signe lui-même sous la direction de son conseil.

D'après un nouveau règlement, la compagnie des Indes sera régie par douze directeurs, propriétaires de cinquante actions au moins chacun ; ils seront assistés de huit syndics, aussi porteurs de cinquante actions, et contrôlés par quatre commissaires du conseil. Ces officiers tiendront séance deux fois par mois, et la

compagnie se réunira chaque année, en assemblée générale, le 15 mars. Le 17 septembre présent mois, une réunion générale a eu lieu en présence de M. le duc d'Orléans, premier ministre, pour le choix des directeurs et syndics. Dans la même séance, son altesse royale, au nom du roi, a confirmé à la compagnie le privilége exclusif de la vente du café et du tabac.

Le nommé Jean Meslier, curé d'Étrépigny en Champagne, connu par des opinions religieuses mêlées d'une philosophie peu orthodoxe, mourut dans sa cure le 30 septembre, âgé de cinquante-cinq ans. En même temps qu'on apprenait à Paris la mort de cet ecclésiastique, les presses de la Hollande terminaient l'impression d'un manuscrit intitulé *Confessions du curé Jean Meslier*, et que les curieux se procurent à grands frais [1]. J'ai lu ce livre, qui exprime avec une entière indépendance les pensées de l'auteur sur la religion. On lisait au verso d'un papier servant d'enveloppe aux cahiers originaux sur lesquels on a imprimé : « J'ai vu et connu » les abus, les erreurs, les vanités, les folies, les méchancetés des » hommes; je les ai haïs. Je n'ai osé le dire pendant ma vie; je » le dirai au moins en mourant et après ma mort. C'est afin qu'on » le sache que j'ai écrit le présent Mémoire, pour qu'il puisse » servir de témoignage à la vérité. »

Peu de jours avant sa mort, Meslier écrivit à deux curés de son voisinage pour leur déclarer qu'il consignait une copie de son écrit au greffe de Sainte-Ménehould, mais qu'il craignait qu'on ne le supprimât, suivant l'usage établi d'empêcher que les peuples ne soient instruits. Meslier aimait la justice avec ardeur; il la pratiquait avec courage. Un jour le seigneur de sa paroisse ayant maltraité des paysans, ce curé refusa de prier pour lui au prône. Le gentilhomme en porta plainte à l'archevêque de Reims, qui, selon l'usage encore, donna raison au noble sur l'obscur ministre des autels, et l'obligea à réintégrer le premier dans ses droits spirituels. Meslier, contraint par les ordres de son chef, y satisfit de la sorte : « Nous prierons le Seigneur, dit-il à ses paroissiens, de convertir ces riches au cœur dur, et de leur donner l'humanité » dont ils ont besoin. »

[1] Voltaire a donné depuis un extrait de cet ouvrage; mais ce grand écrivain a refait les opinions de Meslier, et lui a prêté des assertions athées qu'il n'a point émises.

Les fermes générales, mises en régle après la chute du système, parce qu'il avait été impossible de trouver une compagnie assez hardie pour s'en charger, viennent d'être confiées à une société de traitants, moyennant cinquante-cinq millions par année; ce sera fort avantageux si l'on paye.

Continuant ma chronique funéraire, comme disait ma tante, chronique interrompue par la brève mention financière que je viens de faire, j'ai à consigner ici la mort de *Madame*, duchesse douairière d'Orléans, arrivée dans les premiers jours de novembre. Cette princesse avait beaucoup de connaissances assidues, mais peu d'amis, et encore moins d'ennemis. Son existence, depuis la mort de *Monsieur*, frère de Louis XIV, fut toute négative quant à l'influence dans les affaires publiques; elle affectionnait trop le repos d'esprit pour entrer dans les intrigues de l'État. *Madame* aimait son fils avec faiblesse; tous les défauts de ce prince étaient à ses yeux de brillantes qualités. Quand on lui parlait de son libertinage effréné, elle répondait : « Vraiment, il est bien heureux de pouvoir y suffire; » et si l'on déplorait en sa présence les orgies habituelles du régent, elle disait sans s'émouvoir : « Il faudra que je lui conseille de choisir les vins. » Ces mots naïfs prouvent que la duchesse douairière ne se piquait ni de sévérité pudique, ni de sobriété. En effet, elle eut toujours ou des amants ou des complaisants; elle aima Louis XIV assez ouvertement pour qu'on ait pu dire, sans trop d'invraisemblance, que le régent et la duchesse de Lorraine étaient un peu plus que le neveu et la nièce du grand roi. Aussi la princesse palatine eut-elle toujours la plus grande aversion pour madame de Maintenon, qu'elle ne désignait que par les épithètes de *bigote*, de *sorcière*, de *vieille truie*. L'abbé Dubois dut à la bienveillance de *Madame* sa place de sous-gouverneur de M. le duc de Chartres; l'air libre et la réputation de ce petit collet ayant, dit-on, plu à cette altesse allemande, qui, en fait de politesse, aimait beaucoup qu'on s'exprimât et qu'on agît franchement. Vieille, la duchesse douairière parvint à détourner quelques émanations de la reconnaissance que Law devait à M. le duc d'Orléans. Les entrevues de cet Écossais avec *Madame* avaient lieu le soir à Saint-Cloud. Il ne s'y rendait pas, à coup sûr, sur les ailes de l'amour, mais les soupers qui l'attendaient étaient délicats, les vins exquis coulaient à flots pressés... ; et puis la reconnaissance ne savait plus ce qu'elle faisait.

*Madame* eut toujours des inclinations masculines. Elle portait

des perruques d'homme, endossait la fameuse casaque bleue imaginée pour les chasseurs privilégiés de Louis XIV; quelquefois on la vit, du vivant de son mari, revêtue littéralement du haut-de-chausses. Son altesse palatine enfourchait le coursier de chasse, lui serrait les flancs de son robuste genou, et le faisait obéir à sa main plus que féminine. Personne ne devançait *Madame* au courre du cerf; elle maniait le fusil, le couteau de chasse, la dague, comme une autre femme manie l'éventail. Rentrée dans son palais, cette nouvelle amazone passait des heures entières à écrire dans toute l'Europe, sans nécessité, et seulement par manière de récréation. C'est ainsi que, de son aveu, elle a fait pleuvoir chez les princes ou princesses de la chrétienté quinze ou vingt mille lettres anecdotiques, critiques, satiriques, et généralement peu canoniques, sur les événements, aventures, intrigues, scandales recueillis à la cour de France ; elle disait quelquefois, dans les dernières années de sa vie, que sa correspondance formerait au moins vingt volumes in-folio. *Madame* était franche jusqu'au cynisme, sans esprit, sans détour, sans pruderie. Louis XIV disait d'elle que « si ce qu'on appelle dans une femme » le tempérament pouvait prendre une figure, il ressemblerait à » sa belle-sœur. »

A la mort de cette princesse, les spectacles ont été fermés pendant huit jours, parce qu'elle était veuve d'un fils de France. Le roi drape, et le deuil sera de quatre mois. Les méchants ont proposé de graver sur la tombe de *Madame : Ci-gît l'oisiveté.* Cette épitaphe ne conviendrait pas à tous égards ; car si son altesse royale fut oisive dans les affaires, le mot de Louis XIV que je viens de citer laisse entrevoir qu'elle ne l'était pas dans les plaisirs.

•

A peine les tombeaux de la maison d'Orléans sont-ils refermés sur la duchesse douairière, qu'il faut les rouvrir pour y descendre son fils... Philippe est mort à Versailles le 2 décembre, présent mois, à l'âge de quarante-neuf ans et demi.

Le duc d'Orléans n'avait voulu le premier ministère que pour satisfaire aux obsessions sans doute intéressées de ses favoris, qui lui persuadèrent qu'il ne pouvait se dispenser d'en être pourvu. A peine l'eût-il obtenu, qu'il en fut accablé. Il s'excita dans les premiers temps au travail; mais la paresse et la dissipation reprirent bientôt leurs droits sur le prince voluptueux. Il abandonna les

affaires aux secrétaires d'Etat, et se jeta de nouveau dans les dérèglements. Mais sa constitution usée ne pouvait plus les supporter; sa santé s'altéra visiblement; il était engourdi pendant toute la matinée; ses yeux étaient remplis de sang extravasé; les muscles de son visage s'agitaient, par suite d'une irritation nerveuse née des excès; en un mot, tout le physique de Philippe faisait prévoir aux médecins une prochaine attaque d'apoplexie. Ils l'engageaient avec instance à se livrer sans retard au régime, et surtout à rentrer dans les bornes d'une vie raisonnable; lui donnant à entendre assez clairement que la continuation de ses habitudes actuelles ne pouvait manquer de lui être funeste. « Je vous dirai,
» messieurs, répondait le duc, que, blasé sur tout, je me livre au
» plaisir par laisser-aller plutôt que par goût; mais ce laisser-
» aller a pour moi quelque charme, et, certes, une vaine crainte
» ne m'y ferait pas renoncer. D'ailleurs, loin de craindre une
» mort subite que vous me faites pressentir, c'est celle que je
» choisirais, s'il était permis à l'homme de choisir la route qui
» doit le conduire au tombeau. Cependant, pour l'honneur de la
» faculté, je me mettrai très-incessamment à suivre ses avis. »
Quelques jours après cette promesse de M. le duc d'Orléans, Chirac la lui rappela, et lui dit d'un accent très-animé qu'il y avait urgence. « Pas trop, répondit Philippe en riant; car madame d'A-
» verne me disait hier au soir que je ne lui avais pas encore paru
» si bien portant. Aujourd'hui, d'ailleurs, je n'ai pas le temps de
» faire le malade; j'ai des affaires urgentes qui ne peuvent être
» retardées. Mais lundi, sans remise, je suis tout à vous, docteur,
» et au dieu d'Epidaure, patron des saignées, des purgations et
» des clystères, que je hais autant que la duchesse ma femme les
» affectionne. »

Au jour dit, le prince, loin d'être fidèle à sa parole, mangea, par extraordinaire, beaucoup à son dîner, l'habitude de son altesse royale étant de se ménager pour le souper, qui était son repas de prédilection.

Dans l'après-dîner, M. le duc d'Orléans, enfermé dans son appartement avec la duchesse de Phalaris, l'une de ses maîtresses, était assis à côté d'elle auprès de la cheminée, en attendant l'heure du travail avec le roi. Tout à coup le prince se laisse tomber sur le bras de cette favorite, qui, le voyant privé de connaissance, le renverse doucement sur son fauteuil, se lève effrayée, éperdue, et court dans la pièce voisine chercher du secours. Mais, par une

malheureuse fatalité, il ne se trouvait personne ni dans cette chambre, ni dans aucune partie de l'appartement. Les gens de M. d'Orléans, sachant qu'il montait toujours chez le roi par un escalier dérobé, et qu'à cette heure il n'avait jamais besoin d'eux, s'étaient tous écartés. Madame de Phalaris fut obligée de courir jusque dans la cour de marbre pour trouver quelqu'un. Bientôt le cabinet où le duc était toujours évanoui fut rempli d'une foule empressée, mais inexpérimentée, et plus d'une demi-heure se passa avant qu'on trouvât un chirurgien. Enfin quelqu'un amena le valet de chambre de M. le duc de Rohan, qui se hâta de saigner son altesse royale après l'avoir fait porter sur son lit. Mais il n'était plus temps; Philippe d'Orléans avait cessé de vivre, et la duchesse, qu'on avait avertie, ne trouva plus que le cadavre de son mari..... En ce moment, l'horloge du château sonnait six heures.

On voit, d'après ce récit véridique, le cas qu'on doit faire des propos de ces méchants qui, faisant survivre leur haine au prince qu'ils ont calomnié pendant sa vie, vont publiant partout qu'ayant préparé un poison pour Louis XV, il avait, par erreur, d'autres disent par l'adresse d'un valet prévenu du complot, avalé lui-même le fatal breuvage. Les mêmes calomniateurs disent que les caves du Palais-Royal sont remplies d'or, tandis qu'il est à la connaissance de tous ceux qui ont voulu s'en convaincre que la succession de Philippe est grevée de neuf millions de dettes, que son fils, le duc d'Orléans actuel, a promis d'acquitter par des retranchements considérables sur les dépenses de sa maison.

*Il est mort avec son confesseur ordinaire*, dirent les légers Parisiens en apprenant que le duc d'Orléans avait une femme près de lui à son heure suprême. Sans doute la vie licencieuse de ce prince environnera sa mémoire du blâme de la postérité, comme elle lui mérita celui de ses contemporains; mais nos neveux, plus équitables que nous, écartant l'enveloppe de vices qui déparait ce beau caractère, tiendront compte au petit-fils de France d'une générosité pleine de noblesse et de désintéressement. Ils admireront en lui ce courage héroïque qui, à Steinkerque, à Nerwinde, à Turin, à Sarragosse, montra le digne descendant de Henri IV, sous les traits les plus ressemblants à ceux de ce grand roi. On louera dans Philippe d'Orléans une bonté, une humanité, une clémence qui lui firent oublier jusqu'aux injures les plus outrées, les plus injustes. On recherchera longtemps, dans un rang aussi élevé, le

savoir universel, l'esprit étendu, la haute capacité qu'on trouvait réunis chez ce neveu de Louis XIV, et l'amabilité qui présidait à tous ses entretiens. Comme régent, Philippe offrira à ses juges impartiaux quelques actes dignes d'éloges, surtout s'ils reportent un œil observateur sur l'abîme où le feu roi avait plongé la France. L'essai du système de Law, dans la situation déplorable léguée à la régence, pouvait se faire avec sagesse; l'abus seul devait être prévenu; l'unique reproche que Philippe ait mérité en cela, c'est celui de s'être laissé entraîner par l'amorce enchanteresse. Du reste, M. d'Orléans, soit par ses alliances, soit par la clémence dont il a usé dans la conspiration du prince de Cellamare, renvoyé en Espagne après quelques jours de détention, M. d'Orléans, dis-je, a prouvé qu'il voulait à tout prix la tranquillité dont le royaume avait si grand besoin. La courte guerre contre Philippe V fut plutôt un moyen de pacification qu'une suite de vues hostiles; l'agression a cessé dès le premier instant des négociations: la paix n'était pas encore dans les traités, et déjà le régent l'avait rendue aux vaincus. Qui pourra nier la grandeur avec laquelle M. le duc d'Orléans opposa l'indifférence aux calomnies dirigées contre lui, et le pardon généreux qu'il accorda, quand il avait à la main le glaive des lois pour les punir?... Quel autre prince, quel maître de la France eût laissé la vie à Lagrange-Chancel?

Ajoutons qu'on voit s'évanouir, après le plus bref examen, toutes les accusations qui ont été portées contre Philippe relativement à la succession de la couronne. Nul doute que ce prince n'ait eu la pensée de s'assurer ce riche héritage, si la destinée, si funeste aux enfants de Louis XIV, enlevait encore l'arrière-petit-fils de ce monarque. Mais en cela le duc n'exerça-t-il pas un droit qui lui était acquis par sa naissance? Ne se conforma-t-il pas, d'ailleurs, et à la raison d'État, et à la politique européenne, qui s'opposaient à la fois à ce que Philippe V régnât sur la France et sur l'Espagne? Or, dans quelle circonstance M. le duc d'Orléans songeait-il à se ménager un accès au trône? quand le cacochyme Louis XV paraissait près d'en tomber; quand cet enfant couronné traînait sous la pourpre royale une peau jaune, luisante, collée sur les os? Les mesures que le régent prit alors pour la succession éventuelle étaient donc justes, raisonnables; elles étaient même dans l'intérêt de la nation, qui ne devait pas rester indécise sur un sujet qui se rattachait de si près à son sort. Quant à l'intention criminelle que l'on a supposée à l'homme le moins capable de la con-

cevoir, on peut se borner à dire, après le régent lui-même : « Une » grande preuve que je n'ai pas voulu perdre mon roi, c'est » que je ne l'ai pas fait. Je souffrirai jamais, disait souvent le » duc, même au prix de ma vie, que personne attente à celle de » cet enfant; mais aussi, et quoi qu'en puissent dire mes enne- » mis, je ne souffrirai pas davantage que l'Espagnol règne en » France. »

On a choisi pour faire l'oraison funèbre de Philippe d'Orléans un évêque nommé Poncet de La Rivière, prélat un peu accessible aux grâces de la terre, et qui écrivait un jour à une de ses cousines, qui lui envoyait des fleurs par un aveugle :

Recevant le don le plus doux,
Que mon bonheur serait extrême,
Si cet aveugle était le même
Qui me fait tant penser à vous !

Il y a dans ces vers la preuve d'un grand fond d'indulgence pour les faiblesses humaines; aussi cet Anacréon mitré commença-t-il l'éloge du prince par ces mots : « Je crains, mais j'espère.... » Pourquoi, ô mon Dieu ! après avoir fait un prodige de talent, » ne feriez-vous pas un prodige de miséricorde... » Certainement l'orateur sacré ne pouvait pas déployer une éloquence plus conciliatrice; eh bien ! M. le duc de Bourbon, devenu premier ministre, trouva fort impertinent ce doute du salut d'un prince, et fit exiler le pauvre Poncet de La Rivière; tant il est difficile de concilier les intérêts du ciel et les intérêts de la terre.

Je viens de dire que M. *le Duc* était déjà premier ministre au service funèbre de feu le duc d'Orléans; il convient d'expliquer comment ce prince fut revêtu de cette dignité après le régent, qui, par un jeu bizarre de la destinée, en avait hérité du fils d'un apothicaire de Brives-la-Gaillarde.

Le duc d'Orléans étant mort, M. de La Vrillère conseilla au duc de Bourbon d'aller demander sur-le-champ au roi le premier ministère, que sa majesté ne pouvait lui refuser. Le prince, malgré le peu de goût qu'il se sentait pour les affaires, écouta ce conseil, parce qu'il espéra devenir aisément le maître de la monarchie avec un monarque de quatorze ans, et parce que son altesse n'aimait pas moins qu'un autre le pouvoir et les richesses qu'il procure. M. *le Duc* se rendit donc immédiatement dans le cabinet de Louis XV ; l'ancien évêque de Fréjus était auprès du roi quand

son altesse entra. « Sire, dit M. de Bourbon, vous connaissez mon » respectueux dévoûment à la personne et au service de votre » majesté ; je la supplie de me mettre à même de lui en offrir de » nouveaux témoignages, en m'accordant la place qui devient va- » cante par la mort de M. le duc d'Orléans. » Le roi ne répondit rien, et, regardant l'abbé de Fleury, il attendit qu'il lui indiquât la réponse à faire au duc ; ce que le précepteur fit par un signe approbatif..... Cependant le silence continuait, et le cousin de Louis XV ne savait pas encore à quoi s'en tenir. Le prélat prit enfin la parole : « Vous voyez, monsieur, dit-il, que sa majesté agrée » la demande que vous lui faites, et qu'elle vous nomme son pre- » mier ministre. » M. le duc de Bourbon avait vu seulement que la première charge de l'État venait de lui être donnée par un précepteur ; mais son altesse savait que cétait là une des sages conséquences de la majorité des souverains à treize ans. Le nouveau dignitaire prêta sur l'heure le serment de fidélité.

Après avoir enregistré les actes mortuaires des divers essais tragiques que M. de La Motte a produits depuis quelques années, il y aurait de l'injustice à ne pas mentionner le premier succès qu'il ait obtenu. Je me hâte donc de dire ici qu'*Inès de Castro* a complétement réussi, et que cette tragédie attire la foule au Théâtre-Français. Il s'en faut cependant de beaucoup que cet ouvrage soit irréprochable, et jamais peut-être aucune composition théâtrale n'attira sur son auteur autant de critiques. Prenant un juste milieu entre tout ce qui a été dit d'outré sur *Inès*, on ne peut se dispenser d'y reconnaître la réunion des passions les plus dramatiques ; mais, par malheur, c'est une marqueterie où l'auteur ne s'est appliqué qu'à rassembler et mettre en évidence de belles couleurs, sans s'occuper de l'effet général qu'elles produiraient. On assure même que La Motte a disposé son action sans avoir choisi aucun sujet, et que ce n'est qu'après avoir élevé cet échafaudage sans base, qu'il a prié ses amis de lui chercher une donnée historique qui pût s'y adapter après coup. Or, il est résulté de l'investigation des complaisants érudits, que les annales du Portugal présentaient un événement qui pouvait s'ajuster dans le cadre tragique de La Motte, et la pièce s'est appelée *Inès de Castro*[1]. Du reste, et malgré le choix de beaux sentiments que renferme la

[1] Ce sujet a été traité deux fois de nos jours, par MM. Arnault fils et Firmin Didot, mais avec peu de succès. La tragédie du dernier a été imprimée magnifiquement dans ses ateliers : c'est un chef-d'œuvre typographique.

tragédie nouvelle, l'auteur n'a réussi à faire que des vers d'une grande médiocrité. La Motte a, dit-on, un goût décidé pour la prose; peut-être est-ce par ce motif que sa poésie est essentiellement prosaïque. « Oui, monsieur, disait-il dernièrement à Vol-
» taire, en se chauffant au café Procope, la prose est bonne à
» tout : votre *Œdipe*, par exemple, voilà le plus beau sujet du
» monde.... Quel dommage que cela soit assujetti à cette rime
» monotone qui gâte tout !.... Tenez, je veux mettre *Œdipe* en
» prose.... — Faites cela, répondit Voltaire, et je mettrai votre
» *Inès* en vers. »

---

## CHAPITRE XI.

### 1724-1725.

Madame de Prie, maîtresse de *M. le Duc*. — Ses manœuvres pour s'occuper des affaires de l'État. — Les frères Paris, La Vrillière, d'Armenonville, Morville, Dodun, Breteuil. — La montagne en travail. — Cinquante-sept chevaliers de l'ordre. — Les rendez-vous dans la garde-robe. — Prétentions du jeune duc d'Orléans. — Comment *M. le duc* a connu madame de Prie. — Portrait de cette dame. — Retour de Lagrange-Chancel à Paris. — Notice sur ses courses européennes. — La pensée et le fromage de Hollande. — Mariage du duc d'Orléans. — Abdication de Philippe V, roi d'Espagne. — Louis Ier, roi d'apparat. — La jeune reine d'Espagne et ses caméristes. — Fruits du jésuitisme introduit de nouveau à la cour. — Les protestants sont encore persécutés. — Secte dite des *adamites*; ses œuvres. — La pragmatique-sanction : ce que c'est. — Famine à Paris. — Mort du czar Pierre le Grand. — Encore un mot sur ce prince. — Aventures de Villebois. — Mort de Louis Ier, roi d'Espagne. — Sa veuve revient en France. — L'infante fiancée à Louis XV est renvoyée à Madrid. — Mademoiselle de Vermandois. — Alliance de l'Espagne avec l'empereur et l'Empire. — Impôt dit le *cinquantième*. — Le mémoire touchant. — Marie Leczinska est sur le point d'épouser le comte d'Estrées. — Elle devient reine de France. — Un roi manquant de chemises. — L'évêque de Fréjus professeur de galanterie. — Portrait de la reine. — Mademoiselle de Clermont et M. de Melun. — Fadaises de la cour de Sceaux. — *L'Indiscret*, comédie de Voltaire. — Le ballet des *Eléments*. — Le Chinois à Charenton.

---

Il y avait longtemps que madame Berthelot de Prie, maîtresse en titre de M. *le Duc*, rêvait pour lui le ministère, et pour elle le pouvoir absolu qu'elle exercerait en son nom, s'il arrivait à la tête des affaires. Les débauches de M. le duc d'Orléans, dont la continuité ne pouvait manquer d'être funeste à ce prince, dans l'état de désorganisation physique où il était entraîné, rendaient le



songe de cette favorite d'une réalisation probable; elle avait d'avance préparé ses batteries, de concert avec les frères Paris, dont l'adresse égalait l'habileté financière et le crédit. La Vrillère, ami de madame de Prie, et pourvu de la charge nouvelle de ministre de la maison du roi, n'avait aucun talent, mais il ne manquait pas d'audace, et c'était un homme à jeter en avant aussitôt que l'occasion s'en présenterait. On a déjà vu que, vedette de l'ambition de madame de Prie, c'est lui qui a donné le signal à celle de M. *le Duc.* Cette femme adroite s'était également assurée des autres secrétaires d'État. D'Armenonville, garde des sceaux, courtisan sans principes, versatile, capable de prévariquer à la vue de l'or, s'était plié aux séductions des favoris sous le ministère de Dubois; sa conscience serait la très-humble servante du crédit qui le maintiendrait en place et l'enrichirait. Morville, fils du garde des sceaux, et ministre des affaires étrangères, ne paraissait pas moins disposé à se prêter aux vues de madame de Prie; vendu à l'Angleterre, il avait promis de faire acheter M. de Bourbon par cette puissance, et d'obtenir à son altesse la pension que le cabinet de Saint-James faisait à Dubois. Dodun, contrôleur général, ne se prêta pas aussi aisément que les autres secrétaires d'État aux vues de la favorite; c'était cependant celui qu'il lui importait le plus de dominer.... ; il tenait les clefs des coffres royaux.... N'ayant pu séduire d'abord ce ministre, elle prit le parti de l'intimider, en protégeant Paris Duverney, qu'elle pouvait d'un moment à l'autre pousser au contrôle général. Dodun capitula : au moment où j'écris, il est devenu le plus humble des serviteurs de madame de Prie; c'est son plus assidu complaisant, son valet de chambre, au besoin même son courrier. Quant à Breteuil, l'ambitieuse dame le soumet à d'autres titres : il y a entre eux un accord plus intime que celui de l'intérêt, dont il ne sera jamais fait mention en présence de M. *le Duc.* Telle est la disposition des rouages du ministère, au moment où M. de Bourbon devient le moteur de cette machine compliquée, que madame de Prie dirigera plus que lui... Nous verrons les résultats.

Le congrès de Cambrai vient de finir, après quinze mois de conférences. On croit peut-être que tous les grands intérêts de la chrétienté ont été réglés dans une assemblée si longue, où les puissances de l'Europe avaient envoyé les plus fins politiques de leurs cabinets; eh bien! tant et sans doute de si beaux discours se sont

bornés à investir le roi d'Espagne, ou plutôt don Carlos, son deuxième fils, des États de Toscane, de Parme et de Plaisance; ensuite, à régler le cérémonial des têtes couronnées, selon le plan arrêté au congrès d'Utrecht :

La montagne en travail enfante une souris.

Je ne sais si c'est à l'occasion de cette importante conclusion diplomatique qu'il y eut, le 2 février, une promotion de chevaliers de l'ordre; mais jamais, au temps où la noblesse méritait le plus de récompenses, on ne vit à la fois autant d'élus : il y en eut cinquante-sept. Il est bien dommage que Dubois soit mort; le cordon bleu lui revenait de droit dans cette nomination : la moitié au moins de ceux qui s'y trouvent compris sont de la force de cette défunte éminence pour les mœurs et la probité. Vivent les souverains majeurs à treize ans!

L'abbé de Fleury élève Louis XV au sein d'une grande continence; à peine s'il peut regarder du coin de l'œil les jolies dames qui, déjà, essayent de diriger vers lui les feux croisés de leurs prunelles noires ou bleues, et toutes les gorges qui approchent de la cour sont rigoureusement consignées dans leurs corsets.

Cependant, à quatorze ans accomplis, l'adolescence commence à recevoir quelques avis d'une nature nouvelle; il se développe à cet âge, dans l'individu, homme ou femme, un besoin d'épanchement, de communication, d'intimité, que les rois subissent comme le reste des humains. Cet avertissement, cette velléité, cet appétit, n'importe le nom, ne sympathise point avec des cheveux blancs, et Louis XV, qui l'éprouvait, n'avait nulle envie d'en faire confidence à son vieux précepteur. Il lui eût semblé plus naturel de s'en ouvrir à l'une de ces charmantes créatures qu'il apercevait à la chapelle, ou qu'on faisait passer devant lui comme des ombres; mais il n'y avait pas moyen, et, à défaut de ces êtres fugitifs, le roi s'attacha aux jeunes gens que leurs charges retenaient auprès de sa personne. MM. de La Trémouille, d'Épernon et quelques autres écoutèrent d'abord les petites confidences du jeune monarque; ils lui apprirent ensuite les causes des effets qu'il commençait à soupçonner, et l'on ajoute que ces professeurs, bercés des principes infâmes que le régent avait presque tolérés, infestèrent l'imagination du roi d'une horrible hérésie, dans un culte qu'il ne connaissait point encore, et qu'ils lui ôtèrent

l'envie de connaître pur. Des rendez-vous dans une garde-robe de sa majesté, que protégeait un valet de chambre, furent longtemps ignorés de Fleury; mais enfin il les découvrit, et parvint à y mettre ordre.

Cependant, au début du ministère de M. de Bourbon, le duc d'Orléans, colonel-général de l'infanterie, qu'on avait introduit depuis quelques mois dans les affaires, exprima assez ouvertement son mécontentement d'être dominé par un prince qu'il regardait comme son inférieur, et sous le rapport du rang et sous celui des capacités. A ce dernier égard, le régent avait pourtant dit plusieurs fois à son fils qu'il ne serait point un personnage supérieur; on avait même entendu le prince défunt dire en pleine assemblée à l'héritier de son nom : « Sachez, mon fils, que vous ne serez » jamais qu'un honnête homme. » Malgré cette prédiction paternelle, le prince s'aide de tout son crédit pour supplanter M. *le Duc* au premier ministère; mais si M. de Bourbon ne peut opposer aux prétentions de M. d'Orléans que bien peu d'adresse et d'esprit, madame de Prie est là pour suppléer à l'insuffisance de son amant. Faisons connaître plus particulièrement cette intrigante, qui, par malheur, joue déjà un trop grand rôle dans les affaires de l'État. M. *le Duc* venait de perdre sa femme, morte en 1720, des suites de la petite vérole, après avoir exercé une faible réciprocité des infidélités de son mari, avec le marquis du Cheyla, qu'elle avait, dit-on, converti au culte de la beauté. Le prince, devenu plus libre, remplit son hôtel de maîtresses et de favoris qui, tour à tour, excitèrent son humeur licencieuse. Le marquis de Nesle, l'un des roués de M. *le Duc*, lui avait fait autrefois l'hommage de sa propre femme : ce fut la première conquête du sexe qu'il voulut bien faire; vint ensuite madame d'Aussy, puis la marquise de Prie, dont son altesse fit la connaissance au bal de l'Opéra, véritable bazar de beautés, où, chaque jour, les appas se vendent au plus offrant. La marquise, dont toute la personne est un composé des plus rares attraits, des grâces les plus charmantes, eut bientôt un empire despotique sur le prince, et cela sans avoir paru le prendre. Il y a dans cette femme un air de candeur et de naïveté qui séduit, qui enlace, dans le temps où l'on croit sa volonté non-seulement innocente, mais incapable du moindre larcin. Elle est d'une fausseté d'autant plus dangereuse qu'elle simule mieux la franchise, l'abandon et la douceur. Sous ces voiles si habilement étendus sur son naturel, madame de Prie cache une femme cu-

pide, violente, libertine jusqu'au cynisme; jamais enveloppe plus séduisante n'a recouvert plus de vices, plus de perfidie. Mais, je le répète, cette favorite exerce avec un tel bonheur le grand art de fasciner, que, tout récemment, elle fit croire à M. *le Duc* qu'elle avait à lui reprocher un funeste présent, lorsqu'elle était la coupable, et lui la victime.

Le premier ministre ne pousse cependant pas la bonne foi jusqu'à croire que la marquise lui soit rigoureusement fidèle; mais, par le temps qui court, on proclame à son de trompe la vertu d'une femme quand le nombre de ses amants n'excède pas la demi-douzaine. Il faut un peu aider à la lettre pour que cette pauvre vertu ne soit pas tout à fait un être idéal : les moralistes imitent en cela les peintres, qui prennent dans un modèle ce qu'il a de beau, et créent le surplus de la perfection. Or, M. *le Duc*, en accordant à la sagesse de sa maîtresse une latitude de trois ou quatre intrigues, s'en dédommage, dit-on, par un commerce fort-tendre avec un M. de Livry, son gentilhomme, qui, en faveur d'un si noble service, vient d'obtenir le cordon bleu.

Avec un adversaire tel que madame de Prie, les prétentions de M. le duc d'Orléans ne pouvaient fournir une longue carrière; aussi furent-elles promptement paralysées, et, depuis quelque temps, elles s'exhalent en vaines déclamations, qui ne sont pas même écoutées.

L'auteur des *Philippiques*, Lagrange-Chancel, est de retour à Paris, où il aurait pu revenir depuis longtemps, s'il ne se fût pas amusé à faire la victime dans les cours étrangères. On sait combien le régent était porté à l'indulgence, et le poëte, pour se donner de l'importance, a fait grand bruit d'une disgrâce à laquelle personne ne songeait plus.

Après avoir passé quelques mois dans sa prison des îles Sainte-Marguerite, Lagrange commença à la trouver un peu sombre; il fit amende honorable à la cour du Palais-Royal, et obtint de l'air en échange de son repentir. On lui avait permis de se promener deux heures dans la journée; un soir, l'auteur des *Philippiques* excéda la permission, il disparut. Philippe, averti de cette évasion, dit qu'elle était de bonne guerre; son altesse royale en rit, quoique Dubois voulût faire punir le gouverneur des îles Sainte-Marguerite. « Bah! songe donc, l'abbé, répondit le régent, qu'il s'agit » d'un homme qui n'a conspiré qu'en vers. » L'ancien page de

madame de Conti se réfugia en Sardaigne, où Victor-Amédée l'accueillit, par un effet de cette propension qu'ont les princes à favoriser les rebelles d'un autre pays que le leur, ce qui prouverait presque que la mauvaise intelligence est plus naturelle entre les nations que la bonne. Mais Lagrange ne tarda pas de recevoir, de la duchesse du Maine, une mission qui l'envoyait à Madrid conspirer contre la régence. Le dévot Philippe V reçut parfaitement notre libelliste; il le paya bien pour écrire en vers et en prose, tant que la cour d'Espagne fut mal avec celle de France; mais à peine le traité de 1720 était-il signé, que sa majesté catholique fit enjoindre au poëte de quitter ses États. Cette injonction ne surprit point Lagrange: il connaissait les allures de la reconnaissance de cour. L'auteur des *Philippiques*, réfugié en Hollande, se fit naturalyser Hollandais. Malheureusement la pensée avait alors, à la Haye, un cours moins favorable que le fromage et les harengs fumés. Le poëte transfuge courait le risque de mourir de faim, lorsque Auguste, roi de Pologne, l'appela dans ses États; il allait s'y rendre, et se faire, au besoin, Polonais; mais ayant lu un matin, dans une gazette, que le régent était mort, il se décida à revenir en France, où la poésie l'emporte encore sur le fromage, bien qu'elle ne fasse le plus ordinairement manger que cela.

Pour tâcher de parvenir à un meilleur régime, Lagrange-Chancel fit offrir à M. *le Duc* de lui livrer tous les renseignements qu'il avait recueillis de *son commerce* avec les ministres étrangers; commerce qui, dès ce moment, méritait de prendre un autre nom. La proposition parut malsonnante, même à madame de Prie; le premier ministre fit répondre au poëte « qu'il l'engageait à faire des » tragédies, afin de mettre le roi à même d'encourager un poëte, » au lieu de récompenser des communications d'une nature peu » honorable. »

Mécontent de cette réponse, Lagrange, qui s'était cru presque un homme d'État, vit qu'on le prenait pour un espion, et, la semaine dernière, il partit pour le Périgord, où peut-être il va méditer quelque nouvelle *Philippique* contre M. *le Duc*.

M. le duc d'Orléans n'ayant pu devenir premier ministre, a consenti à devenir époux, ce qui offrait moins de difficulté. La duchesse sa mère, qui désirait lui voir former sa maison, pour être débarrassée d'une représentation qu'elle détestait, fit demander au prince de Bade la princesse d'Armstadt, sa fille; elle fut accordée,

et M. d'Argenson, chancelier de feu le régent, épousa cette jeune Allemande par procuration. La duchesse de Villars-Brancas alla recevoir la fiancée à Strasbourg; M. le duc d'Orléans l'attendait à Châlons, où le mariage fut conclu le 19 juillet. La duchesse a de la beauté, de la grâce, de l'innocence... hélas!!!

Au milieu des réjouissances qui eurent lieu à Versailles et à Paris à l'occasion de ce mariage, on apprit hier que Philippe V, roi d'Espagne, après vingt-quatre années de règne, s'est démis en faveur du prince des Asturies, son fils; ce prince a pris le nom de Louis Ier. Le petit-fils de Louis XIV, atteint d'une mélancolie sombre et quinteuse, qui lui rendait le travail insupportable, s'est décidé tout à coup à abdiquer, et s'est retiré au château de Balsain, avec sa femme, son confesseur et son ministre de confiance, qui, du fond de cette retraite, continue de gouverner l'État. Don Louis n'est donc qu'un roi d'apparat: la représentation souveraine reste à Madrid, mais le pouvoir émane du château de Balsain. Ce n'est qu'à ce prix qu'il a été possible de faire consentir l'impérieuse Élisabeth à descendre en apparence du trône, et à dérober aux yeux de la nation la déplorable situation de Philippe V.

La fille de feu le régent, aujourd'hui reine d'Espagne, a reçu au Palais-Royal la même éducation que les princesses ses sœurs, c'est-à-dire qu'on lui apprit à parler sans mesure, à agir sans réserve, et à mépriser non-seulement l'étiquette, qui n'est qu'une petitesse juchée sur des échasses, mais les bienséances, qui sont des nécessités dans une société civilisée. Tant que la princesse des Asturies s'était trouvée en présence du roi et de la reine, elle avait contenu ses penchants trop libres, elle s'était efforcée de comprimer ses caprices; mais dès que Philippe V eut abdiqué, et qu'elle se vit reine, elle donna l'essor à ses penchants impétueux. Douée de passions plus précoces encore que celles de ses sœurs, la jeune souveraine, à peine âgée de seize ans, attaqua toutes celles de ses caméristes qu'elle jugea passionnées, et leur demanda ces témoignages de complaisance que tant de jeunes religieuses accordent à l'abbesse de Chelles. Sa majesté fut presque généralement écoutée; des scènes scandaleuses troublèrent le silence des nuits dans le palais des rois castillans. La vieille comtesse d'Altamira, première camériste, dont les sens refroidis ne concevaient plus de tels déréglements, osa parler à la reine des heures du coucher, que le cérémonial espagnol ne permettait pas de retarder. Sa majesté rit au nez de sa *camarera major*, qui, comme de raison, trouva

l'étiquette bien autrement violée par cette liberté. Moitié devoir, moitié vengeance, madame d'Altamira fit son rapport au roi. Il fit expliquer deux fois le genre de scandale auquel la reine se livrait, et qu'il ne comprit pas encore après une répétition à laquelle l'honnête duègne s'était prêtée en baissant les yeux.

« Mais, comtesse, dit-il enfin, il y a donc parmi ces dames des hommes déguisés ?

— Eh ! mon Dieu non, sire, elles s'en passent.

— Je ne comprends absolument rien à cela, madame.

— Ni moi non plus, sire.

— Il faut convenir que ces princesses de la maison d'Orléans ont le diable au corps.

— Je ne dis pas le contraire à votre majesté. »

Don Louis aimait sa femme, mais il crut devoir à l'honneur du trône de lui faire subir une pénitence; il la renferma huit jours dans un château, et profita de son éloignement du palais pour renvoyer toutes les beautés lesbiennes qui s'étaient prêtées au goût de la reine, plus étrange encore en Espagne qu'en France. Douze caméristes furent congédiées; le roi ne laissa à la cour que des dames trop âgées pour attirer le soupçon, ou reconnues patentées femmes vertueuses. Une reine de seize ans exerce une puissante séduction sur un roi de dix-sept; après avoir subi son châtiment, celle-ci excita, par ses caresses, ce genre d'indulgence qu'un jeune homme est rarement le maître de refuser à une jolie femme, quand elle n'est pas depuis longtemps la sienne. Tout fut oublié; mais on sait combien le naturel chassé revient vite. Peu de jours après le pardon conjugal, la princesse se permit de nouveau, mais mystérieusement, quelques petits divertissements enfantins avec d'autres dames de son âge.

Ces aventures ont suivi de si près l'abdication de Philippe V, que des lettres particulières les ont apprises à Paris en même temps que l'ambassadeur de France y notifiait l'avénement de don Louis au trône d'Espagne. La reine n'a pas perdu de temps pour se livrer à ces petites récréations souveraines.

Les jésuites sont parvenus à donner au roi un confesseur de leur robe; nous ne devions pas tarder de voir les fruits de cette mesure, et les voici. Louis XV, par un édit très-sévère, a interdit, sous de grandes peines, aux protestants, l'exercice de leur religion; les biens des relaps seront confisqués, et la mémoire de ceux qui mour-

ront hors de l'Église sera flétrie. Il ne manque plus à ces nouvelles dispositions que l'appareil des dragonnades ; les âmes dévotes ne désespèrent pas d'obtenir ce moyen *religieux* de la *bonté* du monarque. Sur les plus vives représentations de l'Alsace, les habitants de cette province sont néanmoins exemptés des rigueurs de l'édit, attendu que la conservation de leur culte est garantie par les traités qui ont réuni l'Alsace à la France..... C'est fâcheux : on ne poura ni emprisonner, ni déshériter, ni lapider les Alsaciens à la plus grande gloire de Rome. Il y aurait de l'injustice à faire tous les honneurs des *saintes* proscriptions qui se renouvellent au jésuite de Lignières ; l'ancien évêque de Fréjus y a plus de part que ce confesseur. Ce même abbé de Fleury, qui, sous la régence, se flattait d'être ennemi des partis et gallican avec sincérité, se montre aujourd'hui disposé à continuer les manœuvres de Le Teilier contre les calvinistes et les jansénistes. Fleury, si simple, si modeste en apparence, cache une ambition qui n'a besoin que d'être adroite pour devenir heureuse. Ce précepteur aspire depuis longtemps au premier ministère ; mais il a senti qu'il ne pourrait encore lutter à forces égales avec M. *le Duc* pour le lui disputer. Il s'est donc borné à laisser voir au prince qu'il tenait cette charge de sa main, se réservant peut-être de lui enlever un jour ce qu'il paraît lui donner aujourd'hui. Cependant Fleury n'a point laissé ignorer à M. de Bourbon que, dans l'intérêt de notre sainte religion, il désirait conserver la direction des affaires de l'Église ; que ce soin était le seul prix qu'il réclamât de ses bons offices. M. *le Duc*, trop peu subtil pour voir que la réserve, en apparence toute pieuse, toute spirituelle du cauteleux prélat pouvait entraîner tout le pouvoir, accorda bien volontiers à Fleury les attributions qu'il demandait, attributions auxquelles son altesse ne tenait guère. M. de Fréjus s'empressa de profiter de cette concession pour se lier avec les jésuites, dont les intrigues pouvaient le servir. D'un autre côté, le pacifique Innocent XIII était mort au mois de mars ; Benoît XIII lui succédait. Ce pontife, disposé à faire sentir pesamment la main du ciel, et qui montre une piété âcre, impérieuse, correspond avec le précepteur du roi ; il lui a demandé la soumission des protestants, lui faisant entrevoir en perspective le chapeau de cardinal pour prix du succès.

On a vu comment Fleury s'est mis à l'œuvre, et déjà plusieurs milliers de calvinistes ont quitté la France pour se rendre en Suède, où les appelle un édit hospitalier. C'est ainsi que nous al-

lons encore voir notre industrie, notre commerce s'appauvrir de ressources et d'intelligences, tandis qu'à la voix d'un fanatisme renaissant, la France sera de nouveau livrée à la discorde religieuse, plus terrible que toutes les guerres politiques.

Voici venir une secte qui du moins ne veut la mort de personne : il se forma dernièrement en Normandie une association dont les apôtres avaient pris le nom d'*adamites;* ils se montraient nus en public, prétendant que la première des conditions véritablement religieuses était de se dépouiller de toutes les vanités de la terre. Il faut dire que ce point de doctrine était prêché par ces sectaires au mois d'août, ce qui donnait à leurs arguments un certain degré de conviction. On doit présumer qu'au mois de janvier, la morale des *adamites* composera avec la vanité des vêtements. Quoi qu'il en soit, une foule de ces croyants se rendit en costume négatif dans un village du pays de Caux, où, pendant que les paysans travaillaient à la moisson, nos *adamites* voulurent faire des *évites* d'un bon nombre de jolies Normandes. Ils travaillaient de tout leur pouvoir à cette initiation quand les maris revinrent des champs. Les rites du nouveau culte furent, comme on le pense bien, troublés par les survenants, auxquels il fut impossible de faire comprendre la moindre partie du dogme *adamite.* Les incrédules villageois, sans respect pour l'office et les officiants, les saisirent, et les ayant attachés derrière des charrettes attelées, ils leur firent traverser le village en les reconduisant à grands coups de fouet, dont l'application immédiate était un terrible argument contre la prétendue superfluité des habits. Les flagellés eurent beau crier qu'ils étaient des gentilshommes du voisinage, cette déclaration ne fit qu'augmenter l'ardeur des flagellants. Les paysans conducteurs, joignant l'ironie aux coups, dirent aux pauvres *adamites* qu'en déposant les pompes de la terre, ils avaient dû renoncer aux distinctions; que la nature ne connaissait point de marquis, et que leurs titres étaient restés chez eux avec leurs dentelles et leurs pourpoints galonnés... Si le régent vivait encore, il rirait beaucoup de cette représentation en grand des saturnales de Saint-Cloud, dont quelque acteur aura sans doute voulu, pour son malheur, essayer la célébration en Normandie.

Tandis que l'abbé de Fleury persécute de nouveau les protestants pour conquérir la pourpre et le premier ministère, une

grande mesure politique, prise par l'empereur Charles VI, remplit l'Allemagne de clameurs, et va ranimer peut-être les brandons à peine éteints des guerres européennes. Ce prince a fait publier, le 6 décembre présent mois, la *pragmatique-sanction*, par laquelle l'indivisibilité des États de l'Empire est proclamée. D'après cette loi, les royaumes et principautés sur lesquels Charles règne maintenant passeront en entier, après sa mort, à l'aîné de ses enfants mâles, ou, au défaut de celui-là, à ses frères, dans l'ordre de primogéniture ; au défaut de mâles, ces mêmes États reviendront aux filles de sa majesté, que la *pragmatique-sanction* admet à l'héritage de la couronne impériale Au défaut des enfants mâles et femelles de la branche régnante, la succession, toujours indivisible, passera aux filles de feu l'empereur Joseph. Enfin, au défaut de ces deux lignées, la couronne appartiendra, sans partage, à l'aînée des sœurs de l'empereur. La plupart des princes de l'Europe, qui prétendent avoir des droits à l'immense succession autrichienne, se disposent à protester contre la *pragmatique-sanction*, prétendant que Charles VI n'a pas le droit de disposer à son gré de ses Etats.

Cette grande affaire, qui occupe beaucoup de puissances au delà du Rhin, ne nous inquiète guère en France au commencement de l'année 1725, quoique nous ne puissions pas être indifférents à ce que l'Empire demeure à jamais une monarchie colossale; mais une calamité actuelle nous distrait des appréhensions dont l'objet est encore à venir : l'impéritie du gouvernement de M. *le Duc* a laissé frapper les Parisiens d'une affreuse famine, qu'on eût prévenue avec plus d'adresse, surtout avec plus de fermeté. Sans doute l'intempérie des saisons en est la première cause; mais en France, où la terre produit dans une année la nourriture de la population pendant trois ans, ce n'est jamais que par l'œuvre de la malveillance que les habitants peuvent être privés de pain. Il en est ainsi cette année; le peuple ne jeûnerait pas, si le ministre, plus prévoyant et plus sévère, eût su arrêter les accaparements des hommes avides qui spéculent sur la misère publique. Après les avoir laissés resserrer impunément les grains, qu'ils vendent à tel prix aujourd'hui que le pain vaut dix sous la livre, l'autorité sévit contre les infortunés qui se révoltent parce qu'ils souffrent... Ils demandent la subsistance, on leur donne la mort : déplorable effet de l'imprévoyance des gouvernants! il ne leur reste que la ressource d'être cruels, pour mettre un terme à l'extrémité qu'ils

ont amenée pour avoir été inhabiles... On a déjà pendu trois hommes... Vaine sévérité! le cri de la faim dominera toujours la menace des lois, et l'homme qui manque du nécessaire redoute peu leur glaive.

Les Russes viennent d'être frappés d'un malheur presque aussi grand que la famine : ils ont perdu, le 8 février, leur czar, Pierre Ier; et les bons souverains sont si rares, que la mort de ceux qui furent tels peut être le signal d'une longue calamité. Catherine Alexina, que ce prince avait fait couronner czarine, règne aujourd'hui sur les Russes. Pierre le Grand mourut d'un abcès à la vessie, qui, comme la maladie du cardinal Dubois, était le fruit de la débauche. Ce monarque, ainsi que je l'ai dit ailleurs, avait de grandes qualités, sans posséder peut-être une seule vertu. Supérieur à sa nation par ses connaissances, il en avait conservé toute la barbarie dans ses mœurs. Pierre était féroce jusqu'au sein du plaisir, et la grandeur n'était en lui qu'un orgueil impérieux. Mais les vues de cet homme si peu civilisé étaient vastes, généreuses : la Russie lui doit l'honneur de compter parmi les puissances européennes, et de faire asseoir ses ambassadeurs aux tapis de nos congrès. Avant le czar Pierre, les États qu'il gouverna ne faisaient point partie du système politique de l'Europe; le nom de la Russie parut pour la première fois en 1716 sur les almanachs des cours. Il est donc impossible de refuser une place parmi les plus grands souverains à celui qui se sentit pourvu d'assez de force, d'assez de résolution, d'assez de persévérance, pour se créer lui-même, afin de créer ensuite sa nation.

Voici une anecdote qui prouve que la raison d'État exerçait une telle puissance sur le czar Pierre, qu'elle pouvait dominer même sa violence, qui cependant était extrême. A la fin du règne de Louis XIV, un gentilhomme breton, nommé Villebois, peu favorisé de la fortune, et doué d'un grand courage, exerçait ce dernier pour tâcher de vaincre les rigueurs de la première : il faisait la contrebande sur un petit bâtiment qu'il commandait lui-même. Cet intrépide marin naviguait par les plus gros temps avec une grande habileté; jamais les gens de la ferme ne pouvaient le prendre en défaut : c'était, pour me servir d'une expression marine, un véritable loup de mer. Un jour, cependant, il fut arrêté; mais il se sauva à la nage du navire sur lequel on le tenait captif, et se réfugia en Hollande. Dans ce pays, Villebois luttait tantôt heureusement, tantôt malheureusement contre la destinée, lorsque

le hasard le fit rencontrer sur un petit bâtiment avec le czar Pierre, qui étudiait alors en Hollande l'art de construire les vaisseaux. Tout à coup une tempête se déclare ; le danger devient bientôt imminent. Le pilote, tout Hollandais qu'il était, perd la tête, et, se jetant à genoux, implore la miséricorde divine. « Ote-» toi de là, capucin, s'écria alors Villebois en s'emparant de la » barre, je vais t'apprendre ton métier. » En effet, notre Breton dirigea et commanda si bien la manœuvre, que le bâtiment et les passagers furent sauvés. Pierre le Grand, debout sur le tillac, et incapable de frayeur, avait observé froidement Villebois pendant la bourrasque. Il s'approcha de lui quand le danger fut passé.

« Vous êtes, lui dit-il, un homme intrépide et de résolution.

— Il n'y a pas grand mérite à cela quand il y va de la vie.

— N'importe, votre conduite m'a charmé, et votre humeur me plaît.

— C'est fort heureux, répondit ironiquement le gentilhomme à son interlocuteur, dont les simples habits n'annonçaient point un souverain.

— Plus heureux que vous ne pensez peut-être, reprit Pierre le Grand avec un sourire. Quel est votre état, monsieur?

— Je n'en ai point.

— Mais votre vocation?

— Celle que m'indiquent les circonstances et la nécessité.

— Le hasard peut vous avoir favorisé aujourd'hui : voulez-vous servir la Russie?

— Pourquoi pas? l'on dit que le czar Pierre est un bon b.....

— La flatterie est naïve. Bref, je ne suis pas mal à sa cour, et je me fais fort de vous y faire parvenir.

— A la cour? non, je n'aime pas ce pays, quoique j'aie l'honneur d'être gentilhomme. Mais si le czar veut m'employer à bord de ses flottes, je suis à lui.

— Je te prends au mot; tu es capitaine de mes vaisseaux.

— Quoi! sire, c'est à l'illustre Pierre lui-même que j'ai l'honneur de parler.....

— Ne change pas de ton; je n'aime pas plus que toi les fadeurs de la cour... Je hais le musc, et la fumée du tabac me paraît exquise.

— On m'avait bien dit que votre majesté était un luron.

— Charles XII en est convenu. Viens me trouver dans trois

jours à Sardam; je te donnerai des lettres pour mes ministres; tu iras m'attendre à Saint-Pétersbourg, et je t'y rejoindrai dans trois mois. Bonjour. »

Villebois ne manqua pas au rendez-vous; Pierre le Grand le reçut avec bonté, lui remit ses dépêches, y joignit de l'or, et quinze jours plus tard notre Breton débarquait à Kronstadt.

De retour dans ses États, Pierre le Grand employa Villebois avec avantage; bientôt il lui donna le commandement d'une escadre de galères, et le trouva toujours au-dessus des devoirs qu'il lui imposa. Souvent même il arrivait au czar de confier à ce Français des missions étrangères à la marine; il s'en tirait avec autant d'intelligence que de fidélité. Peu de temps après son second mariage avec la pauvre Livonienne qu'il éleva au trône, dont il vient de lui laisser l'héritage, Pierre chargea un matin Villebois d'une commission secrète pour cette princesse, qui était alors au château de Strelemoitz. Le marin aimait l'eau-de-vie; il en but d'autant plus immodérément en route, qu'il eut à se prémunir contre un froid excessif. En un mot, le commandant des galères était ivre quand il arriva à la maison de plaisance. Tandis qu'on l'annonçait à la czarine, Villebois attendit dans une salle excessivement chauffée : le passage subit du froid au chaud acheva de l'étourdir; son ivresse était complète lorsqu'il fut introduit près de la souveraine, qui était au lit, et dans une parure plus que négligée. Catherine, ayant fait retirer ses femmes, ordonna à Villebois de lui dire ce dont il s'agissait. Il commençait à obéir; mais la vue d'une femme jeune, belle et peu vêtue, compliqua soudain l'ivresse du marin d'une autre ivresse dont il ne put se rendre maître... Ses idées se brouillent, sa tête se perd; le malheureux oublie le sujet du message, le lieu où il se trouve, le rang de la femme devant laquelle il est, et, se précipitant sur elle, il se rend coupable du plus audacieux attentat. Catherine appelle, crie, se débat... On vient; mais tout ce qu'on eût voulu prévenir était consommé. Les gardes se saisissent du gentilhomme français; on le jette dans un cachot, où il ne tarde pas de s'endormir aussi tranquillement que s'il n'avait rien à se reprocher.

Cependant Pierre le Grand, qui n'était qu'à quelques milles de la czarine, fut promptement informé de la conduite inouïe de Villebois; il accourut pour consoler la princesse, et sans doute pour la venger. Elle était dans un état si déplorable, qu'il fallut recourir à la main des chirurgiens pour la guérir des suites d'une

tentative sans exemple sur une souveraine. Pierre fit ensuite amener devant lui le commandant des galères, encore à moitié ivre.

« Je t'avais chargé ce matin d'une commission, lui dit le czar avec calme.

— Oui, sire, répondit le marin en cherchant à rallier ses idées; et sans doute j'aurai exécuté les ordres de votre majesté, mais diable m'emporte si je me rappelle comment.

— Tu les as étrangement dépassés, mes ordres, dit Pierre en regardant Villebois d'un œil étincelant.

— C'est possible, sire; cette eau-de-vie, ce froid, et puis cette chaleur de poêle....

— Misérable! as-tu donc oublié l'attentat que tu as osé commettre sur la personne de la czarine...

— Eh! mais oui... je me souviens... Mille sabords, quel coup!... Mais votre majesté a un excellent damas turc, ainsi...

— Tu viens de prononcer toi-même ton arrêt.

— Sans doute... décapité, et cela sans autre forme de procès.... Mais j'étais ivre quand j'ai commis le crime.... Je prie votre majesté de ne pas me manquer.

— Me prends-tu pour un bourreau?

— Du tout, sire; mais, en pareil cas, je ne voudrais confier à personne le soin de répandre, d'épuiser le sang du coupable.

— Tu es plus barbare dans ta résignation que je ne le suis dans ma vengeance.... Ton crime fut un transport de l'ivresse; tu m'as été utile, je ne t'enverrai point à la mort.... Va ramer sur les galères que tu commandais.

— Galérien, moi... ! Ma vie appartient à votre majesté; je ne lui dois pas mon honneur.

— Villebois, as-tu respecté le mien? s'écria Pierre avec un terrible éclat de voix.

— Sire, c'est juste.... Je vais ramer. »

A six mois de cet entretien, le marin français, après avoir séjourné, mais non pas ramé sur les galères, fut rétabli dans son commandement, et Pierre lui rendit tous ses honneurs. Sans doute la czarine lui pardonna aussi, car elle le maria plus tard avec la fille de Gluk, archiprêtre de Riga; et l'on disait ce matin à l'Œil de bœuf, où l'aventure de Villebois a été racontée, que, depuis la mort du czar, Catherine a nommé ce Breton général de la ma-

rine.... Il peut se mêler quelque douceur aux souvenirs les plus amers.

Le règne du roi castillan Louis I[er] n'a duré que quelques mois; il est mort à l'âge de dix-sept ans, des suites d'une petite vérole maligne. Philippe V, avec une extrême répugnance, a ressaisi ou plutôt a repris d'une main énervée les rênes de l'État catholique. La veuve du jeune roi put espérer un instant d'épouser le frère puîné de ce prince; mais l'éclat que venait de produire l'aventure des caméristes lui avait fait perdre l'estime des Espagnols; son renvoi fut décidé.

Pendant que ces choses avaient lieu en Espagne, des événements plus propres encore à désunir les cours de Versailles et de Madrid se passaient en France. J'ai dit que la société de petits garçons qui folâtraient peu décemment avec le roi, dans la garde-robe de sa majesté, avait été divisée par les soins de Fleury : quelques-uns de ces jeunes débauchés furent exilés dans les terres de leurs pères, d'autres reçurent des commissions de cadets ou de cornettes de cavalerie. Mais le roi était initié à certaines pratiques dont il ne manquerait pas de chercher l'équivalent; la santé de sa majesté pouvait être de nouveau compromise... On décida, dans un conseil auquel Louis XV n'assistait pas, qu'il convenait de marier le roi. *M. le Duc*, qui avait ses vues, et stylé d'ailleurs par madame de Prie, ajouta sur-le-champ que, dans cette pressante nécessité, il était impossible de songer à l'infante d'Espagne, dont l'âge trop tendre ne pouvait offrir aucune garantie contre les déréglements du roi, que l'on voulait prévenir. Dans l'intervalle de ce premier conseil à un autre, Pâris Duverney et madame de Prie firent insinuer aux secrétaires d'État, à l'ancien évêque de Fréjus, au roi luimême, qu'une sœur de *M. le Duc*, nommée mademoiselle de Vermandois, et qui se trouvait alors à l'abbaye de Fontevrault, conviendrait parfaitement à sa majesté... Personne n'admit ni ne rejeta cette ouverture; mais on pensait généralement qu'il fallait renvoyer l'infante en Espagne, et marier Louis XV à une femme toute formée. Or jamais mesure désobligeante ne fut prise avec moins de réserve que ce renvoi : non-seulement on ne pressentit nullement le roi et la reine catholique, mais le cabinet de Versailles n'adoucit par aucune excuse ce que cette rupture violente d'un traité solennel avait de brusque et de déloyal. Seulement on chargea l'abbé de Livry, nommé ministre en Portugal, de passer

à la cour de Philippe V pour l'informer qu'on lui renvoyait sa fille, qui était déjà en route. Sa majesté catholique et surtout la fière Élisabeth écoutèrent impatiemment l'ambassadeur, qui s'efforçait de leur expliquer comme quoi Louis XV, devenu fort et vigoureux, mettait le conseil dans l'obligation de lui donner une épouse de son âge. Ces raisons ne parurent point convaincantes au couple royal, qui parla d'alliance avec les puissances de l'Europe, de guerre contre la France, et finit par pousser Livry hors de l'appartement.

A peine ce diplomate était-il sorti du palais, que la reine, suffoquant de colère, fit mettre dans une voiture la veuve de don Louis; on y mit aussi mademoiselle de Beaujolais, sa sœur, fiancée en 1722 avec don Carlos, et dont le mariage fut ainsi rompu. Mais, avant de partir pour revenir en France, la jeune douairière, qui avait toute la liberté des princesses de la maison d'Orléans, dit au roi son beau-père « qu'il payerait sans doute cher l'injure » qu'il faisait à une princesse française, et qu'il était surprenant » qu'ayant si peu de puissance, il manquât à ce point de poli- » tique. » La quatrième fille de Philippe d'Orléans partit sans prendre congé, revint à Paris en poste, et s'enferma dans un couvent.

Après le départ de l'infante d'Espagne, qui s'éloignait du roi avec autant d'indifférence que sa majesté lui en avait montré le jour de son départ, madame de Prie se rendit à Fontevrault, afin de juger si mademoiselle de Vermandois lui conviendrait, et si l'on pourrait, avec une telle reine, continuer de gouverner le roi.

« Je viens, princesse, dit la marquise, vous faire part des grands projets que le prince votre frère a conçus pour votre établissement.

— Qui êtes-vous, madame? répondit mademoiselle de Bourbon avec fierté.

— Je suis la marquise de Prie, et son altesse royale le premier ministre a bien voulu me charger de venir vous entretenir de votre mariage probable avec le roi de France.

— Je vous avoue, madame, reprit la princesse d'un ton dédaigneux, que je suis surprise de vous voir chargée d'une telle mission.

— Pourquoi donc, mademoiselle?

— Mais il me semble qu'en établissant par intermédiaire des rapports avec moi, *M. le Duc* aurait pu choisir autrement...

— Je vous comprends, mademoiselle, répliqua madame de Prie en se levant, et je vois que la couronne, offerte par mes mains, vous humilierait... Nous tâcherons de la poser sur un front moins superbe. » A ces mots, la marquise de Prie fit une profonde révérence, demanda des chevaux de poste, et revint à Versailles.

A son retour, la favorite prouva facilemeut à *M. le Duc* que la main de sa sœur ne pouvait convenir au roi, parce que cette femme habile prouvait à son altesse tout ce qu'elle voulait. On a depuis envoyé des gentilshommes dans toutes les cours où se trouvent des princesses à marier, afin de les voir, et de juger, par aperçu, si elles réunissent les qualités exigées par madame de Prie.

Pendant qu'on s'occupait de ces intrigues matrimoniales, et que l'infante était reconduite à la cour de l'irrité Philippe V, un ambassadeur de ce souverain concluait à Vienne une alliance avec l'empereur et l'empire, hâtée peut-être par l'oubli d'égards du cabinet de Versailles envers celui de Madrid. Sa majesté catholique, en traitant avec la maison autrichienne, cherche l'équivalent de l'appui qu'elle ne peut plus trouver dans la France; et, déterminé par les procédés injurieux de cette dernière puissance, le monarque castillan s'affranchit de ce pacte de famille qui semble ne devoir plus être pour lui qu'un joug. Quatre traités ont été signés à Vienne, le 30 avril, par le baron de Riperda, ministre espagnol; le premier, en confirmant celui de la quadruple alliance, porte une nouvelle renonciation du roi d'Espagne à la couronne de France, et de l'empereur à celle d'Espagne. Le second traité assure aux héritiers de Philippe V la succession éventuelle des États de Toscane, Parme et Plaisance. En retour, sa majesté catholique cède à la maison d'Autriche les autres parties de territoire qu'elle a possédées en Italie, ainsi que les anciennes provinces espagnoles des Pays-Bas. Le troisième traité garantit, d'une part, l'ordre de succession au trône d'Espagne établi par les conventions d'Utrecht, et d'autre part la reconnaissance de la *pragmatique-sanction*. Le même acte renferme une clause d'un effet bien douteux : l'empereur s'engage à faire tous ses efforts auprès de l'Angleterre pour décider cette puissance à restituer à sa majesté catholique l'île de Minorque et Gibraltar. Enfin le quatrième traité, dans lequel le corps germanique est intervenu, contient une alliance offensive et défensive, et les princes de l'Empire y accèdent aux droits héréditaires de l'infant don Carlos sur les duchés de Toscane, Parme et Plaisance.

Après cet accord politique entre l'Espagne et l'Empire, suite de nos dédains inconsidérés pour la première de ces puissances, une guerre redoutable peut nous tomber sur les bras, au moment où l'embarras extrême des finances rendrait les levées et les armements très-difficiles. Cependant cet embarras n'est pas tel, qu'il y ait eu nécessité pressante d'imposer un nouveau sacrifice à la nation, et voilà cependant ce qu'on vient de faire. Les frères Pâris, qui, depuis le ministère de Desmarets, furent tant de fois les moteurs de notre système financier, sans avoir paru le diriger, sont parvenus à faire croire au duc de Bourbon, à Fleury, au conseil, qu'à la mort du régent il se trouvait pour dix-neuf cents millions de dettes, et que l'État devait aux rentiers cinquante-sept millions d'arrérages. Vainement la veuve et le fils de Philippe d'Orléans ont-ils repoussé cette assertion comme mensongère; Dodun, contrôleur général, que madame de Prie enchaîne servilement au char de sa fortune, a soutenu la déclaration de MM. Pâris. Le conseil, inhabile à juger les déprédations des gouvernants et les besoins de l'État, en a cru la parole d'un ministre, et un impôt, fixé au cinquantième du revenu, a été déclaré indispensable. Cependant mille protestations s'élevèrent dès lors contre une résolution qui allait achever de consommer la ruine de la France; madame de Prie eut à supporter les remontrances du clergé, des parlements, de tous les corps de la nation. « Tout » cela, disait-elle à M. *le Duc*, ne prouve rien, si ce n'est la né» cessité de mettre à la main du roi le fouet dont Louis XIV se » servit jadis pour dresser le parlement de Paris.... Qu'est-ce, je » vous prie, que toutes ces remontrances? cela sent la province » d'une lieue; c'est pitoyablement écrit. » Un matin, le premier ministre apporta à la marquise un mémoire plein de force et de raison. « Qu'avez-vous à répondre à cela? lui dit-il quand elle » l'eut parcouru. Cette pièce a touché le conseil. — Elle me tou» chera aussi, répondit madame de Prie avec un geste très-signi» ficatif, » et elle envoya le mémoire à sa garde-robe.

Enfin, malgré l'opposition la plus vive, la plus universellement exprimée, l'imposition d'un *cinquantième* du revenu de tous les biens du royaume, payable pendant douze ans, fut consacrée par une déclaration du roi. Cet impôt fut enregistré dans un lit de justice tenu le 8 juin, au milieu de quatre mille soldats, dont les officiers disaient hautement qu'ils étaient là pour enlever le parlement, dans le cas où cette compagnie refuserait l'enregistrement.

Au sein des intrigues financières qui occupèrent madame de Prie pendant toute la durée de mai, de juin, et une partie de juillet, elle ne perdit pas de vue le mariage du roi. On avait songé un moment à la fille du duc de Lorraine; mais elle tenait de trop près à la maison d'Orléans, qu'on était loin de vouloir favoriser. Il y avait une princesse de Portugal, mais elle sortait d'un sang redoutable aux maris, et une reine galante a trop de moyens de domination. L'attention de la favorite s'arrêta quelque temps sur une Allemande; mais, examen fait de ses domaines, on les trouva trop médiocres pour relever une naissance bien inférieure à celle du roi de France. Enfin madame de Prie tourna les yeux vers les contrées russes; mais la fille de Catherine n'offrait qu'une naissance équivoque, une conduite suspecte, et les habitudes d'une nation encore barbare. Dans cette indécision, Pâris Duverney, sur des renseignements qu'il avait reçus d'une dame Texier, proposa une princesse polonaise, de laquelle, jusque-là, personne n'avait entendu parler: c'était la fille de *Stanislas Leczinski*, fait roi de Pologne par Charles XII, et détrôné par Pierre le Grand. Stanislas et sa fille vivaient à Veissembourg d'une pension modique, payée très-irrégulièrement par le ministère de France. Certes ce monarque précipité du trône était loin de s'attendre à l'illustre alliance qu'on songeait à lui proposer, et même le cœur de Marie Leczinska avait répondu aux soupirs d'un simple gentilhomme, le comte d'Estrées, capitaine dans un des régiments qu'on entretenait à Veissembourg pour faire honneur à Stanislas. Le comte était jeune, beau, bien fait, aimable; le roi s'aperçut que sa fille, toute sage, toute modeste qu'elle était, avait pris un goût très-vif pour le brillant officier; il le tira un jour à part, et l'entretint à ce sujet. « J'ai peu d'espoir de remonter sur le trône, » lui dit-il; mais je ne doute point que je ne puisse recueillir un » jour les biens qui me reviennent en Pologne, et que je ne sois » à même de donner une riche dot à ma fille. Rien alors ne s'op- » posera à ce qu'elle épouse un petit souverain; mais je veux » avant tout son bonheur. Marie répond à l'amour que vous avez » pour elle; je me suis aperçu de vos sentiments mutuels, et je » ne suis point éloigné de faire votre bonheur en vous unissant. » Tâchez donc, comte, de joindre à votre naissance illustre quel- » que haute dignité qui assure à votre postérité un grand état; » obtenez, par exemple, un duché-pairie, et ma fille est à vous. » D'Estrées avoua à sa majesté qu'une passion tendre et respec-

tueuse l'enflammait en effet pour la princesse, mais qu'il n'aurait jamais osé porter ses vues jusqu'à elle. Le comte ajouta que l'ouverture de sa majesté le comblait d'honneur, et qu'il allait tâcher de s'en rendre digne. Ceci se passait vers le milieu de la régence ; d'Estrées courut à la cour du Palais-Royal solliciter la dignité exigée. « Comte, je ne puis faire cela, répondit le duc d'Orléans ; » vos aïeux ont sans doute noblement servi l'État ; mais vous, » personnellement, qu'avez-vous fait pour mériter la pairie ? Vos » amours ne sont pas un titre suffisant. Et puis vous feriez là, » mon cher d'Estrées, un triste mariage ; un souverain électif » sans couronne est bien peu de chose parmi les puissances ; sa » fille vous convient moins que celle d'un fermier général... » Les projets de mariage du jeune officier en restèrent là, et Marie Leczinska, que le régent n'avait pas trouvé un parti sortable pour un capitaine de cavalerie, est aujourd'hui reine de France.

Sur les communications de Pâris Duverney et de madame Texier, qui avaient exalté les vertus de Marie Leczinska, madame de Prie se rendit à Veissembourg, et trouva que l'éloge avait été modéré. Le mariage fut promptement décidé dans le conseil : Fleury déclara qu'il ne se mêlait point de ces sortes de conclusions ; M. *le Duc* affirma que l'union convenait parfaitement à sa majesté ; Louis XV répondit que c'était possible, et, après une demi-heure de délibération, un courrier porta à Stanislas la nouvelle du choix de sa fille. Le bon prince s'évanouit en lisant la dépêche : « Si j'ai quelquefois désiré remonter sur le trône, dit » ensuite ce monarque, c'était afin d'établir ma fille d'une ma- » nière digne d'elle. Je ne songe plus à la couronne ; cet établisse- » ment passe tous mes vœux. »

Le contrat de mariage du roi avec la princesse de Pologne fut signé le 19 juillet à Paris : le garde des sceaux d'Armenonville, le maréchal de Villars, les comtes de Morville, de Maurepas, et le contrôleur général Dodun, stipulèrent au nom de Louis XV ; le comte de Tarlo représentait Stanislas. Cet acte étant dressé, le duc d'Antin et le marquis de Beauveau se rendirent à Strasbourg pour faire au roi et à la reine de Pologne la demande solennelle de la princesse Marie, tandis que le roi de France faisait lire dans son cabinet les articles du contrat de mariage, en présence des princes et princesses du sang, et de l'ambassadeur extraordinaire de sa majesté polonaise, à laquelle le jeune souverain venait d'envoyer

le cordon bleu. Pendant le cours de ces préliminaires, madame de Prie, qui avait vu de près la situation extrêmement gênée de la cour de Veissembourg, dit à M. *le Duc* qu'il était indispensable de venir au secours de Stanislas, afin de le mettre à même de paraître décemment aux cérémonies du mariage. En conséquence, on commanda tout ce qu'il fallait au roi, à la reine, à la princesse de Pologne, pour remonter leur garde-robe, et l'on s'y prit avec une telle délicatesse, qu'on envoya à Veissembourg jusqu'à des chemises, sans que l'illustre famille se doutât qu'on avait reconnu qu'elle en manquait.

Le 15 août, M. d'Orléans, chargé de la procuration du roi, épousa Marie Leczinska dans l'église cathédrale de Strasbourg, où le cardinal de Rohan fit la première célébration de ce mariage. Tandis qu'on épousait ainsi pour la forme, le vieux abbé de Fleury, qui savait que le roi son maître n'avait pas la plus légère idée de l'expérience qu'un homme doit avoir pour épouser en effet, se creusait la tête afin d'imaginer un moyen d'initier sa majesté à une certaine connaissance préalable des devoirs conjugaux. La société de petits débauchés éloignée naguère de Louis XV, loin de lui parler du rapport que les sexes ont entre eux, ne lui avait montré la félicité que dans une infâme hérésie. Il arrivait souvent à sa majesté de se récrier sur la beauté des jeunes garçons qu'elle rencontrait; mais les plus charmantes dames ne lui inspiraient pas la moindre velléité. Fleury lui-même se reprochait d'avoir élevé ce prince dans la crainte des femmes; crainte qui, peut-être, fut la première cause du penchant qu'il avait été facile de faire naître en lui pour les mystères d'une idole monstrueuse. Le précepteur était obligé de prendre littéralement le contre-pied de sa morale, et de dire à son élève que, dans le mariage, une femme était un être privilégié de Dieu. L'honnête prélat dut aller plus loin : reconnaissant que le roi n'avait décidément aucune idée de la mission d'un mari, il s'érigea en professeur de galanterie, et copia, de sa main épiscopale, ces vers de Chaulieu :

Cette insensible Iris, cette Iris si farouche,
Dans mille ardents baisers vient de plonger mes feux.
Pour goûter à longs traits ce nectar amoureux,
Mon âme tout entière a volé sur ma bouche.
J'ai savouré la fraîcheur
De ses lèvres demi-closes;
Sa bouche avait la couleur
Et le doux parfum des roses, etc.

Louis XV trouva cette description érotique, avec ce que j'en retranche, affichée dans sa chambre; d'un autre côté, il lut des devises telles que celles-ci: *L'amour naissant*, *la recherche*, *le bouton de rose*, *la rose ravie*. « Tout cela, disait madame de
» Prie à ses complaisantes, qui lui racontaient en riant aux éclats le
» manége du vieux abbé, tout cela n'est point assez démonstratif;
» je l'ai dit à M. *le Duc*. J'avais offert de déniaiser sa majesté... ;
» on n'a pas voulu... La belle figure que ce pauvre enfant va faire
» avec une femme de vingt-deux ans! »

Cependant la marquise retourna auprès de Marie Leczinska, non dans le dessein de l'initier aux mystères de l'hymen, parce qu'elle savait très-bien qu'après quinze ans il est pour les filles une prescience de ce qu'elles doivent faire en ménage, mais afin de mettre la princesse en garde contre les ennemis qu'elle allait, lui dit-elle, trouver à la cour; ennemis qui n'étaient autres, comme on le pense bien, que ceux de la favorite.

Enfin la reine fit son entrée à Paris et à Versailles le 3 septembre, et, le 4, M. le cardinal de Rohan, qui avait béni l'union préparatoire à Strasbourg, donna aux époux la bénédiction nuptiale dans la chapelle du château. Louis XV pleura toute la journée dans le sein de son précepteur, en songeant que le soir il lui faudrait coucher avec une femme si formée, à laquelle il ne craignait plus sans doute de donner des coups de pied, mais auprès de qui le pauvre prince sentait qu'il aurait à rougir de son inexpérience. Cependant le roi, dûment exhorté par l'ancien évêque de Fréjus, et prévenu sur quelques points par un valet de chambre qui avait parlé clair, se mit en tremblant à côté de Marie Leczinska, et le lendemain sa majesté ne pleurait plus.

Avec beaucoup moins de charmes que n'en possède la reine, une femme pourrait être très-jolie, et sa majesté n'est que belle. Marie a de beaux yeux, un nez bien fait, une bouche fraîche, un teint superbe, et des cheveux d'une nuance heureuse, tenant le milieu entre le brun et le blond. Mais le regard de cette princesse, obéissant à la modestie pieuse qui forme le fond de son caractère, est habituellement dérobé par de longs cils, qui seraient eux-mêmes un attrait s'ils n'en cachaient un plus précieux. En général, la physionomie de la reine manque d'expression, et fait trop ressembler ses traits à ceux de ces charmantes figures, filles du ciseau, que l'on regrette de voir immobiles. La taille de Marie Leczinska est fine; sa gorge, qu'à peine quelques-unes de ses femmes ont

entrevue, a, dit-on, les proportions idéales de celle de Vénus. La jambe de sa majesté est bien prise ; son pied est petit.... Mais point de grâce, nulle aisance dans les manières, une démarche embarrassée et comme incertaine. En un mot, l'épouse de Louis XV n'est point séduisante, parce qu'elle ne veut pas l'être, afin que la modestie de ses dehors ne démente en rien la réputation de vertu que cette princesse veut se faire, et qu'elle se fera sans doute.

Malgré tout ce que je viens de dire, le roi est amoureux fou de sa femme. « La reine, dit-il avec transport à tous ceux qui se » trouvent auprès de lui, la reine est une créature enchanteresse. » Je le crois ; et tout le monde le croira en se faisant l'idée de la nature des enchantements que Marie a découverts à son mari.

Les transports amoureux du jeune monarque n'empêchent pas la politique de marcher. La France, pour contre-balancer l'alliance conclue à Vienne entre l'empereur, l'Empire et l'Espagne, signa, le 3 septembre, un traité d'union offensive et défensive avec l'Angleterre et la Prusse. A peu près dans le même temps, le duc de Richelieu fut nommé à l'ambassade de Vienne, objet de tous ses vœux. Madame de Prie lui accorda ce poste au prix d'une petite place sur la liste des bonnes fortunes du célèbre duc ; car c'est pour une femme de la cour une sorte de honte que de n'avoir pas eu ce coryphée des galants en crédit.

Puisque me voici sur le chapitre des amours profanes, je dois parler du désespoir de mademoiselle de Clermont, sœur de mademoiselle de Charolais, qui vient de perdre M. le duc de Melun, avec lequel cette princesse vivait depuis l'année 1716. La première rencontre des amants eut lieu dans un bal au Palais-Royal. Mademoiselle de Clermont n'avait pas alors plus de quinze ans, et elle était si naïve, quoiqu'elle ne fût pas innocente, qu'elle fit à la déclaration du duc cette singulière réponse : « Écoutez, mon- » sieur de Melun, je veux bien vous aimer, parce que je vous » trouve très-aimable ; mais je vous avertis que je ne veux pas » faire comme mademoiselle de Charolais, qui a fait un enfant avec » M. de Richelieu. » Je ne sais pas ce que le duc répondit à cela ; mais les amants, alors déguisés, sortirent du bal après cet entretien, et n'y rentrèrent qu'au bout d'une heure. Quels qu'aient été le motif et le résultat de cette disparition, M. de Melun plaça auprès de la princesse un domestique qui lui était dévoué ; et souvent cet homme prêtait sa livrée au duc pour se glisser chez mademoiselle de Clermont. Cette intrigue fut à peu près mystérieuse

jusqu'en 1723; mais, devenue alors maîtresse de ses volontés, cette digne sœur de mademoiselle de Charolais bannit toute réserve. M. de Melun ayant été tué à la chasse du roi, au mois d'octobre dernier, par un cerf aux abois, sa maîtresse mit aussi peu de retenue dans sa douleur qu'elle en avait gardé dans ses amours. On lui a vu porter publiquement le deuil de son amant; et ce trait, bien caractéristique des mœurs de l'époque, ne doit pas être négligé par l'historien.

Tandis qu'on affiche ouvertement l'immoralité à l'hôtel de Condé, la duchesse du Maine fait toujours distiller de l'esprit à la cour de Sceaux ; je veux copier ici un petit bulletin qui me parvint hier de cette manufacture de fadaises prétentieuses. Les courtisans de la princesse demandaient un soir à Fontenelle quelle différence il y avait entre elle et une pendule. « L'une, répondit le » philosophe musqué, marque les heures; l'autre les fait ou- » blier.... » Et le cœur de la dame de Sceaux s'épanouit. Une autre fois on imposa à ce même bel esprit des vers se terminant par ces bouts-rimés : *fontanges*, *collier*, *oranges*, *soulier*. Fontenelle fit sur-le-champ le quatrain suivant à l'intention d'une des jolies femmes de l'assemblée :

Que vous montrez d'appas depuis vos deux *fontanges*
Jusqu'à votre *collier;*
Mais que vous en cachez depuis vos deux *oranges*
Jusqu'à votre *soulier*.

Les oranges allaient fort bien quant à la forme, mais la couleur ne dut pas offrir une comparaison bien galante à la dame qui recevait le compliment.

Dans la même soirée, Voltaire fut condamné à faire une énigme pour racheter un gage, et cet autre philosophe, dont l'esprit était monté, ou plutôt descendu au ton du madrigal, improvisa ce quatrain sur le mot *oiseau*:

Cinq voyelles, une consonne,
En français, composent mon nom,
Et je porte sur ma personne
De quoi l'écrire sans crayon.

Le mot *papier*, proposé à La Motte, qui n'avait pas besoin de descendre pour se trouver au niveau des bagatelles du bel esprit, produisit cet autre quatrain :

A la candeur qui brille en moi,
Se joint le plus noir caractère ;

Il n'est rien que je ne tolère,
Mais je suis méchant quand je bois.

Je doute qu'en occupant ainsi leur philosophie, MM. les rimeurs de la cour de madame du Maine nous rendent de longtemps Socrate et Platon. Voltaire ne se rapprochera guère plus de Plaute, de Térence ni de Molière, par sa comédie de *l'Indiscret*, qu'il fit jouer cette année au Théâtre-Français. Cette petite pièce est une épître en un acte, agréablement versifiée, mais vide de comique et d'action. L'auteur me semble plus en crédit à la cour de Melpomène qu'à celle de Thalie. *L'Indiscret* a été froidement accueilli du public, et n'a fait croire qu'à une excursion indiscrète de Voltaire dans la carrière des poëtes comiques.

C'est avec un succès aussi équivoque qu'on a joué, à peu près dans le même temps, à l'Opéra, le ballet *des Éléments*, qui avait été représenté aux Tuileries, en 1721, pour faire danser Louis XV, à l'exemple du grand roi son bisaïeul. Dans une parodie donnée à l'Opéra-Comique sur ce ballet, *l'enchanteur Mirliton* chante ce couplet :

Tout Paris croit que l'Opéra
De santé crèvera,
En dépit des dérangements
De tous les éléments.

Ce refrain assez niais prouve que l'Opéra-Comique est atteint de cette espèce de jalousie qu'éprouve l'homme affamé en voyant son voisin dîner abondamment.

Mais voici des vers moins mauvais de la même parodie, faits sur un pas de vestale dansé dans le ballet *des Éléments :*

De quoi va-t-on s'aviser, ma féale,
De vous placer incongrûment?
A l'Opéra montrer une vestale,
Ce n'est pas là son *élément*.

On parlait ce matin, à l'OEil de bœuf, d'une aventure toute récente qui enrichira l'histoire des jésuites, sans l'embellir toutefois. En 1723, le père Fouquet, de la compagnie de Jésus, revint de la Chine par suite d'une dispute de religion avec ses confrères, et parce qu'il avait enseigné à quelques Chinois des dogmes différents de ceux professés par sa compagnie. Ce religieux apportait en Europe des mémoires sur les points discutés, mémoires qui devaient être soumis au jugement du pape. Deux *lettrés* du grand Empire s'étaient embarqués avec le père Fouquet; mais, l'un d'eux étant

mort pendant la traversée, on ne vit à Paris qu'un Chinois, qui suffit bien pour captiver l'attention publique pendant huit jours au moins.

Le missionnaire et son lettré logeaient à la maison professe de l'ordre, rue Saint-Antoine, quoique le premier fût loin de vouloir mettre les jésuites de Paris dans la confidence des différends qu'il avait eus avec ceux de la Chine. Mais les pères, aussi pénétrants que leur confrère était dissimulé, ne tardèrent pas de découvrir une partie de ses vues. A jésuite jésuite et demi : Fouquet pénétra, de son côté, les projets que ses frères en saint Ignace méditaient contre sa sûreté ; il partit par une belle nuit, avec son lettré, pour la capitale du monde chrétien. Les enfants de Loyola n'abandonnent pas aisément leur proie ; ils firent courir après nos fugitifs : mais le missionnaire leur échappa ; le seul Chinois tomba en leur pouvoir. Malheureusement pour ce pauvre habitant de l'Asie, il ne savait, tout lettré qu'il était, que sa langue naturelle ; il ne put se défendre, et dut subir le sort qu'il plut aux jésuites de lui imposer. L'infortuné, sur une lettre de cachet obtenue aisément du cardinal Dubois, fut conduit à Charenton en qualité d'aliéné. L'exempt chargé de venir prendre ce prétendu fou crut aisément à sa maladie en lui voyant faire des révérences étranges, et en l'entendant solfier, pour ainsi dire, des paroles qui, au jugement d'un officier du guet, durent passer pour des sornettes. Arrivé à Charenton, notre pauvre *lettré* fut fouetté deux fois par jour avec une régularité ponctuelle. Il ne laissait pas de trouver les mœurs françaises fort singulières, et l'hospitalité des Chinois, quoique moins touchante, lui semblait infiniment plus polie. Deux ans et demi s'écoulèrent, pendant lesquels le malheureux étranger ne connut pas d'autre régime que celui du pain, de l'eau et des coups ; régime qui ne lui présentait même de bien régulier que le retour doublement quotidien des frères fouetteurs. Enfin le nouveau lieutenant de police, ayant fait une visite la semaine dernière dans la maison des fous, demanda, après les avoir vus tous, sauf le lettré, s'il ne lui restait plus personne à voir. M. le directeur répondit qu'il y avait encore dans un galbanum un aliéné que M. le lieutenant de police n'avait pas visité, mais que cet homme parlait un langage que personne n'entendait. Le magistrat ordonna néanmoins qu'on lui amenât cet individu ; tandis qu'on l'amenait, un jésuite, qui accompagnait M. Héraut, essaya de lui insinuer que la folie de cet insensé était de ne vouloir jamais parler français ; qu'on n'en

tirerait rien, et qu'il conseillait à M. le lieutenant de police de ne pas se donner la peine de s'en occuper. Le successeur de Machault n'eut point égard à ce conseil, et l'étranger fut conduit devant lui. Commençant par se jeter à genoux, il fit entendre un déluge de paroles qui ne furent pour le magistrat qu'un vain cliquetis de sons, parmi lesquels il distinguait cependant le mot *kanton* souvent répété. On parla au pauvre diable espagnol, italien, grec, latin, allemand, anglais; point de réponse; mais toujours des génuflexions, une pantomime fort animée, et des *kanton* redoublés. Le jésuite assura que ce fou était probablement déjà possédé, et que ce qu'on pouvait faire de mieux était de l'asperger d'eau bénite, ce qui, à tout prendre, eût mieux valu que de le fouetter. Mais, en ce moment, M. le lieutenant de police, s'avisant enfin de ses connaissances géographiques, se rappela qu'il y avait à la Chine une province appelée *Kanton*, et pensa que l'aliéné pourrait bien être Chinois. Curieux d'éclaircir son doute et de se faire honneur de sa pénétration, ce magistrat envoya querir, sans désemparer, un interprète aux missions étrangères.... Tout fut reconnu : « Vous mériteriez, mon père, dit le lieutenant de police » au disciple de saint Ignace, que je vous fisse renfermer dans le » galbanum où votre compagnie avait plongé ce malheureux » étranger. »

*M. le Duc*, à qui cette aventure fut rapportée, fit donner des habits et de l'argent au Chinois, et le renvoya dans son pays. Je ne crois pas qu'il inspire aux lettrés ses confrères le désir de faire le voyage de Paris.

Il y eut, cette année, une grande mortalité parmi les maréchaux de France ; messieurs de Medavi, de Grammont, de Tessé, de Montesquiou et de Lafeuillade ont payé leur tribut à la nature. Voilà, comme disait ma tante, bien des bâtons flottants sur le fleuve de l'ambition.

---

## CHAPITRE XII.

### 1726-1727-1728.

**La reine; sa tendresse conjugale, ses manières, ses habitudes intérieures. — La duchesse de Boufflers. — Singulière condition faite à un amant. — Petite maison de la rue Cadet. — Le comte de Charolais; son cynisme, ses cruautés. — Ce prince est dissolu et cruel comme Néron. — Disgrâce de *M. le duc* et de madame de Prie. — Fleury gouverne la France. — Portrait de ce ministre. — Éco-**

nomie de bouts de chandelles à la cour. — Suppression du *cinquantième*. — Les *Mirmidons*; ce que c'est. — Nouveau bail des fermes. — Création des milices et de six compagnies de cadets. — Fleury est fait cardinal. — Maurice, comte de Saxe, élu duc de Courlande. — Aperçu historique sur ce jeune seigneur. — Adrienne Lecouvreur. — Aurore boréale; terreur qu'elle produit. — *Pyrrhus*, tragédie de Crébillon. — Lettre posthume de Louis XIV. — C'était le fruit d'une intrigue. — Fin contre fin. — Commencement de réconciliation entre Louis XV et Philippe V. — La bacchante de la rue Cadet. — Newton; ses œuvres, sa mort, honneurs qui lui furent rendus. — Mort de Catherine Ire, czarine de Russie. — Le diacre *Pâris*; sa vie, sa mort, son tombeau. — Les convulsionnaires, l'*œuvre*, les *sauteuses*, les *aboyeuses*, les *miaulantes*. — Concile d'Embrun. — Guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. — Médiation de Fleury. — Mort de Georges Ier, roi de la Grande-Bretagne. — Robert Walpol. — Réconciliation de Louis XV et de Philippe V. — Mort du prince de Conti. — *Le Philosophe marié*, comédie de Destouches. — Le comte de Saxe et Adrienne Lecouvreur. — Richelieu à Vienne. — Superstition de ce seigneur. — L'alchimiste Damis; la pierre philosophale. — Congrès de Soissons. — Les nouvelles ecclésiastiques. — Le barbet contrebandier. — Bombardement de Tripoli. — Une puissanse comme la France doit laisser la république de Saint-Martin se prévaloir d'une victoire sur Tripoli ou Alger. — Le canal de Picardie. — Louis XV a la petite vérole. — Coup d'épée dans l'eau. — La jeune duchesse d'Orléans. — Défection du cardinal de Noailles. — Mort horrible de la marquise de Prie.

La reine est toujours chérie du roi; ce n'est pas de l'amour qu'il éprouve pour elle, mais une sorte de culte fervent. Marie Leczinska reçoit cet hommage avec un air qui ressemble plus à de la complaisance qu'à un tendre retour; cette princesse est avec son mari, en public au moins, d'une réserve poussée jusqu'à la froideur. Quand Louis XV l'embrasse, on dirait une maman un peu sévère recevant les caresses de son fils. La reine, dont l'humeur est d'ailleurs charmante et l'affabilité infinie, laisse remarquer en elle un petit ridicule : on dirait qu'elle a complété son éducation avec les femmes savantes de Molière; tranchons le mot, Marie a dans l'esprit, non dans le caractère, une légère nuance de pédantisme. Je crains réellement que Stanislas n'ait fait apprendre à sa fille un peu trop de latin, d'histoire, de théologie, et qu'il ne lui ait pas laissé enseigner assez de poésie, de musique et de danse pour une reine de France. Cependant sa majesté, qui, durant le premier mois de son séjour à Versailles, se renfermait toutes les après-dînées dans son cabinet, où elle se livrait le reste de la soirée aux exercices pieux, a modifié cette habitude; elle passe maintenant ce temps avec ses dames, qui travaillent à des ouvrages d'aiguille, tandis que l'une d'elles fait la lecture de quelque sujet de piété.... Il me semble voir d'ici madame de Nesle

lisant les Actes des apôtres, avec une rotondité de taille dont la cause fut, il y a quelques mois, le sujet de tous les entretiens. Racontons.

Il y a par le monde une duchesse de Boufflers qui semble avoir pris à tâche d'effacer toutes les réputations galantes que les dames se sont acquises à la cour de France, depuis les beaux jours de la comtesse de Soissons. Les bonnes grâces de cette beauté sont une monnaie tellement courante, que le comte de Riom assurait un jour au duc de Luxembourg qu'il était honteux pour un homme du bel air comme lui de ne les avoir pas eues. Riom ajouta qu'il y avait presque autant de honte à rester enchaîné au char de madame de Nesle plus de huit jours, et que tout ce qu'il y avait de gens comme il faut jetait la pierre au duc d'être encore fidèle à la marquise après deux mois d'assiduité. « Le moment » est favorable, dit enfin le comte; madame de Boufflers est sans » amant en titre depuis environ quarante-huit heures; remplissez » cette lacune : c'est une occasion qui ne se retrouvera plus. » M. de Luxembourg profita du conseil; madame de Boufflers parut disposée à ne pas le laisser languir; mais elle mit une condition à sa défaite : ce fut qu'avant de quitter madame de Nesle, le duc lui ferait un enfant. « Je ne puis souffrir cette femme, poursuivit » la duchesse; on ne peut se tourner d'aucun côté sans la ren- » contrer étalant sa belle taille... Eh bien! puisqu'elle est si fière » de cette perfection-là, je ne suis pas fâchée de trouver l'occa- » sion de la *déperfectionner* au moins pour quelque temps. Ainsi » voilà qui est entendu, monsieur le duc; je vous attends aux » premiers maux de cœur de la marquise de Nesle. » Le nouveau soupirant de madame de Boufflers ne tarda pas de remplir la condition exigée; il faut croire même qu'il était alors en grande veine, car on sut en même temps à Versailles la grossesse de madame de Nesle, et celle plus légitime de la duchesse de Luxembourg.

Du reste, cette pauvre dame de Boufflers est réellement digne de pitié : la nature l'a formée de telle manière que, de son propre aveu, il lui est impossible de résister un instant à l'occasion de faillir. Elle racontait dernièrement à madame de Rochechouart, qui me l'a redit, qu'étant chez la reine, on lui annonça l'arrivée imprévue de M. de Luxembourg, qui l'attendait dans son appartement. Incapable de commander à son impatience, la duchesse sortit aussitôt pour rejoindre son amant; mais elle fut obligée de

s'arrêter deux fois en chemin... J'avoue que je ne puis me faire l'idée du motif de ces pauses-là.

M. de Luxembourg, malgré six à sept mois de possession, est toujours amoureux de madame de Boufflers; vainement le comte de Riom, son professeur en galanterie, lui a-t-il représenté plusieurs fois qu'une telle constance pour une telle maîtresse était d'un ridicule scandaleux; le duc est soumis à un talisman dont il ne peut vaincre le charme. Il faut tout dire, ce seigneur n'est pas seulement d'une constance à toute épreuve, il a le malheur d'être aussi d'une simplicité approchant de la bêtise. La duchesse, enchantée d'avoir un amant tout à la fois sot et opulent, deux conditions précieuses pour une femme qui ne veut pas se gêner, la duchesse a fait tout au monde pour fixer un homme de si bonne composition, et y a réussi. Elle s'est formé une société de tout ce que Paris offre de gens du bel air, qu'elle reçoit sans façon, sans scrupule, dans la petite maison de M. de Luxembourg, rue Cadet. Madame de Boufflers est intimement liée avec madame de Luxembourg, femme de son amant, qui vient prendre part gaîment aux soupers, ou plutôt aux orgies de la rue Cadet. Quand les fumées du vin commencent à échauffer les têtes, et particulièrement celle de la duchesse de Boufflers, qui ne sort jamais de table, le soir, sans être grise, on se met *à parler anglais*, c'est-à-dire qu'on se livre aux propos les plus libres, dans le cours desquels on ne déguise nullement les désignations. Des libertés verbales on passe aux licences effectives, et rarement ce sont des chapitres sans conclusion. Dans ces parties, madame de Boufflers l'emporte sur toutes ses compagnes ; mais le duc, malgré le témoignage de sa vue, il est vrai un peu obscurcie, ne croit des déréglements de sa maîtresse que ce qu'elle veut bien lui laisser croire, et se montre tout à fait impassible à ceux dont sa propre femme le rend témoin... Il est affligeant d'avoir à signaler de telles horreurs; mais, pour éloigner de la société les vices qui la dégradent, il faut quelquefois les lui laisser entrevoir dans toute leur dégoûtante nudité.

Ces mœurs sont d'autant plus horribles que, placées plus haut dans l'échelle sociale, on les aperçoit inévitablement. Il est impossible, par exemple, que personne ignore la conduite infâme d'un prince de la maison de Condé, le comte de Charolais, qui joint le cynisme le plus révoltant à une férocité dont on se fait à

peine l'idée. L'hôtel de ce prince, situé rue des Francs-Bourgeois, au Marais, avait, il y a quelques mois, une vue sur le couvent des sœurs hospitalières de Saint-Athanase. Alors son altesse ne trouvait rien de plus récréatif que de se mettre à ses fenêtres dans un état complet de nudité, et de se livrer à mille indécences devant ces religieuses. Scandalisées au dernier point d'un tel spectacle, mais ne pouvant rien contre un homme de ce rang, les bonnes sœurs ont du moins fait élever, entre l'hôtel de Charolais et leur maison, un mur très-haut qui rend désormais impossible la communication des regards entre l'un et l'autre lieu. Dissolu comme Néron, le comte de Charolais n'est pas moins cruel que ce monstre couronné; on peut dire qu'à l'imitation de l'empereur romain, le prince français se délecte dans le meurtre. Rien ne lui paraît plus agréable, dans ses orgies avec ses maîtresses, que d'abattre à coups de fusil, ou des couvreurs sur les toits, ou des passants; et lorsqu'il va demander sa grâce au roi pour ces assassinats de sang-froid, ils ont toujours été l'effet d'un malheureux hasard ou de la nécessité. Le mois dernier, M. de Charolais ayant tué d'un coup de pistolet un malheureux postillon père de famille, sous prétexte qu'il ne le menait pas assez vite, Fleury fut informé de ce meurtre avant que son altesse vînt, comme de coutume, s'en faire absoudre par sa majesté, et l'ancien évêque de Fréjus dicta la réponse que le roi devait faire, dans cette circonstance, à son féroce parent : « Mon cousin, lui dit le jeune monarque, voilà » votre grâce; mais je vous déclare en même temps que celle de » celui qui vous tuera est toute prête. » Il est probable que cette déclaration tempérera un peu l'ardeur meurtrière de Charolais.

Cependant le ministère de M. *le Duc* était devenu tellement onéreux, tellement vexatoire, qu'on regrettait hautement le régime du régent et même celui du cardinal Dubois. Les murmures éclataient de toutes parts; les épigrammes, les couplets malins et même les satires sanglantes pleuvaient sur le premier ministre, sur la favorite, et sur Pâris Duverney, qui gouvernait ou plutôt rançonnait la France au nom de cette femme. A la cour même, les esprits commençaient à s'aigrir; le joug de madame de Prie devenait intolérable pour les courtisans, qui pourtant savent se plier à tout. Dans cette effervescence des esprits, l'ancien évêque de Fréjus déclara un matin, au lever, à M. *le Duc*, que le seul moyen de rétablir l'ordre était de renvoyer la marquise; mais celle-ci

avait un emploi auprès de la reine. Cette princesse, croyant lui devoir sa fortune, paraissait disposée à la soutenir; disposition dont l'intrigante maîtresse du duc songea à profiter pour chasser de la cour le vieux prélat, occupé de l'en bannir elle-même. C'était dans les règles de la guerre. Jusqu'alors M. de Bourbon avait toujours eu à subir une déconvenue qui lui tenait au cœur : lorsqu'il travaillait avec le roi aux affaires de l'État, l'abbé de Fleury assistait toujours à l'audience; tandis que, quand le précepteur s'entretenait avec sa majesté des affaires ecclésiastiques, qu'il s'était réservées, le prince ministre n'avait point accès dans le cabinet. Un jour il en fut différemment : à l'instigation de madame de Prie, M. *le Duc* fit consentir la reine à ce que le roi vînt travailler chez elle; et lorsque l'ancien évêque de Fréjus se présenta à la porte de l'appartement, l'entrée lui en fut interdite.

Le bonhomme, incertain si son royal élève était du complot, résolut, dans tous les cas, de bouder; il monta incontinent en voiture, et se retira au village d'Issy. Louis XV, qui n'avait attaché aucune importance au travail du matin chez la reine, et qui s'était laissé entraîner dans le piége sans l'apercevoir, fut très-surpris de l'absence de son vieux directeur. Pendant qu'il s'en alarmait, madame de Prie, le premier ministre, Marie elle-même, qu'on travaillait à prévenir contre le prélat boudeur, cherchèrent à insinuer au roi que son éloignement était un manque d'égards. Louis XV montra un moment de l'humeur; le parti de la favorite crut son triomphe assuré. Mais bientôt l'attachement du roi pour Fleury prit le dessus sur son mécontentement; sa majesté, toute jeune qu'elle était, commença à soupçonner quelque perfidie. Peu à peu la tête de ce prince se monta; il reprocha à M. *le Duc* d'avoir causé la retraite de son *bon ami;* la reine eut aussi sa part de reproches... Elle pleura, et le roi ne parut pas sensible à ses larmes. Enfin, prenant une intonation souveraine que personne ne croyait encore dans sa voix de seize ans, Louis XV ordonna au premier ministre d'écrire *de sa main* à l'évêque de Fréjus, et de *le prier*, au nom du roi, de revenir à Versailles.

Fleury revint en effet le lendemain : il était dévot, et même un peu jésuite dans le fond; ce bon prêtre reparut à la cour le sourire sur les lèvres; pas la moindre plainte, pas le plus léger témoignage de mécontentement... Mais ce calme était trompeur. Tout à coup, et au moment où le parti de madame de Prie croyait le calme rétabli, le roi déclara, dans le conseil du 11 juin, qu'il voulait

désormais gouverner par lui-même. Louis XV n'ajouta rien à cette déclaration qui pût faire soupçonner la disgrâce de M. *le Duc;* sa majesté eut recours, pour la consommer, à une ruse qui ferait honneur à un disciple de saint Ignace. Elle invita M. *le Duc* à venir coucher au château de Rambouillet, où elle allait l'attendre. A peine le monarque était-il parti, que le duc de Charost, capitaine des gardes en service, entra dans l'appartement du prince premier ministre, et, l'ayant arrêté par ordre du roi, le remit entre les mains d'un exempt chargé de le conduire à Chantilly, où son altesse était exilée. Pour madame de Prie, elle fut envoyée au fond de la Normandie, avec injonction expresse de s'y tenir.

Ainsi finit le ministère de M. le duc de Bourbon, durant lequel, indépendamment d'une foule de déprédations, on a vu un prince de la maison régnante à la solde de l'Angleterre; car M. *le Duc* se faisait continuer la pension de quarante mille livres sterling que l'immoral Dubois avait reçue avant lui. Le roi a supprimé le premier ministère, et, se chargeant de l'administration de son royaume, sa majesté a ordonné au cardinal de Noailles, archevêque de Paris, d'adresser à Dieu des prières afin d'obtenir les grâces dont elle a besoin pour gouverner dignement ses États.

Cependant l'ancien évêque de Fréjus, avec le simple titre de ministre d'État, que Louis XV venait de lui conférer, succéda par le fait à M. *le Duc;* les fonctions de premier ministre subsistèrent, et la suppression du titre ne fut que le prétexte du renvol de son altesse. Fleury, qui est âgé de soixante et treize ans, pourrait paraître bien vieux pour se charger d'un tel fardeau; mais c'est un vieillard robuste et bien conservé. Ce ministre a la figure encore belle; il a le teint frais, les yeux vifs, la physionomie mobile; son front est élevé, son nez bien fait, sa bouche vermeille. Ce prélat tire tout le parti possible d'une taille médiocre, pour montrer une démarche noble et assurée; il laisse voir avec quelque coquetterie une jambe fort heureusement tournée. Fleury a l'esprit délié; sous une modestie habilement simulée il cache beaucoup d'ambition; et cette ambition sera heureuse, car le précepteur du roi possède mieux que le plus fin des courtisans cette subtilité, cet art de se plier aux circonstances pour en profiter, cette habileté insinuante qui sait s'emparer de la confiance afin d'en tirer parti; enfin le nouveau ministre sait jeter mieux que personne cet hameçon des grâces et des faveurs qui manque rarement son effet.

L'ancien évêque de Fréjus passe pour avoir sacrifié avec la puissance d'Hercule sur les autels de la beauté ; aujourd'hui encore, un observateur exercé peut reconnaître que cet ecclésiastique est voluptueux par goût ; mais, plus maître de lui-même que la plupart des débauchés, il est sobre et réglé par raison. Fleury a de l'instruction, mais point de génie ; son âme manque de ressort, son imagination a peu d'élan. D'ailleurs, lent et indécis, facile à embarrasser, quoique difficile à tromper, cet homme est privé des qualités propres à faire un ministre habile, sans être doué de celles qui font un ministre estimable. En effet, Fleury ne sait ni récompenser les services qu'on lui a rendus, ni oublier les injures qu'il a reçues : c'est un ennemi d'autant plus dangereux qu'il est plus dissimulé, et un ami d'autant plus ingrat que son ingratitude est toujours assaisonnée de protestations amicales. Achevons ce portrait, en disant que Fleury l'emporte en avarice sur le juif le plus cupide ; voici un trait qui manqua à Molière pour peindre son Harpagon. Le précepteur, entrant un soir chez le roi, fut emporté à tel point par son naturel, qu'il éteignit deux ou trois bougies dont la consommation lui parut inutile.

Le premier acte de l'administration dite directe de Louis XV a été de supprimer le *cinquantième*, qui devait être perçu pendant douze ans. Cette mesure, prise le 15 juin, valut au roi autant de bénédictions que l'établissement de l'impôt avait attiré de malédictions à M. *le Duc*. La chute de cet édifice audacieusement élevé par M. Pâris Duverney fut le signal de sa disgrâce ; on le mit à la Bastille, et ses trois frères furent exilés. Ces proscriptions ont ameuté contre Fleury un parti de jeunes seigneurs qui se montrent fort mécontents du ministère actuel, parce qu'il les a privés des faveurs dont ils jouissaient sous le régime précédent. Ces dissidents, qu'on appelle les *mirmidons*, n'empêchent point le prélat-ministre d'aller son train ; et comme leurs armes ne consistent que dans des chansons, le vieux gouvernant se moque d'une artillerie si légère.

Pendant que les *mirmidons* crient, quelques dispositions favorables sortent du cabinet de Versailles, dirigé par Fleury ; et l'on doit citer le nouveau bail des fermes générales, passé avec une compagnie, moyennant quatre-vingts millions, au lieu de cinquante-cinq que le gouvernement recevait annuellement, d'après le bail de 1723. Voilà de quoi remplacer une partie du cinquantième.

Une ordonnance du roi fonde en France des corps dits de milices, qui ne seront appelés sous les drapeaux que dans certaines circonstances graves, comme l'était jadis l'arrière-ban. Sa majesté a créé en même temps six compagnies de cadets gentilshommes, dont chacune sera composée de cent maîtres, indépendamment des officiers; elles tiendront garnison dans les villes de Caen, Metz, Cambrai, Strasbourg, Perpignan et Bayonne.

La cour de Rome ne se méprend pas sur la prétendue administration directe d'un roi de seize ans; et, sentant qu'il est de son intérêt de vivre en bonne intelligence avec un précepteur qui a toutes les allures d'un premier ministre, elle vient d'envoyer le chapeau de cardinal à M. de Fleury. Le bref d'investiture est du 11 septembre.

Une autre élection a eu lieu dans le même temps : c'est celle du comte de Saxe, choisi par les états de Courlande pour succéder à leur souverain Ferdinand. Maurice, comte de Saxe, que la France doit regretter de voir s'éloigner, parce que, jeune encore, il lui promettait un homme de guerre distingué, est fils naturel de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, et de la comtesse de Konismarck. Dès l'âge le plus tendre, Maurice eut des inclinations guerrières; comme Achille, il n'aimait à jouer qu'avec des armes. Ennemi de l'étude, le jeune comte de Saxe ne consentait à s'y livrer quelques instants qu'en faveur de la permission qu'on lui donnait de monter à cheval et de faire des armes. Il apprit néanmoins la langue française avec facilité. « C'est celle de Duguesclin, Bayard et Turenne, disait-il, je veux » la savoir. » Malgré son goût prononcé pour la France, ce brave Saxon fit pourtant ses premières armes contre cette puissance, dans l'armée du grand Marlborough. Après avoir combattu Charles XII, à côté de Frédéric-Auguste, au siége de Stralsund et à la sanglante bataille de Quedelsburch, Maurice de Saxe, déjà célèbre par sa valeur, servit sous les bannières d'Eugène, en 1717, dans la guerre de l'empereur contre les Ottomans. Il vint ensuite en France, où le régent, à l'oreille de qui la renommée de ce jeune guerrier était parvenue, lui donna un brevet de maréchal de camp.

Pendant la paix qui régnait alors en Europe, et qui, depuis, n'a été troublée qu'un moment, le comte de Saxe se livra à un genre d'hostilités auxquelles il ne paraissait pas moins propre qu'à celles du champ d'honneur : les combats de l'amour occupèrent une

grande partie de ses loisirs, et, pour continuer la figure, je dois dire que les adversaires ne pouvaient manquer à un homme qui au courage d'Alcide unit sa force et ses formes athlétiques. La fameuse tragédienne Lecouvreur, dont l'âme est aussi belle que son talent, fut une des premières à proclamer que le fils d'Auguste II était un héros dans toutes les acceptions du mot; et, soit qu'Adrienne ait également paru une héroïne à l'Hercule saxon, soit que les belles qualités de cette actrice l'aient captivé, elle n'a pas cessé de l'emporter dans son cœur sur les nombreuses rivales qu'il lui a données. Mais le comte de Saxe va régner en Courlande, et les amours le pleurent à Paris.

Un phénomène assez rare dans nos contrées presque méridionales nous est apparu le 19 octobre, à sept heures du soir : c'était une *aurore boréale*, qui a duré jusqu'à une heure du matin. Au moment de l'apparition, la nuit était extrêmement sombre; tout à coup le jour a semblé renaître après une obscurité de deux heures, et la lumière était telle, qu'on pouvait lire l'impression et même l'écriture les plus fines. L'instruction du grand siècle n'a pas encore pénétré dans toutes les classes : une foule éplorée parcourait les rues en psalmodiant des *Ave* et des *Confiteor* qu'interrompaient mille cris de désespoir. « C'est la fin du monde, disaient » ces bonnes gens; Dieu a permis que le jour revînt pour éclairer » les morts qui vont sortir de leurs tombeaux; nous touchons au » jugement dernier... » Quelques vieillards superstitieux croyaient même entendre déjà la fatale trompette. Et les *meâ culpâ* de retentir de toutes parts. Vainement M. le lieutenant de police faisait-il parcourir la ville par des savants qui s'efforçaient d'expliquer le phénomène; ces messieurs perdaient leur physique, et la crainte subsistait. Enfin, à une heure et quelques minutes, la lumière s'étant évanouie, les esprits se sont calmés, et chacun a gagné son lit avec l'espoir de se lever encore le lendemain. Les gazettes ont appris, depuis, que cette aurore boréale a été vue en Espagne et en Italie; mais il paraît qu'elle s'est montrée plus brillante en France que dans ces deux autres parties de l'Europe.

Ce n'est point un phénomène lumineux que la tragédie de *Pyrrhus*, jouée cette année à la Comédie-Française; cependant Crébillon a mis cinq ans à la composer, ce qui prouve que le temps ne fait décidément rien à l'affaire. L'auteur de *Rhadamiste* et d'*A-*

*trée*, touché du reproche qu'on lui faisait depuis longtemps de tuer tous ses personnages, a voulu prouver qu'il pouvait réussir sans avoir recours à ces meurtres poétiques. Personne ne meurt dans la tragédie de *Pyrrhus ;* mais, voyez la bizarrerie du public, il a tué sans pitié la pièce, où, contre son habitude, Crébillon s'était montré clément. Nouveau témoignage en faveur de cet excellent conseil du plus naturel, du plus sensé de nos poëtes :

Ne forcez point votre talent,
Vous ne feriez rien avec grâce.

Dans les premiers jours de la présente année 1727, Louis XV trouva sur la cheminée de sa chambre une lettre qui, d'après son contenu, semblerait avoir été confiée par Louis XIV mourant au duc du Maine, pour être remise à sa majesté au moment où elle prendrait les rênes de l'État. Je copie cet écrit, tout apocryphe qu'il est, car il a produit une grande sensation à la cour.

« Mon fils, si la divine Providence, à laquelle je me confie, » daigne conserver vos jours jusqu'au temps où la raison puisse » vous faire agir par vous-même, recevez avec respect cette lettre » des mains de M. le duc du Maine, ce fidèle sujet à qui j'ai fait » jurer de vous la rendre en main propre. Vous y trouverez les » dernières volontés de votre père, de votre roi, qui, au moment » de quitter la vie, sent redoubler sa tendresse pour vous, en qui » il voit tous ses enfants réunis, et dans un âge si tendre, qu'il » prévoit sous votre minorité des maux qui lui donnent plus d'in- » quiétude que les horreurs du trépas qu'il va subir ne lui causent » d'effroi.

» Si quelque chose peut adoucir mà peine dans cet état, c'est, » mon cher fils, la promesse de tant de bons sujets qui ont fait » serment dans mon sein de veiller sur vos jours, et de verser » leur sang pour votre conservation. Récompensez leur zèle » lorsque vous en aurez l'âge, et n'oubliez jamais les soins que » mon fils le duc du Maine, que j'ai jugé capable de mettre au- » près de votre personne, en prendra après ma mort. Cette dis- » tinction, que j'ai crue nécessaire pour l'amour de vous, lui sus- » citera sans doute pour ennemis tous ceux qui se verront, par » cette prévoyance, trompés dans le désir qu'ils ont de régner; et » si, par les troubles qui pourront survenir dans votre royaume, » il arrivait quelque malheur à ce prince, ou quelque changement » à ce que j'ai établi, je désire, mon fils, si Dieu vous conserve,

» que vous rétablissiez les choses dans l'état où elles se trouvaient » à ma mort, tant pour la religion et l'État que pour ce qui touche » le duc du Maine. Ayez confiance en lui, suivez ses avis et ses con- » seils; il est très-capable de vous bien conduire. Si la mort vous » privait d'un si fidèle sujet, rendez à ses enfants, en leur conser- » vant leur rang, toute l'amitié que vous devez à leur père, qui » m'a promis et juré de ne vous abandonner qu'à la mort.

» Que le sang et l'amitié vous unissent avec le roi d'Espagne, » sans aucune raison d'intérêt ni de politique mal entendue; ne » vous en séparez jamais, c'est le seul moyen de conserver la » paix, l'union et la balance de l'Europe.

» Ayez toujours un attachement inviolable pour le père des fi- » dèles, et ne vous séparez jamais, pour quelque motif que ce » soit, du sein et du centre de l'Église. Mettez en Dieu toute votre » confiance; vivez en chrétien plus qu'en roi.... Gardez-vous » d'attirer sur vous la colère de Dieu, qui protége si visiblement » ce royaume.

» Donnez à vos sujets le même exemple qu'un père chrétien » donne à sa famille; regardez-les comme vos enfants; rendez- » les heureux si vous voulez l'être. Soulagez-les le plus tôt qu'il » vous sera possible de tout l'impôt violent dont la nécessité d'une » longue guerre les a surchargés, et que leur fidélité leur a fait » supporter avec zèle.

» Faites-les jouir d'une longue paix, qui seule peut rétablir » les affaires de votre royaume; préférez-la toujours aux événe- » ments douteux, et souvenez-vous, mon fils, que la plus écla- » tante victoire coûte toujours trop cher quand il faut la payer du » sang de ses sujets. Ne le versez jamais, s'il est possible, que » pour la gloire de Dieu; cette conduite vous attirera la bénédic- » tion du ciel pendant le cours de votre règne. Recevez la » mienne, mon fils, avec mes derniers embrassements.

» LOUIS. »

Il faudrait avoir bien peu de pénétration pour ne pas reconnaître que cette lettre sort des ateliers de bel esprit de madame la duchesse du Maine, où sans doute on la fabriqua entre une énigme et une pièce de bouts-rimés, afin de se conformer au précepte de Boileau :

Passez du grave au doux, du plaisant au sévère.

C'est une petite tentative de l'ambitieuse princesse, au moment où le roi commence à se diriger quelquefois d'après des idées qui lui appartiennent. Mais, outre que l'amorce est jetée maladroitement par le dépôt clandestin du papier sur la cheminée du roi, les éloges immodérés donnés au duc du Maine trahissent trop clairement l'origine de la prétendue homélie royale, pour que les gens sensés aient pu s'y méprendre. Mais, comme les choses extraordinaires ne manquent jamais d'apologistes, celle-ci en a trouvé beaucoup, et bon nombre des courtisans ont déclaré, tout bas néanmoins, que le roi ne ferait pas mal de se conduire conformément aux conseils qu'on lui donnait. Quant au public, qui, dans ses interprétations, excède toujours les lois de la raison, il se persuade que la lettre de Louis XIV arrive de l'autre monde; qu'elle a été déposée sur la cheminée du roi par un ange, et que Dieu a permis ce message pour mettre le jeune roi dans la bonne voie.

Le cardinal de Fleury a pris la chose comme il la devait prendre, en accueillant avec un sourire moqueur toutes les observations sérieuses qu'on lui adressait journellement sur le message posthume du feu roi. Cependant, les niais puissants de la cour étant revenus auprès de lui sur cette affaire jusqu'à la plus assommante ténacité, ce ministre voulut mettre fin à ces discours fades et oiseux.

Il y avait cercle chez la reine; la compagnie était nombreuse; le roi s'y trouvait, et madame la duchesse du Maine aussi. Le cardinal, jugeant la circonstance favorable à l'exécution de son projet, s'approche de la dame de Sceaux.

« Recevez, madame la duchesse, lui dit-il, mon bien sincère compliment.

— De quoi, monsieur?

— De la lettre écrite à sa majesté par le feu roi.

— Si M. le duc du Maine eût remis cet écrit au roi avec la décence convenable, peut-être y aurait-il eu à cela quelque mérite; mais le déposer clandestinement....

— La façon dont a été remise la lettre ne fait rien à l'affaire, madame. .. Et puis, continua son éminence en souriant, la modestie, l'humilité pieuse de M. le duc ne lui permettaient pas d'entendre lire un écrit renfermant son éloge.... Mais c'est pour la lettre elle-même que je félicite votre altesse.

— Je ne comprends pas votre éminence, répondit madame du Maine en rougissant.

— Les sentiments généreux exprimés dans cette lettre, les nobles pensées qu'elle renferme, et les beautés académiques qui assaisonnent le tout....

— Eh bien ! monsieur le cardinal....

— Font le plus grand honneur à la cour de Sceaux.

— J'ignore absolument ce que vous voulez dire....

— Je m'attendais à cette réponse ; le vrai talent est modeste. Mais votre altesse s'en défend vainement; c'est à elle que le roi doit ce superbe morceau d'éloquence modèle, composé sans doute pour donner à sa majesté une idée des beaux mouvements épistolaires, et qui ne peut manquer de produire cet effet.

— Monsieur le cardinal oublie que ses plaisanteries s'adressent à une princesse du sang.

— Je ne plaisante nullement; ce sont de sérieuses félicitations que je fais à madame la duchesse.

— Finissons, monsieur, dit la princesse avec une colère difficilement comprimée.

— Voici mon dernier mot, reprit le cardinal : on ne gouverne point un État avec des phrases. Le panégyrique des gens illustres et les fleurs de rhétorique sont bons pour charmer l'amour-propre et l'oreille; mais, dans l'administration publique, il faut de l'aptitude, du travail, et la connaissance des hommes; il faut, enfin, marcher avec le temps actuel, et non avec des souvenirs. »

A ces mots, le ministre fit une profonde révérence à madame la duchesse du Maine, et se mêla à la foule qui s'était réunie autour des interlocuteurs.

Depuis ce jour, la prétendue lettre de Louis XIV a perdu tout son crédit; on n'en parle plus qu'avec ironie.

Le renvoi peu civil de l'infante d'Espagne et l'alliance conclue par Philippe V avec l'empereur avaient rompu la bonne intelligence entre les cours de Versailles et de Madrid; la guerre eût même éclaté, si l'une et l'autre puissance eussent été plus en état de la soutenir. Mais le premier soin de Fleury, après son avénement au ministère, fut de réconcilier deux souverains que le sang et la politique semblent devoir tenir sans cesse unis. Louis XV écrivit le premier à son oncle, au commencement de cette année, à l'occasion de la grossesse de la reine Elisabeth; Philippe V se hâta de répondre par une lettre polie, mais dans laquelle perçait encore un peu de froideur. La correspondance n'a pas continué.

Décidément, madame de Boufflers l'emporte sur toutes les femmes qui, depuis cent ans, ont inscrit leur nom dans les fastes de la galanterie. Il est impossible de suivre le cours de ses bonnes fortunes; l'attention la plus soutenue n'y pourrait suffire. Si le roi voulait, un beau matin, passer la revue du corps nombreux des amants de cette dame, la cour du château de Versailles ne serait pas assez vaste pour les contenir. Voici un petit épisode des prodigieuses aventures de la duchesse, qui égaye singulièrement la ville et la cour. M. de Durfort eut dernièrement la fantaisie de soupirer quelques instants pour madame de Boufflers : « *Quel jour?* » répondit-elle à la première déclaration de ce nouvel amant. On convint d'un rendez-vous rue Cadet, pendant l'absence, déjà connue, que M. de Luxembourg devait faire. Durfort, pour rendre le souper plus agréable, y conduisit Chassé, acteur de l'Opéra, très-aimé du public, et dont quelques dames de la cour font le plus grand cas sous un autre rideau que celui de l'Opéra. Lorsque le vin eut excité madame de Boufflers, elle se mit à comparer les traits, les formes, la tournure de M. de Durfort, sa conquête du jour, avec ceux du chanteur amené pour égayer la soirée, et la duchesse jugea qu'il y avait une source de gaîté plus féconde dans le dernier que dans le premier. La duchesse se mit à faire des agaceries très-expressives au comédien; celui-ci pensa qu'il était de son honneur d'y répondre, quoi qu'il pût arriver. Mais M. de Durfort, qui n'avait pas arrangé la partie pour les plaisirs d'un comédien, fit sortir Chassé de table, et le renvoya. A cette vue, madame de Boufflers, entrant dans la plus violente colère, se précipite sur les traces du chanteur; on essaye de la retenir, mais elle s'arrache des bras de ceux qui l'avaient suivie. Echevelée, l'œil ardent, et dans le plus grand désordre, elle court après Chassé jusqu'au bout de la rue, en criant de toute sa force : « Je le veux ! je le veux ! » M. de Durfort, après avoir, avec beaucoup de peine, ramené cette bacchante à la petite maison, parvint à calmer un peu ce transport.... « A la bonne heure, » dit-elle; mais je vous assure que je l'aurai. » En effet, le lendemain au soir, on vit le beau chanteur entrer chez madame de Boufflers, et prendre rang dans la onzième ou douzième centaine de ses amants.

La mort frappa, le 30 mars, le grand Newton, l'un des rares génies à qui l'Éternel ait permis de reconnaître et d'expliquer

quelques-uns des ressorts mystérieux de la nature. Dans ses *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, en démontrant l'affinité des corps, ou, si l'on veut, l'attraction, cet illustre Anglais fit comprendre par quelles causes secondaires, à la voix du Tout-Puissant, le chaos se débrouilla; comment le feu jaillit de la matière, attiré par le feu; comment l'eau se réunit à l'eau pour couler en torrents, et comment les métaux, obéissant aux lois qui attiraient leurs molécules les unes vers les autres, percèrent les entrailles de la terre pour former des masses homogènes. Quel champ ouvert à la raison que cette explication des sympathies physiques, dont on a sans doute outré le pouvoir, en les supposant le principe des affections ou des antipathies humaines! *L'Optique* de Newton est une autre création presque divine à laquelle nous devons, en grande partie, la révélation des mystères de cette lumière qui nous étonnait par tant de phénomènes inexpliqués. Grâce au philosophe de Wolstrop, nous connaissons enfin l'origine des couleurs, que son intelligence sublime a décomposées. Ajoutons que les immortels ouvrages de Newton ont prouvé, mieux que tous les livres de théologie, la puissance infinie du Créateur : le grand homme l'a demontrée par les œuvres mêmes de la création; il marque du doigt, dans le système de l'univers, le point où finit la cause physique, et où commence la cause indispensable d'une volonté supérieure aux lois de la nature. Si j'avais un enfant athée, je lui ferais lire Newton. Ce mortel d'un ordre supérieur mourut à Kinsington, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Les plus grands honneurs lui ont été rendus, non comme président de la Société royale de Londres, ni comme directeur général des monnaies du royaume, mais parce qu'il a marqué en Angleterre la plus haute région où le savoir de l'homme soit parvenu. Six pairs portaient les coins du poêle au convoi funèbre. Dans la Grande-Bretagne, on ne songe pas à donner des lettres de noblesse au génie; c'est au contraire par lui que la nation cherche à s'ennoblir. Les six gentilshommes dont je viens de parler compteront parmi leurs plus beaux titres d'illustration le choix qu'on avait fait d'eux pour accompagner les restes de Newton. Il repose à Westminster sous quelques pieds de marbre; mais sa grande âme remplit l'univers, et son nom retentira dans tous les siècles.

Combien il faut baisser de ton pour parler d'un mortel qui n'est que souverain, quand on s'est élevé jusqu'à Newton; mais la tâche que je me suis imposée exige de fréquentes transitions : la

variété doit naître sous ma plume comme elle naît autour de moi. La czarine Catherine Alexina, qui, d'un cabaret de la Livonie, monta au trône des Russes, et qui les gouverna quinze mois après la mort de Pierre le Grand, vient, en le rejoignant dans la tombe, de laisser le sceptre au czarowitz son fils, proclamé sous le nom de Pierre II. Catherine suivit les plans de gouvernement de son illustre époux; elle acheva plusieurs des fondations qu'il avait commencées, créa même des établissements, et se fit aimer de ses sujets. La conduite de cette souveraine ne fut pas exempte de blâme : elle eut pour amant le comte de Lewenvolden, et ensuite le comte de Sapieha; ce qui fait concevoir l'indulgence avec laquelle Catherine oublia l'attentat du Breton Villebois sur sa personne.

L'esprit de secte s'appuie de tout, s'accroche à tout, et rarement ses principes ne vont pas jusqu'à l'exaltation. Le jansénisme, que des hommes tels que Nicole, Arnaud et Sacy ne purent empêcher de dégénérer en fanatisme, devait s'affranchir tout à fait des lois de la raison, lorsqu'il était abandonné à des sectateurs vulgaires, et les persécutions ne pouvaient manquer de le convertir en délire. C'est ce qui se voit maintenant.

Il y avait par le monde un janséniste nommé *Pâris*, fils d'un conseiller au parlement, et qui, ayant pris les ordres mineurs, abandonna à son frère ce qu'il avait à prétendre dans la succession paternelle. Mais, par une humilité singulière, Pâris se borna au diaconat, et, renonçant au monde, se retira, faubourg Saint-Marcel, dans une espèce d'ermitage au fond d'un jardin, qu'il cultiva de ses mains pour aider à la subsistance du pauvre. Vincent de Paule en miniature, l'honnête diacre fournissait des carottes, des choux, des oignons aux familles nécessiteuses du quartier; il instruisait leurs enfants, et le soir, après tous ses exercices de pénitence et de charité, se procurait une innocente récréation en tricotant des bas pour ses protégés. Pâris vécut ainsi plusieurs années, sans que sa réputation s'étendît au delà du faubourg dont il secourait les habitants; car il faisait le bien sans ostentation, ce qui devait nécessairement le laisser dans l'obscurité. Ce diacre mourut il y a quelques mois; son convoi ne fut escorté que par les infortunés dont il avait été le bienfaiteur, et sa dépouille mortelle fut déposée sous une simple pierre dans le cimetière de l'église Saint-Médard. La reconnaissance réunit d'abord sur la tombe de Pâris un certain nombre de pauvres du quartier, qu'on entendait prier à

haute voix pour lui ; bientôt quelques jansénistes, qui avaient honoré ses vertus modestes, grossirent ce cortége pieux ; enfin on fit du tombeau le rendez-vous des disciples de Jansénius, et l'on vint s'y fortifier, s'y roidir contre les renaissantes persécutions des jésuites...... Peu à peu les têtes s'échauffèrent près des restes de Pâris ; on se crut inspiré par le sépulcre de cet homme vertueux ; les prières redoublèrent, le fanatisme s'accrut, les cervelles se détraquèrent. Le délire fut surtout porté à son comble chez une multitude de jeunes filles, qui, parvenues à cet âge où une nature impérieuse exalte les passions du sexe, éprouvèrent sur la tombe de Pâris des convulsions moitié ferventes, moitié hystériques. Rien de communicatif comme l'exaltation ; de ce que ces jeunes filles avaient été saisies d'une irritation nerveuse, toutes les femmes jansénistes habituées du cimetière de Saint-Médard crurent en sentir le principe, et ce qu'on croit fermement a sur l'âme toute la puissance de la vérité. Ces dévotes ne tardèrent pas de se tordre les bras, de faire craquer leurs jarrets, de décomposer leurs traits par d'horribles grimaces ; puis, s'étendant sur la tombe pour ressentir plus immédiatement ce qu'elles appelaient *l'œuvre*, on les vit s'agiter convulsivement de manière que, par un véritable saut de carpe, elles se retournaient avec une inconcevable souplesse de reins, sans s'occuper du désordre, quelquefois complet, que ces brusques mouvements causaient dans leurs vêtements. A l'origine de ces actes d'un étrange fanatisme, peut-être la conviction seule y présida-t-elle ; mais il me paraît démontré aujourd'hui que les jansénistes, spéculant sur les convulsions, songent à s'en faire une ressource pour rendre, s'il se peut, leur parti redoutable à ses adversaires, sous l'invocation du diacre Pâris, qui n'y peut mais.

Toujours est-il qu'il existe depuis quelque temps une société organisée de convulsionnaires : elle a ses chefs, ses règlements, ses employés. Déjà le charlatanisme s'ingénie; les miracles ne peuvent tarder, et les martyrs suivront de près. En attendant, les convulsionnaires ont leurs spectateurs : tout ce qu'il y a de curieux à Paris, et surtout de curieux libertins, vient, des fenêtres du voisinage, qu'on loue à cet effet, assister aux tours de force, aux sauts périlleux des jansénistes femmes du cimetière de Saint-Médard. Les fanatiques qui se livrent à cette gymnastique dévote ont reçu dans le monde le nom de *sauteuses ;* d'autres, qui poussent des cris semblables à l'aboiement d'un chien, sont appe-

lées *aboyeuses*; enfin, une troisième subdivision de convulsionnaires femelles, dont la manie est de miauler comme les chats, a reçu la qualification de *miaulantes*... On voit que la variété ne manque pas à ce spectacle, qu'il faudrait déplorer plutôt que d'y courir comme à un amusement.

Les convulsionnaires, ou, si l'on veut, les jansénistes, ne se bornent pas aux sauts de carpe, aux aboiements et aux miaulements du cimetière de Saint-Médard ; c'est la parade dont on amuse les badauds arrêtés à la porte. Ces sectaires, qui savent très-bien que le cardinal de Noailles, en accédant à la bulle *Unigenitus*, n'en est pas moins resté attaché au parti des anti-constitutionnaires, cherchent à s'appuyer de la secrète adhésion de ce prélat à leurs mystères, et ces jansénistes ne désespèrent pas de réussir. Mais les jésuites ont prévu le cas; n'ayant pu vaincre l'opposition du cardinal par la persuasion, ils se sont déterminés à l'effrayer par un exemple de sévérité. Alléguant auprès de Fleury la prétendue nécessité de discuter des matières intéressant le dogme et la discipline de l'Église, ces pères ont prié ce ministre d'obtenir l'agrément du roi pour la réunion d'un concile à Embrun. Son éminence, peut-être séduite, peut-être trompée, a sollicité et obtenu de sa majesté une déclaration qui autorisait cette assemblée ecclésiastique. En conséquence, l'archevêque d'Embrun a convoqué dans sa métropole les évêques de Senez, de Gap, de Bellai, de Fréjus, de Vence, de Sisteron, de Glandèves, d'Autun, de Viviers, d'Apt, de Valence, de Grenoble, de Grasse et de Marseille. Presque tous ces prélats s'étaient rendus à Embrun avec la persuasion qu'il s'agissait de traiter quelque point important de doctrine religieuse; leur surprise fut grande quand le promoteur du concile dénonça l'un des évêques présents, M. de Senez, pour une instruction pastorale contenant des termes injurieux à la bulle *Unigenitus*, et recommandant la lecture des Réflexions morales du père Quesnel. L'évêque, ayant reconnu l'ouvrage inculpé comme sien, et s'étant refusé à le rétracter, fut déclaré suspendu de ses fonctions épiscopales, et relégué, par ordre du roi, à l'abbaye de la Chaise-Dieu. Cet ecclésiastique est âgé de quatre-vingts ans.

Cet exemple ne produisit point l'effet que les jésuites en attendaient : M. de Noailles, qui avait reconnu leur intention, déclara qu'il n'avait rien à se reprocher, et ne craignait personne.

Pendant le cours de ces dissensions religieuses, des événements politiques plus sérieux encore se passaient en Europe. L'empereur

Charles VI fonda, en 1722, dans les Pays-Bas, une compagnie des Indes, sous le nom de *Compagnie d'Ostende*. Cet établissement ne paraissait pas appelé à de hautes destinées chez une puissance aussi peu maritime que l'Autriche ; cependant il excita la jalousie des nations commerçantes, et particulièrement de l'Angleterre, qui motiva du moins sur cette cause des hostilités coutre Philippe V, protecteur de la compagnie d'Ostende. A peine la guerre eut-elle éclaté, que le comte de Torres, général espagnol, fit ouvrir follement la tranchée devant le rocher de Gibraltar. Déjà pourvue de tout ce qui pouvait la mettre à même de soutenir un long siége, cette place, en présence même des assiégeants, reçut un renfort de trois régiments que le vice-amiral Wayer y débarqua, sans que les Espagnols pussent s'y opposer ; et dès ce moment le siége fut changé en simple blocus.

Cependant le cardinal de Fleury, qui s'était entremis entre les puissances belligérantes, parvint à arrêter cette guerre ; des préliminaires de paix furent signés à Paris le 31 mai. L'empereur consentit à ce que la compagnie d'Ostende demeurât suspendue pendant sept années, à condition que les puissances maritimes laisseraient rentrer paisiblement les vaisseaux de cette compagnie ; ce qui fut accordé.

Peu de temps après ce traité, Georges I^er, roi d'Angleterre, mourut, et Georges-Auguste II lui succéda le 16 juin. Le prince défunt, qu'on vit commander avec quelque distinction dans les guerres de la succession d'Espagne, n'étant alors que duc de Brunswick, a régné sur l'Angleterre avec habileté, sagesse et fermeté ; mais il faut, pour être juste, attribuer en grande partie la prospérité dont la Grande-Bretagne a joui sous son règne au célèbre Robert Walpol, son premier ministre, homme d'État dont le nom mérite d'être associé à celui de Colbert.

L'entremise du cabinet de Versailles entre l'Angleterre et l'Espagne a consommé la réconciliation de Philippe V et de Louis XV. Celui-ci, à l'occasion de l'accouchement de la reine Élisabeth, a écrit une nouvelle lettre de félicitation à sa majesté catholique ; le comte de Rosembourg, qui était chargé de la porter, avait en même temps la mission de remettre au roi castillan le cordon bleu pour l'infant nouveau-né, don Louis-Antoine-Jacques. Après avoir lu le message, Philippe déclara, le 11 août, en présence de toute sa cour, « qu'il était entièrement et sincèrement réconcilié avec le » roi de France, son bien-aimé neveu. »

Un membre de la famille royale, le prince de Conti, succomba cette année, dans un âge peu avancé, aux suites de ses débauches effrénées, qui, l'ayant conduit à un épuisement absolu, ne lui laissaient plus que l'ennui d'exister. A ses derniers moments, il voulait s'enivrer pour passer, disait-il, de la vie à la mort sans y penser. Son confesseur s'opposa à ce qu'il fît cette fin épicurienne. « Vous avez beau faire, répondit-il, je n'ai plus le temps de me » repentir. » En effet il expira presque aussitôt. Si ce prince ne rechercha que la réputation d'être l'homme le plus immoral de la France après le régent, il l'a obtenue; mais il n'a pas, comme Philippe d'Orléans, racheté ses vices par de belles qualités : M. de Conti n'eut que des défauts.

On a donné cette année, à la Comédie-Française, une bonne comédie de Destouches, intitulée *le Philosophe marié*, ou *le Mari honteux de l'être.* « Je ne sais pas, disait un spectateur en prenant » son billet, comment l'auteur l'entend; mais un homme qui se » marie se montre, par cela même, très-philosophe, c'est-à-dire » qu'il s'est d'avance résigné à tout ce qui peut lui arriver ; son » caractère se dément donc si, devenu mari, il est honteux *de* » *l'être*... C'est le cas, ou jamais, d'avoir de la philosophie. » Quoi qu'il en soit de l'exactitude de ce bon mot, la pièce de Destouches a été vivement applaudie. Une action bien conduite, des caractères vrais, et un dialogue spirituel, couvrent avec bonheur ce que le fond du sujet offre d'invraisemblable. Un philosophe, autrement dit un sage, ne pourrait rougir de s'être marié que si le mariage blessait les lois de la sagesse; et c'est précisément le contraire, puisque cette alliance est le moyen légitime d'accomplir un des grands desseins de la nature, auxquels la philosophie veut que nous soyons fidèles avant tout. La honte du héros de Destouches n'est donc qu'un témoignage d'orgueil de la part d'un homme qui croit avoir perdu de sa dignité en se soumettant à l'empire d'une femme, et l'on va voir que la donnée du poëte repose en effet sur un tel sentiment. Destouches, ministre de France en Angleterre, ne put, à travers les grands intérêts dont il était chargé, se défendre d'une vive passion pour Dorothée Jonhston, demoiselle d'une naissance distinguée, dont la main ne pouvait qu'honorer un ambassadeur jadis comédien. Le mariage se fit; mais Destouches crut devoir se faire donner la bénédiction nuptiale très-secrètement, et tenir quelque temps son hymen caché. Le motif de ce mystère, qui a fourni le sujet de la comédie nouvelle, n'était-il pas évi-

demment celui que j'ai attribué au principal personnage mis en scène ? Or il n'y a pas la moindre philosophie dans tout ceci; je n'y vois que la petitesse d'un diplomate gourmé, qui craint de paraître distrait des hauts intérêts de la politique par le vulgaire plaisir de coucher avec sa femme. Il faut pourtant pardonner à Destouches, en faveur d'un bon ouvrage, de nous avoir offert une faiblesse pour le scrupule d'un sage, et un courtisan pour un philosophe; ce qui ne laisse pas de faire deux contre-sens incontestables.

Le brave comte de Saxe n'a pu se maintenir en Courlande; accablé par les armes de la Russie, il s'est vu forcé d'abandonner à cette puissance un État trop voisin d'un si grand empire, et qui lui agréait trop pour que Maurice réussît à le lui disputer longtemps. Mais ce n'est pas sans avoir défendu ses possessions que le fils d'Auguste les a laissées échapper : il a combattu comme jadis Léonidas combattit avec sa poignée de Spartiates contre les innombrables légions de Xerxès. Je dois, à cet égard, citer un trait qui prouve que le comte de Saxe avait trouvé dans notre célèbre tragédienne mademoiselle Lecouvreur une âme digne de la sienne. Vers le milieu de l'année dernière, ce prince écrivit en France pour obtenir des secours d'hommes et d'argent. Ses lettres furent à peine lues au ministère; mais on lui répondit de la façon la plus affectueuse qu'on ne pouvait lui envoyer ni écus ni soldats. Adrienne Lecouvreur avait bien quelques amants; mais, en supposant qu'ils eussent voulu faire le voyage de Courlande, cela n'aurait offert au comte Maurice qu'un faible corps auxiliaire : c'eût été autre chose, si la duchesse de Boufflers se fût décidée à enrégimenter ses favoris. L'excellente actrice ne possédait pas non plus de gros trésors, mais elle voulait à toute force secourir celui qu'elle appelait son *dieu Mars*. Elle mit donc en gage sa vaisselle, ses bijoux, et, joignant leur produit au peu d'argent qu'elle possédait, elle fit passer au souverain de la Courlande une somme de quarante mille livres, qui lui servit du moins à revenir commodément en France, après avoir défendu pied à pied son État envahi. Maurice arriva à Paris dans les premiers jours de ce mois (janvier 1728); je n'ai pas besoin de dire que sa reconnaissance envers mademoiselle Lecouvreur s'est montrée fort expansive... « Adrienne, je vous » rendrai votre argent, lui dit-il souvent dans les intervalles de » ses témoignages de gratitude... — Bon, bon, se hâte toujours

» de répondre la célèbre actrice, cela ne presse pas...; je suis » contente de la manière dont vous servez l'intérêt. »

Les grandes réputations produisent sur nous l'effet de ces corps lumineux qui nous éblouissent d'abord, et dont l'éclat décroît à nos yeux par l'habitude de les voir. On ne parle plus à la cour de France des prouesses amoureuses de Richelieu; peut-être s'en occupe-t-on davantage à celle de Vienne, auprès de laquelle il est, depuis trois ans, ambassadeur. Cependant on dit que ce seigneur est devenu difficile en fait de galanterie, à la manière de ces gourmands qui, las de bonne chère, ne veulent plus que des mets exquis. S'il en est ainsi, je doute qu'il se plaise aux banquets galants de l'Allemagne, car il lui faudra revenir à la grosse nourriture. Dans ce pays, ou l'amour est une rêverie qui plane au-dessus des nuages, ou c'est le simple mot d'ordre d'un plaisir épais. Une Allemande écoute un amant juste le temps nécessaire pour savoir comment elle le possédera; la chose étant convenue, les fleurettes, les compliments, les billets doux, les madrigaux seraient en pure perte; il ne s'agit plus de débiter de l'esprit.

On voit donc que le duc de Richelieu ne peut se complaire au sein de ces tendresses tout effectives, qui, par leur nature, doivent offrir trop peu de variété pour séduire son âme inconstante et légère; aussi se livre-t-il presque exclusivement, m'écrivait-on dernièrement de Vienne, à certaines pratiques superstitieuses auxquelles il fut enclin dès sa tendre jeunesse. On aura peine à croire qu'un gentilhomme spirituel, un membre de l'Académie française, croie, au temps où nous vivons, à l'astrologie judiciaire, et cherche de bonne foi la pierre philosophale. Rien n'est cependant plus vrai : Richelieu a la plus robuste confiance aux prédictions; il accueille avec bonté tous les charlatans qui font métier de lire dans l'avenir, et surpasse en crédulité ces bonnes vieilles qu'on voit toujours occupées à tirer les cartes. Cette ridicule manie, que les ennemis de Richelieu brodent à loisir loin de lui, a failli l'empêcher d'obtenir le cordon bleu. On dit que le duc a fait un pacte avec le diable; que souvent il se rend, accompagné de bohémiens possédés comme lui, dans les vieux châteaux de la Bohême pour s'y livrer, au sein des nuits, à des mystères infernaux. Alors, ajoutent les traditions populaires, on aperçoit à travers les vitres de ces gothiques édifices, qui jamais, de mémoire d'homme, ne furent habités, on aperçoit des flammes bleuâtres éclairant des

figures étranges, tandis que des légions de démons aux ailes de chauve-souris volent au-dessus des tours noircies dans lesquelles se passent ces terribles choses. On va même jusqu'à dire qu'un soir, dans une forêt voisine de Vienne, l'ambassadeur de France, assisté de quelques seigneurs allemands, renouvela les mystères d'Hécate, et sacrifia un homme à la lune. Ces bruits sont aussi trop puérils; on n'y a point cru à la cour de France, et, le 24 février, les insignes de l'ordre du roi ont été envoyés à ce ministre.

Les plus grandes absurdités sont quelquefois fondées sur une vérité; l'on n'eût pas fait Richelieu sorcier, s'il ne se fût pas montré superstitieux à l'excès. Entre autres charlatans que le duc rechercha et admit à sa table, je citerai un nommé Damis, qui se disait tout à la fois astrologue, mathématicien, alchimiste et médecin. L'ambassadeur le consulta un jour sur sa santé, dont il avait sujet d'être inquiet, parce qu'il crachait le sang depuis cinq à six mois. « Soyez sans crainte sur les suites de cette indisposi-» tion, s'écria Damis avec un ton d'inspiré; votre vie, monsei-» gneur, sera aussi longue que glorieuse... Vous plierez sous le » poids des lauriers, des honneurs et des ans; rien ne vous man-» quera, si ce n'est quelquefois l'argent; mais je veux corriger » cette partie de l'arrêt du destin... Monseigneur, je vous donnerai » de l'or.

— De l'or, dites-vous, Damis, et comment? vous n'en avez pas pour vous-même.

— Votre seigneurie a raison; mais cela ne m'empêchera pas de lui en donner, et beaucoup.

— J'avoue que je ne comprends pas où vous prendrez ce précieux métal.

— Eh! parbleu! je le ferai.

— Vous le ferez!... Vous raillez: la pierre philosophale est une chimère.

— Dites que sa dénomination est une sottise, car rien n'est moins philosophique que l'or qui sert à corrompre tous les philosophes; mais c'est de la chose qu'il s'agit, et j'ai l'honneur de vous répéter que je vous donnerai à foison cette matière tant recherchée... Quelques instants me suffisent pour la créer.

— Quoi! lorsque la nature ne la produit, dit-on, qu'après des centaines de siècles....

— La nature, monseigneur, elle obéit... et moi je commande.

— Oh! çà, Damis, pourquoi donc n'êtes-vous pas aussi opulent que vous me semblez pauvre?...

— Ma réponse sera simple, monsieur le duc : il faut semer pour recueillir... et je ne puis créer les causes premières... ; cela dépasse mon pouvoir.

— Je vous entends ; eh bien ! nous sèmerons ensemble.

— Et vous moissonnerez seul ?

— Non, certes ! nous partagerons.

— Sachez donc, monseigneur, le reste de mon secret... Je puis enrichir les autres, mais il m'est ordonné de rester pauvre... Damis ne peut, à l'exemple de Saturne, dévorer ses propres enfants.

— Vous êtes un homme bien singulier.....

— Attendez, pour en juger, que mes œuvres aient justifié mes paroles. »

Richelieu aime l'argent, non par avarice, mais parce que sa magnificence, ses dépenses inconsidérées, et le gros jeu qu'il affectionne, nécessitent de grandes ressources. Le duc ne prit pas de repos qu'il n'eût mis son alchimiste à même de lui faire de l'or. Damis commença l'opération ; on brûla du charbon, beaucoup de charbon ; le duc, garçon de fourneau du grand opérateur, souffla avec une patience merveilleuse, tandis que *son maître* observait le creuset d'un air sombre et méditatif. Enfin, l'opération étant achevée, Damis produisit à l'ambassadeur un lingot d'or d'un excellent titre, qui fut estimé sept cent vingt-deux livres dix sous, et dans la composition duquel il n'était entré qu'un double louis. Richelieu sautait dans son laboratoire comme un enfant ; il embrassait Damis, le nommait son meilleur ami, son dieu tutélaire... Rien de respectable comme les gens qui nous enrichissent. Un assez grand nombre d'expériences furent faites en présence de l'enchanté seigneur, et toutes eurent le même succès... Richelieu croyait avoir trouvé enfin une mine de richesses telle qu'il la lui fallait, c'est-à-dire inépuisable, lorsqu'un beau matin Damis disparut. Le duc espéra quelque temps que son *cher ami*, comme il l'appelait, ne ferait qu'une courte absence ; il se flattait de le voir reparaître d'un moment à l'autre.... Vain espoir ! Richelieu fit chercher l'alchimiste de tous côtés ; il pria tous ses collègues les ambassadeurs de tâcher de le découvrir ; personne ne put ressaisir la trace de cet homme extraordinaire.... Le duc vit donc évanouir sans retour la belle chimère qu'il s'était créée... Il dut se

consoler de la perte d'une fortune infinie comme le pouvoir de celui qui devait en être l'artisan.

Ce qui devait le plus surprendre dans cette aventure, c'est que Damis n'avait jamais demandé d'argent à Richelieu; il ne s'était montré exigeant en aucune manière, et avait toujours remis au duc le produit des opérations faites dans son laboratoire et devant lui. Qu'était-ce donc que ce Damis? c'est ce qu'on n'a jamais su.

Les souverains qui n'ont rien à faire s'amusent à jouer au congrès, comme des enfants jouent aux osselets entre deux classes. Voici de nouvelles conférences ouvertes à Soissons le 14 juin; le cardinal de Fleury, le marquis de Fénélon et le comte de Branças, plénipotentiaires de la France, ont reçu à la porte de l'Hôtel de Ville les envoyés des autres puissances; puis, sans autre cérémonial, chacun est allé s'asseoir près d'une table ronde, dont la forme a sauvé l'embarras de toute discussion de préséance. La première séance du congrès a été consacrée à entendre un discours de M. de Fleury, et la réponse du comte de Sintzendorf, ministre de l'empereur... Il y avait longtemps qu'on n'avait vu une journée diplomatique aussi bien remplie.

Les jansénistes, dans un pamphlet hebdomadaire qu'ils font paraître depuis quelques mois, sous le titre de *Nouvelles ecclésiastiques*, ont pris la liberté grande de ridiculiser un peu le congrès de Soissons, dont l'utilité ne leur paraît pas bien démontrée. Ce petit recueil, qu'on lit avec plaisir chez les gens du bel air, est écrit avec autant d'esprit et de délicatesse que d'amertume et d'ironie; ce qui fait que M. Héraut, lieutenant de police, se consume en recherches pour en découvrir les auteurs. Peine perdue! on ne sait ni qui compose, ni qui imprime, ni qui distribue cette gazette; elle tombe des nues chaque semaine, et en tombe avec une régularité ponctuelle. Les dispositions sont si bien prises à cet égard, qu'un jour certain personnage en crédit paria avec M. le lieutenant de police que tel autre jour, à telle heure, un grand nombre d'exemplaires des *Nouvelles ecclésiastiques* entrerait par une barrière indiquée, et échapperait à la vigilance des commis. En effet, au jour et à l'heure convenus, plusieurs personnes se présentent à la barrière choisie; on les fouille jusque sous la chemise, mais inutilement: ces braves gens étaient étrangers à l'introduction du pamphlet. En ce moment le parieur montra à M. Héraut un barbet qui se glissait le long des maisons; c'était le

fraudeur... On s'en saisit, et l'on trouva que sa peau de barbet était cousue par-dessus le poil ras de l'animal, et qu'entre-deux était recélée une centaine des feuilles clandestines. Le magistrat se déclara vaincu; et comme il serait extrêmement difficile de visiter tous les contrebandiers quadrupèdes qui peuvent colporter l'écrit dont il s'agit, il continue de circuler à Paris.

Tandis que la critique s'attache aux œuvres du gouvernement, et fronde avec raison le retour du régime des jésuites, une escadre composée de onze vaisseaux ou frégates et de quelques galères, sous les ordres du chef d'escadre de Grandpré, châtie, par un bombardement de Tripoli, la régence barbaresque de ce nom, pour le refus qu'elle a fait de donner satisfaction au roi sur certains griefs. Cette expédition, qui n'est, pour une puissance comme la France, qu'une petite distraction guerrière, vaudra à M. de Grandpré le grade de général de la marine; du reste, le succès, déjà presque réalisé, ne méritera pas d'occuper une place dans nos annales... Il faut laisser à la république de Saint-Martin, dont l'étendue est de deux lieues carrées, le plaisir de célébrer une victoire sur les pirates de Tripoli ou d'Alger.

Si l'on se récrée dans la Méditerranée en jetant quelques milliers de bombes sur une ville infidèle, le régiment de Picardie trouve que c'est pour lui une récréation un peu dure que de travailler au canal de Saint-Quentin. M. le marquis de Maulevrier, colonel de ce régiment, a bravement donné le premier coup de pioche; mais il n'en a pas donné deux. Pendant que les soldats fournissent, à l'ardeur du soleil, le zèle que cet officier a promis, il passe son temps à courtiser les jolies Picardes; ce qui fait dire aux travailleurs que c'est entrer pour trop peu dans l'accomplissement de sa promesse.

Le 16 octobre, Louis XV fut attaqué de la petite vérole, qui, cette fois, se montra bénigne. Le roi se rétablit en peu de jours, sans que la maladie laissât sur le visage de sa majesté la moindre de ces petites traces qui signalent souvent son passage. Cet événement a contribué encore à augmenter l'attachement du roi pour la reine sa vertueuse épouse ; elle n'a pas voulu s'éloigner un instant de lui jusqu'à son entière convalescence : jamais on ne vit un nœud conjugal plus étroit... Mais, hélas! ce sont les liens les plus serrés qui sont les plus sujets à rompre.

Dans le même temps où Louis XV n'était plus atteint que d'un

appétit démesuré, que ses médecins l'empêchaient de satisfaire, il se passait, à cause de lui, en Espagne, des événements étranges. On ne pense pas à tout : au moment de l'invasion variolique, les ministres avaient laissé partir un courrier sans écrire à la cour d'Espagne ; Philippe V en conclut, sans autre examen, que le roi son neveu était mort. Tout aussitôt sa majesté catholique convoque une junte extraordinaire ; il lui déclare qu'il va se rendre à Versailles avec le second de ses fils pour recueillir l'héritage de la couronne de France, et qu'il laisse celle d'Espagne au prince des Asturies. Celui-ci prononça et signa le jour même, dans la chapelle du palais, une renonciation formelle au trône de France en faveur de l'infant son frère.

Immédiatement après ces dispositions, on se mit à préparer les équipages de sa majesté ; on fit partir des relais pour les carrosses de la cour ; les rôtisseurs, les pâtissiers, les chefs d'office passèrent la nuit à préparer des provisions de route. Le lendemain, de bonne heure, leurs majestés entendirent la messe, tandis qu'on mettait les chevaux aux voitures, et pendant que les officiers et les valets faisaient retentir les corridors de leurs baisers d'adieu. Enfin, la reine était déjà dans le carrosse de voyage ; le roi avait la jambe levée pour y monter ; on apporte le courrier de France... : il annonçait que Louis XV jouissait de la meilleure santé.

La nouvelle du coup d'épée dans l'eau que je viens de citer égaya les courtisans de Versailles ; le roi lui-même en rit beaucoup, moins cependant que le duc d'Orléans, qui pourtant n'est pas rieur de sa nature. Il fallut même, pour que ce prince eût ce mouvement d'hilarité, que l'équipée de Philippe V excitât dans son altesse ce petit sentiment de malice que l'on a toujours en réserve pour les gens qu'on n'aime pas. Indépendamment de son humeur mélancolique, le fils du régent regrette encore vivement sa femme, morte en couches le 8 août 1726. Cette princesse, dix mois après son mariage, avait donné le jour heureusement à un fils ; mais la naissance de sa fille lui a coûté la vie : ajoutons cependant que la duchesse douairière d'Orléans doit, selon tous les rapports, se reprocher la mort de sa bru. Cette fille naturelle de Louis XIV, qui, de son propre aveu, ne s'occupa jamais ni de l'éducation ni de la conduite de ses enfants, s'est occupée minutieusement de tout ce qui se rapportait à sa belle-fille, et cela pour la tyranniser, parce qu'elle en était jalouse. Or, à l'époque de sa seconde couche, la jeune duchesse fut atteinte à Versailles des

premières douleurs de l'enfantement; mais sa belle-mère ne voulut pas qu'elle accouchât dans cette ville, et, malgré ses souffrances, elle la fit monter en carrosse pour venir à Paris. A Sèvres, les douleurs de la princesse augmentèrent; elle voulait se faire transporter à Saint-Cloud, et y rester; mais les officiers de la suite déclarèrent qu'ils avaient ordre de conduire son altesse au Palais-Royal, dans tous les cas.... Le malaise de la duchesse fut extrême pendant le reste du chemin; elle arriva fort malade, accoucha le même jour, et mourut quarante-huit heures après. Cette princesse, remplie de douceur et d'affabilité, fut regrettée de tout le monde, excepté de sa belle-mère, qui ne lui donna pas une larme... Madame la douairière d'Orléans est cependant très-dévote.

J'aime de tout mon cœur le cardinal de Noailles, et cependant je déclare, dans toute la sincérité de mon âme, que, pour sa gloire, il a trop vécu. Douze évêques, sous la direction de ce prélat, avaient protesté, dans les mains du roi, contre l'arrêt du concile d'Embrun et la déposition du respectable évêque de Senez. Un grand nombre d'avocats au parlement de Paris avaient en même temps dressé une consultation contre ce jugement ecclésiastique; la pièce était convaincante, sans réplique; aussi les jésuites ne s'avisèrent-ils pas d'y répondre; ils aimèrent mieux la faire supprimer, comme renfermant des propositions injurieuses à l'autorité de l'Église.... Ce sont toujours des injures que les raisons auxquelles on ne saurait rien répliquer. La vieillesse est souvent timide jusqu'à la lâcheté; moins il nous reste de jours, plus nous faisons de sacrifices pour en jouir, et l'honneur est peu de chose aux yeux de celui qui ne songe plus qu'à vivre. Le cardinal de Noailles, après avoir fait admirer pendant vingt ans sa noble fermeté, a vu dans un seul instant crouler l'édifice entier de sa réputation. Par un mandement du 11 octobre, ce prince de l'Église accepte purement et simplement la constitution *Unigenitus*, condamne les *Réflexions morales* de son ami Quesnel, ainsi que les cent et une propositions qui en furent extraites jadis; révoque ses instructions pastorales contraires à la bulle, et déclare hérétique tout ce qu'il a pu publier en faveur du *quesnelisme*. L'homme qui ne songe plus qu'à vivre peut faire par crainte une telle profession contre sa conscience; mais c'est un acte bien coupable de la part d'un ministre des autels, qui, pendant toute sa vie terrestre, doit songer à la vie immortelle.

Depuis l'exil de M. *le Duc*, la marquise de Prie vivait ou plutôt languissait dans sa terre de Cour-l'Épine, près de Bernay, en Normandie. On l'avait surveillée pendant la première année du ministère de Fleury; mais, après ce temps, le cardinal, ne craignant plus cette intrigante, lui fit permettre d'aller aux eaux de Forges: ce qu'elle avait demandé. La marquise trouva à ces bains un grand nombre de courtisans, avec lesquels elle essaya de négocier le rappel de M. de Bourbon; mais le talisman de cette enchanteresse était détruit: enlaidie par le chagrin et la colère, elle ne savait plus persuader, parce qu'elle ne pouvait plus séduire... Tous les efforts de madame de Prie furent vains; cette femme, autrefois si puissante, ne recueillit à Forges, auprès de ceux qui l'ont encensée durant sa faveur, que dédains et mépris: tel est le sort des puissances tombées d'un rang usurpé. De retour dans ses terres, la marquise se laissa aimer d'un conseiller nommé M. de Brévedeut, qu'elle ne paya point de retour; elle avait épuisé la coupe des voluptés, et ne fut sensible qu'au cruel plaisir de faire souffrir cet amant.... Un soir pourtant, excitée apparemment par les transports de désespoir du conseiller, les sens refroidis de cette courtisane titrée se réveillèrent un moment; elle lui abandonna ses charmes, jadis pollués par des myriades d'hommages impurs....; il fut heureux. Mais la marquise s'était trompée en croyant pouvoir être encore heureuse.... « Que fais-je de la vie? » s'écria-t-elle quand Brévedent l'eut quittée; j'ai perdu même » le vulgaire plaisir que l'amour procure à la dernière de mes » filles de basse-cour... Il faut sortir d'esclavage. Mon ami, dit » madame de Prie au conseiller, qui la trouva au lit, deux jours » après celui où elle avait comblé ses vœux, j'ai passé une bien » mauvaise nuit; donnez-moi cette fiole. » Le tendre Normand, qui crut offrir à sa maîtresse un breuvage salutaire, se hâta d'obéir; mais quelle fut la douleur du pauvre robin lorsque la marquise, après avoir bu, ajouta: « Je vais être affranchie des cha» grins de ce monde. » Trop éclairé par ces mots, Brévedent se jette aux genoux de celle qu'il chérit; il la supplie d'arrêter les progrès du poison. « Impossible, répond-elle avec un sourire » affreux; gardez-moi le secret, et faites venir le curé.... *Je dois* » me confesser et recevoir les sacrements... » La marquise remplit les devoirs des chrétiens, mais sa conscience y fut étrangère: elle était athée... Le ciel la punit en même temps et de son suicide et de sa piété menteuse: cette femme coupable souffrit trois jours

entiers les plus horribles douleurs... Ses cris, ou plutôt ses hurlements, s'entendaient, dit-on, à trois cents toises de son château... Enfin Dieu en eut pitié ; elle rendit le dernier soupir au milieu d'une convulsion. L'effet du venin avait été tel, que tous les membres de cette pécheresse expirée étaient recourbés sur eux-mêmes ; il fut impossible de les étendre ; on dut la mettre par morceaux dans sa bière.

---

## CHAPITRE XIII.

### 1729-1730-1731-1732.

Les pavillons à l'orientale. — Tentatives galantes sur le cœur du roi. — Madame de Gontaut ; son portrait, ses vues. — Jalousie de la reine. — M. de Gesvres est une vieille coquette. — Le lieutenant général fardé. — La chasteté de Louis XV est sauvée. — Le roi préfère sa santé aux amours. — Second mariage du duc de Bourbon. — Naissance du Dauphin, père de Louis XVI, etc. — Le page du duc de Gesvres. — Eau claire du congrès de Soissons. — Traité de Séville. — Mort du cardinal de Noailles. — M. de Vintimille le remplace. — Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, et Charles-Frédéric, depuis Frédéric le Grand. — Horrible catastrophe de Catt. — Abdication de Victor-Amédée, roi de Savoie. — *Callisthène*, tragédie de Piron, et *Brutus*, tragédie de Voltaire. — Le parterre et la calotte. — Mort de la comtesse de B***, auteur des *Tablettes*. — Révolte des Corses contre les Génois. — Les convulsionnaires ; le nouveau prophète Élie. — Le parlement et les *Nouvelles ecclésiastiques*. — Édit sur les donations. — Victor-Amédée emprisonné par son fils. — Conduite de la cour de Versailles dans cette circonstance. — Grossesse simulée de la duchesse de Parme. — Louis XV fait le monopole du commerce des grains. — Le cimetière de Saint-Médard est fermé. — Troubles à ce sujet. — *Pragmatique-sanction* ; ce que c'est. — Richelieu et l'écuyer complimenteur. — Le confesseur courtisan. — Guerre entre la cour et le parlement. — Mort de Victor-Amédée. — *Zaïre*, tragédie de Voltaire. — Le pâté tragique. — *Le Glorieux*, comédie de Destouches.

---

Sous le ministère de Fleury, la cour est pauvre de particularités, parce que le scandale n'ose pas s'y montrer. Du temps de M. *le Duc*, la galanterie avait encore ses petites entrées à Versailles, grâce à madame de Prie, et malgré la dévotion de la reine. Aujourd'hui c'est différent : le roi et son principal ministre sont sans maîtresses ; c'en est assez pour éloigner les amours. Ils ont pris leur volée vers Paris ; ils s'abattent chaque soir sur les petites maisons, sur les pavillons à l'orientale qu'il est du bel air d'avoir au fond du jardin de son hôtel. Rien de commode comme ces jolis édifices asiatiques ; depuis que quelques voyageurs nous en

ont donné l'idée, toutes nos nobles dames sont devenues rêveuses, amies de la méditation ou de la lecture. Là se consolide le succès du poëme de *la Ligue*, que M. Voltaire publia, il y a quelques années, en Angleterre [1], et dont je parlerai quand il aura cessé de le corriger. Sous prétexte donc de réfléchir, de méditer ou de lire, nos belles passent les après-dînées dans leur boudoir solitaire du jardin; il est rare qu'elles oublient de s'y laisser *surprendre* par la nuit; on devine le reste; et les pauvres maris de s'écrier, par crédulité ou par ironie : Suis-je heureux d'avoir une femme si réfléchie, si studieuse!

Cependant plus d'une dame titrée songe à ramener au sein de la cour les beaux jours de la galanterie; plus d'une a déjà calculé que quatre ans se sont écoulés depuis le mariage du roi; qu'une telle période d'amour conjugal offre un exemple extrêmement rare de fidélité, et que si, par la force des choses, cette étrange longévité de tendresse n'était pas près de finir, il faudrait y mettre ordre. Parmi les femmes qui aspirent à plaire au jeune monarque, on comptait, le mois dernier, madame de Gontaut, fille du maréchal de Grammont. Cette dame est certainement la plus jolie femme de la cour, et quoique ni sa taille, ni sa gorge, ni son pied, ni sa main ne répondent à la perfection de son visage, il est difficile de se défendre, en la voyant, d'une vive admiration. Elle sait d'ailleurs déguiser habilement ses défauts; enfin, on est trop ébloui par ce bel astre pour songer à chercher les taches qui le déparent. Madame de Gontaut n'a pas seulement de la beauté; son esprit est subtil, astucieux; son audace ne connaît point les obstacles, et les préjugés n'arrêtèrent jamais ni son ambition ni ses désirs. Voulant conquérir le cœur du roi à tout prix, madame de Gontaut avait su, peut-être aussi à tout prix, s'entourer d'une cabale de jeunes seigneurs, qui parlaient d'elle à sa majesté toutes les fois que l'occasion s'en présentait, et ne manquaient jamais de lui faire remarquer ses charmes éclatants. Il y a quinze jours, l'intrigue paraissait toucher de si près à sa conclusion, que le maréchal de Biron, beau-père de l'ambitieuse beauté, songeait à se retirer dans ses terres, ne voulant point, disait-il, être témoin du déshonneur de sa belle-fille, et rougir à Versailles de la honte qui en rejaillirait sur sa famille.

[1] Voltaire, par suite d'un démêlé avec le chevalier de Rohan, avait été mis pour la seconde fois à la Bastille : on l'en fit bientôt sortir, mais à condition qu'il quitterait le royaume. Ce poëte alla en Angleterre, où Georges Ier l'accueillit.

La reine avait aisément reconnu les vues de madame de Gontaut, qui était attachée à elle en qualité de dame du palais. La jalousie de sa majesté fut extrême : tout occupée qu'elle est des biens du ciel, Marie Leczinska tient encore un peu aux joies de la terre, et le partage des félicités de l'hymen lui paraissait dur. Mais n'osant pas maltraiter ouvertement celle qui la menaçait d'une rivalité, de peur d'être soupçonnée d'un attachement profane aux plaisirs qu'on songeait à lui disputer, cette princesse montrait sa mauvaise humeur à propos de toute autre chose que le sujet litigieux. Elle faisait à madame de Gontaut des querelles en l'air : un jour c'était la couleur de sa robe, un autre c'était la peinture de son éventail, le lendemain c'était la forme de ses bijoux qui semblaient de mauvais goût à sa majesté, et, chaque matin, la fille de Stanislas, sous prétexte de rajuster la coiffure mal disposée de sa dame du palais, la dérangeait le plus complétement possible. Madame de Gontaut, quoique fort méchante, supportait toutes ces tracasseries, dont elle espérait se venger bientôt. Mais cette même méchanceté, qu'elle comprimait auprès de la reine, éclata, pour le malheur de cette belle ambitieuse, à l'égard d'un homme puissant qui, dans une seule minute, renversa tous ses projets.

Le maréchal de Biron mariant une de ses filles, le roi, qui aimait ce seigneur, chargea le duc de Gesvres, son premier gentilhomme, de lui faire porter, dans cette circonstance, du gibier provenant de la chasse de sa majesté. Le grand officier voulut s'acquitter lui-même de la commission, et le maréchal, touché de l'attention du duc, crut la reconnaître en l'invitant à la noce. Or il est nécessaire de dépeindre ici M. de Gesvres. C'est une chose malheureusement constatée par un grand scandale qui occupa longtemps la renommée, que ce gentilhomme, tout lieutenant général et gouverneur de Paris qu'il est, n'a pu justifier suffisamment de sa qualité d'homme ; en récompense, il a toutes les façons d'une femme. Ce chef des armées de sa majesté met du rouge et des mouches, se peint les sourcils, dessine des veines sur son front, et sent le musc de cent pas. Vous le trouvez chez lui jouant de l'éventail, brodant au tambour, ou faisant de la tapisserie. Le moral de M. de Gesvres est conforme à ces goûts féminins : il babille, chuchote, médit, se mêle de tout ; son caractère est, en un mot, celui d'une véritable caillette. Mais, au fond, le duc passe pour une bonne créature ; ses défauts

ne nuisent qu'à lui-même, et ses ridicules ne le rendent pas ridicule dans le monde, parce qu'on le trouve toujours serviable et bienveillant.

Madame de Gontaut n'aime point M. de Gesvres; les manières affectées de ce seigneur révoltent cette femme naturellement méchante ; d'ailleurs, si elle pouvait avoir de l'indulgence pour quelqu'un, elle ne la réserverait pas à un homme qui ne l'est que de nom. Au milieu du souper de la noce, la prétendante aux bonnes grâces du roi eut l'idée d'humilier le premier gentilhomme de sa majesté : « Charles, dit-elle à son fils encore enfant, » je vous trouve bien des couleurs aujourd'hui ; par hasard, au- » riez-vous mis du rouge ? — Non, maman, répondit le jeune » Gontaut; cela ne m'arrive jamais. — Eh bien ! si vous dites » vrai, reprit la mère, frottez-vous avec votre serviette, pour » faire voir à tout le monde que vous n'en avez pas; car rien » n'est plus affreux pour un homme et ne le couvre d'un plus » grand ridicule. » Pendant cette remarque, faite à très-haute voix, madame de Gontaut n'avait pas cessé de regarder fixement M. de Gesvres ; celui-ci n'eut point l'air d'y prendre garde, mais déjà son projet de vengeance était arrêté, et l'exécution ne tarda pas.

Le lendemain, Louis XV, fortement préoccupé des charmes de madame de Gontaut, parla d'elle à son lever avec de grands éloges : « Oui, sire, répondit le premier gentilhomme, la figure » de la comtesse est charmante; c'est bien dommage que des de- » hors si séduisants couvrent un sang gâté par le libertinage le » plus effréné. » Dès ce moment, Louis XV ne songea plus à la dame du palais de la reine ; il ne voulut même plus en entendre parler, quelques efforts qu'elle ait tentés ou fait tenter depuis pour achever la conquête du cœur de sa majesté.

Ainsi échoua le premier projet formé pour rendre infidèle l'époux de la pieuse Marie Leczinska, qui, pieusement, a déjà donné deux princesses à la France, et qui se prépare à un troisième acte de maternité. Le roi n'ose plus regarder en face les dames de la cour; il croit toujours voir circuler sous leur teint de lis et de roses ce sang vicié qu'on lui a fait redouter. Ce prince préfère sa santé à toutes les délices de l'amour; il en est tellement occupé, que le moindre mal de tête, la plus légère accélération de pouls, que tout autre mépriserait, plonge sa majesté dans une sombre mélancolie. Au milieu de cette crainte des épines du

rosier des amours, la jeune duchesse de Rochechouart, qui, encore tout enveloppée du deuil de son mari, s'était mise sur les rangs pour devenir maîtresse du roi, n'a pu, malgré ses grâces et sa beauté, captiver un instant l'attention de ce monarque. Elle en maigrit de chagrin, tant un déshonneur d'origine royale est recherché par le temps qui court.

M. le duc de Bourbon, depuis deux ou trois ans, bâtit des palais, creuse des bassins, plante des bois à Chantilly, pour mettre à profit les fruits du système de Law, les réserves du premier ministère, et les dons de la générosité intéressée des Anglais. Mais tout cela finit par ennuyer, et, pour faire diversion, le prince vient d'épouser une princesse de Hesse-Kinfelds, sœur de la reine de Sardaigne, et petite-nièce de feu *Madame*. Si la nouvelle duchesse de Bourbon a quelque peu des inclinations de sa grand'-tante, elle doit se trouver fort mal d'être entrée dans l'illustre maison de Condé; M. *le Duc*, par l'effet d'une inexplicable singularité, n'a point encore, après plusieurs mois de ménage, consommé son mariage, et se montre extrêmement jaloux de sa femme. Il passe quelquefois de singulières bizarreries dans la tête des hommes!

La France possède un Dauphin : Marie Leczinska accoucha, le 4 septembre, d'un prince qui a reçu le nom de *Louis* [1]. M. d'Orceval, page du duc de Gesvres, apporta le premier cette heureuse nouvelle à l'Hôtel de Ville de Paris; il était venu de Versailles en trente-trois minutes. L'arrivée de ce gentilhomme, qui criait partout sur son passage : *Nous avons un Dauphin!* fut accueillie par des acclamations unanimes : une foule nombreuse le suivait en jetant en l'air et chapeaux et bonnets. A peine M. d'Orceval était-il arrêté devant le perron de l'Hôtel de Ville, que la populace l'enleva et le porta jusque dans la salle où le prévôt des marchands et les échevins étaient réunis. Ces magistrats gratifièrent à l'instant ce jeune homme d'une pension de quinze cents livres, et, à son retour, M. de Gesvres le nomma exempt de ses gardes. Voilà une course de postillon bien payée. Un *Te Deum* a été chanté dans la cathédrale de Paris; je doute qu'il soit répété dans celle de Madrid.

[1] Ce prince fut le père de leurs majestés Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, qu'il eut de Marie-Josèphe de Saxe.

Tandis qu'on se réjouissait à Paris à l'occasion de la naissance du Dauphin, le congrès de Soissons, après avoir perdu beaucoup de temps, de belles paroles et de beau papier de Hollande, se séparait sans bruit et sans avoir rien décidé; l'empereur n'ayant pu se déterminer ni à supprimer la compagnie d'Ostende, objet des jalousies de l'Angleterre et de la Hollande, ni à reconnaître d'une manière irrévocable les droits de la couronne d'Espagne sur la succession éventuelle des duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance. Les ambassadeurs se sont quittés en se prodiguant des témoignages mutuels de condescendance, et aucun d'eux n'avait abandonné la moindre de ses prétentions.

Dans cette ténacité politique, dont Philippe V avait surtout à se plaindre en qualité d'allié fidèle de l'empereur, l'ambassadeur de France en Espagne fit aisément comprendre à sa majesté catholique combien un moment d'humeur contre le roi son neveu l'avait entraînée loin de ses véritables intérêts, lorsqu'elle s'était alliée avec la cour de Vienne, sa rivale naturelle. Le ministre français prouva que la rivalité de Charles VI renaissait tout entière, puisqu'il refusait de reconnaître les droits de la cour de Madrid sur les États italiens dont la succession lui était acquise. Le monarque castillan, frappé de la justesse de ces observations, parut dès ce moment disposé à rentrer dans les vues de la France, de l'Angleterre et de la Hollande; et, le 9 novembre, fut conclu, à Séville, un traité entre ces trois puissances et Philippe V.

Au moment où le cardinal de Noailles, mort cette année, à l'âge de soixante et dix-huit ans, apprend, dans le sein de Dieu si la constitution *Unigenitus* est juste ou injuste, la faculté de théologie en impose l'acceptation pure et simple aux nouveaux docteurs et bacheliers; en conséquence, défense est faite au syndic d'admettre aucun sujet à la thèse ou à la licence sans que cette adhésion ait été préalablement signée. Nous revenons tout doucement au régime du père Le Tellier, et l'on peut imprimer des lettres de cachet. L'archevêché de Paris a été donné par le roi à M. de Vintimille, archevêque d'Aix; il est inutile d'ajouter que ce prélat est constitutionnaire.

Frédéric-Guillaume Ier, second roi de Prusse, est un prince guerrier qu'on vit combattre avec gloire dans les rangs d'Eugène, à la fameuse bataille de Malplaquet. Depuis il eut des succès contre Charles XII, que ce Prussien n'égalera cependant jamais. Guil-

laume est un homme d'un caractère dur et rigide ; il rend la justice par acquit du devoir, nullement par affection. Son dire favori est « qu'il convient, quand on règne, de rendre les peuples heureux, » non qu'il y ait nécessité de leur donner des preuves d'un amour » dont ils n'ont pas besoin, ni de se faire aimer d'eux, ce qui est » sans utilité, mais parce qu'il faut qu'une nation soit régulière- » ment gouvernée, comme un régiment exactement aligné à la » parade. » Tout ce qui ne paraît pas rigoureusement utile déplaît à ce souverain; les beaux-arts et les lettres, qu'il appelle les enjolivures de la société, n'ont aucun crédit sur lui. « Je fais plus de » cas, répète-t-il jusqu'à satiété, d'un grenadier de mes gardes » que de vingt académiciens. »

Le prince Frédéric-Charles, fils de ce roi spartiate, ne lui ressemble en rien : ami des arts et des lettres, il les cultive, à l'âge de dix-huit ans, avec aptitude et succès. En général, Frédéric-Charles, que la nature, plus encore que l'éducation, semble appeler aux grandes choses, brûle d'apprendre et de former son expérience, en rapprochant par la pensée et en comparant les œuvres des hommes, leurs actions, leurs sentiments, observés en divers pays. Or, dans le but de s'instruire, le prince royal de Prusse demanda à son père, vers la fin de janvier (1730), la permission de voyager en Europe.

« Voyager ! répondit brusquement Guillaume, pour quoi faire?

— Afin d'étudier les mœurs, les usages, les institutions, à l'exemple de Pierre le Grand.

— Pierre le Grand ! qu'a-t-il rapporté de ses courses? des rêveries, le talent de grimper dans la mâture d'un navire, l'habitude de s'enivrer avec du vin de Champagne, au lieu de s'enivrer avec de l'eau-de-vie. et le projet de faire décapiter son fils, qui l'avait trahi pendant sa promenade européenne.

— Mais, sire, le czar avait appris l'art difficile de construire des vaisseaux.

— Belle nécessité ! quand il n'avait pas un ducat pour établir des chantiers chez lui.

— Ce prince s'est éclairé dans l'art de gouverner.

— Ne gouvernait-on pas en Russie avant qu'il courût le monde?

— Sans doute, sire, mais à la manière des barbares.

— Ah ! voilà votre grand mot, messieurs les freluquets..., des barbares !... Où sont les biens conquis par votre civilisation?

— Sire, les sciences.

— Bel avantage!... rêver méthodiquement.

— L'histoire.

— Nous avons assez des folies nouvelles, sans nous bourrer la mémoire de celles des temps passés.

— Mais l'histoire instruit les rois...

— Et fait raisonner les peuples.

— Il me semble, sire, que ce n'est pas un malheur.

— Pardonnez-moi, monsieur, et un grand même : les peuples qui commencent par raisonner finissent par désobéir.

— Jamais, mon père, quand les rois sont sages, justes et bons.

— Taisez-vous, faquin... Je veux bien me rappeler que vous êtes le prince royal de Prusse ; sans cela, ma canne se serait déjà promenée sur vos reins, qu'il serait sans doute plus aisé de rompre que votre caractère.

— Sire, je supplie votre majesté de croire à mon profond respect.

— C'est fort heureux.... Sachez donc que vous ne voyagerez pas..... J'aime mieux réserver mes trésors pour une guerre imprévue, que de les faire semer par vous sur les grands chemins, ou sur la toilette d'une catin de Paris. »

Guillaume était absolu, mais Frédéric n'était nullement persuadé; il ne renonça point à ses projets de voyage, et, après s'être procuré quelque argent chez des juifs, il se disposa à partir secrètement avec un jeune gentilhomme nommé Catt, et quelques domestiques, parmi lesquels il se trouva un délateur. Le roi, prévenu par ce traître, fit arrêter et conduire à la forteresse de Spandaw Frédéric et son confident. Guillaume s'y rendit lui-même le lendemain pour interroger les coupables, dont il voulait, disait-il, instruire lui-même le procès. Il avait résolu, dans le premier moment, de faire trancher la tête à son fils; mais, s'étant ouvert de cet horrible projet à un officier qui avait toute sa confiance, ce militaire représenta à ce père dénaturé que le prince royal appartenait à la Prusse; que c'était l'espoir d'une autre génération, et qu'il y aurait le plus grand danger à sacrifier une telle victime. Le roi partit pour Spandaw sans avoir fait connaître sa détermination, et, décidé à ne pas voir Frédéric, il se fit seulement amener Catt.

« Parle, misérable, lui dit-il d'une voix tonnante; savais-tu que j'avais défendu au prince royal de quitter le royaume?

— Oui, sire, je le savais.

— Ah ! tu es franc au moins.

— Jamais un mensonge ne souilla ma bouche.

— J'aurai égard à ta sincérité... Et comment, puisque tu connaissais ma défense, as-tu consenti à suivre Frédéric ?

— Sire, j'obéissais au prince, qui me l'avait ordonné.

— Et tu me désobéissais à moi, malheureux !

— Non, sire ; je n'avais rien promis à votre majesté, elle ne m'avait rien défendu.

— Mais tu viens de dire que ma volonté t'était connue.

— Elle n'engageait que le devoir du prince ; le mien était tout entier dans mon dévoûment.

— N'importe ! en partageant la faute tu as épousé la responsabilité....

— Ma liberté est à votre majesté.

— Oh ! je veux un peu plus, répondit Guillaume avec un sourire affreux.

— Vous êtes maître de ma vie, sire.

— Tu n'as pas cherché à me tromper ; je veux te tenir compte de ta déclaration sincère... J'avais résolu de te faire pendre... ; tu ne seras que décapité.

— Ah ! sire, s'écria l'infortuné Catt en se jetant aux genoux du roi, que tout mon sang vous suffise, et daignez épargner le prince.....

— L'épargner, lui ! non... Il verra rouler ta tête, et vivra... »

Une heure après, l'échafaud était dressé devant la prison du prince royal ; des gardes furent chargés de le tenir à la croisée. Il vit son ami paraître près du fatal billot ; l'infortuné sourit à Frédéric, lui envoya un baiser, et prononça d'une voix ferme un adieu que les échos de la place d'armes firent murmurer trois fois à l'oreille de l'illustre prisonnier... Une minute après, un autre bruit, un bruit lugubre lui parvint : c'était celui qu'avait produit la tête de Catt en tombant sur le plancher.... On l'y laissa, pour que Frédéric fût témoin des progrès de cette pâleur qu'y étendait la main de la mort; pour qu'il vît s'éteindre ces yeux qu'animait tout à l'heure le dernier regard de l'amitié... L'amitié ! Guillaume venait de payer son dévoûment. Toute l'Europe a été indignée de cet acte de barbarie.

Louis XV est toujours un mari fidèle ; il désespère ses courtisans, qui voudraient bien fonder leur crédit sur une de ces bonnes pas-

sions que les rois prétendent qu'on serve au prix des gouvernements et des capitaineries dans les gardes. Mais on a beau tendre des piéges au jeune monarque et lui montrer les beautés les plus séduisantes, saint Antoine de vingt ans, il résiste de toutes les forces d'une sagesse stoïque : il aime trop le devoir, ou craint trop les maladies, pour céder. Un grand seigneur cherchait dernièrement à lui inspirer du goût pour une très-jolie femme qu'il lui montrait au spectacle de la cour : « La trouveriez-vous plus jolie » que la reine ? répondit ingénument ce prince. — On ne fera ja- » mais rien de ce garçon-là, » grommela le courtisan.

Il faut aussi faire honneur à la religion de la continence de Louis XV, et sous ce rapport on doit se féliciter ; mais, en rendant hommage à la retenue qu'elle lui inspire, le public déplore l'accession de plus en plus marquée de sa majesté aux rigueurs exercées contre les calvinistes, et à celles que les anti-constitutionnaires ne tarderont pas de subir. Les Parisiens ont beaucoup murmuré du lit de justice tenu le 3 avril, dans l'unique but de faire enregistrer une déclaration du 24 mars, pour l'exécution rigoureuse de la bulle *Unigenitus*. A cette occasion, les *Nouvelles ecclésiastiques* ont offert des articles remplis de fiel et d'esprit, où le parlement et le roi lui-même n'étaient point ménagés ; le cardinal de Fleury surtout y était traité avec une rigueur d'autant plus accablante, que la critique paraissait fondée sur le raisonnement, et appuyée de preuves convaincantes. M. Héraut remit en campagne tous les limiers de la police, pour tâcher de découvrir, sinon l'auteur, du moins les distributeurs du pamphlet. A force de recherches, un des imprimeurs fut reconnu, arrêté et condamné au carcan, avec trois de ses ouvriers. Non content de cet arrêt, le parlement condamna, et cela sans rire, cinq exemplaires des *Nouvelles ecclésiastiques* à être lacérés et brûlés par la main du bourreau..... Il faut que les grands enfants s'amusent comme les petits.

Tandis qu'on se réjouissait encore de la naissance d'un second fils de Louis XV, le duc d'Anjou, on apprit à Paris la brusque abdication du roi de Sardaigne, Victor-Amédée, ce prince que nous vîmes tantôt notre allié, tantôt notre ennemi, et qui fut un moment les deux à la fois, puisqu'il traitait avec l'empereur dans le temps que ses troupes et lui-même étaient encore sous nos drapeaux en Italie. Victor, dont la vie fut, en toutes choses, une lon-

gue indécision, las sans doute de la monotonie du pouvoir, abandonne le trône à l'âge de soixante-quatre ans ; c'est montrer trop d'impatience : encore quelques années, et la mort l'en eût fait descendre plus honorablement. La tâche du roi est de régner, comme celle du laboureur de conduire sa charrue ; l'un et l'autre ne peuvent sans faiblesse abandonner la carrière ouverte devant eux qu'ils n'en aient atteint le terme, et le souverain ne doit échanger la pourpre que contre le suaire. Charles-Emmanuel est le nom du second roi de Sardaigne.

Deux tragédies ont été jouées cette année ; l'une d'elles, intitulée *Callisthène*, est de M. Piron, auteur d'une foule de comédies spirituelles, jouées sur les théâtres de la foire, et d'une *ode* trop fameuse, pour laquelle le régent prétendait qu'il fallait faire le poëte académicien. Il est vrai que cette pièce de poésie est pleine de ces inspirations que Philippe trouvait essentiellement académiques, surtout dans les soupers du Palais-Royal. La seconde tragédie est *Brutus*, par M. Voltaire, revenu récemment de Londres, où il a vécu quelques années des bienfaits du roi Georges Ier.

Le sujet romain traité par l'auteur d'*Œdipe* a fait dresser l'oreille à nos courtisans ; les pensées républicaines dont la pièce est remplie sont des plantes étrangères sur notre sol essentiellement monarchique ; je doute qu'elles y prennent. Cela serait sublime dans la Grande-Bretagne, où le pouvoir suprême n'est qu'une concession du peuple ; mais, chez nous, la nation est possédée par ses rois, comme une ferme et tout son bétail sont possédés par un propriétaire ; or les gens de cour, valets-nés de la métairie royale, ont trouvé fort inopportunes les maximes populaires du sénat de Rome ; on les a vus surtout frémir d'indignation à ces deux vers de Titus :

> Je suis fils de Brutus, et je porte en mon cœur
> La liberté gravée, et les rois en horreur.

Si la tragédie de M. Voltaire n'eût pas été compromise par mademoiselle Dangeville, excellente soubrette de comédie, qui a fort mal joué le rôle inutile de Tullie, l'ouvrage serait tombé par la puissance des opinions, peut-être doit-on dire des préjugés qu'il fronde. D'ailleurs l'action repose sur une base beaucoup trop légère ; le poëte l'eût faite plus solide, s'il eût mieux consulté l'histoire. Titus n'est condamné à mort, dans la tragédie, que pour une

simple pensée de trahison à peine conçue, et qui ne reçoit aucune exécution, si ce n'est dans des soupirs assez niais pour la fille de Tarquin. La versification mérite seule des éloges; elle abonde, comme toutes les poésies de Voltaire, en figures pompeuses, en périodes sonores, en mots philosophiques. *Brutus* est une magnifique thèse républicaine, et voilà tout. Un petit incident comique, survenu dans la salle pendant la représentation, a provoqué ce rire moqueur qui, presque toujours, est mortel aux compositions tragiques. Un abbé s'était placé sur le devant d'une loge, quoiqu'il y eût des dames derrière lui. Cette irrévérence mécontenta le parterre; il se mit à crier : « Place aux dames, et à bas la » calotte! » L'abbé, las de ces cris, impatienté surtout d'être le point de mire de tous les spectateurs, prend sa calotte, et la jetant aux criards, leur dit : « Tiens, parterre, la voilà, ma calotte, tu » la mérites bien. » Cette allusion aux ridicules qui font admettre dans le régiment des *calotins* ramena les rieurs du côté du petit collet : il fut applaudi et laissé à sa place, en dépit de la galanterie. Mais, pendant que les comédiens débitaient les beaux vers de Voltaire, la calotte, restée au parterre, voltigeait au-dessus des têtes, jetée par un bachelier ès lettres à un clerc de la basoche, et renvoyée par celui-ci à un élève en chirurgie. Enfin, vers le dénoûment, la malencontreuse calotte, lancée d'un bras trop vigoureux, tomba au milieu du théâtre, et, tournoyant sur elle-même entre le consul Valérius et l'ambassadeur de Porsenna, provoqua une explosion de rires qui acheva de tuer la pièce.

La tragédie de *Callisthène*, production de tout point fort médiocre, n'est pas sortie plus heureusement de l'épreuve, et le coup fatal porté à l'un des héros a été celui de l'ouvrage lui-même. Callisthène, résolu à se donner la mort, recevait un poignard des mains de Lysimaque. Malheureusement les pièces composant cette arme n'étaient pas mieux jointes ensemble que les scènes de la tragédie : pour parler net, le poignard était tout disloqué. Callisthène, ne pouvant décidément se tuer avec cet amas de débris, les jeta loin de lui, et se poignarda d'un coup de poing..... Un rire inextinguible fut l'acte mortuaire de l'œuvre de Piron.

La comtesse de B***, ma belle-mère et ma tante, est morte le 24 décembre, le jour même où elle venait d'atteindre sa quatre-vingt-onzième année; il y avait quinze ans juste qu'elle avait clos ses Tablettes. « J'ai cru, disait-elle gaîment une heure avant de

» mourir, que Dieu voulait me charger de porter mon bagage » critique à l'année 1816 ; je vois maintenant qu'il n'en est rien ; » laissons faire ce voyage séculaire à Marion Delorme, cette » doyenne de toutes les courtisanes de la terre, dont la cent vingt- » quatrième année sonna cet automne. Je crois vraiment que la » mort l'a oubliée. Pour moi, je sens qu'un voile épais s'abaisse sur » ma vue; il y a longtemps, mes enfants, que j'assiste au drame, » tantôt grave, tantôt plaisant, et presque toujours ridicule, » qu'on appelle la vie... Je ne regrette pas de voir tomber le » rideau... D'ailleurs je m'en vais en bonne compagnie : les ma- » réchaux d'Uxelles et de Villeroy, le roi de Danemark Frédé- » ric IV, le czar Pierre II et le pape Benoît XIII, morts cette » année, voilà des gens d'excellente société; pour peu qu'il y ait » eu presse au bateau de Caron, je trouverai encore tous ces » illustres à la sombre rive, et j'arriverai chez Pluton bien escor- » tée. » La comtesse de B*** mourut quelques instants après avoir achevé cette plaisanterie; son dernier soupir s'exhala dans un sourire.

Le premier mois de cette année 1731 fut marqué par un commencement de révolte des habitants de la Corse contre les Génois, leurs dominateurs depuis le douzième siècle. Les Corses, hommes robustes, braves, portés à l'indépendance, ne furent jamais soumis aux peuples qui se firent leurs maîtres ; facilement conquis comme nation, ils sont difficiles à contenir comme individus. Leur âme fortement trempée ne sait aimer et haïr qu'avec excès; amis chauds, généreux, prodigues de dévoûment, rien ne leur coûte pour servir ceux qu'ils affectionnent; mais, ennemis sombres, perfides, vindicatifs, implacables, ils satisfont leur haine à tout prix : c'est un ulcère incurable qui dévore l'objet auquel il s'est attaché. Le premier besoin de ces montagnards à l'humeur âcre est de haïr quelqu'un : au défaut d'étrangers, on les vit jadis se déchirer entre eux; ils furent subjugués faute d'union. Aujourd'hui même, partagés en factions mortellement ennemies, les Corses ne savent pas se réunir contre leurs tyrans.

La maison d'Ornano, l'une des plus illustres de l'île, voulut tenter dernièrement d'exciter le courage des Corses pour secouer le joug de ces républicains orgueilleux qui les asservissent : les insulaires s'armèrent un instant à ce mot de liberté qui retentit délicieusement à l'oreille de tous les hommes ; mais il fallait mar-

cher unis à l'ennemi commun ; les promoteurs de la révolte ne purent obtenir cet effort, et les entraves des Corses furent encore serrées.

Cependant les convulsionnaires, autrement dit les jansénistes fanatisés, deviennent de plus en plus nombreux, et le tombeau du diacre Pâris produit des miracles bien autrement démonstratifs que ceux opérés par le tombeau de Mahomet. Le parti a maintenant des chefs aussi hardis que fanatiques ; il faut citer, entre autres, le nommé Pierre Vaillant, prêtre du diocèse de Troyes, qu'on enferma à la Bastille en 1725, comme agent de l'évêque de Senez, et qui fut relâché en 1728. Cet ecclésiastique devait être banni du royaume ; mais, étant parvenu à se cacher, il s'unit secrètement aux convulsionnaires, parmi lesquels il prit bientôt une grande influence, fondée sur les persécutions qu'il avait subies. Cet homme avait de l'esprit, de l'imagination, une certaine éloquence ; les sectateurs de Pâris reconnurent Vaillant pour leur chef, et s'appelèrent dès lors *Vaillantistes*. Ce janséniste, dans les espèces de sermons qu'il débite au cimetière de Saint-Médard, dit « que » le prophète Élie est ressuscité ; qu'il reparaît sur la terre pour » convertir les juifs et la cour de Rome. » Qui peut assigner des limites à l'esprit de secte ! D'autres prêtres, notamment Augustin *Housset*, prêchent que Vaillant est le prophète lui-même ; les convulsionnaires croient ou paraissent croire à cette résurrection, et se sont donné le surnom d'*Éliséens*. Un autre prêtre, l'abbé Becheran, a mérité le titre de directeur de l'*œuvre* par la force avec laquelle il éprouve les convulsions : couché sur la pierre funéraire du diacre, cet inspiré fait le saut de carpe avec une légèreté, une dextérité, un aplomb, tels qu'il pourrait défier les sauteurs les plus alertes qui nous viennent de l'Espagne. On mit dernièrement l'abbé Becheran à Saint-Lazare, afin de prouver qu'il n'y aurait ni inspirations ni convulsions ; et, comme il n'en eut point en effet, les convulsionnaires dirent « que Dieu l'avait ainsi permis » pour cacher la vérité à ceux qui la combattaient. »

Pendant que l'abbé Becheran donne de nouveau l'exemple des sauts périlleux dans le cimetière de Saint-Médard, l'abbé Blondel préside une assemblée secrète qui se tient la nuit au château de Vernouillet, près Poissy, et où l'on prépare des écrits contre la bulle *Unigenitus*. L'abbé Vaillant assiste quelquefois à ces conciliabules ; et comme c'est un article de foi, parmi les jansénistes fanatisés, que ce chef des convulsionnaires est Élie, ils ne manquent

jamais de voir une belle lueur blanche étendue sur le château de Vernouillet quand le prophète ressuscité s'y trouve.

L'esprit de parti doit, par essence, s'affranchir des lois de la raison; les *Nouvelles ecclésiastiques*, ouvrage rempli de force et de raisonnement quand il se borne à combattre les molinistes dans leurs absurdités, deviennent plus absurdes qu'eux lorsqu'elles proclament l'excellence des doctrines du cimetière de Saint-Médard, et la pieuse gravité des sauts de carpe pendant lesquels les dames sectaires produisent au grand jour leurs charmes secrets. Nonobstant ce ridicule, auquel on pourrait s'en rapporter pour tuer doucement le pamphlet clandestin, l'archevêque de Paris, qui n'a pas la patience d'attendre ce genre de mort, attaque à coups de mandements les *Nouvelles ecclésiastiques;* il ne se passe pas de semaine que cette artillerie pastorale ne joue contre l'écrit janséniste. Le parlement, de son côté, se chauffa assez longtemps avec des numéros de ce journal, saisis çà et là par M. Hérault; mais, depuis deux ou trois mois, cette compagnie, ayant trouvé que cinquante ou soixante magistrats en robe suffiraient bien pour faire justice de quelques feuilles de papier, s'est formalisée de ce que M. de Vintimille marchait toujours, à ce sujet, sur ses brisées. Non-seulement *Messieurs* ont cessé de brûler l'écrit janséniste, mais ils se sont pris à faire des remontrances au roi sur l'excès de puissance accordé l'an dernier à la constitution. Il était facile de raisonner sur cette matière d'une façon convaincante; le conseil fut persuadé, et sa majesté, par une déclaration adressée aux évêques, prescrivit « de ne point donner » à la bulle l'importance d'une règle de foi, mais seulement celle » qu'on doit attacher à un jugement de l'Église, et de ne point » imposer d'obligations aux laïques à cet égard. » Cette déclaration donna un grand dessous aux molinistes; mais la compagnie de Jésus se mit sur-le-champ à travailler en sous-œuvre pour reprendre l'édifice de sa puissance, qu'elle voyait près de crouler. Le roi rendit, dans le même temps, un édit qui répandit la consternation parmi les bons religieux noirs, bruns ou blancs, habitués au doux régime des donations faites à leurs couvents par les dévots, sauvés à ce prix de la damnation. Cet édit, déterminé aussi par les remontrances du parlement, est conçu de manière à réprimer les abus, à prévenir les surprises dans les donations, en assurant l'exécution des legs authentiques et légitimes. Il faudra maintenant que les bons confesseurs enfroqués accordent *gratis*

l'absolution finale à leurs pénitents, et l'on doit craindre qu'il ne meure à l'avenir peu de chrétiens consolés par eux.

Il est moins facile qu'on ne pense de perdre l'habitude du pouvoir : Victor-Amédée, qui abdiqua l'année dernière, eût pu s'en repentir un peu plus tard ; cette versatilité de la part d'un prince qui fut toute sa vie mobile et inconstant eût été d'ailleurs une émanation toute naturelle de son caractère. Mais il n'en est pas moins faux que Victor ait voulu ressaisir le sceptre qu'il remit librement à son fils. Les probabilités ont, dans cette circonstance, porté la multitude à croire au bruit de cette renaissante ambition. La vérité, plus démonstrative encore, doit rétablir l'exactitude des faits; les voici dans toute leur sincérité.

Victor-Amédée avait un fils qu'il chérissait; ce jeune prince, appelé à succéder à son père, était rempli de qualités aimables dont le roi s'efforçait de faire des qualités brillantes, lorsque l'objet de tant d'affections et de soins mourut. Charles-Emmanuel, second fils du monarque, lui inspira alors la même sollicitude, mais non pas le même attachement. Sa majesté sarde n'avait jamais aimé ce prince, dont l'extérieur disgracieux l'humiliait. Cependant, la raison d'État dominant cette répugnance, le roi s'occupa assidûment de l'instruction de Charles, et n'épargna rien pour le rendre digne de la haute succession qu'il était appelé à recueillir. Cette tâche était remplie, et Victor avait marié son fils, lorsque, las des affaires, usé par cinquante ans de fatigues, et désirant jouir paisiblement du soir de sa vie, le vieux monarque prit la résolution d'abdiquer. Il s'était attaché à la marquise de Saint-Sébastien, dame d'honneur de la princesse sa belle-fille, non par un besoin impérieux de possession dès longtemps éteint en lui, mais par suite d'une douce habitude de communications confiantes qui s'était formée entre eux. Victor ressentait le plus violent désir de voir continuer sa race; il redoutait, plus que toutes les calamités du monde, que sa bru ne fût stérile. Dans cette crainte, sa majesté avait chargé madame de Saint-Sébastien d'étudier les plus secrets détails du ménage de Charles, et de l'appeler, lui, Victor, à vérifier, dans certains moments, les remarques qu'elle aurait faites. Le roi était, comme je l'ai dit, revenu des brûlantes illusions de l'amour; la marquise avait de la vertu; mais des rapports de la nature de ceux que ce couple observateur avait ensemble excitent les sens même froids ou refroidis; la dame d'honneur devint maî-

tresse du roi, qui l'épousa ensuite le 12 août 1730, vingt jours avant son abdication.

Ayant posé la couronne de Sardaigne sur le front de son fils, Victor lui recommanda ses ministres comme des sujets fidèles, et, entre autres, le marquis *d'Ormea* : on verra bientôt comment ce gentilhomme reconnut les bontés de son ancien souverain. Le grand-père maternel de Louis XV ne s'était point trompé dans ses prévisions : il trouvait le bonheur au fond de sa retraite paisible, dans le sein de la religion, et grâce au commerce d'une épouse attentive. Mais les infirmités, souvent éloignées par les agitations d'une vie laborieuse, se déclarent souvent aussi dans les jours de repos : c'est ce qui arriva au roi descendu du trône de Sardaigne. Il fut frappé, l'hiver dernier, d'une violente attaque d'apoplexie dont il demeura défiguré. Lui-même, dans cette circonstance, défendit à son fils de venir le voir; mais le jeune prince écrivit à son père pour l'engager à se rapprocher de Turin, désirant, disait-il, être à même de lui donner à toute heure des témoignages de son respectueux attachement. Des bulletins étaient envoyés au roi régnant pendant la maladie de Victor; *Ormea*, pour premier témoignage d'ingratitude, cessa de faire prendre ces bulletins. Le vieux prince s'offensa de cette marque d'indifférence, à laquelle Charles était étranger; et ce dernier ayant été voir son père, en passant, pour se rendre aux eaux, à Chambéry, où il résidait, il en fut très-mal reçu. Le roi Victor le traita, dans cette occasion, avec la même humeur, la même dureté qu'il lui avait prodiguées pendant son enfance, ce qui n'empêcha pas Charles de revoir à son retour ce prince si injustement sévère. Sa majesté avait résolu de passer quinze jours à Chambéry, mais elle en fut détournée par le perfide *Ormea*. Ce ministre sentit qu'une explication ne pouvant manquer d'avoir lieu entre le père et le fils, sa perte en serait peut-être la suite, au moment où il se flattait d'avoir bientôt un empire absolu sur l'esprit de Charles. Le marquis chercha donc à faire concevoir des inquiétudes au jeune roi sur sa liberté dans le château de Victor; il parvint même à lui persuader que sa vie n'était point en sûreté. Sous un prétexte frivole que Charles allégua par écrit, il partit à cheval au milieu d'une nuit sombre, malgré les difficultés d'une route mal entretenue, et ce départ précipité augmenta le mécontentement du vieux roi, qui ne se méprit point au motif léger dont on avait voulu amuser sa crédulité.

Peu de jours après, Victor et sa femme partirent eux-mêmes pour le Piémont, avec le projet de s'y établir. Le roi s'arrêta à Moncarlier, d'où il écrivit à son fils que, d'après le conseil qu'il lui en avait donné, il venait s'établir près de sa cour, et qu'il l'invitait à lui indiquer une nouvelle retraite. La première entrevue des deux princes fut orageuse : l'ancien monarque reprocha au nouveau l'empire qu'il laissait prendre à ses ministres, qui le rendaient ingrat et dénaturé. Charles revint de cette entrevue sombre et soucieux ; *d'Ormea* prévit que la proximité de Victor ne tarderait pas de lui être funeste ; il pensa qu'il était perdu s'il ne perdait pas le père de son maître : « Il faut que je succombe, » se dit-il à lui-même, ou que Victor soit jeté dans une prison. » Mais comment amener un fils, jusqu'alors soumis et respectueux, à s'élancer hors des bornes du devoir jusqu'à priver son père de la liberté? Comment porter Charles à soulever contre lui toute l'Europe par cet acte impie? En recourant au mensonge, en chargeant le vieux roi de crimes imaginaires; et la fable atroce du marquis fut promptement conçue. Il rapporta, avec un mystère feint, que Victor avait formé le projet de remonter sur le trône; que ce prince avait consulté secrètement des médecins, des apothicaires de la cour; qu'il entretenait chaque nuit des courtisans dont le dévoûment au roi pouvait être suspect; qu'on avait vu des officiers de l'ancien monarque examiner les endroits faibles de la citadelle; qu'enfin Fosquieri, gouverneur de Turin, n'attendait que l'occasion de livrer cette ville à l'ambitieux Victor. « Voilà, sire, où nous en sommes, ajouta *d'Ormea* avec fermeté; c'est à votre majesté de voir si elle veut prévenir les événements funestes qui se préparent, en descendant d'elle-même » du trône, action qui vous couvrira d'opprobre aux yeux des » puissances, ou montrer une résolution, malheureuse sans » doute, mais indispensable, en faisant conduire Victor dans une » prison d'État. » Suffoqué par la terreur que lui inspiraient les prétendus projets de son père ; pénétré d'indignation par les conseils de son ministre; flottant indécis entre la honte et la cruauté, Charles ne savait que répondre, que décider, lorsque tous les autres ministres, dont le traître *d'Ormea* s'était assuré, vinrent joindre leurs obsessions aux siennes, et montrer au roi la proximité d'un danger imaginaire... Charles prit un parti..., ce fut celui d'ôter la liberté à l'auteur de ses jours.

La nuit suivante, et tandis que Victor dormait paisiblement

aux portes de Turin, des grenadiers, armés de baïonnettes et munis de flambeaux, pénétrèrent dans la maison de ce prince, brisent à coups de hache la porte de sa chambre, qui soudain est remplie de soldats. Le roi était couché avec sa femme; un officier lui présente l'ordre de son fils; il le repousse avec horreur : « Je » ne répondrai point, s'écrie Victor indigné, à des gentils- » hommes descendus trop bas par la trahison pour que je leur » adresse la parole; mais vous, grenadiers, avez-vous oublié le » sang que j'ai versé à votre tête pour le service de l'État?... » S'il en est ainsi, osez porter la main sur votre vieux sou- » verain; je n'obéirai point à un fils dénaturé. » On arrache le malheureux prince des bras de sa femme qu'il tenait embrassée; elle-même est traînée sur le parquet vers une autre chambre... Sa chemise, déchirée, mise en lambeaux, laisse bientôt son corps, entièrement nu, exposé aux yeux des soldats. Enfin Victor consent à se laisser habiller. On le jette ensuite dans une voiture; mais, quand un colonel des satellites, officier de fortune, veut y monter à ses côtés, sa majesté le repousse rudement : « Appre- » nez, lui dit-elle, homme tiré par moi de la tourbe populaire, » que, dans quelque état que soit votre roi, vous n'êtes pas fait » pour vous asseoir près de lui. » Victor fut conduit à Révole, dans une maison dont toutes les fenêtres étaient grillées; c'est là que vit ce malheureux prince, entouré de gardes et d'espions, tandis que sa femme languit dans la forteresse de Ceva, parmi les prostituées.

Cependant d'Ormea, pour soutenir l'imposture jusqu'au bout, a fait arrêter les marquis de Fosquieri et de Rivarol, ainsi que plusieurs autres seigneurs, qui ne savaient à quoi attribuer cette rigueur étrange. On envoya aussi en prison des médecins, des apothicaires, dont la surprise ne fut pas moins grande. Mais comme il ne fut trouvé dans les cassettes de Victor aucun papier qui chargeât qui que ce fût, on relâcha bientôt tous ces prisonniers, de peur que la vérité ne répandît un trop grand jour sur les auteurs de cet affreux coup d'État.

Il est affligeant d'avoir à ajouter que Louis XV demeure paisible spectateur d'un attentat qui plonge son grand-père dans les fers, quoique sa majesté ne puisse pas même motiver son inimaginable indifférence sur l'erreur, car l'ambassadeur de France à la cour de Turin a clairement déclaré, dans ses rapports, que Victor-Amédée était victime d'une intrigue ministérielle. Notre cour se tait, quand

il ne faudrait, pour rompre les chaînes du royal captif, que détromper un fils abusé. Il est à craindre, dit-on dans le conseil, de voir Charles-Emmanuel s'unir avec l'empereur, qui, tout bien examiné, n'a aucune raison de prendre ce parti. Et c'est à une considération sans réalité que Louis XV rend hommage, au mépris de la nature, du devoir, de l'honneur, sacrifiés dans sa propre famille! Sous l'empire d'un tel scrupule, ce prince pousse la faiblesse jusqu'à ne pas demander qu'on adoucisse la captivité de son grand-père! jusqu'à laisser l'épouse d'un roi confondue avec des filles de mauvaise vie!

Tandis que les événements que je viens de rapporter se passaient à Turin, d'autres intrigues moins graves, mais presque aussi honteuses, avaient lieu dans un État voisin. Le duc de Parme, Antoine Farnèse, est mort sans postérité le 10 janvier, et, par son testament, il appelle à lui succéder don Carlos, son petit-fils. Par une dizaine de traités, l'empereur s'est engagé à laisser prendre cette direction à l'héritage du prince défunt; mais les rois ont le privilége de violer impunément les engagements dont la violation déshonorerait les autres hommes. Charles VI ne pouvait se décider à laisser remettre le pied en Italie à cette maison d'Espagne qui, une fois dans cette presqu'île, songeait à faire valoir ses droits sur les autres États jadis espagnols, et que possède maintenant la cour de Vienne. La duchesse douairière de Parme, pour favoriser l'empereur, avait déclaré qu'elle était enceinte; en conséquence, les troupes autrichiennes étaient entrées dans la capitale du duché, en déclarant, au nom de leur maître, qu'elles remettraient cet État au prince ou à la princesse à naître, ou, à son défaut, à l'infant don Carlos.

Philippe V prit donc patience; mais, le terme ordinaire de la grossesse d'une femme étant passé, et sa majesté catholique ne pouvant se persuader qu'il y eût à cet égard quelque chose de particulier pour la duchesse de Parme, ce prince somma la France, l'Angleterre et les États-Généraux de se joindre à lui pour donner à don Carlos l'investiture des duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance. La Grande-Bretagne seule agit si efficacement auprès de Charles VI, qu'elle le détermina à remplir enfin la promesse tant de fois signée. Voyant qu'il n'y avait plus moyen d'éluder, la duchesse de Parme déclara que les symptômes de sa grossesse s'étaient évanouis; et don Carlos, à la tête de six mille Espagnols dé-

barqués à Livourne, prit possession de l'héritage qui lui était acquis. Et voilà un nouvel échantillon de la bonne foi de ceux qui, sur la terre, sont l'image de la Divinité.

Passons à un autre témoignage de cette justice des maîtres du monde. La pénurie des finances inspira de tout temps des expédients plus ou moins heureux, dans lesquels l'équité n'entra jamais qu'en qualité de considération bien secondaire; mais on n'avait pas encore porté aussi loin qu'on vient de le faire le mépris des intérêts publics. Le contrôleur général savait que le commerce des blés était une source féconde de richesses: Pourquoi, dit-il un matin, ne ferions-nous pas sa majesté marchande de blé? Une bonne idée en amène une autre; après avoir imaginé la spéculation royale, on pensa qu'elle serait bien plus fructueuse encore si elle était exclusive. De là cet accaparement, ce monopole organisé qu'on nomma le *pacte de famine,* et dont les statuts criminels remontent à l'année dernière. Ces menées furent quelque temps mystérieuses: des agents achetaient secrètement des grains dans les provinces, qu'ils affamaient, et les revendaient ailleurs pour le compte de sa majesté. Aujourd'hui l'on n'y met plus de mystère; vous entendez parler hautement dans les marchés « des blés du » roi; M. le contrôleur général est à la tête de notre opération, » disent les agents du monopole à qui veut les entendre; » et partout il se trouve des archers et de la corde prêts à faire raison aux plaignants.

Les convulsionnaires sont devenus nombreux et presque puissants. Ces rêveurs inquiètent plus le cardinal de Fleury que la révolution du royaume de Sardaigne; et le cabinet de Versailles, qui vient de voir froidement emprisonner le grand-père de Louis XV comme un voleur de grands chemins, s'alarme sérieusement des sauts de carpe du cimetière de Saint-Médard. Dans un tel danger, le roi a rendu le 27 janvier une ordonnance portant que ce cimetière sera clos immédiatement, et qu'il sera fait défense de l'ouvrir autrement que pour cause d'inhumation. La même ordonnance défend, sous peine de prison, de s'assembler dans les rues ou maisons adjacentes. M. Héraut, lieutenant de police, en robe, s'est rendu le 28 au lieu de réunion des convulsionnaires, et l'a fait fermer en sa présence. Le lendemain on lisait au-dessus de la porte :

De par le roi défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Ce distique, que les *Nouvelles ecclésiastiques* commentèrent avec esprit, échauffa la bile de M. l'archevêque de Paris, qui, le 27 mars, fulmina un mandement contre cette feuille ; mais cet écrit pastoral, conçu *ab irato*, n'eut pas l'assentiment général, même parmi les constitutionnaires. Vingt-deux curés de Paris, après avoir fait à monseigneur des remontrances sur l'esprit ultramontain de son mandement, refusèrent de le publier. Le prélat se mit dans une grande colère contre les ecclésiastiques récalcitrants, qui se bornèrent à lui répondre :

Quoi! vous êtes dévot, et vous vous emportez!

Cependant l'œuvre épiscopale de M. de Vintimille fut dénoncée au parlement, comme renfermant des principes contraires à ceux de l'Église gallicane ; cette compagnie se disposait à réunir toutes ses chambres pour juger l'affaire, lorsque le roi fit à *Messieurs* la défense de connaître d'aucune cause concernant la discipline ecclésiastique, sans sa permission expresse. Le parlement, qui vit clairement d'où partait le coup, se promit de se venger, à la première occasion, sur la pourpre romaine de Fleury, de ce qu'il faisait en ce moment pour ternir la pourpre magistrale. M. de Vintimille eut, de ce côté, gain de cause de par le roi, quoique, dans la chaleur du combat, il eût oublié de faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la naissance d'une princesse, Marie-Adélaïde de France. Mais les curés tinrent bon, ils ne publièrent point le mandement.

Pendant que des dissidences religieuses occupaient la cour de France, l'empereur Charles VI recevait de la diète de Ratisbonne la *pragmatique-sanction*, confirmée, à quelques exceptions près, par tous les princes de l'Empire. Cette assemblée avait fait registre de la renonciation des archiduchesses, femmes de l'électeur de Bavière et du prince électoral de Saxe, mais non pas de la protestation de l'électeur de Bavière lui-même et des électeurs de Saxe et du Palatinat, qui, de leur chef, prétendaient avoir des droits à la succession autrichienne. Nonobstant ces diverses oppositions, la diète donna un rescrit portant acceptation et garantie de la loi impériale. Voilà une nouvelle source de guerres.

Hier j'ai trouvé tous les habitués de *l'OEil de bœuf* d'une humeur charmante ; on riait à se tenir les côtés, et je me suis doutée tout de suite, à l'universalité de ce transport, qu'on devait rire aux dépens de quelqu'un. Je ne me trompais pas : M. le duc de Richelieu, veuf depuis quelques années de sa première femme, est revenu en poste de Vienne pour épouser mademoiselle de Guise, dont il est amoureux. Cet amour a dispensé les parents de la fiancée de faire stipuler dans le contrat que le mariage serait *complet;* cela, vu les soupirs préalables, va sans dire. Or, point de flamme amoureuse sans jalousie ; le duc recevait à Versailles les compliments des seigneurs sur son prochain hymen, lorsqu'il vit s'avancer vers lui certain écuyer de feu madame de Richelieu, écuyer dont on n'a point oublié l'intimité avec elle. Ce gentilhomme se faisait un devoir de joindre ses félicitations à celles de tout le monde ; mais le duc le reçut fort mal. « Quoi ! monsieur, lui dit-il, vous savez » déjà que je me marie ! vous êtes bien alerte. Je reçois votre » compliment, mais de loin, je vous prie, de très-loin. » Et Richelieu tourna le dos au complimenteur, laissant aux familiers de l'*OEil de bœuf* une ample provision de matière malicieuse et de bon sang.

J'ai rapporté aux rieurs une petite anecdote digne de succéder à celle que je viens de raconter. Mademoiselle de Clermont, aussi constante dans sa douleur qu'elle le fut dans son amour, ne peut se consoler de la perte de M. le duc de Melun. Une mélancolie qui ne vit que de souvenirs s'est emparée de cette jeune princesse ; on la voit errer seule, des journées entières, dans les bosquets lointains du parc de Versailles. On dirait la nymphe Écho pleurant au fond des bois la mort du beau Narcisse. Une femme sensible est plus près qu'on ne pense de la dévotion : chez elle, l'amour profane n'est souvent séparé de l'amour pieux que par un repli du cœur ; c'est cette mince barrière qui disparaît de quarante-cinq à cinquante ans. Mademoiselle de Clermont se confesse souvent au père Bertin, récollet de Versailles, le prototype de tous les courtisans enfroqués. La jolie pénitente, malgré sa douleur, n'a pu s'empêcher de raconter qu'à sa dernière confession, le père lui disait, après la révélation de chaque péché : « Bon ! princesse, » ne vous fatiguez pas ; » et que, lorsqu'elle eut fini, ce moine ajouta : « Que votre altesse ait la bonté de prendre la situation la » plus commode, afin que j'aie l'honneur de lui donner l'absolution. »

La guerre est décidément déclarée entre la cour et le parlement: voici le manifeste qui a déterminé les hostilités. Le parlement arrête « qu'attendu que la défense du roi relative à la discipline » ecclésiastique attaque les principes constituant la cour des » pairs, il ne peut continuer ses fonctions aussi longtemps que » cette défense subsistera. » Les conseillers Pucelle et Titon, qui, dans la délibération préalable, avaient opiné avec le plus de force contre l'interdiction royale, furent enlevés au sortir du palais, et conduits, le premier, qui était en même temps conseiller et abbé, dans son abbaye; le second, au château de Vincennes. A cette nouvelle, le parlement met en permanence ses chambres assemblées. Le roi lui ordonne de continuer son service ordinaire. Feignant de prendre cet ordre pour une restitution de la plénitude de ses droits, ce corps remet le mandement de M. de Vintimille entre les mains des gens du roi; ceux-ci prennent des conclusions, et le mandement est condamné comme abusif. Le lendemain, un arrêt du conseil casse celui du parlement; une députation de ce corps est mandée à Compiègne, où se trouvait la cour, à l'effet d'entendre la signification des ordres du roi. De retour à Paris, la députation ayant fait son rapport aux chambres assemblées, le parlement, dans un accord unanime, déclare, le 20 juin, que tous ses membres se démettent de leur charge et déposent la simarre. Fleury, dont la politique est trop faible et les vues trop peu élevées pour faire tête à un pareil orage, met alors beaucoup d'eau dans son vin; il fait négocier secrètement auprès de *Messieurs*, qui reprennent de nouveau leurs fonctions, et s'immiscent de nouveau dans les affaires de discipline ecclésiastique. Un arrêt du parlement supprime des imprimés qui circulent dans Paris sous le nom du nonce de la cour de Rome, en ce que ces écrits semblent établir en France une juridiction attachée au caractère d'un envoyé du pape. Cet arrêt ranime la guerre, que l'on croyait apaisée. Le roi, par sa déclaration du 18 août, détermine la manière dont sa majesté entend qu'à l'avenir les affaires publiques soient traitées au parlement, et défend que les appels comme d'abus soient portés aux chambres assemblées, mais seulement à la grand'chambre. *Messieurs* refusent d'enregistrer cette déclaration, la regardant comme contraire aux véritables intérêts de la couronne... Le roi est supplié de la retirer.

La fermentation était au comble : les Parisiens voyaient déjà suspendus sur leur tête tous les malheurs de la Fronde; leur ima-

gination effrayée renouvelait les barricades, la cavalerie des portes cochères, la guerre des pots de chambre, et tout ce cortége de calamités qui marquèrent le déplorable ministère de Mazarin. Les premiers ministres cardinaux ne rassuraient point le peuple : Richelieu, Mancini et Dubois, chacun dans son genre, laissaient des souvenirs amers, et la robe rouge de Fleury effrayait les paisibles Français autant que jadis les effraya l'oriflamme de Charles-Martel.

Le 3 septembre, un lit de justice fut tenu à Versailles, où le parlement avait été mandé. La déclaration du 18 août y fut enregistrée; mais, le lendemain, nouvelle protestation du parlement et contre le lieu où le lit de justice a été tenu, et contre l'enregistrement qu'on y a fait. *Messieurs* ajoutent qu'ils ne cesseront de représenter au roi l'impossibilité de mettre à exécution un acte qui détruit les attributions de la compagnie, et déclarent qu'ils suspendent de nouveau leurs fonctions. Là-dessus tous, les présidents, tous les conseillers des enquêtes et des requêtes sont exilés, et le même jour, 7 septembre, la grand'chambre est commise pour former la chambre des vacations.

Victor-Amédée, roi de Savoie, a vu finir son esclavage, mais avec sa vie; ce malheureux prince n'a pu trouver de clémence dans le cœur de son fils... Est-il donc pour le trône une nature spéciale! Le vieux monarque avait été transporté de sa prison de Révole dans la forteresse de Pontarlier. La première était en vue de Turin; Charles-Emmanuel l'apercevait des fenêtres de son palais, et tous les jours ce prince prenait le plaisir de la chasse sous les murs de la maison où l'auteur de ses jours languissait captif. Un étranger, franc et loyal, fit sentir à d'Orméa l'inconvenance de cette proximité d'un fils régnant et d'un père esclave. Victor fut éloigné, et sa femme lui fut rendue. L'indigne ministre fit défendre à cette infortunée, sous peine de la vie, de révéler qu'elle eût été détenue parmi les prostituées de Ceva.

Se sentant atteint, dans les premiers jours de novembre, d'une maladie qu'il jugea mortelle, Victor demanda à voir son fils, promettant de ne lui adresser aucun reproche. Mais d'Orméa prévint cette entrevue, qui sans doute eût découvert le secret de sa perfidie, au moment où la tombe allait en engloutir les traces avec la victime. Le premier roi de Sardaigne mourut sans avoir pu voir son fils, même pour lui dire qu'il lui pardonnait.

Louis XV avait appris depuis peu de jours cette lugubre nouvelle, lorsqu'il rappela les membres du parlement exilés en septembre. Ces magistrats exercèrent une terrible vengeance contre sa majesté, en la *complimentant* sur la mort de son aïeul, dont la vie s'était terminée, à quelques pas de nos frontières, dans une obscure prison.

Rentré le 1er décembre, le parlement envoya une députation au roi pour le supplier de retirer sa déclaration du 18 août; Fleury s'attendait à cette démarche, et, las de guerroyer avec des gens si obstinés, il avait d'avance annoncé à sa majesté qu'il serait juste de satisfaire *Messieurs* sur ce point. Le règlement demeura donc comme non avenu.

Deux nouveautés dramatiques fort distinguées ont paru cette année sur la scène française : l'une tragique, la *Zaïre* de M. Voltaire; l'autre comique, *le Glorieux* de M. Destouches. Ces deux ouvrages iront à la postérité, quoique ni l'un ni l'autre ne soient exempts de défauts. Parlons d'abord de la tragédie.

Il ne fallait rien moins que le brillant succès de *Zaïre* pour consoler M. Voltaire de l'échec de sa pauvre *Eryphile* [1], qui n'a fait que paraître au théâtre. L'abbé Desfontaines avait été consulté par l'auteur sur cet ouvrage, que ce critique trouva mauvais, et dont il annonça la chute. L'impétueux tragique, blessé vivement de cet arrêt, traita Desfontaines d'âne, de cuistre, de pédant, d'homme sans goût. « Nous verrons, monsieur, répondit l'abbé, » auquel de nous deux le jugement du public méritera tous ces » titres-là. Mais sachez, en attendant, qu'il ne suffira jamais, pour » faire une bonne tragédie, d'accumuler des vers pompeux, des » sentences ronflantes, des traits brillants, des beautés de détail » en un mot; il faut encore savoir concevoir une action et la con- » duire raisonnablement. » Le parterre fut de l'avis de Desfontaines : c'est un grief de plus pour Voltaire; jamais il ne pardonnera à son Aristarque d'avoir eu raison.

La destinée de *Zaïre* fut bien différente; le public accueillit cet ouvrage avec des transports d'admiration inexprimables. Etourdis, enivrés, les spectateurs laissèrent passer les deux ou trois premières représentations sans mêler la moindre critique aux éloges

[1] Cette tragédie, refaite et très-améliorée, a reparu en 1748 sous le titre de *Sémiramis*.

prodigués à l'auteur; mais, quand ils commencèrent à s'habituer à la vue de l'astre étincelant, les *mais* restrictifs arrivèrent. Le parterre éclairé trouva qu'en examinant de sang-froid la marche de cette pièce, on en voyait à chaque instant dépendre la continuation d'un mot retenu, et qui souvent devrait être dit; que toute la fable roulait sur un quiproquo de comédie qui ne durerait pas un instant, si Orosmane, au lieu de faire le matamore et de se monter la tête à propos de rien, apportait dans sa conduite un grain de cette raison que l'amour peut troubler, mais qu'il ne saurait détruire entièrement, surtout chez un prince qui gouverne avec sagesse, et que l'auteur fait parler quelquefois comme un Solon. *Zaïre* produit donc, aux yeux de l'homme impartial, l'effet de ces édifices tout à la fois élégants et majestueux que l'on craint de voir crouler sur la base trop légère qui les supporte; il ne faudrait, pour renverser cette belle construction, qu'un *pourquoi* sensé, et l'on est surpris, pendant toute la représentation, qu'il ne soit pas articulé.

Ce défaut capital était choquant à la première apparition de l'ouvrage; mais Voltaire a fait d'importantes corrections : il en fait encore tous les jours, qu'il a beaucoup de peine à faire accepter aux comédiens, dont ces changements fatiguent la mémoire. Je dois à cet égard rapporter une anecdote plaisante, qui a fait admirer la présence d'esprit d'Arouet. Dufrêne est chargé du personnage brillant d'Orosmane, qu'il joue avec une perfection que cet acteur peut puiser tout entière dans la chaleur de son jeu. L'auteur de *Zaïre* a singulièrement modifié le rôle de l'impétueux sultan, depuis qu'il est logé dans la tête du comédien; mais, après un bon nombre d'actes de complaisance, ce dernier ne se prêtait plus qu'avec une extrême répugnance aux corrections que M. Voltaire ne cessait de demander. Aux heures où l'infatigable correcteur venait ordinairement chez Dufrêne, celui-ci usait du moyen vulgaire, mais sûr, de faire dire qu'il était sorti. Vaine précaution! on ne se débarrasse pas ainsi d'un poëte que guide l'amour-propre; Voltaire, au défaut d'une communication directe, glissait ses variantes dans la serrure de son Orosmane. Désolé de voir que Dufrêne n'y avait plus égard, l'auteur s'avisa dernièrement d'un stratagème qui lui réussit mieux. Sachant que le comédien devait donner un grand dîner, il lui envoya un pâté de perdrix, avec recommandation expresse au messager de ne point dire d'où venait le présent. Un pâté, quelle qu'en soit l'origine, est toujours

bien reçu par un homme qui traite ses amis, surtout quand il ne coûte rien. Remettant à un autre temps le soin de découvrir son bienfaiteur, Dufrêne fit servir la pièce de pâtisserie, aux acclamations unanimes des convives; on procéda avec pompe à l'ouverture. Soudain un fumet exquis parfuma la salle à manger; mais l'eau vint à la bouche et la larme à l'œil de tout le monde, lorsqu'on découvrit douze têtes de perdrix s'élevant avec orgueil au-dessus d'un massif succulent de viandes assorties. « Le pourvoyeur » mystérieux a voulu que la galanterie fût complète, dit l'am» phytrion enchanté: chacun de ces jolis oiseaux a dans le bec un » petit papier qui, sans doute, est une devise ingénieuse... Char» mante allégorie, messieurs, que celle qui se présente sous la » forme d'un pâté... Voyons. Ah! je devine maintenant le mys» tère, reprit Dufrêne en riant; l'auteur de l'envol est celui de » *Zaïre*, et tous ces petits papiers sont autant de lettres de » change tirées sur ma mémoire : ce sont des corrections. » Un grand éclat de rire accueillit cette révélation; chacun loua la façon heureuse dont Voltaire faisait agréer ses changements... « Vous » avez raison, mes amis, reprit Dufrêne; je ne sais pas si notre poëte » se nourrit des mêmes principes, mais nous lui prouverons que » nous les avons goûtés. » On fit d'abord honneur au pâté; et le lendemain, au théâtre, le brillant écrivain reconnut qu'Orosmane avait fait accueil aux corrections. J'ai cru devoir rapporter cette anecdote, parce qu'il n'est pas sans intérêt pour l'histoire dramatique qu'on sache que *Zaïre*, l'une de nos plus belles tragédies, tient une partie de son mérite d'un pâté de perdrix.

Ajoutons que l'auteur doit une notable portion de ses lauriers à mademoiselle Gaussin, jeune actrice douée d'une sensibilité entraînante, d'un accent enchanteur, qui, dans le rôle de Zaïre, produit l'effet le plus touchant. On admire surtout la grâce avec laquelle cette charmante actrice meurt frappée par son terrible amant; pour peu qu'elle y mette de bonne volonté, ce coup de poignard fera sa fortune.

Dufrêne n'est pas moins applaudi dans *le Glorieux* de Destouches que dans l'Orosmane de Voltaire. On dit, au surplus, que cet acteur joue M. de Tufière avec d'autant plus de naturel, que lui-même servit de modèle à l'auteur pour dessiner cette figure. Voici, en effet, dans la vie privée de Dufrêne, un trait qui seul caractérise le personnage. Un soir, ne se sentant pas disposé à jouer, il appela son valet : « Champagne, lui dit-il, allez au théâtre

» dire à ces gens que je ne jouerai pas aujourd'hui. » Le valet malicieux rendit le message tel que son maître le lui avait donné... ; et les comédiens de rire aux larmes.

Quoi qu'il en soit de l'origine du *Glorieux*, cette comédie est un des bons ouvrages du Théâtre-Français : l'heureuse opposition du caractère de Lysimon à celui de Tufière est du meilleur comique ; rien de plus ingénieux encore que la scène du contrat, où le financier ne fait écrire, à côté de la kyrielle de son gendre futur, que le prénom d'Antoine, avec cette solide qualité :

Et seigneur suzerain d'un million d'écus.

Toujours échauffé par l'action et par le choix des situations, Destouches a versifié cette pièce avec un talent qu'on ne retrouve dans aucun autre de ses ouvrages. Ce talent apparaît cependant dans *le Philosophe marié*, mais ce sont des éclairs.

---

## CHAPITRE XIV.

### 1733-1734-1735-1736.

Mesure prise d'un degré du méridien au pôle, et d'un autre à l'équateur. — *La Henriade*, de Voltaire. — Stanislas Leczinski est réélu roi de Pologne. — Siége de Dantzick. — Le monarque aventurier. — Guerre en Allemagne et en Italie. — *Gustave Vasa*, de Piron. — Le dauphin et le vent. — Les convulsionnaires ; étrange fanatisme. — Proscriptions. — Hostilités en Allemagne et en Italie. — Mort des maréchaux de Berwick et de Villars. — Révolution en Corse ; le roi Théodore Ier. — *Adélaïde Duguesclin*, de Voltaire. — Continuation de la guerre. — Préliminaires de paix signés à Vienne. — Rixe à Paris entre des gardes françaises et des gardes suisses. — M. Turgot. — *Vert-Vert*, de Gresset, anecdote. — Mort du grand Eugène. — La rose apostolique. — *Alzire*, de Voltaire. — *L'Enfant prodigue*, du même auteur. — Marivaux ; son genre ; *le Legs*, *les Fausses Confidences*.

M. le comte de Maurepas, qui, depuis l'année 1715, n'a pas cessé de diriger la marine, a dès longtemps fait apprécier l'importance qu'il y aurait pour la navigation à bien connaître la figure du globe terrestre, c'est-à-dire à déterminer géométriquement sa forme, en mesurant un degré du méridien sous le pôle et un autre sous l'équateur. Cette entreprise serait, en effet, un monument glorieux pour la France, et le cardinal de Fleury a facilement convaincu le conseil à ce sujet. Le projet de M. de Maurepas ayant été adopté, l'Académie des sciences, sur l'invitation du roi, a dé-

signé MM. de la Condamine, Bouguet, Godin et de Jussieu, astronomes, pour faire l'opération sous l'équateur, et ces savants vont partir pour la mer du Sud ; tandis que MM. de Maupertuis, Clairault, Camus et Lemonnier, choisis par le même corps, se rendront, mais plus tard, dans le Nord [1].

Le poëme épique de M. Voltaire avait été d'abord intitulé *la Ligue ;* mais les flatteurs du poëte lui ont assuré que le titre de son ouvrage devait avoir la même consonnance que celui du chef-d'œuvre d'Homère, vu les autres traits de ressemblance incontestables qui existent, lui ont-ils dit, entre ces deux compositions. Nous avons donc maintenant une *Henriade*, parce qu'il y avait une *Iliade ;* M. Voltaire est de bonne composition, son amour-propre se laisse aller au parallèle. On remarque cependant, insinue le poëte moderne, une grande différence dans l'examen des deux ouvrages : le poëme grec n'est point aussi régulier que le poëme français; et c'est une belle chose que la régularité, selon le nouveau rival d'Homère. Lisez ses préfaces, vous y verrez clairement établi que le chantre de la guerre d'Ilion descend quelquefois excessivement bas, assertion qui ne manque pas de justesse, et qu'il s'élève ensuite trop haut, ce que je prends la liberté de désavouer. L'auteur de *la Henriade* paraît s'être proposé de prendre un terme moyen : tant pis ; sous l'empire des muses, le juste milieu, c'est la médiocrité. M. Voltaire, plus ami de l'harmonie que de l'invention, parce qu'il se sent plus propre à la première qu'à la seconde, s'est inspiré de l'épopée de Virgile plutôt que de celle d'Homère ; il a recherché et trouvé cette élégance, cette douceur de style, cette justesse cadencée d'expression qui charment dans l'Énéide, mais qui rarement échauffent et transportent. Chez le poëte français, comme chez celui de Mantoue, la magnificence étudiée des pensées ou des images nuit toujours à leur force ; l'un et l'autre arrangent avec trop d'esprit pour créer avec assez de génie. Mais Virgile, favorisé par une langue harmonieuse, Virgile aidé de toutes les ressources d'une brillante théogonie, a semé

[1] Ils ne partirent qu'en 1735. Les premiers savants furent dix ans en voyage. Au terme de leur opération, ils firent construire sur les hauteurs de Quito deux pyramides pour fournir, dans tous les siècles, un moyen facile et sûr de vérifier leur travail. Les savants qui s'étaient dirigés vers le pôle ne mirent que deux années à mesurer le degré du méridien; ils élevèrent aussi un monument à Tornéo, en Suède, pour faciliter la vérification de leurs calculs. Cette construction existe encore; mais on assure que celle de Quito a été renversée par un tremblement de terre.

tant de fleurs sur la carrière qu'il parcourut, qu'à peine reconnaît-on les points où elle est demeurée stérile sous sa main. Arouet, au contraire, assujetti à notre langage plus impérieux que complaisant, a dû sacrifier à la parure du vers l'essor de l'imagination. A Rome, la poésie commandait; en France, elle obéit. Disons cependant que l'auteur de *la Henriade* s'est fait son esclave de manière à prouver qu'il n'était pas digne d'être son maître : en voyant l'éclatante épopée de cet écrivain, je crois voir un affranchi opulent traîner sa toge brodée à la cour d'un César. Le Tasse, l'Arioste, le Dante chez les Italiens, Comoëns en Portugal, Milton parmi les Anglais, avaient cependant prouvé que, sans le secours de la mythologie païenne, et privé des riches dialectes de la Grèce et de Rome, on pouvait produire des chefs-d'œuvre, même avant la renaissance des beaux-arts. Ces grands hommes ont su allier toutes les séductions du style avec la puissance de la pensée, avec la richesse et l'originalité des créations, avec la pompe des descriptions, avec la variété des caractères, enfin avec cet ensemble de vérité, de mouvement, de vie, qui constitue la chaleur épique et la poésie. Presque tout cela manque dans *la Henriade :* ce poëme, dont l'invention est faible et l'action souvent défectueuse, pèche surtout par le merveilleux, base essentielle de toute épopée. Les passions que M. Voltaire anime sont d'un choix malheureux; les portraits des héros sont fidèles et tracés d'une main habile, mais leurs discours laissent désirer plus de vraisemblance, surtout plus de pathétique. Enfin le goût favori du poëte pour les antithèses, pour les vers à effet, refroidit à chaque instant son style; on découvre le rhéteur là où l'on ne voudrait trouver que le poëte.

Il y a longtemps que M. Voltaire corrige sa *Henriade;* peut-être la corrigera-t-il encore pendant plusieurs années. Malheureusement c'est toujours aux mots qu'il fait la guerre, et point au fond de l'ouvrage. Cet écrivain parviendra ainsi à multiplier les morceaux remplis d'élégance et de charme que renferme son livre; je crois même qu'on n'y trouvera plus que des vers bien faits; mais *la Henriade* ne sera jamais qu'une ode sublime divisée en dix chants.

Frédéric-Auguste, roi de Pologne, et père du comte de Saxe, est mort à Varsovie le 1er février. Louis XV fut informé, le mois suivant, par son ambassadeur, que le vœu presque unanime des Polonais rappelait Stanislas Leczinski au trône qu'il a occupé déjà,

et dès lors sa majesté déclara qu'elle ne souffrirait pas qu'aucune puissance s'opposât à l'élection du nouveau roi de Pologne. La diète, formée en confédération générale, s'assembla le 7 mai, époque à laquelle ce corps décida que, pour prétendre à la couronne, il fallait être né de père et de mère catholiques. L'élection fut fixée, dans cette première réunion, au 7 août suivant; mais elle fut ensuite remise au 12, afin de donner à Stanislas le temps d'arriver. Ce prince partit en poste pour se rendre en Pologne; mais comme il y avait un faible parti opposé à sa nomination, et au pouvoir duquel il pouvait tomber, on donna le change à ces Polonais, en faisant publier par les gazettes qu'une escadre partie de Brest portait le prétendant et devait lui fournir au besoin des défenseurs. Cette nouvelle, véritable gasconnade politique, produisit le triste effet de faire porter à trente mille hommes les troupes déjà rendues en Pologne pour soutenir l'élection du duc de Saxe, fils du roi défunt.

Pendant qu'on s'attendait à voir arriver le beau-père du roi de France à la tête d'une formidable armée, ce qui n'eût été qu'une réciprocité des dispositions faites par la Russie, sa majesté se glissait incognito dans le royaume, accompagnée d'un seul homme de confiance. Arrivé à Varsovie au moment où les Russes guettaient son débarquement sur les côtes de la Baltique, Stanislas fut élu une seconde fois roi de Pologne à la presque universalité des suffrages, et les membres de la diète qui ne lui avaient pas donné leurs voix se retirèrent sur-le-champ à quelque distance du camp d'élection. On conseilla alors au monarque de marcher à eux sans perdre de temps, et de les forcer, les armes à la main, à reconnaître le souverain que la diète venait de leur donner légalement. « Non, répondit le prince trop indulgent, je ne veux point teindre » du sang de mes fidèles sujets la couronne qui m'est rendue. » Ces sentiments héroïques obtiennent l'admiration des hommes, mais ils font rarement la conquête du pouvoir. Peu de jours après l'élection, les dissidents, soutenus par un fort détachement russe, pénètrent dans Varsovie; la diète se dissipe devant eux; Stanislas, forcé de fuir précipitamment, quitte son palais au milieu de la nuit, et court s'enfermer à Dantzick avec une poignée de ses partisans.

Cependant le général des troupes moscovites, d'accord avec l'empereur Charles VI, convoque une nouvelle assemblée à Prague, où l'électeur de Saxe est élu roi de Pologne sous le nom d'Au-

guste III. Pendant que cette élection illégale recevait sa confirmation par le couronnement solennel d'Auguste à Cracovie, une armée de Russes et d'Allemands formait le siége de Dantzick, où ce monarque, entouré d'une faible garnison, ne pouvait se défendre longtemps.

Il fut bien question, dans le cabinet de Versailles, d'envoyer les plus *puissants secours* au prince assiégé; mais, avec un ministre aussi faible, aussi craintif que Fleury, le chapitre des considérations est toujours ample et les décisions sont lentes. Il fallait ménager l'Angleterre, consulter l'Espagne, avoir l'avis de la Savoie, ne pas trop brusquer la rupture avec l'empereur. Néanmoins on fit des préparatifs; une escadre fut équipée, et, après de longs pourparlers sur les moyens les plus prompts de l'envoyer à Dantzick, on vit partir un beau matin de nos ports les *secours puissants;* ils se composaient de quinze cents hommes, sous le commandement d'un simple brigadier. Cet officier fut tenté de regarder comme une dérision la commission qui lui était confiée; il ne put du moins la considérer comme sérieuse, et, se trouvant en vue des côtes du Danemark, il prit le parti de relâcher dans ce royaume, ne pouvant se décider à mener ses soldats à une mort certaine. Le comte de *Plelo,* ambassadeur de France, auquel le brigadier rendit compte des motifs qui l'avaient déterminé à ne point aller à Dantzick, reçut ce discours avec indignation.

« Vous déshonorez, monsieur, les armes du roi, votre maître et le mien, s'écria Plelo.

— Non, monsieur, répondit le militaire; j'épargne le sang de quinze cents sujets de sa majesté, qui eût été versé en pure perte.

— Il ne vous appartient pas d'en juger; le devoir d'un soldat est d'obéir.

— Non pas sans utilité.

— Dites, monsieur, que vous avez cru avant tout à l'utilité de vivre.

— Monsieur le comte.... vous me ferez raison de cette insulte.

— Oui, monsieur, sous les murs de Dantzick, où je cours avec ces braves, que votre prudence humilie.

— Je ne vous en remets point le commandement.

— Je m'en empare d'autorité; en Danemark, je suis pour vous le roi de France.

— Je vous suivrai donc.

— Bon, je serai charmé de vous rendre mon estime au moment où nous mourrons tous deux. »

Les quinze cents Français s'embarquèrent de nouveau, et, tandis que l'escadre se préparait à lever l'ancre, *Plelo* écrivait en France à un secrétaire d'État: « Je pars pour Dantzick, lui disait-il; je » suis sûr que je n'en reviendrai pas; je vous recommande ma » femme et mes enfants. »

En effet, l'ambassadeur, le brigadier et le faible détachement qu'ils conduisaient, ayant pris terre dans la rade de la place assiégée, attaquèrent l'armée assiégeante. Après quelques instants d'un combat trop inégal, Plelo tomba percé de coups.

« Attendez, comte, lui cria l'officier qui le vit tomber, tandis qu'il combattait lui-même comme un lion; attendez, je vous rejoins; » et bientôt il fut étendu mort à côté de son brave compatriote.

Les quinze cents Français, privés de leurs chefs, firent une capitulation honorable, et le lendemain Dantzick ouvrit ses portes. L'ambassadeur de France auprès de Stanislas fut retenu prisonnier de guerre, au mépris de son caractère. Quant au roi lui-même, déguisé en paysan, il s'éloigna de la place deux jours avant la reddition. Pendant une nuit sombre et pluvieuse, ce prince erra aux environs de Dantzick, tantôt dans des chemins battus, tantôt au milieu des marais, où le monarque s'enfonçait jusqu'à la ceinture, pour éviter les soldats russes qui le cherchaient. Ajoutons que le général avait mis à prix la tête du beau-père de Louis XV. Après quarante-huit heures de dangers, de souffrance, de faim, Stanislas, ne sachant quelle direction donner à ses pas, se décida à se confier à un guide, qui ne tarda pas de le reconnaître. Le soir, il l'entendit comparer la récompense qu'il avait promise avec celle offerte à celui qui livrerait sa tête.... Peut-être la crainte seule d'être trompé par le général russe retint-elle cet homme, à la disposition duquel étaient les jours du roi. Enfin, le quatrième jour, ce prince fugitif arriva à Marienwerder, où il put se croire en sûreté, au delà de la Vistule. Il était sur les États du roi de Prusse.

Stanislas fut reçu à la cour de Frédéric-Guillaume avec tous les égards qu'on eût accordés à un roi victorieux: les mœurs allemandes n'admettent point encore comme principe le mépris du malheur. Après avoir passé quelque temps à Berlin, ce prince revint en France montrer le second souverain polonais élu à la sollicitation

du cabinet de Versailles, et qu'il ne voulut pas soutenir lorsqu'il s'agit de prendre possession du trône.

Charles VI, plus dévoué à l'électeur de Saxe, mari de sa mère, que Louis XV ne l'avait été à son beau-père, venait, par l'appui armé donné au nouveau roi de Pologne, de rompre toute bonne intelligence avec la cour de France. La czarine Anne, qui règne aujourd'hui sur les Russes, s'est mise en hostilité plus ouverte encore avec nous, puisque son général, le comte de Munick, a emmené prisonniers de guerre les quinze cents Français qui avaient capitulé sous les murs de Dantzick. Mais, outre que ces hommes furent traités avec une grande générosité aux portes de Pétersbourg, et que l'impératrice fit donner aux soldats comme aux officiers tout ce qu'ils auraient pu obtenir dans leur patrie, cette souveraine, au fond de ses plaines glacées, craint peu le ressentiment de Louis XV. C'est donc contre la cour de Vienne seule que ce prince se décide à diriger sa vengeance. Les rois d'Espagne et de Sardaigne s'unissent à nous dans la guerre qui se prépare; mais il faut bien se garder de croire que ce soit par dévoûment : ces deux princes profitent de l'occasion pour se livrer, avec notre secours, à leurs projets ambitieux sur l'Italie. Charles-Emmanuel, en méditant la conquête du Milanais, rêve le rétablissement du royaume des Lombards, et brûle de changer la nouvelle couronne de Sardaigne contre l'antique couronne de fer. Philippe V, qui fut maître d'une forte partie de la presqu'île italienne, n'envisage qu'avec mépris les faibles établissements que l'Espagne vient d'y recouvrer, seulement encore à cause de son alliance avec la maison de Parme. Les appréhensions de Charles VI se réalisent; le monarque espagnol, ayant de nouveau le pied au delà des Alpes, songe à ressaisir tout ce qu'il y a perdu. On voit, d'après cet exposé des vues de Charles-Emmanuel et de Philippe V, que leur intérêt est la première cause de l'alliance offensive qu'ils forment avec Louis XV ; tout au plus accèdent-ils au projet que ce prince a conçu d'abaisser ses ennemis, et de tirer vengeance des insultes de Dantzick. Le roi, en s'armant pour ces prouesses de paladin, a fait présenter à l'Angleterre et aux états hollandais un mémoire des griefs dont il va tenter la répression : le cabinet de Versailles relève avec chaleur, dans cet écrit, les violences exercées par les cours de Vienne et de Pétersbourg contre une nation libre, et cela dans le plus précieux de ses droits, celui de choisir son souverain. Les principes de popularité inhérents à la monarchie anglaise, et les

sentiments républicains qui règnent en Hollande, portent l'une et l'autre puissance à trouver légitimes les motifs de guerre allégués par la cour de France; elles ont signé un traité de neutralité, auquel la république de Venise accède.

Pendant ces négociations, un corps de troupes françaises, commandé par le comte de Belle-Isle, occupait la Lorraine, du consentement de la duchesse régnante, trop faible pour empêcher l'empereur d'envahir cette province voisine de la France. Ajoutons que le roi se charge seul de soutenir la guerre en Allemagne; le maréchal de Berwick commandera de ce côté. En Italie, le maréchal de Villars, déclaré généralissime des armées française, espagnole et piémontaise, doit aider le roi de Sardaigne à s'emparer du Milanais, et le roi d'Espagne à faire la conquête des Deux-Siciles.

Les comédiens français ont joué cette année une tragédie de *Gustave Vasa*, par M. Piron. Le succès de l'ouvrage fut mêlé de critiques amères; on en trouvera les motifs, comme ceux des applaudissements, dans cette analyse en vers, tirée d'une parodie donnée aux Italiens :

Lorsque du fond du Nord un héros sortira,
Il effacera tout par sa clarté suprême;
Le grand Gustave étonnera
Par ses beautés et par ses défauts même;
Jusques à son habit, tout en lui charmera.
Grands dieux! quelle riche abondance
De situations contre la vraisemblance!
Et que de lieux communs heureusement cousus
A des événements qu'on n'aura jamais vus!
Un songe, une reconnaissance,
Des monologues tant et plus,
Une longue oraison funèbre
D'un prince vivant qu'on célèbre;
Des travestissements, des conspirations,
Des empoisonnements et des proscriptions;
Une sédition subite,
Qui change tout à coup les décorations;
Un enlèvement, une fuite;
Un combat sur la glace, où, faisant le plongeon,
Par un prodige heureux la fille de Stenon
Disparaîtra sous l'eau tout habillée,
Puis reviendra sur l'horizon,
Pour nous en informer sans paraître mouillée
Et par un dernier trait digne d'être vanté,

Après tant de périls, de fracas, de furie,
Qui tiendront en suspens le public agité,
La pièce finira dans la tranquillité.
Hors un bon confident, qui seul perdra la vie,
Les acteurs de la tragédie
Se retireront tous en fort bonne santé [1].

Le rôle de Vasa est joué par l'acteur Sarrasin, qui, ayant été abbé, jeta dans sa jeunesse le petit manteau aux orties pour monter sur le théâtre. Or Piron, peu satisfait de la manière dont ce comédien représentait son principal personnage, lui cria du milieu de l'amphithéâtre : « Va, si tu n'as pas mérité d'être sacré » à vingt ans, tu ne mérites pas mieux d'être excommunié à » soixante. » Ce mot spirituel manquait de justesse; Sarrasin est un fort bon acteur.

Il est digne de remarque que le premier soin des instituteurs des princes destinés au trône est de les pénétrer de leur pouvoir futur, au lieu d'enseigner à ces apprentis maîtres du monde l'art de réprimer leurs passions, qu'ils sauraient mieux soumettre dans leurs inférieurs, s'ils s'étaient d'abord appliqués à les vaincre en eux-mêmes. C'est d'après un si déplorable système d'éducation que le dauphin est élevé. Aussi cet enfant illustre, à peine parvenu à sa cinquième année, se montre-t-il fier et absolu : l'ignorance du premier âge se mêlant à ce fruit précoce d'une instruction vicieuse, le jeune Louis s'irrite de la résistance des éléments eux-mêmes aux intimations de sa petite volonté. Avant-hier, en traversant un corridor du château, ce prince entendait le vent siffler à son oreille d'une manière désagréable. Il se retourna vers les officiers qui le suivaient, et leur dit avec vivacité : « Faites » donc taire ce vent-là ! »

Il est bien rare que l'on mette fin aux effets du fanatisme par la persécution ; au contraire, elle exalte les imaginations ardentes; de la proscription naît le martyre, et les adeptes se l'infligent quelquefois eux-mêmes, afin de prouver à leurs persécuteurs qu'ils ne craignent pas les tourments. Si l'on eût laissé les convulsionnaires abandonnés au ridicule qui ne pouvait manquer de

[1] On voit par cette macédoine d'événements que l'école littéraire de 1831 n'a pas eu la première idée d'agrandir le cadre dramatique; et qu'en cela, comme en toute chose, faire *marcher le siècle*, c'est souvent faire rétrograder l'esprit humain vers ses vieux travaux.

les atteindre, depuis longtemps déjà leurs déplorables pratiques seraient livrées au mépris, et nulle passion ne résiste à ses coups. Voici des vers que Voltaire a composés sur les mystères du cimetière de Saint-Médard; une dizaine de satires semblables eussent été d'une répression plus sûre que tous les arrêtés du lieutenant de police Hérault.

Un grand tombeau, sans ornement, sans art,
Est élevé non loin de Saint-Médard.
L'esprit divin, pour éclairer la France,
Dans cette tombe enferme sa puissance;
L'aveugle y court, et d'un pas chanceiant,
Aux Quinze-Vingts retourne en tâtonnant.
Le boiteux vient, clopinant, sur la tombe,
Crie *Hosanna*, saute, gigotte et tombe.
Le sourd approche, écoute et n'entend rien.
Tout aussitôt les pauvres gens de bien,
D'aise pâmés, vrais témoins de miracle,
Du bon Pâris baisent le tabernacle.

Dans une soirée de la cour de Sceaux, madame du Maine ajouta à cette jolie esquisse le quatrain suivant :

Un décrotteur à la royale,
Du talon gauche estropié,
Obtint, par grâce spéciale,
D'être boiteux de l'autre pié.

A propos de boiteux, il est bon de dire qu'un homme atteint de ce genre d'infirmité allait tous les jours, pour en guérir, s'étendre sur la tombe de Pâris. Or, d'après les progrès curatifs que ce pauvre diable croyait remarquer à sa jambe, des calculateurs lui démontrèrent, la plume à la main, qu'il lui fallait pour rétablir son corps en parfait équilibre, sauter, gambader et gigotter sur la pierre miraculeuse pendant cinquante-quatre ans; cela peut s'appeler un régime suivi, ou je ne m'y connais pas.

Mieux informée maintenant sur les causses qui ont fait fermer le cimetière de Saint-Médard, j'y reviens avec quelque détail. Suivons la progression du fanatisme des convulsionnaires. D'abord on ne voit sur la tombe du diacre que de jeunes filles priant avec ferveur; un peu plus tard elles recueillent précieusement la terre environnante, et en portent sur elles de petits sachets. Vient ensuite la manie de s'étendre sur la pierre pour entrer en communication immédiate avec les restes du saint homme. De là les convulsions, les sauts, les gambades, les culbutes, les tours de

souplesse, comparables à ce qu'on admire de plus fort en ce genre sur nos tréteaux. C'est à ce point que les femmes mariées, puis les hommes, entrent en *communication*. Avant de sauter, les convulsionnaires mâles se livrent à plusieurs pratiques plus ridicules les unes que les autres, pour figurer les actions du bienheureux pendant sa vie : on les voit puiser dans l'espace de l'air avec une cuiller, le mettre dans une assiette, et le porter à la bouche, en commémoration, sans doute, de ce que Pâris se nourrissait à peu près de l'air du temps. D'autres fanatiques, en se passant un manche de couteau sur la figure, simulent l'action de se faire la barbe devant un miroir, ainsi que le diacre en avait l'habitude. D'autres enfin catéchisent l'assistance d'une voix nasillarde, pour imiter l'honorable janséniste lorsqu'il instruisait les pauvres enfants de son quartier. Mais voici venir les grandes inspirations, c'est-à-dire les hautes folies. Le chevalier de Folard, savant fort recommandable à qui l'on doit un excellent commentaire de Polybe, mais vieillard affaibli par l'âge et les fatigues de la guerre, éprouve des convulsions dans sa propre maison.... Dès qu'il se sent atteint de ce qu'il appelle l'inspiration, ce convulsionnaire entonne le *Magnificat*, chante, rit, pleure, psalmodie; puis il s'accroche les pieds au bras d'un fauteuil, se laisse tomber la tête à terre, et, imprimant à cette partie de son corps une action comparable aux frappements précipités d'un marteau, il se cogne ainsi l'occiput sur le carreau pendant douze ou quinze minutes. L'accès étant passé, Folard paraît s'éveiller en sursaut, et s'écrie ordinairement : « Il me semble que je chante. » Le pauvre janséniste pourrait dire aussi : Il me semble que je m'assomme, car le derrière de sa tête est alors couvert de bosses et de meurtrissures.

Mais tout ce que je viens de rapporter n'était qu'un faible prélude de ce que l'on vit depuis. Vers la fin de 1731, les convulsions prirent le caractère de la plus atroce cruauté; et ce fut ce qui détermina le roi à ordonner la clôture du cimetière de St-Médard. « Dieu a changé ses vues, disait un des sectateurs extravagants ; » il veut, pour opérer la guérison de l'âme et du corps, faire pas- » ser les malades par des douleurs très-vives.... Les convulsions » les plus violentes seront les plus salutaires. » Alors commencèrent les *grands secours*, *les secours meurtriers ;* le cimetière de Saint-Médard devint une succursale de la Grève, où le fanatisme fit subir d'étranges supplices à des innocents, à des fous. Les *se-*

*couristes*, c'est-à-dire les personnes qui dirigeaient, sauf réciprocité, les convulsionnaires dans leurs accès, devinrent de véritables bourreaux. Les jeunes filles, toujours plus exaltées que le reste des sectaires, se mirent à demander tantôt avec rage, tantôt avec componction et les mains jointes, des coups, des tortures, des supplices, comme les gens raisonnables solliciteraient des bienfaits. Étendues sur la pierre, elles s'écriaient en pleurant ou en écumant : « Qu'on me batte, qu'on me meurtrisse, qu'on me » martyrise pour que je connaisse la béatitude céleste. » Et, sur ce, les *secouristes*, qui étaient des jeunes gens vigoureux, frappaient ces insensées à grands coups de poing sur le dos, sur la poitrine, selon l'indication des patientes. « Bon, bon, reprenaient les con- » vulsionnaires, encore, ne vous lassez pas.... augmentez plutôt » le secours.... il opère.... j'entrevois le bonheur.... le ciel s'ou- » vre. » Obéissant à cette recommandation, les secouristes montaient sur le corps des jeunes filles, et foulaient aux pieds leur ventre, leurs cuisses, leur sein. Croirait-on que ce traitement ne tarda pas de paraître insuffisant à ces infortunées ; elles exigèrent qu'on se servît de bûches pour les frapper. L'une recevait cent coups de bûche sur la tête, sur le ventre, sur les reins ; une autre préférait qu'on lui meurtrît les cuisses, les jambes, la plante des pieds ; quelquefois elles se couchaient sur le dos ; on plaçait sur elles une planche, et huit, dix, jusqu'à douze hommes montaient dessus. On a vu des convulsionnaires, après avoir fait lier leurs jupes, se pendre par les pieds à une corde tendue, et rester la tête en bas des heures entières. Il est de la plus exacte vérité que plusieurs de ces créatures jouissaient, disaient-elles, de la plus ineffable volupté pendant qu'on leur tordait le bout du sein avec des tenailles, jusqu'au point de forcer les branches de cet instrument. Jeanne *Moules*, convulsionnaire âgée de vingt-deux ans, se fit donner cent coups d'un lourd chenet qui, à chaque coup, s'enfonçait dans les chairs de la plus belle gorge, et en faisait jaillir des torrents de sang. Tandis que cette fanatique était si rudement frappée, l'expression de la joie brillait sur son visage. « Ah ! » que cela est bon ! s'écriait-elle ; ah ! que cela me fait de bien !... » Mon frère, redoublez encore si vous le pouvez. » Et un moment après elle ajouta : « Grâce à Dieu, voilà que je me sens passer » dans le sein de la félicité éternelle...; approchez-vous, mon » frère, que je vous embrasse, que je vous remercie de vos bien- » faits. » Le jeune garçon qui, dans cette terrible scène, avait

rempli le rôle de *secouriste*, s'approche; Jeanne *Moules* colle sa bouche sur celle de ce bourreau, et expire en le tenant embrassé. Le lendemain de ce martyre, le cimetière de St-Médard fut fermé.

Mais la clôture du principal théâtre des convulsions n'en arrêta pas le cours : les endroits retirés, les bois, les maisons isolées, servirent de refuges à ces fanatiques; ils s'y livrèrent dans l'ombre à leurs cruels mystères, qui furent de plus en plus meurtriers. La contagion s'étendit de la capitale à ses environs, et, de proche en proche, gagna bientôt les provinces les plus éloignées. Le nombre des convulsionnaires devint très-considérable; leurs exercices acquirent un nouveau degré de cruauté mêlé de désordre et même de libertinage. Vainement une ordonnance, rendue l'année dernière, défend-elle aux convulsionnaires de se donner en spectacle, et de s'assembler dans des maisons particulières; cette défense est éludée. Quelle menace pourrait effrayer des gens pour qui d'horribles souffrances sont des voluptés? Plus le lieutenant de police Hérault recherche les convulsionnaires, plus il s'applique à les environner d'appareils répressifs, plus il les excite et propage leurs excès. Comment la cour ne sent-elle pas que rien ne peut arrêter l'esprit de secte? Ne l'a-t-elle pas vu devenir plus furieux à l'aspect des terreurs qu'on lui opposait? et ces terreurs elles-mêmes étaient un hideux attentat. Trois mois durant, les espions, les archers, pénétrèrent violemment dans l'asile des citoyens. La nuit, on escaladait les murailles de leur domicile, on enfonçait les portes, on fouillait la couche des jeunes vierges soupçonnées de convulsions, et des agents audacieux les portaient nues et palpitantes dans d'obscurs cachots, après avoir assouvi sur elles leur brutalité. La Bastille se remplit de convulsionnaires à la fin de 1733; ni la maladie, ni le sexe, ni l'âge ne furent respectés. J'ai vu de ces infortunés, j'ai vu des femmes, coupables seulement d'une déplorable démence, exposés au carcan. Enfin l'autorité, au nom de l'ordre, par respect pour les bonnes mœurs, devint plus criminelle cent fois que les insensés qu'elle punissait.

Tandis que l'on persécutait les convulsionnaires dans le royaume, le maréchal de Berwick a pénétré en Allemagne, et le maréchal de Villars, encore vigoureux et plein de résolution, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, s'est emparé du Milanais.

Pendant ce temps, don Carlos, parti de Parme avec un corps espagnol, pénétrait sans peine jusqu'à l'État de Naples, à travers

une population mécontente du joug autrichien, et charmée de rentrer sous la dépendance de Philippe V. L'infant fit son entrée le 29 mars dans la capitale du royaume des Deux-Siciles, où il reçut, le même jour, au nom du roi son père, les hommages et le serment des magistrats napolitains. Mais, par une dépêche qui arriva au prince peu de jours après cette prise de possession, sa majesté catholique annonça à son fils qu'elle lui cédait ses droits à la souveraineté des Deux-Siciles. Carlos fit une seconde entrée à Naples en souverain, aux acclamations de tous les habitants de cette grande cité.

Les Impériaux, n'ayant pu tenir la campagne contre les forces supérieures de l'Espagne, s'étaient retranchés à Bisanto, dans la Pouille; mais ils virent bientôt leurs retranchements forcés, et se mirent en retraite sur le pays de Trente. Maître des États napolitains, le nouveau roi songea à s'emparer de la Sicile, conquête plus difficile, mais que favorisèrent les habitants, qui, comme leurs voisins, préféraient la domination espagnole à celle des Allemands. Ainsi Charles VI a déjà perdu deux royaumes, pour avoir voulu en procurer un à l'électeur de Saxe, son neveu. Voyons ce qui se passait dans le même temps en Allemagne.

L'empereur, dont la principale armée se trouvait sur le Rhin, n'avait pu fermer, sur tous les points, l'entrée de l'empire à l'armée française. De ce côté, comme en Italie, nos troupes obéissaient à un général octogénaire, sur lequel s'éteignait un des derniers rayons du règne éclatant de Louis XIV. Berwick avait sous lui le comte de Saxe, qui, pour la première fois, marchait sous nos drapeaux. Possédant une âme jeune encore dans un corps chargé d'années, le fils naturel de Jacques II, trompant la vigilance d'Eugène par des marches savantes, mit le siége devant Philisbourg, dans les derniers jours de mai. La défense fut longue et glorieuse, et le brave maréchal n'en devait pas voir le terme. Par une suite d'opérations habilement combinées, cet excellent officier s'était rendu maître des ouvrages avancés; tout était disposé pour livrer un assaut général au corps de la place.

Le 12 juin, un peu avant le lever du soleil, Berwick, soutenu par ses deux fils, s'avança vers la tranchée, et, placé sur le revers, il examinait avec une lunette d'approche l'effet d'une batterie qu'il avait fait placer pendant la nuit... Là devait finir sa glorieuse carrière : une lueur brille au rempart de Philisbourg, une détonation se fait entendre...; la tête de Berwick est emportée

par un boulet...; ses fils sont inondés du sang de leur père... Ce ne fut que le 17 du mois suivant que la garnison de Philisbourg évacua la place avec tous les honneurs de la guerre, et ce dernier laurier de Berwick fut déposé sur sa tombe.

« Cet homme a toujours été heureux, » s'écria Villars en apprenant la fin martiale de son digne collègue. Il est vrai que le vainqueur de Denain et de ce même Philisbourg, que notre armée venait d'enlever aux impériaux, n'avait pu trouver le genre de mort qu'il enviait; mais, victorieux dans la courte campagne du Milanais, ce que n'avaient pu faire sur lui les armes ennemies, l'âge le fit. La chaleur du climat, les fatigues du corps, la contention de l'esprit, tout s'était réuni pour accélérer, dans le vieux maréchal, un reste de vie qui eût pu se prolonger au sein du repos, mais que consuma promptement l'activité guerrière. Dès le 27 mai, Villars fut contraint de remettre son commandement à M. de Coigny, qui se trouvait être le plus ancien lieutenant général de l'armée. Le maréchal se retira à Turin, où bientôt il fut saisi par une défaillance qui ne lui permit plus de quitter le lit. Enfin, le 17 juin, ce grand homme, sur la mémoire de qui planera la gloire impérissable d'avoir sauvé la France, mourut dans la chambre même où, quatre-vingt-trois ans auparavant, il avait reçu le jour, lorsque son père était ambassadeur de France à la cour de Savoie... Arrêt mystérieux de la destinée! ainsi commença et finit, au même lieu, l'une des plus belles carrières de nos jours.

La mort de Villars n'arrêta pas le succès de nos armes en Italie; le marquis de Coigny et le comte de Broglie, créés maréchaux de France, se partagèrent le commandement; ils terminèrent glorieusement la campagne par la victoire de Parme, remportée le 29 juin sur le comte de Merci, qui fut trouvé sur le champ de bataille parmi huit mille morts, et par celle de Guastalla, gagnée le 29 septembre. Après cette dernière bataille, les Impériaux, taillés en pièces malgré des prodiges de valeur, furent forcés de se jeter au delà du Pô avec précipitation, laissant aux vainqueurs leurs blessés, leurs morts, leurs bagages, et le champ sur lequel ils avaient combattu.

Tandis que ces événements se passaient en Italie, une île de la Méditerranée était le théâtre d'une révolution, tentée en vain quelques années plus tôt. Les Génois ayant sollicité de l'empereur,

à certaines conditions, un secours de troupes contre les Corses, qu'ils contenaient difficilement, ce prince avait envoyé à Bastia un corps de trois mille hommes commandé par le général Vactendorch. Mais Charles VI, ayant besoin pour lui-même de toutes ses forces, retira ce secours aux Génois vers le commencement de la présente année. Alors l'esprit de révolte, qui n'était jamais qu'assoupi dans l'âme des sombres insulaires, se réveilla d'autant plus menaçant, que le séjour des Impériaux avait été le sujet de nouvelles exactions. Les Corses se réunissent en assemblée générale dans une gorge, dont les issues sont gardées par une centaine de leurs plus intrépides chasseurs ; là, l'île de Corse est déclarée république indépendante ; et les députés ne se séparent qu'après avoir nommé pour leurs généraux Hyacinthe Paoli et Gaffrio, qui passent pour les deux hommes les plus distingués de la nation. Mais c'était la tête d'un corps qu'il n'était pas facile de former ; cet esprit de division dont j'ai parlé ailleurs opposait un perpétuel obstacle à la réunion d'un grand nombre de soldats devant se plier à la même volonté ; et d'ailleurs les Corses manquaient d'armes et de munitions. Les rassemblements tumultueux se divisèrent donc dès que les Génois eurent fait débarquer dans l'île environ deux mille cinq cents hommes de troupes réglées. Mais un secours inattendu vint relever les espérances des révoltés. Un jour, le baron de Neuhoff, homme de tête, ambitieux et entreprenant, aborda au fort d'Aleria, sur un petit bâtiment armé de dix canons, avec quatre mille fusils, quelques barils d'argent, des munitions et des provisions. Neuhoff se présentait en libérateur et n'était qu'un perfide : cet aventurier avait promis au bey d'Alger de lui soumettre la Corse, s'il voulait le mettre à même de soutenir la révolte de ses habitants. Enchanté d'une telle proposition, le Turc confia au baron des armes, de la poudre, un peu d'or. Mais l'accueil que firent les insulaires à notre aventurier changea promptement sa résolution : proclamé par eux roi de la Corse, sous le nom de Théodore I<sup>er</sup>, il ne songea plus qu'à se maintenir à ce rang, tandis que le bey, confiant dans la promesse de l'Européen, fumait et s'enivrait d'opium et de voluptés dans les bras de ses esclaves géorgiennes. A peine assis sur le trône qu'il venait de fonder, Théodore accorda à ses sujets, par un édit, liberté tout entière de faire du sel, de chasser, de pêcher, de travailler à tout métier qui leur conviendrait, et prononça l'abolition des impôts dont Gênes les avait surchargés. Par un second édit, les Génois

qui habitaient l'île furent déclarés ennemis publics ; on les obligea à fuir pour éviter le supplice, et leurs biens furent confisqués.

Ce n'était plus assez pour les Corses d'avoir fait Théodore leur roi, ils eussent voulu lui donner les honneurs divins. Profitant de leur enthousiasme, ce prince de fraîche date leur distribue ses armes, ses munitions, ses vivres avec intelligence, avec discernement, se met à leur tête, bat les Génois, et forme le siége de Sanfiorenso, où les ennemis s'étaient retirés. Mais un souverain barbare de la côte d'Afrique ne confie pas à un chien de chrétien des trésors bien importants; les premières dispositions hostiles de Neuhoff avaient épuisé le peu d'argent qu'il avait apporté. Il songea alors à former en Hollande une compagnie intéressée à soutenir le royaume naissant de la Corse ; ce projet, soumis par Théodore à une assemblée générale, reçut son approbation. Cette assemblée donna aussi son assentiment au projet formé par le roi de passer lui-même à Amsterdam, afin d'y organiser l'association projetée. En conséquence, après avoir donné ses ordres pour le gouvernement de l'État, confié à un conseil d'hommes sages, Théodore partit incognito pour Livourne, d'où il passa sur-le-champ en Hollande.

Rien de capricieux comme la fortune des guerriers et des poëtes; souvent leur honte est imprimée au revers des feuilles de laurier qu'ils ont moissonnées. L'auteur d'*Œdipe* et de *Zaïre* échoua cette année dans *Adélaïde du Guesclin* [1]. Par malheur pour cette tragédie médiocre, il s'y trouve cet hémistiche interrogatif :

Es-tu content, *Couci?*

Le public, assez mécontent, s'est chargé de répondre *couci-couci*, et la pièce n'a plus fait que se traîner. Tout le monde connaît cette épigramme de Rousseau sur *Adélaïde du Guesclin :*

Par le démon de la dramaturgie,
Ce fanatique au théâtre agrégé,
Que l'ignorance, avec tant d'énergie,
Avait, sans honte, en Corneille érigé,
De désespoir s'est noyé dans l'histoire.

[1] Cette pièce fut remise au théâtre en 1752, sous le titre de *Duc de Foix;* plus tard les comédiens, avec la permission de Voltaire et de nouveaux changements, lui rendirent son premier titre.

Sa tragédie a pourtant eu la gloire
De voir deux yeux de larmes l'honorer;
Car, s'il n'a fait pleurer son auditoire,
Son auditoire au moins l'a fait pleurer.

Le 17 janvier, sa majesté a déclaré maréchaux de France MM. le duc de Biron, le marquis de Puységur et le prince de Tingri, nommés, le 14 juin dernier, en même temps que MM. de Broglie et de Coigny, mais dont la nomination n'avait pas été rendue publique. Le roi a fait aussi, le 17 janvier, une grande promotion d'officiers généraux, la campagne devant s'ouvrir de bonne heure cette année. Le maréchal de Coigny prend le commandement de l'armée d'Allemagne; M. de Noailles, qui est maréchal de France depuis l'année 1733, va commander en Italie comme généralissime. Vers la fin de l'année dernière, les Anglais et les Hollandais communiquèrent, à Londres et à la Haye, aux ministres des puissances belligérantes, un projet de pacification générale; mais ce projet, où nulle indemnité n'était stipulée pour le roi Stanislas, n'a pu être accepté par les ambassadeurs de Louis XV.

Toute l'attention a été absorbée par la guerre pendant l'année 1735; point de fêtes, point de pièces nouvelles, peu d'aventures galantes. Les salons étaient déserts; les petites maisons étaient hermétiquement fermées.... Jamais on ne vit à Paris moins de scandale. Tous nos gentilshommes étaient sous les drapeaux, toutes nos dames se sont trouvées sages. Racontons donc des événements militaires, puisque le temps ne nous offre que cela de remarquable.

Dès le mois de mars, le roi de Sardaigne et le maréchal de Noailles prirent position à Guastalla, tandis que les Impériaux, sous les ordres du comte de Cognised, se retranchaient au camp de San-Benedetto. Mais Charles-Emmanuel ne leur donna pas le temps de terminer leurs dispositions défensives; la position fut attaqnée avec vigueur par les Français, et, avant même que leurs alliés, les Piémontais, fussent en ligne de combat, l'ennemi avait abandonné son camp retranché. Les troupes allemandes opérèrent en bon ordre leur retraite jusqu'à Revérée, dans le Seraglio; mais elles y furent jointes par une partie du corps espagnol, qui, l'année dernière, fit la conquête des Deux-Siciles, et qui était devenu inutile pour soumettre les villes de Syracuse et de Messine, les seules qui restent à l'empereur en Sicile. Cette armée, ayant

placé M. de Cognised entre deux feux, rendit sa position très-difficile : il ne lui resta plus que la ressource de se jeter vers le Trentin. Les Allemands y furent refoulés en peu de jours, après avoir été chassés successivement de Revérée, d'Astiglia, de Borgoforte et de tout le Mantouan, dont ils ne purent conserver que la capitale. Maîtres de tout le pays compris entre l'Adda et l'Adige, le roi de Sardaigne et le maréchal de Noailles mirent leurs troupes en quartier de rafraîchissement avant la fin de l'été,

Et le combat finit faute de combattants.

En Allemagne, le maréchal de Coigny avait en tête Eugène; mais Eugène faisant la guerre contre son opinion; Eugène affaibli par l'âge et les infirmités, et dont la brillante fortune semblait s'être évanouie avec sa jeunesse. Il y avait entre les beaux jours de ce héros et l'époque actuelle vingt-deux ans de repos et le souvenir de Denain; Berwick et Villars étaient morts avec toute leur gloire; le prince de Savoie croyait survivre à la sienne. Ce grand homme, spectateur paisible de plusieurs manœuvres savantes que M. de Coigny fit en sa présence, ne tenta rien pour s'y opposer. Mais le général français jugea néanmoins qu'Eugène ne lui laisserait pas entreprendre un coup hardi; devant un tel maître, Coigny ne porta pas la résolution jusqu'à l'audace. On se borna de part et d'autre à une guerre défensive.

Mais les armes des alliés étaient victorieuses en Italie; l'empereur subissait la triste conséquence de sa conduite inconsidérée en Pologne; il avait trop perdu pour vouloir hasarder encore; ce prince accepta les préliminaires de paix que la France lui faisait offrir. Il y a plus : redoutant la lenteur ordinaire des congrès et la perfidie trop commune des médiateurs, Charles VI fit proposer de traiter directement et immédiatement. Le roi ayant accédé à cette proposition, M. du Theil, premier commis des affaires étrangères, fut envoyé à Vienne avec des pouvoirs. La seule difficulté qui se présentât consistait dans l'indemnité à donner au roi Stanislas; l'empereur consentait volontiers à lui en accorder une; mais il fallait la trouver, et c'était là le point délicat. Fleury tenait d'autant plus à ce qu'il fût fait un apanage au beau-père de Louis XV, que celui-ci devait un jour en hériter, et que cet héritage montrait, au moins en perspective, le dédommagement des frais de la guerre actuelle. D'après cette dernière considération, non-seulement notre intérêt exigeait que les possessions accordées

à Stanislas eussent une certaine importance, mais encore qu'elles fussent dans une situation géographique qui nous convînt. Fleury songeait à la Lorraine; le duc régnant était notre ami; ce fut pourtant à la cession de ses États que le cabinet de Versailles s'arrêta. L'infant don Carlos avait été appelé, comme on sait, à recueillir la succession du duché de Toscane; mais, devenu roi des Deux-Siciles, il ne devait plus prétendre à cette succession. M. du Theil proposa de la reporter sur le duc de Lorraine, qui, moyennant cette cession et une pension servie par la France jusqu'à la mort du grand-duc actuel de Toscane, abandonnerait à Stanislas les duchés de Lorraine et de Bar.

Cette base ayant été admise dans les conférences de Vienne, et François, duc de Lorraine, l'ayant acceptée, les préliminaires de la paix générale furent signés à Vienne le 3 octobre; voici les principales dispositions du traité : 1° Le roi Stanislas abdiquera la couronne de Pologne; il conservera néanmoins les titres et honneurs attachés à la royauté. Ce prince sera mis dès à présent en possession du duché de Bar; mais il n'aura l'investiture de celui de Lorraine qu'au moment où le duc régnant sera appelé à régner sur la Toscane. Après la mort du roi Stanislas, les duchés de Lorraine et de Bar seront réunis à la couronne de France. A ces conditions, l'électeur de Saxe reste possesseur du trône de Pologne, et les alliés le reconnaissent en qualité de roi; 2° le grand-duché de Toscane appartiendra à François, duc de Lorraine, et à ses héritiers, après la mort du grand-duc actuel, Jean Gaston de Médicis : toutes les puissances garantiront cette succession éventuelle; et, en attendant qu'elle soit réalisée, la France s'oblige à faire au duc François une pension de quatre millions cinq cent mille livres; 3° les royaumes de Naples et de Sicile appartiendront à don Carlos; il en sera reconnu roi par toutes les parties contractantes; 4° le roi de Sardaigne aura, à son choix, le Navarrois et le Tortonnois, ou le Vigevanasque et le Tortonnois; 5° tous les autres États que l'empereur possédait en Italie avant la guerre, de même que les conquêtes faites en Allemagne par l'armée française, seront restitués à sa majesté impériale, et les duchés de Parme et de Plaisance seront réunis au domaine de l'Empire; 6° le roi de France garantira à Charles VI la pragmatique-sanction, concernant l'indivisibilité de ses États après sa mort; 7° enfin, il sera nommé des commissaires de part et d'autre pour régler les limites de l'Alsace et des Pays-Bas.

En conséquence de ces préliminaires, les hostilités ont cessé en Allemagne le 5 novembre, et en Italie le 15.

Le traité de Vienne favorise peu la France, qui, ayant supporté à peu près toutes les charges de la guerre, n'en recueille qu'une réversibilité éventuelle de possessions qu'elle devra d'abord acheter par une pension au duc actuel de Lorraine. Le point d'honneur seul reçoit une satisfaction immédiate. Il est à désirer que le roi n'ait pas souvent raison au prix de tant d'or et de sang; de tels sacrifices payent trop cher le plus vain des plaisirs, celui qui n'est goûté que par l'orgueil.

Une déplorable continuation d'hostilités a eu lieu à Paris, dans les premiers jours de l'année, entre des soldats au service du roi. Rarement les gardes françaises et les gardes suisses vivent en bonne intelligence; un sentiment de rivalité les divise, sentiment fondé sur la jalousie légitime des militaires nationaux, mécontents de partager avec des étrangers l'honneur de garder la personne du roi. Des rixes sanglantes sont chaque jour la suite de cette animosité, et celle que j'ai à rapporter eut, pendant quelques heures, toute la gravité d'une bataille rangée. Les gardes suisses s'étaient proposés pour décharger un bateau sur le port Saint-Nicolas; les gardes françaises, prétendant que c'était à leur préjudice, vinrent attaquer les travailleurs. M. Turgot, prévôt des marchands, accourt sur le lieu du combat, et rétablit le calme. On croyait ce tumulte fini, lorsque, le soir, entre quatre et cinq heures, les Suisses, s'étant rangés en bataille dans le Carrousel, marchèrent le sabre à la main vers le port, dont les Français étaient restés en possession. Au moment où ils y arrivaient, quatre compagnies de gardes françaises, revenant de Versailles, défilaient sur le pont Neuf. A l'aspect du danger de leurs camarades, ces soldats mettent la baïonnette au bout du fusil, et s'avancent en ordre contre les Helvétiens. Ils les joignent; un combat furieux s'engage; le sang coule sur le port.... Tout à coup M. Turgot reparaît: ce courageux magistrat se jette au milieu de la mêlée en s'écriant: « Arrêtez, malheureux!.... » A peine a-t-il parlé, que toutes les armes tombent à ses pieds. Le prévôt des marchands fait ranger les combattants sur deux lignes, les harangue, les fait rougir de leur violence, et les renvoie honteux et apaisés. De la part d'un général, cette conduite serait digne d'éloges; sous la robe d'un officier civil, elle mérite l'admiration.

Depuis environ un an, on s'entretient beaucoup dans le monde littéraire de *Vert-Vert*, petit poëme badin, mais non pas licencieux, dû à la muse débutante d'un jeune jésuite nommé Gresset. Ce poëme. dont un perroquet est le héros, est un chef-d'œuvre de fine plaisanterie, de délicatesse et de goût. On n'écrivit rien encore en français d'aussi généralement gracieux. Voici une aventure qui se rattache à ce bijou poétique, et qui arriva quelques mois avant sa publication. L'auteur était lié avec une femme spirituelle, madame de Dampierre, qui s'était faite religieuse visitandine. Quoique renfermée dans un cloître, elle n'en persista pas moins à vouloir entendre la lecture de *Vert-Vert*, qu'elle sollicitait depuis longtemps de Gresset. Celui-ci s'en défendit plus que jamais, en motivant son refus sur le respect dû à la sainte maison que madame de Dampierre habitait. Le poëte cède enfin; on prend jour, et l'on promet d'être seule au parloir. Le chantre de *Vert-Vert* arrive; la religieuse se place près de la grille, et la lecture commence. Tout à coup certain passage plaisant excite un éclat de rire; Gresset le trouve bien robuste pour partir d'une voix unique; il lève les yeux, et reconnaît avec surprise que toutes les visitandines, leur supérieure en tête, l'écoutaient rangées en cercle derrière un rideau qu'on venait de tirer. Par malheur, une abbesse de visitandines, moins curieuse, moins indulgente que celle dont je viens de parler, trouva la lecture de *Vert-Vert*, dans un couvent de son ordre, d'une choquante incongruité; plus malheureusement, cette nonne sévère avait un frère ministre. Les jésuites de Paris reçurent l'ordre de transférer Gresset à la Flèche, et cette espèce d'exil fut cause qu'il quitta la société. Le monde gagne à cela de deux côtés : il a un poëte spirituel de plus, et un jésuite de moins.

Le prince Eugène de Savoie, sur qui, pendant plus de trente ans, reposa toute la gloire des armes de l'Empire, ce vainqueur de la fortune de Louis XIV, vécut quelques années de trop; la guerre de 1733 ternit un peu le lustre de sa réputation. Le vicaire général de l'Empire n'avait cependant que soixante et treize ans, et l'âme des héros vieillit tard. Au moment où l'on apprenait à Versailles la mort de ce grand homme, Stanislas était reçu à la cour de Louis XV avec de grands honneurs : le roi son gendre et la reine sa fille étaient allés au-devant de lui jusqu'à Neuilly. On profita de cette occasion pour offrir à Marie Leczinska une rose

d'or bénie par le pape, et apportée en son nom par l'abbé Lercorti, commissaire de sa sainteté. Ce fut le cardinal de Fleury lui-même qui voulut, dans une cérémonie plus imposante par l'appareil que par le motif, offrir cette fleur apostolique à sa majesté.

L'année 1736 a été féconde en nouveautés dramatiques : *Alzire*, tragédie de M. Voltaire, est la plus remarquable. L'auteur indique lui-même le jugement que l'on peut porter de cet ouvrage. « J'ai » essayé, dit-il dans une lettre écrite à un de ses amis, j'ai essayé » de faire un tableau des mœurs européennes opposées aux mœurs » américaines : le contraste règne dans toute la pièce, et je l'ai tra- » vaillée avec beaucoup de soin. Mais j'ai peur d'y avoir mis plus » de travail que de génie. » En effet la double peinture de mœurs que s'est proposé d'offrir l'auteur d'*Alzire* est tracée avec autant de vigueur que de vérité ; mais effectivement aussi la pièce manque d'invention et de plan. En voici, d'ailleurs, la critique sur l'air du menuet d'Exaudet :

Pour Montez
Alvarez
Est en peine :
Car son fils, fier et brutal,
Traite horriblement mal
La race américaine.
Vers pompeux,
Deux à deux,
Il débite ;
D'ailleurs tout manque au sujet,
Clarté, vraisemblance et
Conduite.

Tendre Alzire, tu déplore
Ton triste hymen, quand Zamore
Sort d'un trou ;
Mais par où ?
On l'ignore.
Mis au cachot, il arma
Dans les bois mille ma-[1]
tamamores.
En amour

[1] On voit par ce couplet qu'au commencement du dix-huitième siècle, on se donnait les coudées franches pour la coupure des vers : *ma-tamores* finissant un vers et en faisant un autre entier égale toutes les licences de l'école nouvelle.

C'est un tour
Trop précoce,
Qu'aller loin de son époux
Courir le guilledoux
La nuit même des noces.
Mal en prend
A Gusman,
Qui, pour preuve
De foi chrétienne, en sa fin,
Lègue à son assassin
Sa veuve.

*L'Enfant prodigue*, comédie du même auteur qu'*Alzire*, a obtenu moins de succès que cette tragédie. Ce sujet, tiré de l'histoire sainte, est théâtral, mais il rappelle trop les *mystères*. Vainement M. Voltaire a-t-il jeté sur son canevas l'éclatant appareil d'une poésie en vers de dix syllabes remplie d'images naïves ou pathétiques, l'ensemble de l'ouvrage est froid. Dans la comédie, ce ne sont point la pompe et le coloris brillant qu'il faut rechercher, mais ce naturel, ce mordant que les anciens avaient si heureusement appelé *vis comica;* voilà précisément ce qui manque aux compositions comiques de M. Voltaire, malgré la facilité enjouée et spirituelle de sa muse. La nature a dénié à ce poëte l'inspiration de Thalie.

Elle manque aussi à un écrivain séduisant nommé Marivaux, qui voulut, dans ces derniers temps, se frayer un chemin nouveau dans la carrière parcourue par Molière, Regnard, Destouches, Dancourt et Dufresny. Je parle de ce comique à propos du premier de ses ouvrages digne d'être cité : *le Legs*, qu'on joua cette année au Théâtre-Français, tandis qu'on représentait aux Italiens *les Fausses Confidences*, du même auteur. Marivaux paraît vouloir se livrer à la composition des pièces d'intrigue, mais non pas à la manière de Destouches; je l'ai dit, l'auteur du *Legs* vise à l'originalité. Or, c'est dans la métaphysique qu'il cherche des éléments de succès encore vierges. Il analyse avec subtilité le sentiment, le fait disséquer en quelque sorte par une critique sublimée, sautillante, qui résonne à l'oreille et brille aux yeux comme un léger pétillement d'étincelles. De là quelques situations ingénieuses, nées de la découverte des replis cachés du cœur; de là des pensées presque toujours jolies, mais rarement sensées; de là enfin ce cliquetis de saillies fines, de reparties heureuses qui font admirer les pièces de Marivaux, pourvu qu'on les comprenne. Ce système, ou plutôt cette manière, est qualifiée par les uns

de perfection, par les autres de défaut; mais on doit s'accorder à reconnaître, comme une qualité précieuse, le but moral, philosophique même, que ne manque point de se proposer le nouveau comique. Cette pensée générale est constamment développée par lui avec art, avec finesse, et l'auteur sait avec une grande adresse l'accommoder aux convenances de la scène. Cependant le succès de Marivaux ne sera jamais franc, parce qu'il ne captive que l'esprit. Ce poëte, tout en faisant disserter à perte d'haleine ses personnages sur le sentiment, ne le montre point dans ses comédies; elles sont toutes dépourvues de ce qui attache et intéresse. Ce distillateur de pensées s'évertue à parler du cœur, sans parvenir à parler au cœur. Le genre du novateur, tout agréable qu'il est, ne me paraît donc pas digne d'être encouragé; il faudra le tolérer dans celui qui le créa avec talent, disons plus, avec quelques paillettes de génie; mais on devra le condamner, le proscrire, lorsqu'il sera exploité par le troupeau servile des imitateurs.

---

## CHAPITRE XV.

### 1737-1738-1739-1740.

M. d'Aguesseau et le pantin. — Stanislas Leczinski prend possession de la Lorraine. — Mort de Jean-Gaston de Médicis. — Le duc de Lorraine prend possession de la Toscane. — Canonisation de Vincent de Paule. — Incendie à l'Hôtel-Dieu. — Mort des ducs du Maine et de Toulouse. — Mort du maréchal d'Estrées. — Apparition de Rameau : *Hippolyte et Aricie*, paroles de l'abbé Pellegrin. — *Castor et Pollux*, paroles de Gentil Bernard, musique de Rameau. — Les *ramistes* et les *anti-ramistes*. — Suppression des charges de présidents du grand conseil. — Incendie du palais. — Créances liquidées par le feu. — Paix définitive. — Traité avec la Suède. — Nouvelle révolution en Corse. — Combats de processions. — —Le roi en prison. — Anecdotes. — *La Métromanie*, de Piron; anecdote à ce sujet. — Le roi tourneur. — Mariage de la fille aînée de Louis XV avec l'infant don Philippe. — Suite de la révolution en Corse. — Mort de Samuel Bernard. — Particularités sur ce fameux juif. — Stanislas en Lorraine. — Apparition du moraliste Duclos. — L'abbé de Saint-Cosme, *grand soleil* des Natchez. — Commencement des troubles en Europe pour la succession autrichienne. — Ouverture d'un congrès à Francfort. — Marie-Thérèse la Grande. — Elle s'empare de la couronne d'Autriche. — Apparition de Frédéric le Grand. — Son début militaire. —L'aigle romaine en Prusse. — Embarras de Marie-Thérèse. — Encore les Corses. — Philippe V, roi d'Espagne; singularités étranges de ce prince, ses manies. — Mort du pape Clément XII. — Première exposition au Louvre. — *Edouard III*, de Gresset.

---

Les discussions entre la cour et le parlement pour la bulle *Uni-*

*genitus*, le jansénisme et les convulsionnaires, ne sont point finies; les jésuites dominent toujours à Versailles, et le palais continue d'être opposé à ces pères. M. Chauvelin, qui réunissait les sceaux et les affaires étrangères, ayant été soupçonné d'un certain éloignement pour la constitution, et de quelque adhésion aux idées parlementaires, vient d'être exilé à Bourges; Fleury veut gagner en conscience sa pourpre romaine. Les sceaux ont été rendus encore une fois à M. d'Aguesseau, et M. Amelot, intendant des finances, est nommé secrétaire d'État des affaires étrangères. Telle est la plus importante chose qui ait occupé l'attention publique pendant les premiers mois de la présente année 1737. Une circonstance digne d'être citée, c'est qu'au moment où M. d'Aguesseau, dont les opinions sont mobiles et un peu serviles, reprenait les sceaux, il a reçu d'une main ennemie un de ces pantins en carton colorié qui ont la vogue aujourd'hui. Le chancelier n'a pas ri de cet envoi, parce qu'il en a facilement saisi la maligne intention. Il est en effet cruel pour le premier magistrat de France d'avoir mérité d'être comparé à l'une de ces petites figures risibles qu'un fil fait mouvoir.

Puisque me voilà sur le chapitre des pantins, achevons d'expliquer le misérable goût que les gens du *bel air* montrent pour ces hochets. Cette frivolité ne se borne pas aux Parisiens, elle a gagné presque tous les Français. Vous rencontrez dans les rues non-seulement des jeunes gens, mais des hommes avancés en âge, qui portent dans leur poche des pantins, dont il est même du bon ton de laisser voir une jambe ou un bras, afin de prouver aux passants qu'on a *le bonheur* d'être pourvu du joujou à la mode. Dans les salons, on est tenté de se croire aux petites maisons en voyant des généraux, des ambassadeurs, de graves magistrats tenir d'une main des figures grotesques de Scaramouche, d'arlequin ou de polichinelle, et tirer délicatement de l'autre main le fil qui met en jeu les membres de ces petites effigies, tout en raisonnant batailles, finances et arrêts du parlement..... Je copie une épigramme qu'improvisa l'autre jour un de mes amis sur ce ridicule amusement :

D'un peuple frivole et volage
Pantin fut la divinité,
Faut-il être surpris s'il chérissait l'image
Dont il est la réalité ?

Il est douteux que ce soit le goût des pantins que Stanislas ait porté en Lorraine, où ce prince a fixé sa résidence au commencement de l'année. Il se fera chérir de ses nouveaux sujets par les excellentes qualités et par l'élévation de caractère qui le distinguent; déjà, sur la réputation de ses vertus, les Lorrains l'ont reçu avec un véritable enthousiasme. Dès le mois de février, le marquis de la Galezière, chargé des pleins pouvoirs du roi et de son beau-père, avait pris possession, au nom de leurs majestés, du duché de Bar, du marquisat de Pont-à-Mousson, et, le 21 mars, ce plénipotentiaire avait reçu la soumission de toute la Lorraine. Stanislas arriva le 3 avril à Lunéville, où bientôt il créa un conseil d'État et un conseil des finances, pour régir son nouvel État. Leczinski forma ensuite une compagnie de cadets gentilshommes, moitié Lorrains, moitié Polonais.

Pendant ce temps, et en exécution d'un autre article des préliminaires de Vienne, une commission impériale remettait à des envoyés de Philippe V et de son fils l'acte de cession du royaume des Deux-Siciles à don Carlos. Ces mêmes commissaires recevaient en même temps des mains du nouveau monarque sicilien sa renonciation aux duchés de Toscane, de Plaisance et de Parme. En conséquence, le duc de Montmart, général espagnol, fit embarquer les troupes de sa nation qui se trouvaient encore dans les deux derniers États, et elles retournèrent en Espagne.

A peine ces dispositions diplomatiques étaient-elles terminées, que Jean Gaston de Médicis, comme pour en compléter l'effet, mourut à Florence le 9 juillet, à l'âge de soixante-six ans. Dès que ce duc de Toscane eut fermé les yeux, le duc François de Lorraine, appelé à recueillir l'héritage de ses États, envoya le prince de Craon pour en prendre possession. Ce seigneur se rendit au sénat, dont les membres prêtèrent entre ses mains le serment de fidélité à leur nouveau souverain. Par cette investiture, Louis XV est déchargé de la pension de quatre millions cinq cent mille livres qu'il payait au prince lorrain.

Les pères de Saint-Lazare ont célébré en juillet, dans leur église à Paris, la canonisation de saint Vincent de Paule, leur fondateur, d'après la bulle apostolique rendue à ce sujet le 15 juin dernier. La sainteté est bien acquise à celui qui, après d'innombrables témoignages de courage, de patience et de vertu, fonda l'hôpital

des enfants trouvés, Bicêtre, la Salpêtrière, l'ordre utile des lazaristes et l'institution pieuse des sœurs de la Charité. Lisez la vie de ce bienfaiteur de l'humanité, vous y trouverez la condamnation, écrite par l'exemple, de toute espèce d'intolérance. Vincent de Paule secourut tous les humains sans interroger leur croyance religieuse; il ne connut, en tendant une main empressée à tout ce qui l'environnait, qu'une seule religion, la charité..... On ne l'entendit jamais ni discuter sur les schismes, ni crier à l'hérésie, ni faire désespérer qui que ce fût de la miséricorde divine... Pourquoi faut-il donc que la canonisation de ce ministre du ciel, si digne de s'asseoir aux pieds de Dieu, ait inspiré au pontife une bulle remplie de maximes ultramontaines, c'est-à-dire intolérantes!... Bornons-nous, pour le moment, à dire que cette bulle trouve en France beaucoup de contradicteurs; que la moitié du clergé se propose de la repousser, et que plusieurs parlements se préparent à en ordonner la suppression.

Tandis qu'on discutait sur ce point de doctrine ecclésiastique, un incendie terrible éclatait à l'Hôtel-Dieu de Paris; un grand nombre de malades furent brûlés. Le cœur était, dit-on, déchiré par les cris des infortunés auxquels la maladie enlevait le pouvoir de fuir un horrible trépas. D'autres, plus forts ou plus courageux, s'élançaient à travers les flammes pour s'éloigner du brasier qu'alimentaient déjà les corps brûlés de leurs compagnons.... On les voyait sauter, de solive en solive, sur des charbons ardents; leurs chemises, leurs bonnets, leurs cheveux étaient enflammés, et quelquefois ces malheureux, en se précipitant du haut de l'édifice dans la Seine, ne trouvaient la fin de leurs cuisantes douleurs qu'au sein d'un fleuve homicide qui, par une trop brusque transition, éteignait leur vie avec leurs souffrances... Le feu a duré quatre jours.

Une sixième ou septième princesse, Marie-Louise de France, naquit le 15 juillet. Marie Leczinska obéit en conscience au précepte du Seigneur. Mais les deux fils de Louis XIV, les ducs du Maine et de Toulouse, ont cessé de vivre en 1735 et 1737. La France perd dans le dernier un noble citoyen, un bon serviteur... Bornons-nous à dire que le grand maître de l'artillerie n'inspire de regrets qu'aux jésuites, et qu'en cela la duchesse du Maine s'est montrée plus que janséniste. La mort frappa aussi cette année

M. d'Estrées, second maréchal du nom, et qui, comme son père, fut l'honneur de la marine française. Cette race de savants généraux de mer s'éteint avec lui.

Un musicien nommé Rameau, qui n'était encore connu que pour avoir composé des morceaux de clavecin, s'avisa, à l'âge de cinquante ans, d'un autre genre de composition, après avoir vu l'opéra de *Jephté*, dont la musique, assez belle, était de Monteclair. Rameau, résolu de travailler pour le théâtre, alla demander à l'abbé Pellegrin un poëme lyrique. Ce poëte, peu rassuré par les précédents d'un homme qui n'avait modulé que des accords de salon, consentit à livrer l'ouvrage, mais il exigea que le demandeur lui garantît le prix de sa pièce par un billet de cinquante pistoles. Rameau souscrivit à cette condition, et obtint la tragédie-opéra d'*Hippolyte et Aricie*. Le premier acte de la partition fut exécuté d'abord chez un riche financier; Pellegrin, enchanté de la musique brillante qu'il entendait, s'approcha du compositeur, et déchira en sa présence son billet de cinq cents livres. « Ce n'est pas avec » un musicien tel que vous, lui dit-il, qu'il faut prendre des sû- » retés. » Cependant l'opéra nouveau fut joué sans succès : les fanatiques de la musique dite *grave*, choqués d'une harmonie audacieuse nourrie des principes de l'école italienne de Pergolèze et de Corelli, prétendirent que cette richesse d'accords étourdissait l'oreille et obstruait le chemin du cœur. Rameau eut néanmoins ses partisans parmi les connaisseurs; ils soutinrent que ce novateur heureux prêtait à la musique une force et des ressources nouvelles; qu'il éclatait un génie supérieur dans ses symphonies; que ses chœurs étaient remplis de mélodie; que ses morceaux de chant abondaient en motifs neufs; qu'enfin ses airs de danse seraient enviés par l'Italie elle-même. La querelle musicale s'échauffa à tel point, que tout le monde prit parti pour ou contre *Hippolyte et Aricie*. Au moment de la plus grande effervescence, le prince de Conti, qui vivait encore, demanda à Campra ce qu'il pensait de cet opéra : « Monseigneur, répondit-il, il y assez d'é- » toffe pour en faire dix... Cet homme nous éclipsera tous. » Malgré ce jugement favorable d'un rival, les ennemis de Rameau l'emportèrent; on abandonna les représentations de son opéra. « J'avais cru, dit-il avec calme, que mon goût pourrait réussir, je » me suis trompé; je n'en ai point d'autre.... je ne ferai plus d'o- » péras. » Tel fut, en 1733, le résultat du premier essai de Rameau.

Les musiciens ou les poëtes qui promettent de renoncer à leur art ressemblent aux amoureux et aux ivrognes qui jurent de ne plus aimer ou boire : Rameau reprit sa lyre pour composer la musique de *Castor et Pollux*, opéra d'un jeune et brillant écrivain nommé Bernard, qui a fait cette année son début poétique par cette composition. Aucun musicien, depuis Quinault, ne fut aussi heureusement servi par le poëte que Rameau le fut par M. Bernard : le plan de sa pièce est habilement conçu ; l'intérêt en est vif, attachant ; les scènes, bien conduites, bien remplies, offrent des morceaux de chant amenés avec adresse, et, chose rare à l'Opéra, les airs sont toujours naturellement adaptés aux situations. La poésie de *Castor et Pollux* est pure, ingénieuse et tendre ; elle s'allie aisément avec la musique, et lui fournit les moyens de développer toutes ses richesses. Aussi parurent-elles avec un tel éclat, que les détracteurs de Rameau demeurèrent d'abord étourdis ; son triomphe et celui de Bernard ne furent troublés par aucun nuage. Mais la critique des *anti-ramistes* reprit bientôt son cours : elle dit que le naturel, la sensibilité étaient sacrifiés, dans la musique de ce compositeur, à la science, aux difficultés, à la recherche ; une épigramme fut distribuée à profusion au parterre de l'Opéra ; la voici :

Contre la moderne musique,
Voilà ma dernière replique :
  Si le difficile est beau,
C'est un grand homme que Rameau ;
Mais si le beau, par aventure,
N'était que la simple nature,
Dont l'art doit être le tableau,
C'est un pauvre homme que Rameau.

Ce jugement manque de justesse ; outre que la *simple nature* serait fort ennuyeuse aujourd'hui à l'Opéra, l'abondance et la variété que l'on remarque dans la partition de Rameau ne sont dues ni au travail ni à la recherche : c'est le résultat de sa prodigieuse facilité. Il faut, au reste, s'habituer à l'accroissement successif des ressources de la science et de l'art ; les siècles, en marchant, augmentent toujours leur bagage : il y a témérité à rejeter en masse toutes les innovations ; le goût vient tôt ou tard choisir le beau et proscrire le mauvais ; attendons-le pour prononcer, et gardons-nous de croire que la prévention soit un juge compétent.

La bulle de canonisation du bienheureux Vincent de Paule con-

tinue de troubler l'Église et d'occuper la magistrature : vingt curés de Paris ont signé un acte d'opposition contre cette bulle, et, le 4 janvier (1738), le parlement de Paris en a ordonné la suppression par un arrêt. Mais, trois jours après, un arrêt du conseil, interprétant celui du parlement, l'a déclaré comme non avenu, et a permis l'impression de la bulle. Ce coup d'autorité n'a point empêché d'autres parlements de condamner l'acte apostolique; plusieurs de ces compagnies ont déclaré l'arrêt du conseil illégal et abusif.

C'est sans doute par suite de cette discussion entre la cour et la magistrature, que le roi, par édit du 25 janvier, a supprimé toutes les charges de présidents au grand conseil, qui étaient confiées à des membres du parlement : il faut toujours que le pot de terre soit brisé dans son choc avec le pot de fer. Les présidents supprimés reçoivent, pour fiche de consolation, les titre, rang et fonctions de maîtres des requêtes *honoraires*. A l'avenir, la charge de premier président du grand conseil sera exercée par un conseiller d'État, et celles de présidents par des maîtres des requêtes *ordinaires*. Le jeune Louis XV, grâce aux conseils du pieux Fleury, ne marche pas trop mal dans la route du despotisme.

Un incendie considérable éclata, au mois d'avril, dans les bâtiments du palais de justice; la partie de l'édifice où la chambre des comptes tenait ses séances fut consumée, avec la presque totalité des chartres, registres et archives qu'elle contenait. Jamais on ne vit autant de comptabilités liquidées dans un seul jour... Que de financiers se frottèrent les mains après cet événement! Depuis lors, les arrêts et les lettres de la cour des comptes se sont multipliés pour avoir les *duplicata* des comptes verreux; il a été impossible d'en obtenir : les comptables n'avaient point gardé de copies; ils s'en étaient rapportés à l'équité de la cour. Mais tous les fournisseurs ou autres qui avaient à réclamer des deniers royaux retrouvèrent des doubles de leurs pièces : il ne leur manqua pas un carré de papier pour soutenir leurs prétentions. Il en fut de même des particuliers jouissant de grâces, dons, fiefs, droits, dignités ou concessions quelconques de la cour; une déclaration du 26 avril leur ordonna de représenter leurs titres à la chambre des comptes, et, dans le délai d'un mois, tout le monde s'était conformé à cette injonction.

Tandis que ces dispositions se faisaient en France pour réparer,

autant que possible, la suite de l'incendie du palais, don Carlos, roi des Deux-Siciles, faisait notifier au cabinet de Versailles son mariage avec la princesse Amélie de Saxe, fille de ce roi de Pologne contre lequel le prince espagnol combattait naguère, dans une guerre qui n'est encore arrêtée que par des préliminaires de paix. C'est quelquefois une singulière chose que l'alliance conjugale d'un souverain.... Durant les cérémonies de son hymen, don Carlos institua l'ordre de *Saint-Janvier*, dont il reçut solennellement le grand cordon des mains de l'archevêque de Naples.

Dans le même temps, Louis XV, par un édit, déclarait que les sujets lorrains du roi Stanislas étaient réputés naturels français.

Depuis l'an 1735, les puissances qui ont combattu pendant les deux années précédentes vivaient en bonne intelligence, sur la foi de simples préliminaires de pacification; mais ils viennent enfin d'être changés en traité définitif. La convention de Vienne, après avoir été approuvée par la cour de Pétersbourg, fut portée à la diète générale de l'Empire, laquelle donna pouvoir à l'empereur, le 28 mai 1736, de conclure conformément à ces bases, au nom du corps germanique. Le 15 avril 1737, la cour de Madrid accéda aux articles, et celle de Sardaigne le 6 août suivant. Enfin, le 19 novembre présent mois, le traité fut signé à Vienne par le marquis de Mirepoix, plénipotentiaire de Louis XV, et par les ministres de l'empereur.

Je dois tenir note de quelques changements apportés aux dispositions stipulées par les préliminaires : non-seulement Stanislas conserve les titres et honneurs attachés à la royauté, mais les biens que lui et la reine, sa femme, possèdent en Pologne, leur sont restitués; la czarine Anne et le roi Auguste III se portent contractants dans cette stipulation. Il est également dérogé aux préliminaires en ce que le roi Stanislas, qui ne devait prendre possession du duché de Lorraine que lorsque François, duc régnant, jouirait de celui de Toscane, en a, d'après le traité, reçu l'investiture immédiate. C'est en vertu de cette disposition que le roi de Pologne avait été pourvu de son nouvel État avant la mort de Jean-Gaston de Médicis. L'art. 4 des préliminaires, concernant l'indemnité de la Sardaigne, est expliqué définitivement par la cession du Tortonnois, du Navarrois et du fief de Langhes. Enfin le roi de France et l'empereur garantissent respectivement toutes les clauses du traité, à l'égard des autres puissances qui ne sont contractantes que

dans quelques chefs spéciaux, et qui ne se portent garants que de ces seuls articles.

Pendant que cette grande conclusion se terminait à Vienne, M. le comte de Saint-Severin, au nom du roi, en signait une moins importante à Stockholm. Au moyen de cette convention, il y aura entre la France et la Suède alliance et amitié, moyennant un subside annuel de quatre-vingt-dix mille livres. A ce prix, sa majesté suédoise s'engage à ne conclure, pendant l'espace de dix années, aucun traité avec quelque puissance que ce soit, sans le consentement de la cour de Versailles. Il faut convenir que la politique de la Suède n'est pas chère, quoique cette monarchie donne son amitié par-dessus le marché. Je doute que Gustave Vasa, Gustave-Adolphe, Charles XII, et même Christine, se fussent montrés d'aussi bonne composition. Hélas! s'il y a peu de dignité pour les hommes sans fortune, il y en a moins encore pour les nations dépourvues de richesses : la soumission, chez les peuples comme chez les individus, est une triste conséquence de la pauvreté. Voici une nouvelle preuve de cette vérité affligeante.

Après le départ de leur roi Théodore, les Corses ne tardèrent pas à rallumer les flambeaux de la discorde. Les haines particulières, les dissensions domestiques, un moment oubliées pour la conquête du salut commun, furent promptes à se réveiller dès que le danger fut éloigné. N'ayant plus de Génois à combattre, ces insulaires à l'âme irascible tournèrent leurs armes contre eux-mêmes. Les assassinats de sang-froid recommencèrent dans toutes les parties de l'île. Le Corse, enveloppé de son manteau, sous lequel il cachait sa dague, attendit son compatriote, son parent, au détour d'une rue, au coin d'un bois, au fond d'une gorge, pour lui percer le cœur. On vit plus d'une fois cet homme farouche guetter sa victime dans le temple du Seigneur, et la frapper derrière un pilier auquel l'image du Sauveur était attachée. Le prêtre lui-même, après avoir déposé la sainte étole, courut arquebuser son concitoyen, son frère en Dieu... Que dis-je! des voyageurs dignes de foi rapportent que souvent ils ont vu une procession se dirigeant, à travers la campagne, vers une madone, objet de la vénération du pays, et se changeant tout à coup en légion combattante, à l'aspect d'une autre procession. Alors les deux réunions, naguère animées par des pensées pieuses, s'avançaient l'une vers l'autre la rage dans le cœur. Un combat terrible s'engageait; les bannières,

les supports des châsses, les bâtons du dais, la croix même, devenaient des instruments meurtriers. On a vu des curés se faire une arme du saint-sacrement, en porter des coups sur la tête de leurs adversaires, et faire voler au loin les parcelles de l'hostie consacrée... Le respect dû à la Divinité comprima rarement, dans le cœur de l'homme vindicatif, le sentiment de la vengeance.

Au milieu de cette anarchie, où la population de la Corse se noyait dans son propre sang, les insulaires, qui ne recevaient aucune nouvelle de Théodore, par un motif que j'expliquerai, déférèrent le commandement à Gafforio, dont ils estimaient la valeur et les vertus. Ce chef établit un gouvernement régulier; il parvint à former des tribunaux qui réprimèrent les meurtres et les brigandages; il réussit à réunir, à discipliner quelques troupes, ce à quoi personne n'avait pu parvenir avant lui. Tout, en un mot, annonçait que la civilisation, si lente à jeter des racines parmi les Corses, allait enfin leur faire apprécier ses bienfaits, lorsque les Génois, leurs dominateurs, demandèrent des soldats à la France pour les aider à reforger les entraves de ce peuple infortuné.

Fleury voulut d'abord tenter de faire rentrer doucement les Corses sous le joug qu'ils détestaient : un plan de pacification fut signé à Versailles par le cardinal et par le comte de Litchteinstein, ambassadeur de la cour de Vienne. Ce projet fut porté à Bastia par le comte de Boissieux, neveu de Villars, auquel on donna quelques troupes pour faire respecter sa mission. Avant l'arrivée de cet envoyé, les Corses avaient déjà adressé une requête au roi; elle se terminait par ces mots dignes des vieux républicains compagnons du premier Brutus : « Si vos ordres absolus, sire, nous » obligent de nous soumettre à Gênes, buvons à la santé du roi » très-chrétien ce calice amer, et mourons. » Mais ces insulaires s'adressaient à celui des monarques de l'Europe que ses instituteurs ont rendu le plus étranger aux droits des peuples : en fait de prérogatives, Louis XV ne connaît que celles de la couronne; à ses yeux, tout ce qui ne règne pas n'a que des devoirs.

Boissieux débarqua en Corse le 5 février de la présente année, avec les régiments d'Auvergne, de la Sarre, de Bassigni, d'Ourai et de Nivernais. Gafforio lui envoya sur-le-champ des députés, qui l'assurèrent du respect de la nation pour le roi de France. Ils ajoutèrent « qu'ils étaient prêts à se soumettre à tout ce qu'il lui plai» rait d'ordonner, persuadés qu'il n'exigerait rien d'eux que de

» compatible avec *leurs droits.* » A ce mot, le comte fronça le sourcil, et renvoya les députés sans prendre, au nom de sa majesté, aucun engagement.

Le silence du roi Théodore, ou plutôt du baron de Neuhoff, était malheureusement justifié par un motif trop impérieux. Cet aventurier, monarque d'un moment, avait été joint à Amsterdam par ses créanciers, qui, le sachant en possession d'une couronne, mirent provisoirement sa majesté corse en prison, pour l'obliger à payer ses dettes. Malgré un contre-temps si peu propre à inspirer de la confiance aux prêteurs d'argent, Théodore parvint à déterminer quelques juifs établis en Hollande, non-seulement à racheter sa liberté, mais à lui fournir quelques fonds, des armes, des vivres, des munitions, et cela sur la promesse d'accorder à la compagnie que ces juifs se proposaient de former le monopole du commerce de la Corse.

Mais cette négociation, faite par Neuhoff du fond de son cachot, avait été longue, difficultueuse, plusieurs fois rompue et renouée; ce ne fut que vers le milieu de la présente année que le roi de la Corse put s'embarquer avec les secours qu'il avait obtenus de ses juifs. Il parut à la vue de l'île; mais les Français étaient maîtres de la terre, et les Génois de la mer; Théodore ne put débarquer... Ses sujets, après avoir tenté vainement de favoriser sa descente sur quelque point escarpé de la côte, le virent avec chagrin s'éloigner et se perdre dans le lointain brumeux des mers[1].

Privés de cet appui, les Corses se découragèrent: ils promirent de porter leurs armes au comte de Boissieux. Peut-être eussent-ils accompli cette promesse, si la destinée ne leur eût pas envoyé l'occasion d'exercer leur perfidie. Quelques vaisseaux, partis de Toulon dans les premiers jours du présent mois de décembre, portaient en Corse deux bataillons. Tout à coup ils sont battus par une tempête et jetés sur la côte de l'île, où ils se brisent. Quatre cents soldats et leurs officiers, échappés au naufrage, furent assaillis, maltraités et dépouillés par les habitants. Boissieux voulut aller à leur rencontre; mais, repoussé par des forces supérieures, le comte se vit forcé de se retirer dans Bastia. Cet événement fit

[1] Théodore débarqua à Livourne, d'où il se rendit à Londres. Il y vécut longtemps en prison, et mourut dans la misère. — Nul doute que cet aventurier courageux et subtil n'eût réussi à affranchir les Corses, si le roi de France ne se fût pas déclaré contre eux.

éprouver un tel chagrin à ce général, qu'il tomba malade, et mourut peu de jours après.

Quelque temps avant cette catastrophe, c'est-à-dire au moment où Théodore partait des côtes de la Hollande pour retourner en Corse, on avait montré à Louis XV, dans les rangs des gardes françaises, un jeune officier qui se disait neveu du monarque aventurier. Ce militaire avait la plus belle figure du monde ; sa taille était superbe ; sa magnifique chevelure blonde lui attirait surtout l'attention de tous ceux qui assistaient à la parade de son corps. Le roi, frappé de la belle prestance de cet officier, s'arrêta un jour devant lui en passant la revue des gardes ; après avoir admiré ses beaux cheveux, sa majesté lui fit plusieurs questions, et entre autres celle-ci : « Vous proposez-vous d'aller voir bientôt le roi votre oncle ? — Oui, sire, répondit le jeune homme interrogé, à l'instant même où votre majesté lui aura envoyé des ambassadeurs. » Cette réponse, faite avec dignité, blessait un peu la majesté royale ; mais il faut convenir que Louis XV, en faisant l'interrogation, s'était mis au-dessus de ce tact des convenances qu'on se plaît à lui accorder.

Il a paru cette année une comédie qui prendra rang à côté du *Tartufe* et du *Misanthrope* ; M. Piron, dans sa *Métromanie*, s'est élevé au niveau de ces deux chefs-d'œuvre de Molière, c'est-à-dire au-dessus de tous les autres ouvrages de ce grand homme. Force de comique, exactitude du plan, vérité des caractères, tout est là... Ajoutons que nul ouvrage du genre, pas même *le Misanthrope*, n'est écrit en vers comparables à ceux de la *Métromanie* : cette composition délicieuse rend le nom de Piron immortel.

Il est superflu de dire que le succès de cette comédie est prodigieux ; on la joue tous les soirs sur tous les théâtres de la France. Voilà, à cet égard, un épisode digne d'être ajouté à ce chef-d'œuvre. Le directeur de Toulouse se hâta de donner *la Métromanie* aussitôt qu'il put se la procurer ; mais M. le premier capitoul fut très-scandalisé de la liberté grande que Piron a prise de ridiculiser un peu les magistrats du Capitole gascon. Le lendemain de la première représentation, il fit venir l'entrepreneur du spectacle.

« Je vous trouve bien osé, lui dit-il, d'avoir fait jouer sur *mon* théâtre une comédie si impertinente !

— Monseigneur, les Parisiens en sont fous.

— Je le crois bien ; ces gens-là sont fous de tout, parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement... Faites-moi venir demain l'auteur de votre *Métromanie.*

— Il est à Paris, monseigneur.

— Bien lui en prend ; mais, s'il vous arrive encore de donner sa pièce, je vous fais pourrir en prison.

— Alors, monsieur le capitoul n'aura plus de spectacle.

— Vous croyez cela? Allez, allez, monsieur le drôle, je ne manquerai pas de directeurs qui feront de meilleurs choix que les vôtres.... Encore dernièrement, vous nous avez donné *un Avare*, comédie de mauvais exemple, dans laquelle un fils vole son père.

— Ah! monseigneur, c'est un des chefs-d'œuvre de Molière.

— Et est-il ici ce Molière ?

— Monseigneur, il y a tantôt soixante-cinq ans qu'il est mort.

— En ce cas, il est damné, fort heureusement. Mais vous, mon petit monsieur, tâchez de mieux choisir vos pièces : plus de Molière ni de Piron, s'il vous plaît.

— Plus de Molière!... Y songez-vous, monsieur le capitoul? Tout le monde ici me jetterait la pierre.

— Du tout ; on n'aime pas à Toulouse les poëtes obscurs. Ne pouvez-vous nous donner les ouvrages de quelques gentilshommes de bon lieu, que tout le monde connaisse?

— Cela ne se peut, monseigneur ; l'esprit des gens à parchemins n'a pas cours à la scène.... Ce n'est pas assez comique.

— Eh bien ! mon petit directeur, nous verrons, nous verrons.

— Moi, monseigneur, je vais voir, dès aujourd'hui, si une requête au parlement, signée de tous les habitants de Toulouse, qui me demandent *la Métromanie*, ne pourra pas lever l'interdiction que vous me faites à vous tout seul. »

En effet, la requête ayant été présentée, le parlement de Toulouse, qui voulait rire le soir, ordonna que la charmante comédie serait jouée, nonobstant et malgré l'opposition de MM. les capitouls. Il fallait entendre les battements de mains et de pieds à ce passage :

Monsieur le capitoul, vous avez des vertiges,
. . . . . . . . . . . . . .
. . . . . Apprenez qu'une pièce d'éclat
Anoblit bien autant que le capitoulat,

M. le premier capitoul, ne pouvant faire mieux, resta chez lui quand on joua les comédies des *poëtes obscurs* comme Piron et Molière ; mais on assure que l'arrêt du parlement, qui voulait rire le soir, fit maigrir ce magistrat d'environ deux livres et demie.

Le roi de France ne montre encore que deux passions, indépendamment de son attachement pour la reine, qui n'est qu'une affection conjugale résumée par la naissance de huit enfants. Les deux passions dont je veux parler sont l'amour de la chasse et celui du *tour*. Quelquefois sa majesté passe quatre ou cinq heures à enlever des copeaux d'un morceau de bois qu'elle arrondit; et ce monarque est devenu si habile à cet art, qu'il pourrait gagner au moins trois livres par jour chez un tourneur de Paris. C'est une chose fort digne de remarque; car on parcourrait peut-être toute l'Europe sans trouver un prince régnant qui pût exercer proprement un autre métier que celui de souverain.

Dernièrement le roi donna, pour étrennes (1739), à plusieurs de ses courtisans, des tabatières tournées par lui-même; la mode, comme on le pense bien, en est devenue tout de suite générale. Or, imaginez-vous un morceau de rondin qui paraît encore couvert de son écorce, et vous aurez l'idée de ces tabatières, dont la vogue est digne d'être associée à celle des pantins. Rien de grotesque comme de voir un seigneur dont l'habit est couvert d'or, tirer de sa poche et ouvrir d'une main garnie de diamants un petit morceau de bûche valant de deux à trois sous.... Cela marquera dans l'histoire de nos ridicules.

La princesse Marie-Louise-Élisabeth de France, fille aînée du roi, a été accordée à l'infant don Philippe, et le roi a déclaré la conclusion de ce mariage le 22 février. En conséquence, les articles préparatoires furent signés le surlendemain par le chancelier d'Aguesseau, le contrôleur général, les quatre secrétaires d'État, et le marquis de Las Minas, ambassadeur d'Espagne. Mais la signature définitive du contrat n'eut lieu que le 25 août, dans le cabinet du roi, et la célébration se fit, le même jour, dans la chapelle du château de Versailles. M. le duc d'Orléans, premier prince du sang, épousa la princesse au nom de don Philippe ; le cardinal de Rohan donna la bénédiction. La carrière de ce membre du sacré collége est tissue d'ondoiements, de bénédictions et d'absolutions octroyés à des princes naissants, se mariant, ou quit-

tant la vie; aucun ecclésiastique n'a demandé plus de grâces au ciel en faveur de ceux qui dispensent les grâces de la terre : c'est acheter pour revendre à profit. Après avoir assisté à plusieurs fêtes données à l'occasion de son mariage par le marquis de Las Minas et par la ville de Paris, la nouvelle infante partit le 30 août pour se rendre à Madrid; et ce ne fut que le 12 octobre que le duc de Tallart la remit, à Saint-Jean-Pied-de-Port, entre les mains des officiers de sa majesté catholique. Il est à remarquer que les grands ne vont pas vite au bonheur conjugal; ils ne peuvent être heureux que sauf le bon plaisir de l'étiquette... Pauvres gens illustres!

Dans le temps où les cérémonies du mariage de la princesse Marie-Louise étaient célébrées à Versailles, le roi concluait avec les états généraux de la Hollande un traité de commerce, d'après lequel les commerçants des deux nations jouissent réciproquement, dans les ports de chacune, des mêmes droits, libertés et exemptions accordées aux nationaux. Cette sage disposition lie étroitement les relations commerciales de la France avec la Hollande, qui, au moment où j'écris, possède le plus riche négoce du monde entier.

Cependant la France n'a pas renoncé à soumettre les Corses par la voie des armes. Louis XV, qui d'abord ne fit que se prêter aux vues des Génois, croit maintenant son honneur intéressé à cette soumission. Le marquis de Maillebois, successeur de M. de Boissieux à la tête des troupes françaises envoyées contre ces insulaires, les attaqua, le 3 juin, sur les hauteurs de Jacomo et de Bigomo; le lendemain, ils avaient mis bas les armes. D'autres détachements français ayant occupé en peu de jours les provinces de Balagna, Serra, Alessandri et Campoloro, tout le pays se trouva soumis, et M. de Maillebois fit publier une amnistie générale. Les chefs corses vinrent trouver ce général, auquel ils remirent leurs épées. Le marquis les leur rendit; mais il exigea qu'ils sortissent de l'île, ce qu'ils firent.

La tranquillité paraissait donc rétablie en Corse; Louis XV, qui apparemment n'a pas lu l'histoire de ce pays, était si convaincu de sa pacification, qu'il créa, au mois d'août, un régiment d'infanterie sous le nom de *Royal-Corse*, dans lequel les habitants de l'île furent admis. Mais, dès le mois de septembre, la province de Balagna avait relevé l'étendard de la révolte, pour faciliter le débarquement d'une cargaison d'armes, de vivres et de munitions que les révoltés attendaient. La demande faite de ce secours, dont

les chefs sortis de l'île avaient hâté l'expédition, prouvait bien que ces Italiens n'étaient nullement soumis. Le vaisseau si impatiemment attendu fut pris, à la hauteur de Porto-Vecchio, par la frégate du roi *la Légère*. Cet événement découragea les bandes armées; elles se rendirent de nouveau à M. de Villemur, qui commandait alors en Corse. On renvoya encore ces perfides insulaires dans leurs foyers; mais, cette fois, l'œil du général resta ouvert sur eux.

Le juif Samuel Bernard, dont les coffres s'ouvrirent si souvent pour secourir la France, mourut au mois de janvier de la présente année, âgé de quatre-vingt-huit ans. Il laisse un avoir évalué à trente-trois millions.

Ce fameux banquier, fils d'un pauvre peintre, avait commencé sa carrière par un mince trafic. Il dut une partie de ses richesses à sa rare habileté, qui toutefois ne descendit jamais à ces subtilités aussi viles que cupides, qui font mépriser la plupart des israélites. Mais l'incapacité du ministre Chamillard, si favorable aux financiers de son temps, acheva de porter la fortune de Samuel Bernard au point d'opulence où il la laisse. Ce banquier, ainsi que ma tante l'a dit quelque part, avait beaucoup plus d'orgueil que de cupidité; depuis la petite comédie d'intrigue jouée à Marly par le feu roi et le contrôleur général Desmarets, pour obtenir de lui un prêt d'argent, il n'en accorda plus que d'après la demande directe de Louis XIV, du régent ou de Louis XV. Samuel fut anobli [1], et, certes, il le méritait, si les sentiments généreux sont quelquefois les motifs de cette distinction. L'inventaire des papiers de ce financier prouva qu'il avait prêté, par pure bienfaisance, la somme énorme de dix millions, qu'il ne s'était point inquiété de se faire rendre, et qui sera perdue pour ses héritiers. Bernard donna à la cour un exemple dont elle se garda bien de profiter : il resta l'ami des ministres après leur disgrâce, particulièrement du garde des

[1] Une des filles de Samuel Bernard épousa le président Molé, et la fille de cette dame fut unie à M. de Cossé-Brissac. Il eut un petit-fils prévôt de Paris, qui se faisait appeler le marquis de Boulainvilliers. Une autre fille de Samuel, morte au château de Chenonceau, en Touraine, vers 1797 ou 1798, avait épousé un fermier général nommé Dupin. Cette dame, à laquelle l'éditeur de ces Chroniques donna quelquefois le bras pour se promener dans son parc, avait été la protectrice et l'amie de J.-J. Rousseau. Un jour madame Dupin, en passant devant la porte de la chambre que ce grand homme occupa à Chenonceau, dit à l'auteur de la présente note : *Tenez; voilà la tanière de l'ours de Genève*. M. de Villeneuve, receveur actuel de la ville de Paris, est petit-fils de madame Dupin.

sceaux Chauvelin. Ce juif aimait le luxe, et affichait le faste en certaines occasions; mais il était modeste dans ses habitudes domestiques. Sa maison, située rue place des Victoires, ne révèle nullement l'opulence; il n'y a même pas de cour.

Samuel Bernard, comme tous les hommes, et surtout les hommes riches, avait des manies singulières : j'en citerai quelques-unes. Il fallait que, depuis le lever du soleil jusqu'à minuit, un de ses cochers eût toujours des chevaux attelés à une voiture, et attendît sur son siége et le fouet à la main qu'il plût au maître de sortir. Quand il était en ville, son portier, à peine d'être chassé, devait l'attendre, le guetter en quelque sorte, à toute heure, afin d'ouvrir les portes avant qu'il descendît de carrosse, et sans qu'il fût besoin de frapper. A l'heure du dîner, Samuel Bernard exigeait que la soupe fût mise sur sa table à la minute; si le service tardait un instant, il ressortait, allait dîner ailleurs, et les convives qu'il avait invités s'arrangeaient comme ils voulaient. Ce banquier aimait le gros jeu; il faisait toujours *va-tout* au brelan, se plaisant à voir reculer les joueurs moins riches que lui. Une nuit qu'un Hollandais lui avait gagné cinquante mille écus d'un coup de carte, Samuel fut extrêmement piqué, non d'avoir perdu une si forte somme, mais de ce que son adversaire avait osé la tenir. Son dépit alla si loin, qu'il fit jeter à sa porte le gagnant, avec une montagne de sacs renfermant la somme perdue, et le laissa seul au milieu de la rue, livré au premier brigand qui voudrait l'égorger pour s'emparer de son argent. Le Hollandais, aussi flegmatique que le juif s'était montré colère, et sans doute opulent lui-même, s'éloigna froidement, sans s'occuper du trésor déposé à ses pieds. Le hasard ayant voulu que personne ne passât de ce côté pendant le reste de la nuit, les domestiques de la maison retrouvèrent tous les sacs à la porte, qu'ils ouvrirent heureusement aux premiers rayons du jour. Samuel trouva l'originalité du Hollandais plus heureuse que la sienne; il fit mettre la somme dans une voiture, la porta lui-même au joueur, et lui fit agréer ses excuses.

Samuel Bernard était superstitieux; il nourrissait dans son hôtel une poule noire, à laquelle il croyait son destin attaché; on prenait, par son ordre, le plus grand soin de cet animal. Parvenue à une vieillesse peu ordinaire à ce genre de volatile, la poule mourut dans les premiers jours de janvier; Samuel ne lui survécut en effet que de trois jours... Il expira victime d'un pressentiment qui ne se

réalisa que par l'ébranlement moral qu'il apporta dans la constitution du vieux financier.

L'hiver où nous entrons est comparable à celui de 1709 : même froid, même misère, même disette, sans que pourtant la récolte ait manqué. N'est-il donc personne qui ose représenter à Louis XV que les accaparements de grains au nom du roi font sentir aujourd'hui leur funeste conséquence à la nation ? Est-ce gouverner sagement que de faire jeûner les peuples pour enrichir le trésor royal ?

Ce n'est pas ainsi que règne le bon Stanislas, que ses hautes vertus ont déjà fait surnommer en Lorraine le *philosophe bienfaisant*. Heureux le souverain qui peut mériter un tel surnom ! A peine deux ans se sont-ils écoulés depuis que le monarque polonais est en possession de ses États, et déjà ce pays a changé de face. Des institutions utiles se forment de tous côtés; des maisons consacrées au soulagement de l'humanité, d'autres où l'on favorise l'intelligence et le travail, sont ouvertes de toutes parts. Les sciences, les arts, les lettres, encouragés par un prince éclairé, commencent à répandre quelque gloire sur la Lorraine, en même temps qu'on voit s'y développer tous les germes de la prospérité. Tandis que le goût et même une certaine magnificence règnent dans les villes, les campagnes offrent partout l'aisance, qui naît si facilement de l'industrie fécondée par la sollicitude du prince. Les étrangers ne peuvent concevoir que Stanislas, dont les revenus sont si bornés, après les longues souffrances de la Lorraine, puisse, sans emprunts, et sans faire de dettes, opérer de telles merveilles. Je le conçois bien, moi : un État est toujours riche pour faire le bien, quand ses trésors ne sont employés qu'à cela. Fermez, dans toutes les cours, le canal des superfluités, des dépenses sans fruit, des faveurs gratuites, et nulle puissance ne sera pauvre. Tel est le moyen que le beau-père de Louis XV a pris : les bienfaits répandus sur les Lorrains, voilà ses plaisirs; la bienfaisance, voilà son luxe; les hommes actifs, intelligents, amis de leur pays, voilà ses favoris.

On commence à parler beaucoup dans le monde d'un littérateur nommé *Duclos*, qui vise un peu à l'héritage de La Bruyère, mais qui voit trop exclusivement la société sous le point de vue critique,

pour devenir jamais un moraliste impartial. Duclos a de l'esprit, de la vivacité, et possède l'art, précieux dans les cercles, de conter d'une manière amusante. Souvent il émet et soutient des propositions étranges; mais il les soutient avec une telle adresse, qu'on se laisse, sinon convaincre, du moins abuser volontiers. Duclos disait devant moi, l'autre jour, chez madame de Mirepoix, qu'il n'y avait plus en France que les courtisanes qui se montrassent réservées en propos, et que les femmes les moins honnêtes étaient les plus timorées. Là-dessus, notre conteur se mit à enfiler une historiette fort gaie, puis une autre très-leste, enfin une troisième tout à fait graveleuse. « Halte-là! mon cher monsieur, s'écria » alors la maîtresse de la maison, je vois que vous nous croyez aussi » par trop honnêtes femmes. Passez à un autre chapitre. » Je le veux bien, répondit Duclos, et il se mit à raconter la fin tragique de l'abbé de Saint-Cosme.

Cet ecclésiastique, aventurier par caractère, fut envoyé successivement, comme missionnaire, à la Louisiane, au Canada et chez les Natchez. L'histoire ne dit pas au juste le nombre des conversions qu'il fit pendant les deux premières missions; on sait seulement qu'à la troisième, ce fut lui qui se laissa, non pas convertir, mais pervertir par une belle reine de sauvages, que la vigueur de cet abbé séduisit. Cette princesse, veuve d'un souverain appelé *le Grand-Soleil*, offrit sa main à M. de Saint-Cosme, qui l'épousa et devint lui-même grand soleil. L'ancien missionnaire gouverna ses peuples avec beaucoup de sagesse, dit-on; mais, chez les Natchez comme ailleurs, la grandeur a ses vicissitudes : soit que la reine ne se trouvât pas suffisamment échauffée par les rayons d'un grand soleil européen, soit que les sauvages se fussent lassés de la domination de leur prince, soit plutôt que ses joues fleuries excitassent leur appétit, ils le massacrèrent un matin, et firent un déjeuner de sa majesté.

Il y a trop de passions parmi les hommes pour que la paix puisse habiter longtemps un coin quelconque de la terre, et l'ambition des souverains suffirait pour l'en bannir. L'Europe commençait à respirer; Charles VI, dont la force militaire s'était ensevelie dans la tombe d'Eugène, venait de terminer une guerre malheureuse contre les Turcs; il leur abandonnait, par le traité de 1739, Belgrade, la Servie, et tout ce qu'il possédait en Valachie. Mais un despote avec lequel les rois ne peuvent traiter, la mort, frappa

Charles le 20 octobre, dans la cinquante-cinquième année de son règne[1]. Ce prince croyait avoir assuré sa succession à Marie-Thérèse, sa fille unique, par cette pragmatique-sanction que toutes les puissances avaient reconnue; mais à peine eut-il fermé les yeux, que toutes aussi songèrent à violer leur promesse. La France, l'Espagne, la Bavière, la Saxe, envoyèrent des ambassadeurs à Francfort pour décider du sort de la monarchie autrichienne. L'électeur de Bavière prétendait à la totalité de ce vaste héritage; l'électeur de Saxe en réclamait une partie; Philippe V ne se croyait pas moins fondé en droits, comme l'héritier et le représentant de la maison d'Autriche espagnole. Sa majesté catholique revendiquait spécialement la grande maîtrise de l'ordre de la Toison-d'Or, appartenant aux rois d'Espagne, héritiers des ducs de Bourgogne, fondateurs de cet ordre. Louis XV eût pu sans doute élever aussi des prétentions sur la succession de Charles VI, puisqu'il descend en droite ligne de la branche aînée, par les princesses femmes de Louis XIII et de Louis XIV. Mais sa majesté préfère, dans cette circonstance, le beau rôle d'arbitre à celui de concurrent : c'est bien, si l'arbitrage, qui ne doit rien produire pour la France, ne lui coûte pas plus d'or et de sang que la concurrence n'en coûtera aux autres souverains. La générosité est digne d'éloges, mais elle peut faire rire de celui qui l'exerce à son détriment.

Tandis qu'on négociait à Francfort pour faire un empereur, l'Angleterre, plus jalouse de la puissance maritime et du commerce de l'Espagne que de ses droits à l'empire, attaquait ses vaisseaux sur toutes les mers, et ses établissements dans les colonies. Dès le mois de décembre 1739, l'amiral Vernon avait enlevé aux Espagnols la ville de Porto-Bello, entrepôt de tous les trésors du Nouveau-Monde, et s'était empressé de faire raser ce comptoir important. Des corsaires anglais attaquaient, capturaient, brûlaient tous les vaisseaux marchands sortis des ports de sa majesté catholique, et déjà le commerce espagnol souffrait beaucoup de ces hostilités.

La France n'était point en mesure de secourir son alliée : Fleury n'a rien fait pour notre marine. Nous manquons de matelots expérimentés; les anciens officiers se rouillent faute d'activité; il ne s'en forme point de nouveaux, et peu de nos vaisseaux sont en

[1] Charles VI mourut des suites d'une forte colique, qu'on attribua, mais témérairement, au poison.

état de tenir la mer. Nous ne pouvions donc pas, sans imprudence, déclarer la guerre à l'Angleterre ; mais, dès qu'on apprit, dans le cabinet de Versailles, les désastres de Porto-Bello, il fut décidé qu'on donnerait à Philippe V tout ce qui pourrait lui être offert sans amener une rupture avec Georges II. Le vice-amiral marquis d'Autui partit de Brest, au commencement du printemps, avec vingt-deux vaisseaux de ligne, et se joignit en Amérique aux forces espagnoles, ce qui contribua à protéger les côtes et les navires marchands appartenant à l'Espagne. L'Angleterre vit avec dépit ce secours donné à ses ennemis ; mais elle fut forcée de respecter le pavillon français, ayant toujours un ambassadeur à Paris.

Cependant, nonobstant le congrès de Francfort, l'archiduchesse Marie-Thérèse, en vertu de la pragmatique-sanction, s'empara de tous les domaines que lui laissait l'empereur son père ; François de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de cette princesse, l'aida à prendre possession de ses vastes États. Marie-Thérèse se fit reconnaître à Vienne; bientôt les provinces d'Italie et la Bohême lui envoyèrent leur soumission par des députés, et elle se rendit ensuite à Presbourg pour recevoir celle des Hongrois. Cette princesse, aussi adroite avec ces peuples que ses prédécesseurs avaient été maladroits, prêta hautement, au milieu d'eux, le fameux serment du roi André II, serment repoussé si longtemps par les empereurs, et dont le refus entraîna deux cents ans de guerres civiles. Cette formule mérite d'être citée; la voici : « Si moi ou » quelques-uns de mes successeurs, en quelque endroit que ce » soit, voulons enfreindre vos priviléges, qu'il vous soit permis, » en vertu de cette promesse, à vous et à vos descendants, de vous » défendre sans pouvoir être traités de rebelles. » Les Hongrois ont usé deux siècles de ce droit; mais la prudente conduite de Marie-Thérèse lui concilia sur-le-champ l'amour de la nation hongroise, qu'elle mérita d'ailleurs par une affabilité populaire à laquelle ses ancêtres n'avaient point habitué leurs sujets. En général, elle bannit de sa cour cette morgue hautaine, triste apanage de la grandeur allemande, et qui la rend odieuse, sans ajouter à sa dignité. Celle qui prit dès lors le titre de reine de Hongrie, abjurant l'usage de l'étiquette, admit à sa table les dames, les magistrats, les officiers que leurs fonctions mettaient en rapport habituel avec elle. Avant son règne, la personne du souverain était une sorte de divinité que les gardes défendaient de regarder en face; on ne pou-

vait approcher du prince et lui parler qu'après avoir fait preuve d'une noblesse aussi ancienne qu'irréprochable. Marie-Thérèse dédaigna ces sottes formalités; nobles ou non, tous ses sujets purent l'entretenir; son palais fut ouvert à toute heure pour eux; elle enjoignit à ses officiers de ne jamais refuser d'audience.

Cette souveraine fit publier, dès le premier moment de son règne, que le grand-duc François de Lorraine était appelé à partager les soins de son gouvernement, sous le titre de *corégent:* sa majesté espérait, par cette disposition, aplanir la route du trône à ce prince, et parvenir à le faire déclarer empereur. Mais la reine de Hongrie manquait de ressources pour soutenir ses propres droits : son trésor était vide; les troupes, qui avaient beaucoup souffert dans la dernière guerre contre les Turcs, suffisaient à peine pour occuper les places qui défendaient l'approche de ses États. Ce fut dans cette circonstance qu'un prince allemand, Frédéric II, roi de Prusse, qui venait de monter, comme elle, sur le trône de son père, lui fit offrir l'appui de ses armes et cinq millions de notre monnaie. Frédéric, plus heureux que Marie-Thérèse, avait trouvé son royaume dans une situation prospère : une armée de soixante-dix mille hommes et des coffres regorgeant d'or lui étaient légués par ce Frédéric-Guillaume qui voulut jadis le faire décapiter. La dureté excessive du roi défunt avait eu du moins l'avantage de porter au plus haut point la discipline des troupes prussiennes; et l'économie un peu judaïque du même prince met aujourd'hui la Prusse à même de soutenir une longue guerre. Frédéric II, monarque instruit, brave, versé dans la science militaire, et fort ambitieux, est l'homme le plus propre à tirer parti de ces importantes ressources, et ce n'était pas sans intérêt qu'il faisait offrir son argent et son épée à Marie-Thérèse. Il lui demandait, pour prix de son alliance, la province de Silésie, lui assurant qu'il se faisait fort de lui garantir tout le reste, et d'assurer la couronne impériale au grand-duc de Toscane, son époux.

La reine de Hongrie a l'âme grande : elle refusa de recevoir la loi de Frédéric II, malgré les conseils de ses ministres, qui lui firent prévoir de grands malheurs. A peine la réponse de cette princesse fut-elle parvenue à Berlin, que le roi se mit à la tête de ses troupes, et marcha vers la Silésie, qu'il envahit sans coup férir, au milieu de ce mois.

Cette invasion n'est point concertée avec la France, comme le prétendent quelques politiques mal informés. D'abord Fleury se

croit encore un peu lié par la pragmatique-sanction, et c'est contre son gré qu'on négocie à Francfort; ensuite, le roi ne peut éviter longtemps une guerre avec l'Angleterre, en soutenant à peu près ouvertement les intérêts de l'Espagne; enfin l'envoi d'une armée française contre Marie-Thérèse ne semble pas compatible avec les hostilités maritimes auxquelles nous devons nous disposer. Mais, au moment de partir pour la Silésie, Frédéric dit au marquis de Beauveau, ministre de France à Berlin : « Je vais, je crois, jouer » votre jeu ; si les as me viennent, nous partagerons. » Ce peu de mots prouve que, sans être assuré de l'alliance de Louis XV, le roi de Prusse prévoit bien que l'embrasement prochain de l'Europe ne permettra pas à la France de garder la neutralité.

Frédéric, au moment de se mettre pour la première fois à la tête de son armée, vit qu'on avait écrit sur ses drapeaux : *Pro Deo, pro patriâ:* « Effaçons *pro Deo*, dit-il; à quoi bon mêler ainsi » le nom de Dieu, dont la sagesse est infinie, dans les querelles » des hommes, qui, certes, sont loin d'être toujours sages? » D'ailleurs il s'agit d'une province, et non de religion. » Le roi donna pour enseigne à son régiment des gardes l'aigle romaine en bronze doré, placée au haut d'un bâton. « Ceci, messieurs, dit-il » à ce corps d'élite, vous impose l'obligation d'être invincibles » comme les Romains. »

Cependant les embarras de Marie-Thérèse se multipliaient : les rois de Sardaigne et de Pologne se mettaient sur les rangs des concurrents à la couronne impériale. D'un autre côté, les princes de l'Empire refusaient de reconnaître le suffrage électoral de la Bohême entre les mains d'une femme; ils lui contestaient jusqu'au droit de le transmettre au grand-duc son mari, prétendant que ce suffrage ne pouvait être exercé que par le possesseur direct du titre souverain auquel il est attaché. En un mot, presque toutes les puissances qui avaient reconnu, garanti même la pragmatique-sanction, l'enfreignaient, et en attaquaient ouvertement les dispositions. Le prince Eugène avait prévu ce démenti donné à la foi des traités; sa prédiction se réalise. Ce grand homme connaissait bien la loyauté des cours; je doute cependant qu'il ait prédit qu'Auguste III, élevé sur le trône de Pologne par Charles VI, se réunirait aux ennemis de Marie-Thérèse pour dépouiller cette fille de son bienfaiteur.

Dans la situation actuelle des choses, le roi, ne pouvant maintenir des troupes en Corse, prévint la république de Gênes qu'il

allait retirer celles qu'il avait envoyées dans cette île. Les Génois s'affligèrent de cet avis ; mais ils ne purent faire aucune disposition pour conserver la Corse : ils voyaient leur métropole environnée d'Autrichiens ; ils craignaient pour leur propre liberté, et c'était à peine assez de tous leurs efforts pour veiller à la conservation d'un bien si cher à ces républicains. Le marquis de Villemur ayant quitté l'île, les insulaires ressaisirent cette même liberté, qui leur serait rendue depuis longtemps s'ils eussent su marcher unis à sa conquête. Mais l'affranchissement de ce peuple malheureux ne profitera pas encore à sa prospérité ; il n'y a d'unanime chez les Corses que leur haine pour les Génois ; et les divisions intestines qui déchirent leur patrie les rendent incapables d'entreprendre rien de grand.

La coalition formée contre Marie-Thérèse doit peu compter sur le concours de Philippe V, quoique ce prince soit inscrit au nombre des concurrents à l'empire. Déjà froissée par la guerre maritime qu'elle soutient difficilement contre l'Angleterre, malgré le secours de la France, l'Espagne ne possède qu'une armée faible, mal disciplinée, et dont les officiers sont plus habiles à réciter leur bréviaire qu'à diriger les manœuvres. Quant aux généraux, on n'en trouve dans les Etats de sa majesté catholique qu'à la tête des ordres religieux. Chez les Espagnols, il y a beaucoup d'énergie parmi les citoyens ; il en existe peu dans l'armée. Tel est l'effet d'un ministère sans vigueur, et d'un règne durant lequel le sceptre est littéralement tombé en quenouille. Voici l'occasion de tracer le portrait du petit-fils de Louis XIV, que la destinée appela sur le trône de Charles-Quint ; c'est une figure historique que ma tante a dessinée jadis d'un crayon léger : je vais la peindre.

Philippe V, n'étant encore que duc d'Anjou, avait été élevé dans un respect craintif pour le roi son grand-père, et dans une soumission presque servile pour le duc de Bourgogne, son frère aîné. Les impressions de la jeunesse s'effacent difficilement ; elles ne disparaissent jamais, si la moindre cause les entretient. Devenu roi d'Espagne, Philippe laissa voir plus de dispositions à l'obéissance qu'au commandement : ce fut la faiblesse sur laquelle madame des Ursins éleva l'édifice de sa fortune, et la reine Elisabeth, pour dominer son mari, n'eut qu'à suivre un plan tracé par la favorite qu'elle avait chassée. Rien cependant, dans la jeunesse de ce prince, n'annonçait en lui des habitudes timides : il portait la tête haute, son regard avait de la fierté, son visage était noble et

régulier; il tirait tout le parti possible de sa taille, et sa démarche ne manquait ni d'assurance ni de vivacité. Il existait dans le caractère de ce monarque quelques traits de grandeur; il aimait la guerre, qu'il faisait avec valeur, avec détermination; il portait même cette dernière qualité jusqu'à l'imprudence, car on le vit souvent entrer en campagne sans avoir formé aucun plan : Philippe s'en rapportait aux inspirations soudaines de ses généraux, d'autant plus justes, disait-il, qu'elles seraient plus appropriées à la circonstance et aux mouvements de l'ennemi. Cette doctrine militaire peut avoir son bon côté, mais sa majesté catholique ne contribuait en rien à la mettre en pratique. Dans un jour de bataille, ce prince ne payait que de sa présence : s'il se trouvait placé d'abord loin du danger, il ne croyait pas sa gloire intéressée à s'en rapprocher; si les chances de la journée le portaient au milieu du feu le plus vif, il s'y tenait avec le même calme, la même sérénité que s'il se fût agi d'une revue de ses troupes aux portes de son palais.

Dans les affaires du gouvernement, Philippe montra assez longtemps un sens droit, un esprit exact, une mémoire heureuse, une réserve, un penchant au silence, qui le servirent quelquefois; mais il ne pouvait vaincre une défiance de lui-même, louable dans un simple particulier, dont elle signale la modestie; blâmable dans un roi, dont elle trahit la faiblesse et laisse péricliter le pouvoir. Le roi d'Espagne, avant d'être absorbé par la sombre mélancolie qui s'est emparée de lui depuis quelques années, était doué d'une qualité qui seule pouvait le faire régner avec sagesse, s'il l'eût mise à profit : il savait connaître les hommes. Mais, trop faible pour se servir de cet art dans le choix des ministres, des magistrats, des généraux, Philippe n'usait de son tact observateur que pour étudier les ridicules de ceux qui l'entouraient, et s'en amuser ensuite dans son intimité.

Le roi d'Espagne poussa le goût des femmes jusqu'au plus hideux cynisme : un tremblement convulsif le saisissait dès qu'il en apercevait une à sa cour qui excitât ses sens grossiers... ; souvent on le vit prêt à se précipiter vers elle, malgré la présence des assistants; et certainement ce monarque n'eût point été maître de cette fureur, s'il se fût trouvé seul avec l'objet convoité. Philippe faisait parfaitement compatir cette passion avec les pratiques les plus minutieuses de la dévotion; d'ailleurs les excès de sa majesté étaient tempérés par le soin extrême qu'elle prenait de sa santé.

Cette sollicitude pour lui-même est devenue, depuis dix ans, chez ce prince, une véritable manie; c'est elle qui a détruit ce qu'il y avait de raisonnable et presque ce qu'il y avait d'humain en lui. Ce souverain n'est plus qu'un objet de compassion : montrons-le dans cette déplorable dégradation de l'humanité.

L'état habituel du roi d'Espagne est une mélancolie profonde, taciturne, qui souvent dégénère en vapeurs allant jusqu'à la folie, et nulle incommodité apparente ne paraît déterminer cette situation. Alors Philippe ne veut plus quitter le lit; il y reste quelquefois six mois entiers sans se faire raser, sans couper ses ongles, sans changer de linge. Quand sa chemise tombe en pourriture, il n'en met une autre que lorsque la reine l'a portée, de peur d'être empoisonné par le contact de cette toile. Quoique toujours couché, le roi mange abondamment et digère à merveille; mais ses repas ne sont point réglés; il les prend à toute heure, sans que sa digestion en soit plus mauvaise. La conscience de Philippe est aussi complaisante que son estomac : tantôt il veut entendre la messe, qu'on dit dans sa chambre, à cinq heures du matin, tantôt à midi, tantôt à huit heures du soir; et, si le pauvre chapelain chargé de célébrer ce sacrifice reste jusqu'à cette dernière heure à jeun, il faut convenir que son estomac est plus docile encore que celui de sa majesté.

Dans ses excès maniaques, le roi ordonne qu'on ouvre au milieu de l'hiver les fenêtres de sa chambre à coucher, et les fait tenir hermétiquement fermées au mois d'août; de sorte que ses ministres, ses médecins, ses officiers, gèlent ou étouffent auprès de lui, ce dont il ne s'inquiète nullement. Par suite de la même singularité, Philippe supporte trois couvertures de flanelle dans la canicule, et, rejetant jusqu'à son drap à Noël, il se montre complétement nu, quoiqu'il puisse y avoir des femmes dans sa chambre : on l'a vu plus d'une fois écouter la messe dans cet état de nature, et la suivre dévotement sur son bréviaire.

Le roi catholique marmotte des prières pendant une partie de la journée; son lit est toujours couvert de livres de piété; souvent il oblige la reine à lire des psaumes ou antiennes, qu'il interrompt à chaque instant par les remarques les plus étrangères au sujet qu'il écoute... Un jour, au milieu d'un chapitre du *Nouveau Testament*, il s'aperçut que sa chienne paraissait tourmentée par une de ces passions impérieuses que la Providence ne prescrit pas aux animaux de cacher, pour qu'il y ait au moins entre eux et l'hu-

manité une différence que les écarts de celle-ci font quelquefois disparaître. Soudain Philippe, tout en ordonnant à la reine de continuer sa lecture, envoie chercher un chien, et fait accomplir l'œuvre de nature devant cinquante personnes, en mêlant à la parole sainte, récitée par Elisabeth, les plus sales remarques sur le mystère de la reproduction.

Si, dans le cours de la période qu'il passe au lit, le roi se lève pour satisfaire quelque besoin, il faut le soutenir pour qu'il puisse faire quelques pas, la longueur excessive des ongles de ses pieds rendant sa marche aussi difficile que douloureuse. Lorsque ce prince est couché, il se déchire lui-même, en dormant, avec ses ongles longs et tranchants, et prétend ensuite qu'on a profité de son sommeil pour le piquer. Dans des accès de mélancolie plus noire, le roi soutient que la douleur résultant des blessures qu'il se fait provient de la piqûre des vers; qu'il est mort, et qu'il ne conçoit pas pourquoi l'on néglige si longtemps de l'enterrer. Quand la manie du malheurenx monarque est poussée jusqu'à ce point, sa tristesse se change en fureur : il pince, égratigne, frappe la reine, ses enfants, son médecin, son confesseur; il se mord les bras avec des cris effroyables, et, si on lui demande ce qu'il a, il répond : *Rien du tout,* puis il se met à chanter.

Après avoir ainsi gardé le lit des mois entiers, dans la plus dégoûtante malpropreté, Philippe V passe un même espace de temps sans vouloir se coucher, dormant sur son fauteuil, le menton appuyé sur sa poitrine, et les jambes pendantes. Durant ces périodes, que les médecins appellent le temps d'exercice du roi, sa majesté ne sort cependant jamais de sa chambre, qu'elle se contente de parcourir en tous sens, et ce mouvement suffit pour lui donner un robuste appétit. Le monarque, dans ces jours de grande activité, se nourrit des aliments les plus substantiels, des viandes les plus succulentes; voici son régime : à dix heures du matin, il prend un consommé; à midi, il se fait servir à dîner, mange pendant deux heures, et dort ensuite cinq ou six, sans quitter la table. A son réveil, Philippe se fait apporter une demi-douzaine de biscuits, qu'il trempe dans du vin de Malaga; cela le conduit jusqu'à onze heures; il prend alors un fort consommé, et c'est son dernier repas.

A travers tout cela, le roi catholique prend des drogues de toute sorte, et s'en administre des doses qui tueraient tout autre homme. On l'a vu avaler une boîte de thériaque à la fois pendant

plusieurs jours, disant que ses médecins étaient des coquins de soutenir qu'il n'était plus malade, tandis qu'il se sentait près de sa mort. Et sa majesté répète cela depuis environ quinze ans. On ne conçoit pas comment le petit-fils de Louis XIV peut résister à une telle manière de vivre : il faut qu'il ait un tempérament des plus forts pour supporter le mélange de moyens médicaux, d'intempérance, d'insomnie, de malpropreté et d'autres excès, auxquels il se livre. Il y a plus ; malgré ses égarements journaliers, Philippe conserve pour les affaires un sens droit, et sa mémoire n'est nullement altérée. On lui proposait dernièrement une mesure de gouvernement : « Non, répondit-il ; je l'ai déjà rejetée il y a deux » ans. » La nature offre quelquefois d'étranges particularités.

La passion de Philippe V pour les femmes est bien calmée : c'est une grande ressource dont la reine est privée pour dominer son mari. Elle a cherché plus d'une fois, dit-on, à réveiller en lui, par des excitants, ces désirs sur lesquels se fondait la puissance de cette princesse ; mais on ajoute qu'elle a rarement réussi. Elisabeth a surtout échoué dans une circonstance où elle voulait obtenir, pour prix de sa complaisance, que Philippe travaillât avec Patino, ministre que ce prince a pris en aversion, et que la reine honore d'un sentiment opposé. Loin de se montrer tendre, le roi, à cette occasion, battit rudement la princesse de Parme, la traitant de malheureuse qui, « non contente d'avoir ruiné le royaume, » voulait attaquer son honneur et sa gloire. » Pour mieux se convaincre sans doute qu'il avait raison, le roi catholique, après avoir battu sa femme comme *Sganarelle* du *Médecin malgré lui*, l'obligea à lui demander pardon : il faut être dévot pour avoir de ces idées-là. « Je veux, répète souvent ce prince correcteur, je » veux qu'elle se défasse de ses *quatre évangélistes :* » c'est ainsi que sa majesté appelle Patino, le marquis Scoti, l'archevêque d'Amida, confesseur de la reine, et la camériste Bellegrine ; mais, malgré les fréquentes scènes dont ils sont le sujet, *les quatre évangélistes* restent à la cour, parce qu'Élisabeth trouve leur éloquence infiniment plus persuasive que celle du maniaque Philippe V.

Cependant la reine a ses moments de faveur dans l'esprit du roi, quand les remèdes excitants peuvent agir : c'est alors qu'elle profite de son crédit pour obtenir que sa majesté fasse couper sa barbe et ses ongles tous les quinze jours.

Tel est l'allié de la France dans la guerre qui se prépare ; tel

est le prétendant à la couronne de Charles-Quint ; telle est la déplorable contre-partie des bienfaits de la monarchie.

La mort précipita Clément XII de la chaire de Saint-Pierre le 6 février de la présente année 1740 ; le cardinal Prosper Lambertini reçut la tiare le 17 août suivant : c'est le talent, le génie qui succèdent au fanatisme ignorant, à la nullité.

Deux choses occupèrent encore l'attention dans l'année qui se termine : savoir, la tragédie d'*Édouard III*, par Gresset, auteur de *Vert-Vert*, et l'exposition faite au Louvre, pour la première fois, des ouvrages de peinture, de sculpture et de gravure. Cette dernière nouveauté mérite beaucoup d'éloges : c'est de la critique que jaillit la perfection, dans toutes les conceptions de l'esprit humain. La première idée de cette exposition est due à M. Orry, ministre des finances, directeur général des bâtiments ; elle se renouvellera chaque année. Mais je ne crois pas que la critique fasse jamais de M. Gresset un tragique distingué : sa pièce manque de vigueur et même de caractère ; on ne fait pas une tragédie avec de la grâce, de la malice et du goût, et l'auteur d'*Édouard III* ne possède que cela. Voilà ce que les parodistes de la foire font dire au héros de Gresset, dans un petit opéra comique intitulé *la Barrière du Parnasse* :

De plus, on blâme en moi des scènes applaudies,
Qui firent le succès de tant de tragédies ;
Feuilletez avec soin tous nos auteurs fameux,
Mes traits les plus frappants sont formés d'après eux.
Le public bonnement, dans son erreur extrême,
Pense que tous mes vers sont faits pour mon poëme ;
Mais, soit dit entre nous, c'est juger de travers,
Mon poëme n'est fait que pour coudre mes vers.

---

## CHAPITRE XVI.

### 1741-1742.

Mort de Marion Delorme, âgée de cent trente-cinq ans. — Détails sur cette courtisane. — Alliance du roi de Sardaigne avec la reine de Hongrie. — Victoire de Molwitz, premier exploit de Frédéric le Grand. — Guerre contre la reine de Hongrie ; le maréchal de Belle-Isle. — Conquêtes en Allemagne. — Alarme à Vienne. — Georges II menacé dans le Hanovre. — Il signe un traité de neutralité. — Serment des Hongrois à Marie-Thérèse. — Les dames anglaises offrent cent mille livres sterling à la reine de Hongrie. — Elle les refuse. — Examen de la pragmatique-sanction. — Le duc d'Orléans, fils du régent, se démet de ses charges. — Dévotion et galanterie. — *Mon chancelier vous dira le reste.* — Le marquis

de Souvré; son caractère; repartie hardie. — Prague; le comte de Saxe; assaut; le brave Chevert. — Couronnement de Charles VII à Prague. — Coup d'œil militaire. — Singulière neutralité du grand-duc de Toscane. — Avantages remportés par nos vaisseaux sur ceux de l'Angleterre. — *La Chercheuse d'esprit*, opéra de Favart. — Le poëte flagellé par des dames. — L'ambassadeur turc Zaïd-Effendi. — Son entrée à Paris; sa réception à la cour. — Hospitalité expansive des belles Parisiennes. — Couronnement de l'empereur Charles VII à Francfort. — Indifférence de Louis XV sur le sort de ses armes. — Désastres de l'armée franco-bavaroise en Autriche et en Bavière. — Le partisan Montzel; sac de Munich. — Nos chances favorables baissent en Bohême. — La princesse de Carignan, maîtresse du cardinal de Fleury. — Intrigues pour rendre Louis XV infidèle à la reine. — Marie Leczinska et son confesseur. — La chasteté absolue. — La tendresse bachique. — Rupture des intimités conjugales du roi et de la reine. — Richelieu adopte le rôle de feu l'abbé Dubois. — La comtesse de Mailly; son portrait. — Échec des charmes de cette dame. — Elle revient à la charge et triomphe. — Jalousie du comte de Mailly; on le calme. — Scrupules paternels du marquis de Nesle; on le paye. — Jésuitisme de Fleury. — Défection du roi de Prusse. — Politique puérile de Fleury. — Retraite des maréchaux de Belle-Isle et de Broglie. — Le maréchal de Maillebois reçoit l'ordre de marcher en Bohême. — L'armée française est assiégée dans Prague. — Le siége est levé. — La guerre en Italie. — L'évêque de Beauvais; l'escroc mitré. — La philosophie et la botte d'asperges. — Voilà ce que c'est que d'avoir des sœurs. — Avarice de Louis XV. — Madame de Mailly se fait dévote. — Madame de Vintimille, seconde maîtresse du roi. — Réponse maligne de Lapeyronie à mademoiselle de Charolais. — Les Anglais échouent aux Indes devant Carthagène. — Vives remontrances dans le parlement anglais. — Retraite de Maillebois sur le Danube. — Le maréchal de Belle-Isle évacue la Bohême au milieu de l'hiver. — Conduite héroïque de Chevert resté dans Prague. — *Mahomet*, tragédie de Voltaire.

---

La mort de Marion Delorme, arrivée le 5 janvier, deux mois avant l'expiration de sa cent trente-cinquième année, a presque surpris les Parisiens; ils s'étaient habitués à considérer comme impérissable ce vieux monument de la création, et citaient indifféremment les tours de Notre-Dame ou Marion Delorme, s'ils voulaient parler d'un objet à l'épreuve des temps. Cette femme, qui sans doute était la plus âgée de l'Europe, vit le jour sous le règne du bon roi Henri; quoiqu'elle eût moins de cinq ans lorsque ce grand monarque fut assassiné, elle se rappelait fort bien son habit et même ses traits. Marion avait surtout présent à la mémoire le chatouillement un peu dur produit sur son petit visage par la longue barbe du héros; car un jour qu'elle traversait le Louvre avec une de ses tantes qui l'avait amenée à Paris, sa majesté, frappée de la beauté de cet enfant, le demanda pour l'embrasser. La vieille amante de Buckingham, du cardinal de Richelieu, de Cinq-Mars et de tant d'autres, se plaisait à décrire la physionomie, la

taille, le costume des personnages célèbres qui ont passé devant elle pendant sa longue vie. Elle dépeignait la forme du bonnet qui coiffait Marie de Médicis lorsqu'elle posa la première pierre du Luxembourg, et n'avait pas oublié la soutane un peu sèche que portait Richelieu n'étant que simple abbé. Elle s'en était égayée avec lui, quand, vingt-deux ans plus tard, il était plus que roi de France. La courtisane centenaire se souvenait d'avoir promené un matin, par la lisière, celui qui devait être un jour le grand Condé; cette femme, aussi naïve sur ses faiblesses qu'elle en fut jadis prodigue, vous disait en souriant : « Je vois encore la chambre où, » guidant un des débuts de ce héros, je mêlai quelques myrtes » à son premier laurier. » Les traits de Marion s'animaient quand elle retraçait l'amour de Buckingham pour Anne d'Autriche, les regards veloutés qu'elle arrêtait sur ce bel Anglais, les œillades flamboyantes que la reine lançait sur elle, Delorme, en signe de rivalité.... « Je me suis bien souvent reportée à ces preuves d'effervescence amoureuse, ajoutait la narratrice, lorsque, trente » ans après, j'ai vu cette princesse, la vue baissée, la tête enveloppée d'une coiffe épaisse, à genoux sur les dalles de nos » églises.... » Les yeux de Marion Delorme se remplissaient de larmes dès qu'on essayait de l'entretenir du malheureux Cinq-Mars. « Ah! de grâce, s'écriait-elle, épargnez-moi.... Cent ans[1] » n'ont point, en passant sur ma vie, effacé de mon cœur le souvenir de cet infortuné; son adieu murmure toujours à mon » oreille comme un son plaintif; son dernier baiser me brûle » encore la bouche. »

La mémoire de Marion Delorme était une vaste galerie où les peintres vinrent jusqu'à sa mort copier les portraits des notabilités de cinq générations. Sully, Bassompierre, Lanoue, Mazarin, Turenne, Colbert, Louvois, Luxembourg, étaient rangés, j'oserai presque dire étiquetés, dans les souvenirs de Marion; un autre compartiment de sa mémoire renfermait Malherbe, Racan, Ménage, Corneille, Molière, La Fontaine, Pascal, Racine, Boileau, La Bruyère, Bossuet, Fénélon; dans une troisième division cérébrale, que la vénérable amante de Cinq-Mars appelait sa galerie galante, se pressaient madame de Comballet, Ninon, la duchesse

[1] Cinq-Mars fut décapité à Lyon en 1642; on sait qu'il était entré dans une conspiration contre Richelieu. Ce jeune homme était grand écuyer de Louis XIII; il périt à vingt-deux ans. On ne peut affirmer qu'il eût épousé secrètement Marion Delorme.

de Longueville, madame de Chevreuse, la comtesse de Soissons, la maréchale de La Ferté, la tendre La Vallière, la fière Montespan, l'astucieuse veuve de Scarron, l'infortunée Fontanges et tant d'autres, avec les amants qui firent tout à la fois leur réputation, leur déshonneur et leur félicité. Quand un peintre venait consulter Marion sur un de ces personnages, elle disait en se frottant le front : « Attendez que j'enlève la poussière du tableau ; » puis elle se mettait à faire le portrait le plus ressemblant, le plus frais, le plus animé : « Je copie la nature, » s'écriait Coypel en laissant courir son pinceau d'après les descriptions de la vieille courtisane. Elle avait vu commencer plusieurs hôtels de Paris qu'on nomme aujourd'hui de vieux édifices; son pied avait foulé en dansant l'herbe du Pré-aux-Clercs, sur lequel s'élève maintenant un quartier populeux de la capitale; je lui ai entendu décrire les fossés; les remparts, les ponts-levis de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui ne présente plus que la clôture ordinaire d'un couvent.

Marion souriait de pitié lorsqu'elle lisait, dans l'histoire du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV, les intrigues de Richelieu et les subtilités italiennes de Mazarin. « Pauvre postérité, » disait-elle en haussant les épaules, comme ces esclaves à plume » t'abuseront.... Richelieu! la grandeur de ses vues! ce n'est pas » moi qu'on y fera croire. J'ai vu ce cardinal dans l'intimité de » l'alcôve; je connais le déshabillé de son caractère; il est grandi » par la renommée de tout ce qui dépasse l'homme ingénieux et » adroit. Mazarin! c'était un saltimbanque, un sauteur politique, » remarquable seulement par la souplesse de son esprit et de ses » reins; se faire assez petit pour se fourrer partout, toujours sauter de manière à se retrouver sur les pieds, voilà tout le mérite » de Mancini. »

En 1705, Marion Delorme, veuve en quatrièmes noces de François Lebrun, procureur fiscal, fut volée et abandonnée par ses domestiques, qui lui enlevèrent à peu près tout ce qu'elle possédait. Cette dame, parvenue déjà à sa quatre-vingt-dix-neuvième année, ne s'aperçut pas que ces misérables avaient emporté successivement de sa maison, linge, habits, dentelles, vaisselles, argenterie, diamants; enfin ils disparurent un matin avec un portefeuille renfermant toute sa fortune en billets payables au porteur, et ne laissèrent que les gros meubles qu'ils n'avaient pu enlever. Marion Delorme, de riche qu'elle était, se trouva ainsi réduite à la misère; elle put cependant suffire encore à ses besoins pendant dix-huit ans,

au moyen de quelques recouvrements qu'elle avait négligés, et qu'un ami serviable l'aida à faire. Mais, en 1723, privée de toute ressource, elle écrivit à Louis XV à peu près en ces termes : « Sire, votre majesté paye des historiens qui mentent sur les temps » passés; mais il est dans sa capitale une chronique vivante dont » le premier chapitre remonte à 1606 ; elle vous offrira le langage » de la vérité, si votre majesté daigne venir la consulter ; car cette » chronique est un vieux livre vermoulu qui ne peut plus quit- » ter l'ais sur lequel il repose. Marion Delorme a vu, sire, le grand » Henri, premier prince de votre illustre maison qui ait régné sur » la France; elle a vu Louis XIII, votre trisaïeul; Louis XIV, » votre bisaïeul; le grand dauphin, votre aïeul; le duc de Bour- » gogne, votre père; et fut assez alerte encore pour aller, une » des premières, remercier le Seigneur, qui vous donna à la » France. Quelque lumière sur les règnes écoulés jaillit de ma » longue existence; mais, sire, c'est une lampe qui demain peut » s'éteindre, faute d'aliment, si votre majesté ne daigne y pour- » voir. »

Cette lettre ayant été remise à Louis XV par une main sûre, le jeune monarque voulut voir Marion Delorme; il resta longtemps chez elle avec Fleury, y retourna plusieurs fois, et fit à cette veuve une pension qui lui fut payée exactement jusqu'à sa mort. Marion Delorme demeurait en 1723 quai des Théatins; mais elle est décédée rue de la Mortellerie, dans la maison dite le Paon-Blanc. Elle fut inhumée dans le cimetière de Saint-Paul, sous le nom de Marie-Anne-Oudette Grapin, veuve Lebrun.

Tandis que toute l'Europe se disposait à la guerre, Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, digne héritier de la politique versatile de son père, renonçait à l'alliance qu'il avait contractée récemment avec l'Espagne et la France. Ce prince, qui avait des vues sur le Milanais, s'était d'abord réuni aux ennemis de Marie-Thérèse; mais, dès qu'il vit les troupes de Philippe V dans ce pays, il craignit avec quelque raison que la cour de Madrid ne profitât de sa conquête pour ressaisir définitivement cette ancienne possession espagnole. Charles, changeant tout à coup de parti, conclut donc avec la reine de Hongrie un traité par lequel, sans renoncer à la Lombardie, il promit de faire marcher son armée contre la France et l'Espagne. La fille de Charles VI, appréciant à sa juste valeur la détermination du monarque piémontais, sentit bien

qu'en acceptant son secours, elle ne faisait que se servir d'un ennemi contre un autre, et que tôt ou tard cet allié perfide, dont les projets étaient évidents, lui retomberait sur les bras. Mais elle conjurait le danger le plus pressant; c'était agir avec sagesse. A peine cet accord fut-il signé, que, joignant ses troupes à celles de la princesse autrichienne, Charles-Emmanuel s'empara du duché de Modène, qui ne fut que faiblement défendu.

Dans le même temps, Frédéric II, roi de Prusse, achevait de s'emparer de la Silésie, où il était entré dès le mois de décembre. Il occupait déjà les fortes places de Brieg et de Breslau, lorsque le général autrichien Neuperg accourut, avec vingt-quatre mille hommes, pour s'opposer à la marche du conquérant. Les deux armées se rencontrèrent près de Molwitz, au bord de la petite rivière de Hesse. C'était le début militaire du monarque prussien, âgé de vingt-neuf ans, et la fortune de ses armes faillit périr dans ce premier élan. La cavalerie autrichienne, supérieure en nombre à celle du roi, et pourvue de chevaux plus robustes que ceux des cavaliers prussiens, rompit entièrement les escadrons de ces derniers; ils se replièrent en désordre derrière l'infanterie. La première ligne de celle-ci, prise en flanc, ne put résister; ses rangs, forcés, se pelotonnèrent en fuyant vers la seconde ligne, qui demeura ferme sur le terrain. Là s'arrêta la victoire des Autrichiens : un feu terrible, auquel chaque Prussien contribua par cinq coups de fusil par minute, joncha bientôt la terre des soldats de Marie-Thérèse; naguère vainqueurs, maintenant vaincus, ils devinrent poursuivis, de poursuivants qu'ils étaient. Le roi, qu'on avait entraîné loin du champ de bataille, y revint au galop, et, se mettant à la tête de sa cavalerie, honteuse de son échec, il lui fit reconquérir les trophées d'une action qu'elle avait d'abord compromise. Neuperg fut contraint d'abandonner en toute hâte la Silésie, dont Frédéric II conquit la dernière province.

Dans l'invasion de la Silésie, le roi de Prusse avait agi de son propre mouvement, et sans avoir consulté aucune puissance; mais on a vu qu'il jugeait ces hostilités conformes aux projets de la coalition déjà formée contre Marie-Thérèse. En effet, la France, l'Espagne et plusieurs princes de l'Allemagne ne s'étaient jusqu'alors occupés à Francfort que d'élever au trône impérial *Charles-Albert*, électeur de Bavière, fils de celui qui partagea si longtemps les malheurs de Louis XIV, et fut dessaisi de ses États pour l'amour

de ce grand roi. Louis XV avait envoyé au congrès le comte de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet, homme adroit, entreprenant, d'une amabilité persuasive, et qui jouait la franchise avec habileté. Non-seulement Belle-Isle parvint à faire proclamer Charles-Albert empereur, mais il réussit à vaincre ou plutôt à dominer la résistance du cardinal de Fleury, qui, dirigeant les affaires à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, éloignait de tout son pouvoir une guerre sous le poids de laquelle il craignait de succomber. Comme cette guerre devait être la conséquence infaillible de l'élection, le vieux ministre s'était opposé à cette dernière dans le conseil; mais il ne pouvait alléguer que le respect dû à la reconnaissance authentique de la pragmatique-sanction; et c'est si peu de chose, dans les cours, que la foi jurée! L'élection et la guerre furent décidées, et, vers la fin de juillet, une armée de quarante mille Français franchit le Rhin au fort Louis, sous les ordres de M. de Belle-Isle, qui des fonctions d'ambassadeur passait à celles de général, avec le bâton de maréchal de France. Les forces de l'électeur de Bavière, revêtu sur le papier de la couronne impériale, n'étaient pas plus imposantes que son influence politique : il avait fallu que Louis XV lui procurât tout à la fois de l'argent, des suffrages, des alliés; sa majesté devait maintenant lui donner des soldats : c'était payer un peu cher les services rendus à Louis XIV par le père de Charles-Albert. Ce prince, pour comble de faveur, reçut, par lettres-patentes, le titre de lieutenant général du roi de France. L'armée française, grossie de ce que l'électeur avait pu y joindre de Bavarois, pénétra facilement en Autriche : elle s'empara de Passau, de Lintz, et poussa, dès le 15 août, des partis jusqu'aux portes de Vienne. L'alarme fut grande dans cette capitale; on en ferma les portes, on se prépara à soutenir un siége. De grosses pièces d'artillerie roulèrent avec bruit sur le pavé pour armer les remparts; un faubourg presque entier fut détruit pour favoriser la défense; plusieurs palais à moitié démolis se changèrent en plates-formes sur lesquelles on plaça des batteries. Les habitants de Vienne, fuyant leurs foyers, couvraient les routes environnantes, et se dirigeaient, avec leurs effets précieux, vers les montagnes de la Bohême ou du Tyrol; d'autres, confiant leur fortune aux flots du Danube, descendaient ce fleuve sur des bateaux chargés de meubles dorés, de riches tentures, d'étoffes diverses, entassés, confondus, et qui, par le mélange de leurs formes, de leurs couleurs,

peignaient bien le désordre d'idées qui présidait à ce déplacement précipité.

Cependant une seconde armée française, conduite par le comte de Maillebois, devenu maréchal de France, s'avançait à grands pas vers le pays d'Hanovre, après avoir passé la Meuse, le Rhin, et s'être emparée du pays d'Osnabruck. Ce mouvement avait été déterminé par la présence de Georges II, allié de la reine de Hongrie, dans l'électorat d'Hanovre, à la tête d'une armée d'Hanovriens, de Hessois et de Danois. Resserré entre les troupes françaises et un corps prussien, qu'amenait, du côté de l'Allemagne, le prince d'Anhalt, le roi d'Angleterre sentit qu'il ne pouvait résister à ces forces supérieures, et que son État de terre ferme allait être conquis. Il signa un traité de neutralité, que M. de Maillebois fut chargé de conclure au nom du roi. Sa majesté britannique s'engageait à ne fournir aucun secours à Marie-Thérèse, et à ne point s'opposer à l'élection de Charles-Albert. Louis XV promettait, de son côté, de tenir ses armées à trois lieues au moins de l'électorat d'Hanovre, de ne rien exiger de ses habitants, et d'employer ses bons offices pour obtenir les mêmes garanties de Frédéric II.

La nouvelle de cette défection n'abattit nullement le courage de Marie-Thérèse; elle s'était jetée au milieu des Hongrois, ces sujets rebelles de son père, dont un mot de condescendance avait fait les plus dévoués partisans de cette princesse. Les quatre ordres de l'État étaient réunis à Presbourg : elle s'élança un jour dans l'assemblée, tenant dans ses bras son fils aîné, encore au berceau : « Hongrois, s'écria-t-elle, abandonnée de mes amis, persécutée » par mes ennemis, attaquée par ma propre famille, qui devait » me défendre, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans » votre courage, et dans ma constance... Hongrois, je mets entre » vos mains la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur » salut. » Ce discours attendrit les palatins; il excita leur courage et leur dévoûment... Un serment glorieux pour la reine fut prononcé par ces Hongrois, la main étendue sur leurs damas étincelants : *Moriamur pro* REGE NOSTRO, *Maria Theresia!* s'écrièrent-ils... Mourons pour *notre roi*, Marie-Thérèse !..

Ces maîtres du monde, qui, du sommet de leurs grandeurs prospères, semblent protéger les peuples, et s'occuper de leurs intérêts, non par devoir, mais par une sollicitude toute bienfaisante, les voilà dans l'adversité : le droit légal reprend alors, même

à leurs yeux, toute sa puissance; ils sentent qu'ils ne peuvent tenir le pouvoir et la force que de ces mêmes nations qu'ils prétendent, en des temps meilleurs, posséder par concession divine; ils leur demandent secours, protection, consentent à reconnaître qu'ils leur doivent ce qu'ils sont, et que sans elles il ne serait pour eux aucun salut dans le malheur. C'est ainsi que les vérités éternelles apparaissent quelquefois parmi les préjugés de la terre.

En excitant de la sorte le zèle des Hongrois, Marie-Thérèse ne négligeait pas les autres moyens de salut : ses envoyés pressaient l'Angleterre et la Hollande de se réunir enfin à elle; ils rappelaient à ces nations les victoires qu'une semblable coalition avait remportées jadis sur les mêmes ennemis, et flattaient leur souvenir de la gloire qu'elles avaient eue d'alléger l'Europe de la puissance colossale de Louis XIV. Mais les temps étaient changés : Louis XV n'inspirait pas à ses voisins les mêmes appréhensions que son prédécesseur; ils savaient, au contraire, qu'ils pouvaient attendre beaucoup de sa condescendance, et de cette générosité d'apparat qu'il avait déjà affichée. L'Angletérre et la Hollande prêtaient de l'argent à la reine de Hongrie, mais ils ne lui envoyaient point de soldats. Sous le rapport financier, ce ne furent pas seulement les gouvernements qui se proposèrent de secourir Marie-Thérèse; des particuliers voulurent aussi s'imposer des sacrifices en sa faveur. La duchesse de Marlborough, veuve du grand homme de ce nom, mort en 1722, obtint des principales dames de la cour de Saint-James soixante mille livres sterling, et joignit à cette somme quarante mille livres sterling, tirées de son propre trésor. La reine de Hongrie refusa ce secours, équivalent à plus de deux millions et demi de notre monnaie; elle fit à l'offre des dames anglaises une réponse remplie de politesse, mais dont le sens se réduisait à ceci : « Les souverains s'aident entre eux de leurs trésors, comme » du sang de leurs sujets; mais ce qu'ils recevraient des particu» liers ressemblerait trop aux dons de la compassion. »

Dans cette situation, Marie-Thérèse, avec un seul allié, avait à combattre une redoutable coalition formée de la France, de l'Espagne, de la Prusse, de la Pologne, de la Saxe, de la Bavière, et de tous les autres États électoraux de l'Allemagne; l'Angleterre et la Hollande restaient neutres; la reine de Hongrie ne pouvait rien attendre de la Russie, à laquelle les Suédois venaient de déclarer la guerre; la cause de cette princesse paraissait donc désespérée,

Ce n'était pas sans quelque légitimité que tant de puissances se coalisaient contre l'héritière de Charles VI; cette pragmatique-sanction, sur laquelle s'appuyait tout son droit, s'écroulait au moindre examen : « Les ancêtres de la reine, disait l'électeur de » Bavière dans un manifeste, n'étaient que des usufruitiers qui » n'avaient joui de l'empire qu'à charge de réversion sur la » branche qui le leur avait donné : Charles VI n'avait donc pu lé- » galement disposer en faveur de sa fille d'un bien qui n'apparte- » nait à ce prince que viagèrement. » L'électeur ajoutait « qu'en » vertu de cette réversibilité sur la descendance directe de Fer- » dinand Ier, l'empire, à défaut d'enfants mâles de Charles VI, » était dévolu à lui, prince de Bavière; qu'enfin les garanties » données par les puissances à la pragmatique-sanction, fondées » sur un système erroné, devaient cesser du moment que le droit » légal était reconnu. »

Tels étaient en effet les motifs déterminants qui armaient la coalition en faveur de Charles-Albert; coalition à laquelle Frédéric II, après avoir attaqué seul Marie-Thérèse, s'était réuni par un traité du 5 juin, qui lui garantissait la possession de la Silésie. Si l'armée que l'électeur de Bavière et le maréchal de Belle-Isle avaient conduite si rapidement sous les murs de Vienne en eût fait le siége, il est probable que cette capitale, dont la garnion était faible, n'aurait pu se défendre longtemps; mais les généraux de la coalition manquaient de grosse artillerie et de munitions. Il est à présumer que les convois avaient été ralentis par les ordres du cardinal de Fleury : ce ministre, entraîné malgré lui dans le parti de la guerre, voulait du moins éviter que toute la succession autrichienne tombât au pouvoir de Charles-Albert; en gagnant du temps, il espérait pouvoir la diviser. Vienne ne fut point assiégée.

La guerre n'excite nullement l'ambition de M. le duc d'Orléans, qui, sous ce rapport, ne ressemble point à son père. Loin d'aspirer à l'honneur de commander les armées, ce prince vient de remettre au roi sa charge de colonel-général de l'infanterie. Il a déclaré aussi à sa majesté qu'il abandonnait le conseil; qu'ayant le bonheur d'être inspiré d'une pieuse vocation, il allait se retirer à Sainte-Geneviéve, et qu'il s'y livrerait sans distraction à la prière. Sans distraction! c'était beaucoup dire; car, malgré sa retraite, M. d'Orléans continue de donner des soins à cette madame de

Gontaut qui forma vainement, il y a quelques années, des projets ambitieux sur le cœur du roi. Son altesse passe presque toutes ses soirées chez cette dame, en tiers avec le comte d'Argenson, son chancelier. Mais, la vie claustrale à laquelle le prince s'est assujetti exigeant qu'il se retire de bonne heure, il laisse ordinairement M. d'Argenson chez madame de Gontaut, et quelquefois il dit en sortant à celle-ci : *Mon chancelier vous dira le reste.* Après quelques jours de ce manége moitié dévot, moitié profane, l'officier de son altesse s'est cru en effet obligé de continuer très-intimement la conversation de son maître; la favorite n'a pas tardé à s'apercevoir qu'en *disant le reste*, il s'exprimait beaucoup mieux que le duc d'Orléans lui-même, et elle a bientôt autorisé M. le chancelier à se charger des communications en entier, au lieu de se borner à les finir.

Tout le monde ne se livre pas à l'abnégation de grandeur militaire que M. le duc d'Orléans affiche, lorsque l'Europe est en feu. Le marquis de Souvré voulait obtenir un commandement supérieur, mais ce gentilhomme ne se trouve pas sur la voie des grâces. Son humeur est ouverte, franche, sans retenue; ce caractère ne fait que des ennemis à la cour; Louis XV lui-même ne favorise point les gens qui se mettent à leur aise avec lui. Feu le maréchal de Villeroy a tant répété à ce monarque qu'il était le maître absolu de la France et de ses habitants, qu'il a fini par le croire, et le seigneur assez hardi pour parler familièrement à sa majesté en est reçu comme un barbet qui met ses pattes crottées sur les genoux de son maître. Souvré n'a donc point obtenu son commandement; piqué de ce refus, qu'il regarde comme un déni de justice, le marquis avait promis de s'en venger par un de ces traits de franchise qui déplaisent tant au roi, et il a tenu parole. Louis XV, en se rendant chez la reine, rencontra hier, dans les appartements, M. de Poyanne : « Je viens de vous donner un régiment, lui dit-» il. — Oh ! oh ! s'écria avec une feinte surprise M. de Souvré, qui » se trouvait là, vous le savez donc, sire? » Rien ne pouvait être plus désagréable à sa majesté que cette saillie, en ce qu'elle donnait à penser aux courtisans que Fleury nommait encore à tous les emplois. Le roi tourna le dos au malin critique, et s'éloigna très-mécontent, sans écouter les remercîments du nouveau colonel.

J'ai dit que le cardinal-ministre n'avait point mis M. de Belle-Isle en mesure de faire le siége de Vienne; cette capitale fut seule-

ment investie quinze ou vingt jours, après quoi l'électeur de Bavière et le maréchal français passèrent le Danube et marchèrent vers la Bohême. Marie-Thérèse faisait avancer toutes les forces dont elle pouvait disposer, afin d'éloigner ses ennemis du centre de l'Autriche; elle avait même rappelé le général Neuperg, opposé en Silésie au roi de Prusse; ce qui laissait ce prince paisible possesseur du pays. Mais ce mouvement de troupes n'avait point empêché Charles-Albert de recevoir, à Lintz, le serment de fidélité des états d'Autriche; dix mille hommes restés dans cette place, sous les ordres du marquis de Ségur, devaient conserver la conquête des alliés.

L'armée franco-bavaroise s'arrêta, le 23 novembre, sous les murs de Prague. Après une marche longue et difficile, les soldats étaient harassés et manquaient de vivres; la capitale de la Bohême pouvait leur en fournir... Il fallait donc l'enlever d'assaut, ou succomber au besoin. Rien de plus puissant que l'aiguillon de la faim : cette grande ville fut conquise dans la seule nuit du 25 au 26. Le grand-duc de Toscane, qui s'avançait à marche forcée pour la défendre avec trente mille hommes, ne put arriver à temps; il était à cinq lieues de Prague quand l'électeur s'en rendit maître. La ruse, si souvent préférable à la force, eut tous les honneurs de ce succès; décrivons. Une attaque faite sur un point, avec un grand fracas d'artillerie, avait attiré toute la garnison, qui n'était composée que de trois mille hommes. En ce moment, le comte Maurice de Saxe, nommé lieutenant général en 1736, faisait poser une échelle du côté opposé à celui de l'attaque. Cette partie du rempart était déserte; la nuit était sombre; un silence profond régnait dans les rangs français. M. *de Chevert*, lieutenant-colonel du régiment de Beauce, monte le premier; une seule sentinelle se présente à lui... Un coup d'épée dans la gorge éteint le cri d'alarme qui va s'en exhaler. Bientôt la ligne d'escalade a fourni deux mille hommes; on marche à petit bruit vers la garnison; surprise par derrière, elle met bas les armes, et se rend à discrétion. Au point du jour, les habitants de Prague apprennent avec une indicible surprise que dix mille Français ou Bavarois sont dans leurs murs. Le soir même, Charles-Albert fit son entrée à Prague; peu de jours après, il y fut couronné.

Cependant Frédéric II, rendu libre de ses mouvements par la retraite du comte de Neuperg, avait combiné ses mouvements avec ceux du maréchal de Belle-Isle; il s'était emparé de la Moravie,

province située entre la Silésie et la Bohême, et pouvait au besoin lier ses opérations à celles de l'armée franco-bavaroise. Voyons ce qui se passait sur d'autres parties du théâtre de la guerre.

L'Espagne a fait passer en Italie plusieurs corps de troupes, dont le commandement supérieur est confié au duc de Montemar, seul général que sa majesté catholique puisse opposer à ses ennemis. Une singularité digne de remarque, c'est que le grand-duc de Toscane, mari de la reine de Hongrie, neutre dans la cause de sa femme et de ses enfants, s'est vu contraint de livrer passage sur ses États aux ennemis armés contre cette souveraine.

Toujours couverte de l'olivier trompeur de la paix, l'Angleterre poursuit sur les mers les vaisseaux de nos alliés; elle s'en empare au mépris du droit des nations. Cette puissance attaque aussi les nôtres, mais ce n'est pas avec le même succès. Une escadre anglaise stationnée à la Jamaïque, ayant feint de prendre des vaisseaux français sortis de Saint-Domingue pour des vaisseaux espagnols, leur livra bataille vers le milieu de janvier. Le chevalier d'Épinay, qui commandait cette division, composée de quatre voiles seulement, ne recula point, quoique les ennemis en eussent six. Malgré la double supériorité du nombre et de la force des bâtiments, les Anglais, démâtés et faisant eau de toutes parts, furent obligés de se retirer, après avoir fait des excuses au commandant français. Celui-ci leur fit répondre que, sans la modération qui lui était recommandée par le ministère du roi, il aurait poussé le combat jusqu'à la dernière extrémité. Au mois d'août suivant, les vaisseaux de sa majesté, le *Borée*, l'*Aiguillon* et la frégate la *Flore*, furent assaillis, à l'entrée du détroit de Gibraltar, par quatre vaisseaux et une frégate de sa majesté britannique. Nonobstant cette inégalité de forces, les vaisseaux du roi combattirent trois heures, et se retirèrent sans le moindre désavantage.

Tel est l'usage ordinaire du cabinet de Saint-James : faire la guerre sans la déclarer, et profiter tout à la fois de ses chances et des bienfaits de la paix. Il est douteux que l'Angleterre s'honore aux yeux de l'Europe par une semblable politique.

Il y a loin de ce qui se passe dans l'arène sanglante que je viens de parcourir, aux jeux riants de la scène; j'y dois cependant revenir pour remplir ma tâche. On a joué cette année, avec un grand succès, à la foire Saint-Germain, *la Chercheuse d'esprit*,

opéra comique de M. Favart. Cette pièce n'est pas la première de son auteur; il en a fait représenter déjà un assez grand nombre sur les théâtres des foires Saint-Germain et Saint-Laurent. M. Favart n'avait pas plus de quinze ans lorsqu'il tenta son premier essai dramatique; mais jusqu'ici ce jeune poëte ne s'était pas élevé au niveau de Panard, que l'on pourrait appeler le Molière du vaudeville. *La Chercheuse d'esprit* est une composition remplie de grâce, de naturel et d'esprit; elle a suffi pour mettre Favart hors de ligne, ainsi que le prouve ce quatrain :

Il est un auteur en crédit
Qui dans tous les temps saura plaire;
Il fit la *Chercheuse d'esprit*,
Et n'en chercha point pour la faire.

Le mérite de cet opéra comique eût donc suffi pour justifier la vogue qu'il obtient; mais une scène épisodique, jouée derrière le théâtre pendant une des représentations, a porté dans tous les salons, et jusque dans les petits appartements de Versailles, le renom de *la Chercheuse d'esprit*.

Les principaux vaudevilles de l'ouvrage furent parodiés, dès son apparition, par un bel esprit du grand monde, qui dans ses couplets n'épargna point la malice; et, pour rendre sa critique plus piquante, il la fit porter à plomb sur toutes les actrices qui jouent dans la pièce. Ces dames, indignées de la licence poétique d'un rimeur qui, à l'égard de plusieurs d'entre elles, était un petit ingrat, se réunirent un beau jour pour méditer une vengeance égale au moins à l'injure. Celle que la confiance commune avait mise à la tête du complot, bien fixée sur ce qu'elle devait entreprendre, fait guetter l'ennemi, qui ne manquait guère le spectacle de la foire Saint-Germain; informée, un soir, qu'il est à l'amphithéâtre, elle va se placer à ses côtés, lui parle de sa chanson, et le comble d'éloges sur cette œuvre spirituelle. « Vous » ne m'avez pas ménagée, ajoute-t-elle en riant; mais je suis » bonne princesse, j'entends à merveille la raillerie, et ne sau» rais me fâcher quand les choses sont dites avec autant de finesse » et d'esprit. Il y a de mes compagnes qui font les bégueules; je » veux les désoler, en leur chantant moi-même vos couplets pu» bliquement. Il m'en manque quelques-uns; soyez assez bon » pour venir les écrire dans ma loge. » Le jeune homme, qui peut-être voit une bonne fortune dans ce rendez-vous, suit l'ac-

trice entre les deux pièces, sans se douter qu'un piége est caché sous le ton d'affabilité de la perfide. Sa confiance commença à se démentir quand il vit toutes les actrices du théâtre réunies dans la loge de celle qui l'amenait. Essayant toutefois de faire bonne contenance, il demanda une plume.

« En voici plusieurs ! s'écrièrent les comédiennes en tirant de longues poignées de verges de leurs poches.

— Bon! bon! vous voulez rire, mesdames; mais je suis pressé, donnez-moi du papier.

— Non pas, reprirent les actrices, c'est nous qui allons écrire sur vélin... Bas la culotte.

— En votre présence, mes belles dames! répondit le chansonnier en riant; il est vrai que, pour quelques-unes d'entre vous, il n'y aurait rien de nouveau...

— C'est possible, reprit la directrice du complot; mais aujourd'hui... c'est différent. Il s'agit d'écrire; nous vous avons montré les plumes, découvrez-nous de bonne grâce le papier.... ou ces longues paires de ciseaux couperont le vêtement, au risque de ce qui pourra arriver.

— Ah çà! mais c'est une plaisanterie, dit le poëte qui ne riait plus.

— Du tout, monsieur, répondirent en chœur toutes les beautés offensées, c'est un châtiment; et si vous tardez une minute..... Sur ce, dix paires de ciseaux terminèrent, en paraissant, le sens de cette déclaration.

— C'est trop de retard, s'écria une grande femme aux yeux noirs qui jouait les soubrettes. » Puis, par une impulsion inattendue, elle renversa le chansonnier sur un canapé.

En moins de rien le pauvre garçon fut dépouillé du rempart qui défendait le prétendu *vélin* contre la fureur des assaillantes.

« Maintenant, mesdames, poursuivit la directrice, ferme à la besogne. Et soudain une terrible fustigation tomba sur la partie la plus bombée de l'infortuné rimeur.

— Grâce ! grâce ! mesdames, s'écriait-il d'une voix déchirante.

— Non, non, répondait la grande soubrette; il faut que nous écrivions notre satire à *l'encre rouge*... Et les verges de redoubler.

— Allez, monsieur, allez maintenant faire des couplets sur cette aventure, dirent les comédiennes après avoir cessé de frapper. » Elles jetèrent ensuite notre poëte fustigé dans le corridor, d'où il

se sauva comme il put, sa culotte à la main; mais ce ne fut pas sans escorte : une foule nombreuse, ameutée par les correctrices, attendait leur victime aux portes du théâtre; il dut traverser, voile au vent, cette cohue moqueuse, qui l'accompagna jusque chez lui, au bruit des huées et des brocards. Cet homme fut si honteux de cette catastrophe, que, n'osant plus se montrer, il partit, trois jours après, pour les îles, et l'on n'a pas eu encore de ses nouvelles.

L'année 1742 a été ouverte à la cour par la réception de Zaïd-Effendi, ambassadeur de la Porte ottomane, qui arriva à Paris le 7 janvier, et reçut sa première audience du roi le 11. L'entrée de ce musulman dans la capitale eut beaucoup d'éclat : quoiqu'il fît ce jour-là un froid très-piquant, une foule immense brava l'intempérie de la saison, pour satisfaire cette curiosité, poussée, chez les Parisiens, jusqu'au mépris du danger et même de la souffrance. Mais les nombreux esclaves qui formaient la suite du seigneur turc durent ressentir plus vivement encore que les curieux l'impression de la gelée, car ils étaient vêtus comme ils le sont sous le beau ciel de l'Orient. Zaïd-Effendi est un homme de cinquante-cinq ans, d'une taille moyenne et d'une physionomie respectable; son œil est vif et spirituel; son maintien a de la noblesse, de la gravité. Nos érudits ont été surpris du fonds d'instruction que possède ce mahométan, dont la grâce, l'aménité, l'enjoûment, la politesse, autant que ses connaissances variées, feraient beaucoup d'honneur à un courtisan de Versailles. Du reste, l'envoyé du Grand Seigneur est un Turc philosophe, riant sans cesse du Coran, appelant Mahomet un homme habile, et buvant du vin de Champagne ou de Bourgogne en excellent chrétien.

Le séjour de Zaïd à Paris donne lieu au renouvellement d'une partie des scènes variées qui ont marqué, il y a bientôt vingt-sept ans, l'ambassade du prétendu diplomate persan : on le visite chez lui; on veut le voir manger, boire, fumer. Mais il exige moins de la complaisance de nos dames que le jésuite-comédien de 1715; convenons aussi que nos belles Parisiennes, peu jalouses d'apprécier ses connaissances en histoire, en géographie, en physique, en astronomie, lui montrent une sorte de froideur justifiée par ses cinquante-cinq ans. Mais, si les rides naissantes de l'ambassadeur effrayent notre belle jeunesse féminine, ce diplomate est accompagné d'une foule d'officiers au teint brun, aux yeux noirs, aux

sourcils épais, dont l'aspect répond bien à l'idée que plusieurs de ces dames se font de la puissance musulmane. L'ambassade de Zaïd a déjà donné matière à bon nombre d'aventures galantes, et l'on chante partout que ces messieurs

Portant un turban sur la tête,
Nous ont fourni plus d'un chapeau.

Quant aux esclaves, on ne voit qu'eux dans nos tavernes, où ils s'enivrent en vrais croyants... aux vertus du bon vin.

Au milieu des réjouissances données à la cour pour la réception de l'ambassadeur turc, on a reçu des nouvelles de Francfort, où l'électeur de Bavière et M. de Belle-Isle, malade, sont revenus après la prise de Prague. Il est à remarquer que, dans cette circonstance, le maréchal, ministre plénipotentiaire du roi, a fait une entrée comme un souverain, et que le prince sur la tête duquel on allait placer la couronne impériale semblait faire partie de la suite du général français. Charles-Albert, reconnu l'an dernier archiduc d'Autriche à Lintz, proclamé ensuite roi de Bohême à Prague, a été déclaré, le 4 janvier de la présente année, roi des Romains, et, le 12 février, l'électeur de Cologne, son frère, commis par la diète d'élection de Francfort, l'a couronné empereur sous le nom de Charles VII.

Satisfait d'avoir fait, ou, pour m'exprimer plus convenablement, d'avoir nommé un empereur, Louis XV restait fort indifférent sur les événements de la guerre, qui pouvaient rendre l'élection dérisoire. Sa majesté fut trois semaines sans se faire rendre compte de ce qui se passait en Bohême, en Bavière et de l'autre côté des Alpes. Il y a là cependant de quoi tenter la curiosité : plus de cent mille Français engagés en Allemagne et en Italie, des dépenses énormes qui ont nécessité le rétablissement, temporaire, dit-on, de l'impôt du dixième des revenus ; la nécessité de soutenir avec honneur une tâche qu'on s'est imposée avec orgueil, voilà des motifs suffisants pour exciter un peu plus la sollicitude de sa majesté.

Il y a loin, très-loin du commencement de succès que nous avons obtenu au triomphe décisif. Le roi de Prusse, poursuivant sa marche victorieuse, s'est emparé de la ville et du comté de Glatz ; les Autrichiens, inquiétés par la proximité d'un corps français marchant sous les ordres du duc d'Harcourt, ont levé le siége de Stranbing, et le comte de Saxe a pris la forteresse d'Egra. Mais n'oublions pas que le prince Charles de Lorraine, auquel le grand-

duc de Toscane, son frère, a remis le commandement des troupes autrichiennes en Bohême, occupe ce royaume avec trente-cinq mille hommes, et que les habitants se sont presque généralement déclarés pour lui, nonobstant le couronnement de Charles-Albert à Prague. D'ailleurs, l'armée franco-bavaroise est dispersée sur une surface trop étendue pour faire la guerre avantageusement de ce côté; ajoutons qu'elle manque de cavalerie, ce qui la met souvent dans le cas de voir ses communications avec l'Autriche, la Bavière et le pays où se trouve Frédéric II, coupées par des nuées de croates, de talpaches, de pandours et de housards. Ces partisans, qui ne paraissent jamais en ligne, pourraient être comparés à ces moustiques trop faibles pour se rendre redoutables, mais assez incommodes pour fatiguer le voyageur auquel ils s'attachent.

Si notre situation en Bohême n'autorise point une complète sécurité, c'est avec une véritable frayeur qu'il faut considérer le malheur de nos armes, déjà réalisé dans la haute Autriche et surtout en Bavière. L'Autrichien Kevenhuller, à la tête de vingt mille hommes, venait de conquérir tout l'État électoral de Charles-Albert; État entièrement dégarni de troupes, et que n'ont pu défendre, avec un faible corps de dix mille Français ou Bavarois, le comte de Ségur et le lieutenant général Minuzi. Incapables de tenir la campagne contre des forces doubles des leurs, ces officiers ont dû s'enfermer dans Lintz; mais, bientôt assiégée par le grand-duc de Toscane, cette place, mal fortifiée, n'a pu résister longtemps, et M. de Ségur a été contraint de la rendre après une défense aussi sanglante qu'inutile. La garnison, en capitulant avec tous les honneurs de la guerre, s'est néanmoins engagée à ne pas servir d'un an contre la reine de Hongrie : voilà donc dix mille hommes neutralisés.

Cet événement devait entraîner la perte de la haute Autriche, et cette conséquence a été immédiate. Pendant ce temps, le partisan Steins, pénétrant dans la Bavière par le Tyrol, ouvrait cette route à un autre aventurier nommé Montzel, qui, avec moins de cinq mille hommes, s'empara de Munich le quatrième jour de cette invasion. Montzel se conduisit dans cette capitale en brigand plutôt qu'en vainqueur : il pilla les palais, les maisons de plaisance du souverain, en enleva jusqu'aux tentures, tandis que ses soldats violaient les dames d'honneur, les femmes de chambre, les demoiselles de compagnie. Des officiers du corps de ce partisan obli-

gèrent ces dames à coucher avec eux dans le lit même de l'électrice, dont ils enlevèrent ensuite les draps. Les maisons particulières ne furent pas plus respectées : cette soldatesque effrénée y exerça des cruautés inouïes sur les habitants, qui voulurent essayer de défendre ce qu'ils possédaient de plus cher, l'honneur de leurs femmes, de leurs sœurs, de leurs filles. Le barbare Montzel quitta Munich, après y avoir commis et fait commettre toutes ces horreurs. Il ne restait pas dans cette ville une seule vierge au-dessus de l'âge de douze ans ; on n'y aurait pas trouvé un seul mari dont la femme n'eût pas assouvi la brutalité de cinquante soldats au moins, pendant le séjour des conquérants. Plus de cent infortunées Bavaroises moururent des suites des violences qui leur avaient été faites. Je voudrais bien qu'on ne prît point pour une méchanceté ce qui me reste à ajouter sur ce rapt général : aucune religieuse ne fut malade ; Dieu avait fait une grâce spéciale à ses pieuses servantes, afin de convaincre les indévots.

C'est ainsi que Charles VII perdait ses États, en acquérant, par un triste retour, plusieurs centaines de sujets, au mépris de l'hymen, pendant que la diète d'élection lui décernait la couronne impériale. L'insigne éclatant d'une grande puissance brillait sur son front, et quelques misérables coureurs brisaient son trône électoral, polluaient la couche de sa femme, et se riaient, en buvant le vin de ses caves, du vain titre d'empereur qui ne pouvait arrêter leurs attentats.

Tant de malheurs peuvent encore s'accroître par les désastres probables de nos armées en Bohême : le maréchal de Belle-Isle, retenu à Francfort par sa maladie ; Charles VII lui-même, qui s'y trouve confiné par de nombreux partis autrichiens poussés jusqu'aux bords du Mein, ne commandent que de loin, et à l'aide de communications difficiles, les troupes opposées au prince Charles de Lorraine. Il y a plus, la mésintelligence se glisse insensiblement dans cette armée : les Saxons se plaignent des Prussiens ; les Bavarois se montrent jaloux des Français ; des troubles graves peuvent, d'un moment à l'autre, éclater dans ces rangs formés de diverses nations. Il faut ajouter à ces sujets trop réels d'appréhension, que la Suède, qui, l'année dernière, avait déclaré la guerre à la Russie pour l'empêcher de secourir Marie-Thérèse, vient d'être forcée de conclure la paix. Sa majesté suédoise, après des tentatives malheureuses, avait laissé enfermer son armée à Helsingfort, où elle risquait d'être prise au premier moment. Dans

cette position désespérée, le roi dut signer un traité, ou plutôt une capitulation, pour obtenir le retour de ses troupes à Stockholm. Or, la Russie pouvant, à la suite de ce traité, disposer de l'armée qu'elle employait contre les Suédois, ne l'enverra-t-elle pas en Allemagne pour soutenir la reine de Hongrie; et ne doit-on pas craindre que Frédéric II, rappelé dans ses États par ce nouvel ennemi, n'enlève au corps franco-bavarois l'appui qui seul lui fait conserver quelque avantage sur le prince Charles de Lorraine?

Du reste, Marie-Thérèse, puissamment secondée par l'or de l'Angleterre, de la Hollande, de Venise, par le dévoûment de ses sujets, mais surtout par sa fermeté, sa constance inébranlable, Marie-Thérèse a pour elle tout ce qui donne la victoire: l'argent, l'ardeur des troupes et l'amour des nations. Cette princesse fût saisie, il y a quelques mois, des douleurs de l'enfantement, lorsqu'elle fuyait de ville en ville, de bourg en bourg: « Je ne sais, » écrivait-elle alors à la duchesse de Lorraine, sa belle-sœur, je » ne sais s'il me restera une maison pour faire mes couches. » Rien n'excite l'intérêt comme une femme courageuse... La politique d'une forte partie de l'Europe est contre la reine de Hongrie; mais elle triomphera, je crois, par la conquête des cœurs.

Cette conquête des cœurs, qui donne tôt ou tard raison aux souverains sur leurs sujets et même sur leurs ennemis, joue parfois de bien mauvais tours dans les liens du mariage, et les têtes couronnées n'en sont point exemptes; Marie Leczinska, reine de France, l'éprouve à son tour.

C'était le soir; le vieux cardinal de Fleury, débarrassé pour quelques heures du fardeau des affaires, se reposait chez la princesse de Carignan, sa maîtresse, dont j'ai négligé de parler jusqu'ici, parce que la maîtresse d'un homme de quatre-vingt-neuf ans ne peut exercer qu'une faible influence dans les actions de sa vie. En effet, cette dame n'a point l'allure d'une favorite; son éminence la consulte souvent, lui confie quelquefois les secrets de l'État; mais elle a compté quarante-cinq hivers, elle n'est plus belle, il est loin de sa pensée de vouloir gouverner. La princesse tiendrait néanmoins à ce que le cardinal gouvernât jusqu'à sa mort. C'était donc un soir, auprès du feu, que ce couple aux passions refroidies parlait de l'amour singulièrement prolongé de Louis XV pour la reine. « Il serait urgent, mon cher cardinal, » disait madame de Carignan, de remplacer dans le cœur du roi

» cette flamme qui doit être près de s'éteindre. Sa majesté n'a que » trente-deux ans : quelle révolution n'aurions-nous pas à » craindre, si un amour brûlant, un amour à la manière de » celui de Louis XIV pour La Vallière, allait faire irruption dans » ce cœur naïf! Il faut, mon cher cardinal, prévenir l'événe- » ment; et le vrai moyen, c'est de donner au roi une maîtresse » de notre main. Nous choisirons une femme qui, satisfaite du » département des plaisirs, ne songera point à vous disputer » celui des affaires; extrémité fâcheuse vers laquelle vous courez, » si vous laissez jeter le grappin sur sa majesté par une des si- » rènes ambitieuses dont la cour est remplie. J'ai mûrement » étudié la comtesse de Mailly, dame du palais de la reine : c'est » une femme ardente; elle aime Louis XV; je ne lui connais que » l'ambition du lit : je crois qu'elle nous convient à tous égards. » Madame de Mailly n'est pas très-jeune; mais les nouveaux liber- » tins recherchent les maîtresses expérimentées : elle n'est pas » belle; mais un dogue qui a faim se jette sur tout. Que pensez-vous » de mon projet, monsieur le cardinal? — Mais, princesse, ré- » pondit son éminence, je le trouve fort bien conçu; il est sur- » tout fondé sur une probabilité instante; car je crois m'être » aperçu depuis longtemps que le roi ne couche pas souvent chez » la reine; que même, lorsqu'il y couche...... Un premier mi- » nistre, voyez-vous, doit tout savoir.... Ainsi, tout bien con- » sidéré, la flamme dont vous parliez tout à l'heure n'a plus que » quelques instants, non pas à briller, car elle ne brille plus, » mais à languir dans le cœur du roi... Qu'on lui livre donc la » Mailly.

» Un instant, monseigneur, reprit madame de Carignan; gar- » dons-nous de rien brusquer. Un mari qui n'est plus amoureux » de sa femme peut continuer très-longtemps de la voir par in- » stinct conjugal, et l'on se lasse vite d'une maîtresse. Dans le » mariage, la tendresse se nourrit d'habitude, tandis que l'amour » ne vit que de plaisirs : dégoûté de la comtesse, le roi pourrait » revenir à Marie Leczinska, et, pendant qu'il lui fabriquerait le » reste d'une douzaine de princes ou de princesses, nos affaires » n'avanceraient pas. Agissons de manière à prévenir tout d'un » coup ce retour à la routine du ménage : j'en fais mon affaire » avec le confesseur de la reine. »

En effet, ce béat imbécile, séduit par un bénéfice de sept à

huit mille livres, entra facilement dans les vues du couple qui conspirait contre les plaisirs féconds de la reine de France.

« Madame, lui dit-il un matin, les joies du mariage sont une des lois du Seigneur.

— Sans doute, mon père, répondit la reine; aussi vous savez que j'y obéis...

— Oui, madame, votre majesté a prouvé, sous ce rapport, son entière obéissance aux commandements de Dieu..... Mais tout devoir a ses limites.

— Que voulez-vous dire, mon père?

— Que votre majesté a rempli les devoirs d'une digne épouse.... elle a donné un héritier au trône, et beaucoup de princesses à la France.... elle en a même donné deux à la fois. Maintenant le ciel vous impose un autre devoir : me sera-t-il permis de le révéler à votre piété?

— Parlez, je vous prie, monsieur, parlez.

— Eh bien! votre majesté ferait une chose agréable à Dieu en exerçant la plus excellente des vertus chrétiennes... la chasteté...

— Je ne croyais pas, mon père, dit Marie Leczinska avec fierté, que personne au monde pût m'accuser d'avoir manqué à cette vertu.

— Mon Dieu! madame, reprit vivement le confesseur, suis-je assez malheureux pour que votre majesté ait pensé que j'osais soupçonner la pureté de son âme?..... J'entendais parler de la chasteté absolue.....

— Absolue!... c'est-à-dire qui interdise au roi...

— Oui, madame, interrompit le confesseur, c'est ce que j'avais entendu.

— Mais, mon père, si le roi cherche ailleurs une compensation?

— Lui seul en sera comptable envers le ciel...

— Et si je pouvais sauver sa majesté de la damnation?...

— Ce ne serait qu'un acte de charité;... et la continence est empreinte d'une piété supérieure...

— Je croyais cependant que la charité...

— Est une douce vertu... Il faudra la remplacer progressivement par la chasteté, afin que la pensée soit d'accord avec les actions...

— Mon père.... je sens toute l'excellence de votre conseil.... je

travaillerai à le suivre; je presserai, je brusquerai, s'il y a lieu, l'interdiction, pour arriver plus tôt à la chasteté désirable.

— Absolue, madame.

— Oui, mon père, absolue. »

Marie Leczinska n'avait point fait une vaine promesse à son confesseur. Peu de jours après cet entretien, le roi, ayant la tête échauffée par le vin, se glissa dans le lit de la reine. L'attaque fut moins tendre que bachique; elle excita le dégoût de cette princesse, qui repoussa avec une sorte de brusquerie les embrassements de son royal époux. Louis XV, piqué au vif, jura qu'il ne recevrait pas deux fois un pareil affront : il s'éloigna sur-le-champ, et la *chasteté absolue* eut dès ce moment beau jeu.

Le cardinal et la princesse de Carignan mirent le duc de Richelieu, revenu de son ambassade de Vienne, dans la confidence de leurs projets; il se chargea de préparer le roi à l'infidélité conjugale, et de faire naître en lui le désir de posséder la comtesse de Mailly. Ce seigneur, profondément versé dans l'art des séductions, réussit promptement à persuader ce prince, aigri par le ressentiment de ce qu'il appelait l'injure de la reine. « Oui, s'écria » sa majesté avec dépit, je chercherais vainement à me le dissi- » muler, ces habitudes de ménage laissent dans mon cœur un » vide que j'ai besoin de remplir. » Au moment où le monarque parlait ainsi, le vide était d'autant plus grand, que trois semaines s'étaient écoulées depuis l'aventure du lit. Le roi exprima l'intention de recevoir dès le lendemain la comtesse de Mailly.

Cette dame ne s'était pas armée du moindre scrupule contre la proposition qui lui avait été faite par madame de Carignan; une intrigue avec le roi était depuis longtemps l'objet de toute sa convoitise : l'ouverture de la princesse combla de joie cette femme ardente. Esquissons cependant le portrait de la première maîtresse de Louis XV.

Madame de Mailly, fille du marquis de Nesle, n'a de remarquable dans le visage que de grands yeux noirs, assez durs dans le commerce de la vie, mais que l'amour sait rendre doux et même langoureux; la comtesse a de belles dents, une grande bouche, un nez trop long, un teint trop brun; et le tout constitue une physionomie, non pas séduisante, mais empreinte de ce je ne sais quoi piquant que l'on préfère huit jours à la beauté régulière, parce qu'il promet plus qu'elle. La taille de madame de Mailly est haute, un peu épaisse; sa gorge est blanche, volumineuse; il y a quelque

chose de délibéré dans la démarche de cette dame, dont le pied est loin d'être petit. A tout prendre, le choix du cardinal tombait sur la femme la plus propre, par son abandon, à lancer Louis XV dans le libertinage, et la moins capable de fixer son cœur. Mais on ne s'était point inquiété de cette dernière circonstance : l'infidélité conjugale est le premier pas d'une longue suite de passions inconstantes. Madame de Mailly a peu d'esprit, mais elle possède cette adresse qui manque rarement aux femmes galantes; elle est, en outre, tendre, caressante, et l'on verra bientôt que sa complaisance peut aller fort loin.

La première entrevue eut lieu dans les petits appartements, qui sans doute vont devenir le théâtre des galanteries royales : j'en parlerai. La comtesse était loin de s'attendre à l'échec que ses charmes allaient éprouver au sein même de son triomphe; mais la nature a ses caprices. Malgré l'élan d'un tempérament fougueux, malgré la privation où il avait vécu depuis sa rupture avec Marie Leczinska, le roi, dominé par une timidité inopportune, ne put appuyer du moindre témoignage les protestations amoureuses qu'il adressait à celle qui se livrait à lui si résignée à sa défaite. Les grands yeux noirs dont j'ai parlé semblèrent dire plus d'une fois au monarque défaillant : Quoi!

Quand je suis tout de feu, vous êtes tout de glace.

Mais ce reproche muet ne réveilla point les sens engourdis de sa majesté : la comtesse, rouge de honte, éperdue, désespérée, alla près de la princesse de Carignan se plaindre, en pleurant, du peu d'impression qu'elle avait produit. On eut beaucoup de peine à la déterminer à un second tête-à-tête ; elle y consentit cependant. « Ecoutez, ma chère comtesse, lui dit Richelieu, qui la con- » naissait de longue main, et qui, par un semblable motif, pou- » vait parler librement en présence de la princesse; quand vous » serez auprès de Louis, il faut oublier le souverain, ne voir que » l'homme, et savoir attaquer, si vous n'êtes pas attaquée. » Encouragée par ce conseil, mais surtout par la docilité avec laquelle le roi se prêtait à un second rendez-vous, elle y déploya toutes les ressources de tactique assaillante dont les courtisanes usent en pareil cas. Le succès fut complet : Louis XV se montra, cette fois, aussi emporté qu'il avait été timide pendant la précédente entrevue... Dans ses transports, il mit en pièces le fichu de la comtesse, et le reste de sa parure offrit bientôt la preuve du plus grand dés-

ordre..... Rien de terrible comme un poltron échauffé.... Madame de Mailly sortit enchantée des appartements; elle courut, sans avoir rien réparé, chez la princesse de Carignan, qui attendait avec Richelieu le rapport de cette seconde expédition : « Voyez, » de grâce, dit-elle en entrant, comme il m'a accommodée.... » Poussant encore plus loin une démonstration d'où jaillissait, suivant elle, le premier rayon de sa gloire, la nouvelle maîtresse du roi découvrit aux yeux de ses instigateurs des témoignages irrécusables du sacrifice dont elle venait d'être la divinité et l'autel. « Bien, bien, dit la princesse en rougissant; nous sommes con- » vaincus. »

C'est ainsi que Louis XV rompit avec la vertu, lancé dans le sentier du vice par la politique ambitieuse du vieux cardinal. L'essor étant pris, ce prince ne songea plus qu'à s'enivrer sans obstacles à la coupe des voluptés. Le comte de Mailly, qui jusqu'alors s'était fort peu soucié de sa femme, et qui voulut s'aviser de faire le jaloux, eut l'injonction expresse de s'interdire non-seulement toute observation, mais encore tout commerce avec la comtesse : on lui fit insinuer, en outre, que, s'il était sage, c'est-à-dire s'il donnait à madame liberté tout entière de ne pas l'être, on aurait soin de sa fortune. Alléché par cette promesse, M. de Nesle, père de la favorite, voulut à son tour élever la voix. « Mon » cher marquis, lui dit Richelieu, décidément investi des fonc- » tions que Dubois remplissait auprès du régent, le roi pourrait » se contenter de rire des vertueuses criailleries de l'homme le » plus dissolu de l'Europe; mais sa majesté est bonne : c'est de » l'argent que vous voulez; voici un bon de deux cent mille » livres, allez en toucher le montant au trésor royal, et ne faites » plus l'enfant. »

Cependant le roi se livra avec une telle vivacité à son goût pour madame de Mailly, il s'attacha surtout à braver si ouvertement le chagrin de la reine, qui se repentait, mais trop tard, de s'être cuirassée de chasteté, que Fleury, dont l'âme savait au besoin distiller le jésuitisme, se crut obligé d'adresser quelques remontrances à sa majesté, après l'avoir fait dévier de la route du devoir. « Monsieur, répondit sèchement le roi à l'homélie hypocrite du » cardinal, je vous ai abandonné la conduite de mon royaume; » j'espère que vous me laisserez maître de la mienne. » Cette brusque réplique satisfit son éminence plus que les paroles de soumission qu'elle avait coutume d'entendre de la bouche de son royal

élève : elle lui prouva qu'elle allait être le régulateur absolu des affaires de l'État ; et l'espèce d'acquit de conscience qui venait d'être si violemment repoussé suffisait pour mettre le ministre à couvert de tout reproche sur les dérèglements du roi.

Livré avec emportement aux voluptés, Louis ne songe guère à ses armées ; il s'occupe moins encore de l'empereur qu'il a fait. Cependant, tandis que sa majesté languit dans les bras de madame de Mailly, la fortune des alliés achève de se démentir. L'apogée des prospérités est souvent le point de départ des disgrâces : on chantait dans nos quartiers de la Bohême la victoire remportée à Chantuzit, par le roi de Prusse, sur le prince Charles de Lorraine, et le combat presque aussi glorieux livré au prince de Lobiovitz par les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie, dans la position de Sahai. Les généraux français avaient envoyé des députés au camp de Frédéric II pour le féliciter sur le succès qu'il venait d'obtenir; eux-mêmes se disposaient à profiter de leur avantage en poursuivant Lobiovitz. Tout à coup le bruit se répand que sa majesté prussienne abandonne la coalition, et conclut, par l'entremise de l'Angleterre, un traité de paix particulier avec la reine de Hongrie. Après s'être assuré que cette nouvelle est fondée, M. de Belle-Isle court au quartier du roi de Prusse, afin d'essayer de rompre le traité : « Vous arrivez trop tard, monsieur le maré-
» chal, répondit ce prince ; je cesse décidément de jouer votre jeu.
» Marie-Thérèse, en m'abandonnant la Silésie et le comté de
» Glatz, me fait une belle partie, et je suis trop galant pour la
» refuser. Et puis votre cardinal de Fleury est un vieux enfant qui
» ne sait plus ce qu'il fait. Tenez, lisez cette lettre, qu'il écrivit
» dernièrement au général autrichien Konigsek, et que la reine
» de Hongrie a fait imprimer pour déconsidérer votre cabinet. »
Belle-Isle prit l'écrit des mains du roi, et lut avec surprise ce qui suit : « Bien des gens savent combien j'ai été opposé aux résolutions
» que nous avons prises, et que j'ai été en quelque façon forcé
» d'y consentir. Votre excellence est trop instruite de tout ce qui se
» passe pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour dé-
» terminer le roi à entrer dans une ligue qui était si contraire à
» mon goût et à mes principes. » Quand le maréchal eut achevé sa lecture, il ne concevait pas encore qu'un ministre pût être assez faible pour condamner, en parlant à son ennemi, la cause qu'il soutenait contre lui. La maladresse du cardinal lui paraissait sur-

tout extrême dans la sortie qu'il faisait contre lui, Belle-Isle, qui était tout à la fois le général de l'armée de Louis XV et son ministre au congrès. « Aussi, reprit Frédéric, cette lettre maladroite a-t-» elle produit l'effet d'enhardir vos ennemis, et de décourager » vos alliés : ma défection et celle de l'électeur de Saxe, compris » dans mon traité avec la reine de Hongrie, sont la première » conséquence de l'étrange conduite de Fleury. Quelle confiance » voulez-vous que nous ayons dans un parti que votre ministre » n'a pris qu'à regret ? » Ce discours était sans réplique; le maréchal de Belle-Isle se retira désespéré, et songea dès lors à concentrer son armée, pour éviter, autant que possible, qu'elle fût accablée par les forces réunies des princes Charles de Lorraine et de Lobiovitz, qui s'élevaient à plus de soixante mille hommes. Les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie, qui n'avaient pas au delà de trente mille combattants, se mirent donc en retraite sur Prague, après avoir rallié les postes éparpillés sur les frontières de la Moravie. A peine l'armée française fut-elle en marche, que le prince Charles s'attacha à ses pas, et la fit harceler par des nuées de partisans à cheval. Les comtes de Boufflers et d'Aubigné, qui se trouvaient aux avancés sur la Moldau, furent forcés dans ce poste; ils se replièrent en désordre sur le corps principal. Dans une position non moins critique, M. de Broglie montra une contenance plus assurée. Tandis que les brigades de Navarre combattaient des légions bigarrées de croates, de pandours, de talpaches, de housards, qui se dissipaient et se resserraient tour à tour comme des essaims de frelons, le maréchal franchissait, avec le reste de ses troupes, la petite rivière de Blanitz, et, se rangeant en bataille sur l'autre rive, attendait de pied ferme les Autrichiens, qui n'osèrent l'attaquer. Cet habile général décampa pendant la nuit, laissant ses feux allumés pour donner le change à l'ennemi. Au point du jour, il lui avait dérobé une marche, et bientôt il arriva sans échec sous les murs de Prague.

Louis XV apprit en même temps la défection du roi de Prusse et le retour des deux maréchaux à Prague, où le prince Charles les tenait assiégés. Le lendemain, un courrier portait au maréchal de Maillebois l'ordre de marcher en Bohême, avec l'armée d'observation qu'il commandait en Westphalie.

L'armée du roi ne pouvait manquer d'être promptement affamée dans Prague; voulant prévenir cette extrémité, le maréchal de

Belle-Isle essaya de sauver tout à la fois ses troupes et l'honneur de leurs drapeaux : il offrit de remettre la place aux généraux de la reine de Hongrie, à condition que la garnison conserverait armes, bagages, artillerie. Les Autrichiens n'accédèrent point à cette proposition : la famine, que redoutait le général français, était précisément le malheur dont l'ennemi se proposait de profiter, sans égard aux souffrances qu'il allait imposer à une population de cent mille âmes. Au bout d'un mois de blocus, les assiégeants, voyant qu'ils s'étaient flattés vainement de faire prisonnière de guerre une armée entière commandée par deux maréchaux de France, ouvrirent la tranchée devant la place, et poussèrent les travaux avec activité. Ils étaient déjà fort avancés, lorsqu'une sortie de douze mille Français vint apporter le désordre parmi les travailleurs. Le général Monti, à la tête de quelques mille hommes, marcha pour dégager les prisonniers, et protéger les ouvrages, que les assiégés avaient détruits en partie; mais ce général, ses troupes, ses canons, furent emmenés dans Prague avec le corps qui en était sorti, et les Autrichiens restèrent environnés des débris de la tranchée qu'ils avaient ouverte. Dans ce mouvement, l'armée française avait pu protéger l'entrée d'un courrier de M. de Maillebois, qui annonçait au maréchal de Belle-Isle sa prochaine arrivée sous les murs de Prague. A cette nouvelle, les assiégés perdent le sentiment de leurs privations, de leurs fatigues ; ils se livrent avec courage aux travaux de la défense, ils en bravent gaîment les dangers.

Le prince Charles de Lorraine, informé aussi de l'approche de Maillebois, sentit qu'il allait cesser de pouvoir continuer le siége : honteuse toutefois de l'abandonner, son altesse essaya de renouer avec les généraux français la négociation qu'elle avait repoussée le mois précédent; ils la rejetèrent à leur tour. Charles de Lorraine, forcé de songer à se défendre, décampa précipitamment, et courut à la frontière fermer l'entrée de la Bohême au nouvel ennemi qui s'avançait.

Les affaires des alliés en Italie sont moins prospères encore qu'en Allemagne. L'armée espagnole, loin d'avoir pu conquérir la Lombardie, a été contrainte de se replier sur Naples, pressée par les troupes combinées de la reine de Hongrie et du roi de Sardaigne. L'infant don Philippe a plusieurs fois tenté de débarquer à Gênes avec un renfort amené d'Espagne ; mais, toujours repoussé par des escadres anglaises maîtresses de la mer, ce prince n'a fait qu'errer

plusieurs mois sur les flots, en vue du pays où ses compatriotes subissaient toutes les rigueurs de la guerre. Las enfin de ces vaines tentatives, l'infant a pénétré par terre dans le duché de Savoie, dont il s'est emparé; ce qui a rappelé Charles-Emmanuel sur ce point.

L'armée espagnole, en marche vers le royaume des Deux-Siciles, se crut d'autant plus près de ressaisir l'avantage, après la retraite des troupes sardes, que le roi don Carlos envoyait au-devant d'elle un corps assez considérable. Mais il arriva dans ce temps un événement auquel ni le duc de Montemar ni le monarque sicilien ne pouvaient s'attendre, et qui détruisit l'espérance qu'autorisait la diversion faite au pied des Alpes par l'infant don Philippe. On vit un matin paraître devant le port de Naples six vaisseaux, six frégates et deux galiotes à bombes; le pavillon anglais flottait sur cette escadre. Bientôt un canot s'en détache, et conduit à terre un officier porteur d'une dépêche pour le premier ministre. Le contenu de cette lettre était précis : « Monsieur, disait le chef d'escadre » *Martin*, qui écrivait, je place à l'instant ma montre sur le tillac » de mon vaisseau, et je vous donne deux heures pour m'annoncer » que le roi votre maître a fait partir l'ordre de rappel des » troupes napolitaines qui rejoignent en ce moment le général » de Philippe V commandant en Italie. Si, à l'expiration de la » deuxième heure, l'avis que j'attends de votre part ne m'est » pas parvenu, je fais immédiatement bombarder la ville de Naples. »

Le ministre court au palais du roi; on délibère en toute hâte, en tumulte, et l'on ne voit aucun moyen d'éviter la catastrophe dont la capitale du royaume est menacée. L'insulte était inattendue, la garnison était peu nombreuse, les forts se trouvaient mal armés; il fallut déférer à l'injonction de l'officier anglais, qui ne quitta la rade qu'après avoir obtenu la conviction que les troupes napolitaines s'étaient éloignées des drapeaux de sa majesté catholique.

Néanmoins les Autrichiens, affaiblis par le départ de Charles-Emmanuel, n'osèrent rien entreprendre contre les Espagnols, qui restèrent sur la défensive dans un camp formé sous les murs de Spoletto. Mais M. de Montemar était malheureux, il dut paraître coupable : Philippe V, mécontent de ce que ce général ne lui avait pas donné la Lombardie, le rappela, sans daigner s'informer des obstacles réels qui s'étaient opposés à cette conquête, avec les forces insuffisantes que le duc commandait. Il fut remplacé par

le comte de Gages, dont l'inactivité forcée justifia son prédécesseur.

Cependant don Philippe ne put tenir en Savoie contre les troupes et la tactique supérieures du roi de Sardaigne; l'infant dut se retirer en Dauphiné.

Des bords de la mer Noire au Rhin, du golfe de Naples aux Alpes, et sur toutes les mers, la guerre secoue ses torches lugubres; l'Europe est couverte de sang et de feu... Mais la paix de l'Élysée règne au château de Choisy : c'est l'asile des plaisirs et des voluptés; Louis XV s'y couronne de roses, sans paraître avoir la moindre idée qu'ailleurs il croît des cyprès que lui-même a semés sur le sol européen. Fleury, parvenu à sa quatre-vingt-dixième année, Fleury, troublé par les terreurs d'une mort prochaine, ne tient plus que d'une main défaillante le timon de l'État... Personne ne gouverne plus, car madame de Mailly ne porte pas ses vues jusque-là. Voici pourtant une anecdote qui prouve qu'elle a du crédit.

Le nom de Beauvilliers, fort honorablement inscrit dans l'histoire, n'y apparaîtra pourtant pas sans quelque légère souillure. On se rappelle cette abbesse de Saint-Aignan, qui donna jadis un démenti formel à la chasteté claustrale avec l'aide d'un accoucheur de Fontainebleau ; c'est à côté de ce fait qu'il faut classer les peccadilles peu épiscopales de M. de Beauvillers, évêque de Beauvais. Ce prélat, aussi sensible aux plaisirs de l'amour que sa grand'-tante la supérieure, entretint longtemps une fille nommée Lacroix; elle avait un appartement dans le palais de sa grandeur, et vivait à peu près conjugalement avec cet amant mitré, ce qui faisait dire aux plaisants « qu'on ne pouvait douter de sa piété, puisqu'il pas» sait toute la journée au pied de la croix. » Cependant cette intrigue finit par faire tant de bruit, que le cardinal de Fleury, pour l'honneur du sacerdoce, se crut obligé de faire enlever *madame de Beauvais*, qui fut enfermée dans la maison de force de la Flèche. M. de Beauvilliers perdit en même temps son siége : on eut bien tort de le lui ôter ; car dans son évêché ce n'était qu'un prêtre galant, et, sur le pavé de Paris, il devint escroc. Il lui passa un matin par la tête de fabriquer un arrêt du conseil, tendant à imposer une forte redevance aux marchands bouchers. Bien servi par des intrigants subalternes, cet ecclésiastique fit colporter le prétendu arrêt pour en effrayer cette corporation, faisant promettre en même temps d'en prévenir l'exécution moyennant cent mille écus. Le

principal agent de Beauvilliers était un capucin, jadis soldat, qui nasillait avec beaucoup d'adresse les raisons de son commettant; déjà plus de cinquante mille écus lui avaient été remis. Chaque soir, en dépit de la croix pastorale et du cordon de saint François, on sablait le champagne avec des filles, à la santé des bouchers de Paris.

Cependant tout le monde se plaignait de l'augmentation du prix de la viande; les bouchers répondaient qu'ils étaient forcés d'y recourir par un droit nouveau. M. le lieutenant de police voulut connaître ce droit singulier, dont il n'avait aucune connaissance. Ces honnêtes et crédules marchands informèrent alors ce fonctionnaire de la négociation du prélat suspendu, auquel ils devaient, le jour même, compter dix mille écus. Le magistrat, instruit de l'heure à laquelle l'émissaire de M. de Beauvilliers devait venir recevoir son argent au lieu indiqué, fit aposter aux environs des archers qui se saisirent du capucin émissaire, et, par suite, de l'évêque. On envoya ce dernier à la Bastille; mais il en sortit bientôt par le crédit de madame de Mailly, qui, à la sollicitation du cardinal de ce nom, obtint du roi la grâce de l'escroc aux bas violets... On est si rarement coupable avec des protections!

Toutefois monseigneur de Beauvilliers, auquel la clémence royale sauvait la rame de Toulon, fut obligé de se démettre de son évêché. On songeait, pour le remplacer, à l'abbé Dubos, savant académicien auquel nous devons l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie dans les Gaules*. Cet abbé, qui reçut le jour dans les murs de Beauvais, était vivement désiré par ses compatriotes, lorsque la tombe le leur enleva. Les circonstances de sa mort méritent d'être citées.

Dubos était l'ami de Fontenelle, qu'il avait remplacé comme secrétaire perpétuel de l'Académie, lorsque l'auteur des *Mondes* fut contraint, par son grand âge, d'abandonner cette charge trop active. Fontenelle est, à ce qu'il dit, un philosophe taillé sur le patron de Socrate; son successeur ne laissait pas d'avoir aussi des prétentions à la sagesse; mais ni l'un ni l'autre ne pensaient que leur beau caractère fût incompatible avec la gourmandise. Un jour le vieux Fontenelle apporta chez son ami une superbe botte d'asperges qu'on venait de lui envoyer. A l'aspect de ces légumes d'une dimension extraordinaire, une voluptueuse sérosité mouilla les lèvres des deux académiciens. Il n'y avait point là de sénat romain pour délibérer sur le choix de la sauce à laquelle on met-

trait les asperges ; mais comme nos illustres différaient de goût sur ce point, il fut décidé que moitié de la botte serait mise au beurre, et que l'autre serait mangée à l'huile : c'était l'assaisonnement favori de Dubos. L'ordre étant donné en conséquence à la cuisine, on se met à table gaîment.... Mais, ô versatilité des destinées de l'homme ! avant que l'entremets convoité soit servi, Dubos est frappé d'apoplexie foudroyante.... il tombe privé de mouvement. Les domestiques s'empressent de le secourir ; l'un d'eux court chercher le médecin. Fontenelle aussi, malgré ses quatre-vingt-cinq ans, jette vivement sa serviette, se lève, franchit le corps de son collègue mourant, court sur l'escalier, et crie d'une voix de Stentor à la cuisinière : *Toutes les asperges à la sauce !*

Décidément l'abbé Dubos était mort ; on enleva son cadavre, et Fontenelle, qui s'était remis tranquillement à table, pensa peut-être, en voyant arriver la botte d'asperges, qu'une attaque d'apoplexie était bonne à quelque chose.... Vive la philosophie !

Le règne de madame de Mailly fut de courte durée, et c'est elle-même qui en rapprocha le terme. La comtesse a quatre sœurs : la plus jeune, que cette favorite avait tirée, à treize ou quatorze ans, de la communauté où elle était élevée, afin de lui procurer de bonne heure un bel établissement, reconnut cette attention par la plus noire ingratitude. Cette petite fille, étant encore au couvent, avait dit : « J'irai à la cour auprès de ma sœur Mailly ; le roi me » verra, le roi me prendra en amitié, et je gouvernerai ma sœur, » le roi, la France et l'Europe. » Voilà un enfant dont l'ambition promet. Si l'on devait s'en rapporter au portrait que madame de Flavecourt[1], autre sœur de madame de Mailly, faisait dans le monde de l'échappée du cloître, on serait surpris qu'elle eût supplanté promptement la favorite : « Notre chère cadette, disait cette » sœur charitable, a la figure d'un grenadier, le col d'une grue, » et l'odeur d'un singe. Mais la friponne est adroite dans l'art de » persuader ; son caractère est impérieux, et si elle jette une » bonne fois quelques étincelles dans le cœur du roi, elle saura le » gouverner, même quand il ne l'aimera plus. » En effet, malgré le peu de charmes qu'elle possède, et peut-être grâce à l'adresse que sa sœur reconnaît en elle, la jeune demoiselle de Nesle est parvenue à inspirer à Louis XV une véritable passion, qui sur-

[1] Cette dame, dont l'humeur était spirituelle et joviale, n'est morte que l'an VII de la république, après avoir désarmé tous les révolutionnaires par ses facéties et ses quolibets.

le-champ a ruiné toutes les espérances de madame de Mailly : sa majesté a cessé entièrement de la voir. On entend chanter dans toutes les rues, dans toutes les promenades, ce refrain grivois :

La Mailly va se fondre en pleurs;
V'là c'que c'est qu'd'avoir des sœurs.

Il y eut dans cette rupture une circonstance que je ne dois pas omettre : le roi, digne élève de l'avare Fleury, est le plus parcimonieux des princes; or, lorsqu'il s'éloigna de la comtesse, quelques frais, avancés par cette favorite pour les plaisirs de sa majesté, n'étaient pas remboursés, et, quoiqu'elle les ait rappelés depuis à cet illustre amant, ils ne le sont point encore..... Ce serait le cas d'appliquer le proverbe vulgaire : « Quand on change le maréchal, » il faudrait payer les vieux fers. »

Madame de Mailly, délaissée des amours, s'est jetée incontinent dans le sein de la religion, vertu miséricordieuse qui promet la rémission des fautes, quelle qu'en soit la gravité, au prix d'une ardente ferveur. Mais l'indulgence des hommes est moins empressée; ce n'est que lentement qu'ils rectifient les réputations. La favorite disgraciée, entrant, l'un de ces jours, un peu tard dans une église, fut forcée de déranger quelques personnes avant d'arriver à un siége : « Eh! voilà bien du bruit pour une p....., » s'écria un malotru mécontent d'être déplacé : « Puisque vous me connaissez » si bien, répondit la comtesse avec douceur, faites-moi la grâce » de prier Dieu pour moi..... » Madeleine pécheresse n'aurait pas mieux dit.

Les rois ne s'accommodent guère des précautions qui restreignent leurs plaisirs; mademoiselle de Nesle est grosse, et les papillons de l'*Œil de bœuf* nomment, par anticipation, l'enfant à venir, dont ils font d'avance un garçon, *le demi-Louis*, à cause de la demi-légitimité du mariage de sa mère avec M. de Vintimille, neveu de l'archevêque de Paris. Ce prélat, moins chatouilleux sur la morale conjugale qu'en matière de constitution, a donné sa bénédiction épiscopale aux époux, nonobstant la condition écrite de non-habitation.

Pour récréer sa favorite et faire diversion à ses maux de cœur, Louis XV la mène souvent à Rambouillet, chez M. le comte de Toulouse, qui, malgré sa vieillesse, est toujours le plus aimable des hommes. Chez ce prince, tout le monde est à son aise; la plus

douce familiarité est recommandée par lui à ses hôtes; et sa majesté ne hait pas le *sans-façon*, pourvu qu'il n'attente pas à sa grandeur, cet être idéal, qui, à ses yeux comme à ceux de Louis XIV, ne doit vivre ni de vertu, ni de magnanimité, ni de talent, mais de respect. Dans le doux laisser-aller de Rambouillet, il arriva, jeudi dernier, qu'une dame titrée éprouva les douleurs de l'enfantement. Comme il ne se trouvait pas d'accoucheur à portée, Lapeyronie, premier chirurgien du roi, offrit de se charger de l'opération : « Mon Dieu, s'écria mademoiselle de Charolais, » effrayée sans doute par la vieillesse de l'opérateur, cet exercice » demande de la pratique; peut-être, monsieur, n'êtes-vous plus » au fait. — N'ayez aucune inquiétude, répondit le vieux Esculape » un peu piqué; on n'oublie pas plus l'art de les ôter que celui » de les mettre... Jugez... » Mademoiselle de Bourbon, qui a eu plusieurs enfants de Richelieu, du prince de Dombes, et peut-être d'autres encore, saisit parfaitement l'application du *jugez*, et s'éloigna en se pinçant les lèvres.

Ce n'est point en Europe que les Anglais cherchent à diminuer la puissance espagnole; ils savent trop bien qu'elle tire toutes ses richesses des Indes, et c'est de cette source féconde de prospérités que le cabinet de Saint-James songe à s'emparer. Déjà maîtres de Porto-Bello, ces insulaires ambitieux aspirent à conquérir Carthagène, ce qui achèverait de détruire le commerce de Philippe V au Nouveau-Monde. Une flotte de vingt-sept voiles est partie depuis longtemps pour rejoindre celle commandée par l'amiral Vernon, vainqueur de Porto-Bello; elle portait douze mille hommes de troupes de débarquement, et l'on a su que les deux escadres s'étaient réunies dans les eaux de la Jamaïque. Mais on a appris en même temps que les espérances de l'Angleterre ont été complétement déçues. Jamais, cependant, on n'avait vu sur ce point un armement aussi considérable. Voici les nouvelles arrivées, au commencement du présent mois, à Cadix. L'armée anglaise, forte de soixante vaisseaux de haut bord ou frégates, sortit de la Jamaïque en janvier, et jeta l'ancre en face de Carthagène le 4 mars. Bientôt les troupes furent débarquées : le siége commença par terre, tandis que la flotte faisait pleuvoir un déluge de projectiles et d'artifices sur la place. Mais les assiégés ne restèrent pas oisifs : leur feu tua beaucoup de monde aux assiégeants, pendant qu'un autre feu, que le climat allumait dans leur sein, en tuait davan-

tage. Les maladies eurent promptement réduit à moitié cette armée expéditionnaire ; les généraux durent en rembarquer honteusement les débris.

L'orgueil anglais fut vivement blessé de ce déplorable résultat. Des cris de mécontentement éclatèrent dans le sein de la chambre des communes : le parti de l'opposition affecta d'y exalter la puissance espagnole, qui, disait-il, devait finir par envahir l'empire des mers, si le cabinet de Saint-James continuait à montrer la molle politique qu'il avait adoptée. En Angleterre, la critique du gouvernement est la tactique parlementaire de prédilection, parce qu'on sait qu'elle ne manque point de produire des améliorations : les orateurs ajoutèrent que la France aussi bravait la Grande-Bretagne; qu'elle donnait ouvertement des secours à l'Espagne; qu'elle faisait rétablir le port de Dunkerque, et qu'elle se préparait de longue main à remettre ses forces navales au niveau de celles des Anglais. Ces censeurs politiques prétendaient enfin que la neutralité de l'électorat d'Hanovre était tout à la fois ruineuse et humiliante pour la mère-patrie : « Oui, messieurs, s'écriaient les » membres de l'opposition, ce coin de l'Allemagne est un gouffre » où tout notre or va s'engloutir. Après avoir élevé un électeur » d'Hanovre au trône d'Angleterre, nous sacrifions tous les jours » quelque portion de notre prospérité au patriotisme originaire » des descendants de ce prince; nous supportons un accroissement » d'impôts énormes pour défendre un pays réellement étranger, » et dont les intérêts spéciaux gênent continuellement la politique » des royaumes-unis. Considérons donc enfin que la cause du pays » hanovrien n'est pas celle de la Grande-Bretagne, et cessons de » payer follement, comme nous l'avons fait jusqu'ici, des soldats » hanovriens pour défendre leurs propres foyers. Il est de la gloire » de l'Angleterre de se déclarer ouvertement pour Marie-Thérèse : » qu'Hanovre périsse, s'il le faut, pour réhabiliter le nom anglais, » dégradé par un indigne traité de neutralité. » — « D'autant plus » dégradé, aurait pu répondre un orateur français ou espagnol, » que l'Angleterre n'a pas cessé de le violer de la manière la » moins loyale; que c'est même en cela que réside sa honte, et » non la nôtre, car nous n'avons exercé qu'une réciprocité. »

Georges II, contraint plutôt que déterminé par ces murmures, se disposa à prendre part à la guerre de terre; dès le mois d'avril, seize mille hommes s'embarquèrent pour la Flandre, tandis que le comte de Stair se rendait à la Haye, à l'effet de décider les États-

Généraux à joindre leurs forces à celles de la Grande-Bretagne.

Au mois d'octobre, seize mille Hanovriens et six mille Hessois prirent position dans les environs de Bruxelles; lord Stair occupa Gand avec les Anglais. Ainsi tout promet à la reine de Hongrie une alliance ouverte de la part des Anglais, et peut-être des Hollandais, qui, jusqu'à présent, ne l'ont secourue que par des subsides.

Cependant le maréchal de Maillebois s'était avancé en Bohême jusqu'à Egra; le maréchal de Broglie, sorti de Prague à la tête de douze mille hommes, marchait au-devant de lui : la jonction des deux armées devait se faire à Toglits. Il n'en fut point ainsi : Maillebois, informé que Prague était délivrée, et n'ayant plus que pour huit jours de vivres, suspendit son mouvement, de peur d'engager son armée dans les gorges de la Bohême, où la famine l'attendait inévitablement. D'ailleurs, ce général avait l'ordre exprès de ne tenter aucune affaire dont le succès serait douteux, et le grand-duc de Toscane, uni au prince Charles, marchait contre la nouvelle armée française. Laissant donc Egra à sa droite, Maillebois se dirigea vers le Danube, ce qui donna à l'ennemi des inquiétudes pour les États autrichiens, et força le grand-duc à se reporter sur Passau, qui en est la clef.

La retraite de Maillebois fut blâmée, et les critiques eurent raison : les forces réunies des trois maréchaux eussent pu, sinon balancer celles que les Autrichiens entretenaient en Bohême, du moins se faire jour aisément au milieu d'eux, et rendre au roi une armée dont le sort est aujourd'hui fort douteux. M. de Maillebois vient d'être rappelé; le maréchal de Broglie le remplace.

Belle-Isle était de nouveau renfermé dans Prague, avec un surcroît de calamité d'autant plus grand, que la rigueur de l'hiver rendait les secours plus difficiles, et la détresse plus absolue. Dans cette situation désespérée, le maréchal demanda les ordres de la cour, qui lui enjoignit d'évacuer la place, et de sauver l'armée, à quelque prix que ce fût.

Alors commença cette retraite que les tacticiens regardent comme le chef-d'œuvre de l'art militaire : Belle-Isle, avec onze mille fantassins et trois mille chevaux, traversa trente-huit lieues de plaines dévastées, couvertes de neiges, dépourvues de toute ressource; combattant sans cesse des troupes légères qui s'élançaient de toutes les gorges, de tous les ravins, pour couper le chemin aux troupes

françaises ou les piller[1]... Huit cents hommes périrent de froid pendant cette marche; mais la cour avait ordonné de l'exécuter à tout prix.

Le véritable coup de maître de M. de Belle-Isle, dans cette circonstance, c'est d'être sorti de Prague sans avoir même été aperçu de Loblovitz, qui en formait le blocus. Il ne restait dans la place qu'environ six mille hommes, presque tous malades ou blessés; mais il y avait avec eux un de ces êtres presque surnaturels dont le nom seul vaut une armée: c'était l'intrépide Chevert. Disons un mot de cet autre Bayard. Plus heureux que du Térail, Chevert trouva l'héroïsme sous les haillons. Fils d'un simple artisan de Verdun, il quitta l'échoppe de son père en 1711, et se fit soldat à l'âge de seize ans. Il est une noblesse que donne la nature, et qui s'agite dans la foule tant qu'elle n'en est pas sortie; Chevert la possédait. Les préjugés du rang reculèrent, honteux, devant la bravoure éclatante de ce militaire.... il arracha successivement tous les grades, jusqu'à celui de colonel, à la fierté jalouse de ses chefs.... Chevert ne peut en rester là: chaque distinction nouvelle fut pour lui le prix d'une action d'éclat, et les récompenses, épuisées, manqueront un jour à ce héros.

Tel est l'homme laissé dans Prague par M. de Belle-Isle: Chevert, le premier de l'armée française, avait mis le pied sur le rempart de cette ville; il devait en sortir le dernier. A peine cependant y fut-il resté à la tête d'une faible et invalide garnison, que les habitants, persuadés qu'ils auraient bon marché de lui, le pressèrent, avec menace, de rendre la ville. « Rendre la ville! s'écria » le colonel; cela ne peut entrer dans mon vocabulaire. » Il fait saisir les principaux habitants, les renferme dans sa maison, en remplit les caves de poudre, et déclare aux échevins de Prague que la vie de ces otages lui répond des violences qu'on voudrait exercer contre lui ou ses soldats: « Dites-leur, ajouta-t-il en par- » lant à l'officier qu'il envoyait à ces magistrats, que j'ai là une » allumette toujours prête pour allumer ma pipe ou pour faire » sauter ma maison. » Le prince de Loblovitz, instruit de cette résolution, fit dire au brave Chevert que, s'il voulait capituler, il lui accorderait, sans aucune restriction, tous les honneurs de la guerre. « Bon cela, répondit-il au parlementaire; vous pouvez as-

[1] Il y a loin de cette retraite à celle de Moscou, en 1812, durant laquelle la grande armée eut à supporter les mêmes calamités pendant une route de trois cents lieues.

» surer au prince que je suis prêt à conclure de cette manière ; je » ne connais, je n'apprécie que la valeur utile. » La capitulation fut signée dans un dîner que Lobiòvitz donna à l'intrépide Français : « M. de Chevert, lui dit-il en le quittant, permettez que je » vous embrasse, afin de pouvoir raconter à mes enfants que j'ai » donné l'accolade au plus valeureux soldat de l'Europe. »

Nous avons vu paraître cette année la plus grande, la plus sublime des productions de M. Voltaire ; la tragédie de *Mahomet*, ou *le Fanatisme*, comme un phare lumineux, a répandu non-seulement le plus brillant éclat sur notre siècle littéraire, mais encore les principes les plus utiles dans la sphère de nos idées. Malheureusement ce dernier résultat a été une cause de proscription : cette magnifique thèse contre les envahissements du sacerdoce attaquait des ambitions trop puissantes de nos jours pour être tolérée ; les Vintimille, les constitutionnaires, et surtout les jésuites, jetèrent les hauts cris ; *Mahomet* fut déclaré janséniste au premier chef. Ajoutons que M. Crébillon, qui s'est fait censeur de la police, de dépit d'avoir été trop censuré au théâtre dans ces derniers temps, a refusé son approbation à la tragédie de Voltaire [1]. Ce refus ne faisait pas que *Pyrrhus* fût meilleur, et ne diminuait point la beauté de *Mahomet ;* mais il satisfaisait cette jalousie trop ordinaire entre gens de lettres. Le défaut d'approbation fut le principal motif dont s'appuyèrent les poursuivants de la pièce philosophique ; ils firent si bien qu'elle n'eut que trois représentations, quoique Fleury eût ordonné de la laisser jouer. On fit avertir Voltaire, avant la quatrième, que, s'il ne retirait pas l'ouvrage, M. le procureur général poursuivrait et l'auteur et les comédiens. Voltaire, muni de l'autorisation du premier ministre, voulait tenir bon ; mais les comédiens savaient qu'en cas de dénonciation, le vieux cardinal abandonnerait *Mahomet*, pour lequel il ne pouvait pas ressentir une vive tendresse, à toutes les rigueurs de la justice parlementaire ; ils refusèrent de continuer les représentations, et l'autre *fanatisme* eut raison.

Des vers adressés par Voltaire, pendant les répétitions de *Mahomet*, à l'acteur Lanoue [2], qui devait jouer Zopire, prouvent que les allusions ne manquent pas dans la tragédie nouvelle. Il faut

[1] Ce refus, évidemment malveillant, est l'origine de l'inimitié qui a existé entre Voltaire et Crébillon jusqu'à la mort de ce dernier.

[2] Il était entré cette même année à la Comédie-Française, après s'être ruiné, par l'effet de la guerre, comme directeur de la troupe de Berlin.

savoir, pour l'intelligence du couplet, que Lanoue est auteur d'un *Mahomet second*, joué avec quelque succès en 1739; voici les vers:

Mon cher Lanoue, illustre père
De l'invincible Mahomet,
Soyez le parrain d'un cadet
Qui, sans vous, n'est point fait pour plaire.
Votre fils fut un conquérant;
Le mien a l'honneur d'être apôtre,
Prêtre, filou, dévot, brigand...
Faites-en l'aumônier du vôtre.

Comme conception dramatique, l'œuvre de Voltaire manque, ainsi que ses autres tragédies, de plan, de vraisemblance, et quelquefois de raison; mais tous les défauts du tissu disparaissent sous le plus riche appareil de poésie qu'on ait jamais vu au théâtre. *Mahomet* remplit, au reste, le but que son auteur paraît s'être proposé : il prouve que, dans la bouche de certains prêtres, la parole de Dieu n'est qu'un moyen de satisfaire aux plus sordides intérêts de la terre.... Voltaire a gravé sur l'airain un terrible plaidoyer contre les arguties du faux lévite; tôt ou tard il détrônera l'hypocrisie.

---

## CHAPITRE XVII.

### 1743.

Mort du cardinal de Fleury; un dernier mot sur ce ministre. — Portrait de Louis XV. — Madame de Lauraguais, troisième maîtresse du roi. — Les deux sœurs ensemble. — *Les petits appartements* de Versailles. — *Les petites fêtes* consacrées à Bacchus. — Louis XV cuisinier. — *Grandes fêtes* ou fêtes de Vénus. — Le suisse de mademoiselle de Charolais. — La morale d'*Esope* déplait à Louis XV. — Le vin du roi. — Conseil de la Meute sur la guerre. — Le maréchal de Noailles passe le Rhin avec une armée considérable. — Il prend position sur le Mein. — Dangereuse situation de l'armée anglaise près de cette rivière. — La guerre en Allemagne et en Italie.— Intrigues politiques de l'Europe.— Bataille de Dettingue. — Bombardement et soumission de Tunis. — Entrevue à Francfort de M. de Noailles et de lord Stair. — Misère de Charles VII et de sa famille. —Il traite honteusement avec Marie-Thérèse.— Humble conduite de Louis XV. — Cession de territoire faite au roi de Sardaigne par Marie-Thérèse. — Toutes les conquêtes de la France en Allemagne sont reperdues. — Des partis autrichiens pénètrent en France. — Insolente proclamation de Montzel, — Réponse vigoureuse des habitants. — Mort de madame de Vintimille. — Éclair de renaissante faveur de madame de Mailly. — Madame de Châteauroux, quatrième maîtresse du roi. — Elle fait des conditions à ce prince. — *La Mort de César*, tragédie de Voltaire. —

*Mérope*, tragédie du même auteur. — Précédents, anecdotes; mademoiselle Dumenil. — Origine de la haine de Voltaire pour Desfontaines.

---

Le cardinal de Fleury ne verra point la fin d'une guerre entreprise malgré lui; la mort lui enlève un fardeau dont sa vieillesse était accablée. La vie de ce ministre s'est éteinte au village d'Issy, le 29 janvier; il était âgé de quatre-vingt-neuf ans et sept mois.

Bien des jugements ont été portés déjà sur cet homme d'État; ils sont généralement trop indulgents. J'ai esquissé ailleurs le caractère de Fleury, et son ministère a justifié tout ce que j'en ai dit. A part la simplicité des mœurs du cardinal, première cause peut-être de son irréprochable probité, il eut peu de vertus qui le recommandassent, comme homme, au respect de la postérité; comme ministre, il n'en eut aucune. Ce n'est point par l'habileté de son administration que la France a recouvré quelque bien-être de 1726 à 1740, mais par les richesses d'un sol privilégié de la nature, et par un commerce que les intérêts de l'étranger le forcèrent d'entretenir avec nous, sans que Fleury ait contribué en rien à sa prospérité. On reprochera surtout à la mémoire de ce ministre d'avoir laissé tomber entièrement la marine française, précisément à l'époque où une longue paix et de faciles relations commerciales lui permettaient de la relever, au mépris de la jalousie inquiète de nos voisins. Les Anglais n'eussent pu opposer aux courses de nos flottes marchandes qu'une politique tortueuse et de mauvaise foi, que des démarches fermes et franches eussent aisément déjouée ou livrée à la vindicte puissante de l'Europe, toujours intéressée à la liberté des mers. Mais cette franchise, cette fermeté, dont il eût fallu rester sans cesse armé contre une puissance qui ne voudra, dans aucun temps, être alliée sincère, Fleury ne les possédait point. Pour conserver une paix qui n'est le premier besoin des peuples que lorsqu'elle ne les froisse ni ne les humilie, ce ministre prit souvent le parti de paraître ignorer les entreprises de l'Europe contre nous. Achetant ainsi le repos au prix de notre dignité, il ne chercha point à tirer raison des attentats contre la couronne de France, et en laissa plus d'une fois ternir l'éclat. Le cardinal de Fleury fit la guerre de 1733 en don Quichotte, après avoir laissé humilier Stanislas avec pusillanimité.

Si, comme la gloire de Louis XV l'exigeait, la France eût envoyé vingt mille hommes en Pologne pour soutenir l'élection qu'elle avait préparée, elle se fût épargné, dans cette circonstance, et le dessous que lui donna l'empereur, et les reproches mérités que lui adressèrent les Polonais, qu'elle avait armés les uns contre les autres, pour les abandonner ensuite aux troubles intérieurs. Les hostilités entreprises plus tard couvrirent d'or et de sang cette tache politique, sans parvenir à l'effacer, et la guerre de 1733 coûta vingt fois plus à la France que n'eût coûté la facile intronisation du roi de Pologne. L'acquisition de la Lorraine, dont on fait un trophée à Fleury, n'est qu'une escobarderie d'autant moins digne d'éloges qu'on dépossédait un prince ami, qu'une pension, d'ailleurs ruineuse pour la France, ne dédommageait point de la perte d'une souveraineté. Certes, si le grand-duc de Toscane, alors régnant, eût vécu vingt ans encore, François de Lorraine et le roi de France eussent fait un triste marché.

Il faut féliciter le cardinal de s'être opposé, autant qu'il l'a pu, à l'intervention de la France dans les affaires de la succession autrichienne ; intervention qui nous entraîne aujourd'hui dans une suite de malheurs dont il est difficile de prévoir le terme. Mais, après cette opposition légitime, quelle misérable conduite que de justifier auprès d'un ennemi le parti qu'on a pris contre lui, et de censurer, en lui écrivant, la politique dont on est devenu le moteur ! Telle a cependant été la faiblesse de Fleury.... En vérité, l'on a besoin de croire que ce ministre était tombé en enfance lorsqu'il a écrit au général Kœnigsek, pour ne pas l'accuser de trahison.

Si l'on examine le ministère de Fleury dans la direction des affaires intérieures, cet homme d'État paraît plus blâmable encore. D'abord sage et modéré en matière de discussions religieuses, il se livre tout à coup à une terreur panique des jésuites, qui ne peuvent jamais être forts que de la faiblesse des gouvernements : nous voyons le cardinal renouveler l'émission des lettres de cachet, « voulant avoir, disait-il, la paix dans l'Eglise ; » il charge de fers ces pauvres *convulsionnaires*, auxquels il eût fallu se borner à donner des douches et de l'ellébore. Pour pacifier l'Église, c'était dans son sein qu'il fallait faire taire les passions ; le fanatisme du dehors eût cessé avec les persécutions. Cet amour du repos, qui dominait toutes les actions de Fleury, fut la cause d'une foule d'irrégularités, d'injustices, de malheurs réels. De là

vinrent les exactions des fermiers généraux, les mauvais choix pour les grands emplois, la confiance du roi fourvoyée sur des intrigants, des fripons ou des sots; enfin l'impunité des coupables qui osaient élever la voix. Pendant les dernières années de sa vie surtout, le cardinal craignait tant d'être troublé dans sa douce quiétude, sans toutefois vouloir renoncer au ministère, qu'il ne se défendait plus ni des préventions, ni des préjugés, ni des faux rapports; il ne savait refuser ni une grâce ni une punition : son éminence se hâtait d'accorder tout ce qu'on sollicitait avec fermeté, de peur qu'on ne lui fît mal à la tête en le demandant avec force. C'est ainsi que ce ministre était continuellement dupe des hommes, et laissait aller les choses comme elles pouvaient. Je l'ai déjà dit, Fleury ne sera placé parmi les bienfaiteurs de la France que par des panégyristes trop indulgents; mais ce fut un ministre probe, et cette qualité est assez rare pour qu'on puisse lui en tenir compte en admiration.... Ce n'est pas l'âge d'or que le siècle où l'on doit accorder un si bel hommage à la plus simple des vertus.

Au moment où j'écris, Louis XV a trente-trois ans accomplis, et je ne crois pas avoir encore esquissé son portrait. Je ne sais si je me trompais, mais, d'année en année, il me semblait toujours qu'il restait quelque chose à venir pour compléter le physique charmant de ce prince. J'attendais que sa physionomie reçût cette expression, ce reflet du sentiment, sans lequel il n'est point de beauté réelle... Madame de Mailly a donné ce dernier coup du pinceau de la nature aux traits de sa majesté... Me voici à mon chevalet.

Louis XV est grand; sa taille élancée ne laisse pas présumer l'envahissement de cet embonpoint qui dépara de bonne heure celle de Louis XIV, et la démarche du roi est aussi noble qu'aisée. Ce prince a peut-être la cuisse un peu courte, mais sa jambe est admirable. Sa majesté porte la tête haute, et elle a raison, car il est difficile de montrer un visage plus régulièrement beau. Louis a le front élevé; ses cheveux, qu'il montre depuis que la cour renonce aux grosses et vilaines perruques, sont presque bruns; des sourcils de la même couleur recouvrent, d'un arc un peu ouvert et délicatement dessiné, un grand œil toujours prêt à marier son regard bienveillant au sourire gracieux qui rarement quitte les lèvres de sa majesté. Le roi a la bouche fraîche; ses dents

sont belles, son teint est blanc, souvent fleuri; enfin ce nez aquilin, dont le type bourbonien remonte au grand Henri, complète cet ensemble de traits non moins distingués que séduisants. Au premier abord, on peut reconnaître sur la figure ouverte du roi cette amabilité, cette douceur qui forment le fond de son caractère; ses yeux étincellent, si je puis m'exprimer ainsi, d'une franchise que le regard ne saurait simuler, quand elle n'existe pas au fond de l'âme. En effet sa majesté est douée d'une droiture, d'un abandon, d'une générosité de vues qui ne se démentent jamais. Aussi rien de plus agréable que la condition des gens qui l'entourent : ce prince ne leur parle qu'avec aménité, ne leur commande qu'avec mesure. Cette même affabilité se retrouve dans ses audiences; jamais on n'entendit une parole dure sortir de sa bouche. Pourquoi faut-il ajouter que ces qualités débonnaires, au sein desquelles Fleury n'a pas su marquer la limite où commence la faiblesse, sont souvent, chez Louis XV, le principe de ce défaut trop essentiel dans un souverain! Le cardinal profita le premier de cette bonté, dont il avait fait la vertu unique de son élève, pour régner à sa place; et malheureusement l'influence de ce ministre, qui n'était pas sans quelque sagesse, est remplacée par celle des courtisans. Le roi a du jugement, un tact assez sûr, une certaine connaissance des hommes et des choses; mais tout cela s'endort aisément au milieu des circonventions du petit coucher, ou dans les saturnales des petits appartements, auxquelles je reviendrai tout à l'heure. Louis XV est d'autant moins excusable de céder aux suggestions intéressées des gens de cour, qu'il en connaît bien le danger; plus d'une fois on l'entendit répéter ce propos de Charles-Quint : « Les » gens de lettres m'instruisent, les négociants m'enrichissent, et » les grands me dépouillent. » Cependant notre maître, dans son apathique incurie, favorise peu les lettres, seconde moins encore le commerce, et ne montre de sollicitude qu'à ces mêmes hommes occupés de le dépouiller. Une nuance tout à fait disparate de ce naturel doit être citée : c'est que, nonobstant les prodigalités dont Louis paye les complaisances de ses courtisans, on peut le regarder comme un des hommes les plus parcimonieux de son royaume, et j'aurai, j'en suis sûre, l'occasion de saisir son avarice sur le fait.

Possédant quelques principes superficiels des sciences, ainsi que je crois l'avoir dit ailleurs, Louis aime à s'en prévaloir; mais c'est avec plus d'esprit que d'ordre qu'il s'avise de son érudition :

il parle histoire, géographie, physique, anatomie, botanique, presque à la fois, et sans marquer, dans sa conversation, les points de connexité que ces connaissances peuvent avoir entre elles... Les vrais savants voient trop que sa majesté veut paraître universelle, et ces mouvements rapides d'érudition leur laissent voir fréquemment le tuf.

J'ai signalé la franchise du roi; ajoutons, pour preuve, que c'est dans toute la sincérité de cette qualité qu'il croit pouvoir concilier le plaisir et les exercices pieux, le culte des amours et la foi romaine. Louis XV, au milieu de ses plus grands désordres, ne manque jamais à ses prières du matin et du soir; il entend la messe avec une ponctuelle régularité; les jours fériés, il assiste aux vêpres, au sermon, au salut... Pendant les offices, sa majesté ne lève pas les yeux de son livre d'heures, et le mouvement de ses lèvres ne laisse pas douter qu'elle n'articule chaque mot. Enfin, sans affecter dans la vie privée toute l'austérité bigote de Louis XIV, le roi est dévot; il professe une profonde vénération pour le sacerdoce, et blâme, même au sein de ses orgies, les esprits forts et les indévots... Cette pratique a bien son mérite : sa majesté y gagne la franche allure de ses plaisirs, tandis que nous y gagnons, nous, l'absence d'une cour hypocrite.

Malgré le talent que la jeune marquise de Vintimille déploie dans ses entrevues avec le roi, malgré l'amabilité de ses manières et la vivacité de son esprit, ce prince ne l'a pas eue longtemps sans chercher à lui donner une rivale. Je ne sais quelle attraction porte sa majesté vers la famille de Nesle, mais c'est encore une sœur de madame de Mailly et de madame de Vintimille qui a tenté l'inconstance du monarque. L'appartement de mesdemoiselles de Nesle est un nid de Grâces, où notre bon roi va les prendre dès qu'elles sont écloses. La dernière dénichée, plus jeune que la favorite en titre, a cependant reçu plus abondamment les dons de la nature : c'est une grosse et grande femme, à la taille forte, à la gorge rebondie, aux lèvres épaisses et aux traits communs, dont le physique forme avec le corps grêle de madame de Vintimille un contraste parfait. Au moral, mademoiselle de Nesle possède une gaîté franche et niaise, un abandon qui signifie, « tout ce » qu'il vous plaira, » enfin tout le laisser-aller d'un tempérament fougueux affiché par là sottise. Cet ensemble matériel piqua la curiosité libertine du roi; il voulut l'avoir, il l'eut, et donna cette

troisième maîtresse à M. de Lauraguais, qui la prit aux conditions de non-possession stipulées pour madame de Vintimille.

Louis fut bientôt las d'une femme qui n'avait rien à dire dès que son amant n'interrogeait plus que son esprit; mais, honteuse de recourir sitôt à une nouvelle infidélité, sa majesté conçut le projet de prolonger ses plaisirs actuels en les combinant. Un jour, elle proposa aux deux sœurs de partager en même temps la couche royale, ce à quoi elles consentirent assez peu volontiers. Le roi, qui, dans ce raffinement de luxure, surpassait son bisaïeul et le régent lui-même, se félicita de cette innovation avec ses intimes courtisans. Ce prince était enchanté, disait-il, de cette transition subite de formes, de façons de procéder, d'expression passionnée; il ajoutait « qu'avec madame de Vintimille, le bonheur était » maigre et délicat, tandis qu'avec madame de Lauraguais, il » était gras et robuste. »

C'est ainsi que s'écoule la vie de Louis XV, pendant que ses armées luttent en Allemagne avec un désavantage de plus en plus affligeant. Cette période n'en sera pas moins un règne essentiellement *glorieux*, car les pensions des écrivains ne sont pas supprimées. Un beau rideau de pourpre, brodé par des panégyristes à gages de toutes les actions honorables de sa majesté, sera tiré sur ses déréglements : montrons-les donc avant que l'indulgente histoire les dérobe aux yeux de la postérité.

*Les petits appartements*, théâtre des orgies ordinaires, sont une partie mystérieuse du palais de Versailles, ne communiquant avec le surplus que par des issues étroites et presque cachées. Ce réduit délicieux est ouvert aux seuls néophytes du plaisir, dont Louis XV s'est déclaré le grand prêtre. Les fêtes nocturnes qu'on y célèbre furent, dit-on, imaginées par mademoiselle de Charolais, fervente prêtresse de Vénus, et par madame la comtesse de Toulouse, dont je n'ai pas encore parlé, quoique depuis longtemps elle fasse parler d'elle plus que le comte ne le voudrait. C'est là que madame de Mailly, après avoir initié le roi aux voluptés adultères, le forma à l'intempérance, et lui apprit à s'enivrer. Sa majesté prit tellement goût à ce nouveau passe-temps, qu'elle voulut qu'à certains jours on ne sacrifiât qu'à Bacchus dans les petits appartements. Ces bacchanales, appelées *petites fêtes*, sont, à moins d'impérieuse nécessité, une sorte de jubilé des amours : on ne s'y occupe que de boire, avec mesure toutefois, et de manière à exciter les bons mots, les saillies, les sarcasmes même. Sous

l'apparence d'une gaîté frivole, les La Trémouille, les d'Ayen, les Maurepas, les Coigny, les Souvré, tous censeurs aussi malins qu'ils sont convives joyeux, ne laissent pas de glisser à l'oreille du roi quelques bonnes vérités critiques, qui malheureusement sont perdues. Quelquefois, fatigués de faire de l'esprit, les habitués des petits appartements se livrent à des transports tout à fait bachiques. Alors les dames se retirent, et, dignes émules des buveurs anglais, les agrégés se portent de superbes défis.... C'est à qui mettra son adversaire sous la table. Au terme de ces nobles combats, des serviteurs affidés relèvent les vainqueurs ronflant sur le plancher auprès des vaincus, et portent les uns et les autres dans leurs lits. Pendant la faveur de madame de Mailly, elle avait coutume de rester avec les sectateurs de Bacchus, quand les autres dames étaient retirées; cette nouvelle Érigone ramassait le gant des buveurs; et souvent elle tombait dans la lice, couronnée des pampres de la victoire... On pense bien que les domestiques s'égayaient beaucoup, lorsqu'ils avaient à relever l'intrépide combattante, qui ne tombait pas toujours selon le vœu de la pudeur.

Il n'est pas inutile, pour l'histoire des mœurs, de dire qu'aux fêtes des petits appartements, Louis XV se charge de préparer la plus grande partie des mets. Il a fait construire en conséquence, dans cette partie mystérieuse du château, une fort jolie cuisine, un four, des fourneaux. Abstraction faite de toute flatterie, les ragoûts de sa majesté sont délicieux; plusieurs sauces nouvelles, dont les cuisiniers de la capitale se sont donné les gants, sont réellement dues à l'imaginative du roi de France et de Navarre, et le royaume ne peut manquer d'être comblé de prospérités, si Louis XV apporte un jour dans la science du gouvernement la moitié de l'aptitude qu'il développe dans l'art de la cuisine.

Après quelques heures de sommeil, les célébrants des fêtes de Bacchus n'en conservent plus que le souvenir. Il n'en est pas de même des fêtes de Vénus, et les dames qui participent aux mystères de la déesse n'échappent pas toujours aux conséquences de ces sacrifices. Mademoiselle de Charolais, par exemple, a subi, cette année, un semblable résultat, qui n'a toutefois surpris personne. On sait que la princesse, tous les ans à peu près, fait une retraite obligée de six semaines environ, et cela sans plus de secret qu'une fille d'opéra. Cette fois, la retraite de son altesse a été accompagnée d'une circonstance qui a diverti plus que de coutume la cour et la ville. Le suisse de mademoiselle de Bourbon

est un bon, gros, épais Helvétien qui n'entend pas finesse aux intrigues de sa maîtresse. Quand on venait, de la part des grands seigneurs, lui demander des nouvelles de la malade, il répondait sans façon : « La princesse se porte aussi bien que son état le » permet, et l'enfant aussi. » Du reste, la conduite de mademoiselle de Charolais est un laisser-aller de famille; on a vu que mademoiselle de Clermont se donnait carrière avec feu M. de Melun, qu'elle a dès longtemps remplacé en plusieurs volumes, et mademoiselle de Sens ne favorise pas moins M. de Maulevrier Langeron.

Il y eut dernièrement à Choisy, où les deux sœurs Nesle et le roi exécutaient leur trio favori, une scène qui fit un peu diversion à ce passe-temps. Une jolie comédie de Boursault, *Ésope à la cour*, ayant été jouée devant Louis XV, ce prince, qui ne la connaissait pas, dressa singulièrement l'oreille en entendant une certaine scène de cette pièce. Le roi de théâtre permet à ses courtisans de lui reprocher ses défauts; mais, conformément aux us et coutumes des cours, tous s'accordent à le louer outre mesure. Un seul tient à sa majesté un langage différent : « Sire, dit-il en beaux vers, vous » aimez le vin, vous vous grisez, et ce défaut, dangereux dans » tout homme, l'est encore plus dans un souverain. »

A ces mots, Louis XV se lève, impose silence à l'acteur, et déclare que la comédie qu'on ose jouer devant lui est *indécente*... L'expression n'était pas heureusement choisie : c'était injurieuse qu'il fallait dire, car l'allusion atteignait à brûle-pourpoint le monarque. Sa majesté fit défendre expressément de jouer à l'avenir *Ésope à la cour* dans aucune maison royale; le roi a dit depuis qu'il pensait que cet ouvrage avait été mis sur le répertoire par ordre de la reine, mais qu'il n'avait jamais osé lui en parler. Quoi qu'il en soit, le coup a porté : on ne s'est pas enivré à la cour depuis cette représentation; nous verrons combien de temps durera ce souvenir de la honte.

Sans doute les courtisans, peuple toujours livré aux extrêmes, se sont imaginé que la moralité de Boursault avait guéri le roi même de l'usage de boire pour apaiser sa soif : voilà ce qui est arrivé au dernier courre de Saint-Germain. On a coutume de faire porter aux chasses de sa majesté une quarantaine de bouteilles de vin, dont les piqueurs, les traqueurs, les valets, gens d'ordinaire fort altérés, font leur profit dans la proportion des trente-huit quaran-

tièmes. Le roi, pour qui l'on est censé se munir de cet approvisionnement liquide, demanda ce jour-là un verre de vin.

« Sire, répondit un officier des chasses, il n'y en a plus.

— N'en prend-on pas toujours quarante bouteilles ? dit le roi, surpris d'une si rapide consommation.

— Il est vrai, sire, mais tout est bu.

— Qu'on en prenne donc à l'avenir quarante et une, afin que du moins il en reste une pour moi. »

On voit que l'attention du roi est loin des combats : jeune, Louis XIV savait s'en occuper en même temps qu'il se livrait à ses amours ; la guerre et la beauté avaient un empire égal sur son cœur. Mais, jusqu'à présent, Louis XV ne ressent que la moitié de cette influence ; il laisse ses généraux travailler à sa gloire.

Cependant, dès le 10 janvier, on fit tenir au roi un grand conseil au château de la Meute, dans lequel il fut résolu que les armées françaises seraient recrutées, et que l'on en formerait de nouvelles par l'appel des milices. Bientôt un mouvement considérable de troupes s'opéra sur toute la surface du royaume ; un grand nombre de régiments, complétés par des recrues, marchèrent vers l'Alsace, où se forma une armée dont le maréchal de Noailles prit le commandement. Quand tous les contingents que ce général attendait furent arrivés, il passa le Rhin. Détachant ensuite un corps, sous les ordres du comte de Ségur, pour aller au-devant du maréchal de Broglie, en retraite sur le Mein, M. de Noailles prit lui-même position sur cette rivière. Le maréchal trouva l'armée anglaise, commandée par Georges II lui-même, et forte d'environ cinquante mille hommes, campée de Selingstaal à Aschaffembourg. Cette position était périlleuse : resserrés entre le Mein et une chaîne de collines assez élevées qu'un bois épais couronnait, les Anglais se trouvaient privés de tout moyen de développement et même de salut ; car, les Français étant maîtres du cours de la rivière au-dessus et au-dessous du camp de Georges, ce prince ne pouvait faire aucun mouvement. M. de Noailles conçut le projet d'affamer son ennemi, ou de le forcer à mettre bas les armes, projet qui faillit avoir sa complète exécution. En effet, dans l'étrange situation où s'était mise sa majesté britannique, contre l'avis du comte de Stair, qui commandait en second, rien ne pouvait entrer dans le camp anglais ; après quinze jours de blocus (car c'en était un que l'armée anglaise subissait), le soldat ne re-

cevait plus que la demi-ration; les fourrages étaient entièrement épuisés; on parlait de couper les jarrets à tous les chevaux : extrémité déplorable qui faisait jeter les hauts cris aux troupes, mélange confus d'Anglais, d'Hanovriens, de Hessois et d'Autrichiens. Rien ne pouvait donc sauver les ennemis; cinquante mille combattants devaient tomber inévitablement au pouvoir du maréchal de Noailles, avec une tête couronnée : ce général français avait sous la main un moyen de terminer la guerre d'un seul coup.... Telle est encore la situation des choses au moment où j'écris.

Tandis que des événements sans doute décisifs se préparent sur le Rhin, récapitulons ce qui s'est passé ailleurs depuis le commencement de la campagne. Le maréchal de Belle-Isle, parti d'Égra, où il s'était arrêté cet hiver après sa retraite savante, conduisit, au printemps, son armée à Spire, en traversant le haut Palatinat. Ce corps, réduit à de faibles débris par la guerre, les souffrances et la fatigue, devait repasser le Rhin et rentrer en France pour se réorganiser. Quant à M. de Belle-Isle, il se rendit à Francfort, à l'effet de reprendre son caractère et ses fonctions diplomatiques.

Cependant le maréchal de Broglie, combinant ses manœuvres avec celles du Bavarois Sechendorff, essayait de couvrir la Bavière; mais les efforts réunis de ces deux généraux ne pouvaient longtemps soutenir les attaques réitérées du prince Charles de Lorraine, qui leur opposait des forces supérieures, que des ressources locales grossissaient tous les jours. Refoulés vers Donavert, pays où retentit jadis le canon d'Hochstadt, si fatal aux armes françaises et bavaroises, Broglie attendait les ordres du roi pour se diriger dans une situation où cet officier n'osait plus agir de lui-même. C'est à ces pressantes nécessités que répond la marche du comte de Ségur.

Au midi, la fortune des alliés se traîne languissante, et de nombreuses armées, qui pourraient battre les ennemis, n'osent rien entreprendre, parce qu'elles sont disséminées. Don Philippe, rentré en Savoie, après avoir reçu un secours que le marquis de Las Minas lui amena à travers la France, a forcé le roi de Sardaigne d'abandonner son camp de Mont-Meillant : le prince piémontais a repassé péniblement le mont Cénis et le Petit-Saint-Bernard. L'infant, trop faible pour s'engager dans les États de Charles-Emmanuel, s'est consumé, pendant plusieurs mois, en vaines tentatives pour pénétrer en Lombardie, où ce prince espagnol eût trouvé des partisans et des auxiliaires; mais le Grand-

Saint-Bernard s'élevait devant lui, menaçant, inaccessible : ce n'est qu'à d'autres Titans qu'il peut être réservé de vaincre ces rocs sourcilleux, fiers géants de la création.

De l'autre côté des Alpes, une armée autrichienne s'étend depuis le Milanais jusqu'aux portes de Bologne, sans que le corps espagnol commandé par le comte de Gages puisse rien tenter contre cette ligne si prolongée, et conséquemment si vulnérable. Tel est le funeste effet de la neutralité *ordonnée* au roi des Deux-Siciles par l'Angleterre : une armée napolitaine s'indigne, à quelques marches de ses alliés, des honteuses entraves qui l'empêchent, non pas d'aller à leur secours, mais de courir leur donner la victoire par le concours de ses armes maintenant enchaînées.

Pendant l'espèce de repos que la position difficile des armées donne à l'Europe, les puissances s'agitent pour imprimer ou soutenir le terrible choc qui suivra cet instant d'inaction : toute l'Allemagne est en mouvement ; chaque prince y fortifie ses États ; ce vaste pays se hérisse de bastions, de redoutes, de remparts, où le bronze est prêt à tonner. Les levées se multiplient dans les États électoraux : cent princes, dont une pierre lancée par un bras vigoureux traverserait les possessions, réunissent leurs contingents pour former une armée, où les uniformes bigarrés des soldats exprimeront bien la diversité des opinions et des intérêts de leurs maîtres... Tous ces souverains pygmées ont vendu leur alliance ou à Marie-Thérèse ou à Charles VII; le plus offrant et dernier enchérisseur a été leur allié ; le moins généreux est devenu leur ennemi, et malheureusement l'empereur de façon française n'a pu lutter de subsides avec la reine de Hongrie, qu'alimentent, sous ce rapport, l'Angleterre, Venise, la Hollande et la Prusse. Aussi les armées de cette souveraine couvrent-elles la Bohême, l'Autriche, la Bavière, l'Italie. Elle se dispose à faire marcher encore de nouvelles troupes sur le Rhin et sur la Moselle, tandis que douze mille Hanovriens ou Hessois, venant des Pays-Bas, s'avancent par Hanau pour secourir le roi d'Angleterre.

Il est aisé de reconnaître, d'après le rapide exposé que je viens de tracer, que sur tous les points nos frontières sont menacées, et que nulle part, ni de fortes armées ni de grands talents ne nous offrent de garanties rassurantes. Mais, je l'ai dit, Georges II s'est placé dans une position telle, qu'il ne peut échapper un seul de ses soldats au maréchal de Noailles ; le nœud de la guerre est sous l'épée de ce général, il dépend de lui de le trancher ; il ne

faut pour cela qu'un coup de main hardi, et la paix, une paix glorieuse, est conquise.

Dans la situation critique de nos armées, c'eût été déjà un événement fort malheureux que de laisser échapper Georges II du piége où lui-même s'était engagé; que résultera-t-il donc pour nous de la perte d'une grande bataille sur le point même où nous devions triompher?

Convaincu trop tard qu'il ne pouvait conserver sa position sans risquer d'y perdre son armée, le roi d'Angleterre, averti de la marche du corps qui venait se joindre à lui, se disposa à lever le camp pendant la nuit. En conséquence il fait plier silencieusement ses tentes, forme ses bataillons dans l'obscurité, et commence le mouvement le plus dangereux que jamais général ait entrepris.

Entre les montagnes et la rivière est le village de Dettingue, que partage un ruisseau profond s'échappant des collines qui dominent ce village; et dont les eaux vont se perdre dans le Mein. Cette bourgade est enveloppée d'un massif épais d'arbres fruitiers; à peine en aperçoit-on les maisons blanchâtres, que M. le duc de Noailles montre du doigt au duc de Grammont, son neveu, en lui ordonnant d'aller occuper cette position avec un détachement de douze mille hommes, composé de quatre brigades d'infanterie et des gardes françaises. Le maréchal vient d'être prévenu du décampement de Georges; il va ranger toute son armée en bataille dans la plaine; il chargera l'ennemi de front, tandis que l'artillerie, placée au delà de la rivière, le prendra en flanc, et que Grammont, qui l'aura laissé passer devant lui, s'élancera du ravin boisé de Dettingue pour l'attaquer à dos. Si toute cette manœuvre est faite avec précision, les Anglais courent en ce moment à leur perte. Ce défilé où le désespoir les engage va devenir leur tombeau...... Mais, soit erreur, soit impatience de combattre, Grammont fait franchir le ruisseau à son corps avant que les troupes de sa majesté britannique aient dépassé le village, et tombe prématurément sur elles. Par ce mouvement, le duc a quitté le retranchement naturel derrière lequel il se trouvait, et, au moment où les masses anglaises s'arrêtent pour lui faire face, il ne peut former sa ligne de bataille que sur un terrain désavantageux. Cependant Grammont se trouve entièrement séparé de l'armée principale; il n'en peut, au premier moment, recevoir aucun secours : c'est avec douze mille



hommes qu'il doit lutter contre cinquante mille. Les batteries françaises établies sur la rive opposée du Mein, et qui, dans l'exécution régulière des ordres de M. de Noailles, devaient foudroyer les ennemis, ne peuvent tirer un seul coup de canon : elles frapperaient au milieu des rangs français.

Grammont combattait donc avec un grand désavantage dans le champ dit *des Coqs*. Un moment les Français ressaisirent l'avantage, par le concours de la maison du roi et des carabiniers, qui accoururent de la tête du village de Dettingue. Mais bientôt les lignes épaisses des Anglais, rompues par le choc de cette cavalerie d'élite, se reformèrent, et enveloppèrent les forces trop inégales qui les combattaient. Alors s'avancèrent plusieurs brigades d'infanterie française, qui, dégageant la maison du roi, lui rendirent la liberté de charger avec plus de valeur que d'ordre. La mêlée devint terrible : chevau-légers, gendarmes, mousquetaires, chargeaient pêle-mêle avec les dragons, les housards et le carabiniers. Les ducs de Chartres et de Penthièvre, le prince de Dombes, les comtes d'Eu et de Clermont, rangés à côté des simples cavaliers, sabrèrent comme eux, jusqu'à s'engourdir le poignet. Les ducs de Biron, de Luxembourg, de Richelieu, de Chevreuse, afin d'encourager nos brigades, s'enfoncèrent tête baissée dans les lignes ennemies. Le marquis de Puységur, furieux de voir fuir les soldats de son régiment, en tua plusieurs de sa main, pour arrêter sur leurs lèvres le honteux *sauve qui peut*.

Malgré tant de prodiges de valeur, il fallut céder à Georges II un champ de bataille trop chèrement et trop vainement disputé... Le maréchal de Noailles fit sonner la retraite. Vingt-sept officiers de la maison du roi, à cheval, et vingt-trois du régiment des gardes avaient péri; plus de cent vingt étaient blessés. Le duc de Rochechouart, les marquis de Sabreau et de Fleury, les comtes d'Estrades et de Rostaing, restèrent parmi les morts.... On y compta aussi un jeune comte de Boufflers, âgé de dix ans et demi : cet enfant avait eu la jambe broyée par un boulet; il se la fit couper et mourut sans pousser un cri.... De vieux soldats, habitués aux carnages héroïques, donnèrent des larmes à tant de jeunesse, de bravoure et de malheur. Le prince de Dombes, le comte d'Eu, les marquis de Gontaut et de Vaubecourt, les comtes d'Harcourt, de Beuvron et de Lamotte-Houdancourt, étaient atteints de blessures plus ou moins graves. Les chevaux des ducs de Chartres et de Noailles avaient été tués sous eux.

Du côté des ennemis, le duc de Cumberland, fils du roi, avait été blessé; ce monarque lui-même, las de remplacer les chevaux tués sous lui, avait fini par combattre à pied comme un simple officier. En général, la perte n'était guère moins grande du côté des ennemis que du nôtre; il resta plus de quatre mille morts sur la place, dont deux mille étaient Anglais, Hanovriens, Hessois ou Autrichiens. Le roi voulut avoir l'honneur de dîner sur le champ de bataille dans la journée du 27 juin; mais le repas de sa majesté fut court. Craignant d'être attaqué une seconde fois dans la position difficile d'où il n'était pas sorti, ce prince se retira avec précipitation vers Hanau, sans même se donner le temps de relever six cents blessés, que lord Stair recommanda à la générosité du maréchal de Noailles, et qui furent recueillis et pansés comme nos propres soldats.

Sans doute la perte de la bataille de Dettingue doit être attribuée à la précipitation imprudente du duc de Grammont, mais le maréchal de Noailles n'est point exempt de blâme. Ce général, au moment où il savait que l'exécution de ses ordres allait commencer, ne se trouvait point dans son quartier: il était allé reconnaître et faire sonder quelques gués. Lorsqu'il s'agit de marcher au secours de Grammont, il y eut du désordre, de l'hésitation; il fallut chercher le maréchal; et souvent à la guerre un moment perdu ne se retrouve plus.

Cependant, peu de jours après ce funeste événement, qui mettait la France dans le plus grand danger, Louis XV déclara qu'il était fort content de M. de Noailles. Il faut que sa majesté soit bien abusée ou bien indifférente; car, en supposant que le maréchal ait fait tout son devoir à Dettingue, l'instant où les pertes de cette journée couvraient la France de deuil était mal choisi pour donner des félicitations au général qui avait perdu la bataille. J'ajouterai avec chagrin que l'opinion doit opter tristement entre l'erreur et l'indifférence du roi, s'il est vrai qu'il ait dit, en apprenant la fatale nouvelle: « Dieu soit loué! je serai délivré, cette fois, de » l'importunité des récompenses. » Si ce propos, dont j'aime à douter, était vrai, le monarque se serait trompé, car quinze cents officiers, échappés au massacre du 27 juin, sont venus, la semaine dernière, solliciter à Versailles le prix de leur présence à Dettingue; plusieurs d'entre eux l'ont même demandé en argent. Un lieutenant de grenadiers à qui le ministre de la guerre avait donné la croix de Saint-Louis sans y joindre la pension, lui dit: « Mon-

» seigneur, votre excellence vient d'attacher à ma boutonnière le » signe de mon courage, mais elle a oublié la réalité de ma va- » leur. » Cet officier fut satisfait.

Après l'échec de nos armes sur le Mein, le maréchal de Broglie hâta sa retraite des bords du Danube vers le Nècre; retraite qu'il put terminer heureusement, grâce à la jonction du comte de Ségur. Le 9 juillet, ce maréchal, dont la conduite en Bohême avait été digne d'éloges, mais que les chances de la guerre n'avaient pas favorisé, remit son commandement au comte de Saxe, et revint en France.

Dans le temps des malheurs de notre armée du Rhin, Louis XV, plus heureux dans les petites entreprises que dans les grandes, triomphait des corsaires de Tunis, qu'il avait envoyé châtier par un bombardement de leur ville, confié au marquis de Massiac, capitaine de vaisseau... Quatre vaisseaux de ligne ont suffi pour obtenir la soumission de ces barbares. La régence envoya, dans les premiers jours de juillet, des députés à Versailles; le roi reçut, de la part de leur souverain, huit chevaux barbes d'une rare beauté; ils plièrent le genou en signe d'humiliation; mais on ne chanta pas de *Te Deum*, au milieu des *De profundis*.

C'est un singulier aspect que celui d'une ville neutre pendant les hostilités! Le lendemain d'une bataille où, la rage dans le cœur, des hommes de guerre se sont porté de gaîté de cœur les plus terribles coups, vous les voyez, dans ce lieu, assis à la même table, se versant du vin de la même bouteille, boire à la santé les uns des autres, lorsque, deux jours après, ils doivent de nouveau chercher à s'arracher mutuellement cette vie pour laquelle ils forment en ce moment des vœux réciproques. Il y a plus, ces vœux sont sincères; car rien ne commande l'estime comme l'inimitié du champ de bataille... Nous avons vu qu'il n'y eut qu'un pas de l'acharnement qu'Eugène et Villars montrèrent longtemps l'un contre l'autre, à l'intimité qui les unit ensuite au congrès de Rastadt. C'est ainsi que le maréchal de Noailles et lord Stair se virent à Francfort, trois jours après la bataille de Dettingue : ils se félicitèrent l'un l'autre de la valeur de leurs troupes respectives dans cet engagement. « Quant à la direction de la campagne » et du combat, ajouta le seigneur anglais, nous avons, tout » victorieux que nous sommes, plus de reproches à nous faire » que vous : votre unique faute est de n'avoir pas attendu, tandis

» que nous avons failli deux fois, d'abord en nous jetant au milieu
» d'un danger évident, ensuite en ne sachant pas profiter de la
» victoire. »

Pendant que les deux illustres amis convenaient réciproquement de leurs fautes, l'empereur Charles VII, confiné à Francfort, subissait cruellement la conséquence de nos revers. Sans espérance, sans ressources, ce malheureux prince n'obtenait de personne, dans cette *ville impériale*, la plus légère avance d'argent; lui et sa famille manquaient souvent du strict nécessaire, et reconnaissaient le triste néant de la grandeur abandonnée de la fortune. Dans cette déplorable extrémité, Charles-Albert se vit bientôt réduit à la démarche qui devait coûter le plus à son orgueil, à son honneur : il fut contraint d'entrer en négociation avec la reine de Hongrie. L'empereur offrit de prime abord, par l'organe du prince de Hesse, « de renoncer à toutes ses prétentions sur l'héritage de
» la maison d'Autriche, de déposer cette couronne impériale qu'il
» avait placée sur son front, enfin de se déclarer neutre dans sa
» propre cause, demandant pour toute grâce qu'on laissât les dé-
» bris de ses troupes en Souabe, où elles seraient regardées comme
» troupes impériales. » — « Mon frère *l'empereur de Bavière*, ré-
» pondit ironiquement Marie-Thérèse, s'y prend avec une poli-
» tesse trop complète pour que je puisse le refuser; » et sur-le-champ un armistice fut conclu, à ces étranges conditions, entre les deux compétiteurs.

Le roi, par une ordonnance du 10 juillet, avait appelé sous les drapeaux une nouvelle levée de trente-six mille hommes, lorsque le maréchal de Belle-Isle lui marqua de Francfort la suspension d'hostilités signée entre Charles VII et Marie-Thérèse. Tout aussitôt sa majesté fait déclarer à la diète de l'Empire « qu'ayant
» appris que l'empereur et la reine de Hongrie étaient en termes
» d'accommodement, et voulant donner au corps germanique un
» nouveau témoignage de son amour pour la paix, il rappelait ses
» armées, qui n'étaient entrées en Allemagne qu'en qualité d'auxi-
» liaires... » Auxiliaires soit; mais le caractère de haut protecteur a tellement percé dans la conduite de Louis XV au moment où sa main décernait la couronne impériale, qu'on devait peu s'attendre à un retour si humble..... On voit que sa majesté manque de ces conseils qui dirigèrent si dignement le règne de Louis XIV, du temps de Colbert et Louvois. Il est pour les rois deux espèces de

15*

grandeur : l'une, inhérente au trône, appartient à l'héritage que le souverain reçoit par la grâce de Dieu ; l'autre naît de la conduite personnelle du prince ; et cette dernière, il faut bien le dire, est pour l'ordinaire inspirée par des sujets qui se sont donné la peine d'étudier les lois de la sagesse. C'est là le côté faible de la souveraineté ; dame nature ne s'arrête point aux vanités de la terre ; elle ne crée nulle part des êtres privilégiés dans leur organisation ;..... il n'y a pas une molécule, pas la moindre émanation spirituelle de plus dans un potentat que dans un berger.... Je crois que cette mère du genre humain est roturière par inclination.

Tandis que Louis XV renonçait, d'une manière presque servile, au rôle brillant qu'il s'était attribué en 1741, la reine de Hongrie récompensait l'alliance du roi de Sardaigne en lui cédant une partie du territoire qu'il convoitait. Ce prince, du consentement de l'Angleterre, que cette affaire ne concernait point, recevait plus de moitié du Vigévanasque, la ville de Plaisance et le Pavesan. La cession de ces possessions à Charles-Emmanuel fut constatée par un traité signé à Worms le 13 septembre.

A cette époque, toutes les conquêtes faites en Allemagne par les généraux de Louis XV étaient perdues : Braunau et Strobin avaient capitulé ; Egra, où le maréchal de Belle-Isle avait laissé une garnison française, venait de retourner à Marie-Thérèse : le marquis d'Hernouville, qui commandait dans cette place, est prisonnier de guerre avec ses troupes. Plus heureux à Ingolstadt, M. de Granville a pu du moins obtenir une capitulation honorable. En un mot, quand le roi ne se fût pas engagé spontanément à retirer ses armées des États impériaux, elles eussent été forcées de repasser le Rhin par la puissance des événements.

Cependant Charles-Albert, première cause des hostilités dont la suite peut devenir si dangereuse pour nous, laisse retomber sur la France tout le faix de la guerre. Georges II, sous le manteau d'une neutralité perfide, commande aux portes du royaume une armée portée à soixante et dix mille hommes par la jonction de vingt mille Hollandais, tandis qu'une escadre anglaise ferme le port de Toulon, nonobstant les profondes révérences que l'ambassadeur de sa majesté britannique prodigue au grand lever de Louis XV. D'un autre côté, le roi de Prusse et l'électeur de Saxe, maintenant alliés à la reine de Hongrie, se tiennent prêts à marcher contre nous, comme le fait l'Angleterre, c'est-à-dire sans déclaration de

guerre. Ainsi, pour la première fois sans doute, nous voyons les appartements de Versailles remplis des ministres de ces puissances qui s'apprêtent de toutes parts à s'élancer en armes sur nos provinces : l'Europe n'eût pas joué ce jeu avec Louis XIV.

La campagne se ferme au nord sous de tristes auspices : le prince Charles, établi dans une île du Rhin, près du vieux Brisach, poussa, au mois de novembre, le partisan Montzel et ses aventuriers sur nos frontières, d'où ce chef de pillards osa répandre un manifeste adressé aux provinces d'Alsace, de Bourgogne et de Franche-Comté, dans le but de les faire rentrer sous la domination autrichienne. Montzel, joignant la menace aux sollicitations, déclarait aux habitants qui seraient pris les armes à la main qu'il les ferait pendre, après les avoir obligés à se couper eux-mêmes les oreilles et le nez. Les peuples des provinces où cette atroce proclamation était parvenue y répondirent à peu près en ces termes : « Les armes que nous avons prises, brigand, sont assez fortes » pour nous donner le pouvoir de te braver. Si toi ou tes dignes » satellites tombez en nos mains, nous ne vous couperons ni les » oreilles ni le nez, mais le cou ; et, plus complaisants que toi, » brigand, nous prendrons ce soin nous-mêmes. Viens, nous t'at- » tendons. » Montzel ne riposta à cette énergique réponse que par une fuite précipitée ; mais elle ne put l'être assez cependant pour que sa troupe ne fût pas poursuivie par les attroupements dont il avait excité l'indignation. Un grand nombre de ses bandits restèrent sur les terres de France ; on eut pitié de ceux qui n'étaient que blessés ; mais leur commandant, chassé comme une bête féroce, fut contraint de se précipiter dans le Rhin pour échapper à la fureur des poursuivants, qui le virent avec un farouche plaisir teindre de son sang les flots argentés qu'il coupait en nageant. Trois mille grenadiers autrichiens, qui, dans le même temps, avaient passé le Rhin non loin de l'île de Reignac, et s'étaient avancés jusqu'à Rhinville, y furent attendus par les brigades de Champagne et de la Sarre, que soutenaient deux régiments de dragons. Ce corps autrichien, taillé en pièces, ne repassa le fleuve que dans la proportion d'un quart. Le prince Charles, ayant rallié ce débris, leva son camp, et se rapprocha des Anglais, cantonnés dans le Brisgaw.

Ces petits avantages sont loin d'être rassurants, lorsque nous voyons étinceler de l'autre côté du Rhin une longue forêt de mousquets qui s'étend depuis la Suisse jusqu'aux champs humides

de la Hollande. L'indifférence du roi n'est cependant excitée ni par cet aspect menaçant, ni par la présence de ces ambassadeurs qui, dans sa propre cour, semblent le braver. Naguère ce prince n'eut de regrets que pour madame de Vintimille, morte d'une suite de couches; maintenant sa majestée n'éprouve que le besoin de remplacer la défunte favorite, car les charmes robustes de madame de Lauraguais ont déjà perdu tout leur crédit. La marquise est peu regrettée à la cour : la faveur extrême dont elle y jouissait ne fut utile qu'à elle seule, et l'on croit même que le penchant qu'elle avait à nuire pourrait bien avoir abrégé sa vie. Des soupçons ont plané sur la mémoire du cardinal de Fleury, qui, dit-on, fut effrayé, dès le début de madame de Vintimille, des conséquences probables de ses menées ambitieuses. Mais cette accusation me paraît dépourvue de toute vraisemblance : le cardinal est mort depuis plus de dix mois; la maîtresse du roi mourut il y en a moins de quatre, et l'on a peu d'exemples, je crois, que l'homme le plus méchant ait légué ses vengeances par testament.

On a cru un moment que l'étoile de madame de Mailly allait briller d'un nouvel éclat : cette favorite, ressaisie par le péché sur le domaine de la pénitence, avait reparu à Versailles; elle était, avec la princesse de Charolais et la comtesse de Toulouse, de toutes les parties du roi; mais le règne renaissant de cette maîtresse émérite n'a été qu'un éclair. Sa majesté a découvert encore une rose au rosier galant de la maison de Nesle : une quatrième sœur, du nom de Tournelle, a, par son grand œil vif et spirituel, captivé toute l'attention de Louis XV. La marquise de Tournelle est d'ailleurs d'une blancheur éblouissante; ses traits ont de la délicatesse; sa taille est élégante, son maintien noble et décent; tout en elle justifie la nouvelle passion du roi. Mais la marquise ne s'est point rendue à discrétion; une capitulation en bonne forme a précédé sa défaite. Voici les principaux articles du traité, tels qu'ils ont été soumis au royal conquérant par le duc de Richelieu, son premier gentilhomme de la chambre, érigé en ministre plénipotentiaire auprès de la beauté convoitée :

« 1° Ma sœur Mailly sera éloignée de la cour et renfermée dans un couvent;

» 2° Mon titre de marquise sera changé en celui de duchesse, avec les honneurs et distinctions attachés à cette dignité;

» 3° Le roi me fera un sort tel qu'aucun événement ne puisse

m'en priver, et ma fortune sera indépendante de toutes les variations qui surviendraient dans les inclinations de sa majesté;

» 4° Si je deviens favorite, le roi se mettra à la tête de ses armées, ne voulant point être accusée d'avoir détourné ce prince des devoirs de la royauté. »

Il n'est aucun souverain qui ne doive se soumettre à la suzeraineté de l'amour, s'il a reconnu son pouvoir : toutes les conditions de la marquise de Tournelle ont été acceptées; elle est duchesse *de Châteauroux;* un patrimoine considérable lui est assuré; cette excellente sœur a obtenu que madame de Mailly fût jetée dans un cloître; et, nouvelle Agnès Sorel, la favorite débutante a obtenu de Louis XV qu'il saisît l'épée de Charles VII, bien qu'il n'en ait pas précisément les inclinations guerrières.

A ce prix, la duchesse a livré le trésor de ses charmes au galant monarque; elle a été reconnue grande prêtresse des mystères célébrés dans les petits appartements, et mesdames de Toulouse et de Charolais ont juré foi et hommage à cette nouvelle souveraine des plaisirs.

En attendant que le roi de France voie naître des lauriers au milieu des myrtes qui l'environnent, parlons de ceux que Voltaire moissonne à pleines mains sur la scène tragique. Je mentionnerai peu *la Mort de César*, véritable tragédie de collége, que Voltaire fit jouer d'abord sur le théâtre qui lui convenait, c'est-à-dire aux colléges d'Harcourt et de Mazarin. Cet ouvrage, comme tous ceux de son auteur, se distingue par une brillante versification; mais, lorsque la première des passions théâtrales, l'amour, n'est point employée comme ressort, il faut autre chose qu'une conjuration en dialogues pompeux pour remplir un cadre tragique, même réduit à trois actes; et personne ne produira ni terreur ni pitié avec une révolution politique opérée par sept à huit personnages, sur une surface de douze pieds carrés. Disons-le sans détour, le tragique bien pénétré des ressources de son art s'interdira toujours les sujets où des masses populaires doivent agir aux yeux du spectateur; point de représentation dramatique sans illusion, et jamais on n'en produira à l'aide des comparses, mécaniques vivantes aux gages de huit cents francs. L'âme de la multitude, révélée par cette expression passionnée qui rougit ou pâlit tous les visages, qui montre un feu étincelant dans tous les yeux, il ne faut point en demander le jeu à des gens toujours prêts à répondre: « On ne » nous paye pas assez cher pour rougir, pleurer ou pâlir. » Le

succès de *la Mort de César*, représentée cette année au Théâtre-Français, a été froid comme cette tragédie elle-même.

Mais quelle éclatante revanche Voltaire obtient par les applaudissements donnés à *Mérope*, dont notre scène s'enrichit en 1743 ! Avant de parler de cette tragédie, digne de figurer à côté de *Zaïre* et de *Mahomet*, disons que Voltaire n'est pas le premier poëte qui ait traité ce sujet, car on doit accorder à chacun la part de gloire que ses travaux réclament. L'*Amasis* de Lagrange-Chancel, jouée en 1703, offre la donnée principale de *Mérope* : l'action est la même au fond, quoique disposée différemment ; tout porte donc à croire que Voltaire doit cette inspiration à l'ancien page de la princesse de Conti. Ajoutons en passant que Pharès dit à Sésostris, dans *Amasis*, que sa mère

> Ne recouvra ses sens que pour envisager
> Cinq fils que sur le marbre on venait d'égorger;

et que Henri IV dit dans *la Henriade :*

> Et je n'ouvris les yeux que pour envisager
> Les miens, que sur le marbre on venait d'égorger;

Preuve qu'il a paru plus d'une fois commode à Voltaire de faire des emprunts à Lagrange-Chancel.

Sous le titre même de *Mérope*, les comédiens italiens jouèrent en 1717 une tragédie du marquis de Maffey, où Voltaire puisa encore quelques idées. Je doute qu'il en ait tiré de la *Mérope* représentée à Londres en 1731, et dans laquelle le poëte anglais avait encadré une intrigue amoureuse ridiculement tissue, sans être toutefois le plus ridicule épisode de la pièce. Egisthe, encore inconnu, est tiré de sa prison par une *fille d'honneur* amoureuse de lui ; conduit devant la reine sa mère, il se dispose à débiter de belles maximes étrangères au sujet, lorsqu'à sa grande surprise cette princesse lui présente une coupe de poison, et lui dit : « Bois, ou je poignarde ta maîtresse. » Le prince, en galant chevalier, avale le fatal breuvage ; on l'emporte. Mais au moment où le spectateur croit Égisthe enterré, le voilà qui revient tout à coup, au cinquième acte, raconter à Mérope qu'il est son fils, et qu'il vient de tuer le tyran. « Une amie de ma maîtresse, ajoute-» t-il, avait mis du jus de pavot, au lieu de poison, dans la coupe » que vous m'avez présentée ; je n'étais qu'endormi quand on m'a » cru mort. En m'éveillant, j'ai appris que j'étais votre fils (com-

» ment? Dieu le sait), et sur-le-champ j'ai tué le tyran.—Vous » avez bien fait, » répond la reine. Et la toile tombe [1].

Quelles que soient les sources auxquelles l'auteur de la *Mérope* nouvelle en a puisé le sujet, c'est ce qu'il a mis de son propre fond dans cet ouvrage qui séduit, charme, entraîne. Le rôle de Polyphonte est une des belles créations de la scène tragique, et il appartient tout entier à Voltaire. Jusqu'ici nous n'avions vu que des tyrans furieux; celui-ci a de la noblesse, de la grandeur; conséquemment ce caractère approche de la vérité, car la tyrannie ne peut émaner d'une âme vulgaire. Égisthe ressemble souvent à l'Hippolyte de Racine; mais il y a cependant quelques traits originaux dans cette imposante figure, particulièrement au cinquième acte. Le jeu supérieur de mademoiselle Dumesnil couvre ce que le rôle de Mérope offre quelquefois d'indéterminé; les spectateurs ont applaudi surtout une innovation que cette excellente actrice s'est permise dans l'entraînement de l'inspiration. Par une fausse interprétation de l'art, tous les pas de l'acteur tragique étaient mesurés et cadencés; mademoiselle Dumesnil, la première, a couru sur la scène en s'écriant :

Arrête !... c'est mon fils !

Le public a prouvé par ses acclamations que les mouvements spontanés de la passion valent mieux, au théâtre, que les conventions de l'école.

L'ensemble de *Mérope* laisse beaucoup à désirer : Voltaire, dans cette composition si remarquable à tant d'égards, ne s'est pas encore mis au-dessus des intrigues de comédie qui déparent ses autres tragédies; toute la pièce roule sur un mystère de naissance invraisemblable, et découvert d'une manière peu satisfaisante.

Telle qu'elle est, c'est-à-dire masquée de séductions enchanteresses, la pièce nouvelle a été reçue avec un enthousiasme qui passera à la postérité. Le grand talent de Voltaire est de donner tant d'ouvrage à l'admiration, que l'âme n'a pas le temps de demander à être intéressée : avec ce précieux don, ce poëte rempli d'adresse, de goût et de chaleur, fera constamment oublier qu'il manque souvent d'invention.

[1] Le sujet de *Mérope* avait été traité dès 1642 par Gilbert, sous le titre de *Théléphonte et Philoclée;* il le fut ensuite par La Chapelle sous celui de *Théléphonte* seulement. Enfin une *Mérope* de M. Clément, de Genève, avait été présentée aux comédiens avant celle de Voltaire, et, si l'on en croit ce Clément, l'illustre poëte aurait usé de stratagème pour en empêcher la représentation.

On vit, après la première représentation de *Mérope*, une circonstance entièrement nouvelle au théâtre : le parterre demanda l'auteur à grands cris, et exigea qu'il vînt en personne recevoir le tribut de reconnaissance que les spectateurs voulaient lui payer. On chercha longtemps Voltaire, qui, menacé de cette ovation bruyante, s'était caché pour s'y soustraire ; mais, trahi par une ouvreuse de loges, il fut découvert, blotti comme un lapin de garenne, dans un recoin de l'amphithéâtre. On porte l'auteur déniché dans la loge de la maréchale de Villars, et on le met en évidence entre cette dame et sa bru. Tandis que l'auteur de *Mérope* se répand en salutations, une voix du parterre crie : « Madame la » duchesse de Villars, embrassez Voltaire... » Soudain mille voix répètent cette sorte d'injonction, et la maréchale se prête de bonne grâce au vœu du public. Il y a dix-huit ou vingt ans, lorsque Voltaire poussait aux pieds de cette même dame des soupirs malheureux, il eût payé bien cher le baiser qu'il venait de recevoir, l'eût-il obtenu à titre d'accolade par procuration.... D'autres temps, d'autres sentiments ; cette faveur qui jadis eût enivré les sens du poëte n'a satisfait que son amour-propre : vingt ans enlèvent bien du pouvoir aux lèvres de la beauté.

Depuis la première représentation de *Mérope*, on a demandé l'auteur dans tous les théâtres de Paris, à la fin des pièces nouvelles, soit pour l'applaudir, soit pour le bafouer. Heureusement, les auteurs tombés peuvent toujours prévoir l'orage, et, quand la foudre éclate, ils se sont mis, par la fuite, à l'abri de ses coups.

Le triomphe que notre brillant tragique vient d'obtenir à la Comédie-Française lui fera sans doute oublier une petite humiliation qui l'a précédé. Eloigné de l'Académie française par la jalousie puissante, Voltaire, dans le but de se faire ouvrir les portes de l'Académie des sciences, a composé *les Éléments de Philosophie à la portée de tout le monde*, ouvrage qu'il a fait remettre soigneusement à tous les savants distingués. Le journaliste Desfontaines rendit un compte favorable de cette production aussitôt qu'elle fut publique ; mais, voulant exhaler dans son article un peu de sa bile critique, il s'en prit au titre du livre. « Parmi les » fautes d'impression qu'on y remarque, disait-il en terminant, il » en est une qu'il faut absolument corriger ; ainsi, au lieu de lire : » *mis* A LA PORTÉE *de tout le monde*, lisez : *mis* A LA PORTE *de* » *tout le monde*. » Cette allusion au soin que Voltaire a pris de

répandre son ouvrage est sanglante : ce poëte, qui peut-être est l'homme le plus vindicatif de la France quand son orgueil est blessé, n'oubliera jamais une telle injure, et son ressentiment sera cette fois d'autant plus légitime, qu'il a tiré Desfontaines de Bicêtre, où il avait été enfermé pour certain système d'enseignement que cet abbé avait voulu introduire dans l'éducation de deux ou trois petits garçons titrés.

---

## CHAPITRE XVIII.

### 1744.

Madame de Tournelle et le duc d'Agenois. — Propositions secrètes de Frédéric II à Louis XV. — Motifs de cette politique. — Le conseil diplomatique du canapé. — Bonne intelligence à coups de canon. — Combat dans les eaux de Toulon. — Tentative de Charles-Édouard Stuart. — Elle échoue. — Première campagne de Louis XV. — Succès en Flandre. — Mort héroïque du marquis de Beauveau. — Charles de Lorraine passe le Rhin. — Manifeste de Frédéric II. — L'amiral Anson ; réflexions. — Triomphe en espèces sonnantes. — Louis XV se met en route pour l'Alsace. — Maladie du roi à Metz. — Retentissement du désespoir. — Belles paroles de Louis XV. — Intrigues pour chasser madame de Châteauroux. — Le battant de porte brisé. — Le respect trop bruyant. — Exil des amours. — Origine du *bien-aimé de l'almanach*. — La modestie du roi a raison. — La cour et le peuple ; où se trouve la canaille ? — Le maréchal de Noailles est décidément un général inhabile. — Conduite bien différente du maréchal de Saxe. — Campagne héroïque dans les Alpes. — Le mot d'Annibal. — Surprise de l'antique Velletri. — Bataille de Coni. — Retraite dans la victoire. — Les cuirasses percées et les chevaux tués. — Quelques avantages en Allemagne. — La fortune se dément. — Maurice de Saxe au rang de Turenne et Condé. — Mariage du Dauphin ; réjouissances. — Foi punique des Anglais. — Le naturel revient au galop. — Rappel de madame de Châteauroux. — Sa mort. — Injustes soupçons. — Essai de Richelieu pour livrer au roi la marquise de Flavacourt. — Le marquis est intraitable.

---

La quatrième fleur du rosier de Nesle que sa majesté ait voulu cueillir n'était point un bouton : le nom de Tournelle est celui d'un mari bénévole dont la nouvelle favorite a répudié le modeste marquisat en faveur du titre de duchesse. Ce n'était pas la première fois que cette dame cédait à des inclinations ducales : le beau et jeune duc d'Agenois faisait fumer à ses pieds l'encens d'un amour aussi vif qu'ingénu, dont la marquise s'enivrait avec délices. Mais M. de Richelieu lui fit aisément comprendre que cette flamme enfantine devait s'évanouir comme un feu follet devant celle du roi ; madame de Tournelle, plus ambitieuse encore qu'amoureuse, sentit

toute la force logique de ce raisonnement, et M. d'Agenois, qui s'en fût pénétré moins volontiers, reçut l'ordre de se rendre à l'armée.

Le duc de Richelieu, grâce à sa qualité de directeur des faiblesses royales, doit avoir la main dans toutes les affaires de la monarchie : au sein d'une cour galante, l'agent le plus attentif des amours du prince est toujours l'homme le plus puissant. Aussi est-ce à ce seigneur que le roi de Prusse s'est adressé pour une communication d'une haute importance. Un matin, le duc vit entrer chez lui le comte de Rottambourg, qui lui remit, de la part de Frédéric II, un billet conçu en ces termes : « J'ai chargé le comte » de Rottambourg d'une commission pour vous, et je vous prie de » prendre confiance à tout ce qu'il vous dira de ma part. » — « Me » voilà prêt à vous écouter, monsieur le comte, » dit le favori après avoir lu. Rottambourg apprit alors à Richelieu que sa majesté prussienne savait à n'en pouvoir douter que si, conformément aux projets arrêtés pour la campagne de 1744, le roi se portait en Flandre à la tête de sa principale armée, le prince Charles devait, avec les forces imposantes qu'il commandait, passer le Rhin, et pénétrer en Alsace. « Or il est un moyen de » parer ce coup, continua le diplomate allemand, sans déranger » en rien les projets du roi de France, et c'est ce moyen que je » viens vous offrir. Dès que le prince Charles aura passé le Rhin, » le roi mon maître entrera en Bohême, et produira ainsi une » diversion aussi puissante qu'inattendue. Mais, ajouta tout de » suite Rottambourg, sa majesté prussienne met une condition au » traité qu'elle m'a chargé de proposer, c'est qu'il sera conclu entre » les deux monarques, vous et moi, sans que vos ministres ac» tuels en aient connaissance. »

M. de Richelieu fut enchanté de trouver l'occasion d'affaiblir le crédit de MM. d'Argenson, ministre de la guerre; de Puisieux, ministre des affaires étrangères, et de Maurepas, ministre de la marine, fonctionnaires dont le grave ascendant ne pouvait cadrer avec la légèreté de conduite et de vues d'un courtisan aussi superficiel. Frédéric II n'avait pas, de son côté, interdit à ces hommes d'État la connaissance de son ouverture sans un motif intéressé, comme la conduite qu'il se proposait de tenir. En effet, l'offre d'entrer en Bohême pendant la marche de Charles vers nos frontières était assurément l'effet d'une prévision qui se rapportait tout entière à l'intérêt particulier de la Prusse. Cette puissance, par

le traité de Breslau, avait conclu une alliance défensive avec la reine de Hongrie; mais celle-ci, soutenue depuis par l'Angleterre, par la Sardaigne, par la Saxe, par la Hollande, a fait en Allemagne des progrès inquiétants pour Frédéric : tôt ou tard il peut avoir tout à craindre de la part de Marie-Thérèse, qui, en lui cédant la Silésie, a subi la loi d'une impérieuse nécessité. Dans cette situation, le monarque prussien doit naturellement renouer ses engagements avec la cour de Versailles; et c'est agir en habile politique que de revenir à nous au moment où notre propre danger peut prêter à l'intérêt de ce prince toute l'apparence du dévoûment. Une fois que la Prusse sera liée à notre cause, nous devrons d'autant plus volontiers servir la sienne, qu'en attaquant Frédéric, Marie-Thérèse ne paraîtra combattre que notre allié, et qu'il sera juste de secourir celui qui nous aura secourus. Or sa majesté prussienne a pensé avec raison que si un tel projet était soumis à des diplomates habitués à prévoir de loin les résultats, l'avantage prochain pourrait leur sembler trop incertain pour justifier les obligations futures qu'il imposerait. Car la Bohême fut déjà conquise sans que les affaires de Marie-Thérèse en aient beaucoup souffert, et rien n'assure que le prince Charles serait rappelé des bords du Rhin par une nouvelle occupation de ce royaume, lorsqu'une marche persévérante vers le centre de la France rendrait la position de Louis XV bien autrement dangereuse que celle de la reine de Hongrie. Si, à l'appui de ces considérations, on se rappelle les calamités que l'armée française eut à souffrir, en 1741 et 1742, au cœur des États autrichiens, on concevra que Frédéric ait voulu cacher au conseil de Louis XV un traité dont les ministres de ce dernier eussent bientôt aperçu le côté désavantageux.

Il n'y avait point à craindre ces réflexions contraires de la part d'un monarque dont l'esprit est peu exercé aux affaires, et que ne pourrait éclairer un favori qui ne fit jamais de diplomatie que par l'entremise de ses secrétaires : Richelieu ne sait que séduire les femmes et se battre.

Cet ambassadeur de boudoir courut à Choisy en quittant M. de Rottambourg. Le roi, alors dans toute l'effervescence de sa passion pour madame de Châteauroux, ne songeait encore qu'à jouir du bénéfice de la convention conclue avec elle; il ne s'occupait guère de la condition martiale que cette dame lui avait faite : la gloire du monarque était loin de l'esprit du tendre Louis. Richelieu se rendit cependant à l'appartement où les amants étaient

renfermés; en homme prudent, il eut la précaution de tourner plusieurs fois la clef dans la serrure avant d'ouvrir; mais enfin il entra. Jamais, il faut en convenir, entrevue diplomatique ne s'était présentée plus mal à propos, et sa majesté demanda sèchement au duc ce qu'il voulait.

« Sire, lui dit le favori, je prie votre majesté de m'excuser, mais j'ai à l'entretenir d'une affaire d'État pressante.

— D'une affaire d'État, vous, monsieur de Richelieu? dit en riant la duchesse de Châteauroux.

— Oui, madame, répondit le courtisan, et je vous en demande bien pardon en ce moment.

— Enfin, reprit le monarque en fronçant un peu le sourcil, de quoi s'agit-il?

— Voici une lettre de sa majesté le roi de Prusse, poursuivit le duc, et je ne doute pas qu'elle ne soit relative à une communication qui m'a été faite par M. de Rottambourg.

— Qu'en pensez-vous, madame? dit Louis XV après avoir lu, et en passant la lettre à la duchesse.

— Mais, sire, répondit-elle, je ne vois nul inconvénient à accepter les offres de Frédéric II.

— Voyons, raisonnons-en un peu, continua le roi en se levant. »

Et le conseil s'ouvrit sur le contenu de la dépêche entre le galant Louis, sa maîtresse et son... complaisant.

« Croyez-vous, mon cher duc, demanda sa majesté, croyez-vous que Frédéric agisse là avec franchise?

— Certainement, sire, avec la franchise de...

— La franchise de cour, interrompit madame de Châteauroux.

— Ce n'est pas de cette expression que je voulais me servir pour faire comprendre au roi qu'en fait de politique, la franchise c'est l'intérêt; or, sa majesté prussienne est, pour le moment, intéressée à seconder la France.

— Pour le moment, répéta Louis XV.

— Oui, sire, et c'est tout ce qu'il faut voir dans les relations diplomatiques, où l'on ne doit engager l'avenir qu'avec...

— Qu'avec réserve, interrompit à son tour le roi.

— Ce n'est pas assez, sire, et je cherchais un moyen décent d'avouer à votre majesté qu'on ne doit engager l'avenir qu'avec une sorte de perfidie.

— Ah! que dites-vous là, monsieur le duc? s'écria la favorite....

— Calmez-vous, madame; ceci ne s'applique qu'à la diplomatie.

— Eh bien! monsieur, dit Louis XV, allez en avant, et travaillez d'après le plan du roi de Prusse.

— Je suis prêt à obéir à votre majesté, dit respectueusement le duc; mais il s'agit d'un traité, et je craindrais d'avoir trop peu l'habitude des affaires pour en discuter seul les conditions.

— Oui, dans de telles conclusions, ajouta la duchesse, monsieur le duc a raison de se défier de ses propres forces.

— Voilà, reprit Richelieu d'un air piqué, un témoignage du vif intérêt que madame la duchesse prend aux affaires de l'État; car elle a daigné m'accorder toute sa confiance quand il était question de conclure un traité qui la concernait elle-même.

— C'est que vous étiez alors sur votre terrain, répondit la favorite sans se déconcerter...

— Sans doute, répliqua le duc en jetant sur la duchesse un coup d'œil malin, je m'occupais d'un sujet intimement connu de moi.»

Devant un homme moins amoureux que Louis XV, le dernier mot du premier gentilhomme de la chambre eût été un trait sanglant; mais il échappa à sa majesté, qui reprit :

« Frédéric ne veut donc pas que mes ministres interviennent dans cette convention?

— Non, sire.

— Et qui croyez-vous donc que je doive vous adjoindre?

— Je proposerai à votre majesté le maréchal de Noailles et le cardinal de Tencin.

— A la bonne heure! dit le roi en se rejetant sur une ottomane avec tous les signes de l'ennui, allez leur parler de ma part, et voyez si l'on en voudra en Prusse.»

Richelieu, voyant que, malgré l'importance du sujet, la conversation obsédait depuis longtemps Louis, se hâta de sortir, et sa majesté reprit sans doute l'entretien, bien autrement sérieux, interrompu par l'arrivée du diplomate importun. J'ajouterai, moi qui dois voir la véritable importance là où elle est, que Frédéric II accepta les négociations proposées par Richelieu, et qu'un traité fut conclu, aussi promptement que secrètement, avec ce monarque du Nord, sur les bases qu'il avait lui-même assises.

C'est un vrai phénomène politique que la bonne intelligence prétendue qui règne entre la France et la Grande-Bretagne ; bonne intelligence sous l'empire de laquelle fut livrée, l'an dernier, la sanglante bataille de Dettingue, où le roi d'Angleterre commandait en personne ; bonne intelligence qui n'empêche pas les Anglais d'insulter depuis deux ans les côtes de Provence avec une flotte de cinquante-deux voiles, et de tenir bloquée dans le port de Toulon une escadre espagnole de seize vaisseaux de ligne, qui s'y est réfugiée après avoir jeté des troupes en Italie. Louis XIV n'aurait pas souffert longtemps une paix aussi dérisoire ; las enfin de la supporter, le roi, s'avisant un peu tard d'une légitime indignation, fit armer au commencement de février, dans le même port de Toulon, quatorze vaisseaux de ligne, quatorze frégates et trois brûlots, dont le marquis de Court, lieutenant général des armées navales, eut le commandement. Cet officier, d'un talent distingué, reçut l'ordre de combiner ses forces avec celles de l'amiral don Joseph Navarro, alors bloqué à Toulon, et d'attaquer l'amiral anglais Mathéus, qui croisait dans ces parages, s'il s'opposait au passage de l'escadre alliée.

L'opposition ne manqua pas d'avoir lieu, et le combat s'engagea, le 20 février, entre la flotte combinée, forte de vingt-six vaisseaux et quatorze frégates, et celle de Georges II, composée, comme je l'ai dit, d'environ cinquante-deux voiles. Malgré cette inégalité de forces, la journée fut glorieuse pour les armes de Louis XV et de Philippe V : si le succès du combat resta indécis, les avantages ultérieurs ne le furent pas ; car non-seulement l'escadre franco-espagnole sortit, mais les Anglais, forcés de faire radouber tous leurs vaisseaux à Mahon, ne purent empêcher MM. de Court et de Navarro de porter en Italie des provisions de bouche dont l'armée espagnole avait le plus grand besoin.

Cette expédition était la première conséquence de la détermination prise par Louis XV de déclarer la guerre à l'Angleterre et à la reine de Hongrie ; en effet le double manifeste suivit de près. Le roi des Deux-Siciles, brisant enfin les entraves qu'il avait reçues en 1742 de la Grande-Bretagne, se déclara dans le même temps contre elle et contre la maison d'Autriche, dont les troupes menaçaient ses États.

Cependant Louis XV méditait, dans le plus grand secret, une entreprise dont le succès pouvait porter la guerre au sein même de l'Angleterre, et réveiller dans ce pays les dissensions civiles, plus

atales aux nations que toutes les inimitiés étrangères. Le roi avait fait venir mystérieusement de Rome, où il vivait dans la religion et l'oubli des grandeurs, le prince Charles-Edouard, dernier rejeton des Stuarts. Sa majesté, en réveillant l'ambition assoupie de ce fils du prétendant, lui avait montré comme une occasion favorable pour faire une descente en Angleterre le moment où les troupes anglaises étaient dispersées en Allemagne et dans les Pays-Bas, tandis que les forces navales de Georges II se trouvaient disséminées sur toutes les mers. « Prince, avait ajouté sa majesté, je » puis, à l'instant où je vous parle, réunir une flotte plus nom- » breuse que celle qu'il sera permis aux Anglais de m'opposer ; un » corps de troupes considérable s'avance vers Dunkerque, sous les » ordres du comte de Saxe, l'un de mes meilleurs généraux ; des » bâtiments de transport attendent l'armée : vous seul manquiez à » l'expédition projetée pour la rendre décisive, et vous mettre à » même d'en recueillir le fruit ; j'ai cru devoir vous faire appeler. » Voyez si vous voulez profiter de cette occasion, la dernière peut- » être qui vous sera offerte pour ressaisir le sceptre de votre père. »

Charles-Edouard, prince doué d'un caractère noble et courageux, répondit au roi que tant qu'il resterait un Stuart, son devoir serait de tenter de reconquérir l'héritage dont cette maison fut injustement dessaisie, et qu'il remerciait sa majesté de lui offrir le moyen d'acquitter pour son compte cette dette de l'honneur.

Vingt-six vaisseaux de ligne, portant vingt-quatre mille hommes de débarquement, appareillèrent à Brest avec une diligence peu commune ; le comte de Roquefeuil, qui en eut le commandement, les conduisit dans la Manche, sans qu'aucune escadre anglaise pût s'opposer à ce mouvement. L'armée royale forma trois divisions : la première cingla vers les côtes de Kent, la seconde se plaça entre Boulogne et Calais, la troisième se tint à la hauteur de Dunkerque. Le comte de Saxe montait le vaisseau amiral. Au moment du départ, les troupes apprirent que le fils du prétendant était sur ce même vaisseau, à l'apparition du pavillon royal que Charles-Édouard fit arborer.

Stuart vit pour la première fois sa patrie ; mais, hélas ! elle ne lui apparut que dans un lointain nuageux ; de ce point même souffla bientôt une tempête inhospitalière qui l'en éloigna. Cette fois encore, les vents, protecteurs de la maison de Hanovre, semblèrent, de leur haleine puissante, repousser la destinée aventureuse des enfants de Jacques II. Rejeté sur les côtes de France, M. de



Roquefeuil tenta plusieurs fois, par des manœuvres habiles, de vaincre la résistance des éléments; mais les vents, toujours contraires, le repoussèrent constamment vers la rive française. Forcé de perdre du temps, ce marin laissa malgré lui aux Anglais celui d'armer tout ce qui se trouvait dans leurs ports de bâtiments capables de porter du canon; ils appelèrent sur leurs côtes des milices, des bourgeois, des paysans en armes; une invasion devint impossible. Il fallut débarquer les troupes; le comte de Saxe, à qui l'on promit le bâton de maréchal, les conduisit en Flandre, et Charles-Edouard revint à Paris attendre un nouveau sourire de la fortune.

Les dispositions maritimes que suivit un si triste résultat n'avaient point empêché les armements de terre : Louis, ceint du baudrier par les belles mains de madame de Châteauroux, se disposait à marcher en Flandre à la tête d'une armée puissante destinée à soumettre la Hollande, qui se déclarait ouvertement pour Marie-Thérèse. Une seconde armée se réunissait en Alsace, sous les ordres du maréchal de Coigny, afin de protéger cette province contre l'invasion présumée du prince Charles de Lorraine. Enfin le prince de Conti conduisait en Italie un corps de vingt mille hommes, dont les opérations devaient se combiner avec celles de l'infant don Philippe.

Le roi avait rejoint son armée à l'abbaye de Cesoin, après avoir visité les principales places du Nord; il allait passer en revue cent mille hommes rangés en bataille dans une vaste plaine où cette ligne s'étendait à perte de vue, lorsqu'on lui annonça M. de Wasnar, ambassadeur des États-Généraux. « Montez à cheval et » suivez-moi, » lui dit le roi, qui partait au galop. Le Hollandais fit de profondes réflexions, à la vue du corps imposant dont sa majesté le forçait d'admirer la belle tenue et les dispositions martiales. Il vit avec une sorte d'effroi une réserve de quarante mille hommes, à la tête de laquelle se trouvait le comte de Saxe, officier d'une valeur et d'une habileté renommées. Le diplomate républicain se fit aussi une terrible idée du ravage que porterait dans les rangs hollandais une artillerie composée de cent pièces de canon, qui ne cessa de tirer pendant toute la revue. Bref, l'envoyé des États-Généraux, auquel ses instructions prescrivaient d'engager les négociations avec prudence, avec ménagement, ne crut pouvoir mieux faire que d'annoncer au roi que le cabinet de la Haye

était prêt à licencier les troupes qu'il devait joindre à celles de l'Angleterre, si sa majesté consentait à suspendre sa marche vers la Hollande.

L'ambassadeur n'obtint point de réponse définitive; il vit au contraire la formidable armée commencer son mouvement, et fut témoin de la prise de Courtrai et de Menin. Poursuivant sa conquête avec rapidité, Louis XV mit le siége devant Ypres. Là se reproduisit un fait depuis longtemps étranger aux fastes militaires : le prince de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, couvert d'une cuirasse et portant une lourde épée, dirigeait les principales attaques des assiégeants. Rien de mieux ; le noble métier des armes n'est point incompatible avec l'esprit du sacerdoce, lorsque le prêtre combat pour sa patrie et son roi; il n'y a que les hostilités suscitées par l'intolérance et l'ambition religieuse qui dérogent à la morale de l'Evangile. Du reste, Clément XII avait accordé au prince de Clermont la permission de combattre à la tête des armées : « L'état ecclésiastique, lui avait-il écrit, doit être » subordonné à celui de la guerre dans le petit-fils du grand » Condé. » Ypres capitula après vingt jours de siége; le roi y perdit un brave serviteur, le marquis de Beauveau, qui, blessé mortellement, dit aux grenadiers de Bourbonnais et de Royal-Comtois, qu'il menait à l'assaut : « Mes amis, ne vous arrêtez pas » pour moi, les pionniers vont m'enterrer; vous, continuez de » marcher à l'ennemi. » Pendant que nos troupes entraient dans Ypres, le duc de Boufflers s'emparait du Kenaque, et l'abbé de Saint-Germain poussait avec vigueur le siége de Furnes. Le comte de Saxe avait pris une position telle, qu'il couvrait toutes les opérations des divers assiégeants, sans que ni les Anglais ni les Autrichiens, postés vers Bruxelles, pussent arrêter le succès des armes du roi.

Mais ce que n'avaient pu faire les armées de Georges et de Marie-Thérèse, opposées à celle du roi, une puissante diversion sur le Rhin le fit : sa majesté apprit, au milieu de sa marche triomphante, que le prince Charles de Lorraine venait de passer ce fleuve à Spire à la tête de quatre-vingt mille hommes, et d'envahir l'Alsace. On attribue au Bavarois Sekendorff la réussite de cette invasion, ce général n'ayant su profiter ni de l'avantage du terrain, ni des nombreux renforts qu'il avait reçus, ni de l'ardeur des troupes, pour fermer le passage au prince Charles. Quoi qu'il en soit, au moment où j'écris, des partis autrichiens, obéis-

sant au partisan Trenk, qui a remplacé le farouche Montzel, dont il égale la férocité, répandent l'épouvante jusqu'en Lorraine... Le roi Stanislas a quitté Lunéville. Mais on sait que, depuis les premiers mois de l'année, la France, par une alliance avec la Prusse, demeurée secrète jusqu'à ce jour, se prépare à opposer à la diversion entreprise en Alsace une contre-diversion dirigée vers le cœur des Etats de Marie-Thérèse. En effet un manifeste de Frédéric II annonce en ce moment à l'Europe qu'il a été conclu à Paris et à Francfort un traité entre le roi de France, l'empereur Charles VII, le roi de Prusse, l'électeur palatin et la régence de Hesse-Cassel, pour contraindre la reine de Hongrie à reconnaître Charles-Albert comme chef de l'Empire, et à lui restituer ses Etats héréditaires. Sa majesté prussienne dit expressément « que sa » qualité d'électeur de l'Empire lui fait un devoir de donner des » troupes auxiliaires à l'empereur méconnu, dépossédé, com- » battu par la reine de Hongrie, au mépris de l'unanimité des » suffrages qui lui ont décerné la couronne impériale. » En conséquence de ce manifeste, Frédéric marche sur la Bohême avec quatre-vingt mille hommes, tandis que vingt mille occupent la Moravie.

Malgré l'importance des événements militaires, les politiques du café de la Régence trouvent le temps de deviser longuement sur le retour en Angleterre de l'amiral Anson, qui rentra dans sa patrie le 4 juin, après avoir fait le tour du monde, voyage qu'aucun marin moderne n'avait encore achevé. Je dis aucun marin moderne, car il me paraît d'une singulière légèreté de considérer comme des entreprises ou des découvertes nouvelles ce qui nous semble n'avoir jamais eu lieu, parce que nous avons perdu la trace de ce qui fut entrepris ou découvert il y a quelques milliers d'années. Non, après la longue vie de l'espèce humaine attestée par tant de témoignages, il ne peut y avoir que des connaissances *renouvelées* : tant de générations ne se sont pas succédé sur notre globe sans avoir atteint l'apogée de l'intelligence qui fut donnée à l'homme. Dès longtemps il ne put rien rester d'inconnu à ce chef-d'œuvre de la création ; tout fut connu, reperdu, oublié, englouti, comme diverses races animées ou végétatives, par les révolutions de la nature. Regardons notre espèce intelligente comme reconquérant, par intervalles, dans la suite des siècles, ce que nos pères ignorèrent, mais ce que leurs pères avaient su.

Comment expliquer autrement cette civilisation, si conforme à la nôtre, trouvée dans l'empire de Montézuma, lors de la découverte du Mexique? De qui ces Américains, séparés du reste de la terre par le vaste Océan, tenaient-ils des arts, des lois et même des sciences, comparables, sous tant de rapports, aux institutions de ce que nous appelons le vieux continent? Enfin, quelle main enfouit aux sources de l'Ohio des médailles romaines, que les premiers voyageurs modernes qui parvinrent dans ces contrées sauvages y découvrirent, à leur indicible surprise? Et, si l'on jette les yeux sur la carte au point où le nord de l'Asie n'est séparé de l'Amérique septentrionale que par un détroit de quelques lieues; si l'on considère le rapport des physionomies sur l'une et l'autre rive; si l'on remarque l'identité des animaux fossiles trouvés dans les deux parties du monde que divise ce filet d'eau glacée, tout ne porte-t-il pas à croire qu'une secousse violente ouvrit un passage à la mer au milieu des terres, et forma ainsi deux continents en quelques heures, en quelques instants peut-être?.... Oui, tel put être le sort des habitants de ces régions hyperboréennes, que, compatriotes, amis, parents, ils furent tout à coup séparés pour jamais, et pour jamais étrangers. Me voilà bien loin de l'amiral Anson; j'y reviens pour dire que cet officier fit son entrée à Londres chargé de dépouilles espagnoles conquises au Pérou; trente-deux chariots remplis d'or et d'argent marchaient devant lui : c'était un triomphe d'une réalité palpable; aussi Georges II éleva-t-il le triomphateur à la dignité de pair du royaume.

Les Anglais ne sont pas aussi heureux dans les mers d'Europe que dans celles d'Amérique : après avoir réparé leurs vaisseaux si maltraités près de Toulon, leur flotte a reparu dans la Méditerranée; mais ils n'ont encore osé tenter aucune entreprise, quoique l'escadre que nous entretenons dans ces parages soit inférieure en force à celle de l'Angleterre. Au commencement de juillet, une flotte nombreuse, sortie de Sphitead sous le commandement de sir Balchez, avait ordre d'attaquer la division de Brest, commandée par le comte de Rochambault; mais l'armée ennemie, dispersée par la tempête dans le golfe de Biscaye, a dû rentrer bientôt à Plymouth dans le plus grand désordre : le vaisseau *la Victoire*, monté par l'amiral, avait été submergé.

Cependant Louis XV, informé de l'invasion de l'Alsace, a suspendu ses conquêtes pour courir au secours de cette province.

Ajoutons que le maréchal de Coigny, campé près de Veissembourg, voyant dix mille Autrichiens maîtres de cette place et des lignes qui la bordent, a conçu et exécuté le projet de traverser les lignes ennemies pour rétablir ses relations avec la France, coupées par l'armée de Charles. Tout à coup cet intrépide général marche sur Veissembourg, où les troupes autrichiennes n'ont pas encore eu le temps de s'affermir; il attaque simultanément la ville et les lignes : on se bat sur les places, dans les rues, dans les maisons, et jusqu'au pied des autels; le sang des Allemands et des Français se mêle dans les ruisseaux ; le pavé est couvert de morts et de mourants. Les marquis de Clermont-Tonnerre et de Montal, ainsi que le comte de Mortagne, firent des prodiges de valeur dans cette terrible journée, où la victoire nous resta. Veissembourg et ses lignes furent reprises, mais pour un moment : toute l'armée de Charles tomba dès le lendemain sur les bras du maréchal de Coigny..... il fallut fuir..... Nous ne laissâmes dans cette position si chèrement disputée que des cadavres mutilés, et le sang dont la terre était imprégnée.

Louis XV, revenu à Dunkerque, partit de ce point, dans les derniers jours de juillet, à la tête de vingt-six bataillons et trente-trois escadrons; le rendez-vous général était à Metz. Sa majesté laissait aux Pays-Bas le comte de Saxe avec environ quarante mille hommes, opposés à plus de soixante et dix mille Anglais ou Autrichiens. Et cependant le brave Maurice dit à Louis XV en le quittant : « Sire, j'ai déjà mesuré l'étendue de ma tâche; non-seule» ment je dois empêcher l'ennemi de rien tenter contre moi, mais » encore il faut que je conserve le pays conquis par votre ma» jesté.... Sire, j'espère y réussir. » Le roi partit pénétré de confiance : il savait que le comte de Saxe était homme à lui tenir parole. Sa majesté se dirigea rapidement vers le pays messin, par Saint-Quentin, Laon et Reims, précédé partout du maréchal de Noailles, tandis que le duc d'Harcourt gardait les gorges de Phalsbourg.

On avait appris à Paris que l'armée qui se portait vers Metz, et dont le roi venait d'augmenter les rations et la paye, montrait le plus ardent enthousiasme ; d'un autre côté, l'on savait que le comte de Saxe, campé sous Courtray, paralysait toutes les opérations de l'ennemi, et lui coupait souvent les vivres. Enfin les Parisiens

étaient informés qu'un envoyé du roi de Prusse, M. de Schmettau, avait assuré à Louis XV que le mouvement projeté sur la Bohême et la Moravie s'exécutait avec un plein succès.

Tout à coup une nouvelle affreuse retentit, au milieu de la nuit, dans la capitale, comme un tocsin sinistre... Réveillée en sursaut, j'entends sous mes croisées ce cri qui me glace d'effroi : *Le roi se meurt.... le roi est mort....* Je cours presque nue à la croisée, je l'ouvre, et des sanglots parviennent de toutes parts à mon oreille... Un bruit confus de chevaux, de carrosses et de piétons, se mêle à ces signes de douleur. Des flambeaux se croisent rapidement dans l'obscurité; des seigneurs dont la voix m'est connue passent à pied sous mon balcon; ils courent, disent-ils, chez le comte de Saint-Florentin, qui dirige les affaires intérieures en l'absence du roi, et qui reçoit à chaque instant des dépêches de Metz.... Toutes les cloches appellent, par un tintement lugubre, aux prières des quarante heures, qui commencent cette nuit même... Je vois d'ici trente églises paroissiales ou de communautés s'éclairer successivement : la lumière des cierges me parvient nuancée diversement à travers les vitraux coloriés, et j'entends les chants pieux accentués ici par la voix cassée du prêtre sexagénaire, là par l'organe doux et clair des jeunes religieuses.

Le sommeil a fui sans retour de ma paupière ; l'aurore, que je n'ai pas vue depuis que mes nuits ne s'écoulent plus au sein des plaisirs, me trouve au pied de mon prie-Dieu ; j'adresse au ciel des vœux pour un prince qui mérite d'être aimé, qui peut mériter d'être chéri, et dont la mort nous replongerait dans tous les malheurs inhérents au règne de l'inexpérience, mais surtout aux intrigues des nouvelles créatures.

Mon mari vient de rentrer; il a vu M. de Saint-Florentin..... Le roi est à la dernière extrémité. Voici des détails. Louis XV fut attaqué, le 8 août, d'une fièvre putride qui, dès le 14, présentait le caractère le plus alarmant. Néanmoins le moral de sa majesté résista dans ces premiers moments aux atteintes de la maladie. Ce prince demandait à chaque instant à M. d'Argenson, ministre de la guerre, des nouvelles de l'armée du Rhin, dont M. de Noailles avait pris le commandement. Dans la matinée du 12, ce secrétaire d'État priait sa majesté de signer un ordre pour le maréchal : « Mandez-lui en outre, dit l'illustre malade après avoir signé, » que le grand Condé gagna la bataille de Rocroi cinq jours après » la mort de Louis XIII. » Mais la fermeté de caractère que ce

mot annonçait ne tarda pas de se démentir : chez Louis XV, le naturel c'est la faiblesse.

Ce monarque avait voulu pousser l'imitation de son aïeul jusqu'au point de joindre sa favorite au bagage de son armée : madame de Châteauroux avait accompagné le roi en Flandre ; sa sœur, madame de Lauraguais, était aussi du voyage, et toutes les deux suivirent sa majesté à Metz. J'ai dit ailleurs que la duchesse, loin d'inspirer au roi une conduite efféminée, avait fait jaillir de sa flamme amoureuse la première étincelle du beau feu de la gloire ; peut-être que, sans les conseils de cette dame, Louis n'eût jamais paru à la tête de ses armées. Mais, si madame de Châteauroux comptait à la cour beaucoup de partisans, ses ennemis n'étaient pas moins nombreux. Ces derniers pensèrent que la maladie du roi, le repentir qui, dans les âmes faibles, naît toujours du danger, la crainte de la mort, la sombre perspective de l'enfer, seraient autant d'auxiliaires qui les aideraient à perdre la duchesse. Ce parti avait à Metz, pour organes, le duc de Bouillon, grand chambellan ; le duc de Larochefoucauld, grand maître de la garde-robe ; l'abbé de Fitz-James, évêque de Soissons, premier aumônier, et le jeune duc de Chartres. Ce fut, comme on le pense bien, le prêtre qui se chargea de faire parler le ciel pour favoriser une intrigue de la terre, et, qui pis est, une intrigue de cour. Quand le roi se fut confessé, le prélat déclara qu'il ne pouvait absoudre ce prince qu'il n'eût préalablement demandé pardon à Dieu du scandale qu'il avait donné, et qu'il n'eût chassé madame de Châteauroux.... Louis XV pleura, et ne répondit rien alors. Le duc de Chartres, en sa qualité de prince du sang, annonça qu'il se chargeait de parler au roi avec la fermeté convenable, et qu'il ne le quitterait pas qu'il n'eût prononcé le renvoi de sa maîtresse. En conséquence, son altesse se dirigea vers l'appartement de sa majesté ; mais le duc de Richelieu, prévenu, en avait fait fermer la porte, et s'était posté en dehors, attendant l'arrivée du prince. Celui-ci ne tarda pas.

« Votre altesse royale ne peut entrer, dit respectueusement le premier gentilhomme de la chambre.

— Qui donc s'y opposera?

— Moi, monseigneur ; et votre altesse royale ne m'en disputera pas le droit. Sans doute les grandes et petites entrées vous sont acquises ; mais il ne s'agit point ici de cérémonial, c'est la convenance qui fait loi.

— Précisément ; et c'est dans l'intérêt de la convenance que je dois entretenir le roi.

— Je connais votre projet, monseigneur, et je suis surpris que vous songiez à faire une scène à sa majesté dans la situation où elle se trouve.

— Bon, bon, je ne suis pas surpris de votre opposition : il est tout simple que le ma........ du roi soutienne sa p..... Et le prince voulut déranger le duc, qui barrait le passage.

— Monsieur, vous ne passerez pas, s'écria le duc en traversant son épée sur la porte.

— Quoi ! répondit M. de Chartres en écumant de rage, un valet tel que toi refusera la porte au plus proche parent de ton maître ?... et il leva sa canne.

— Si vous faites un mouvement, je vous passe mon épée au travers du corps.... N'oubliez pas qu'un valet de ma sorte ne se laissera jamais frapper par un descendant de Gaston d'Orléans, que mon grand-oncle vit plus d'une fois à ses pieds.

—Insolent ! dit avec la dernière fureur le petit-fils du régent... je trouverai l'occasion de te châtier...... A ces mots, le prince, d'un grand coup de pied sur la porte, en enfonça l'un des battants. »

On accourt de l'intérieur ; son altesse entre, et parvient sans obstacle au lit du roi.

« Sire, de grâce, punissez ce domestique ; dit M. de Chartres en montrant Richelieu : il est inouï qu'il ait prétendu s'opposer à ce que je vinsse mettre mon respect aux pieds de votre majesté.

— Votre respect est trop bruyant, monsieur de Chartres, répondit le roi d'une voix affaiblie ; mais vous ne devez pas avoir tort.... M. de Richelieu, je vous ordonne de quitter la cour. »

Le duc, qui venait d'être nommé ambassadeur en Espagne, perdit cet emploi éminent, ainsi que la grandesse et la Toison-d'Or, qui ne pouvaient manquer d'y être attachées. Après le départ de ce seigneur, la cabale ennemie de madame de Châteauroux n'eut pas de peine à triompher : cette dame eut ordre de quitter Metz dans la journée ; madame de Lauraguais partagea sa disgrâce. Le peuple, toujours extrême dans sa fureur comme dans son amour, excité d'ailleurs par le parti de l'évêque de Soissons, s'anima à tel point contre ces sœurs disgraciées, qu'il les eût peut-être déchirées, si M. le maréchal de Belle-Isle ne leur eût prêté son carrosse pour sortir de la ville.

Le roi, après avoir fait amende honorable publiquement de ses faiblesses, avait été administré quand le dernier courrier est parti de Metz; sa majesté était au plus mal : les scènes scandaleuses qui s'étaient passées au lit du monarque, dans l'intérêt fort mal entendu de la religion, avaient aggravé son état. Et, certes, il ne dépendra pas des prétendus dévots dont ce prince est entouré qu'il ne succombe à une maladie que la force de sa constitution eût surmontée, s'il eût été moins prêché, moins catéchisé, mais soigné avec plus de ménagement et de sollicitude.

La consternation régnait à Paris, et gagnait, de proche en proche, toutes les provinces. Les boutiques étaient fermées; les ouvriers abandonnaient leur travail; une foule oisive et attristée circulait sans but comme sans direction. A chaque instant on entendait dans les rues cette demande faite d'un accent attendri : « A-t-on des nouvelles du roi? Espère-t-on sauver sa majesté? » Le saint-sacrement était exposé dans toutes les églises; le clergé priait nuit et jour aux autels chargés d'*ex voto*, et étincelants de mille cierges allumés par l'amour des sujets pour leur souverain. Point de jeux, point de spectacles : les transports de la gaîté et la musique des fêtes avaient cessé partout où la fatale nouvelle était connue. En un mot, les pleurs de toute la France confirmaient le surnom de *Bien-Aimé* que le peuple de Metz avait donné, par acclamation, à Louis XV, dès le commencement de sa maladie.

Tout à coup le galop d'un cheval se fait entendre dans la matinée du 19; un courrier élève et agite son chapeau couvert de rubans; il approche en s'écriant: *Le roi est sauvé!* On le suit, on l'entoure, on le presse, on l'embrasse, on l'enlève de son cheval, on le porte au-dessus des têtes jusqu'à l'Hôtel de Ville, où cet homme confirme la convalescence de sa majesté. A l'instant, l'aspect de Paris change : à la démarche lente et grave des habitants qui parcouraient tristement les rues, succède un mouvement tumultueux; la foule se presse sur le parvis des temples, bientôt remplis de fidèles allant rendre grâce à l'Éternel du salut de leur roi. De toutes parts retentissent des *Te Deum* spontanés. Des troupes de violons s'établissent dans les carrefours; le peuple chante, danse, boit au bruit de ces orchestres improvisés, tandis que les maisons sont ornées de drapeaux, de fleurs, de branches d'arbres chargées de leur verte parure. Le soir, toute la ville est illuminée; mille pièces d'artifice brillent, pétillent, éclatent, et

de nombreuses fusées, en sillonnant d'une trace de feu l'espace rembruni, s'élèvent dans les airs comme les cris de joie d'un peuple enivré. « Ah! s'écria Louis XV en apprenant ces transports » d'allégresse, qu'il est doux d'être aimé ainsi! et qu'ai-je fait » pour le mériter? » La modestie de ce prince avait raison; mais les Français s'attachent à leur roi par devoir, par la conscience de ce qu'il doit faire pour eux; leur amour confiant récompense dans le maître que Dieu leur a donné tout le bien qu'ils en attendent.

On a pu, durant la maladie du roi, juger le peuple et les courtisans : dans cette période d'inquiétude et de douleur, on voit des évêques, des pairs, des princes du sang, intriguer scandaleusement à Metz pour chasser une favorite, et le choix du sacrifice fait à de prétendus scrupules religieux est tellement maladroit, qu'il frappe précisément la seule personne qui, au milieu de cette foule *morale*, ait inspiré au monarque des idées dignes de lui; la seule qui lui ait dit franchement, et même au risque de fermer tout à coup la brillante carrière ouverte devant elle, qu'un roi de trente-quatre ans devait marcher à la tête de ses armées. D'un autre côté, cette tourbe populaire, cette *canaille*, à laquelle d'avides courtisans font

En la croquant beaucoup d'honneur,

elle est grave, pieuse, fervente dans son chagrin; ce n'est que dans la joie qu'elle se montre expansive, emportée; mais alors même le scandale ne déshonore point son délire; on ne l'a point remarqué à Paris pendant ces fêtes.... Il s'était réfugié à la cour de Metz.

A peine le roi fut-il convalescent, qu'il se disposa à marcher contre le prince Charles de Lorraine. Ce général venait d'apprendre l'invasion de la Bohême et de la Moravie par Frédéric II, et cette circonstance eût suffi pour le déterminer à la retraite, quand il eût pu tenter de résister aux forces supérieures qui lui étaient opposées. Mais ce mouvement rétrograde lui-même présentait de grandes difficultés : renfermés en Alsace entre les Bavarois, les Hessois, les troupes palatines et l'armée royale, commandée par le maréchal de Noailles, les Autrichiens ne pouvaient trouver aisément une issue pour regagner le Rhin, et l'occupation des gorges de Phalsbourg par le maréchal d'Harcourt achevait de rendre la position de Charles éminemment dangereuse. Les plus faciles combinaisons de tactique eussent empêché la retraite de l'ennemi.

Mais, ici comme à Dettingue, M. de Noailles laissa échapper l'instant décisif que son collègue le maréchal de Coigny lui avait indiqué, et dont il ne pouvait profiter lui-même, parce qu'il était maintenant en sous-ordre. Une marche trop lente des colonnes françaises laissa au prince allemand le temps de parvenir au Rhin, à l'aide d'une diversité de manœuvres habiles que M. de Noailles ne sut ni prévenir ni contrarier. Charles, arrivé sur la rive du fleuve, exprima sa surprise en voyant que les généraux du roi avaient négligé même de couper les ponts; disposition facile qui, malgré toute l'habileté du beau-frère de Marie-Thérèse, eût rendu son retour en Allemagne presque impossible. A peine si, dans cette marche périlleuse, l'arrière-garde des ennemis fut atteinte; ils quittèrent la France sans y laisser un canon. Le roi de Prusse, informé de la faute du maréchal de Noailles, faute qu'il qualifiait d'inimaginable, se plaignit hautement d'une incurie qui allait lui jeter sur les bras une armée qu'il était si facile de tailler en pièces. En effet Charles s'avança à marche forcée vers le Danube et l'Elbe, afin d'inquiéter Frédéric sur deux points à la fois. Mais le monarque du Nord savait mieux que le maréchal de Noailles calculer l'emploi du temps : Prague était prise, et sa garnison, forte de dix mille hommes, prisonnière de guerre, avant que Charles de Lorraine pût rien entreprendre contre le vainqueur.

Tandis que les fautes de l'armée du Rhin répondaient si mal aux brillants résultats que le roi de Prusse obtenait en Bohême, le comte, maintenant maréchal de Saxe, avec quarante mille hommes, continuait de paralyser en Flandre tous les efforts de soixante et dix mille Anglais, Autrichiens ou Hollandais; et, du côté de l'Italie, l'infant don Philippe et M. de Conti soutenaient avec éclat l'honneur des armes de la maison de Bourbon. Ces deux princes, après avoir passé le Var en avril, chassèrent devant eux les Piémontais, qui leur abandonnèrent successivement les châteaux d'Aspremont, d'Utelle, de Nice, de Castel-Nuovo, de Montalban et de Villefranche. Dans cette dernière forteresse, on eut le singulier spectacle d'une foule de matelots anglais, ayant à leur tête l'amiral Mathéus, et qui, faisant la guerre sur un théâtre nouveau pour eux, combattaient parmi les soldats du roi de Sardaigne. On allait faire prisonniers ces marins et leur général, lorsqu'ils parvinrent à franchir les remparts avec toute la dextérité de leur profession. Continuant leur marche triomphante au milieu des gorges étroites des Alpes, les troupes françaises et espagnoles ne se laissèrent

intimider ni par les roches menaçantes dont leurs ennemis faisaient crouler sur eux d'énormes quartiers, ni par les précipices dont l'œil pouvait à peine mesurer la profondeur, ni par les torrents qui mugissaient aux pieds de ces hardis conquérants. Ils bravaient également la double ceinture d'artillerie placée entre les rochers de ce défilé homicide, et dont les détonations continues retentissaient au loin comme ce roulement de tonnerre que perpétuent les échos. Au Château-Dauphin, qui s'élève sur un roc presque inaccessible, deux mille Piémontais voulurent arrêter l'armée franco-espagnole : « A l'assaut ! s'écria le bailli de Givri... — C'est » bien dit, répondit un officier en sortant des rangs ; à moi, mes » amis ! je sais comment on se conduit quand on arrive le premier » sur un rempart escaladé... » C'était l'intrépide Chevert, et déjà ce modèle des braves touchait le sommet de l'échelle sur laquelle il s'était élancé. Nos troupes n'avaient point de canons, et ceux des ennemis les foudroyaient. N'importe ! les grenadiers de Poitou, que leurs chefs, Chevert surtout, excitent de la voix et de l'exemple, sautent dans les retranchements ; plusieurs y pénètrent en se glissant dans les embrasures des pièces mêmes qui tirent sur eux. Cette attaque fut un massacre : le sang des vainqueurs et des vaincus découlait en filets de pourpre le long des murailles qu'on venait de franchir ; une mitraille de cadavres en tombait sur les soldats restés au pied du rempart... Aucun Piémontais n'échappa : Charles-Emmanuel lui-même allait trouver, parmi ses soldats, la mort qu'il cherchait, lorsque des mains amies vinrent l'enlever de ce lieu funeste. Mais cet obstacle si glorieusement surmonté n'était pas le dernier : à quelque distance du Château-Dauphin se trouvait un passage large seulement de quelques toises, et qu'on avait appelé *les Barricades*. Ce défilé, ou plutôt ce précipice, offert comme unique issue à nos troupes, était borné de chaque côté par une montagne dont la cime se perdait dans la nue ; de plus, la rivière de Sture, violemment détournée de son cours, y faisait mugir ses flots resserrés et blanchissants ; enfin trois retranchements et un chemin couvert, placés de l'autre côté de l'obstacle, complétaient un système de défense qui semblait insurmontable. La valeur des assaillants eût échoué contre tant de difficultés ; mais leur habileté sut les éviter : par une manœuvre regardée comme un chef-d'œuvre de tactique, les Barricades furent tournées, et le château de Démont, bâti un peu plus loin sur un rocher isolé au milieu de la vallée de la Sture, ayant été emporté d'assaut, les

Français et les Espagnols débouchèrent en Italie. L'armée, pendant sa marche aussi longue que meurtrière, avait souffert toutes les privations en même temps que tous les dangers : « Soldats ! » s'écria le prince de Conti en imitant Annibal, vous avez faim, » vous êtes presque nus ; voilà les plaines du fertile Piémont » et de la belle Lombardie, allons conquérir ce qui vous man- » que. »

A l'autre extrémité de la presqu'île italique, le roi des Deux-Siciles, ayant réuni ses troupes à celles du comte de Gages, a garanti ses États de l'invasion dont les menaçait l'Autrichien Loblovitz. La campagne de Rome est devenue le théâtre de la guerre : les soldats de la France, de l'Espagne et de l'Allemagne foulent, en s'agitant sur cette vieille terre des héros, les os desséchés des guerriers romains, carthaginois ou gaulois qui reposent sous le gazon. La capitale des Volsques, Velletri, offrit, le 11 août, le même spectacle qu'on vit à Crémone sous le règne de Louis XIV. Le roi de Naples et le duc de Modène occupaient la ville antique ; ils y dormaient dans le magnifique palais de Ginetti, sur la foi d'une garnison nombreuse, lorsqu'au milieu de la nuit six mille Autrichiens, guidés par une trahison inconnue, pénétrèrent à petit bruit dans Velletri, après avoir égorgé la grand'garde d'une porte, et cernèrent silencieusement la maison où sa majesté sicilienne reposait. Sauvé par le marquis de l'Hôpital, ambassadeur de France, don Carlos court se mettre à la tête de ses troupes hors des remparts, contre lesquels il va marcher. Mais bientôt on lui apprend qu'un régiment irlandais, les gardes vallones et les Suisses viennent de reconquérir la place en jonchant son pavé d'Autrichiens égorgés. L'aurore éclaira le résultat de ce massacre nocturne; dans certaines rues, les monceaux de cadavres bouchaient les portes des maisons ; il fallut enlever ces obstacles sanglants pour que les habitants pussent sortir de chez eux. Le prince de Loblovitz, qui avait introduit ses Allemands à Velletri, n'en vit pas ressortir un seul.... tous avaient trouvé un tombeau ou une prison dans ces murs héroïques. Ce général se retira aux portes de Rome ; les Espagnols et les Napolitains l'y suivirent ; mais il leur échappa en passant ce Tibre fangeux, qui ne rappelle plus le fleuve superbe que sillonnaient les riches galères d'Auguste et de Néron. Le peuple encapuchonné qu'on appelle encore les Romains vit du haut de ses remparts défiler les soldats de Loblovitz, tandis que ceux de don Carlos traversaient en armes la métropole du

monde chrétien, et que leur prince baisait les pieds du souverain pontife.

Cependant l'importante place de Coni avait fermé à don Philippe et au prince de Conti la route du Milanais; il fallait s'emparer de cette forteresse pour obtenir le succès vers lequel ils faisaient tendre leurs efforts. Au moment où ils se préparaient à former le siége de cette clef du pays des Lombards, le roi de Sardaigne les attaqua dans leurs lignes avec des forces supérieures à celles qu'ils commandaient. Mais Charles-Emmanuel ne trouva qu'une défaite sous les murs de Coni; il dut abandonner précipitamment le champ de bataille, y laissant cinq mille Piémontais tués pendant le combat. La place, abandonnée à elle-même, se défendit encore trois semaines; elle allait enfin ouvrir ses portes, lorsque des auxiliaires plus redoutables pour les assiégeants que le feu des remparts, c'est-à-dire d'abondantes neiges, les eaux débordées de la Sture, et ensuite un froid rigoureux, obligèrent don Philippe et le prince français à lever le siége et à repasser les Alpes, victorieux, mais affaiblis et privés de résultats.

Le prince de Conti n'est point aimé de Louis XV; l'éloignement qu'il professa toujours pour la gênante étiquette des cours, le mépris qu'il fit constamment des maîtresses du roi ou de ses favoris serviles, enfin la franchise d'humeur et même d'expression que son altesse ne songea jamais à comprimer, l'ont puissamment desservi dans l'esprit de sa majesté : le roi, à l'exemple de son bisaïeul, veut qu'on soit soumis avant tout à sa volonté, quand même elle se manifeste dans une erreur ou dans un défaut; qu'on le domine, qu'on le brave en actions qu'il peut paraître ignorer, il le souffre, pourvu qu'on le respecte en paroles, et qu'on rampe à ses pieds.... C'est, depuis Louis XIII, le triste côté du caractère des Bourbons; puisse-t-il ne pas se perpétuer, car on prend en pitié la grandeur souveraine qui ne vit que de démonstrations. Le prince de Conti, auquel je reviens, a fait glorieusement la guerre depuis 1741, sans avoir obtenu la moindre faveur : Louis XV ne peut surmonter, même politiquement, l'aversion qu'il éprouve pour ce parent, dont l'âme énergique forme un contraste si prononcé avec la sienne. Aussi, dans ses rapports à la cour, son altesse ne parle jamais d'elle, et le roi prend cette modestie au mot. Après la victoire de Coni, M. de Conti obtint des récompenses pour MM. de La Force, de Senneterre, de Chauvelin, de Choiseul, de Courtin, du Chaila, de Beaupreau, qui s'é-

talent distingués dans cette action. Pour lui, quoiqu'il eût eu sa cuirasse percée de deux coups, et que deux chevaux eussent été tués sous lui, il n'eut rien, absolument rien.... Tous les honnêtes gens de la cour, car il y en a quelques-uns, furent indignés....... « Pardon, sire, dit un matin dans la tente du roi M. de Souvré, » gentilhomme rempli de franchise et d'audace, il faut que je » quitte votre majesté; M. le prince de Conti vient de m'écrire » que, toutes ses cuirasses ayant été percées par des balles et tous » ses chevaux tués entre ses jambes, il me chargeait de lui envoyer » de nouvelles armes et d'autres chevaux. Je vais de ce pas » m'acquitter de cette commission..... » Le roi fronça le sourcil, tourna le dos à M. de Souvré, et ce fut tout.

Louis XV, dont la convalescence s'était prolongée par le chagrin que lui avait causé la faute du maréchal de Noailles, voulut du moins couvrir cet échec en essayant quelque trait d'éclat; sa majesté alla mettre le siége devant Fribourg, tandis que le maréchal de Coigny reprenait toutes les villes frontières où l'armée impériale avait laissé des garnisons. Le roi donna, sous les murs de cette place, des preuves de résolution et d'activité; lui-même accélérait par sa présence les travaux, dirigés avec une grande intelligence par le comte de Lowendal. Néanmoins, le général Daunitz, qui commandait la garnison, ne capitula qu'après deux mois entiers de tranchée ouverte. La prise de Fribourg rendait nos troupes maîtresses du Brisgaw et de la Souabe; dans le même temps, l'empereur Charles VII, dont les intérêts occupaient peut-être plus Louis XV que l'intéressé lui-même ne l'eût désiré, rentra enfin dans sa capitale électorale, sous la protection de notre général tonsuré, le prince-abbé de Clermont, qui s'était avancé jusqu'à Constance.

Tout portait à croire, dans les premiers jours de novembre, que la campagne allait se terminer à la gloire de la France et de ses alliés: la Bohême et la Moravie conquises par Frédéric II, presque toutes nos places reprises par M. de Coigny, l'armée de Charles-Albert maîtresse de la Bavière, et ce prince rentré à Munich, tels étaient les événements décisifs qui semblaient nous promettre le retour de la fortune sous nos drapeaux. Mais une alliance secrètement et nouvellement conclue entre Marie-Thérèse et le roi de Pologne, électeur de Saxe, change subitement la face des choses. Ce prince fournit vingt-quatre mille hommes à la reine de Hongrie,

qui, pour prix de ce secours, lui abandonne une partie de la Silésie, qu'elle a précédemment cédée en entier au roi de Prusse. Par cette jonction inattendue du corps saxon, l'armée du prince Charles est devenue tout à coup plus forte que celle de Frédéric II; ce monarque, forcé d'évacuer Prague le 27 novembre, est bientôt obligé d'abandonner toute la Bohême et de rentrer dans ses États. Charles poursuit son ennemi, passe l'Elbe en sa présence, comme il passa le Rhin en la nôtre au commencement de la campagne, et poursuit les Prussiens jusqu'aux portes de Breslaw.

Malgré ces vicissitudes, Louis XV a ordonné que quarante mille hommes passeraient l'hiver dans les États électoraux de Mayence, de Trèves et de Cologne, pour reprendre promptement les opérations au commencement de la campagne de 1745. En Flandre, le maréchal de Saxe n'avait pas, au retour de l'arrière-saison, laissé conquérir un pied de terrain à ses ennemis : opposant les combinaisons de l'homme de génie à la force, il s'était aidé de cet art qui sait camper ou décamper à propos, attaquer lorsqu'on craint d'être attaqué, conquérir quand on redoute la conquête. En un mot, Maurice de Saxe venait de se placer au rang des Turenne et des Condé.

Après avoir donné des ordres à ses généraux, le roi revint à Paris au commencement de décembre; il y fut reçu avec un enthousiasme inexprimable; sa majesté passa trois jours aux Tuileries pour se montrer à chaque instant au peuple. Ce bon peuple! voir son prince, tel était le seul prix dont il voulait qu'on payât son dévoûment et son amour. Dans le même temps, on célébra le mariage du dauphin avec l'infante Marie-Thérèse, dont la demande avait été faite à Philippe V par l'évêque de Rennes, ambassadeur de France à Madrid. La célébration fut faite dans cette ville, le 18 décembre, par le patriarche des Indes; le prince des Asturies épousa sa sœur au nom de M. le Dauphin... Cette mission ultrafraternelle fit murmurer, dit-on, les dévots espagnols, quoique ce soit bien peu de chose qu'un mariage par procuration.

On se réjouissait encore à la cour de cette alliance, lorsqu'on apprit un triste événement : le maréchal de Belle-Isle, se rendant à Berlin pour des négociations diplomatiques, fut arrêté, le 20 décembre, dans un village de l'électorat d'Hanovre, qu'il traversait sans le savoir, et fait prisonnier de guerre, avec son frère, le chevalier de Belle-Isle. L'un et l'autre ont été conduits sur-le-champ en Angleterre, et sont retenus au château de Windsor, où

d'ailleurs Georges II les fait traiter avec beaucoup de politesse et d'égards.

La courtoisie est une jolie chose, mais le respect du droit vaut encore mieux, et les Anglais l'ont violé en arrêtant MM. de Belle-Isle. Par suite de conventions faites avec tous les princes d'Allemagne, Frédéric II entretient dans toute l'étendue de l'Empire des maisons de poste, lesquelles sont, par les mêmes conventions, déclarées neutres, conséquemment inviolables. Or, les voyageurs français, en prenant des chevaux dans l'une de ces maisons, devaient être respectés; de plus, le duc de Belle-Isle a la qualité de prince de l'Empire, qui, aux yeux d'un électeur d'Hanovre, devait revêtir ce seigneur français d'une seconde égide d'inviolabilité. Cependant la cour de Versailles a invoqué vainement auprès de celle de Saint-James, non-seulement le privilége des ambassadeurs et le droit des gens, mais encore le droit de la guerre. D'après un cartel signé à Francfort en 1743, la rançon d'un maréchal de France est fixée à cinquante mille livres, et celle d'un lieutenant général à quinze mille livres; le roi a fait offrir les deux sommes, mais elles ont été refusées : le roi d'Angleterre retient, dit-il, MM. de Belle-Isle comme prisonniers d'État. C'est de la bonne foi punique de nos jours, et nos voisins excellent dans ce jésuitisme diplomatique.

Le capitaine d'un vaisseau marchand vit son navire assailli un jour par une terrible tempête; le navire était loin des côtes; tout espoir de salut paraissait perdu : « Ah! bonne sainte Vierge, dit » le marin en se jetant à genoux sur le tillac, je suis un grand » pécheur; mais si, par votre puissante intercession auprès du » Seigneur, nous échappons au naufrage, je vous promets, bien- » heureuse Marie, de faire amende honorable au pied de l'autel, » et de ne plus retomber dans le péché. » Un bon prêtre, passager sur le bâtiment, entendit ce vœu; il le rappela au navigateur quand il fut arrivé au port. « Bon, bon, que venez-vous me » dire là? répondit le capitaine; sais-je ce que la peur m'a fait » promettre quand le sort me tenait le couteau sur la gorge? » Mais aujourd'hui je ne m'en inquiète guère; je ne naviguerai » plus. »

Il y a beaucoup de rapport entre cette histoire et ce qui arriva dernièrement à Versailles : le roi, bien guéri de sa maladie, s'est remémoré, en soupirant, tous les charmes de la duchesse de

Châteauroux; bientôt il a voulu avoir quelqu'un pour parler de cette favorite, si cruellement disgraciée; le duc de Richelieu a été rappelé. A peine ce courtisan eut-il repris ses habitudes auprès de sa majesté, qu'il affecta de plaindre madame de Châteauroux; je crois même que l'adroit gentilhomme pleura.

« Sire, répétait-il souvent, ces gens-là ont abusé de la situation de votre majesté pour souiller sa gloire, en vous forçant de traiter indignement une femme qui n'était coupable à votre égard que d'un excès d'amour.

— Oui, je le sens bien maintenant, mon cher duc, j'ai été inhumain.

— Envers une beauté qui s'était montrée si humaine avec votre majesté, dit en riant Richelieu.

— Ah! vraiment, le cœur m'en saigne quand j'y songe.

— Votre majesté ne saurait trop tôt rappeler la duchesse de son exil.

— C'est mon intention; et je vous charge, monsieur le duc, de la ramener à la cour.

— Moi, sire, cela ne se peut; il faut que justice se fasse, et madame de Châteauroux, outragée, a droit à une réparation.

— Que puis-je faire pour qu'elle l'obtienne?

— Le siége de Soissons est depuis longtemps privé de son évêque...

— Je vous entends..... En effet, M. de Fitz-James néglige trop ses devoirs de prélat... Il partira demain.

— N'est-ce pas M. le comte d'Argenson qui, de la part de votre majesté, porta obligeamment l'ordre d'exil à la duchesse? Eh bien! sire, ce ministre, qui a fait le mal, doit être jaloux de le réparer; il semble naturel que ce soit lui qui porte à madame de Châteauroux sa lettre de rappel.

— Je ne serai pas fâché de lui adjoindre M. de Maurepas, qui a fortement poussé à la roue pour l'exil.

— Ma foi, sire, ce n'est pas moi qui détournerai votre majesté de ce parti; M. de Maurepas est un superbe qu'on aime à voir abaisser un peu.

— J'en trouverai le moyen, reprit le roi avec un sourire malin... Ce ministre de la marine, dont l'esprit caustique me déplaît quelquefois, sera chargé de demander à la duchesse la liste des personnes qu'elle veut éloigner de la cour.

— Ah! sire, que l'idée est ingénieuse!... Moi, pour qu'il ne

reste plus de trace de la malheureuse scène de Metz, je vais écrire au gouverneur de cette place de faire remplacer le panneau de porte que M. de Chartres a crevé d'un coup de pied.

— Vous me rappelez que ce jeune homme s'est en effet montré trop audacieux... L'air de ses terres lui sera favorable. »

Tout s'exécuta ainsi qu'il avait été convenu entre le roi et M. de Richelieu : l'évêque de Soissons fut relégué dans son diocèse ; le duc de Chartres eut ordre de s'éloigner quelque temps de la cour; enfin, les comtes de Maurepas et d'Argenson se rendirent auprès de madame de Châteauroux, chargés d'une lettre du roi, que le premier remit en demandant à la duchesse la liste des personnes dont elle désirait l'éloignement : « Je la remettrai moi-même à sa » majesté, répondit la favorite; je suis trop polie, messieurs, » pour vous en charger. » Cette réponse était claire ; les deux secrétaires d'État y virent l'avis de leur disgrâce; mais la prévinrent-ils par un crime? Non sans doute. M. d'Argenson est certainement un des plus honnêtes ministres qui jamais aient dirigé les affaires : l'aptitude, la loyauté, le désintéressement et la justice qu'il a constamment montrés depuis son entrée au ministère, sont des qualités qui n'émanent point d'une âme criminelle; on a calomnié cet homme d'État en le soupçonnant d'avoir attenté aux jours de madame de Châteauroux par un empoisonnement. Le même soupçon a plané sur le comte de Maurepas, parce qu'il haïssait cette favorite; c'est encore une calomnie. Ce gentilhomme a dans le caractère de la malice, de la causticité; il est enclin à la critique sévère, qu'il exerce toutefois en riant, car c'est un des hommes les plus légers de la cour. A quel moraliste fera-t-on croire que ces penchants conduisent à commettre des forfaits? Ils annoncent bien plutôt un esprit qui se révolte contre les abus, les vices et les travers : le censeur, si ce n'est point un envieux, doit trouver au fond de son cœur le type des vertus dont il blâme ailleurs l'absence. Je ne dirai plus qu'un mot en faveur du comte de Maurepas : c'est le petit-fils du chancelier de Pontchartrain; on ne devient point criminel avec un tel nom à soutenir.

La duchesse de Châteauroux tomba malade le jour même où les deux ministres vinrent lui annoncer son rappel : voici, selon les rapports les plus dignes de foi, la cause de cette maladie, que la mort suivit de près. Déjà frappée par le retour inattendu de sa faveur, la duchesse, impatiente de voler dans les bras du roi, se découvrit, se baigna, se parfuma dans un jour critique : la révo-

lution que ces soins inopportuns produisirent fut prompte et fatale; madame de Châteauroux ne revit point Louis XV. On croyait cependant à Paris que cette maîtresse était déjà revenue à Versailles, et sa réconciliation avec sa majesté fut hautement blâmée par le peuple. « Puisqu'il a repris sa catin, disaient les poissardes, dont le cri est le *vox populi*, il ne trouvera plus un » *Pater* sur le pavé de Paris. » La duchesse ne méritait pas ce mépris : elle se rendit aux désirs du roi; mais les conditions qu'elle mit à sa défaite suffiraient pour l'en faire absoudre, si l'on ne savait qu'elle usa souvent de l'empire qu'elle avait pris sur l'esprit du roi, pour lui inspirer des vues nobles, généreuses, et relever cette grandeur qui se laisse si facilement affaisser en lui. Les panégyristes de madame de Châteauroux allèrent pourtant trop loin en lui faisant cette épitaphe :

Sans relever l'éclat de mon illustre sang,
Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire :
Mon roi revit le jour pour me rendre mon rang,
Et je meurs sans regrets pour lui rendre sa gloire.

La favorite, loin de mourir sans regrets, a quitté avec une douleur amère une vie qui allait être comblée de biens et d'honneurs nouveaux, en compensation d'un moment de disgrâce que l'amour se fût efforcé de faire oublier. Du reste, la mort de la duchesse ne rendit point la gloire à Louis XV; car à peine eut-elle fermé les yeux que ce prince revint à madame de Lauraguais, en attendant, dit-on, que M. de Richelieu lui eût soumis la marquise de Flavacourt, cinquième maîtresse de la maison de Nesle que sa majesté ait recherchée. Mais le marquis de Flavacourt n'est point un homme traitable; il a brutalement déclaré à sa femme que sa vie lui répondait de son respect pour les devoirs de l'hymen. La marquise, dont l'humeur est légère et moqueuse, a ri de l'amour du roi et de la jalousie de son mari; mais on assure que, secrètement, elle eût trouvé la réussite plus plaisante que l'interdiction.

---

## CHAPITRE XIX.

### 1745.

Mort de l'empereur Charles VII. — Un mot sur ce prince. — La guerre continue. — Intrigues des dames de la cour pour s'emparer du cœur de Louis XV. — Mariage du Dauphin. — Portrait de ce prince et de l'infante sa femme. — La présidente

de *** et l'if galant. — Bal de l'Hôtel de Ville. — Les masques. — Le mouchoir est jeté. — Le lieutenant général duc de Richelieu dans ses fonctions de boudoir. — Madame d'Etioles. — L'infusion de tilleul. — La crise. — Une nouvelle favorite. — Montespan second. — Désespoir, plaintes, menaces. — Voyage sanitaire prescrit par six mousquetaires. — Histoire de Marie-Antoinette Poisson, dame Le Normand d'Etioles. — Elle est créée *marquise de Pompadour*. — *Dagé*, héros de la papillote. — Madame *l'autre* et madame *celle-ci*. — Jalousie rétrograde du roi. — Singulière investigation auprès de M. de Bridge. — En préviendrait-il le roi *avant* ou *après?* — Le nouvel électeur de Bavière conclut un traité avec Marie-Thérèse. — Il reconnait par une honteuse ingratitude les secours donnés par la France à ses aïeux et à son père. — Trait de perfidie de ce prince envers M. de Ségur. — Plan de campagne de la France. — Siége de Tournai. — La fièvre et la tranchée ouverte. — *Sic vos non vobis*. — Description pittoresque de la bataille de Fontenoy. — Louis XV offre la paix au sein de ses victoires. — Elle est refusée. — Frédéric II gagne la bataille de Friedberg. — Réjouissances à Versailles. — Le Trajan de Versailles. — Le peintre Vanloo. — L'uniforme et l'étiquette. — Élection de l'empereur François Ier. — Couronnement à Francfort de François Ier. — Détails militaires. — Guerre maritime. — Le maréchal et le chevalier de Belle-Isle sont rendus par les Anglais. — L'ambition de madame de Pampadour commence à poindre. — Elle a peu l'esprit des affaires. — Le frère de la favorite est *emmarquisé*. — *Le monde, la société, les intimes*. — Description du petit Trianon. — Pathos galant. — Louis XV cuisinier. — Les poulets au basilic et le héros de la salade. — Le verre du roi. — Un tour de page. — Le marquis de Lugeac ; anecdote. — Échappée de vue en Italie. — Commencement de l'expédition de Charles-Édouard Stuart en Angleterre. — Coup d'œil en Allemagne. — Mort des maréchaux de Broglie et de Puységur. — M. de Machaud, contrôleur général. — La table mécanique de Choisy.

---

Louis XV n'a pas le temps de pleurer la duchesse de Châteauroux ; les grands événements qui se préparent à la cour de Versailles ne lui laissent pas le loisir de draper les petits appartements de Choisy. Tandis que les courtisans s'occupent des importantes futilités qui doivent accompagner la réception de madame la Dauphine, les hommes d'Etat méditent sur les suites de la mort de l'empereur Charles VII, qui vient de terminer, à l'âge de quarante-sept ans, une carrière remplie de vicissitudes, et vide de prospérités. Ce prince a quitté la vie comme un homme qui dépose un fardeau ; on l'avait fait plus grand qu'il n'eût voulu l'être ; la goutte remontée qui l'emporta l'a délivré d'un mal plus importun qu'elle : je veux dire cette puissance quelquefois triomphante, plus souvent vaincue, et toujours malheureuse, qui, depuis quatre ans, lui fit regretter chaque jour la modestie de l'électorat, et peut-être l'obscurité d'un simple particulier.

On devait penser que la mort de ce César aux mœurs bourgeoises éteindrait en Europe le flambeau de la guerre : lui seul

paraissait en être la cause ; les traités de Paris et de Francfort, désormais sans objet, semblaient devoir être brûlés sur la tombe de Charles-Albert, et le rappel des armées françaises dispersées en Allemagne devait, selon les plus raisonnables présomptions, être le premier gage du retour de la paix. Mais cette paix, Marie-Thérèse la repousse, même avec l'espérance de voir placer la couronne impériale sur la tête du grand-duc de Toscane, son époux. C'est pour elle que cette souveraine veut l'empire ; elle essayera de conserver ce brillant héritage tant qu'elle recevra les cinq cent mille guinées que l'Angleterre lui compte chaque année : un nouveau traité vient d'être conclu entre cette princesse, la Grande-Bretagne et la Pologne. En conséquence, les troupes françaises restent dans leurs cantonnements au delà du Rhin, et l'habile maréchal de Saxe n'abandonne aucune des positions favorables qu'il a prises dans la dernière campagne.

Un grand roi ne peut guère descendre de sa dignité jusqu'à verser des larmes sur la tombe d'une favorite ; mais il n'est point indigne de lui de chercher à la remplacer : pleurer est une faiblesse ; mais soumettre un cœur, c'est une conquête, et ce triomphe de boudoir a son prix dans une vie royale. Or, si Louis XV songeait à donner la survivance de madame de Châteauroux, vingt dames de la cour brûlaient de lui succéder, et se consumaient en agaceries pour attirer sur elles l'attention de sa majesté. Les fêtes données à l'occasion des noces du Dauphin secondèrent merveilleusement la coquetterie des aspirantes : les appartements de Versailles étaient une galerie où tous les charmes rivaux, étalés aux yeux du monarque, provoquaient ses désirs par un assortiment de séductions étudiées : c'était une sorte de bazar d'yeux noirs ou bleus, de teints mélancoliques ou animés, de gorges plates ou rebondies, de tailles sveltes ou épaisses... Le choix pouvait s'arrêter indistinctement; partout il devait être accueilli avec empressement. Mais parlons un peu des nouveaux époux : je les ai bien examinés dans la chapelle du château, pendant que le cardinal de Rohan leur donnait la bénédiction nuptiale, le 23 janvier. L'infante Marie-Thérèse est une de ces femmes dont on n'aurait rien à dire, si l'éloge devait se borner à vanter leurs charmes, leurs grâces et leur esprit : cette princesse me fit, à la première vue, l'effet d'une figure de marbre dont le statuaire aurait manqué les proportions ; et l'intelligence divine, en animant ce corps peu séduisant, ne lui a donné aucune de ces brillantes qualités qui rachètent les imper-

fections extérieures. Il faut donc, pour satisfaire au protocole louangeur des cours, se borner à dire que madame la Dauphine a de l'élévation dans les sentiments, de la douceur, de l'aménité dans le caractère, et une piété extrêmement solide; ce qui veut dire, en termes plus précis, que c'est une femme dont on ne dirait rien si elle était née dans une classe ordinaire.

Le Dauphin est un bel homme dans toute l'acception du mot, et son âme paraît aussi belle que sa personne. Son altesse royale a le port noble et élevé de Louis XIV avec les traits réguliers de Louis XV, à l'exception, toutefois, de cette expression de finesse qui distingue la physionomie de sa majesté. Heureux si l'amour du devoir, l'application constante, la loyauté remplie d'équité que ce prince possède au plus haut degré, eussent été dirigés vers des vues nobles et généreuses! Mais l'éducation du Dauphin, comme celle du roi son père, a été circonscrite dans cette sphère de principes étroits, de pratiques dévotes, où l'âme ne reçoit aucun élan, où les qualités vraiment royales ne peuvent éclore. Tous les germes de vertu que le fils de Louis XV portait en lui ont été resserrés, étouffés par une piété méticuleuse que les jésuites, instituteurs des princes, ne manquent jamais de leur inspirer, parce qu'elle rapetisse, dans ces illustres élèves, tout ce qui tendrait à dominer les intrigues de l'ambitieuse compagnie.

Disons-le sans détour, le couple assis sur la première marche du trône de France ne serait nullement remarqué s'il vivait au milieu de la foule; on lui décerne des hommages, parce qu'il faut lever la tête pour l'apercevoir; c'est toujours la conséquence de ce principe presque aussi vieux que le monde : les hommes ont placé au-dessus d'eux les maîtres qu'ils se sont donnés, afin de ne pas voir les imperfections qu'ils partagent avec le reste de l'humanité... La majesté souveraine peut être comparée à ces belles décorations théâtrales qui de loin nous offrent un ensemble parfait; qu'on s'en approche, l'éclat disparaît, le prestige s'évanouit, les coups de pinceau grossiers paraissent... Il faut voir en perspective les décorations du théâtre et la grandeur suprême.

Parmi les agaceries imaginées par les cent beautés qui aspiraient à l'héritage galant de madame de Châteauroux, je dois citer celles d'une présidente à mortier, que je ne nommerai point, parce qu'elle a porté un peu loin le manége des séductions. A l'un des bals donnés à Versailles après le mariage du Dauphin, le roi parut déguisé en if, accompagné de trois ou quatre seigneurs affublés

du même déguisement. On ne tarda pas à reconnaître sa majesté au milieu de ce buisson vivant ; la présidente surtout fut prompte à découvrir le monarque sous sa verdoyante parure ; elle s'attacha à ses pas, et le lutina, pendant un quart d'heure, dans un langage mêlé de malice, de flatterie et de soupirs, que le prince dut trouver très-significatif. Fatigué de cette galanterie provocatrice, peut-être autant que du poids de son singulier costume, Louis XV se retira bientôt, suivi des ifs courtisans qui l'accompagnaient, et l'on porta son habillement chez le premier valet de chambre de service, qui avait un petit appartement auprès de la chambre du roi. M. de Bridge, ami de cet officier, se trouvait en ce moment avec lui; il le pria de lui prêter le déguisement que venait de quitter sa majesté, ce à quoi le premier valet de chambre consentit. Il donna même à son ami la clef de l'appartement, afin qu'il pût venir quitter sa mascarade quand il en serait las. M. de Bridge fut à peine dans le bal, que la présidente l'aborda, le prenant pour le roi, dont elle reconnut parfaitement le costume, qu'elle avait, à certaines marques, distingué des ifs accompagnants. Les agaceries de cette dame devinrent cette fois beaucoup plus vives que la première : l'ambitieuse aspirante jeta loin d'elle la gaze dont elle avait jusqu'alors voilé sa pudeur. M. de Bridge, enchanté de la méprise, qu'il avait prévue, répondit avec empressement, avec chaleur aux avances de la présidente. En quelques minutes, l'amour fit un chemin prodigieux dans deux cœurs qui s'entendaient si bien ; bref, l'if galant proposa à sa conquête de le suivre dans la chambre de son premier valet de chambre, dont il avait la clef. On dit non, mais d'un ton qui signifiait oui ; on eut l'air de se laisser entraîner, mais le vainqueur n'employa pas, à beaucoup près, toute la puissance de son bras pour vaincre cette résistance obligée.... Petit à petit, les amants s'éloignèrent du cercle brillant; le bruit harmonieux de la musique s'affaiblit à leurs oreilles; l'éclat des lustres disparut à leurs yeux ; une porte s'ouvrit mystérieusement; le couple fugitif se trouva dans la plus grande obscurité. Hélas! que peut opposer la vertu sans lumière à une audace qui ne se montre jamais plus habile que lorsqu'elle attaque à tâtons?.... Cette pauvre présidente crut avoir obtenu la survivance de madame de Châteauroux, et c'était d'un écuyer du roi qu'elle venait de faire un élu,.... selon l'Alcoran.

La houri de M. de Bridge, désirant que son triomphe fût constaté aux yeux de toute la cour, voulut rentrer dans le bal en

donnant le bras à l'illustre vainqueur. Mais que devint-elle, lorsqu'en traversant l'*OEil de bœuf*, elle vit le roi qui s'entretenait d'une tout autre guerre que celle où elle venait de se laisser vaincre... M. de Bridge, prompt à saisir l'expression de la surprise sur le visage de sa conquête abusée, lui lâcha doucement le bras, enfonça dans la foule l'if perfide auquel il avait dû le bénéfice de la plus douce erreur, et disparut incessamment des salons... Que pouvait faire notre présidente? Crier au voleur pour des bontés qu'elle avait presque offertes,... le parti eût été imprudent; il lui parut plus sage de se consoler, et le mortier du président couvrit encore cela.... Pour le bel écuyer, car M. de Bridge est un des jolis seigneurs de la cour, il cacha bien son escapade; peut-être craignit-il que la présidente n'attendît des armes d'Achille le remède, trop fréquemment administré, de la blessure qu'elles avaient faite.

Cependant le trône de roses que madame de Châteauroux laissait vacant ne paraissait pas devoir être occupé par une nouvelle souveraine: le manége tentateur de cent beautés avait été sans succès, lorsqu'une fête magnifique fut donnée au roi, au Dauphin et à l'infante sa femme, dans le vieux édifice de l'Hôtel de Ville à Paris. Le prévôt des marchands et les échevins avaient invité à cette fête tout ce que la cour et la ville offraient de plus distingué: ces magistrats complaisants s'étaient surtout attachés, dit-on, à réunir sous les yeux de sa majesté les femmes les plus belles qu'il y eût dans la capitale, et l'on m'a dit depuis que beaucoup d'entre elles, figurantes roturières tirées des comptoirs de la rue Saint-Honoré et même de la rue Saint-Denis, assistaient au bal de l'Hôtel de Ville sur l'unique recommandation de leur jolie figure ou de leur fine taille... C'étaient là tous leurs titres de noblesse, et je puis assurer que, parées de robes de louage, ou couvertes de déguisements pris chez le costumier de l'Opéra, ces jolies figurantes ne laissaient point deviner l'or faux de leur illustration. Ces petites transfuges de magasin aiguisèrent sans doute outre mesure les propos d'une galanterie expérimentée; mais, à cet égard, les dames de la cour allèrent plus loin qu'elles; si l'on put reconnaître nos gentilles grisettes, ce fut encore à la modestie de leurs discours. Il faut avoir vu la foule de masques qui se pressait à l'Hôtel de Ville, pour se faire une idée de cette agglomération confuse de formes et de couleurs. Jamais rien de plus bizarre ne s'était offert à mes yeux: ici, des tritons, agitant leurs nageoires

à sec, faisaient les aimables auprès des nymphes de Diane ou de Calypso, tandis que des satyres frisaient, dans une chaconne, leurs pieds de chèvre en courtisant les chastes prêtresses de Vesta. Là, des hamadryades à l'œil langoureux écoutaient les propos galants des sauvages de la mer du Sud, et les Grâces au doux sourire suivaient volontiers des cannibales prêts à les dévorer. Plus loin, des sirènes, qui ne l'étaient pas seulement par le costume, dansaient avec des démons qui, peut-être, ne se montraient pas aussi diables qu'elles l'auraient voulu. A leurs côtés, Minerve la prude se trémoussait sous la protection de Mars l'audacieux, en lançant une œillade d'intelligence au puissant Hercule. Andromède causait avec le monstre, dont elle n'avait pas peur, et l'Amour parlait à l'oreille de la Discorde, qui lui souriait très-agréablement. Tout cela, fourvoyé parmi des Turcs, des Américains, des Chinois, des Bohémiens, des Espagnols, des Zéphyres, des Arlequins, des Vents, des Pierrots, des Jeux, des Scaramouches, des Plaisirs, des Crispins, des dominos noirs, rouges, verts, bleus, jaunes, blancs, dorés, argentés, endiamantés; tout cela, dis-je, formait le plus singulier amalgame : c'était la confusion animée, dansante, et galante par-dessus tout.

Le roi jouissait avec délices de ce spectacle curieux, lorsqu'une belle amazone, à la chevelure flottante, à la taille élancée, le carquois au dos, une flèche à la main, sortit tout à coup d'un groupe de masques tout près de sa majesté. Cette beauté, remarquable surtout par une gorge divine presque entièrement découverte, attira toute l'attention du monarque.... « Belle chasseuse, lui dit-» il, *heureux* ceux que vous percez de vos traits! les bles-» sures *en sont mortelles...* — Sire, répondit l'amazone, j'en » serai donc avare, car je ne veux procurer à personne *le bon-» heur de mourir* de leur atteinte.... » Après cette ingénieuse critique du pathos royal, la nouvelle Hippolyte se perdit dans la foule masquée, au grand regret de Louis XV.

En ce moment, le roi fut accosté par un nouveau masque : c'était une jeune femme non moins séduisante que celle qui venait de fuir devant lui.

« Sire, dit-elle, la beauté chasseresse que vous suivez de l'œil est bien heureuse; mais, prenez-y garde, Diane a le cœur peu sensible, et cette fière déesse sourit des tourments de l'amour.

— Il est affligeant, répondit le monarque, qu'à tant de charmes se joigne tant de cruauté.

— Heureusement toutes les belles qu'on rencontre au fond des forêts ne sont pas aussi indifférentes; j'en connais une qui souvent y est conduite par un sentiment bien opposé au plaisir meurtrier de la chasse.

— C'est peut-être une tendre Vénus cherchant, sous les frais ombrages, quelque nouvel Adonis.

— Précisément, sire.... un Adonis charmant.... Ah! quel dommage qu'il soit couronné!

— Qu'entends-je? Et, dites-moi, beau masque, dans quelle partie de la terre rencontre-t-on cette beauté sensible?

— Mon Dieu! sire, il n'est pas besoin d'appeler votre attention sur un autre hémisphère; il est rare qu'Adonis parcoure les bois qui avoisinent cette capitale sans que la personne dont je parle se trouve près de lui... particulièrement dans la forêt de Senart.

— La forêt de Senart!... répéta vivement Louis XV...; ceci, beau masque, commence à devenir assez clair pour moi, et si je ne craignais pas d'être abusé par une présomption déplacée...

— Non, non, votre majesté ne se trompe point..... elle a bien deviné.

— De grâce, belle inconnue, n'abusez pas de l'émotion que j'éprouve... Dites, connaîtriez-vous la charmante amazone que je remarque, en effet, à presque toutes mes chasses?

— Si je la connais!

— Beaucoup?

— Oh! beaucoup, je vous assure. »

A ces mots, la personne qui causait avec le roi depuis un quart d'heure détacha son masque, et sa majesté reconnut l'amazone de la forêt de Senart... Louis XV, rouge de surprise et peut-être de plaisir, allait sans doute lancer une déclaration au milieu des accords dansants de l'Hôtel de Ville, lorsque son aimable interlocutrice se précipita dans la foule, par un jeu subtil de cette coquetterie qui se plaît à lutiner les amours pour les rendre plus entreprenants. Mais la nymphe fugitive, plus avisée encore que la bergère de Virgile, ne se borna pas à regarder derrière elle si le roi la voyait fuir; sa main, à dessein inattentive, laissa tomber un blanc mouchoir qu'elle tenait. Louis XV, plus prompt qu'aucun de ses courtisans, ramasse le tissu de fine batiste, et, ne pouvant atteindre du bras jusqu'à celle qui l'a perdu, il le lui jette avec une politesse toute française, à laquelle on prêta sur l'heure une intention tout orien-

tale... *Le mouchoir est jeté!* s'écria-t-on dans toutes les parties de la salle, et de sombres nuages couvrirent soudain le front de vingt dames qui aspiraient à la conquête du cœur de sa majesté. Madame de Rochechouart, qui, parmi tant de beautés empressées de faillir, avait fait le plus de chemin dans la voie du péché d'intention, madame de Rochechouart, désespérée, quitta le bal..... Elle allait s'évanouir.

Cependant le nom de l'heureuse odalisque volait de bouche en bouche; en peu d'instants toute l'assemblée le sut : c'était madame Le Normand d'Étioles, nièce, par son mari, du fermier général Tournehem. Avant de faire connaître plus particulièrement cette dame, sa famille et ses alliances, je dirai quelles furent les suites de l'entretien du bal de l'Hôtel de Ville.

Le duc de Richelieu, grand connaisseur en fait d'intrigues, avait rapidement calculé les conséquences probables de celle-ci : il pensait, comme le reste de la cour, que le mouchoir était jeté. Cet empressé pourvoyeur des plaisirs du roi aspirait encore au bâton de maréchal : le duc n'était pas incapable de le mériter sur le champ de bataille, mais il lui paraissait plus sûr de l'obtenir dans le boudoir, où, plus d'une fois déjà, cet attribut militaire se trouva sur la toilette d'une favorite... témoin le maréchal de Vivonne. Richelieu donc s'approcha du roi, dès qu'il eut reconnu la profonde impression que venait de faire madame d'Étioles sur le cœur de sa majesté.

« Ah! venez, mon cher duc, lui dit le monarque amoureux; vous me voyez enchanté, enivré, éperdu...

— Calmez-vous, sire, nous aurons bientôt en notre pouvoir le remède qui convient à votre mal.

— Le pensez-vous, mon ami? Cela me paraît difficile : on dit que M. d'Étioles est fou de sa femme.

— Tant mieux, nous le tromperons plus facilement; on voit trouble avec les yeux de la folie.

— Je crains que ce gentilhomme ne fasse du bruit.

— Nous lui dirions alors qu'il a besoin de voyager pour sa santé.

— Que dites-vous, monsieur le duc, un exil?

— Du tout, sire, une simple promenade, limitée par ordonnance du médecin.

— Vous êtes un grand roué, monsieur de Richelieu!

— Je suis le serviteur dévoué de votre majesté.

— Mais croyez-vous que madame d'Étioles se rende à nos vœux ?

— Je la vois d'ici qui tremble de n'être pas attaquée.

— Vous ne doutez de rien, mon cher duc.

— Il faudrait que je fusse bien incrédule pour ne pas croire aux succès de votre majesté.

— Taisez-vous, flatteur.

— Il faut cependant que je dise encore à votre majesté que madame d'Étioles sera demain au soir dans les petits appartements.

— Vous êtes un diable.

— Soit; mais, sire, je tiens, pour cette fois, la clef du paradis. »

Le roi s'éloigna en riant.

Le lendemain matin, Richelieu fit prier mystérieusement madame d'Etioles de vouloir bien lui assigner un rendez-vous, ayant à l'entretenir de la part du roi. Le duc allait au but sans détour, parce qu'il savait qu'il n'en avait pas besoin. Ce maître passé dans l'art de la galanterie observait depuis un mois le manége de cette jeune femme; il ne lui restait pas le moindre doute sur la docilité de ses intentions. Toutefois madame d'Étioles ne reçut point à son hôtel l'ambassadeur galant de Louis XV; ce fut dans la grande allée des Tuileries qu'elle parut le rencontrer par hasard, et la conclusion du traité, qui fut facile et prompte, se fit en présence des promeneurs, fort éloignés, sans doute, de croire que M. de Richelieu venait de décerner la couronne des plaisirs.

A la nuit tombante, madame d'Étioles, fortement indisposée pour son mari, s'était retirée dans son appartement, après avoir reçu sur le front un baiser conjugal, auquel la petite perfide préparait une étrange réciprocité locale.

Renfermée sous la protection d'un double verrou, madame d'Étioles, aidée par une femme de chambre dévouée, s'enveloppa d'une mante, sortit de chez elle par un escalier dérobé, se glissa le long des murailles de la cour jusqu'à la porte cochère; la fidèle suivante demanda le cordon, et, d'un pied léger, notre jolie aventurière gagna le détour de la prochaine rue, où le duc de Richelieu l'attendait avec un carrosse. L'aspirante au favoritisme s'élance dans la voiture, l'ambassadeur de Cythère s'y place à ses côtés, la portière se referme, on brûle le pavé, et la confidente va préparer à l'office une infusion de tilleul pour sa pauvre maîtresse.

A neuf heures du soir, le duc entrait dans les petits appartements, donnant la main à une jeune dame qui, en jetant la brune mantille qui l'enveloppait, venait de découvrir la mise la plus élégante et la plus voluptueuse. Louis XV, qui avait compté sur l'exactitude de son favori, attendait madame d'Étioles; il fut ébloui de ses charmes, réellement enchanteurs; les étincelles du plus vif désir jaillirent des yeux de sa majesté. M. de Richelieu comprit qu'il était arrivé à ce point de négociation amoureuse où les souverains n'ont plus besoin de plénipotentiaires; il se retira, honoré du regard le plus bienveillant que Louis XV eût lancé de sa vie... Le duc jugea qu'il y avait certainement un bâton de maréchal dans ce regard-là.

Le sanctuaire où les favoris mêmes des rois ne doivent pas rester auprès d'eux ne saurait, à plus forte raison, demeurer ouvert pour l'historien; je tire, en sortant des petits appartements, le rideau du mystère sur le couple que j'y laisse.

La séance fut longue; il faut quelque temps pour faire la favorite d'un grand roi de la femme d'un petit gentilhomme de fraîche date. Cependant le jour allait paraître; M. de Richelieu, qui avait trouvé la nuit plus longue que les nouveaux amants, rentra dans le cabinet de sa majesté en toussant un peu... On sait que les rhumes de précaution entrent pour beaucoup dans les belles manières de la cour. Madame d'Étioles comprit, par le retour du favori, que l'instant de la retraite était arrivé; elle se leva, mais les adieux se prolongeaient singulièrement. Le duc fut obligé de dire, en riant, à l'oublieuse beauté, qu'il y avait bientôt huit heures que sa femme de chambre jouait à l'infusion de tilleul à Paris; qu'après une migraine aussi prolongée, M. d'Étioles, par élan de sollicitude conjugale, pourrait vouloir pénétrer dans l'appartement de la malade, et que l'embarras de la soubrette deviendrait alors fort dangereux. Le roi dit avec impatience que les maris étaient une espèce fort gênante; Richelieu en convint, mais il n'en entraîna pas moins madame d'Étioles. Il était temps : la pâle aurore de l'hiver commençait à blanchir la cime des arbres de l'allée de Paris quand l'aventurière et son conducteur rejoignirent le carrosse de ce dernier, qui les avait attendus hors de l'enceinte du château.

Un homme à bonnes fortunes trouve peu de chose à dire à une femme sortant d'un tête-à-tête avec un autre homme; le duc, en dépit de la galanterie, posa sa tête sur un des oreillers

de sa voiture, et s'endormit. La maîtresse de sa majesté imita bientôt le duc. Ce sommeil, désœuvré d'une part, réparateur de l'autre, devint si profond, qu'un laquais dut prévenir le couple sommeillant lorsque l'équipage fut arrivé à la porte du jardin de l'hôtel d'Étioles, où la complaisante femme de chambre attendait sa maîtresse en grelottant. Quatre heures plus tard, l'honnête mari, marchant avec précaution dans la chambre de sa femme, de peur de faire crier le parquet, s'avançait vers son lit pour savoir comment elle avait passé la nuit.

« Bien, monsieur, répondit-elle; depuis hier au soir je me trouve beaucoup mieux.

— Vous me paraissez pourtant un peu pâle.

— C'est la suite de la crise.

— Oui, comme vous dites, ces diables de crises ont toujours des suites.

— Oh! celle-ci n'est rien.

— Il faut, madame, tâcher d'en éviter de plus graves.

— J'y mettrai tous mes soins.

— Je vous en supplie, chère Antoinette; vous savez combien je vous aime.

— Ah! prenez garde, monsieur; ce gros baiser vient de m'ébranler les fibres du cerveau.

— Craindriez-vous une nouvelle crise?

— Beaucoup, monsieur, surtout en ce moment...

— Allons, allons, je me retire; dormez.

— Je vais tâcher, car je redoute fort une rechute pour ce soir.

— Encore!... c'est cruel!

— Cela pourra durer sept à huit jours ainsi, et puis cela diminuera.

— Huit jours! c'est bien long.

— Sans doute; mais il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher.

— Hélas! oui, ma chère Antoinette; on a comme cela, dans la vie, beaucoup de choses désagréables à supporter...

— Oui; mais il y a des compensations.

— Dormez, dormez, vous serez plus forte ce soir pour soutenir la crise... » Et le pauvre d'Étioles se retira sur la pointe du pied, comme il était entré.

A huit heures du soir, la mante fut de nouveau jetée sur l'élégante parure; Richelieu et sa voiture étaient à leur poste; tout se passa comme la veille, et l'infusion de tilleul joua son rôle. Mais

ce manége ne pouvait durer; Louis XV le sentait, et, sérieusement épris de madame d'Étioles, il lui proposa bientôt de rompre la glace en prenant un appartement à Versailles. Elle recula d'abord devant un tel éclat; cette femme, que son mari avait tirée, comme on le verra bientôt, d'une profonde obscurité, répugnait à lui léguer ouvertement l'héritage de honte du marquis de Montespan. Mais la renommée des nouvelles amours du roi ne tarda pas de faire ce que les scrupules d'Antoinette n'avaient pas osé : l'écriteau d'infamie fut attaché au front du malheureux d'Étioles, et la nouvelle favorite prit possession de la place de madame de Châteauroux aussi publiquement qu'on le fait d'un ministère vacant.

Le gentilhomme trahi fut au désespoir; car, ainsi que je l'ai déjà dit, il avait le malheur d'être amoureux fou de l'ingrate qui le déshonorait. Tant qu'il se borna à pleurer, à se plaindre du sort, on le laissa faire; mais aux larmes succédèrent les reproches, les imprécations, et aux cris de douleur, les menaces de la colère. Alors le roi commença à prendre un tendre intérêt à la santé de ce mari; il lui fit conseiller un voyage, comme avait dit Richelieu, par ordonnance du médecin... M. d'Étioles parla un moment de résister; six mousquetaires vinrent le prier d'obtempérer à la prescription médicale. Il partit. Tandis que ce Montespan second se rend à Avignon, terre papale où les indulgences doivent se récolter aussi abondamment que les olives; tandis que la favorite s'établit à Versailles, dans le bâtiment de la surintendance, où déjà la foule des courtisans se presse pour être réchauffée par ce nouveau soleil de la faveur, jetons un coup d'œil sur les précédents de madame d'Étioles, et voyons d'où elle vient.

Jeanne-Antoinette Poisson est née en 1722 d'un homme obscur qui amassa quelque bien dans l'administration des vivres, et qui, en dernier lieu, eut la fourniture des viandes à l'hôtel royal des Invalides. L'industrie de ce particulier ne fut pas moins l'unique cause de sa petite fortune; il la dut plus particulièrement à celle de sa femme, personne fort galante, qui échangea ses plus expansives bontés contre la faveur que le fermier général Le Normand de Tournehem promit au sieur Poisson. Le financier s'intéressa bientôt si vivement à la prospérité de ce ménage, qu'à la naissance de Jeanne-Antoinette, on soupçonna que cet enfant était un présent de la sollicitude de cet attentif bienfaiteur. Quoi qu'il en soit, Tournehem prit un soin tout paternel de la petite fille: il lui fit donner

des maîtres qui trouvèrent son intelligence docile à toute espèce d'instruction; à dix-huit ans, Antoinette possédait dans la perfection tous les arts d'agrément. La nature, en développant dans cette jeune personne la plus heureuse aptitude, ne s'était pas montrée moins généreuse en la pourvoyant de grâces et d'attraits. On fut frappé des charmes de mademoiselle Poisson, lorsque Tournehem, en père bien plutôt qu'en protecteur, s'empressa de la produire dans les fêtes qu'il donnait chez lui, et dont elle devint bientôt l'héroïne. Des traits imposants, mais fins, un regard doux comme le velours, pénétrant comme la flamme, une chevelure d'un blond enchanteur, la bouche des amours de l'Albane, mais surtout un jeu de physionomie mêlé de vivacité, de malice et de douceur; telles étaient les séductions qui enchaînaient mille adorateurs auprès d'Antoinette. Une taille élégante, une démarche noble, un maintien gracieux, achevaient de captiver cette foule soupirante; et l'esprit, sinon vif et délié, du moins riche de culture, de cette beauté, la faisait, par surabondance de qualités, admirer de tous ceux qui l'approchaient. *C'est un morceau de roi!* s'écriait souvent madame Poisson avec un enthousiasme maternel dont l'amour-propre de sa fille s'inspirait, et qui élevait les espérances de celle-ci au niveau des Mille et une Nuits. Exaltée par les éloges de sa mère, Antoinette se fit un monde fictif, où les princes les plus beaux, prosternés à ses pieds, lui proposaient l'échange de leur couronne contre un seul de ses baisers. Ce fut donc sans plaisir qu'elle apprit que M. Le Normand d'Étioles, sous-fermier et neveu de Tournehem, brûlait pour elle du plus violent amour. L'oncle du jeune financier, déterminé par les sentiments paternels que l'on connaît, se plut à favoriser cette inclination; mais le père d'Étioles ne la voyait pas avec des yeux aussi prévenus. Quand on lui parla du mariage que son fils sollicitait avec ardeur, il objecta que, du côté de la naissance, l'alliance n'était point honorable, et que la médiocrité des biens de mademoiselle Poisson ne compensait point l'obscurité de sa condition. « Je vous attendais ici, mon » frère, répondit Tournehem; sachez donc que je me charge de » doter cette chère enfant, et que, sous le rapport des biens, je » veux qu'elle n'ait rien à envier à mon neveu. » Cette promesse aplanit toutes les difficultés de la part du père de M. d'Étioles. Quant à madame Poisson, elle se prêta volontiers au mariage, quoique sa fille n'épousât pas un roi; et la jeune personne, n'ayant aperçu, dans le monde réel, aucune de ces têtes couronnées qu'elle

voyait à ses pieds au sein de ses rêveries ambitieuses, se résigna à suivre à l'autel M. Le Normand d'Étioles, qu'elle n'aimait point.

L'opulence est une puissante enchanteresse : madame d'Étioles oublia un moment ses rêves illustres dans les séductions du faste dont Tournehem se plut à environner les nouveaux époux ; leur maison fut mise sur un pied magnifique : splendeur des ameublements, luxe des équipages, recherche exquise de la table, multiplicité des fêtes, tout attira la haute société financière dans les salons de madame d'Étioles, qui fit les honneurs de sa maison avec une grâce infinie.... Quelques merveilleux de la cour se *fourvoyèrent* même, comme ils disaient, dans ces brillantes assemblées, dont ils secouaient la poudre roturière avec dédain, après s'en être laissé couvrir avec délices. Les gens de lettres, qui n'affluent pas avec moins d'empressement sur les rives du Pactole que sur celles du Permesse, faisaient une cour assidue à madame d'Étioles ; sa toilette était chargée chaque matin des vers qu'elle avait inspirés la veille ; Voltaire lui-même grossit souvent de ses rimes spirituelles ces monceaux de fadeurs scandées, sous lesquels disparaissaient les pots à pommade, les boîtes à mouches, les flacons, et qu'une femme de chambre, peu sensible à la poésie, finissait par reléguer dans la partie la plus secrète de l'appartement de sa maîtresse.

L'ambition peut s'endormir quelque temps, bercée par les séductions et les plaisirs ; mais elle se réveille enfin, et, jetant les yeux au delà de la sphère de jouissances qu'elle a parcourue, elle ne voit plus le bonheur que dans les prospérités qui sont hors de sa portée. Madame d'Étioles aperçut un jour Louis XV à la chapelle de Versailles, où son mari l'avait conduite ; la belle figure de sa majesté, le sourire aimable qui toujours badine sur ses lèvres, peut-être un regard dirigé par le hasard sur la jeune financière, ranimèrent toutes les idées fantastiques de grandeur qui fermentaient naguère dans son imagination ; elle se crut amoureuse du roi, lorsqu'elle n'était que jalouse de l'empire de la duchesse de Châteauroux, qui régnait alors sur le cœur du monarque.

Depuis ce moment, madame d'Etioles employa tous les moyens pour attirer sur elle l'attention de Louis XV : elle assistait souvent aux offices de la chapelle, se trouvait à tous les spectacles de la cour, se glissait dans tous les cortéges chasseurs, surtout quand sa majesté chassait dans la forêt de Senart, près de laquelle d'Étioles avait un joli château. Une mise extrêmement prétentieuse,

un équipage élégant, l'affectation la plus soutenue de se placer en vue du roi, frappèrent d'abord madame de Châteauroux, et ce fut le dépit que lui causèrent les prétentions de celle qu'elle appelait *une grisette*, qui fit remarquer la jolie ambitieuse au prince dont elle osait provoquer les regards. Après ce dangereux avis de la jalouse duchesse, aussi maladroite dans cette circonstance que le fut jadis madame de Montespan, lorsqu'elle montra mademoiselle de Fontanges à Louis XIV, le roi chercha des yeux madame d'Étioles à toutes ses chasses; quelque chose paraissait lui manquer quand il ne la voyait pas, et dès qu'il l'avait aperçue, il ne manquait jamais de lui envoyer du gibier par le plus complimenteur de ses gentilshommes.

Les choses en étaient là, lorsque la favorite mourut, et laissa si promptement vacante la place qu'elle occupait dans le cœur de son royal amant. Telle est la chaîne de doux souvenirs à laquelle se rattachèrent les agaceries de madame d'Étioles au bal de l'Hôtel de Ville; tels furent les précédents qui firent si promptement une flamme ardente d'une inclination déjà décidée, et qui n'avait manqué que d'une occasion pour se déclarer; ainsi se réalisèrent les songes d'ambition transcendante auxquels l'esprit romanesque de mademoiselle Poisson s'abandonnait depuis sa tendre jeunesse; ainsi fut élaboré par la bizarre destinée le malheur du pauvre d'Étioles, qui s'était vainement flatté de combler de gloire et d'honneurs l'existence de la fille d'un boucher des Invalides.

Madame Poisson était malade quand on lui apprit que sa fille venait d'être déclarée maîtresse en titre; cette nouvelle prolongea son existence.... « Chère Antoinette, s'écria-t-elle en levant les » yeux au ciel, la voilà donc parvenue au rang des reines!... Je » l'avais bien dit que c'était un morceau de roi.... » En effet, cette fille d'un obscur fournisseur et d'une femme entretenue était assise au niveau des reines, mais sur les coussins de l'infamie. Bientôt madame Poisson, accablée de nouveau par la maladie, expira en disant: « Je n'ai plus rien à désirer, » tant le clinquant de la grandeur a d'empire sur les âmes avilies.

En se rendant aux désirs du monarque, qu'elle avait provoqués, madame d'Étioles avait senti qu'elle n'était pas en position de lui faire aucune des conditions imposées par les femmes titrées qui l'ont précédée; elle sentit également, après avoir cédé, que, pour conserver le cœur de sa majesté, au milieu de tant de séductions rivales, ses charmes seraient bientôt insuffisants. Elle se fit donc

un manége de cette réserve coquette, ombre d'une pudeur expirée, qui, même après la défaite, peut éloigner l'indifférence. D'ailleurs Antoinette s'appliqua à chercher dans son esprit et dans ses talents des ressources pour remplir le vide d'une passion satisfaite; elle put s'apercevoir promptement qu'elle avait complétement réussi, et qu'elle charmait le roi, même lorsqu'elle n'excitait plus ses désirs.

Au milieu des hommages dont elle était l'objet (madame d'Étioles), deux choses la tourmentaient et nuisaient à cet orgueil satisfait qu'elle prenait pour le bonheur. Le nom de son mari, qu'elle continuait de porter, lui rappelait à chaque instant la honte qu'elle y avait attachée. « Sire, de grâce, dit-elle un jour à » Louis XV, faites que ce nom ne retentisse plus à mon oreille » comme un écho importun de ma conscience; il empoisonne » les beaux jours que votre majesté a fait luire pour moi. » Le lendemain, madame d'Étioles avait le titre de *marquise de Pompadour*, emprunté d'une ancienne famille du Limousin, éteinte depuis la mort de cet abbé qui faisait lire son bréviaire par son domestique, à raison de six francs par mois. La favorite prit les armes de cette maison, rendue célèbre par Geoffroi de Pompadour, qu'on vit en même temps grand aumônier de France et président de la chambre des comptes, sous le règne de Charles VIII. Le second sujet du chagrin de la maîtresse en titre était la cause de l'éloignement de son père, qui, condamné pour malversations, avait fui de la France, quelques mois avant le mariage de sa fille. On ne voyait rien de bien filial dans l'affliction de la nouvelle marquise; mais cette punition suspendue sur la tête de l'auteur de ses jours flétrissait, pensait-elle, sa réputation, comme si cette même réputation pouvait être encore flétrie! Sans doute elle n'avait qu'un mot à dire pour faire tomber l'arme vengeresse de la loi des mains de la justice; mais, ce mot, il fallait le prononcer, et cet effort fut longtemps au-dessus des forces de la favorite. Enfin il sortit un soir de sa bouche avec un profond soupir; Poisson fut gracié, blanchi, rappelé, et madame de Pompadour n'eut plus à supporter que la honte de sa propre condition.

Dans les premières semaines de la faveur de cette reine de boudoir, on ne parlait à la cour que du coiffeur *Dagé*, dont la renommée avait commencé sous les auspices de madame de Châteauroux. Ce *virtuose* de la papillote ne reconnaissait point d'égal dans toutes les nations de la chrétienté frisée; son peigne était

plus vanté que le pinceau d'Apelles ou le ciseau de Phidias. Il possédait l'art difficile d'approprier la frisure à l'expression des physionomies; par lui, le regard recevait un surcroît de séduction de la disposition d'une boucle de cheveux, et le sourire s'animait de toute la grâce auxiliaire d'un crêpé... L'âge même, ce grand vainqueur des prestiges de la coquetterie, s'évanouissait sous la main habile de Dagé. Aussi toutes les dames de la cour écartèrent-elles de leur toilette les femmes de chambre les plus expérimentées; toutes soumirent leur tête à cet enchanteur; il devint leur enfant gâté.... Quelques-unes d'entre elles même, pensant qu'un si grand homme ne pouvait être médiocre en rien, assignèrent à son savoir des épreuves d'un genre particulier, et leur admiration n'en devint que plus vive.

Madame de Pompadour, au rang où elle était placée, ne pouvait se passer de Dagé; elle le fit appeler. Mais ce ne fut pas chose facile que de l'avoir: il avait, disait-il, ses anciennes pratiques; il ne pouvait y suffire; les chevaux de son carrosse étaient sur les dents; lui-même succombait à la fatigue. Bref, pour obtenir cet important personnage, il fallut presque un édit, et Louis XV dut traiter de puissance à puissance avec le prince des coiffeurs. Victorieuse, de par le roi, de la résistance du grand Dagé, la favorite lui demanda, la première fois qu'elle l'employa, comment il avait acquis la haute réputation et l'immense faveur dont il jouissait. « Cela est-il surprenant, répondit-il avec fatuité..... *je coiffais* » *l'autre*[1] *?* » La cour de madame de Pompadour était en ce moment très-nombreuse, et la marquise vit dans son miroir toutes les bouches se pincer. Le soir, la Dauphine et mesdames de France, qui n'aimaient point la favorite, répétèrent à tout venant que *Dagé coiffait l'autre*. Ce mot facétieux, colporté par l'ironie, ne contribua pas peu à susciter à la cour des divisions entre les courtisans des princes et les partisans de la marquise; et quand les premiers parlaient de madame de Pompadour, ils l'appelaient, pour la distinguer *de l'autre*, madame *celle-ci.*

Que les hommes sont injustes! qu'ils sont ingrats!.... Soyez condescendante pour un de ces dominateurs exigeants, cédez-lui par faiblesse, par pitié et vous le verrez bientôt persuadé que la faiblesse et la pitié sont des habitudes de votre vie. Comme ils promènent en tous lieux leur inconstance, ils ne nous jugent pas

[1] La duchesse de Châteauroux.

capables de la laisser se morfondre à notre porte..... C'est nous croire aussi trop enclines à l'hospitalité. Plus nous les aimons, plus ils nous croient disposées à en aimer d'autres. A peine, au gré de leurs sens, nous ont-ils peint l'amour sous l'aspect d'une qualité, qu'ils s'efforcent, au gré de leurs soupçons, de nous le représenter comme un vice. « Adorez-moi, madame, la tendresse » épure l'âme; elle ouvre le cœur aux vertueuses impressions; » c'est une émanation de source divine : » voilà ce qu'ils disent aujourd'hui dans le délire de la passion. « Fuyez, fuyez les séduc- » tions d'un amant; la réputation d'une femme est ternie par un » souffle. N'oubliez jamais que la pudeur est la première vertu de » votre sexe; enfreindre ses préceptes, c'est être criminelle : » voilà ce qu'ils diront demain dans leurs jalouses appréhensions.... Jeu bizarre d'une humeur exclusive qui fait entrer le *moi* dans toutes les considérations, et qui ne voit le bien que là où ce *moi* trouve son profit. J'en demande humblement pardon à la plus noble moitié du genre humain, mais tel est l'esprit des lois que les hommes se sont faites, pour la plus grande commodité de leurs relations avec nous, pauvres femmes, nées de la côte du premier de ces maîtres absolus. Si l'on trouve cette tyrannie masculine jusque dans la dernière classe de la société, que sera-ce sur le trône, devant lequel doivent venir s'incliner et souvent s'anéantir toutes les volontés, tous les penchants? On a dit à Louis XV que madame de Pompadour, n'étant que madame d'Étioles, avait vécu dans une sorte d'intimité avec M. de Bridge, ce même écuyer du roi qui, sous les étranges dehors d'un if, joua si bien la galanterie royale, au commencement de l'hiver dernier, avec la plus abusée des présidentes. J'ai dit que quelques gentilshommes faisaient, par oubli de grandeur, certaines excursions dans les salons du sous-fermier Le Normand; M. l'écuyer était du nombre. Il dessinait fort agréablement; madame d'Étioles peignait à ravir : on montait à cheval ensemble, et l'on allait esquisser de jolis points de vue sur les bords de la Seine. Le couple dessinateur choisissait de préférence les sites boisés, parce que rien ne produit un meilleur effet dans un tableau..... Tout cela ne prouve absolument qu'un goût commun pour la peinture; et quand il serait vrai que M. de Bridge aurait fortuitement donné quelques baisers à madame d'Étioles, c'eût été, à coup sûr, par amour de l'art, comme le pédant de Molière embrassait par amour du grec. Ce précédent inquiétait cependant sa majesté; il voulait en avoir

le cœur net. La prétention était peu raisonnable ; car, en supposant qu'une intelligence intime ait existé entre deux artistes amateurs, la favorite n'en peut être comptable envers son illustre amant. D'ailleurs, dans quel but le serait-elle ? Toute la puissance souveraine ne saurait détruire un fait consommé : rien de plus irrévocable que les arrêts exécutés du destin, et il en est dont l'exécution laisse si peu de traces, que c'est réellement douleur perdue que de s'en affliger. Toutefois le roi tenait à s'éclaircir; il y tenait même beaucoup, et, à cet effet, sa majesté ordonna, la semaine dernière, à M. de Bridge de l'accompagner dans une promenade matinale à travers les bosquets de Versailles. La suite avait reçu l'ordre de se tenir à quelque distance; l'écuyer marchait seul à côté du monarque.

« Savez-vous, mon cher comte, dit tout à coup Louis XV en s'arrêtant au milieu d'un rond-point, savez-vous que vous êtes le plus bel homme de ma cour ?

— Votre majesté est trop bonne, répondit M. de Bridge surpris de ce début italien.

— Et je suis peu surpris, continua le roi, que vous ayez tant de bonnes fortunes.

— Mais, sire, il n'y a pas de quoi se récrier.

— Diable ! votre galanterie est gourmande, monsieur l'écuyer... Et la présidente de P***, qu'en dites-vous ?

— Oh ! pour celle-là, sire, c'était une surprise.

— J'en ai ri de bon cœur.

— C'était une conquête de votre majesté... C'est à elle, et non pas à moi, que la dame s'est rendue...

— Vous me la donnez bonne avec ma conquête !... quand c'est à vous qu'on a payé les frais de la guerre.

— Votre majesté voit que je lui en fais les honneurs.

— Oh ! mais, en pareille affaire, la partie honorifique n'est rien... tout est dans l'hommage effectif... Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. J'attends une preuve de votre sincérité, monsieur de Bridge, et je la réclame comme un gage de votre attachement à ma personne.

— A ce compte, sire, vous ne pouvez douter que je ne veuille être sincère.

— Je compte donc sur votre parole. Vous avez connu la marquise de Pompadour avant qu'elle fût à la cour ?

— Oui, sire.

— Connue, ce qui s'appelle connue?

— Je ne sais quel sens votre majesté attache à ce mot, mais j'ai toujours eu pour cette dame la plus grande estime.

— Ah! de grâce, monsieur le comte, ne rentrons pas dans les significations vagues... Je me défie à tel point du mot estime, que je suis toujours disposé à en prendre le contre-pied, et j'ai bonne envie de vous dire, quant à madame d'Étioles : *Combien de fois l'avez-vous estimée?*

— Mon Dieu! que les présomptions de votre majesté sont éloignées de la vérité... Je peignais avec cette dame.

— Oui, vous peigniez d'après nature...; et la nature est si communicative!

— Les malices de votre majesté ont une grâce infinie... Mais, foi de gentilhomme...

— Arrêtez, monsieur, un serment, dans un tel entretien, serait chose trop sérieuse.... Le roi ajouta : J'entends l'*Angelus* au château... Et sa majesté se mit à le réciter tout haut.

— *Amen*, répondit l'écuyer.

— Convenez avec moi, reprit Louis XV, comme si de rien n'était, convenez que vous avez été l'amant de la marquise.

— Impossible, sire, je ne puis convenir d'un fait qui n'a jamais existé.

— Allons, vous manquez à votre promesse... Songez que madame de Pompadour elle-même m'a tout appris.

— Madame la marquise est la maîtresse de dire, pour s'amuser sans doute, tout ce qu'elle voudra; pour moi, je ne puis mentir. Elle était amie des arts, nous les cultivions ensemble; ce commerce lui plaisait, mais jamais il n'y eut rien entre nous par delà l'amitié.

— Nous voilà revenus aux mots élastiques... Il est dit que je ne saurai rien.

— Sire, il est de toute exactitude que je n'ai rien à vous apprendre.

— Bien... Je cesse d'insister; il peut y avoir de la délicatesse à me taire la chose... Au surplus, je ne sais pourquoi je vous demandais la confirmation d'un fait dont je suis sûr.

— Je ne sais vraiment plus que dire à votre majesté...

— Parlons de l'avenir.

— Quoi! votre majesté penserait...

— Qui sait; si le goût de la peinture reprenait à la marquise...

— Avec la connaissance de vos idées, sire, je m'abstiendrais d'accompagner madame de Pompadour.

— Et si elle vous y obligeait... Un gentilhomme français n'est pas un Joseph.

— Non sans doute, sire; mais il peut le devenir pour ne pas déplaire à votre majesté.

— Je ne suis pas si exigeant; et si l'événement a lieu...

— Jamais.

— Mais, dans la supposition du cas, vous m'en informeriez.

— Avant, sire?

— Non, seulement après; vous voyez que je suis un bon prince. »

En ce moment le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, qui devait travailler ce jour-là avec le roi, mit fin, en le rejoignant, au débat de générosité commencé entre sa majesté et son écuyer; on laissa indécise la question de savoir si, dans le cas d'un renaissant amour de la favorite pour la peinture et les sites boisés, le monarque en serait prévenu *avant* ou *après*.

Tandis qu'on semait de nouvelles roses la couche royale, et que les amours battaient de l'aile à Choisy, des intérêts plus graves, auxquels Louis XV ne songeait guère, s'agitaient en Allemagne. Le fils de Charles VII, âgé de dix-huit ans, héritait et de l'électorat de Bavière et des droits de son père à l'empire germanique. Mais de ces deux successions, ce jeune homme n'accepte que la première. Il n'a point été séduit par les magnifiques funérailles faites à Charles-Albert : au delà de la fastueuse chapelle ardente où ce prince a été exposé en costume espagnol[1]; derrière le convoi aux mille flambeaux dans lequel on portait le globe du monde devant l'empereur défunt, son successeur a vu les misères trop longues, trop réelles d'une grandeur sans puissance... Il a repoussé cette couronne d'épines. Il y avait de la sagesse dans une telle abnégation; mais il y eut de l'ingratitude dans les circonstances qui l'accompagnèrent. La France soutint sur le trône chancelant de la Bavière le grand-père et le père de l'électeur actuel; quelques services rendus à Louis XIV par le premier furent payés d'une protection qui ne s'est pas démentie un seul instant depuis près d'un demi-siècle : l'Empire même n'a pas semblé à Louis XV un

[1] Etiquette admise à la cour Impériale par le Castillan Charles-Quint, et qui tendait sans doute à rappeler les droits de la maison d'Espagne à l'Empire.

gage trop éclatant de la reconnaissance qu'il exerçait au nom de son bisaïeul. Eh bien ! c'est en s'alliant aux ennemis de la France que le nouvel électeur a rompu des liens tissus de tant de sacrifices. La cour de Versailles voulait à peine croire que ce jeune souverain eût conclu un traité avec la reine de Hongrie. Il a fallu cependant céder à l'évidence : le Bavarois, par ce traité, signé le 22 avril à Fuessen, renonce à toute prétention sur l'héritage de la maison d'Autriche ; il s'oblige à faire sortir les troupes étrangères de ses États électoraux, et promet d'accorder son suffrage au grand-duc de Toscane, à la diète d'élection où la couronne impériale sera décernée. Bien plus, l'électeur s'engage, moyennant son admission au partage des subsides de l'Angleterre, à donner des troupes à la reine de Hongrie pour l'aider à combattre le roi de France, défenseur de son grand-père, de son père, et qui voulait être le sien... Les cours ont une reconnaissance à elles. Avant même que ce traité, monument éternel d'ingratitude, fût conclu, le fils de Charles-Albert avait ordonné à ses troupes, qui défendaient les frontières de la Bavière conjointement avec le marquis de Ségur, de se replier sans retard sur Munich. Ce mouvement ayant été exécuté sans que le général français en eût reçu l'avis préalable, il se trouva exposé, avec des forces inférieures à celles qui lui étaient opposées, à une attaque dont le résultat désavantageux était sans doute espéré par le perfide Allemand. Mais en cela du moins son attente fut trompée : M. de Ségur, à la tête de cinq mille hommes en combattant plus du triple, fit, de hauteur en hauteur, une retraite aussi habile que glorieuse jusqu'à Donavert, où ce gentilhomme mit le Danube entre lui et ses ennemis, après leur avoir tué beaucoup plus de monde qu'il n'en avait lui-même perdu.

Cependant cette couronne impériale, qui venait d'être refusée d'une manière si honteuse par l'électeur de Bavière, le fut également par le roi de Pologne, électeur de Saxe. Ce prince, plus attaché à l'or des Anglais qu'ambitieux de l'honneur stérile qui attira tant de calamités sur feu Charles VII, resta dans l'alliance de Marie-Thérèse, sans autres motifs que la crainte et l'intérêt sordide.

Ainsi Louis XV, qui n'avait pour faire la guerre aucun intérêt direct, qui ne l'entreprit que dans le but de soutenir un empereur qu'il avait fait par un élan d'orgueil ; Louis XV se voit contraint de supporter presque seul, en Allemagne et dans les Pays-Bas

des hostilités durant lesquelles il va compter parmi ses ennemis ceux-là mêmes en faveur de qui ce prince a tiré l'épée. Dans cette triste obligation, la cour de Versailles doit agir avec autant de prudence que de réserve : elle ne continue la guerre qu'afin de conquérir la paix, et cette affligeante ressource doit coûter le moins possible. Les généraux français ont donc reçu l'ordre d'évacuer les places qu'ils conservaient encore en Allemagne, de se rapprocher du Rhin, et de se tenir sur la défensive, en couvrant notre frontière. Le prince de Conti, appelé de l'armée d'Italie, doit cependant occuper sur ce point les Autrichiens assez sérieusement pour les empêcher de se porter, avec des forces supérieures, sur le roi de Prusse, notre allié. Le maréchal de Maillebois remplacera M. de Conti au delà des Alpes, tandis que le roi en personne achèvera les conquêtes commencées l'an dernier dans les Pays-Bas.

Mais on sait que de nos jours les rois ne se mettent à la tête de leurs armées que pour exciter le courage du soldat par la majesté de leur aspect, par l'éclat de leurs habits, et pour jouir du triomphe conquis par les armes portées en leur nom. Le véritable moteur des opérations qui se préparent en Flandre, c'est le maréchal comte de Saxe. Ce général, dont l'âme énergique semble avoir encore acquis des forces dans les souffrances d'une longue maladie, est parti ce printemps pour se mettre à la tête de soixante-dix mille Français, qu'il doit mener contre une armée plus forte, composée d'Anglais, de Hanovriens, de Hollandais et d'Autrichiens, réunis en vertu d'un traité signé à Varsovie le 8 janvier. Trois généraux dirigeront ces troupes coalisées : le jeune duc de Cumberland, qui vainquit à Dettingue, près de George II, commande les Anglais; un autre enfant, le prince de Valdeck, brûle de se signaler à la tête des Hollandais; et le vieux général autrichien Kœnigsek, auquel Marie-Thérèse a confié ses Allemands, tempérera, par son expérience consommée, la bouillante ardeur de ses jeunes collègues.

Le maréchal de Saxe a fait ouvrir la tranchée devant Tournai dans la nuit du 30 avril au 1er mai. Il présidait aux premiers coups de pioche, quoiqu'il tremblât en ce moment la fièvre. On voyait ce grand corps étendu auprès d'un feu qu'il avait fait allumer au milieu des travaux; les boulets de l'ennemi en faisaient de temps en temps voler au loin les tisons, ce foyer lumineux servant de point

de mire aux canonniers du rempart. Le brave Maurice, malgré les projectiles et la maladie, resta jusqu'au jour au poste qu'il s'était donné; on ne parvint à le faire retourner dans son quartier que lorsqu'il vit les soldats travailler à couvert derrière la douve du fossé qu'ils avaient ouvert. Le siége était commencé selon toutes les règles de la guerre, lorsque, le 7 mai, le roi arriva au camp avec le Dauphin, qui n'avait pas encore seize ans accomplis. Trois jours après, les journaux de la capitale annoncèrent que sa majesté avait fait exécuter devant elle les dispositions qui étaient déjà terminées avant qu'elle arrivât au camp : toutes les fois que des têtes couronnées se montreront aux armées, leurs généraux deviendront passifs comme les abeilles de Virgile.

Cependant les États-Généraux, étant informés du danger que courait l'importante place de Tournai, firent diriger sur ce point l'armée des alliés, forte d'environ cinquante-cinq mille hommes; elle s'avança le 5 mai jusqu'à Cambron, lieu distant de la ville assiégée de 7 à 8 lieues. Le maréchal de Saxe se disposa sur l'heure à se porter au-devant des ennemis : à cet effet il fit garder par un corps de six mille hommes les ponts de l'Escaut, et échelonna dix-huit mille hommes des murs de la place au champ de bataille sur lequel l'armée coalisée avait pris position. Maurice devait donc entrer en ligne avec neuf mille hommes de moins que l'ennemi; mais ce général avait pour lui l'expérience, des précédents glorieux, et la confiance de ses troupes.

Les deux armées manœuvrèrent ou s'observèrent pendant les journées des 7, 8, 9 et 10 mai; ce dernier jour, Louis XV et son fils parcoururent tous les rangs français, d'où s'élevèrent d'unanimes acclamations, qui durent retentir jusque dans le camp des ennemis. Le soir, sa majesté reçut tous les généraux dans son quartier; elle les exhorta à bien faire leur devoir; puis, leur rappelant que depuis saint Louis aucun roi de France n'avait gagné de bataille signalée sur les Anglais, Louis ajouta qu'il était temps de renouveler ce vieux laurier. Toute la noblesse promit la victoire au souverain qui la lui demandait; il s'endormit avec confiance, avec sécurité.

Le 11 mai, Louis XV fut levé le premier dans son camp; le soleil seul l'avait devancé. Le roi éveilla lui-même M. d'Argenson, ministre de la guerre, qui sur-le-champ envoya prendre les ordres du maréchal de Saxe. On trouva Maurice couché dans une voiture d'osier qui lui servait de lit, et qu'il fit traîner à bras autour du camp pour donner ses premières instructions. Au bout d'une demi-

heure, le maréchal était à cheval : « A mon tour, madame la » fièvre, dit-il devant ses officiers, je n'ai pas aujourd'hui le temps » de vous écouter, et à moins, parbleu! que vous n'obteniez » l'assistance d'un boulet, je jure que vous n'aurez pas raison. » Cependant le roi montrait une sérénité qui remplissait tous ses généraux de satisfaction ; ils étaient heureux de la confiance qu'ils inspiraient à leur souverain. Jamais, en effet, on ne l'avait vu plus gai qu'en ce moment, où la destinée allait jeter sur la trame de sa vie un des grands événements dont elle dût être empreinte; événement qui pouvait être une grande catastrophe. Mais il est à la guerre un prestige heureux répandu sur les chances funestes: toutes les riantes illusions se groupent, s'enchaînent, pour dérober, derrière les massifs de lauriers fantastiques qu'elles présentent aux guerriers, le spectacle terrible des membres mutilés, des flots de sang, des cadavres aux traits livides et contractés, qui sont le prix, acquitté d'avance, d'une victoire douteuse.

Bientôt on voit défiler dans la plaine les bataillons et les escadrons français allant prendre les diverses positions qu'ils doivent occuper; les rayons du soleil naissant se jouent sur les armes polies, sur les casques brillants de ces masses alignées, dont le mouvement semble être celui de murailles hérissées de baïonnettes et de sabres acérés. Les trompettes, les tambours, les musiques guerrières mêlent confusément leurs sons, que les échos répètent au loin. Des généraux à cheval, au milieu du champ de bataille, montrent de la pointe de leurs épées les différents points où les colonnes doivent s'arrêter. Cent aides de camp, partant au galop, se croisent dans leur course, en portant des ordres aux légions combattantes. Voilà, tout près de l'Escaut, le village d'Antoin, et un peu plus loin celui de Fontenoy, vers lequel se dirige l'extrême droite de l'armée française ; ces deux villages sont remplis de canons prêts à foudroyer tout ce qui s'en approchera. Entre Fontenoy et Antoin, s'élèvent de fortes redoutes ; ces groupes qu'on voit s'agiter derrière les épaulements, ce sont les canonniers qui préparent leurs pièces ; ils rangent, ils alignent ces instruments de destruction. Un espace d'environ quatre cent cinquante toises sépare Fontenoi du *bois de Barri ;* là, d'autres redoutes, d'autres canons forment un système de défense imposant. Si l'ennemi, qui se dispose à nous attaquer, n'enlève ni la position de Fontenoy, ni celle d'Antoin ; s'il ne parvient pas à s'emparer du bois de Barri, qui marque l'autre extrémité du champ de bataille dans sa lon-

gueur, il faut qu'il essaye d'y pénétrer par l'espace de quatre cent cinquante toises, sous les feux croisés de Fontenoy, d'Antoin et du bois. Mais cette marche serait trop audacieuse; l'armée française paraît donc inabordable.

Quel est ce groupe de cavaliers qui passe en ce moment l'Escaut sur le pont de Calonne? A ces cuirasses étincelantes, aux plumes blanches que la brise matinale balance sur les chapeaux, on a reconnu le roi, le Dauphin et plusieurs de leurs grands officiers. Ils s'arrêtent à mille toises du pont qu'ils viennent de traverser, au lieu dit la Justice-de-Notre-Dame-aux-Bois, et non loin de l'entrée du champ de bataille. Autour de ces personnages illustres, une foule épaisse de gens de toutes les classes se dessine en demi-cercle sur les éminences, sur les chariots, et même à travers la verte parure des arbres. Ce sont des curieux, attirés par les apprêts de la journée meurtrière qui commence; ils viennent, dignes descendants des Gaulois et des Germains, demander un spectacle à la mort.... Ils seront satisfaits.

Il est six heures du matin; des nuages de fumée, au milieu desquels brille un éclair, tranchent tout à coup sur le feuillage du bois de Barri; de retentissantes détonations suivent de près.... La bataille est engagée.

A une petite distance du quartier royal, sous un bouquet de vieux ormeaux, le duc de Noailles décrit au maréchal de Saxe un ouvrage qu'il a fait construire pendant la nuit, pour lier les redoutes d'Antoin à celles de Fontenoy : le duc est l'ancien du brave Maurice; il a sur lui le rang de la pairie; mais, reconnaissant la suzeraineté du talent, M. de Noailles rend hommage à ce premier de tous les titres, et sollicite, dit-il, l'honneur d'être le premier aide de camp du généralissime.... Après cette noble abnégation, le duc embrasse M. de Grammont, son neveu, qui se rend au poste qu'il doit défendre.... « Allez, mon ami, lui dit-il, combattez » comme à Dettingue, mais soyez plus heureux.... » Heureux! il le sera bientôt si le bonheur est dans l'éternité : Noailles parle encore, et Grammont est étendu sans vie sur le gazon.... Un boulet anglais vient d'envoyer chez les morts la première victime des champs de Fontenoy.

A huit heures, les ennemis se sont consumés en vains efforts pour s'emparer des positions de Fontenoy et d'Antoin; une batterie de ce dernier village a, d'un seul coup, emporté un escadron



hollandais; les troupes de la république renoncent à l'attaque de ce point; elles cessent même de prendre part à l'action. Le duc de Cumberland ordonne alors au major général Ingolsbi de pénétrer de vive force dans le bois de Barri; mais l'élite de l'armée anglaise, que guide cet officier, est presque entièrement moissonnée par le feu de la redoute que masque ce bois. Il ne reste plus au prince que le parti de pénétrer entre les redoutes de Fontenoy et de Barri, en traversant l'espace de quatre cent cinquante toises, sur lequel se croisent les feux de presque toutes les batteries françaises; le fils de Georges II ordonne cette marche audacieuse.... Notre armée voit en ce moment s'avancer une formidable colonne d'Anglais et d'Hanovriens, formée de trois lignes sur quatre hommes de hauteur. Elle traîne ses canons à bras, sans que ni les ravins ni les escarpements de terrain suspendent son mouvement, sans que ses rangs en soient sensiblement dérangés; et les terribles brèches que nos batteries font dans cette phalange macédonienne sont aussitôt remplies. Les premières troupes du roi qui essayent d'arrêter la colonne se composent de quatre bataillons des gardes françaises, de deux bataillons de gardes suisses, du régiment de *Courten* et de celui d'*Aubeterre*. Le régiment du Roi se trouve embusqué un peu plus loin, dans un chemin creux. Les valeureux chefs de ces corps donnent l'ordre à leurs grenadiers de s'élancer avec eux sur l'ennemi; ils obéissent, mais cent officiers et soldats tombent morts aussitôt.... Le reste rentre dans les rangs. Du côté des Anglais, pas le plus léger trouble, pas la moindre hésitation.... La colonne s'avance toujours lentement, alignée comme à la parade, et paraissant insensible aux pertes nombreuses qu'elle éprouve en marchant à travers un déluge de feux. Cependant ces mêmes gardes françaises et suisses, dont les grenadiers viennent d'être repoussés; ces mêmes régiments du Roi, de Courten et d'Aubeterre, qui partagent cet échec, se sont ralliés; ils s'avancent vers le corps anglo-hanovrien; leur ligne, formée sur quatre hommes de hauteur, n'est plus qu'à cinquante pas des assaillants.... On voit au premier rang les gardes anglaises et le régiment de Royal-Écossais; à leur tête, nos officiers reconnaissent le lieutenant général Cambel, le comte d'Albermale, major général, et le brigadier Churchill, petit-fils naturel du grand Marlborough. La colonne s'arrête un moment; les Anglais saluent les Français en ôtant leurs chapeaux... MM. de Biron, de Chabannes, et toute la noblesse qui

les environne, rendent le salut aux officiers de sa majesté britannique. « Messieurs des gardes françaises, dit alors un capitaine » des gardes anglaises, tirez... — Messieurs, répond le comte de » Hauteroche, nous ne tirons jamais les premiers. A vous, s'il » vous plait. » Politesse dérisoire, délire de la valeur, qui ne prouve rien, si ce n'est l'éternel asservissement des hommes aux vanités. Cédant à la courtoisie française, les Anglais tirent les premiers; ils font un feu roulant de bataillon qui jonche la terre des cadavres de cette noblesse naguère si polie. Quatorze officiers, parmi lesquels on compte M. le colonel de Courten, ont perdu la vie; quarante-cinq sont blessés; deux cent cinquante soldats restent sur la place; plus de sept cents sont atteints de blessures.... Et la décharge n'a pas duré cinq minutes. Le corps français ne se trouvant point soutenu, ses rangs se débandent.... M. de Luttaux, lieutenant général, accourt avec quelques régiments pour rétablir l'ordre; mais il n'y peut réussir qu'en partie, et la terrible colonne, de plus en plus serrée, avance toujours; elle déborde la position de Fontenoy, lorsque Luttaux, déjà blessé dans ce village, et aveuglé par le sang qui coule de sa tête, vient encore opposer le régiment d'Aubeterre et un bataillon des gardes au corps devant lequel tant d'efforts ont été jusqu'alors infructueux. Mais cet intrépide général est arrivé au terme de sa glorieuse carrière : deux coups mortels l'atteignent à la fois..... Il tombe..... Le roi perd un de ses plus fidèles serviteurs. Le duc de Biron, à la tête du régiment du Roi qu'il commande, fait hésiter un moment la colonne, en l'attaquant par son flanc gauche; mais un bataillon des gardes anglaises s'en détache, fait une décharge sur la troupe de Biron, et revient au petit pas reprendre la place qu'il a quittée, après avoir mis cent hommes hors de combat. On dirait qu'un enchanteur est caché au centre de cette cohorte de granit, et la rend supérieure aux efforts de la puissance humaine.

Le désordre qui naît de la terreur commence à gagner, de rang en rang, tous les corps de l'armée française : la déroute des gardes françaises et des gardes suisses répand l'alarme jusqu'au sein de l'état-major. Le maréchal de Saxe, accablé de souffrance, de fatigue, de soucis, et mâchant une balle de plomb pour tromper sa soif, que les médecins lui défendent de satisfaire, parcourt, au petit pas de son cheval, le front des Anglais, en voyant tomber avec mépris autour de lui une nuée de mitraille et de boulets. « Allez, monsieur, dit-il au marquis de Meuze, courez au quar-

» tier du roi; dites de ma part à sa majesté que je la supplie de » repasser l'Escaut avec le Dauphin.... Pour moi, je vais faire ce » que je pourrai pour rappeler la fortune. — Ah! je suis bien sûr » qu'il fera ce qu'il faudra, répond Louis XV; mais je resterai où » je suis. »

En ce moment le maréchal ordonne au comte d'Estrées, qui commande la cavalerie, de fondre sur les Anglais; mais nos escadrons, brisés par la mousqueterie et l'artillerie de l'inébranlable colonne, se dispersent : la première ligne est forcée de faire demi-tour. Maurice conduit lui-même à l'ennemi la seconde ligne, composée d'une partie de la maison du roi; ce sont de nouvelles victimes qu'il livre : MM. de Puységur, de Saint-Sauveur, de Saint-Georges, de Mézière, d'Aché, de Monaco, Duguesclin et vingt-deux autres officiers, sont blessés dans ce nouveau choc; le comte de Longannai, les chevaliers de Suzi et de Saumerl, le comte de Chevrier et six autres officiers restent morts sur la place.... Ramenée encore, cette cavalerie d'élite est poussée en désordre jusque dans le quartier du roi, qui, entraîné dans la foule des fuyards, se trouve bientôt séparé de son fils. Sa majesté aperçoit déjà la colonne anglaise, qui maintenant s'avance l'arme au bras; le feu de presque toutes nos batteries est éteint.

Tout paraît perdu; le maréchal de Saxe envoie exprès sur exprès à Louis XV pour le conjurer de repasser le pont; ce prince s'y refuse obstinément. Le danger devient pourtant extrême; on va se voir forcé d'évacuer les positions d'Antoin et de Fontenoy, que les ennemis débordent de trois cents toises; déjà les canonniers ramènent les pièces de campagne. Maurice se dispose toutefois à faire une attaque mieux combinée et plus imposante que toutes les précédentes : il est inouï qu'un général aussi distingué n'y ait pas songé plus tôt.... Malgré ce qu'il a dit au commencement de l'action, sa maladie a au moins raison en cela. Tandis qu'on prépare cette attaque, le comte de Lamarck reçoit l'ordre de se porter vers le front de la colonne, afin de protéger sur ce point la retraite de l'armée, si le dernier effort qu'on va tenter ne change pas la face des choses. Cependant un conseil tumultueux est tenu dans le quartier du roi : on y ouvre mille avis, qui se croisent sans amener une détermination; et la colonne anglaise, dont la profondeur égale toute la longueur du camp, reste immobile, et semble être maîtresse du terrain qu'elle occupe.

Tout à coup le duc de Richelieu, lieutenant général, qui, dans

cette journée, remplit les fonctions d'aide de camp du roi, arrive auprès de sa majesté: ce seigneur est couvert de sueur et de poussière; il a perdu son chapeau dans sa course rapide, et la brise, en se jouant dans ses cheveux, prête à sa physionomie animée une expression héroïque qui frappe et impose. Le duc paraît préoccupé d'une grande idée; il va parler, quand le maréchal de Saxe l'interroge: « Quelle nouvelle apportez-vous? lui dit-il, et » quel est votre avis? — Ma nouvelle, répond M. de Richelieu, » est que la bataille est gagnée si on le veut; mon avis est qu'on » fasse avancer à l'instant quatre canons contre le front de l'en» nemi, et, pendant que cette artillerie l'ébranlera, la maison du » roi et les autres troupes le chargeront en tombant sur lui » comme des fourrageurs. » Louis XV adopte aussitôt cette idée: vingt généraux partent au galop pour la faire exécuter. Le duc de Péquigny fait placer les quatre pièces dans un vieux moulin abandonné; lui-même les pointe sur la colonne anglaise. Pendant ce temps, le duc de Richelieu amène la maison du roi, que guident MM. de Montesson, de Soubise, de Chaulnes, de Grille et de Jumilhac. Toute cette brillante et impatiente cavalerie, secondée par cinq escadrons de Penthièvre et les carabiniers, court sur le bastion vivant qui semble avoir bravé toutes les attaques, mais que les quatre canons du moulin commencent à ébranler. La brigade des Irlandais, les régiments de Chambrillant, de Brancas, de Brionne, d'Aubeterre, de Courten, de Normandie, se forment en colonne serrée pour soutenir la charge de cavalerie. Tout le mouvement est dirigé par MM. d'Estrées, de Biron, de Croissi et de Lowendhal, lieutenants généraux, sous les ordres du maréchal de Saxe. Malgré la fièvre ardente qui le dévore, ce général se maintient sur son cheval par un courage surnaturel; il court de la droite à la gauche, encourageant de la voix et du geste tout ce qui commande, tout ce qui obéit.

La colonne, attaquée tout à la fois en tête et par ses deux flancs, ne peut tenir à tant de chocs simultanés: elle s'ouvre de toutes parts; Normandie et les carabiniers y pénètrent les premiers; la brigade irlandaise suit immédiatement. Les rangs anglais se séparent, se rallient, se séparent encore, se rallient de nouveau.... Enfin ils sont rompus. L'ennemi quitte précipitamment, mais sans désordre, le champ de bataille qu'il avait conquis.

Ce fut seulement alors qu'on sut à quel prix l'armée anglo-hanovrienne avait, pendant une partie de la journée, montré une si

fière contenance ; on trouva près de dix mille cadavres anglais et hanovriens. Mais la mort avait aussi moissonné amplement dans nos troupes, si péniblement triomphantes : quatre mille soldats étaient morts ; plus de trois mille étaient blessés. Cent officiers au moins avaient perdu la vie ; trois cent vingt se trouvaient en danger de mort, et l'on en comptait davantage de blessés plus ou moins gravement.

La victoire jetait à pleines mains ses lauriers sur cet aspect affligeant : le sentiment de la gloire tempérait l'amertume des regrets.... L'armée entonna le chant du triomphe ; elle laissa à la France les larmes de la douleur. Le roi parcourait tous les rangs ; il prodiguait les félicitations aux soldats, se laissait embrasser par les chefs, et promettait à tous des récompenses. Le maréchal de Saxe, qui venait de descendre de cheval, rejoignit Louis XV, et se laissant tomber à ses pieds : « Sire, lui dit-il d'une voix éteinte » par la fatigue et la douleur, j'ai assez vécu ; je ne souhaitais de » vivre aujourd'hui que pour voir votre majesté victorieuse.... » Elle peut juger maintenant à quoi tiennent les batailles. Il faut » que je me reproche une faute, ajouta Maurice : j'aurais dû » mettre une redoute entre le bois de Barri et Fontenoy ; mais je » ne croyais pas qu'il y eût des généraux, je ne dirai pas assez » hardis, mais assez maladroits pour hasarder de passer en cet » endroit. Oui, sire, l'audacieuse marche de la colonne anglaise » était une tentative maladroite, qui n'a réussi que par la fatalité » qui nous a fait consumer en attaques plus maladroites encore, » effectuées par de trop petits corps. Aujourd'hui, sire, la troupe a » tout fait, soit du côté des ennemis, soit du nôtre ; et ni M. le » duc de Cumberland ni moi ne devons marquer dans nos fastes » la journée de Fontenoy. Si, profitant de sa marche victorieuse, » le prince eût fait avancer les Hollandais sur le champ de bataille » quand rien ne les empêchait plus de pénétrer entre les redoutes » éteintes de Fontenoy et d'Antoin, nous étions perdus sans ressource ; votre majesté elle-même ne pouvait échapper. Quant à » moi, me fiant aux feux croisés de nos formidables positions, » j'ai trop tardé à ordonner une attaque générale ; votre majesté » vient de voir que le succès en dépendait. »

Le roi, se tournant alors vers M. de Richelieu, lui dit en lui tendant la main : « Je n'oublierai jamais le service que vous m'avez rendu. » Le duc reçut ce compliment avec moins de modestie que l'illustre comte de Saxe venait d'en montrer dans son

discours; l'honneur de la récompense excédait cependant le mérite du service. L'idée que M. de Richelieu avait émise, et à laquelle on devait la victoire, ne lui appartenait point : il l'avait recueillie en traversant les rangs, et elle était due au comte de Lally [1]. Un peu plus tard, M. d'Isnard, capitaine au régiment de Touraine, avait indiqué à M. de Péquigny le lieu où l'on pouvait prendre le plus promptement les quatre canons placés dans le moulin, et qui avaient ouvert les premières brèches dans la colonne anglaise. C'est ainsi que le prix des services rendus est rarement accordé à ceux qui l'ont mérité.

Le soir de la bataille, le maréchal de Noailles dit, au coucher du roi, à Maurice de Saxe : « N'en déplaise à votre modestie, » monsieur, tout hydropique que vous êtes, vous avez fait mer- » veille aujourd'hui, et, certes, vous êtes le seul homme que la » gloire ait désenflé. »

Le roi, vainqueur à Fontenoy, ne songea point à se prévaloir de sa victoire; au contraire, il fit écrire de son quartier même à l'abbé de La Ville, ministre de France à la Haye, qu'il n'aspirait qu'à rendre la paix à l'Europe. Les États-Généraux, ne croyant pas sans doute qu'une telle modestie pût naître du triomphe, ne firent qu'une réponse évasive aux offres de Louis XV, à la sincérité desquelles ils devaient d'autant moins ajouter foi, qu'ils ne méritaient pas, pour leur compte, une telle modération de la part de sa majesté, puisqu'ils lui faisaient la guerre sans déclaration, et quoiqu'un ambassadeur hollandais prodiguât en ce moment même ses lourdes salutations à la cour de France. La reine de Hongrie, qui, par l'entremise de ces mêmes États-Généraux, avait reçu de semblables propositions du roi de France, les éluda à son tour : elle les éluda dans le temps qu'elle avait à soutenir la guerre en Silésie contre Frédéric II; en Italie, contre Louis XV, Philippe V et don Carlos; en Allemagne, contre les Français.

Mais les Anglais, alliés de cette princesse, et qui la soudoyaient, étaient trop intéressés à la continuation des hostilités, pour se prêter à une pacification. Philippe V serait incontestablement intervenu dans le traité; George II se fût alors vu forcé de renoncer aux attaques réitérées qu'il dirigeait contre la marine

[1] Le même dont le nom est devenu si célèbre par sa fin tragique, qui résulta d'un déni de justice.

espagnole; attaques desquelles devait résulter sa ruine, et qui, par une conséquence infaillible, ne pouvaient manquer de faire tomber les opulentes colonies de l'Espagne au pouvoir de la Grande-Bretagne.

Malgré ses intentions pacifiques, Louis XV se vit donc forcé de continuer la guerre. L'armée des alliés, affaiblie et dispersée après la bataille de Fontenoy, ne pouvait s'opposer aux projets du roi; il se disposa à poursuivre ses conquêtes. Maître de Tournai, qui s'était rendue peu de jours après la bataille, et à la suite de quelques mouvements destinés à faire croire aux Anglais qu'on voulait les suivre dans la direction de Bruxelles, le maréchal de Saxe se porta brusquement sur Gand. La ville est investie par le comte de Lowendhal; lui-même se jette le premier dans les fossés, et fait appliquer des échelles aux murailles; en un instant elles sont escaladées par deux compagnies de grenadiers, qui courent ouvrir une porte au reste de l'armée. Le suriendemain, Bruges ouvre les siennes; Oudenarde est emportée d'assaut, Dandermonde capitule, et la forteresse d'Ostende est enlevée de vive force. Une escadre anglaise, qui avait apporté des secours dans ce port, vit arborer le drapeau du roi de France sur ses remparts. Bientôt Nieuport et Ath se rendirent; mais Louis XV ne fut pas témoin de la soumission de ces deux places, il était revenu à Versailles avec le Dauphin.

Avant que toutes les places de la Flandre autrichienne tombassent en notre pouvoir, Louis XV avait député un de ses aides de camp au roi de Prusse, pour l'informer de la victoire de Fontenoy. Cet officier, nommé M. de Latour, rencontra Frédéric II à la tête de son armée dans une gorge de la basse Silésie, près de Ratibor. En présence même de l'envoyé de son allié, le monarque du Nord remporta, sur le prince Charles de Lorraine, la mémorable victoire de Friedberg; et, le soir même (4 juin 1745), il écrivit à Louis XV, d'une grange dans laquelle il coucha : « J'ai » acquitté à Friedberg la lettre de change que vous aviez tirée » sur moi à Fontenoy. »

Ce serait une fastidieuse énumération que celle des *Te Deum*, des bals, des concerts, des feux d'artifice par lesquels on célébra, dans toute la France, les événements glorieux que je viens de rapporter. Au milieu de ces solennités de la victoire, on n'entendit point les sanglots de mille familles en deuil : la galanterie des courtisans, voilà le chagrin des épouses et des mères. Cepen-

dant, malgré le soin qu'on prit de repousser dans l'ombre tout ce qui pouvait affliger l'esprit ou les regards du monarque vainqueur, quelques incidents désagréables ternirent l'éclat des réjouissances dont il était le héros. J'en citerai deux.

Voltaire, introduit à la cour par la nouvelle favorite, avait composé, pour célébrer le triomphe de Fontenoy, un ballet héroïque appelé *le Temple de la Gloire*, et qui fut d'abord exécuté par des seigneurs et des dames titrées. Il est presque inutile d'ajouter que madame de Pompadour y jouait un rôle principal. La marquise, qui voulait favoriser l'auteur, avait obtenu du premier gentilhomme de la chambre qu'il fût placé dans la loge du roi le jour de la première représentation ; elle fut satisfaite à cet égard, et Voltaire se trouvait debout derrière sa majesté. Louis XV était désigné dans l'ouvrage sous le nom de Trajan : les poëtes flatteurs ont toujours pensé qu'en fait de comparaison, il vaut mieux dépasser la vérité que de rester en deçà. Or, si la cour paraissait contente de la pièce, Voltaire en était plus satisfait que personne, et, mentalement, il s'adressait beaucoup plus de félicitations qu'on ne songeait à lui en accorder. Vers la fin du ballet, ce sentiment intime devint même si impérieux, que, ne pouvant plus contenir l'expression de son ravissement, notre courtisan, par allégorie, saisissant Louis XV entre ses bras, s'écria avec transport : « Hé bien! Trajan, vous reconnaissez-vous là ? » Cet enthousiasme était par trop romain, et Trajan, qui n'est point un César de la vieille roche, exprima apparemment que ce geste poétique lui avait déplu. Des gardes s'avancèrent aussitôt, enlevèrent l'enthousiaste irrévérencieux, et le portèrent, avec infiniment de politesse il est vrai, hors de la loge où ce téméraire venait de franchir si imprudemment l'espace incommensurable qui sépare un grand poëte d'un grand roi. Le lendemain, au lever, on présenta à Louis XV le peintre Amédée Vanloo. Cet artiste apportait un tableau où sa majesté était flattée d'une manière moins romaine, mais plus conforme à cette heureuse étiquette qu'on aime tant à Versailles. Vanloo avait peint toutes les vertus qui caractérisent un prince magnanime : on pria le roi de regarder ce tableau dans un verre à facettes ; il vit alors son portrait, et les courtisans de s'écrier : « C'est délicieux, c'est enchanteur; on ne » vit jamais rien de plus ingénieux! » O misères des vanités!

Des succès militaires étaient le sujet des réjouissances qui se succédaient sans interruption à la cour, et durant lesquelles la

gloire de nos armes était proclamée bien haut. Cependant, qui le croira? l'habit de nos guerriers n'avait point accès dans ce centre d'hilarité martiale; l'étiquette l'y proscrivait. A l'une de ces fêtes, le chevalier de Modène, capitaine au régiment Dauphin-infanterie, ignorant cette étrange interdiction, se présenta en uniforme au château; il avait déjà traversé la salle des gardes, l'*Œil de bœuf* et la pièce suivante, lorsqu'un gentilhomme de la chambre l'arrêta.

« Vous ne pouvez entrer, lui dit-il.

— Pourquoi donc, monsieur?

— Ignorez-vous les usages de la cour?

— Il se pourrait, monsieur, que je les eusse oubliés; il y a dix ans que je suis à l'armée.

— Je vous apprends donc qu'on n'est point admis en uniforme aux cercles du château.

— N'y célèbre-t-on pas en ce moment les triomphes de notre armée?...

— On célèbre les victoires de sa majesté.

— Mais on daigne peut-être convenir que l'armée est entrée pour quelque chose dans ces résultats glorieux?

— Sans doute, monsieur; qu'en prétendez-vous conclure?

— Que cet habit, encore empreint de la poussière de Fontenoy, doit être une belle parure aux yeux du roi.

— Vous vous trompez, monsieur: sur le champ de bataille, sa majesté *se sert* de ses officiers; mais, dans sa cour, elle entend qu'ils se conforment au cérémonial qu'il lui a plu d'établir.

— Ma foi, monsieur, à l'impossible nul n'est tenu. Tout le lustre qu'un gentilhomme peut acquérir sur le champ de bataille, je crois en être pourvu... Quant à l'éclat qu'on achète chez un brodeur, et que je vois en ce moment briller sur votre habit, il n'est pas en mon pouvoir de me le procurer..... J'ai vendu mon dernier domaine pour faire la campagne qui se termine.

— En ce cas, il faut vous retirer, monsieur.

— Quoi! vous osez expulser un capitaine d'infanterie; vous n'épargnez pas une telle humiliation au chevalier de Modène, le parent d'un prince souverain!

— Ce n'est pas vous que je renvoie, c'est votre habit.

— Vous avez raison... En Flandre, il fallait au roi de braves officiers; à Versailles, il ne lui faut que des habits recouvrant

des mannequins, toujours assez recommandables quand ils savent se courber... » Et le capitaine, indigné, se retira.

Le lendemain, cent copies de ces vers couraient les salons de Paris :

> Serviles instruments de triomphes nouveaux,
> Victimes des projets dont cette cour abonde,
> Courez, piochez, minez et montez aux assauts,
> Sacrifiez vos jours au plus grand roi du monde,
> Louis vous le permet : combattre est votre état.
> Mais ne paraissez point au grand jour qui s'apprête;
> Votre nombre importun pourrait troubler la fête,
> Et vos habits poudreux en terniraient l'éclat.

Cette explosion d'une verve énergique produisit la plus grande sensation; le roi, qui, peut-être, n'eût dû y voir que le cri d'indignation d'une âme noble humiliée, ne s'éleva pas jusqu'à cette hauteur de considérations, et ne se livra qu'à la colère. Le comte d'Argenson reçut l'ordre de faire arrêter le chevalier de Modène; mais, prévenu par ses amis du danger qu'il courait, il se cacha quelque temps, puis il se retira secrètement à Avignon, sa patrie. Le ministre de la guerre, qui fait plus de cas d'un bon officier que d'un bel habit, fut charmé de cette fuite, et il avoua, dans son intérieur, qu'il eût été désolé de punir un brave militaire qui avait eu raison.

Tandis qu'on se réjouissait à la cour de France, on intriguait à celle d'Autriche pour faire déclarer le grand-duc de Toscane empereur. Marie-Thérèse, en éludant les propositions de paix que Louis XV lui avait faites après la victoire de Fontenoy, dans le but de conserver les subsides que l'Angleterre lui payait durant la guerre, n'avait pas renoncé à placer sur le front de son époux cette couronne impériale que le cabinet de Versailles ne lui eût pas disputée; mais elle voulait tenir ce résultat de ses alliances actuelles, et non d'un traité avec ses ennemis. Le roi, choqué de cette conduite, ordonna au prince de Conti de s'approcher de Francfort, où se réunissait la diète d'élection, et, dans un manifeste énergique, ce prince déclara qu'il allait s'opposer de tout le pouvoir de ses armes au choix du grand-duc. Malheureusement les effets ne pouvaient répondre à ces menaces; la nécessité de nous maintenir en Flandre dans une situation imposante avait obligé le roi à retirer vingt mille hommes au prince de

Conti, pour les envoyer au maréchal de Saxe. L'armée de son altesse fut donc trop faible pour s'opposer à la jonction des troupes que la reine de Hongrie entretenait dans cette partie de l'Allemagne, et la diète, environnée, dans Francfort, d'une formidable ceinture de baïonnettes, procéda à l'élection avec une complète sécurité. Les conférences avaient commencé le 1er septembre ; treize jours après, le grand-duc de Toscane fut proclamé roi des Romains, sous le nom de François Ier, par les suffrages des électeurs de Mayence, de Trèves, de Cologne, de Bohême, de Bavière, de Saxe et de Hanovre. Vainement les ambassadeurs du roi de Prusse, électeur de Brandebourg, et de l'électeur palatin, se retirèrent-ils de la diète en protestant contre cette élection, elle n'en fut pas moins légale; la bulle d'or portant que « si deux » électeurs se retirent du lieu où se fait l'élection avant que le » roi des Romains soit élu, ils seront privés, pour cette fois, de » leur suffrage, comme étant censés l'avoir abandonné. »

Marie-Thérèse, satisfaite d'avoir conquis et non obtenu l'empire pour le prince son époux, et cela au sein même des échecs que ses armes avaient subis, Marie-Thérèse vint à Francfort jouir du couronnement de François Ier. Assise sur un balcon orné de riches draperies, elle assista à l'entrée du nouvel empereur, et mêla sa voix aux acclamations de la multitude. Le soir, ce prince la reçut dans son camp, à la tête d'une armée de soixante mille hommes; elle en passa la revue, en souveraine qui veut encore occuper le trône après l'avoir cédé. Les troupes avaient un empereur; mais les premiers hommages furent pour l'impératrice, et le roi des Romains, l'épée à la main, ne paraissait être que le premier général de la reine de Hongrie. Il était dans la destinée de cette princesse d'être comblée tout à la fois d'honneurs et de disgrâces : pendant que le canon de Francfort annonçait l'élection du nouveau souverain, Frédéric II taillait en pièces le général de Marie-Thérèse à Sare, vers les sources de l'Elbe. Ainsi la fille de Charles VI, après avoir perdu la Flandre, se voyait menacée de toutes parts en Allemagne, et cette couronne qu'elle avait donnée à François Ier pouvait, comme celle de Charles VII, être le vain insigne d'une monarchie sans réalité.

En Italie, les affaires des alliés n'étaient guère plus heureuses qu'ailleurs : l'infant don Philippe et le maréchal de Maillebois, maîtres de la vallée d'Oneille, venaient d'entrer sur le territoire de

Gênes, où le sénat, offensé de la cession d'une partie de son territoire au roi de Sardaigne, recevait en amies les troupes franco-espagnoles. De plus, cette république s'était obligée à fournir une armée de dix mille hommes, moyennant un subside une fois payé de cent mille piastres, et un autre subside de trente mille piastres par mois; le tout payé par la conr de Madrid. Dans le même temps, le duc de Modène et le comte de Gage, à la tête d'un corps formé d'Espagnols et de Napolitains, avaient poursuivi les Autrichiens des environs de Rome à Rimini, à Césane, à Imola, à Forli, à Bologne, à Modène. Dans cette dernière position, la proximité de l'armée piémontaise ne fut d'aucun secours aux troupes de la reine de Hongrie : poursuivi lui-même par le maréchal de Maillebois, Charles-Emmanuel dut réunir tous ses efforts pour empêcher le maréchal de pénétrer dans le Montferrat; il n'y put parvenir. M. de Mirepoix, avec douze bataillons, attaqua, au mois de juin, le camp retranché de Montésumo, où les Piémontais furent forcés. Bientôt les troupes de la reine de Hongrie et du roi de Sardaigne, étant parvenues à se réunir à Novi, n'en furent pas moins contraintes d'abandonner cette position, et de découvrir ainsi Parme, Plaisance et Pavie, dont le maréchal de Maillebois s'empara successivement au mois de septembre.

Louis XV et ses alliés font avec avantage la guerre de terre; mais il n'en est pas de même des hostilités maritimes. La marine française, si négligée sous le ministère de Fleury, ne peut encore entrer en ligne de combat avec les escadres de l'Angleterre; il est presque honteux d'avoir à dire que la France, qui, sous Louis XIV, fut deux ans maîtresse de la mer, ne possède en ce moment que trente-cinq vaisseaux de ligne; elle n'a donc pu empêcher qu'aux victoires du maréchal de Maillebois l'amiral anglais Roulai n'opposât le bombardement de Savone, Final, San-Remo et Gênes, qui fit beaucoup souffrir ces divers ports. Néanmoins, dans les combats de vaisseau à vaisseau, la marine anglaise eut rarement à se prévaloir d'avantages remportés sur la nôtre : cette année encore, le capitaine Maceemara, avec le seul vaisseau l'*Invincible*, soutint dignement l'honneur du pavillon français contre quatre vaisseaux anglais; et, malgré leurs attaques simultanées, il conduisit à destination une flotte marchande qu'il était chargé de convoyer.

Le maréchal et le chevalier de Belle-Isle, dont j'ai rapporté ailleurs la prise dans un village d'Allemagne, au mépris du droit des

gens, viennent d'être renvoyés sans rançon. Mais qu'on ne croie pas que ce renvoi soit une mesure généreuse du cabinet de Saint-James; c'est simplement une disposition intéressée. La violation commise sur MM. de Belle-Isle avait suspendu tout cartel d'échange entre la France et la Grande-Bretagne, et, comme le nombre des prisonniers anglais excède celui des prisonniers français, il importait au ministère de Londres de mettre fin à cet état de choses.

Les réjouissances continuent à Versailles au mois de novembre, et l'on s'y réjouit toujours à l'occasion des victoires du roi, rentré dans son palais au mois de septembre. Mais, depuis quelque temps, les fêtes de la cour ont repris le caractère d'intimité que leur avait donné la duchesse de Châteauroux, et que madame de Pompadour est jalouse de perpétuer. L'empire de cette favorite paraît avoir une tout autre importance que celui des précédentes : elle se lie aux hommes d'État, interroge les ministres, recherche les membres du conseil; en un mot, tout porte à croire que la marquise songe à s'emparer des rênes de l'État, si relâchées dans les mains débiles de Louis XV. Le moment est en effet favorable à l'ambition de cette dame : elle peut d'autant plus facilement renouveler madame de Prie, que Fleury n'est plus là pour l'arrêter, et qu'aucun ministre ne possède la confiance du roi, parce que, disons-le sans détour, en matière de gouvernement, sa majesté n'a point de projets à confier. Je ne serais donc point surprise que madame de Pompadour, se substituant, dans les affaires, et au monarque et aux secrétaires d'État, ne remplaçât le premier pour le pouvoir, et les derniers pour la direction à lui imprimer. Ou je me trompe fort, ou la fille du boucher Poisson sera sous peu de mois la dispensatrice des grâces, des emplois les plus éminents, et deviendra l'arbitre de la guerre et de la paix. Malheureusement pour la France, menacée d'une telle domination, la maîtresse du roi, douée de toute la subtilité nécessaire à ceux qui cherchent à usurper l'autorité, manque de la prévoyance, de l'énergie et de la hauteur de vues indispensables aux gouvernants. Sans doute la marquise a de l'instruction, de l'esprit, des talents; tout cela produit un grand effet dans l'enceinte des petits appartements; mais il faut d'autres qualités lorsqu'il s'agit d'imposer à la foule orgueilleuse qui s'agite, intrigue, et parfois conspire dans la galerie.

Quoi qu'il en soit de l'insuffisance morale de madame de Pompadour, Louis XV ne fait déjà plus rien sans la consulter, et les avis qu'elle lui donne ressemblent beaucoup à des intimations. Dernièrement elle *fut d'avis* que son frère, nommé jusqu'alors M. Poisson tout simplement, devint marquis *de Vaudières*. La chose ne souffrit pas la plus légère difficulté : l'honnête garçon fut *emmarquisé*, et les envieux de l'Œil de bœuf, qui ne pouvaient atteindre ce vilain anobli que par des épigrammes, l'appelèrent le marquis *d'avant-hier*.

Il est à remarquer que trois degrés se sont formés dans le commerce des personnes qui composent la cour de Louis XV : on appelle à Versailles le *monde*, les grands officiers de la couronne, les ministres, les ambassadeurs, et toute cette foule de courtisans pour laquelle le roi ne descend jamais des sommités de sa grandeur. La *société* se compose des seigneurs et des dames qu'il reçoit le soir dans ses appartements, honore d'une sorte de familiarité, et admet à la faveur de rire en sa présence. Enfin, on a donné le titre d'*intimes* aux gentilshommes galants, pour ne pas dire plus, qui savent se prêter aux goûts les plus secrets de Louis XV, et l'aider à déposer tout à fait la majesté royale : tels sont les Soubise, les Richelieu, les Luxembourg, les Brissac, et quelques autres familiers des petits appartements, de la jolie maison de Choisy, et du nouveau temple des plaisirs que sa majesté vient d'ériger au petit Trianon.

Comme tous les objets recherchés par le caprice, le petit Trianon, aux yeux du monarque prévenu, n'offre que charmes et délices; il ne présente pas la plus légère incommodité : il n'y a de belle verdure, de fleurs brillantes et parfumées, de fruits exquis que dans les jardins de ce petit palais d'Armide. Louis XV cueille lui-même ces derniers; il en distribue aux personnes qui l'accompagnent; on doit les manger en sa présence, et les trouver délicieux, à peine de déplaire à sa majesté. Du reste, notre maître sensuel a fait tout ce qu'il fallait pour que Trianon fût réellement un séjour enchanteur; j'ai même entendu dire qu'il s'était montré généreux dans le payement de tout ce qui devait concourir à l'embellissement de cette maison de plaisance.

Le château est une miniature, ou, comme on dit aujourd'hui, une bonbonnière : il occupe au plus un espace carré de douze toises. Ce gentil édifice se compose du rez-de-chaussée et de deux étages, compris dans un ordre corinthien, que termine une balus-

trade. Il n'y a que cinq croisées sur chaque face; celle qui regarde le jardin est ornée d'un avant-corps formé de quatre colonnes isolées. Les dispositions intérieures répondent au peu d'étendue du pavillon : au rez-de-chaussée, un salon de moyenne grandeur et une salle à manger; au premier étage, l'appartement du roi, composé de très-petites pièces; au second, quelques chambres pour les seigneurs; voilà tout. Mais si les appartements sont bornés à d'étroites localités, leur élégance est d'une recherche inexprimable. La volupté semble avoir présidé au dessin des sculptures, au choix des statues, à celui des meubles, et à l'arrangement du tout. L'architecture extérieure est aussi disposée avec beaucoup de goût : elle fait honneur à M. Gabriel; les ornements du ciseau sont dus à M. Guibert.

Le petit Trianon est situé au bout de la pièce d'eau dite du Dragon; une haute futaie dérobe aux yeux profanes ce joli temple érigé aux plaisirs; on n'y parvient que par une allée tortueuse, image peu fidèle des délices de l'amour, qui, par le temps qui court, offrent une route directe, et pour l'ordinaire fort battue. Jamais le roi ne conduit beaucoup de monde dans cette élégante féerie, où les sectateurs du plaisir, les hiérophantes des petits appartements, sont seuls admis avec sa majesté. Le bel esprit y a aussi ses petites entrées, et mesdames de Pompadour et de Charolais tiennent quelquefois dans ce lieu séduisant une distillerie de fadaises tout à fait curieuse. J'en veux faire juger, en rapportant une conversation qui eut lieu dernièrement, sous les riants ombrages du petit Trianon, entre Louis XV, mademoiselle de Condé et la nouvelle favorite.

« Il ne manque ici, disait sa majesté, que la troisième Grâce.

— Sire, répondit madame de Pompadour, votre majesté y a seule le pouvoir de Jupiter.

— Où vous commandez, mesdames, reprit le roi avec feu, nulle création nouvelle ne saurait être désirée. »

En ce moment la marquise offrit au monarque une rose et un œillet qu'elle venait de cueillir.

« Si l'œillet me représente, lui dit-il, la rose ne vous vaut pas. »

De son côté, mademoiselle de Charolais présentait au roi un bouquet de pensées.

« Ah! donnez-moi ces fleurs, s'écria-t-il avec un transport

théâtral, vous venez de leur communiquer tout l'attrait de l'éloquence.

— Sire, répliqua la princesse, cette éloquence est quelquefois tout l'esprit de nos goûts secrets. »

Tandis que Louis XV cherchait sans doute vainement le sens de cette phrase sublimée, on arrivait à la grille du bosquet, près de laquelle étaient retenus deux petits cerfs de Sibérie.

« Comme ces animaux sont charmants! dit la marquise..... Ils ont bien l'air aussi d'être heureux (heureux des cerfs attachés!); car, ajouta cette favorite, le bonheur a sa figure.

— Je le crois, mesdames, repartit sa majesté, surtout quand il prend une des vôtres pour persuader de son existence. »

Voilà, bons Français, ce qu'au sein de votre cour on appelle de l'esprit, de la délicatesse d'expression; cela dans le monde, et Marivaux au théâtre, c'en est assez pour que bientôt il existe au centre de la France un jargon plus inintelligible et surtout plus niais que le bas-breton.

Mais il se passe souvent au petit Trianon des scènes pendant lesquelles le plaisir se nourrit de substances plus consistantes que le bel esprit, particulièrement les jours où le roi de France et de Navarre ceint le tablier de cuisine. Lorsque ce prince s'est mis en tête de satisfaire à cette fantaisie, il part de Versailles avant midi, ordinairement accompagné des ducs de Gontaut, d'Agen, de Coigni, de La Vallière, de Fleury, du prince de Beaufremont et du marquis de Polignac. La cuisine est alors transportée dans le salon; le comte de Croismare, le chevalier de Brusse, écuyers cavalcadours, le chevalier de Saint-Sauveur, le marquis de Montmorency, chefs de brigade des gardes du corps, et quatre pages, y sont déjà établis en qualité d'aides-cuisiniers et de marmitons; personne autre n'y est admis, et les valets ne paraissent un instant dans cette pièce que pour y apporter tout ce qu'il faut pour les apprêts du dîner.

La semaine dernière, le roi, possédé de sa manie culinaire, se chargea d'accommoder des *poulets au basilic*, qu'on trouva délicieux, et qui l'étaient, dit-on, en effet, à part même la courtoisie qui érige en qualités les défauts les plus détestables des rois. Dans la même séance, il fit cuire des œufs frais avec une intelligence digne de beaucoup d'éloges; M. de Gontaut fut proclamé hautement le héros de la salade, et M. de Coigni se couvrit de gloire en soignant le rôti. Chacun voulut apporter son chef-

d'œuvre sur la table; les convives se servirent ensuite eux-mêmes; les officiers des gardes du corps, les écuyers cavalcadours et les pages eurent le plaisir d'assister, comme spectateurs, à ce repas de façon royale, que ses nobles auteurs consommèrent avec une habileté plus active encore que celle apportée à sa composition. Cependant Louis XV, ayant pensé, en définitive, qu'il pouvait bien y avoir quelque chose d'incomplet dans le plaisir de voir manger, même le roi, fit passer à ses officiers quelques débris du repas. Par malheur ce prince ne songea d'abord qu'aux aliments solides, et ce ne fut qu'en voyant dans une glace un de ses pages allonger violemment le cou pour aider à la déglutition, que sa majesté pensa aux liquides. Le roi se leva alors précipitamment, et, prenant une bouteille, il courut au page altéré : « Tenez, lui dit-il, voilà mon verre; rincez-le, et buvez. — Ah! » sire, répondit le jeune homme, que votre majesté me permette » de boire immédiatement après le plus grand monarque de la » terre.... » Il est vrai que Louis venait de donner, la casserole à la main, des témoignages éclatants de sa grandeur.

Les parties du petit Trianon ne contribuent pas peu à rendre messieurs les pages, essaim passablement audacieux, comme on sait, familiers jusqu'à l'excès auprès du roi. Voici, à cet égard, un trait qui mérite d'être cité.

Le chevalier de Rostaing, page de la chambre, avait parié avec un de ses camarades, aussi fou que lui, qu'il mettrait le monarque dans la nécessité de se coucher sans l'assistance de son service ordinaire. En conséquence, le parieur resta seul à l'*OEil de bœuf* jusqu'à minuit, et feignit de s'y endormir sur une banquette. En ce moment, le suisse des appartements, ne voyant plus que ce page, quitta la salle pour un moment. A peine Rostaing vit-il l'Helvétien parti, qu'il courut pousser les verrous de la porte communiquant à la salle des gardes, stratagème qui le rendit maître de l'intérieur. En vain, quand l'heure du coucher approcha, les officiers de service frappèrent-ils à coups redoublés, le page n'ouvrit point. Le silence qui régnait dans les appartements, les portes fermées, l'absence même des lumières, que l'espiègle avait éteintes dans l'*OEil de bœuf*, tout fit craindre aux arrivants d'être venus trop tard; ils se retirèrent, fort inquiets des suites de leur prétendue inexactitude.

Cependant Louis XV, étonné de sa solitude inaccoutumée, ne savait à quoi l'attribuer. Le seul Bontems, son premier valet de

chambre, et Rostaing, riant sous cape, étaient auprès du roi. « C'est singulier, disait sa majesté, c'est inimaginable; je ne puis, » en aucune façon, expliquer une irrégularité aussi générale de » mon service. » Le monarque regardait sans cesse à ses pendules; il cherchait à se persuader qu'elles avançaient.... Un peu plus tard, sa majesté devint rêveuse; on lui entendit prononcer à demi-voix le mot de parlement: ce bon prince n'était pas loin de croire à une conjuration contre sa sûreté. Enfin, las d'attendre, le roi se mit au lit, et prouva par ce fait qu'une tête couronnée peut se poser sur son oreiller sans le secours de vingt ou trente niais qui font consister une partie de leur gloire à fermer les rideaux d'une couche royale.

C'eût été peu de chose pour Rostaing d'avoir gagné son pari, s'il ne se fût pas vanté d'un trait digne de figurer dans les fastes des pages; il n'eut rien de plus pressé, le lendemain, que de raconter l'aventure à ses camarades, et ce fut par suite de leur indiscrétion que le duc de Fleury, premier gentilhomme de la chambre, apprit cette escapade. Il courut en apprendre au roi tous les détails, et lui demanda quelle pénitence il fallait infliger au coupable. « Ceci me regarde, monsieur de Fleury, ne vous en » mêlez pas, répondit sa majesté en riant à se tenir les côtés. »

Le soir, notre espiègle, ne croyant pas l'affaire divulguée, parut comme de coutume au coucher. « Comment, jeune téméraire, lui » dit Louis XV en s'efforçant de garder son sérieux, c'est vous » qui avez eu l'audace d'obliger le roi de France à se mettre au lit » presque seul; ce qu'aucun potentat de l'Europe n'oserait entre- » prendre. Savez-vous bien que vous mériteriez, de ma part, » une déclaration de guerre en règle? » Le page admonesté rougit, avoua sa faute, et, se jetant aux pieds du roi, en implora le pardon. « Allons, relevez-vous, je vous pardonne; mais, une » autre fois, monsieur le chevalier français, songez mieux à nos » forces respectives. »

Cette anecdote prouve que Louis XV portait quelquefois jusqu'à la faiblesse son indulgence pour ses pages; c'était une preuve de générosité, sans doute; mais je ne puis taire un autre épisode qui démontre que ce penchant de son âme souffrait, dans l'application, quelques notables exceptions.

Le marquis de Lugeac, page de l'écurie, était aimé du roi plus qu'aucun de ses collègues. C'était un jeune homme d'une figure charmante, d'une tournure enchanteresse. Il possédait, lorsqu'il

servait à Versailles, une fortune considérable; mais personne ne dépensait l'argent avec plus de prodigalité. Lugeac, simple page, donnait des bals comme un prince du sang; toutes les dames de la cour y allaient par attraction, tous les seigneurs les suivaient par jalousie. Le Dauphin même dansait aux bals de l'écurie, qui ne cessèrent qu'au moment où le marquis fut nommé enseigne au régiment des gardes. Bien plus, ce jeune et brillant gentilhomme cessa dès lors de paraître à la cour. Le comte de Biron, colonel de Lugeac, interrogé un jour sur cette singulière absence, répondit avec hésitation qu'un délabrement absolu de finances en était la seule cause. « Je m'en doutais un peu, dit le monarque; » mais écrivez, je vous prie, à Lugeac que, nonobstant cette dif- » ficulté, je veux le voir ici. »

L'enseigne parut quelques jours après au lever; Louis s'avança vers lui en riant.

« Eh bien! marquis, lui dit-il, vous m'oubliez; il a fallu vous ordonner de venir me voir.

— Sire, votre majesté connaît trop bien mon dévoûment pour en douter; M. de Biron n'a pu lui dissimuler la cause de mon absence forcée.

— Mauvaise excuse, mon cher, mauvaise excuse.

— Cependant, sire....

— Vous manquez d'argent, n'est-ce pas? continua le roi à l'oreille de Lugeac; mais n'avez-vous pas ici des amis qui vous en *prêteront?* »

A ces mots, Louis XV glissa furtivement dans la main de son favori.... une bourse de cent louis. C'était ce que l'ex-page dépensait naguère dans une soirée pour faire danser le Dauphin; et n'oublions pas qu'en s'en rapportant au discours de sa majesté, cette somme était *prêtée.*

Tandis que Louis XV se répandait en générosités à Versailles, la guerre continuait avec acharnement en Italie. Le roi de Sardaigne, avec vingt-cinq mille Piémontais, et l'Autrichien Schullembourg, avec un pareil nombre d'Impériaux, étaient retranchés dans une anse que forme le Tanaro vers son embouchure dans le Pô. Ce poste paraissait inattaquable; il fallait donc tâcher d'attirer sur un autre point une partie des troupes qui le défendaient: c'est ce que tenta le maréchal de Maillebois, au commencement du présent mois de décembre, en feignant d'attaquer Milan. Les ennemis donnèrent dans ce piége: les troupes autrichiennes quittèrent l'anse

du Tanaro, pour se porter à la défense de la capitale du Milanais. Profitant de ce mouvement, l'armée franco-espagnole passe cette rivière, ayant de l'eau jusqu'aux reins; Charles-Emmanuel, forcé dans son camp, lâche pied, et se retire jusqu'à Casal. Le comte de Lautrec, qui a rejoint, dans la vallée de Pragelas, un fort détachement piémontais, le bat, et bientôt l'armée combinée s'empare d'Alexandrie, de Valence, de Casal et d'Asti, dont le brave Chevert fait la garnison prisonnière. Enfin don Philippe, maître de Milan, reçoit, le 19 décembre, le serment de fidélité du sénat et des habitants de cette grande cité.

L'année 1745, qui se termine, a vu de grands événements se succéder en Angleterre. Le prince Édouard, profitant de la dispersion des troupes et des forces maritimes de la Grande-Bretagne, a débarqué en Écosse sur une frégate de dix-huit canons, armée par un négociant français. Dans une expédition qui tendait à conquérir une couronne, ce prince n'avait avec lui que sept officiers; mais il emportait dix-huit cents sabres, douze cents fusils et environ deux mille louis d'or. Jamais entreprise ne parut plus aventureuse, et pourtant jamais aucune ne toucha de plus près à la réussite. Édouard se hâta de publier un manifeste dès qu'il eut mis le pied sur la plage écossaise. « Compatriotes, disait-il aux peuples de ces » contrées montueuses, je viens, au nom de Jacques III, mon » père, faire valoir les droits de ma maison à ce trône que l'usur- » pation nous arracha. Vous verrez en moi le plus zélé défenseur » de la religion et de cette liberté qui est notre autre divinité. Je » ne veux, pour ressaisir le sceptre, m'aider que du secours de » vos bras, à moins que nos ennemis ne me contraignent, par » leur exemple, à me servir des armes étrangères. Avec vous, » mes amis, avec vous seuls, je dois vaincre, car la justice est » pour moi, et je n'ai en vue que la prospérité des royaumes- » unis. »

Ce discours, prononcé avec une chaleureuse franchise, rallia autour d'Édouard quelques partisans de sa famille. Maître de la petite ville de Perth, il y fut proclamé régent d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Il était alors à la tête de trois mille hommes, avec lesquels il battit quatre mille Anglais à Prestons-Pans, après avoir occupé Édimbourg avec moins de quinze cents.

Les montagnards qui suivaient cet illustre aventurier avaient conservé l'habit des Romains; ils combattirent ce jour-là à la manière de ce peuple héros, et Charles-Édouard s'exposa comme un

centurion. « Mes amis, dit-il à ses soldats en tirant son épée, dont » il jeta le fourreau loin de lui, je ne la remettrai dans le fourreau » que quand vous serez libres et heureux. » A ces mots, et sans laisser aux ennemis le temps de former leur ligne de bataille, Stuart s'avança jusqu'à vingt pas des rangs anglais, suivi de tous les siens. Les canonniers n'étaient pas encore à leurs pièces, les feux de l'infanterie n'avaient pas encore commencé, et déjà les Écossais, le bouclier haut, l'épée au poing, frappaient hommes et chevaux de près, et leur faisaient éprouver l'influence, dès longtemps oubliée, de la force du corps dans les combats humains. Surprises, effrayées de cette étrange attaque, les troupes bretonnes lâchèrent pied; huit cents hommes restèrent sur le champ de bataille; le reste prit la fuite, et tomba presque entièrement au pouvoir d'une réserve de cinq cents hommes, qu'Édouard avait placée à l'entrée d'un défilé pour ménager au besoin sa propre retraite.

Bientôt l'armée de ce prince courageux s'augmenta considérablement; mais, en dépit de sa promesse, il n'en reçut pas moins avec empressement un secours d'hommes que Louis XV lui fit passer. Si le projet qu'on avait formé dans le conseil de Versailles, d'envoyer dix mille combattants sous les drapeaux d'Édouard, eût été mis à exécution en ce moment, il est probable que c'en était fait du règne de la maison de Hanovre. Mais, cette fois comme tant d'autres, on délibéra longuement, on accumula objections sur objections, difficultés sur difficultés, et l'amiral anglais Vernon eut le temps d'occuper la Manche avec une forte croisière qui rendit tout débarquement impossible. Un incident vint augmenter les chances de succès d'Édouard, nonobstant même l'absence des auxiliaires qu'il attendait de France.

A l'époque où Georges II avait envoyé une armée en Flandre, on avait levé un régiment de montagnards écossais, en lui promettant que, quelque chose qui arrivât, il ne serait point employé sur le continent. Peu de temps après, cependant, on se disposa à embarquer ces soldats; plusieurs désertèrent. Saisis dans les bois, ils furent maltraités, enchaînés et conduits à Londres, où trois d'entre eux subirent le supplice du gibet. Le surplus fut transporté dans les plantations de l'Amérique.

Cette sévérité excessive fut regargée par les Écossais comme un outrage fait à leur nation; aussi partout où le prince se présenta, il vit les Écossais prêts à le suivre. Vainqueur à Prestons-Pans, il

courut à Édimbourg, où bientôt se rendit une foule de paysans, descendus de leurs montagnes pour s'attacher à sa cause et à ses pas. Tout se réunissait alors en faveur des Stuarts : l'attachement que les Écossais conservaient à des souverains originaires de leur pays ; leur jalousie contre les Anglais; le ressentiment d'une injure récente ; que fallait-il de plus pour garantir le triomphe ? D'autres éléments de succès vinrent encore se joindre à ceux-là. Voyons quel sera l'effet de tant de gages de réussite.

L'alarme fut grande en Flandre, au camp de Georges II, quand on y apprit l'audacieuse entreprise d'Édouard, et les victoires qu'il avait déjà remportées. Le monarque de la Grande-Bretagne quitta précipitamment son armée, et se hâta d'accourir au secours de ses États. Le duc de Cumberland repassa aussi dans sa patrie, où ce prince prit le commandement de quelques régiments ramenés de Flandre, et auxquels se joignirent des volontaires et des milices enrégimentés. Les villes, les corporations fournirent de fortes taxes; la noblesse anglaise fit de grands sacrifices. Néanmoins la confusion, la terreur étaient dans Londres, où le prétendant avait de nombreux amis. De secrètes instigations étaient exercées en son nom dans cette capitale ; des écrits à double entente se glissaient sous les portes pendant les nuits brumeuses ; on répandit à profusion celui-ci : « Un jeune homme de grande espérance est » près de faire une fortune considérable ; en peu de temps, il s'est » fait plus de vingt mille livres de rente, mais il a besoin d'amis » pour s'établir à Londres. »

Toutefois le duc de Cumberland marcha sur le prince Édouard, qui, vers la fin de novembre, avait pénétré en Angleterre jusqu'à Derbi, à trente lieues de Londres. Stuart se replia alors sur l'Écosse, où il attendit les Anglais. Tel est en ce moment l'état des affaires de ce prince. Les rois de France et d'Espagne lui donnent, en lui écrivant, le nom de *frère*, après l'avoir laissé abreuver d'amertume dans leurs antichambres ; il règne en Écosse, lève des contributions, forme des régiments ; il a des officiers, une cour, des secrétaires d'État. Tout porte à croire qn'une révolution est près d'éclater ; attendons-la.

Dans le temps que ces événements se passaient en Angleterre, Frédéric II, après sa victoire de Friedberg, avait publié un manifeste contre les Saxons, qui étaient entrés en Silésie par suite du traité conclu entre le roi de Pologne, électeur de Saxe, et la reine de Hongrie. Cette publication faite, le monarque prussien dirigea

sur la Saxe une armée, sous les ordres du prince d'Anhalt-Dessau. Les troupes saxonnes, attaquées à Kesseldorf, ne purent soutenir le choc des Prussiens ; la défaite de l'électeur fut telle, dans cette affaire, que ce prince lui-même dut quitter en toute hâte sa résidence de Dresde et se réfugier à Prague. Tandis que le fugitif sortait par une porte, Frédéric II y entrait par une autre ; le pays supporta une forte contribution. Mais, ayant appris, peu de temps après son entrée dans cette ville, que la czarine Anne se déclarait pour le roi de Pologne, dépouillé de son électorat, le vainqueur se détermina à signer la paix avec la Saxe et l'Autriche. Ainsi, pour la seconde fois depuis le commencement de la guerre, la France allait en supporter tout le poids en Allemagne.

Le maréchal de Broglie ne cueillera pas de lauriers dans cette arène où nos troupes vont combattre seules contre tant d'ennemis : cet officier distingué est mort dans son lit, après avoir échappé aux dangers du champ d'honneur, et à la rigueur des éléments pendant les dernières campagnes. Ce n'est ni à ces dangers ni à cette rigueur qu'a succombé un autre maréchal de France, M. de Puységur, général parvenu au premier grade de l'armée à la manière de tous nos seigneurs, qui trouvent les dignités réparties sur leur vie comme les bornes milliaires le sont sur une route de poste.

Nous verrons si, pour soutenir la guerre qui se prépare, M. Machault, nommé récemment contrôleur général, saura grossir les filons de nos mines financières. C'est un homme capable; mais cela ne suffit pas pour changer le cuivre en or, et l'on trouve maintenant dans la circulation numéraire plus du premier métal que du dernier. Il en coûte cher aux peuples pour entretenir les grands rois, quand la grandeur de ces princes consiste en fêtes galantes, en feux d'artifice, en équipages somptueux, en maisons militaires dorées, en entretien de favorites : les souverains de l'antiquité se faisaient grands à meilleur marché.

La nation, qui s'occupe un peu de ses affaires, voit avec tristesse s'ouvrir devant elle une perspective sans bornes d'hostilités. Mais la cour ne s'arrête pas à de si vulgaires détails; il est bien plus intéressant pour elle de savoir quels seront, dans l'année qui va commencer, les quatre pages de la petite écurie destinés au service de la *table magique* de Choisy; table où l'on voit beaucoup de choses curieuses, indépendamment du mécanisme qui la fait mouvoir. Un seul de ces quatre pages, choisis par une rare

faveur du monarque, se tient dans la salle où cette machine est placée; encore doit-il, en certains moments, se retirer derrière un paravent, afin d'être un peu moins immédiatement témoin de quelques fins de conversations, qui d'ailleurs offrent peu d'attrait au jeune spectateur. On devine aisément quels convives sont admis à la table magique, dont l'idée première est due à madame de Mailly; en voici la description. Elle est ronde, richement incrustée de bois des îles, et hors les heures du service elle s'abaisse au niveau du parquet. Alors ce n'est plus qu'une élégante rosace, sur laquelle on marche sans se douter de sa mobilité. Mais, au besoin, la table s'élève sur un cylindre de cuivre doré qui en forme le tambour; dans cet état, il n'y a de fixe qu'une bande circulaire d'environ un pied de large, sur laquelle se posent les couverts. Le reste, au signal donné par les convives, descend et remonte à volonté, de manière que le service se fait dans un souterrain situé sous la salle à manger, et sans qu'aucun laquais ait besoin d'y paraître. Quatre servantes à centres également mobiles apportent, au moindre bruit d'une sonnette d'argent attachée à chacune, toutes les choses de détail marquées d'un trait de crayon sur une carte imprimée. Des rouâges nombreux, disposés dans le souterrain, sont les agents cachés de ce service; ils se meuvent sans le moindre bruit : c'est une véritable réalisation des merveilleuses rêveries du bon Perrault. Mais il arrive un point des orgies de la table mécanique où la baguette même d'une fée serait sans vertu.

Revenons aux pages de la petite écurie, qui seuls ont le privilége de fournir les jeunes desservants du temple mystérieux de Choisy. Il est difficile d'apercevoir dans ces attributions occultes, qui attirent dans le monde un assez vilain renom, rien de fort honorable, quoiqu'elles soient exercées pour la plus grande félicité d'un prince magnanime. Cependant il est bien prouvé qu'elles conduisent rapidement aux dignités militaires : Lordat, Lugeac et d'autres, voient de loin leur bâton de maréchal, pour avoir fait leurs premières armes à la table magique, au bruit d'une mousqueterie de baisers qui ne tuait que la raison du roi et la gloire de son règne.

## CHAPITRE XX.

### 1746-1747.

Le sans-façon des grands seigneurs. — La fatalité bénigne. — Gaucherie d'un gentilhomme campagnard. — Le tambour Poisson. — Suite de l'expédition du prince Charles Édouard. — Dernière victoire, que suit de près une défaite. — Charles-Édouard fugitif. — L'héroïne écossaise. — La maladie trahit son courage; calamités de Stuart; comble de la misère. — Mademoiselle de Makdonall. — La servante Betty. — Le malheur est conquérant. — Disparition de Charles-Édouard. — Vengeances atroces de Georges II. — Martyrs de la fidélité. — Présomptions de *l'OEil de bœuf*. — Victoires nouvelles en Flandre. — Le roi triomphateur. — Revers de la médaille. — Bataille de Plaisance. — L'armée franco-espagnole abandonne l'Italie. — Gênes tombe au pouvoir des Autrichiens. — Dures conditions du vainqueur. — Les Génois se révoltent et chassent les troupes autrichiennes. — Mort de Philippe V et de la Dauphine de France sa fille. — Singuliers regrets de Louis XV. — La douleur et l'Opéra. — La tendresse paternelle d'un roi. — Campagne de Flandre; prise de Namur. — Le prince Charles et Maurice de Saxe. — Bataille de Rocoux. — Tentative ridicule des Anglais sur nos côtes. — Occupation de la Provence par les Austro-Sardes. — Le maréchal de Belle-Isle arrête leurs progrès. — Mort des maréchaux de Chaulnes et de Montmorency. — Mission conjugale du duc de Richelieu. — Charles-Édouard Stuart reparait; il rentre en France. — Les ennemis sont chassés de la France méridionale. — Le marquis de Vaudière devient marquis de *Marigny*. — Caractère de ce parvenu. — La femme enceinte et le Dauphin. — Marie-Joseph de Saxe est mariée à ce prince. — Réjouissances, anecdotes. — Gargantua masqué. — Diplomatie; révolution en Hollande. — Quatrième campagne du roi. — Continuation des hostilités en Flandre. — Gaité française au bivouac. — Bataille de Laufeld. — Siége de Berg-op-Zoom la pucelle. — Gênes est de nouveau menacée. — Boufflers et des secours y sont envoyés par la France. — Belle conduite de ce général. — Prise de Berg-op-Zoom. — Le comte de Lowendal est fait maréchal de France. — Mot un peu brusque du prince de Conti. — Disette de ministres. — Facétie maligne de M. de Brissac. — Mort du duc de Boufflers dans Gênes. — Richelieu le remplace. — Les assiégeants abandonnent le siége, par suite d'une diversion en Piémont faite par M. de Belle-Isle. — Combats maritimes. — Assaut d'Exilles. — Mort du chevalier de Belle-Isle. — *Le Méchant*, de Gresset.

---

L'élévation de madame de Pompadour éprouve quelques difficultés : les courtisans serviles, qui ne fouillent jamais profondément dans la généalogie des favoris dont ils peuvent devenir les protégés, admettent volontiers comme bien décrassée par la tendresse du roi, la fille, un peu douteuse même, du roturier Poisson. Mais les grands seigneurs se montrent plus difficiles; ils voient avec mépris tous ces satellites plébéiens qui gravitent autour de la maîtresse en titre, et cherchent à réfléchir un peu de son éclat;

de là, le sans-façon de plusieurs d'entre eux avec la marquise : le prince de Soubise, par exemple, entre chez la favorite sans se découvrir ; on l'a vu plus d'une fois s'asseoir cavalièrement sur son lit. M. de Richelieu est moins impoli, mais je ne répondrais pas qu'il fût plus respectueux. Toujours est-il qu'il pénètre à toute heure dans l'appartement de cette dame, et les instants où le roi ne s'y trouve pas sont ordinairement ceux que le hasard fait choisir au duc. Je ne sais pas au juste si madame de Pompadour est complice de cette bénigne fatalité.

Tandis que le crédit de la favorite grandit à vue d'œil, M. d'Étioles, son mari, exilé de Paris avec une incontestable justice, puisqu'il osait disputer sa femme aux plaisirs d'un grand roi, M. d'Étioles promène sa mélancolie jalouse aux extrémités de la France, en attendant qu'une sage longanimité conjugale le rende digne d'être rappelé au centre. En province comme à Versailles, il y a de l'ambition, et conséquemment de la servilité envers tout ce qui peut devenir un canal de faveurs. Notre voyageur est complimenté, traité, fêté partout ; les plus grands seigneurs veulent le posséder et le régaler. Une de mes amies, retirée dans ses terres près de Montauban, m'écrivait la semaine dernière qu'elle s'était trouvée à une fête donnée chez un marquis de son voisinage, fête dont M. d'Étioles avait été le héros, avec un peu plus de solennité même qu'il n'en eût désiré. Un vieux gentillâtre, assez heureux pour n'avoir pas la moindre idée de la cour, et frappé des marques de considération prodiguées à l'étranger pendant le repas, demanda à l'un de ses voisins quel était ce personnege. « C'est, lui répondit-on, le mari de madame la marquise de » Pompadour. » A ces mots, le noble campagnard demande à boire, puis, levant son verre, il dit à haute voix : « M. le marquis » de Pompadour, voulez-vous bien me permettre de saluer votre » santé.... » Jugez de la satisfaction du pauvre mari désemparé. Informé, après force rires étouffés, de la balourdise qu'il venait de faire, l'innocent gentilhomme voulait essayer de raccommoder un peu la chose ; mais on parvint par bonheur à lui faire comprendre que cette sottise était du nombre de celles dont on ne doit pas tenter la réparation, de peur de les aggraver encore.

Il arriva, vers la fin de l'année dernière, par le coche, à madame de Pompadour, un cousin dont elle n'avait point entendu parler tant qu'elle n'était que madame d'Étioles, mais qui s'avisa tout d'un coup de sa parenté, dès qu'il sut que sa cousine jouait

un grand rôle à la cour. Ce Poisson-là était tambour au régiment de Piémont quand son ambition s'éveilla. Voilà donc notre musicien de haut bruit qui demande, non pas à être avancé dans son corps, où certes personne ne marchait avant lui, mais à faire au service un peu moins de bruit et un peu mieux ses affaires; en d'autres termes, il sollicita une lieutenance au régiment des gardes. La demande parut à la marquise d'une audace insolente; toutefois elle en parla au roi, qui la trouva toute naturelle. Le brevet fut expédié dans les bureaux de la guerre. Mais il survint un incident auquel personne n'avait songé : les officiers du régiment du roi osèrent s'opposer à l'admission parmi eux du tambour affublé de l'épaulette. « Nous vous croyons un brave homme, lui dirent-ils; » mais il est peu probable que, dans l'obligation où vous seriez » d'avoir affaire à nous tous, il ne vous arrivât pas quelque coup » d'épée malencontreux qui guérirait trop radicalement la fièvre » d'ambition qui vous tourmente. » M. Poisson sentit toute la force de cet argument; il se retira. Mais sa cousine, qui n'avait point rencontré d'obstacle dans la volonté du roi, trouva très-dur d'être contrariée par de petits officiers des gardes; elle voulait persister, faire punir, chasser ces messieurs; de prudents amis lui firent abandonner ce projet. On était en temps de guerre; il pouvait arriver que Louis XV donnât un moment raison à son régiment des gardes, qui le servait fort bien, sur sa favorite, qu'il n'était pas impossible de remplacer. Madame de Pompadour, calmée par raison, se contenta d'une lieutenance de dragons pour son cousin le tambour, dont on fit un capitaine le mois suivant. Il prit alors le surnom de Malvoisin, et se trouva complétement décrassé.

Le prince Charles-Édouard donnait de sérieuses inquiétudes à Georges II au commencement de cette année : le parti de ce dernier descendant des Stuarts prenait de la consistance dans les trois royaumes; il n'y avait pas un instant à perdre si l'on voulait combattre avec succès cet aventurier hardi. Le roi avait demandé depuis longtemps aux états généraux de Hollande un secours de 6,000 hommes; il arriva enfin. Ce détachement se composait de troupes faites prisonnières à Fontenoy et Dundermonde, et qui, d'après leur capitulation, ne devaient pas servir contre la France. C'était par ce motif que le gouverment hollandais, n'en pouvant faire aucun usage dans la guerre continentale, les envoyait à son

allié pour servir contre Édouard. Mais la fatalité voulut qu'au moment même où ces Hollandais touchaient la côte d'Angleterre, le lord Drummond, officier au service de Louis XV, y débarquât lui-même avec quelques compagnies françaises. Forcés, par cette intervention inattendue, de rentrer dans l'esprit de leur cartel, les régiments hollandais durent s'abstenir de prendre part aux hostilités; ils s'éloignèrent de la Grande-Bretagne, et Georges II manda en toute hâte six mille Hessois pour les remplacer.

Cependant les manifestes des deux adversaires se croisaient dans toutes les provinces des royaumes-unis : d'une part, Georges continuait de mettre à prix la tête du prétendant, et de tuer ses partisans comme des loups, partout et de toutes façons; d'autre part, Charles-Edouard recommandait la plus grande modération à ses troupes, et défendait expressément d'attenter à la personne d'aucun membre de la famille régnante. Il faut convenir que, pour approuver les proclamations de Georges, pour le féliciter d'avoir fait brûler celles d'Édouard par la main du bourreau, il est nécessaire de se faire une robuste idée du droit des princes intronisés, et de l'importance, assez peu démontrée, de ce que les souverains appellent la légitimité de leur droit.

Au milieu de ces feux croisés de manifestes, Édouard fut averti qu'il avait à redouter une mousqueterie plus dangereuse : les milices anglaises menaçaient Édimbourg; les vivres du prince allaient être coupés sur ses derrières, s'il ne hâtait sa retraite; ce mouvement rétrograde continua avec rapidité. Le prétendant avait laissé une faible garnison à Carlile, que le duc de Cumberland enleva après neuf jours de siége, vers le milieu de janvier. Ce petit échec n'empêcha point Stuart de former, en se retirant, le siége du château de Sterling : telle fut l'occasion du combat de Falkirck. Le général anglais Haulay, avec des forces considérables, s'était avancé pour s'opposer au blocus de cette forteresse; Édouard, à la tête de huit mille hommes seulement, se porta au-devant de lui.

Les éléments, dans cette journée, se déclarèrent les auxiliaires du descendant des Stuarts : un orage violent, qui poussait une pluie d'averse au visage des Anglais, seconda les efforts de leurs ennemis. Du reste, les Écossais combattirent, comme à Prestons-Pans, avec l'épée et le poignard, après avoir jeté leurs fusils derrière eux. Ce choc impétueux, soutenu par une manœuvre plus régulière de six piquets français, ne tarda pas de mettre en déroute

les soldats de Haulay. Maître du champ de bataille, que les Anglais abandonnèrent à la faveur des premières ombres de la nuit, Édouard les poursuivit. Les vaincus s'étaient réfugiés dans un camp retranché, presque entièrement environné de marais. Mais ni la protection de la nature, ni les efforts de l'art, ne purent défendre les Anglais contre l'intrépide attaque du vainqueur. Ils s'enfuirent en désordre, et, trompés par l'obscurité, un grand nombre de soldats se perdirent dans les marais environnants. Les débris de cette armée se réfugièrent à Édimbourg, dont le duc de Cumberland s'était rendu maître.

L'étoile de Charles-Edouard brilla à Falkirck d'un éclat qui devait bientôt s'évanouir. Le duc de Cumberland était en possession d'une forte partie de l'Écosse; le froid était extrême, et ses rigueurs paraissaient d'autant plus cuisantes aux troupes du prétendant, qu'elles manquaient souvent de vivres, et recevaient fort irrégulièrement leur paye. Cette détresse n'altérait point le courage de ces braves gens; mais, détruisant leurs forces physiques, elle rendait le succès plus difficile. Il fallut lever le siége de Sterling, et se concentrer vers la côte, pour favoriser le débarquement des secours d'hommes et d'argent qui arrivaient partiellement de France. La position du prince devenait de plus en plus critique, tandis que son adversaire voyait chaque jour augmenter ses ressources. Cumberland avait de la cavalerie, du canon, une infanterie supérieure en nombre à celle de Stuart; enfin les Anglais n'étaient plus étonnés de ces attaques athlétiques qui les avaient tant effrayés à Prestons-Pans.

Malheureusement Édouard ne pouvait plus refuser une bataille, sans risquer de se voir serré de trop près pour y conserver des chances de succès; il se résigna donc, plutôt qu'il ne se décida, à un engagement. Les deux armées se rencontrèrent à Culloden, le 27 avril, à deux heures du soir. L'action ne dura pas deux heures: le nombre et l'amour-propre blessé des fiers Anglais triomphèrent de la plus héroïque valeur. Les révoltés s'enfuirent dans la direction d'Inverness; Charles-Édouard, blessé légèrement, fut entraîné lui-même loin du champ de bataille, où il laissait neuf cents morts et trois cents prisonniers. Poursuivi de près par les Anglais, le prince, arrivé sur le bord d'une rivière, dut la traverser à la nage, laissant sur les flots une trace de son noble sang. Parvenu à l'autre rive, Stuart vit incendier une grange dans laquelle six cents montagnards s'étaient réfugiés; les vents pous-

sèrent jusqu'à lui les cris déchirants de ces infortunés. En ce moment, Édouard avait autour de lui environ cent officiers qui, à son exemple, venaient de traverser à la nage l'espèce de torrent qui les séparait de l'ennemi. Dans ce nombre de fidèles amis se trouvait une femme, madame de Seford. Descendue des montagnes avec de braves Écossais, on l'avait vue combattant à leur tête auprès du prétendant, qui, dit-on, se reconnaissait autrement encore l'obligé de cette héroïne écossaise. Après avoir affronté les feux ennemis, elle ne s'était point arrêtée aux menaces bruyantes d'un autre élément : ses membres délicats avaient fendu les flots pour suivre le prince; il voyait d'un œil attendri l'eau dégoutter des habits de cette courageuse amazone.

Cette conduite héroïque sauva madame de Seford d'une horrible destinée : le pays qu'elle quittait fut livré aux plus atroces excès. Les femmes, les filles, violées par les farouches vainqueurs, étaient laissées, flétries et dépouillées, dans les bruyères, où elles expiraient des suites de la violence dont elles avaient été les victimes. La contrée fut couverte de cadavres, de ruines, de cendres sur une surface de cinquante milles; il n'y resta ni hommes, ni bétail, ni maisons; jamais victoire ne couvrit les triomphateurs de moins de gloire et de plus d'opprobre.

Les vaincus n'eurent pas un instant de relâche; le duc de Cumberland les fit poursuivre dans toutes les directions. On ne put atteindre les soldats écossais, qui s'enfoncèrent incessamment dans leurs déserts boisés, ou gravirent leurs rochers, inaccessibles pour les poursuivants. Mais presque tous les officiers furent pris ou se rendirent, en se recommandant à la clémence royale; on verra comment Georges II exerça cette vertu des grandes âmes.

Il ne restait autour de Charles-Edouard qu'un petit nombre de partisans échappés à tant de calamités. Mais les princes, dans l'adversité, voient promptement éclaircir les rangs de leurs plus dévoués serviteurs; Stuart vit diminuer de jour en jour son faible cortége : à l'expiration d'une semaine, il n'y comptait plus que douze personnes, et la belle madame de Seford était encore du nombre. Enfin la nature sembla vouloir se venger des efforts que cette femme intrépide lui avait imposés : un matin, sa tête, appesantie par une fièvre brûlante, ne put quitter la botte de paille où elle avait reposé pendant la nuit. « Prince, dit à Édouard cette » fidèle compagne de son infortune, il faut vous quitter; la fai- » blesse de mon sexe trahit une âme qui était digne d'appartenir

» au vôtre. Ma poitrine est en feu, mes membres sont brisés; je » ne puis plus, hélas! vous suivre.... Si la mort ne vient pas me » saisir dans ce grenier, je regagnerai, par des sentiers dé- » tournés qui me sont connus, mon château de la montagne.... » Peut-être le ciel vous permettra-t-il d'arriver à la côte et de » vous embarquer; mais si vos espérances étaient encore trompées » en cela, tâchez de parvenir à ma retraite: voici un petit plan » du pays qui vous en apprendra les chemins.... Là, prince, » ajouta la tendre Écossaise en mouillant de pleurs la main d'É- » douard qu'elle venait de saisir avec transport, là, je vous sau- » verai de vos ennemis, ou je mourrai avec vous. » Stuart s'éloigna péniblement de cette adorable créature; son cœur était déchiré de regrets.

La division, qu'un rien excite parmi les hommes malheureux, acheva bientôt d'éloigner presque tous les amis du prétendant; il ne resta auprès de lui que MM. de Sollivan et de Shéridan. Le prince marcha cinq jours et cinq nuits avec ses deux compagnons, sans prendre un instant de repos, tant les Anglais détachés sur ses pas mettaient d'activité dans leur poursuite. Des armateurs de Nantes avaient envoyé au prétendant quelques secours d'hommes et d'argent, portés par des vaisseaux légers; mais il ne put arriver à la côte près de laquelle ces navires parurent; ils furent contraints de regagner le large sans avoir rempli leur mission. L'infortuné Stuart, errant de chaumière en chaumière, tantôt sous un déguisement, tantôt sous un autre, passant quelquefois la nuit dans le creux des rochers, se décida enfin à chercher un refuge dans les petites îles qui hérissent le bord de la mer, au nord-ouest de l'Écosse. Toujours poursuivi, il toucha successivement plusieurs de ces îlots; lui, ses deux compagnons, et trois matelots qui les conduisaient, se cachaient pendant le jour au fond de petites anses, ou bien sous des antres rocailleux creusés par la mer dans les rochers : c'était ainsi qu'ils échappaient aux croisières envoyées à leur recherche. Ils se nourrissaient de poissons secs, et d'un peu d'eau-de-vie qui restait au prince pour toute provision. La nuit, les infortunés ramaient d'une île à une autre pour dépister leurs ennemis : dans cette navigation laborieuse, Édouard ne voulait pas être exempté du travail que ses amis s'imposaient; les mains de ce prince étaient devenues calleuses; ses habits étaient couverts de goudron et déchirés.

Les aventuriers avaient erré ainsi d'île en île, de caverne en

caverne, pendant dix jours, lorsque, forcés par la faim de quitter l'archipel et de regagner le continent écossais, ils rencontrèrent sur la côte une demoiselle à cheval. Ils se hasardèrent à l'aborder. C'était mademoiselle *de Makdonall*[1], dont la famille se fit remarquer dans tous les temps par son fidèle dévoûment aux Stuarts. La jeune Écossaise reconnut sur-le-champ Édouard, malgré les haillons qui le couvraient. Sautant de son cheval, elle courut au prince, et, se jetant à ses pieds, elle embrassa ses genoux qu'elle mouilla de pleurs. « Mon Dieu ! mon prince, lui dit-elle, que de » dangers vous environnent! mais je vous y soustrairai au péril de » ma vie. Voyez-vous, au pied de la montagne, cette caverne » dont une cabane de pêcheur cache à moitié l'entrée; allez vous » y cacher avec vos compagnons. Je connais le montagnard qui » demeure près de là; je vais lui parler; il vous aidera à échapper » aux recherches des Anglais, et je viendrai, aussitôt que je le » pourrai, vous prendre dans cette retraite. »

En effet, le montagnard, que mademoiselle de Makdonall avait mis dans les intérêts du prince, sans le nommer, apporta pour toute nourriture, à lui et à ses deux amis, un peu de farine d'orge délayée dans de l'eau : ce pauvre pêcheur ne pouvait pas davantage. Tant de fatigues, de privations et de chagrin avaient affaibli la santé de Stuart; son corps se couvrait d'ulcères : il était difficile que la misère de cet infortuné fût portée plus loin.

Après deux jours d'anxiété, mademoiselle de Makdonall, n'ayant pu se rendre elle-même à la caverne, envoya prendre les proscrits par un exprès dont elle connaissait la fidélité. Il fallut encore se rembarquer pour les îles, et cette fois ce fut vers celle de Benbécula que les fugitifs se dirigèrent. Édouard espérait y trouver enfin quelque repos; mais, au bout de trois jours, il apprit que les milices du duc de Cumberland venaient d'y aborder. Mademoiselle de Makdonall, qui avait rejoint le prince, ne vit plus alors qu'un seul moyen de salut pour ce fugitif, ce fut de lui faire prendre des habits de femme, et de l'emmener au continent en qualité de servante. La jeune Écossaise ajouta, avec l'expression d'un profond regret, qu'elle ne pouvait sauver ainsi que le seul Édouard; ses

[1] Il est inutile de dire que cette demoiselle appartenait à cette maison de Makdonall qui, depuis, a fourni l'un des chefs les plus illustres de l'armée française; nous trouvons ici avec satisfaction l'occasion d'offrir un témoignage d'estime au vainqueur de Wagram. (*Note de l'Editeur.*)

deux chers compagnons, Sollivan et Shéridan, se séparèrent donc de lui, après un adieu déchirant.

Mademoiselle de Makdonall et sa prétendue Betty se réfugièrent d'abord dans l'île de Skie, chez un gentilhomme écossais. A peine y étaient-elles, que des soldats anglais se présentèrent pour visiter la maison de cet insulaire, connu apparemment pour être partisan des Stuarts. Édouard lui-même alla leur ouvrir la porte, témérité qui peut-être l'empêcha d'être reconnu. Mais on ne tarda pas à répéter dans l'île que le prétendant y était descendu; les Anglais allaient sans doute revenir chez le gentilhomme, et faire des perquisitions plus rigoureuses. Édouard se disposa à partir seul à l'entrée de la nuit; il ne voulut pas que mademoiselle de Makdonall continuât de s'exposer. « Si belle, si bonne, si digne d'être » adorée, lui dit-il en la pressant sur son cœur, ce sont des liens de » myrte qu'il vous faut, et non les chaînes dont je ferais charger » vos jolies mains... Adieu, chère enfant; adieu, créature angé- » lique; je vous défends de m'accompagner. » Il partit, laissant cette jeune Écossaise plongée dans la plus vive affliction.

Après avoir fait à pied plus de dix milles, suivi d'un seul marin, Édouard, près de succomber à la fatigue et au besoin, arrive, au point du jour, à la porte d'un petit château dont il connaissait le propriétaire pour un partisan de Georges. Le prince entre néanmoins, et, marchant droit au maître de la maison, il lui parle en ces termes : « Le fils de votre roi vient vous demander du pain et » un habit. Je sais que vous êtes mon ennemi, mais je vous crois » assez de vertu pour ne pas abuser de ma confiance et de mon » malheur. Prenez les misérables vêtements qui me couvrent, » gardez-les; vous pourrez me les apporter un jour dans le pa- » lais des rois de la Grande-Bretagne. » Un tel discours ne saurait rencontrer d'âmes endurcies; le gentilhomme se conduisit avec honneur, avec intérêt même : il prodigua des secours au prince, lui garda le secret, et embrassa son parti. Le malheur aussi peut devenir conquérant.

Tout à coup le prince disparut, sans qu'on pût savoir de quel côté il avait porté ses pas. D'après le signalement qu'en donnèrent quelques-uns de ses amis, des pêcheurs se souvinrent seulement de l'avoir vu débarquer un matin au continent écossais, mais ils ajoutèrent qu'ils avaient bientôt perdu sa trace. Le bruit s'étant répandu en France que Charles-Édouard était tombé au pouvoir de ses ennemis, le ministre du roi à Londres fit des démarches

auprès de la cour pour réclamer le fils de Jacques III. Ces démarches apprirent que le prince n'était point détenu par les Anglais; elles convainquirent en même temps l'ambassadeur que si Édouard était pris un jour, l'intervention de la cour de Versailles ne le sauverait point.

En effet, malgré les représentations de nos diplomates, une foule de seigneurs du parti des Stuarts furent plongés dans les cachots ou périrent sur l'échafaud. Dix-sept officiers y montèrent en un seul jour; trois pairs du royaume, les lords Balmerino, Kilmarnock et Cromarty, jugés à Westminster avec une lugubre solennité, furent condamnés à être pendus et écartelés; « mais le roi, leur dit-on en lisant l'arrêt, ayant égard à leur haute naissance, commuait cette peine; ils ne seraient que décapités. » La femme du lord Cromarty, enceinte de huit mois, s'étant jetée aux pieds du roi, obtint la grâce de son mari; mais ce fut, dans cette circonstance, le seul acte de clémence de ce souverain. Peu de jours après l'exécution des deux lords, plus de cinquante personnes furent pendues à York, à Londres et à Carlile. Un prêtre de cette dernière ville, qui en avait demandé l'évêché à Édouard, fut conduit à la potence en habits pontificaux. Soixante et dix autres conjurés périrent un peu plus tard sur différents points, et le gouvernement poussa l'atrocité jusqu'à faire mourir le vingtième des bas officiers et soldats faits prisonniers dans l'armée d'Édouard.

Plusieurs de ces victimes ceignirent avec gloire la couronne du martyre. « Soyez couverts de mon sang, disait au peuple le lord » Devenwater, et apprenez à mourir pour vos rois. » C'était l'expression d'un dévoûment qui trouve rarement sa réciprocité sur le trône. Lord Lovat fit entendre du haut de l'échafaud une belle pensée exprimée dans un vers d'Horace, et qui excite plus de reconnaissance :

*Dulce et decorum est pro patria mori,*

s'écria-t-il; et sa bouche héroïque s'était à peine tue, qu'elle se contournait par les convulsions de la mort.

Pendant toutes ces exécutions, les recherches que la cour de France avait fait faire sur les côtes d'Angleterre pour retrouver Édouard étaient restées infructueuses : on n'en put apprendre aucune nouvelle. Au moment où j'écris, ce prince n'est point encore retrouvé. On se dit tout bas à *l'Œil de bœuf* qu'il s'est retiré chez la belle amazone qui combattit à ses côtés. Sans doute,

ajoute-t-on, le fils de Jacques III, en s'aidant des renseignements que madame de Seford lui avait laissés, sera parvenu à trouver le vieux château où cette dame est retirée. Nouvelle Armide, elle captive apparemment Édouard sur ses monts glacés, au bruit des fougueux aquilons qui se déchaînent vainement autour de ses tourelles historiques. Le prétendant oublie peut-être, au sein des douces et tranquilles séductions de ce séjour, et les fatigues de la guerre, et les suites funestes de l'ambition, et le sang qui s'épuise sur les échafauds de la Grande-Bretagne, après avoir coulé pour lui dans les combats.

La guerre civile, qui régnait en Angleterre au commencement de l'année, n'avait pas suspendu les hostilités sur le continent, et les adversaires ne s'en étaient montrés que plus acharnés. Cependant les États-Généraux ont obtenu qu'il serait ouvert un congrès à Bréda pour délibérer sur la pacification de l'Europe; le roi y a envoyé M. de Puysieux en qualité de ministre plénipotentiaire.

Ces négociations ont été sollicitées par la Hollande, dans la juste terreur que lui inspirait la brillante campagne d'hiver que venait d'accomplir le maréchal de Saxe. N'ayant pu interrompre la narration des événements qui se sont passés dans la Grande-Bretagne jusqu'au milieu de l'année, je vais reprendre ici le récit de ceux de la Flandre.

Le comte de Saxe n'était pas revenu à la cour après la campagne glorieuse de 1745; Nieuport et Ath étaient tombés en son pouvoir, tandis qu'on chantait à Paris ses victoires précédentes; enfin, le 30 janvier, Bruxelles se trouva bloquée par cet habile tacticien, sans que ni les habitants ni la garnison de cette ville eussent même soupçonné la marche du maréchal. Une fois maître de toutes les issues par lesquelles on eût pu secourir les Bruxellois, Maurice fit marcher son armée sur quatre colonnes, pour former quatre attaques simultanées; la garnison, qui n'était forte que de neuf mille hommes, ne put résister plus de vingt-deux jours : le 21 février, elle demanda à capituler. Il y avait dans la place une foule d'hommes importants, indépendamment du comte de Kaunitz, premier ministre d'Autriche, qui représentait en ce moment le prince Charles, gouverneur général du Brabant autrichien. Deux princes de Ligne, le feld-maréchal Los-Rios et huit lieutenants généraux furent faits prisonniers de guerre avec les troupes. On prit

dans Bruxelles toute l'artillerie de campagne des Hollandais, une partie de leur trésor de guerre et d'immenses magasins.

Une capitale était conquise, il y avait une entrée triomphante à faire; Louis XV ne pouvait se dispenser d'être là. Dans le temps que Maurice faisait occuper Anvers, le roi de France se prit à secouer les guirlandes de fleurs qui le captivaient au petit Trianon; il donna aux beaux yeux de madame de Pompadour un congé de quelques semaines, et demanda sa belle cuirasse dorée, pièce d'armure qui, depuis longtemps, est un objet de parade pour nos illustres souverains. Sa majesté partit de Versailles le 2 mai, après avoir accordé une audience à des députés hollandais qui venaient faire de nouvelles propositions dictées par la peur. Le 3 au soir, Louis XV était à Gand, se faisant rendre compte des circonstances de la victoire qu'il avait remportée du fond de son galant cabinet de Marly. Enfin, le 4 mai, ce prince, bien informé de la gloire récente dont il venait de se couvrir, fit son entrée à Bruxelles au milieu de l'état-major le plus doré, le plus emplumé qu'on eût vu depuis longtemps aux bords de la Lys. Pendant que le comte de Lowendal, nouveau gouverneur de cette capitale, en remettait les clefs au roi son maître, les échevins, manteau noir au dos, cheveux flottants et poudrés à l'extraordinaire, prononcèrent une harangue moitié flamande, moitié française, durant laquelle sa majesté réprima, non sans efforts, un bon nombre de bâillements.

Cependant le maréchal de Saxe, qui pensait à tout autre chose qu'au cérémonial, disposait son armée sur six colonnes destinées à marcher vers les autres forteresses. En moins d'un mois, Louvain, Malines, Lier, Arschot, tombèrent au pouvoir de la France. Le roi allait retourner à Versailles pour se trouver aux couches de madame la Dauphine, lorsqu'il se rappela qu'Anvers était aussi occupée par ses troupes, et que cette ville méritait bien une entrée. Elle eut lieu le 4 juin, et sa majesté, bien sûre maintenant d'avoir satisfait à toutes ses obligations de triomphateur, revint dans sa résidence respirer l'encens que le maréchal de Saxe continue de mériter.

Le beau côté de la médaille est la situation de nos affaires en Flandre; mais, en Italie, cette médaille offre un sinistre revers. Le sort de l'armée espagnole s'est bien démenti depuis la fin de l'année dernière: maîtresse alors du Montferrat, de l'Alexandrin, du Tortonnois, du Pavesan, du Lodesan, de Parme, de Plai-

sance et de presque tout le Milanais, il lui restait peu de chose à faire pour soumettre la Lombardie et tous les pays adjacents. Un seul événement, la paix entre Marie-Thérèse et Frédéric II, suffit pour faire évanouir tant d'espérances déjà presque réalisées. La reine de Hongrie, délivrée, par ce traité, des appréhensions que la Prusse lui donnait, fit marcher, à la fin de l'hiver, trente mille Autrichiens sur l'Italie. Le prince de Lichtenstein, qui les commandait, crut à l'importance d'un mouvement rapide : la France négociait en ce moment avec le roi de Sardaigne pour le détacher de la cause de l'Empire, et le grave Allemand craignait d'arriver trop tard pour prévenir une alliance contraire aux intérêts de sa souveraine. Cette crainte n'avait nul fondement : Charles-Emmanuel trichait en ce moment sur les tapis diplomatiques de Versailles et de Madrid, afin de gagner du temps sur des ennemis qui pouvaient l'écraser. Mais comment eût-il été sincère ? L'infant don Philippe étant une fois reconnu duc de Milan, de Parme et de Plaisance, le monarque sarde ne se fût-il pas trouvé enclavé entre les deux branches de la maison de Bourbon ; et sa politique ne devenait-elle pas vassale de la leur ? Le fils de Victor-Amédée était trop subtil pour donner dans ce piége : il n'entretint les négociations que pendant le temps nécessaire à M. de Lichtenstein pour se joindre aux troupes combinées de la France et de l'Espagne ; il les rompit dès qu'il se vit à portée de seconder le général autrichien. Tout à coup, et dans le temps que l'armée franco-espagnole se reposait avec le plus de sécurité sur les négociations, Charles cesse de négocier, et surprend M. de Montal dans Asti, dont la garnison est faite prisonnière de guerre sans coup férir, sans avoir même songé à se défendre. A partir de cette époque, les Français et les Espagnols, resserrés de toutes parts entre des colonnes sardes ou autrichiennes, abandonnèrent successivement tous les pays qu'ils avaient conquis. Poursuivis partout l'épée dans les reins, ils éprouvèrent une foule d'échecs, que rendit irréparables la fatale journée de Plaisance.

L'avis du maréchal de Maillebois était de ne point accepter la bataille avec des forces bien inférieures à celles du prince de Lichtenstein ; mais le comte de Gages présenta un ordre de la cour de Madrid, qui, loin d'autoriser cette réserve, prescrivait d'attaquer. L'aile droite, commandée par M. de Maillebois, triompha pendant les neuf heures que dura le combat ; mais, à l'aile gauche, le général d'Arembure ayant été pris, le désordre se mit dans les

rangs, ils furent enveloppés, et Maillebois, qui ne put porter secours à cette partie de l'armée, se vit réduit, tout vainqueur qu'il était sur un autre point, à suivre le mouvement général de retraite jusque sous les murs de Plaisance.

Huit mille Français, Espagnols ou Napolitains restèrent sur le champ de bataille; plus de quatre mille furent pris. Si l'armée sarde, arrivée seulement à la fin de l'affaire, eût été en ligne plus tôt, c'en était fait de la totalité des forces réunies de la France, de l'Espagne et de Naples; pas un seul homme n'eût échappé à la captivité.

Ce fut dans ces déplorables conjonctures que l'infant don Philippe apprit la mort subite du roi son père, et l'intronisation de Ferdinand VI, fils issu du premier mariage de Philippe V. Le nouveau monarque castillan, moins ambitieux que son père, ne tarda pas de rappeler son armée d'Italie; mais sa retraite était plus facile à prescrire qu'à exécuter. Les troupes combinées, réduites à moins de seize mille hommes, se trouvaient à peu près environnées par quarante mille Autrichiens et vingt mille Piémontais. S'il était possible à une armée relativement si faible de garder les positions qu'elle occupait sur le Pô et la Trébia, il lui était extrêmement difficile d'en sortir. M. de Maillebois, fils du maréchal, homme de talent et de résolution, offrit cependant de se retirer en combattant, et se chargea, sous la direction de son père, de présider à la retraite. Cette entreprise, calculée avec autant d'audace que d'art, mit en défaut la lente tactique du prince de Lichtenstein : l'armée des trois couronnes, après avoir passé le Pô sur trois ponts, se forma le long du Tidone, tenant toujours renfermés dans son centre quatre mille mulets chargés et mille chariots de vivres; elle ne se laissa attaquer par les Piémontais que lorsque son ordre de bataille put être établi. L'engagement fut long, meurtrier; mais les Français et les Espagnols parvinrent, sans avoir été entamés, sous les murs de Tortone; triste succès qui laissait au pouvoir de l'ennemi plus de trois mille malades ou blessés. Bientôt l'armée continua sa retraite vers le Génois, où d'autres malheurs l'attendaient.

Les troupes impériales arrivèrent presque aussitôt que l'armée franco-espagnole aux portes de Gênes. Il eût été facile, cependant, de défendre cette ville de l'approche des ennemis : au delà de l'enceinte que la main de l'homme éleva pour protéger ses palais de marbre, la nature l'environna d'une ceinture de rochers

que peu de troupes peuvent garder, et, plus loin, l'Apennin sourcilleux ferme d'une barrière inaccessible cette république de marchands. Les forts semés sur cette double chaîne de montagnes avaient des garnisons; mais, découragées par le mouvement rétrograde des troupes qu'elles voyaient défiler dans les vallées, elles se replièrent elles-mêmes sur le corps de la place, dès qu'elles virent tourbillonner la poussière au-dessus des vainqueurs. Tandis que les Français et les Espagnols se retiraient vers Gavi, aux confins du pays génois, afin de couvrir au moins le comté de Nice et la Provence, soixante mille soldats couronnèrent les hauteurs voisines de Gênes, en même temps que le golfe se blanchit des voiles d'une nombreuse escadre anglaise. A cette vue, la consternation se répandit dans toute la population : une formidable artillerie qui armait les remparts resta muette; le sénat ne délibéra que sur le moyen le plus prompt de se soumettre. Quatre membres de ce corps, jadis si fier, se rendirent dans les gorges où campait l'armée autrichienne, et demandèrent les ordres des généraux de Marie-Thérèse. Ces officiers usèrent largement du droit qu'on leur concédait : la ville devait être remise aux troupes de l'impératrice-reine dans le délai de vingt-quatre heures; tout ce qui s'y trouverait de militaires génois, français, espagnols ou napolitains, seraient prisonniers de guerre; les effets leur appartenant deviendraient la propriété de l'armée autrichienne ; quatre sénateurs se rendraient en otage à Milan ; enfin la république payerait, *en attendant* une taxe ultérieure, la somme de quatre cent mille livres.

A ce point de la négociation, le marquis Botta d'Adorno, Milanais, et lieutenant général au service de l'impératrice-reine, se rappela que le doge de Gênes et quatre sénateurs avaient fait jadis un pèlerinage humiliant à Versailles, et s'étaient agenouillés sur l'estrade du trône de Louis XIV; ce courtisan pensa qu'en faveur de la double couronne de sa souveraine, il fallait que le sénat fît un peu plus : il fut décidé en conséquence que le doge et six sénateurs se rendraient à Vienne. On n'osa pas néanmoins faire partir la députation sans avoir obtenu l'agrément de Marie-Thérèse : elle ne l'accorda point. « Louis XIV, écrivit-elle au marquis d'Adorno, » se nourrissait d'ambroisie, comme les dieux du paganisme : » cela ne me paraît pas assez substantiel. Dites au doge de Gênes » et à ses sénateurs qu'ils restent chez eux, et fassent frapper » des *génovines*, que je préfère à des compliments, surtout de » la part de gens qui ne me les feraient pas de bon cœur. »

Les généraux de l'impératrice-reine, fixés sur les intentions de cette princesse, usèrent avec une extrême rigueur de la substitution des exigences financières aux prétentions honorifiques : la république de Gênes fut taxée à vingt-quatre millions de livres; il fallait trouver cette énorme contribution dans le délai de quelques semaines, c'est-à-dire avant même que le sénat eût pu s'expliquer comment Gênes se trouvait engagée dans la cause des alliés, dont elle était la première victime.

Cependant les Impériaux et les Sardes continuaient de chasser devant eux l'armée franco-espagnole, réduite à toutes les privations dans sa marche vers Nice. Déjà Vence et Grasse, occupées par l'ennemi, avaient été livrées au pillage; les Autrichiens poussaient des coureurs jusqu'au bord de la Durance. Les belles Provençales, qui, de leurs castels ou de leurs bastides, voyaient briller les baïonnettes autrichiennes, redoutaient l'approche des soldats du Nord autant que leurs aïeules désiraient jadis les galantes visites des gentils troubadours. Au moment de cette invasion, les troupes impériales n'avaient point de grosse artillerie; il en fallait pourtant pour attaquer quelques places fortes qui couvraient de ce côté les frontières de la France : le comte de Broon ordonna d'enlever des remparts de Gênes les canons dont les Génois n'avaient pas osé se servir; eux-mêmes furent contraints de les traîner jusqu'au lieu où ils devaient être embarqués; et lorsque ces républicains, artisans de leur propre honte, ne se hâtaient pas d'y travailler, ils étaient violemment frappés par les bas officiers impériaux.

L'oppression, poussée à la dernière extrémité, ne manque jamais de produire la révolte : c'est une conséquence lente quelquefois, mais toujours infaillible. La populeuse Gênes, lasse enfin du joug accablant qui pèse sur elle, attaque avec fureur, le 5 décembre, la garnison autrichienne. Au son du lugubre tocsin, les paysans accourent de toutes parts. Les portes de l'arsenal sont enfoncées; toutes les armes en sont enlevées, même les épées du moyen-âge, gages de l'héroïsme des vieux républicains inscrits au livre d'or, à côté de Doria.... Les Autrichiens, assaillis de toutes parts, tombent sous les coups d'un peuple au désespoir; leur sang teint la base des palais de marbre.... Enfin ils sont poussés hors de la ville, et les Génois, Italiens dans leurs vengeances, précipitent du haut des remparts les blessés et les morts

que les Impériaux ont laissés sur le pavé. Revenons aux événements de Paris.

A son retour de l'armée, Louis XV avait eu à consoler le Dauphin, son fils, de la perte de sa femme, morte, le 22 juillet dernier, des suites d'une couche qui cependant avait été heureuse. Le roi montra peu d'expansion dans sa douleur, peu d'empressement à calmer l'affliction de l'héritier du trône, pour lequel il n'éprouvait qu'une froide indifférence. Tandis que monseigneur conduisait à Saint-Denis les restes de la princesse espagnole, dont les marbres de l'Escurial recouvraient en même temps le père, Louis XV coulait à Marly et à Trianon des jours tissus d'or et de soie, entre les yeux veloutés de madame de Pompadour et les flacons vermeils de l'aï rosé. Sa majesté répétait pourtant tous les matins, à son lever, que la perte de madame la Dauphine lui était bien sensible; mais, comme il parlait immédiatement de la chasse et de l'Opéra, son chagrin ne paraissait pas plus démontré par ses paroles que prouvé par ses actions. Les princesses filles du roi ont acquis plus d'empire sur ses affections : madame Adélaïde surtout jouit de toute la confiance de sa majesté; Louis va la trouver souvent chez elle, et l'entretient des heures entières; ce qu'il ne fait point avec mesdames Victoire, Sophie et Louise. Néanmoins la tendresse paternelle de notre auguste souverain ne s'est jamais fait remarquer par des élans qu'on puisse citer; les feux que le malin alluma dans ce cœur royal n'y laissent pas de place pour une flamme pure.

M. de Bellefond, qui n'a fait que passer sur le siége de Paris pour arriver aux sépulcres de Notre-Dame, a suivi de près dans la tombe madame la Dauphine. C'est M. de Beaumont, archevêque de Vienne, qui lui succède : c'est lui qui a rendu les honneurs funèbres à la princesse.

Des faits importants se sont pressés dans l'année qui se termine ; pour les retracer avec ordre, je dois revenir souvent sur mes pas, afin de n'interrompre mes narrations qu'à des points déterminés où je puisse aisément les reprendre. Je retourne en Flandre.

Le prince de Conti, digne lieutenant de l'illustre Maurice, investit Mons dès le mois de juillet, et, vers la fin de septembre, cette place importante ouvrit ses portes à son altesse. Douze

bataillons autrichiens posèrent les armes sur les glacis de la ville. Huy, Saint-Guillain, Charleroy se rendirent successivement, sans que le prince Charles, qui commandait en Flandre pour l'impératrice-reine, pût retarder d'un instant la perte de tant de forteresses. Mais le maréchal de Saxe méditait une conquête plus belle : Maëstricht, cette clef des Provinces-Unies, restait soumise aux armes impériales, et, pour ne rien laisser derrière lui en marchant vers cette place, le général français voulait enlever Namur. Cette dernière entreprise présentait de grandes difficultés. Une citadelle bâtie sur un roc escarpé, au confluent de la Sambre et de la Meuse, pouvait couvrir d'un déluge de feux les assaillants, tandis que douze petits forts qui hérissent la cime des rochers voisins ajouteraient leurs foudres de fer aux projectiles de la citadelle, d'où ces forts semblent tombés pendant une convulsion de la nature.

Sur le terrain où le comte de Saxe se plaça pour assiéger Namur, il retrouva, en s'aidant de ses cartes, la tradition des marches savantes que Luxembourg, Boufflers et le roi Guillaume avaient exécutées en ces mêmes lieux. Maurice sentit que, pour réussir, il devait manœuvrer avec l'habileté qu'avaient déployée ces généraux : il les surpassa. Les mouvements qu'il effectua, les campements qu'il prit, regardés par nos tacticiens comme le chef-d'œuvre de l'art militaire, obligèrent le prince Charles à livrer, en s'éloignant, les abords de Namur à l'armée française. Maurice profita rapidement de sa position; investie le 6 septembre, la ville vit la tranchée s'ouvrir sous ses murs le 12, et, le 19, elle se rendit au prince de Clermont. Mais la garnison, forte de treize bataillons, était passée dans les châteaux qui couronnent les hauteurs. Elle n'y put tenir longtemps : un ennemi terrible, un ennemi contre lequel le courage est impuissant, la famine atteignit les soldats accumulés dans ces petits forts; tous étaient rendus le 30. Malgré l'importance que Maurice attachait à la prise de Maëstricht, il lui répugnait de continuer les hostilités, durant l'arrière-saison, avec une armée qui, l'année précédente, n'avait pas pris de quartiers d'hiver. Cédant à cette inspiration, qui prouve que ce grand homme n'a pas moins d'humanité que de talent et de valeur, il écrivit ainsi au prince Charles : « Monseigneur, les » soldats combattent pour la gloire des rois; mais n'oublions pas » que les rois ne sont eux-mêmes que les tuteurs des peuples, et » qu'ils doivent songer que, dans la guerre, c'est la prospérité

» et le sang de ces mêmes peuples qu'ils dépensent. L'hiver ap-» proche; j'ai l'honneur de proposer à votre altesse de prendre » des cantonnements respectifs. » Charles avait aussi de l'humanité; mais, soit que sa fierté allemande fût blessée de l'initiative généreuse prise par le maréchal de Saxe, soit qu'il soupçonnât quelque arrière-pensée au général français, il envoya un refus verbal par un officier et un trompette.

« Quel est donc le motif du prince? demanda Maurice à l'officier.

— Je n'oserai jamais, monsieur le maréchal, vous répéter les paroles précises de son altesse.

— Dites, dites toujours; nous sommes ici pour échanger des coups de canon et non pas des compliments.

— Eh bien ! monseigneur, le prince assure qu'il n'a à prendre de vous ni avis ni conseils.

— Je le sais bien, morbleu; mais vous pouvez lui dire que je saurai bien le forcer à prendre ses quartiers d'hiver. Quant à vous, monsieur, je vous engage à prendre votre part de mon dîner, puisque le voilà servi. » L'officier, dont l'odorat avait été saisi d'un fumet délicieux, ne se fit pas répéter l'invitation. Dès le surlendemain, 11 octobre, le maréchal de Saxe livra cette bataille de Rocoux, dont le nom passera à la postérité, comme un des faits d'armes les plus meurtriers et les plus inutiles des temps modernes. Tout porte à croire que l'attaque fut déterminée par un mouvement de dépit du général français : ce moment d'humeur coûta quatorze mille hommes; c'est beaucoup pour un éclair d'orgueil.

L'armée ennemie, campée en deçà de la Meuse, s'étendait de Maëstricht, où s'appuyait sa droite, à Liége, où finissait sa gauche. Le Jar séparait l'armée du prince Charles, forte de quatre-vingt-dix mille combattants, de celle du roi, qui s'élevait à cent vingt mille. C'était un coup d'œil imposant, des hauteurs de Liége, que l'ordre de bataille de ces deux armées, dans lesquelles, quelques heures plus tard, la mort allait moissonner à pleines mains. Toute la journée du 10 se passa en escarmouches sans résultats; mais, le 11, à la pointe du jour, Maurice marcha aux ennemis sur dix colonnes. Charles, retiré alors, de Liége à Viset, derrière cinq villages retranchés, espérait pouvoir tenir dans cette position; mais elle était extrêmement dangereuse; car, s'il y était forcé, il ne pourrait trouver de salut que dans le passage de la rivière,

que le maréchal de Saxe s'efforcerait sans doute de rendre impossible.

On se battit douze heures à Rocoux, et, je le répète, des flots de sang y coulèrent sans utilité. Les alliés gardèrent leur position; ils l'étendirent même jusqu'à Tongres. On assure que la nuit seule prévint l'entière défaite du prince Charles; mais il faut se défier des difficultés alléguées après coup. C'est donc par la triste énumération des cadavres qu'on doit, dans cette circonstance, prouver l'avantage des armes du roi de France, et nos trophées ne se formeront que de cyprès. Douze mille Autrichiens, Anglais ou Hollandais restèrent sur le champ de bataille; nous ne perdîmes, dit-on, à Rocoux, que douze cents hommes, parmi lesquels on compta le marquis de Fénélon, neveu de l'aigle de Cambrai. Ce seigneur était brave et pieux comme Bayard; mais pieux à la manière de ce chevalier, sans fanatisme, sans intolérance. Le prince de Monaco, le marquis de Laval, le comte de Ballerol, furent blessés grièvement dans cette journée. M. de Lugeac, capitaine des grenadiers à cheval, le même à qui Louis XV *prêta* un jour cent louis d'or, quand il eut mangé deux cent mille livres de rente à la cour, eut la mâchoire fracassée par une balle; le petit bout de la langue fut emporté. « Voilà qui est bien désagréable pour vous, mesdames, » disait dernièrement M. d'Ayen à quelques beautés humaines, le » beau marquis ne pourra plus vous dire clairement je vous aime, » je vous adore... — Ce n'est qu'un préambule de moins, répondit » l'une de ces dames. »

Le chevalier d'Aubeterre racontait au lever, à son retour de Flandre, que, frappé de la force athlétique d'un soldat anglais fait prisonnier à Rocoux, il lui avait dit: « Je crois que s'il y avait eu » cinquante mille hommes comme toi dans l'armée ennemie, nous » aurions eu de la peine à la battre. — Ah! monsieur, répondit » l'Anglais, nous avions assez d'hommes comme moi, mais il » nous en manquait un comme le maréchal de Saxe. »

L'audace sert bien dans la guerre; mais il faut, pour qu'elle soit vantée, que ses entreprises réussissent; autrement elle ne recueille que du ridicule. Tel a été le lot des Anglais, à la suite d'une descente qu'ils ont tentée, le 1er octobre, sur les côtes de la Bretagne. Une flotte anglaise de cinquante-six voiles mit à terre, à quelque distance de Lorient, environ cinq mille hommes, dans l'unique but, sans doute, de piller ce littoral; car il y aurait eu trop de folie à penser qu'une semblable expédition pût causer des

craintes sérieuses quant à l'occupation du pays. Ces forbans, réunis sous les ordres du colonel Saint-Clair, osèrent cependant attaquer Lorient; on assure qu'ils étaient ivres alors....... La résistance d'une population nombreuse et aguerrie eut bientôt dégrisé ces assaillants. Saisis d'une terreur panique, ils se mirent à fuir sur la côte, et ne s'arrêtèrent que quand la respiration leur manqua. Craignant d'être atteints en essayant de rembarquer deux pièces de canon qu'ils avaient descendues de leurs vaisseaux, ils les enterrèrent en toute hâte; mais des paysans, les ayant vus à l'ouvrage, déterrèrent ensuite ces pièces, et se procurèrent le plaisir de leur envoyer avec les boulets qu'ils avaient enfouis à côté. La flotte portant ces aventuriers resta bien jusqu'à la fin du mois dans la baie de Quiberon; mais cette bravade ne prouva rien, si ce n'est que les Anglais agissent toujours prudemment en laissant un espace fluide entre leurs forces de terre et les nôtres.

L'expulsion des ennemis n'est pas aussi rapide en Provence qu'en Bretagne; mais on doit espérer qu'elle sera bientôt aussi complète. Les Impériaux, maîtres d'une partie de cette province, menaçaient de l'envahir presque en entier. D'un autre côté, leurs partisans pénétraient chaque jour dans le Dauphiné par les gorges des Alpes, et s'y livraient à tous les excès. Les dames de Grenoble, de Valence, de Montélimart, conduites le soir au spectacle par les honnêtes Dauphinois leurs maris, furent plus d'une fois ramenées par des officiers de Marie-Thérèse ou de Charles-Emmanuel, qui les conduisaient rarement au domicile conjugal. Enfin, des escadres anglaises, embossées en vue des ports de Marseille et de Toulon, aidaient leurs alliés à les conquérir.

Telle était la déplorable situation de cette partie de la France, lorsque le maréchal de Belle-Isle, envoyé pour arrêter ces désastres, arriva sur leur théâtre. Des châteaux et des chaumières incendiés; des couvents dévastés, d'autres où les vierges du Seigneur avaient perdu violemment ce nom; toutes les caisses publiques, toutes les bourses particulières vides; des bords de l'Isère à ceux du Var et de la Durance, des miliciens fuyant effrayés devant quelques coureurs; enfin des débris de régiments sans discipline : voilà ce qu'il vit sur sa route depuis Dijon. Malheureusement le maréchal amenait peu de troupes; il s'en servit néanmoins avec tant de bonheur, que, dès le jour de son arrivée, le mouvement offensif des ennemis cessa. L'infant don Philippe et le duc de Modène, enfermés dans Aix, se hasardèrent d'en

sortir, aussitôt qu'ils virent la campagne occupée par des troupes françaises, et joignirent leurs efforts à ceux de M. de Belle-Isle.

Au milieu de tant de vicissitudes guerrières, les maréchaux de Chaulnes et de Montmorency ont trouvé cette année le temps de mourir dans leur lit. L'un des deux bâtons reviendra sans doute au duc de Richelieu, dont la vie est tissue d'assez d'exploits galants, et surtout de services rendus à la galanterie royale, pour avoir mérité la première dignité de l'armée. Le duc de Vivonne, de joyeuse mémoire, l'obtint par moins de titres : il n'était que le frère de madame de Montespan, et ne favorisa qu'un seul amour de Louis XIV. On sait que M. de Richelieu s'intéressa davantage aux plaisirs de Louis XV; ce prince ne doit pas moins faire pour lui que le régent n'avait fait pour Dubois; et comme un lieutenant général ne peut plus, au temps où nous vivons, être nommé cardinal, il faut bien que sa majesté fasse son.... complaisant maréchal de France.

En attendant, le petit vainqueur de Fontenoy vient de se rendre à la cour de Dresde, chargé par le roi de demander la princesse Marie-Josèphe de Saxe pour M. le Dauphin, auprès de qui nul courtisan ne sera tenté de renouveler son compliment de condoléance. Ce n'est pas la première fois qu'on a l'occasion de reconnaître qu'il est à l'usage des princes une latitude de conscience et d'affections toute particulière.

En terminant le récit des événements, aussi nombreux que variés, qui feront distinguer dans l'histoire l'année 1746, je dois dire que le prince Charles-Édouard Stuart, après une éclipse totale de plusieurs mois, reparut enfin le 29 septembre. Depuis le mois de juin, de petites divisions françaises n'avaient pas cessé de croiser sur les côtes d'Écosse, pour tâcher d'avoir des nouvelles de cet illustre aventurier, et pour le recueillir s'il reparaissait. On désespérait enfin de le retrouver, et l'on en revenait à l'idée qu'il était tombé au pouvoir des Anglais, qui, présumait-on, l'avaient mis à mort secrètement, ou le tenaient enfermé dans quelque château fort.

Les vaisseaux français, las d'attendre, et craignant que les vents de l'équinoxe ne les jetassent sur les rochers de la côte écossaise, allaient gagner le large, lorsque, le 29 septembre, Édouard, qui avait marché toute la nuit dans des chemins détournés, et à travers mille périls, arriva sur la plage du Lockaber, au lever du soleil. La première lumière de l'aube lui avait découvert, sur la

sombre surface des flots, la voilure blanche des deux frégates envoyées à sa recherche ; il s'était hâté d'accourir. Rendu au bord de la mer, le prince ayant attaché son mouchoir au bout de son épée, qui venait de lui servir d'appui pendant sa marche nocturne, éleva le plus qu'il put ce petit pavillon, qu'un gabier de l'une des frégates aperçut enfin, après une heure d'inutiles signaux de la part d'Édouard. Le capitaine mit promptement un canot à la mer, quoiqu'elle fût en ce moment très-houleuse.... Le descendant des Stuarts fut sauvé du plus prochain des dangers qu'il eût à courir. Mais tous n'étaient pas finis : les vaisseaux du roi tentèrent vainement de débarquer le prince, d'abord à Brest, ensuite dans les parages de Morlaix ; des croisières anglaises occupaient les deux rades. Il fallut reprendre la haute mer en bravant plusieurs fois les escadres ennemies, et ce ne fut qu'en trompant leur surveillance qu'Édouard descendit à Saint-Paul-de-Léon, le 10 octobre, après douze jours d'une navigation qui pouvait le livrer pour jamais à ses ennemis.

Le fils du prétendant garda le plus profond silence sur sa destinée, de la fin de juillet à la fin de septembre ; tout porte à soupçonner que cette partie de son expédition n'en est pas l'épisode le plus moral, et l'on persiste à croire que madame de Seford, l'héroïne de la campagne, rentra alors d'une bien douce manière dans les droits de son sexe.

Les premiers jours de l'année 1747 ont vu fuir l'étranger des campagnes de notre belle France : le maréchal de Belle-Isle, à la tête de soixante bataillons et de vingt-deux escadrons, auxquels se sont joints quelques régiments espagnols commandés par le marquis de Las-Minas, a nettoyé la Provence et le Dauphiné des corps autrichiens et piémontais. Ils ont été repoussés, poursuivis dans les gorges des Alpes, et c'est maintenant à leur tour d'éprouver toutes les calamités d'une déroute.

Pendant qu'on se félicite à la cour de ce commencement de succès, ou plutôt de cette fin d'échecs, une puissance nouvelle s'y élève sous la protection de la marquise de Pompadour : c'est M. de Marigny, son propre frère. Ce jeune homme, dont le crédit s'appuie sur le canapé du boudoir de sa sœur, ne peut manquer d'aller loin. On sait que le roi l'a tout d'abord *emmarquisé;* que l'on vit cet astre satellite paraître dans la galerie sous le nom de marquis de Vaudière, et que les papillons de l'*Œil de bœuf*, faisant allu-

sion à la noblesse récente de M. Poisson, l'appelaient le marquis *d'avant-hier*. Plus de dignité possible là où vient à surgir le ridicule; il fallut rebaptiser le seigneur de fraîche date, qui devint alors marquis de Marigny.

Cependant il supportait avec embarras sa nouvelle fortune : honteux d'être devenu soudain si grand, plus honteux de voir que les courtisans se faisaient auprès de lui si petits, Marigny, trop jeune encore pour avoir l'aplomb de l'impudence, ne paraissait qu'en rougissant au milieu de la foule illustre du grand lever. « C'est fatigant, disait-il avec naïveté; je ne puis pas laisser tom- » ber mon mouchoir, qu'à l'instant des cordons bleus ne se dis- » putent l'honneur de le ramasser. » Après quelques mois d'habitude, le petit Poisson se laissa aller toutefois à sa brillante destinée; il était admis aux grandes et petites fêtes des appartements dont la faveur intime tournait seule la clef; Louis XV, dans un joli milieu d'ivresse, l'appelait *petit frère*. C'eût été un écolier paresseux, s'il ne se fût pas formé promptement à l'insolente fierté de sa nouvelle condition; mais il s'y forma.

Malgré ses progrès dans l'éducation des cours, Marigny se montre néanmoins inquiet, ombrageux, accessible à des soupçons divers. Son amour-propre a mille aspérités irritables : un mot dit à l'oreille, le sens enveloppé d'une phrase, un sourire empreint de finesse, tout lui paraît un attentat à l'estime qu'il recherche, tout lui semble malin, ironique, irrévérent. De peur d'exciter encore ce qu'il prend pour un déni de respect, le nouveau marquis parle de lui-même avec une humilité feinte, et, s'il voit dans les yeux de ses auditeurs que sa modestie soit prise au mot, son chagrin est extrême.

Intrinsèquement, Marigny possède les qualités essentielles de l'honnête homme : il a de l'amabilité, de l'esprit; son éducation n'a point été négligée, et dans les arts, dont il a fait une étude approfondie, son goût est pur et exercé. Tous les défauts de ce jeune homme résident donc dans son humeur, aigrie par l'irrégularité de sa position sociale. Les contrariétés perpétuelles qu'il en éprouve hérissent ses entretiens domestiques de rudesse, de brusqueries; madame de Pompadour lui adresse quelquefois des reproches obligeants sur cette âpreté de caractère, qui, dit-elle, nuira à son avancement. La crainte de voir réaliser ce pronostic corrigera sans doute le marquis de Marigny.

Le chagrin causé à M. le Dauphin par la mort de sa première femme s'était tellement humanisé dès les premiers jours de cette année, qu'il attendait avec une grande impatience la princesse de Saxe. Ce prince trouvait que M. de Richelieu, le plus expéditif des hommes dans les négociations dont le lit est le but, traitait cette fois avec lenteur à la cour de Saxe. Il ne faut pourtant pas, dans cette circonstance, que les imaginations érotiques poussent trop loin les présomptions : voici un trait qui prouve que les désirs de monseigneur ne sortent pas des limites de la chasteté. La femme d'un riche négociant de Paris, enceinte de plusieurs mois, eut l'envie d'embrasser le Dauphin ; envie assez naturelle, car ce prince est fort bel homme. Un officier qu'elle connaissait parla de ce désir au fils de Louis XV, qui consentit à s'y prêter. Mais, quand la dame fut introduite, son altesse royale s'étant aperçue qu'elle avait la gorge découverte, lui tourna le dos, ordonna qu'on la fit sortir, et courut lui fermer la porte au nez.... Certes, voilà un rare excès de pudeur... ou d'hypocrisie.

Enfin la princesse Marie-Josèphe, partie de Dresde le 10 janvier, fit son entrée à Strasbourg le 27, après avoir été remise solennellement, par le prince de Lubomirski, à la duchesse de Brancas et au maréchal de La Fare, dans une petite île située au milieu du Rhin. Le 9 février, les illustres époux reçurent la bénédiction nuptiale des mains du prince de Rohan Ventadour, coadjuteur de Strasbourg, et grand aumônier de France.

Toutes les cérémonies des mariages se ressemblent, au moins dans leurs détails ostensibles, et les mémorialistes les mieux informés ne sont pas initiés aux différences qu'elles peuvent offrir en secret. Je passerai donc sur les diverses réjouissances qui eurent lieu, soit à Versailles, soit à Paris, à l'occasion de l'union conjugale si impatiemment et, toutefois, si décemment attendue par le Dauphin ; mais j'en rapporterai quelques particularités.

Marie-Josèphe est, comme on sait, fille de cet Auguste III qui occupe le trône de Pologne, par l'exclusion de Stanislas, beau-père de Louis XV. Les affections de famille, si indulgentes, si oublieuses, si coulantes en un mot, entre les têtes couronnées, ne se sont pas avisées un moment, dans cette conclusion, d'un ressentiment qui, de la part du roi de France, eût été au moins légitime. Mais il y avait dans le cérémonial un point délicat qu'on ne pouvait pas écarter.... L'étiquette, la souveraine des sou-

verains français, exigeait qu'il s'accomplît. La Dauphine était tenue, le premier jour de la célébration, de porter au bras le portrait du roi son père. On conçoit combien il en devait coûter à Marie Leczinska de voir ce fatal bracelet briller, comme un trophée, dans son propre palais. Une partie de la journée s'était écoulée sans que personne eût osé jeter les yeux sur le bras de la princesse; la reine se décida la première, non-seulement à regarder le médaillon, mais encore à en parler à sa bru. « Voilà » donc, ma fille, lui dit-elle avec douceur, les traits du roi votre » père? — Oui, maman, répondit la jeune Saxonne en présen» tant son bras à sa majesté; trouvez-vous cette miniature res» semblante?... » C'était le portrait de Stanislas. Marie-Josèphe manquait à l'étiquette, mais elle obéissait aux bienséances... Le grand maître des cérémonies n'en est pas encore consolé.

Les bourgeois de Paris purent assister au bal paré qui fut donné, dans la grande galerie de Versailles, à l'occasion du mariage; mais ils n'y étaient admis qu'en qualité de spectateurs, c'est-à-dire que MM. les gardes du corps avaient l'ordre exprès de niveler, du travers de leurs mousquetons, les ventres roturiers qui voulaient se produire trop ambitieusement dans la salle. Un particulier assez modestement vêtu s'étant, en dépit de la consigne, glissé entre les hommes titrés assis sur des banquettes réservées aux danseurs, l'officier des gardes vint brusquement à lui :

« Que faites-vous là? lui dit-il.

— Vous le voyez bien, je regarde.

— Vous ne pouvez pas rester sur cette banquette.

— Pourquoi donc?

— Belle demande! Où avez-vous acquis le droit d'occuper une telle place?

— Dans plus de batailles que vous n'avez vu de parades et entendu de messes à Versailles.

— Vous n'en allez pas moins sortir de là, ou parbleu!...

— J'y vais rester très-certainement, et, si cela ne vous convient pas, vous en viendrez demander raison demain matin, au bout de la pièce des Suisses, à votre serviteur, le colonel du régiment de Champagne. »

L'officier des gardes s'éloigna sans répondre; mais l'explication avait fait du bruit. Peu de temps après, le même militaire, toujours en exécution de sa consigne, voulut faire lever une dame

fourvoyée aussi, sans autorisation sur parchemin, parmi les illustres.

« Vous direz tout ce que vous voudrez, répondit froidement l'usurpatrice, mais je ne bouge pas.

— Ah ! c'est trop fort !

— Point du tout, monsieur, je suis du régiment de Champagne. »

Les rieurs se mirent du côté de l'obstinée ; elle garda sa place, malgré les chuchotements de certaines marquises, qui la trouvaient fort déplacée.... Elle était extrêmement jolie.

Le lendemain, au bal masqué, une aventure beaucoup plus drôle encore égaya la cour et les jeunes mariés eux-mêmes, dont toute la gaîté reparut momentanément sur leur visage. On fut admis, sans distinction de rangs, à cette mascarade ; il suffisait de s'être procuré des billets d'entrée, qu'on avait distribués sans difficulté.

Un buffet, chargé d'une profusion de mets et de rafraîchissements, s'élevait dans une salle voisine de la galerie ; on pense bien qu'il était courtisé plus que le roi lui-même, et que les assistants ne lui firent pas un instant l'injure de le laisser sans compagnie. Parmi les plus assidus courtisans de ce meuble, les observateurs remarquèrent un grand masque en domino jaune, qui faisait de fréquentes visites à l'estrade réconfortante, et chacune de ses apparitions était une véritable dévastation. Pièces de résistance, pâtisseries délicates, confitures, sucreries, vins exquis, liqueurs fraîches et spiritueuses, tout s'engloutissait dans les continuelles irruptions du Gargantua masqué ; les officiers de bouche ne pouvaient suffire à réparer les brèches qu'il faisait. On ne concevait pas comment cet individu pouvait, après de courtes absences du buffet, revenir à la charge de plus en plus affamé et altéré. Quelques seigneurs parlèrent au roi de ce phénomène de gloutonnerie ; sa majesté voulut le voir, et ce fut pour elle un spectacle fort amusant. Au désir de l'admirer, succéda celui de le connaître ; Louis XV ordonna qu'on suivît pendant une demi-heure son robuste convive.... Le masque au domino jaune, c'était toute la compagnie des cent Suisses, qui, à l'aide d'un déguisement, s'était présentée successivement au buffet. On n'a pas encore cessé de rire, à Paris et à Versailles, de ce tour digne des pages, mais dont ils n'eussent pas, à coup sûr, tiré un aussi formidable parti.

Après avoir forcé, comme il l'avait promis, le prince Charles à prendre ses quartiers d'hiver, Maurice de Saxe établit les siens de telle manière, qu'en vingt-quatre heures il pourrait réunir son armée. Le comte de Lowendal eut le commandement de Namur; le comte de Boutteville fut nommé gouverneur de Bruxelles, et le marquis de Clermont-Gallerande commanda dans Anvers. Ces dispositions étant faites, le maréchal vint à la cour; il assistait aux noces du Dauphin avec la princesse de Saxe, sa parente.

Le roi profita de cette solennité pour conférer à l'illustre général une dignité que Turenne seul avait possédée : il le nomma maréchal général des armées de France. Pendant son séjour à Paris, Maurice fréquentait beaucoup M. de la Popelinière, fermier général fort riche, mais dont les habitudes ne pouvaient que contraster essentiellement avec celles du héros. Un jour, madame de Pompadour lui demandait quelles qualités il pouvait trouver à cet épais financier, pour en faire ainsi sa société de prédilection. « Madame, répondit le maréchal, il en a une excellente à mes » yeux : quand j'ai besoin de cent mille livres, je les trouve dans » son coffre ; tandis que si j'expose le même besoin à M. le con- » trôleur général, il me dit toujours qu'il n'a point d'argent. » Ceci prouve qu'un maltôtier, tout épais qu'on le suppose, peut être plus sensible à la gloire et plus reconnaissant des services rendus à l'État qu'un contrôleur général. Le comte de Saxe est reparti pour l'armée.

Cependant le congrès de la Haye ne décidait rien ; les Hollandais, malgré la présence de notre armée aux portes de leur république, ne concluaient point cette paix qu'ils avaient sollicitée les premiers. Leur position était pourtant critique. Que pouvait contre la France une nation qui n'est plus que marchande, qui ne possède ni généraux instruits ni bons soldats, et dont toute la marine militaire se réduit à moins de vingt vaisseaux de haut bord? Son intérêt le plus évident, le plus prochain, semblait donc lui inspirer l'obligation de conclure, à tout prix, une paix solide avec Louis XV, et ce prince avait donné des gages de la bonne foi avec laquelle il la signerait. Mais c'était précisément cet abandon qui retardait le traité : les gouvernants de la république ne pouvaient pas concevoir tant de modération, exercée sur le trône d'où Louis XIV faisait peser sur eux un sceptre de fer. La prévention des Etats-Généraux était si profondément enracinée, que les faits mêmes ne pouvaient en triompher. Ils persistèrent dans l'opinion

qu'ils avaient que les démarches du roi étaient ou des témoignages de faiblesse, ou des manœuvres perfides.

Las des pourparlers sans fin de la Haye, le cabinet de Versailles prit enfin une détermination énergique, qui fut signifiée le 17 mars aux Hollandais, par l'abbé de La Ville, ministre du roi; la déclaration était libellée ainsi : « De même qu'en 1744, les » États-Généraux crurent pouvoir envoyer vingt mille hommes » dans les plaines de Lille, sans prétendre faire la guerre à la » France, de même sa majesté va faire entrer ses troupes sur les » terres de la république, sans avoir intention de rompre avec » elle, mais seulement pour prévenir les dangereux effets de la » protection que la Hollande accorde à l'impératrice-reine. » Cette intimation diplomatique était appuyée d'une puissance effective de trente ou quarante mille baïonnettes françaises, qui pénétrèrent immédiatement dans la Zélande. Le roi fit déclarer en même temps aux Etats-Généraux qu'il ne conserverait qu'à titre de *dépôt* les places que son armée allait occuper, et qu'il les restituerait aussitôt que la Hollande cesserait de prendre part à la guerre. Cette délicatesse de procédés ne pouvait être comprise par les hommes matériellement positifs de ces parages : le peuple ne vit dans cette occupation qu'une véritable conquête. Les membres du gouvernement interprétaient un peu différemment les choses; mais ils ne firent qu'inspirer de la défiance, en cherchant à expliquer l'entrée des troupes françaises en Hollande, conformément à la déclaration de Louis XV. Il arriva alors ce qui avait eu lieu en 1672 : l'irruption étrangère fit un stathouder. Tout le peuple entoura le palais des états; il demanda en tumulte que les magistrats de la république déposassent le pouvoir, et proclamassent à l'instant le prince d'Orange. La proclamation se fit le même jour; les couleurs de la maison de Nassau furent arborées sur tous les édifices publics. L'abbé de La Ville avait annoncé d'avance au congrès cette révolution, comme une conséquence de la participation des Hollandais à la guerre. « Vous nous obligerez à entrer chez vous, » avait-il dit à ces républicains, et, par suite d'une terreur pa» nique, vous aurez un maître réel. »

Le prince Henri d'Orange, dit *le Frison*, se prêta de très-bonne grâce aux excès que le peuple commit chez les bourgmestres créés par la république, mettant ainsi entre la nation et le gouvernement tous les signes de la révolte, afin de faire croire aux citoyens tranquilles que la magistrature populaire avait été

détruite par un élan de la volonté générale. Il n'en était rien ; les hommes sages regrettaient ces régents, dont la gestion avait été favorable à la liberté; ils sentaient que le commerce, unique source de la prospérité hollandaise, aurait infailliblement à souffrir du stathoudérat, monarchie déguisée, dont les intérêts seraient plus royaux que nationaux. En effet le nouveau souverain se fit donner tout le pouvoir jadis départi au roi Guillaume; l'armée contint le peuple dans *l'obéissance*, et le prince fit bientôt proclamer cette hérédité qui traîne à sa suite tant d'abus.

Ces événements, qui se passaient au mois de mai, avaient déterminé le maréchal de Saxe à concentrer ses forces dans la direction de Maëstricht, place qu'il se proposait toujours d'enlever à l'ennemi. Mais les alliés n'étaient pas tranquilles spectateurs des formidables préparatifs de Maurice : une armée de cent vingt mille hommes s'était réunie en Flandre dès le mois de février, sous les ordres du duc de Cumberland. Ce prince laissa ses troupes exposées plus de six semaines aux rigueurs de l'hiver, sans vivres, sans fourrages, sans abri, tandis que les soldats français, de leurs paisibles quartiers, voyaient, en fumant leur pipe, se morfondre ces colonnes ennemies.

Dans cette situation, les négociations pour la paix, qui avaient continué à Bréda jusqu'à la promotion du stathouder, cessèrent tout à coup : les ministres de France et d'Espagne déclarèrent à ceux des autres puissances que, vu la proximité du théâtre de la guerre, le congrès devait être transporté sur un autre point; ils proposèrent Trèves, Cologne ou Aix-la-Chapelle.

Résolu de faire une quatrième campagne, le roi partit de Versailles le 29 mai; il arriva à Bruxelles le 31, et peu de jours après sa majesté était à la tête de son armée. Le maréchal de Saxe, dans un conseil de guerre tenu immédiatement, expliqua à Louis XV ses projets : il lui fit comprendre que, pour assiéger Maëstricht avec des chances heureuses, il fallait battre auparavant les alliés, et qu'au moment où il parlait, divers mouvements s'exécutaient à l'insu du duc de Cumberland, trop bon prince, ajouta Maurice en riant, pour les soupçonner. Le maréchal général fit comprendre aussi au roi qu'il fallait agir le plus tôt possible, car la France allait avoir un ennemi de plus dans la czarine Élisabeth-Pétrona, que Georges II venait enfin de décider à prendre parti contre nous. « Les Russes sont loin encore, poursuivit le comte » de Saxe ; notre jeu n'est pas d'attendre qu'ils soient en ligne. »

Cependant le duc de Cumberland, qui avait au moins pénétré le projet que son ennemi nourrissait d'enlever Maëstricht, ne tarda pas de prendre position sous les murs de cette forteresse ; sa droite s'appuyait à Bilsen ; sa gauche s'étendait jusqu'à Virle : le front de cette aile était couvert par le village de Laufeld. Son altesse, revêtue du commandement général, avait sous ses ordres le maréchal de Balhiani, commandant les Autrichiens, et le prince de Valdeck, à la tête des Hollandais.

L'armée du roi achevait de se réunir sur les hauteurs d'Herdeeren vers la fin de juin ; sa majesté elle-même y établit son pavillon royal. Quoique l'on fût dans l'attente d'une grande bataille, qui serait sans doute meurtrière ; quoique la cour portât le deuil de la reine de Pologne, belle-mère de Louis XV, morte le 19 mars, les éclats de la gaîté française, et les sons de la musique des gardes, ne laissaient pas d'être portés dans le camp anglais par les vents de la montagne. La noblesse folâtre qui entourait le roi ne devint pas plus triste, lorsque les courriers de sa majesté apportèrent la terrible nouvelle de l'engloutissement de Lima, au Pérou, avec une nombreuse population. Nos aimables du quartier royal ne s'attendrirent pas davantage sur la fin tragique de Thamas-Kouli-Kan, usurpateur du trône de Perse, qui, après avoir fait trembler tour à tour les Turcs, les Russes, les Afghans, ses voisins, et le grand Mogol lui-même, fut assassiné par son propre neveu l'année dernière. Cet homme extraordinaire régna onze ans.

Enfin, le 2 juillet, Maurice de Saxe, qui croyait s'être donné à Laufeld toutes les garanties d'une victoire complète, attaqua avec impétuosité le duc de Cumberland ; mais, si l'attaque fut vigoureuse, la défense fut intrépide. Vainement le maréchal général chargea-t-il lui-même à la tête de plusieurs brigades ; les alliés, vaincus comme à Raucoux, se retirent sans désordre sous Maëstricht, et le siége de cette place fut, pour la seconde fois, empêché. Six mille hommes restèrent de part et d'autre sur le champ de bataille.

Forcé de renoncer à prendre Maëstricht, le maréchal de Saxe assiégea Berg-op-Zoom la pucelle, chef-d'œuvre du célèbre Cohorn, place devant laquelle échoua le génie de Spinola. Le comte de Lowendal fut chargé des opérations du siége.

Louis XV eut dans ce même temps des détails circonstanciés sur l'alliance conclue, le 22 juin, entre la czarine et le roi d'Angleterre. Cette princesse s'engageait à faire marcher cinquante

mille hommes sur la Livonie, pour de là se porter vers le point indiqué par Georges II. De son côté, ce monarque s'obligeait à payer annuellement à son alliée la somme de cent mille livres sterling, tant que leur alliance durerait. Cette nouvelle ne changea rien au plan de campagne du roi : le siége de Berg-op-Zoom fut poussé avec activité.

Dans le temps que notre armée se couvrait, en Flandre, de lauriers encore stériles, le maréchal de Belle-Isle, après avoir obligé les Autrichiens à lever le siége d'Antibes, forçait le général Broon à repasser le Var, abandonnant quelques pièces de canon et toutes ses munitions. Alors les Impériaux et les Piémontais, chassés de la Provence, menacèrent les Génois de rentrer dans leurs murs. Déjà le comte de Schullembourg, successeur du marquis de Botta, serrait de près la ville du côté de la terre, et l'amiral anglais Medley la tenait bloquée par mer. L'alarme était grande à Gênes, dont les habitants, victorieux sur leurs seuils, n'étaient point en état de tenir la campagne contre des troupes régulières.

Telle était l'extrémité de la république, qu'elle n'avait en ce moment ni généraux, ni troupes, ni argent : le roi de France lui envoya presque en même temps tout cela. D'abord un petit navire, qui, à la faveur des ombres, se glissa inaperçu entre les vaisseaux anglais, porta un million dans le trésor génois. Peu de jours après, les galères de Marseille et de Toulon, presque aussi heureuses, entrèrent dans le port avec cinq mille hommes ; mais environ mille soldats, montant six de ces galères, tombèrent au pouvoir des Anglais : c'est peu, dans une entreprise aussi hasardeuse, qu'un sixième de mauvaise fortune. Enfin le duc de Boufflers arriva dans Gênes, et prit le commandement des Français et des milices que le sénat avait pu lever. Ce brave officier avertit bientôt les ennemis de sa présence : le 21 mai, il attaque le comte de Schullembourg, lui tue quinze cents hommes, et l'oblige à quitter une partie des postes qu'il occupait. Le 27, nouvel avantage du général français, qui, ce jour-là, chasse les Autrichiens de la côte de Rivarola, tandis que le comte de Lannion reprend le château de Torrilia, récemment fortifié par les Impériaux. Ces avantages étaient d'autant plus glorieux, que Boufflers manquait de munitions, et qu'il avait à contenir dans la ville deux partis opposés, dont le plus fort paraissait peu soumis au sénat.

Le maréchal de Saxe est le génie qui commande à la victoire : les troupes qu'il dirige depuis trois ans n'ont pas éprouvé un seul revers. Racontons les nouveaux triomphes de ce grand général. Dès le 15 juillet, la tranchée fut ouverte devant Berg-op-Zoom ; mais assiégeants et assiégés ne croyaient point à la prise de cette place : Maurice et Lowendal se flattaient seuls de la soumettre. Jamais, en effet, entreprise ne sembla plus difficile : des ouvrages combinés avec art, une artillerie formidable, des marais inaccessibles qui empêchaient l'investissement complet, tels étaient les moyens de défense dont il fallait triompher pour s'emparer de la pucelle de Cohorn. Ajoutons que la garnison, pouvant rester en communication avec les alliés au moyen du bas Escaut, recevait continuellement des renforts et des secours de vivres ou de munitions. Enfin l'armée assiégeante avait elle-même à se défendre contre un corps considérable qui la harcelait, et qui fut bientôt secondé par les maladies que des bas-fonds marécageux déterminèrent parmi nos soldats. Cette invasion morbifique exerça tant de ravages pendant le premier mois du siége, que vingt mille hommes passèrent du camp de Lowendal dans les hôpitaux.

Malgré tant d'obstacles, les travaux de la tranchée se poursuivirent avec une activité dont aucun siége n'avait encore offert l'exemple. Au mépris de fréquentes mines que les assiégés firent jouer contre les travailleurs, trois brèches praticables existaient le soixantième jour aux murs de la place; dans la nuit suivante, une forte colonne y pénétra... Soudain les soldats français coururent aux portes, et, le matin, Louis XV vit de son quartier le drapeau fleurdelisé flotter sur les remparts de Berg-op-Zoom. On ne put, dans le premier moment, réprimer le pillage, non plus que cet autre genre de larcin qui ne laisse au larron que de tendres souvenirs. Le soir de cette conquête, nos guerriers n'avaient pas à se remettre de la seule fatigue du combat. Lowendal fit saisir dans le port dix-sept barques chargées de vivres et de munitions, que diverses villes de la Hollande envoyaient aux assiégés; on avait écrit sur plusieurs ballots : « A l'invincible garnison de Berg-op-Zoom. » Ces envois ne pouvaient plus arriver à leur adresse.

Le comte de Lowendal fut créé maréchal de France. Ce général est né en Danemark; on l'a vu sous les drapeaux russes, dans plusieurs campagnes contre les Turcs : il s'est particulièrement distingué au siége d'Oczakow. Admis au service de France en qualité de lieutenant général, par le crédit du maréchal de Saxe,

ce brave Danois a fait partout honneur à son protecteur : c'est lui qui, dans cette même campagne, s'est emparé d'une partie des forteresses du Brabant. « Maurice et Lowendal sont mes deux » meilleurs capitaines, disait Louis XV à ses courtisans le len- » demain de la prise de Berg-op-Zoom, et malheureusement ils ne » sont pas nés en France.... Messieurs, convenons-en, le royaume » ne produit plus de généraux de cette trempe. — Je le crois bien, » sire, répondit le prince de Conti ; aujourd'hui nos femmes ont » affaire à leurs laquais. »

Le congrès, dont les conférences ont été interrompues cet été à Bréda, vient de les reprendre à Aix-la-Chapelle, pays de bains où les députés pourront au moins soigner leur santé, s'ils ne peuvent guérir les plaies de l'Europe. Le roi, après avoir chargé de nouveau l'abbé de La Ville de se rendre à cette assemblée de diplomates, est reparti pour Versailles, et la campagne a fini, cette année, en Flandre, par la prise des forts de Lillo, de Frédéric-Henri et de Lacroix.

Quand les rois choisissent leurs ministres, les capacités que ces hommes d'État apportent pour bagage à l'hôtel du ministère ne sont pas ordinairement examinées avec beaucoup de scrupule : l'important est d'être titré, adroit, ou chaudement recommandé. Mais lorsque les résultats arrivent et qu'ils sont déplorables, il faut bien les déplorer et se livrer au regret d'avoir mal choisi. Cette année, on a, par suite de cette considération tardive, éprouvé une véritable disette de ministres : personne ne voulait entrer au conseil, et plusieurs de ses membres se sont vus contraints de garder le portefeuille par forme de jubilé. M. de Puysieux, qui remplace le marquis d'Argenson aux affaires étrangères, a dit au roi en prenant la rame de cette galère : « Sire, je ferai tout ce que » je pourrai ; mais je supplie votre majesté de croire que je ne » puis pas faire des miracles. — Je crois, dit en riant le maréchal » de Saxe, qui venait d'entendre ce propos, qu'il n'y aurait qu'un » saint ou un diable qui pût rétablir l'ordre dans l'administration ; » mais nous sommes, à ce qu'il paraît, neutres entre l'enfer et le » paradis, puisque ce saint ou ce diable ne s'est pas encore trouvé » en France. »

M. de Brissac, major des gardes du corps, est un homme loyal et franc qui n'aime point les hypocrites. Il enrageait en voyant, au salut du dimanche et du jeudi, que le roi allait toujours entendre,



les tribunes de la chapelle remplies de dames priant avec ferveur, et ayant toutes de petites bougies allumées devant elles, sous prétexte d'éclairer leurs lectures pieuses, mais réellement pour se faire remarquer. Non-seulement le major savait que la plupart de ces belles dévotes étaient les prêtresses d'un culte tant soit peu profane, mais il aurait parié, disait-il, qu'elles ne se montraient si assidues à l'office du soir que parce qu'elles savaient que le roi y venait. Brissac voulut un jour vérifier le fait. Il paraît au moment du salut à la tribune du roi, lève sa canne, et dit hautement : « Gardes du » roi, rentrez dans vos salles; sa majesté ne viendra pas. » Les gardes, à qui leur chef avait fait le mot, semblent se retirer. Tout aussitôt les livres d'heures de nos dévotes se ferment, leurs bougies s'éteignent, elles lèvent le siége, les voilà parties. Cependant les gardes rentrent, Louis XV arrive, et trouve, à sa grande surprise, la tribune déserte. Le soir, au coucher, Brissac raconta à sa majesté le tour qu'il avait joué à ces dames : ce fut un sujet de rire inextinguible ; mais, le lendemain, toutes voulaient dévisager le major.

Au retour de la dernière campagne, ce même seigneur, causant avec madame de Pompadour de la journée de Laufeld, lui disait : « Je soupai *avec Saxe* la veille de la bataille.

— Ah ! monsieur de Brissac, par respect pour le rang du maréchal, vous devriez dire monsieur de Saxe.

— Eh ! morbleu ! madame, reprit vivement le major, est-ce qu'on dit M. Alexandre, M. César ? »

Voilà, du moins, un gentilhomme qui prend la noblesse du bon côté.

Malgré les avantages obtenus par M. de Boufflers, le siége de Gênes continuait toujours, et la ville commençait à manquer de vivres. Dans cette circonstance critique, le maréchal de Belle-Isle tenta d'opérer une diversion : ce fut de pénétrer au sein des États du roi de Sardaigne, dans le temps que ce souverain concentrait toutes ses forces sous les murs de Gênes. Déjà le blocus de cette place n'était plus aussi sévère quand ce mouvement eut lieu : M. de Boufflers, malgré les privations de la garnison et des habitants eux-mêmes, gagnait tous les jours de petits combats. D'un autre côté, opposant l'intrigue à la trahison, ou se servant de celle-ci, ce général fit rentrer dans le devoir, à force d'argent, des moines génois qui, sous le manteau de la confession, servaient les Au-

trichiens, tandis que ses émissaires secrets payaient des capitaines de l'escadre anglaise pour laisser entrer les provisions dans le port. Enfin, avant même que la marche du maréchal de Belle-Isle fût connue dans Gênes, on pouvait espérer d'éloigner assez les assiégeants pour tirer quelques secours des pays environnants. Mais le duc de Boufflers ne vit point l'accomplissement des avantages qu'il avait préparés : une petite vérole maligne l'emporta au mois de juin. Il fut regretté à double titre : c'était un brave et un homme de bien, comme le maréchal son père ; comme lui, il avait su se faire adorer dans une ville assiégée.

Cependant l'armée assiégeante ne s'était pas éloignée : d'un moment à l'autre elle pouvait revenir sous les murs de la place, et la contraindre, par l'excès des privations, à lui livrer enfin ses portes. Le duc de Richelieu, arrivé en septembre avec un secours d'hommes et d'argent, pouvait retarder cet événement ; mais ni ces nouvelles ressources, ni les trois mille soldats que l'Espagne glissa en même temps dans Gênes, ne pouvaient sauver la république d'une ruine certaine.

Ce fut dans cette circonstance que les généraux autrichiens et piémontais apprirent la marche de M. de Belle-Isle. Charles-Emmanuel, effrayé par cette agression inattendue, et tremblant pour sa capitale, rappela en toute hâte les troupes qu'il entretenait dans l'État génois. Les Impériaux, qui, même secondés par les Sardes, avaient été souvent battus, se virent contraints de se retirer aussitôt, et l'escadre anglaise, dont la présence devenait inutile à l'entrée du port, prit le large dès que les troupes de terre se furent éloignées.

Le duc de Richelieu profita de ces diverses retraites pour faire renforcer les garnisons des forts extérieurs, pour en renouveler les approvisionnements, et pour mettre, autant qu'il le put, les côtes en sûreté.

Nous étions victorieux aux frontières de la Hollande ; nos armes reprenaient quelque avantage en Italie ; mais la marine française venait encore de subir deux échecs. Dans les engagements des escadres anglaises avec les nôtres, le succès des premières est à peu près assuré d'avance, car elles ne livrent ou ne reçoivent le combat qu'avec des forces supérieures à celles qu'elles ont à combattre. C'est ainsi que le marquis de la Jonquière, commandant six vaisseaux de ligne, fut attaqué, le 14 juin, à la hauteur du cap Finistère, par dix-sept vaisseaux anglais de haut bord, sous les

ordres des amiraux Anson et Varrew. La victoire resta à la marine de sa majesté britannique ; mais ce ne fut que par l'emploi de toutes leurs ressources et de tous leurs efforts que les Anglais triomphèrent. Une bataille navale, soutenue avec la même inégalité de chances, eut lieu, trois mois plus tard, dans les eaux de Belle-Ile, entre l'armée de l'amiral Hauke, composée de vingt vaisseaux de ligne, et la division de M. d'Estanducre, forte de huit vaisseaux seulement. L'avantage de l'ennemi fut moins complet qu'au Finistère, puisque la flotte marchande que convoyait l'amiral français arriva à sa destination. M. d'Estanducre rentra à Brest avec *l'Intrépide* et *le Tonnant;* le reste de son escadre avait coulé bas. Cependant le commerce de la Grande-Bretagne ne souffre guère moins que le nôtre des chasses maritimes : dans le cours de cette année, les Anglais ont fait six cent quarante-quatre prises sur les Français et les Espagnols ; nos vaisseaux seuls ont capturé cinq cent cinquante navires anglais.

J'ai retracé le résultat de la diversion faite en Piémont par le comte de Belle-Isle ; mais j'ai passé sous silence un des faits les plus glorieux de cette campagne : j'y reviens. Le chevalier de Belle-Isle, frère du maréchal, eut ordre de forcer le passage des Alpes par Briançon et le mont Genèvre. Il se présenta dans un lieu dit le Col-de-l'Assiette, sur le chemin d'Exiles, avec vingt-huit bataillons et sept pièces de campagne. Là, vingt-deux bataillons piémontais attendaient ce général derrière des retranchements de pierre et de bois, s'élevant à dix-huit pieds de hauteur, et s'enfonçant de quatorze dans la terre ou le roc. Une artillerie formidable protégeait encore ce poste inexpugnable, contre lequel la nôtre ne pouvait absolument rien. Mais le souvenir héroïque de la journée du château Dauphin abusait général, officiers et soldats sur les difficultés de l'entreprise actuelle : la valeur française dédaignait la hauteur des palissades du Col-de-l'Assiette ; elle ne comptait ni les hommes ni les canons accumulés derrière. Deux heures nos braves se ruèrent contre ce retranchement ; deux heures les Piémontais foudroyèrent ces audacieux assaillants, sans courir le moindre danger. Près de quatre mille cadavres français roulèrent du haut de ce roc, que Belle-Isle ne put conquérir ; il n'y eut que seize cents blessés : l'ennemi frappait à coup sûr. Les Piémontais ne perdirent pas cent hommes dans ce terrible engagement. Le chevalier de Belle-Isle vit terminer à Exiles une vie illustre à plus d'un titre : intrépide sur le champ de bataille, ce

gentilhomme avait de l'instruction, de l'expérience des affaires et de la finesse dans les relations politiques; il s'était distingué dans plusieurs missions diplomatiques. On le vit longtemps se consumer en vains efforts pour arracher de ses mains ensanglantées, ou avec l'aide de ses dents, les palissades ébranlées. Enfin la mort mit fin en même temps à ses tentatives et à son désespoir; il entraîna en tombant un éclat de bois qu'il était parvenu à arracher. Une brillante jeunesse périt avec lui : on trouva parmi les morts le comte de Goas, colonel du régiment de Bourbonnais; le marquis de Donge, colonel de Soissonnais, et M. de Brienne, colonel d'Artois. L'armée se retira sous Briançon. Mais, plus tard, le maréchal de Belle-Isle et l'infant don Philippe pénétrèrent en Piémont par Lautosca, par la montagne Castel-d'Appia, et la délivrance de Gênes fut, comme je l'ai dit ailleurs, la suite de ce mouvement.

La comédie paraît mieux convenir que la tragédie au talent de Gresset; il a fait jouer cette année avec succès *le Méchant*, composition fort remarquable par la finesse de tact avec laquelle le principal personnage est tracé. On assure que Gresset en a saisi les principaux traits dans un homme en crédit, que je ne pourrais nommer sans me faire à mon tour une réputation de méchanceté qui me contrarierait fort. Je laisse le public deviner ce modèle voilé. La fable imaginée par l'auteur du *Méchant* n'est pas, après l'exactitude du portrait, ce qu'il faut admirer dans cet ouvrage : les situations en sont généralement peu dramatiques; quelquefois elles manquent de vraisemblance et de vérité. Le style de Gresset est spirituel, trop spirituel même pour être comique; ce sont les jolies paillettes de *Vert-Vert* produites au théâtre : de près elles brillent; mais, vues du parterre, elles ne jettent qu'un faible éclat.

---

## CHAPITRE XXI.

### 1748-1749.

Coup d'œil intérieur sur la famille royale. — Longanimité de la reine. — Un mot sur le Dauphin. — M. Poisson père, toujours boucher à la cour. — Généalogie de sa façon. — Louis XV *gendre* de l'ancien boucher des Invalides. — L'épée du roi et son fourreau. — L'homélie d'un fou. — Le tableau de Choisy. — Les joies de ce monde. — Paix générale; à quelles conditions. — Louis XV toujours pa-

ladin aux dépens de la France. — Intimation de l'Angleterre à la France au sujet de Charles-Édouard. — Scènes scandaleuses à cet égard. — Effet de la *fraternité* des rois. — Charles-Édouard trouve chez des républicains l'hospitalité que lui refuse un souverain. — Richelieu et madame La Popelinière. — L'examinateur galant. — La cheminée pivotante. — Le déshonneur donné en spectacle. — Scène chez la favorite. — Le théâtre des petits cabinets. — Les illustres comédiens. — Voltaire protégé par madame de Pompadour. — Louange maladroite de ce poëte. — Sa nouvelle disgrâce pour un madrigal. — L'auteur de la *Henriade* est exilé. — Mademoiselle Gauthier, actrice, puis religieuse. — Madame de Boufflers devient maréchale de Luxembourg. — Nouvelles scènes érotiques. — Madame de Tencin; sa mort. — Véritable attachement du roi pour madame de Pompadour. — Disgrâce d'un ministre pour un quatrain. — Calembour de l'Œil de bœuf. — Le bonnet de nuit d'un ministre. — *Catilina*, de Crébillon. — *Sémiramis*, de Voltaire. — Trait de honteuse humilité de Voltaire. — *Nanine*, du même auteur. — Le séducteur endormi. — Apparition du comte de Saint-Germain; son portrait. — Choses incompréhensibles. — La cour de François Ier peinte en 1730 par un témoin oculaire.

---

Jetons, au commencement de cette année, un coup d'œil sur l'intérieur de la famille royale; car les grands de la terre ont aussi leur vie domestique semée, comme les existences vulgaires, de malaises, de contrariétés, de soucis; on a beau être illustre par convention, il faut intrinsèquement participer à toutes les infirmités physiques et morales de l'humanité.

La reine vit de résignation et de pratiques pieuses : elle a mis au pied de son crucifix toutes ses vicissitudes conjugales, et la *chasteté absolue* est devenue pour elle une seconde nature, peu appréciée dans les boudoirs de Paris. La conversation de Marie Leczinska est aussi impassible que ses traits et ses sens : jamais on n'entend sortir de sa bouche un mot de dépit; jamais elle n'exprime le plus léger mécontentement. Si l'on s'entretient de Louis XV en sa présence, elle est toujours la première à rehausser ses qualités, et à dissimuler ses faiblesses. La reine ne parle jamais du roi qu'avec une profonde vénération.

Le Dauphin est trop jeune encore pour s'initier aux affaires; peut-être doit-on s'en féliciter, car il serait à craindre qu'il ne confondît souvent les intérêts du ciel, c'est-à-dire ceux des prêtres qui le dominent, avec les intérêts de la terre, qui sont rarement ménagés par les mains sacrées. On s'accorde à dire que ce prince a beaucoup d'esprit et d'instruction; il faudrait, pour en juger, le sortir de sa sphère : il est entendu que les fils de rois sont en naissant de petits prodiges, mais il y a bien du mécompte à l'usé. Ils représentent dans le monde des hommes vertueux et éclairés,

comme des toiles barbouillées de couleurs à la détrempe représentent au théâtre des sites enchanteurs.... Il faut que les uns et les autres soient vus en perspective.

Mesdames de France peuvent être vues de près, au moins quant au physique, car elles sont toutes jolies. Du reste, elles lisent beaucoup, chassent quelquefois, assistent régulièrement aux grands couverts, et se montrent aux bals de la cour. Voilà tout ce qu'on en peut dire; le chapitre des princesses était plus long sous le grand Louis XIV.

Le duc d'Orléans, premier prince du sang, vit toujours dans une région mitoyenne entre le ciel et la terre. On ne le voit guère à Versailles, et je crois qu'il ne conserve pas trop bien sa raison.

Le prince de Conti, général intrépide, s'enivre de gloire et de poudre à canon. Le jeune Condé [1], son parent, voudrait déjà saisir la grande épée de son bisaïeul; mais elle est encore trop pesante pour ses mains de douze ans. Ce petit prince a près de lui un bien vil modèle dans le comte de Charolais, son oncle, l'homme le plus débauché de la cour.

Les autres princes alliés de Louis XV ne s'inquiètent pas plus des affaires publiques que ceux que je viens de nommer; comme eux ils ne vont à Versailles que pour assister, en vertu de leur rang, aux conseils extraordinaires, dans lesquels ils dorment ou bâillent, ou pour se trouver, de temps en temps, au lever du roi, qui ne les amuse pas beaucoup plus.

Si l'on considère maintenant combien peu le roi lui-même prend part au gouvernement de son royaume, on reconnaîtra sans peine que les hommes d'État, les courtisans et les ambitieux, peuvent attirer à eux du pouvoir autant qu'ils en voudront, sans que la famille royale s'y oppose en rien, à moins que les envahisseurs ne songent à diminuer les prérogatives des princes : il n'y a pour eux que cela de sacré.

Louis XV a d'autres alliés un peu moins directs, il est vrai, mais qui, sur les tablettes de la malice, doivent être inscrits parmi les parents de sa majesté. J'ai parlé avec quelque détail du marquis de Marigny, frère de la favorite; il me reste à faire connaître M. Poisson, son père, qui, si l'on en croit la chronique scanda-

[1] C'est celui qui mourut en 1818, après avoir servi longtemps dans les camps étrangers et contre la France; il n'eut guère que cela de commun avec le grand Condé.

leuse, voyageait, par le conseil de la justice, lors de l'avénement de sa fille au trône... je veux dire au canapé royal. Cet homme, qui, comme on sait, a été boucher, n'a pas reçu la moindre éducation; sa grossièreté est extrême; jureur, indécent dans le propos et le geste, insolent jusqu'à la férocité, il n'a pas la moindre idée du respect humain. Sa présence est pour la marquise une source d'humiliations, de laquelle jaillit chaque jour un nouveau chagrin. Elle ne peut se décider à l'approcher d'elle, parce qu'il n'est nullement présentable; d'un autre côté, elle n'ose pas l'éloigner, de peur d'exciter son humeur irascible. Plusieurs fois madame de Pompadour eut dans sa toilette une lettre de cachet, remplie à l'intention de ce père malencontreux; mais elle renonça toujours à s'en servir, présumant bien que Poisson, emprisonné, ferait un éclat qui la perdrait.

La marquise s'étourdit donc sur la honte dont son père la couvre; elle s'efforce d'être insensible aux écarts, aux grossièretés de ce rustre sans égal. Elle prévient tous ses désirs, ne lui refuse aucune grâce, lui laisse ses entrées libres chez elle, et le caresse même quand il arrive. Au moyen de ces précautions, madame de Pompadour conserve quelque tranquillité lorsque Poisson n'est pas ivre; mais, dès qu'il a bu, le moindre mot le met en fureur. Le mois dernier, il se présenta, lesté d'un robuste déjeuner, à la porte de sa fille; un nouveau valet de chambre, qui ne le connaissait pas, et qui ne pouvait se persuader qu'un homme porteur d'une figure ignoble, et accoutré de la manière la plus grotesque, dût entrer chez la favorite de sa majesté, lui refusait obstinément le passage. « Maraud, s'écria Poisson en jurant comme un rou- » lier, apprends que je suis le père de la p..... du roi. » La dame si précisément désignée entendit cette qualification du fond de son appartement. Mais voici une anecdote qui a fait plus de bruit encore à la cour, et dont les poissardes s'égayent beaucoup aux halles. On verra pourquoi.

Poisson se trouvait à table avec un grand nombre de financiers; on était au dessert; le repas avait été splendide, les vins délicieux. L'ex-boucher, parvenu à ce point d'ivresse qui éclate ordinairement en transports de gaîté, partit d'un grand éclat de rire.... « Savez-vous, messieurs, dit-il avant qu'on l'eût interpellé, ce » qui me fait rire ainsi? C'est de nous voir tous ici avec le train » et la magnificence qui nous entourent. Un étranger qui survien- » drait nous prendrait pour une assemblée de princes; eh bien!

» vous, M. de Mont-Martel, vous êtes le fils d'un cabaretier ; » vous, M. de Savalète, le fils d'un vinaigrier ; toi, Bonnet, celui » d'un laquais.... Moi.... qui l'ignore? » Les matadors de la finance, tout gris qu'ils étaient, pincèrent fortement les lèvres à cette étrange sortie. Mais que faire? Poisson, en immolant la prétendue dignité de ces enrichis, s'était exécuté lui-même ; il continua sa revue : tous les convives eurent leur lot. La tournée critique terminée, il se trouva que pas un seul des assistants n'était noble, et qu'il n'y en avait même aucun qui appartînt à une famille bourgeoise.

Passe pour se mettre à l'aise avec des financiers ; mais avec le roi de France et de Navarre, cela tire un peu plus à conséquence. Le lendemain du souper aux généalogies, Poisson, en entrant chez madame de Pompadour, y trouva Louis XV. « *Bonjour, mon* » *gendre*, » lui dit-il en lui frappant sur l'épaule. « Ah ! c'est trop » fort, » s'écria sa majesté ; et elle sortit de chez la favorite. La marquise, désespérée, courut après le roi : « Excusez-le, sire, » dit-elle en caressant son royal amant ; il est probable que ce » matin il s'est livré aux plaisirs de la table. » Le monarque, blessé dans ce qu'il a de plus cher, sa grandeur, se montra inflexible. « Je le sers selon ses goûts, répondit sèchement sa ma- » jesté ; la terre où je l'envoie produit de bon vin. » Le *beau-père* dut en passer par là ; défense lui a été faite de reparaître à la cour jusqu'à nouvel ordre.

Malgré l'humiliation qu'elle éprouve de la part d'une parenté ignoble, la fortune de madame de Pompadour prend un vol hardi : elle vient d'acheter l'hôtel d'Évreux ; un chevalier de Saint-Louis lui sert d'écuyer, et madame du Hausset, née d'une famille noble, lui est attachée en qualité de femme de chambre. Jusqu'à ce moment, la marquise vécut assez retirée ; le nombre de ses courtisans était petit ; il augmente maintenant à vue d'œil. Prendre une maison est pour les favorites la marque du plus haut degré de crédit : on sait cela depuis la duchesse de La Vallière. Aussi voit-on chaque jour une double, une triple file de voitures à la porte de l'hôtel d'Évreux ; on n'en rencontre autant nulle part, pas même devant l'hôtel des ministres : cela se conçoit ; sous un roi comme le nôtre, le ministère des plaisirs est celui qui réunit le plus d'attributions.

Quand la marquise se promène dans les jardins ou traverse les appartements, les marquis, les ducs, voire même certains princes,

s'empressent à lui offrir la main. Hier, c'était le tour du maréchal de Saxe, qui, ayant rencontré madame de Pompadour sur la terrasse, lui présenta le bras, et fit quelques centaines de pas avec elle. En ce moment, un homme du peuple, qui vint à croiser le couple promeneur, dit en passant : « Voilà l'épée du roi et son » fourreau. » Maurice se pinça fortement les lèvres, pour ne pas rire de ce mot de la plus ingénieuse impertinence. La favorite ne songeait pas à rire, elle; cent coups de bâton, vigoureusement appliqués sur les épaules de l'insolent, lui eussent paru un acte de pressante justice. Mais le coupable était déjà loin; madame de Pompadour prit le parti de n'avoir pas entendu.

Mais voici venir un honnête dévot qui, prenant au sérieux les amours du roi, lui fait de la morale en forme de placet. Cet homme attendit dernièrement sa majesté au sortir de la chapelle, et lui remit un papier dont voilà le contenu : « J'annonce à votre majesté, » de la part de Dieu, qu'il faut absolument renvoyer madame de » Pompadour au plus tôt; autrement sa main vengeresse va » s'étendre sur votre royaume, et punir vos sujets de la faiblesse » de leur souverain. » Après avoir lu cette petite homélie officieuse, le roi fit appeler le messager du ciel dans l'appartement même de la marquise : « Mon ami, lui dit-il, si les folies peuvent amuser » quelquefois, il faut, pour cela, qu'elles soient originales, et » votre harangue n'est qu'une copie de celle qu'un autre fou, le » duc de Mazarin, fit entendre jadis à Louis XIV. Allez donc vous » faire saigner, et tâchez de raccommoder votre cerveau, car je » vous annonce, de la part du bon sens, que vous avez complé» tement perdu la tête. »

Cette réponse était bientôt faite; mais il ne semblait pas aussi facile de prouver la folie du conseilleur que de l'alléguer; les preuves venaient à l'appui de ses assertions, plutôt qu'à l'appui du bon mot de sa majesté, et le roi put s'en convaincre dès le lendemain. En traversant les rues de Paris, il fut accueilli par ce terrible cri : *Du pain! du pain!* signe infaillible des calamités publiques. Et ces calamités, qui peut nier qu'elles aient été attirées sur la France par une longue suite de guerres aussi ruineuses qu'inutiles; par l'insouciance avec laquelle Louis XV voit les maux de ses sujets, après les avoir causés; enfin, par un accaparement de grains dont ce prince partage honteusement les bénéfices? Mais ces clameurs de la place publique ne retentissent qu'un instant à l'oreille du monarque voluptueux; l'instant d'après il les a oubliées

au milieu des séductions sans nombre qui s'interposent entre lui et son peuple. Le troupeau servile des courtisans, qui attendait ce jour-là le roi à Choisy, fut informé d'avance de ce qui venait de se passer à Paris; il craignit qu'il ne restât à ce prince quelque arrière-pensée de bienfaisance, et qu'elle ne répandît un nuage sur une journée promise à la débauche royale, ordinairement prodigue de faveurs. Un gentilhomme de la chambre, plus ingénieux encore que les autres valets titrés, fit enlever de la galerie un tableau représentant un empereur romain distribuant du pain aux pauvres; dans un temps de disette, cette peinture pouvait exercer une dangereuse influence sur la douce quiétude de la cour. On s'occupe si peu d'affaires désagréables ou seulement embarrassantes, dans ce lieu de délices, qu'on serait tenté de s'y croire au sein d'un autre Éden, à l'innocence près : c'est, du moins, l'idée que s'en fait l'abbé de la Tour-du-Pin, fameux prédicateur. Je rencontrai l'autre jour cet orateur sacré à Versailles, où je sais qu'il ne va guère : « Vous ici, mon père! lui dis-je en l'abor-
» dant; voilà qui me surprend fort. — Je le crois, me répondit-il;
» mais j'ai une description du paradis à faire, et je viens prendre
» des notes. »

Je ne sais pas au juste de quel paradis cet honnête ecclésiastique entendait parler; mais voici une petite anecdote qui prouve que d'aucuns ne connaissent à la cour que le paradis de Mahomet. Entrant, l'un de ces matins, dans l'église des Théatins, la princesse de Conti, que le comte de Clermont accompagnait, fut accostée par un aveugle qui lui demanda l'aumône, en se plaignant *d'avoir perdu les joies de ce monde.* « Est-ce que cet homme-là
» est eunuque? » répondit la princesse en se tournant vers le comte. La réflexion eût été de mise à Trianon ou dans un souper des petits appartements... mais à l'église!...

Le congrès d'Aix-la-Chapelle, en suivant les errements de celui de Bréda, n'avait fait que de l'eau claire dans cette ville de bains, lorsque les armées commencèrent à s'ébranler au retour du printemps. La France réunissait en Flandre cent cinquante mille combattants; les alliés en comptaient déjà cent vingt mille sous les ordres du duc de Cumberland, et trente mille Russes, qui approchaient de la Moravie, allaient, quant au nombre, rendre les chances de la guerre tout à fait égales. Mais les Français étaient commandés par Maurice de Saxe, dont le nom valait une armée.

Ce héros n'attendit pas cette fois ses ennemis pour les vaincre : ce fut son génie, et non ses armes, qui triompha d'eux.

Les troupes du roi étaient rassemblées sous la main de leur général dès la fin de mars, tandis qu'à cette même époque celles des alliés, partagées en plusieurs corps pour la facilité des subsistances, s'étendaient dans le Brabant hollandais, dans le Luxembourg, dans le pays de Liége et aux environs de Cologne. Le maréchal, voulant tromper les ennemis sur ses véritables projets, paraît vouloir diviser son armée en autant de détachements qu'ils en ont eux-mêmes. A cet effet, Maurice marche en personne dans la direction de Bréda, à la tête de vingt-cinq mille hommes; un second corps s'avance vers Tirlemont et Liége; un troisième se porte sur Tongres ; enfin un quatrième paraît vouloir menacer Luxembourg. Mais, au moment où les généraux alliés se préparent à recevoir ces divers détachements, en se félicitant de la *maladresse* du comte de Saxe, qui, disent-ils, leur assure la victoire par la division de ses forces, une marche habilement combinée rapproche tout à coup les corps divisés, et Maëstricht se trouve investie. Maître des deux rives de la Meuse par le mouvement admirable qu'il vient d'accomplir, Maurice a campé son armée de manière à ce que le duc de Cumberland ne puisse approcher de la place, et qu'il se trouve dans l'impossibilité d'y envoyer aucun secours. Réduite ainsi à la dernière extrémité, cette forteresse, ne pouvant se défendre dans la privation absolue de communications, allait ouvrir ses portes aux Français à la vue du prince anglais, inutile témoin de sa détresse.

Tout espoir de salut étant perdu pour la Hollande, il fallut bien qu'elle et ses alliés se soumissent : les arguties diplomatiques furent mises de côté, et, le 30 avril, des préliminaires de paix furent signés entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Cette conclusion portait qu'il y aurait immédiatement suspension d'armes, et que Maëstricht serait remise sur-le-champ à la France. Le maréchal de Saxe prit possession de la ville dès le lendemain, et fit publier l'armistice à la tête de l'armée. A la fin de juin, la reine de Hongrie, d'une part; l'Espagne et la république de Gênes, d'autre part, avaient accédé aux préliminaires. Les hostilités cessèrent dès lors dans toute l'Europe, et des ordres furent expédiés en Amérique et dans l'Inde pour que la guerre y cessât aussi, et que les relations commerciales reprissent leur cours.

L'industrie française a fait cette année une précieuse conquête : on avait tenté jusqu'ici avec peu de succès d'imiter à Paris la porcelaine de Saxe ; les essais avaient été si peu satisfaisants, au rapport de l'Académie des sciences, que le gouvernement s'était refusé à les encourager. Mais M. Charles Adam a présenté au roi plusieurs morceaux de porcelaine qu'il avait fabriqués, et qui n'étaient pas moins parfaits que les produits des manufactures saxonnes. Sa majesté, enchantée de ces échantillons, vient d'accorder un privilége exclusif à l'artiste, et lui a donné même un local dans le château de Vincennes [1].

Après la guerre de 1734, il a fallu des années pour changer les préliminaires en traité définitif. Il n'en a pas été de même des conventions provisoires signées, en avril dernier, au congrès d'Aix-la-Chapelle : cinq mois et demi ont suffi pour asseoir définitivement les conditions d'une pacification générale. En voici les principales bases : don Carlos est investi, pour lui et ses héritiers, du royaume des Deux-Siciles ; les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla sont assurés à don Philippe ; mais, s'il vient à mourir sans enfants mâles, ou si, à défaut de postérité de la part de don Carlos, il monte au trône des Deux-Siciles, les trois duchés retourneront à la maison d'Autriche. Le duc de Modène, dessaisi de ses États pendant la guerre, en recouvre la possession ; Gênes rentre également dans tous ses droits. La partie du Milanais cédée au roi de Sardaigne par le traité de Worms lui est garantie, ainsi que la conservation des conquêtes qu'il a faites sur le même pays dans la guerre qui se termine.

Le traité de l'Assienta, conclu précédemment avec l'Angleterre pour la traite des noirs, est confirmé en faveur de cette puissance pour quatre années, en dédommagement de pareil temps de suspension du commerce pendant les hostilités. Jusqu'à l'expiration de ces quatre années, les Anglais pourront envoyer, par an, un vaisseau chargé de marchandises dans l'Amérique espagnole. Le traité de la quadruple alliance, pour l'ordre de succession à la couronne de la Grande-Bretagne, demeure expressément confirmé. La province de Silésie et le comté de Glatz restent au roi de Prusse ; toutes les puissances contractantes lui garantissent cette double possession. Marie-Thérèse est reconnue reine de Hongrie

[1] C'est cet établissement qui a été transporté plus tard à Sèvres, et qui, sous le nom de manufacture royale, a égalé et souvent surpassé la fabrication de la Chine.

et de Bohême, à titre d'hérédité, conformément à la pragmatique-sanction; le grand-duc de Toscane, mari de cette souveraine, est universellement reconnu empereur. Du reste, toutes les conquêtes faites durant la guerre seront rendues respectivement; les prisonniers retourneront dans leur patrie sans rançon.

« Mais la France, la France, s'écriaient nos politiques de café, à chaque ligne de ce traité, quel est donc son lot? qu'obtient-elle pour prix de tant de sang répandu? où trouvera-t-elle la compensation des énormes sacrifices d'argent qu'elle a faits? » Nous y voici : les fortifications de Dunkerque seront remises sur le pied où elles étaient, conformément aux précédents traités, c'est-à-dire qu'elles seront détruites si elles ont été rétablies. Voilà quelque chose de mieux encore : il est expressément interdit à Louis XV de donner un asile à Charles-Édouard, fils du prétendant : ce prince doit quitter la France immédiatement, et le roi s'est laissé intimer par les Anglais l'injonction, on pourrait presque dire l'ordre, de chasser de ses États un seigneur né Français....

Le roi ne veut rien pour lui, disent les cerveaux étroits du conseil; soit : ce monarque n'a dépensé que la prospérité, l'or et le sang de ses sujets; la guerre n'a coûté à sa majesté ni une simple égratignure au petit doigt, ni un écu tiré de sa cassette particulière, ni cinq minutes d'insomnie, ni même une seconde de digestion laborieuse; il n'a rien mis du sien dans la grande lutte de l'Europe, à moins qu'on ne veuille compter pour quelque chose le faste des entrées. Je ne vois donc pas ce que, pour son compte personnel, Louis aurait à recueillir. Mais c'est entendre d'une étrange manière la grandeur du trône que de faire le paladin, aux dépens de la nation, pour les intérêts des souverains étrangers, sans dédommagements territoriaux, sans indemnités d'argent, et de se laisser humilier par-dessus le marché! Il faut convenir que si les Bourbons de France comprennent la gloire d'après ce système décroissant de dignité réelle, les puissances de l'Europe, qui se bornent encore à s'en moquer, finiront par leur faire la loi dans leur propre capitale.

Cependant, fidèle au traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XV a fait prescrire au prince Édouard, qu'il n'appelle plus que le chevalier de Saint-Georges, de peur de déplaire aux Anglais, de quitter Paris et la France dans un bref délai. Ce descendant des Stuarts, qui entend l'honneur un peu différemment que sa majesté, a répondu

en termes formels qu'il ne bougerait pas. « Le roi, disait-il, m'a » promis que j'aurais toujours un asile dans ses États; j'en ai dans » ma poche l'assurance signée de sa main. Un prince qui a de » l'honneur sait à quoi une parole donnée engage, et à quoi il » s'expose quand il y manque. » Cette manière de traiter de puissance à puissance déplut fort à Louis XV; mais le sort du noble proscrit toucha madame de Pompadour. Il est assez remarquable qu'un prince auquel deux rois, Louis XV compris, ont donné le nom de frère, ne trouve, dans l'adversité, que la protection d'une courtisane. « Que voulez-vous que je fasse, madame? répondit le » roi aux intercessions de sa maîtresse; faut-il que je continue la » guerre avec toute l'Europe pour le prince Édouard? L'Angleterre » *ne le veut point dans mes États :* elle n'a signé la paix qu'à » cette condition. Devais-je rompre les conférences d'Aix-la- » Chapelle, et achever d'abîmer mes peuples, parce que le séjour » de Paris plaît au fils du prétendant?... » La marquise ne répliqua point; mais n'eût-elle pas eu beau jeu à dire: « Si vous » n'aviez pas fait, sire, une guerre aussi ruineuse qu'inutile à » votre royaume, vous n'auriez pas eu à traiter d'une manière qui » nous couvrira de ridicule aux yeux de l'Europe? Après avoir » soutenu le prince Édouard dans son entreprise, vous n'eussiez » pas subi avec lui le sort des vaincus, en vous entendant déclarer » par l'Angleterre qu'elle *ne veut point* le jeune Stuart dans vos » États. Vous auriez refusé de céder à cette intimation, et la paix » n'en eût pas moins été faite. Rappelez-vous qu'en pareille cir- » constance Louis XIV signifia au cabinet de Saint-James que » Jacques Stuart était son ami, et que nulle puissance ne le con- » traindrait à refuser à cet illustre infortuné le toit et le pain » de l'hospitalité. » Pourtant le traité fut signé.

Malgré les sommations itératives qui lui étaient faites par M. de Maurepas, Édouard s'obstinait à ne pas s'éloigner de Paris. « Vous » voyez bien ce pistolet, dit-il un jour à ce ministre en le lui » montrant; eh bien! il est chargé à l'intention du premier exempt » qui se présenterait pour m'arrêter. » Cependant Stuart fut arrêté le soir même en se rendant à l'Opéra, et personne ne fut tué. On alla visiter son hôtel, dont il avait fait un véritable arsenal : il s'y trouvait assez d'armes pour soutenir un siége dans toutes les formes. Mais, comme la renommée grossit tout ce qu'elle porte sur son aile, on disait à l'OEil de bœuf qu'Édouard avait résolu de se battre seul contre un régiment entier, et de mettre,

en désespoir de cause, le feu à un baril de poudre pour se faire sauter avec la maison qu'il occupait.

Le roi de France n'avait pas promis à Georges II de jeter son malheureux hôte dans un cachot, sans doute parce que le monarque anglais ne l'avait pas demandé. Édouard fut conduit hors de France, bien escorté, et portant encore aux poignets les marques des cordes dont on s'était servi, dans le premier moment, pour garrotter *ce frère* de sa majesté. Le fils du prétendant se rendit en Suisse, terre hospitalière où les princes de la terre, descendus au niveau des autres hommes, se sont trouvés heureux, plus d'une fois, d'obtenir un asile qu'ils n'eussent pas offert à des républicains. Du fond de sa retraite, Édouard fit, au nom de son père, des protestations contre tout ce qui pouvait avoir été statué, au congrès, de contraire aux droits de sa famille : ces protestations furent affichées dans toute l'Europe, et même dans la ville d'Aix-la-Chapelle, que les plénipotentiaires des puissances n'avaient point encore quittée. Foudre impuissante, qui éclata en vain bruit, comme tous les précédents manifestes des Stuarts, excepté celui que la force des armes avait appuyé.

La guerre d'épigrammes, les combats entre factions musicales, et les douces hostilités du boudoir, sont maintenant les seuls engagements dont on s'occupe à la cour. Parmi ceux de la dernière nature, l'intrigue de madame La Popelinière avec le duc de Richelieu a fait du bruit, de ce bruit qui se perpétue parce qu'il amuse. Le vétéran de nos roués, toujours jeune malgré ses cinquante-deux ans, toujours libertin au moins d'imagination, persuada un beau matin à cette riche financière que le roi était amoureux d'elle.

« Oui, madame, lui dit-il, vos grands yeux noirs, vos sourcils épais, vos lèvres, qu'il appelle les coussins vermeils de la volupté, et par-dessus tout ces formes robustes dont la nature libérale vous a gratifiée, ont charmé sa majesté.

— Le roi est bien bon, répondit madame La Popelinière, qui n'était rien moins que la fille d'un gros marchand de bœufs.

— Sans doute, belle dame, que le roi est bon, et je sais qu'il tient à vous le prouver.

— Comment donc cela, monsieur le duc ? demanda la financière avec un gros rire niais.

— Mais comme un homme aimable prouve ordinairement à une jolie femme....

— Je commence à comprendre ; mais c'est que j'ai des principes, et d'ailleurs M. de La Popelinière me répète tous les jours qu'à la cour, une femme bien née ne doit jamais faire parler d'elle.

— Le cher homme, permettez-moi de vous le dire, n'entend rien du tout aux usages de ce pays ; il pense tout à fait bourgeoisement. Voyez nos dames de la plus haute qualité. D'ailleurs il ne s'agit point de parler, mais d'agir.... avec mystère, s'entend.

— Dame, monsieur le duc, si le roi avait assez de bonté...

— Sans doute, en sujette dévouée, vous iriez au-devant des vœux de ce prince. Je n'attendais pas moins de vous.... Mais, il faut que je vous le dise tout de suite, le roi ne donne son cœur qu'après certains préliminaires, certaines épreuves.

— Des épreuves !

— Oui, madame; mais dans le plus grand secret. Vous concevez, sa majesté a rencontré par le monde beaucoup d'yeux noirs, de sourcils épais, de lèvres vermeilles et de gorges aux superbes proportions.... Eh bien ! vous ne vous faites pas d'idée du mécompte qu'il a trouvé plus tard.

— Monsieur le duc, ces détails....

— Sont indispensables, madame, et je continue. Sa majesté, désirant à l'avenir être fixée d'avance sur certaines choses, a fait choix d'un examinateur....

— Un examinateur !

— Expert, au moins, à ce qu'on dit, dans ces sortes de vérifications.

— Et quel est-il ? demanda la financière en baissant les yeux.

— Devinez.... là, sur les réputations....

— Est-ce que ce serait vous, monsieur le duc ?

— Mon Dieu, oui, madame; le roi a toujours eu tant d'indulgence pour moi.

— De l'indulgence !... Ce choix, monsieur, en serait-il une nouvelle preuve ?

— La question est d'une grande naïveté, ou, permettez-moi de vous le dire, d'une solide coquetterie.

— C'est que si l'on consent à être examinée, balbutia madame La Popelinière, rouge jusqu'aux yeux...

— Oui, je conçois, on veut avoir ses garanties sur l'examinateur.....

— Vous êtes donc toujours un grand scélérat, monsieur le duc ?

— Mais, madame, on tâche de ne pas laisser baisser le ton de sa renommée.... A quand la première séance?

— Oh! n'allons pas si vite; je verrai, je réfléchirai, nous en reparlerons.

— Ah! prenons garde de perdre du temps.... Il y a bien des femmes sur les rangs; vous êtes maintenant en première ligne dans la pensée du roi.... peut-être que sous huit jours le vent de la faveur aura tourné.... profitons-en, croyez-moi, pendant qu'il enfle nos voiles.

— En ce cas, nous pourrions dès ce soir causer....

— Oui, entre minuit et une heure, dans votre appartement.

— Impossible.... Mais au fond du jardin, dans le pavillon chinois....

— Mais peut-on y causer commodément?

— Vous êtes trop curieux, monsieur l'examinateur. »

Il est probable que la nuit même Richelieu le fut davantage, et que l'examen convint à madame La Popelinière, car il demeura convenu que, pour soutenir sa thèse avec plus d'aisance, la financière recevrait à l'avenir le duc dans sa chambre à coucher. Or, comme il ne pouvait s'y introduire par les moyens ordinaires sans risquer d'être aperçu, il loua, dans une maison voisine, une chambre qui fut reconnue n'être séparée que par un mur de celle de la dame. Un maçon habile y pratiqua une ouverture communiquant à la cheminée de cette beauté complaisante; ouverture que refermait de ce côté la plaque à feu, qui tournait au besoin sur pivot.

Je ne sais pas bien précisément combien durèrent les épreuves de la financière, mais on assure qu'elles ne l'ennuyaient pas. Seulement elle demandait, de temps en temps, si le roi lui ferait bientôt prendre ses grades, ajoutant que cette circonstance n'empêcherait point l'examen de continuer. Le duc assurait notre néophyte que la plaque pivotante ne tarderait pas d'amener Louis XV dans ses bras, et que dès ce moment elle serait agrégée parmi les prêtresses des petits appartements. Satisfaite de cette promesse, madame La Popelinière continuait à se prostituer à titre d'essai, et je crois que si l'un des deux acteurs de ces scènes nocturnes commençait à s'en lasser, ce n'était pas elle.

On dit qu'il n'y a point de héros pour son valet de chambre; une vérité non moins incontestable, c'est qu'il ne peut y avoir, dans les habitudes secrètes d'une jolie femme, rien de caché pour

sa soubrette. Celle de la financière connut bientôt le mouvement mystérieux de la plaque, et les visites du sylphe de la cheminée. Mécontente de sa maîtresse, cette fille divulgua tout. La Popelinière, qui, depuis six mois, enlacé dans des lacs d'opéra, cherchait un prétexte pour se débarrasser de sa femme, fut enchanté d'avoir trouvé un robuste motif. Il ébruita lui-même la chose, expliqua le mécanisme de la cheminée, et tout Paris courut jouir du déshonneur de la couche du traitant.

Cependant madame de Pompadour avait été instruite de l'aventure une heure avant qu'elle eût circulé dans la galerie; elle voulut être la première à la raconter au roi. Ce prince venait d'arriver chez cette favorite; elle passait déjà sa langue sur ses lèvres pour entrer en matière, lorsque M. de Richelieu parut. « Sire, » s'écria la marquise en montrant le duc, voilà certainement » l'homme le plus caché en intrigues qu'il y ait en Europe; car, » afin d'être très-secret avec les dames qu'il voudrait faire con» naître à votre majesté, il passe par le trou de la cheminée. »

Le roi demanda quelle était cette énigme; madame de Pompadour raconta alors l'anecdote que tout Paris savait déjà. Sa majesté en rit beaucoup, la marquise l'imita, et le duc fit *chorus*.

« Diable! monsieur le duc, dit le roi, voilà du zèle, ou je ne m'y connais pas.... Aviez-vous réellement l'intention de me donner cette financière?

—J'aurais essayé, sire, dans un moment où votre majesté serait revenue aux mets substantiels.

— C'est bien obligeant de votre part; mais, quelque confiance que j'aie en vous, je ne vous chargerais pas d'une semblable commission.

— Sire, cette fois et d'autres encore, dit le duc en regardant la marquise avec malice, j'ai pensé qu'il est des ordres qu'un sujet fidèle ne doit pas attendre. »

Madame de Pompadour cessa tout à coup de rire, et elle eut quelque chose à rajuster au nœud de sa ceinture, ce qui lui procura l'occasion de baisser les yeux.

Jusqu'à ce moment on n'introduisit que des vices dans les petits appartements; depuis la faveur de madame de Pompadour, on s'occupe d'y admettre des amusements. La marquise n'est point, à proprement parler, une femme galante : elle n'a pas reçu de la nature ce tempérament de feu qui porte tant de femmes au liber-

tinage; c'est par ambition qu'elle s'est inscrite parmi les courtisanes. Le plaisir ne s'offre donc pas toujours à cette dame un peu tiède sous les formes d'un amour voluptueux; son esprit cultivé sollicite plus de distractions que ses sens n'exigent d'offrandes. Il y a longtemps que la favorite a conçu le projet d'établir un théâtre d'amateurs dans les cabinets du roi; elle a eu soin de faire parler sous main à ce monarque du talent qu'elle possède elle-même pour la comédie; et les complaisants de la marquise l'ont exaltée sous ce rapport tant de fois, qu'enfin sa majesté a désiré vivement mettre à l'épreuve le talent de sa maîtresse, vers la fin de l'année dernière.

En effet madame de Pompadour, étant encore demoiselle, s'était assez longtemps exercée sur un théâtre que M. de Tournehem avait fait construire dans l'une de ses terres. La troupe se composait de gens de lettres et d'artistes distingués, qui se firent un plaisir de donner des leçons de déclamation et de chant à celle qui passait généralement pour être la fille de leur hôte. C'est dans cette société qu'elle puisa l'amour de la littérature et des arts, dont elle se montre aujourd'hui la protectrice. Devenue madame d'Étioles, l'actrice amateur joua sur le théâtre de madame de Villemur, à son château de Chantemerle : là, MM. de Richelieu, de Nivernais et de Duras la secondèrent de leur mieux; mais elle avait plus de talent que ces illustres comédiens.

Sous l'empire de ces favorables précédents, madame de Pompadour espérait acquérir de nouveaux charmes aux yeux de son royal amant par l'exercice de ses talents dramatiques : la beauté ambitieuse ne laisse échapper aucun moyen de plaire. Tandis que l'on élevait un joli théâtre dans le cabinet des médailles, la *troupe* se formait chez la marquise : elle se composa des ducs de Chartres, d'Ayen, de Nivernais, de Duras, de Coigny, des marquis d'Entragues, de Courtenvaux, du comte de Maillebois, et de mesdames de Brancas, de Pompadour, d'Estrades, de Marchais. La condition expresse d'admission fut d'avoir déjà joué avec un succès authentique sur des théâtres de société. Le duc de La Vallière fut revêtu des fonctions de directeur; l'abbé de Lagarde obtint celles de secrétaire-souffleur, avec cette réserve, de la part de sa majesté, que cet abbé ôterait sa calotte avant de descendre dans son trou.

Il ne suffisait pas à madame de Pompadour d'avoir un public illustre pour témoin de ses nouveaux succès; il lui importait bien

plus d'y faire assister des spectateurs capables de la juger, et dont les intérêts lui garantissent les éloges. Crébillon et Gresset furent d'abord admis au nombre des heureux qui devaient avoir leurs entrées aux spectacles des petits cabinets; il était plus difficile de faire porter Voltaire sur la bienheureuse liste. Ce poëte aux allures indépendantes déplaisait à tous les membres de la famille royale; mais il jouissait d'un certain crédit auprès de la favorite: il l'avait louée plus d'une fois, et cette femme spirituelle comprenait tout le prix des louanges d'un tel homme. Malgré l'éloignement que les princes et princesses montraient pour cet écrivain, la marquise résolut de le faire admettre; et voici comment elle s'y prit. La cour avait donné son suffrage à la seule comédie que Voltaire eût encore fait représenter, *l'Enfant prodigue;* plusieurs des nobles acteurs, chapitrés d'avance, proposèrent cet ouvrage, et le firent agréer pour le début de la troupe. *L'Enfant prodigue* fut joué, en l'absence de Voltaire, avec un brillant succès, auquel, il faut bien en convenir, le mérite de cette pièce contribua beaucoup plus que le talent amateur des comédiens. Les règlements de la nouvelle société dramatique portent que les auteurs des ouvrages montés par elle ne doivent pas assister à leur représentation, s'ils sont tirés du répertoire des autres théâtres: les illustres acteurs ont voulu s'affranchir ainsi de régents, incommodes pour leur amour-propre, qui auraient eu le droit de les reprendre sur l'exécution de ces œuvres théâtrales. Seulement on a ménagé à ces auteurs la satisfaction et l'honneur de paraître devant le roi, quand leurs productions auront contribué à ses plaisirs; et dès ce moment leurs entrées aux spectables des cabinets seront acquises. D'après ces statuts, Voltaire, complimenté, rancune tenante, par Louis XV et sa famille, fut légalement admis à la deuxième représentation de *l'Enfant prodigue.* Il sentit bien qu'il devait à madame de Pompadour la double faveur du choix de sa comédie et du droit flatteur d'assister aux applaudissements de la cour; car je dois inscrire ici le point de départ d'un usage qu'on s'était jusqu'alors interdit en présence du roi, celui de battre des mains en signe d'acclamation. Ce fut à la première représentation de *l'Enfant prodigue* sur le théâtre des cabinets que Louis XV permit ce témoignage bruyant de satisfaction, en se réservant, toutefois, d'en donner le signal. Chacun pouvait, à ce spectacle, prendre du plaisir pour son compte; mais défense était faite d'exprimer qu'on s'amusait, à moins d'une permission du

roi : sa majesté faisait grâce, néanmoins, de l'enregistrement et du sceau.

Après *l'Enfant prodigue* vint *le Méchant*, de Gresset, dans lequel M. le duc de Nivernais se fit une brillante réputation, par le caractère ingénieux qu'il donna au personnage de Valère. L'enthousiasme du roi fut tel à cet égard, qu'il voulut faire venir, à la seconde représentation, l'acteur Rosali, qui jouait ce rôle à la Comédie-Française, afin de rectifier son jeu d'après celui de M. de Nivernais. Soit complaisance, soit persuasion, ce comédien fit en effet à l'amour-propre de l'amateur la concession d'adopter sa manière. Le duc, enchanté de ce surcroît de gloire, envoya cent louis à Rosali : ce fut, à coup sûr, l'avantage le plus réel qu'il recueillit dans cette circonstance, et l'on peut se faire aisément l'idée de la bonté d'un système d'enseignement où le maître paye l'écolier.

L'ambition est la plus extensible des passions ; après avoir joué quelque temps la comédie dans les cabinets, on voulut y joindre des opéras. L'orchestre fut alors composé d'un tiers d'amateurs et de deux tiers d'artistes de la musique du roi. Le premier ouvrage lyrique qui fut représenté sur ce théâtre était un acte de *Zélie*. La musique avait été composée par M. Ferrand, l'un des musiciens amateurs de l'orchestre ; les paroles étaient de M. Curis. Le tout, dans la composition et l'exécution, parut d'une grande médiocrité.

Il n'y a point d'opéra sans danses : Dehesse, de la Comédie-Italienne, fut appelé à la direction de celle des cabinets. Cet artiste composa le corps de ballets d'enfants des deux sexes, âgés de neuf à douze ans. Il fut décidé qu'en sortant du théâtre de la cour, ces jeunes gens entreraient de droit et sans débuts, soit à l'Opéra, soit au Théâtre-Français, soit à la Comédie-Italienne. Les premiers sujets sont MM. de Courtenvaux, de Langeron, de Beuvron, de Melfort, que je viens de nommer par ordre de talent, et qui peuvent ajouter à leurs titres honorifiques celui de danseur des cabinets du roi.

Après *Zélie*, les nobles amateurs ont joué *Bacchus et Érigone*, de Labruère et Blamont ; ensuite *Ismène*, de Moncrif et Rebel ; enfin *Églé*, de Lagarde et Laujon.

Jusqu'à ce moment on n'a représenté dans les cabinets que les quatre opéras que j'ai cités, et les comédies de *l'Enfant prodigue* et du *Méchant*. Mais l'exécution lyrique est restée au-dessous de

celle du genre comique. Outre qu'aucun des acteurs, pas même madame de Pompadour, n'a l'aplomb musical nécessaire à l'ensemble d'une représentation chantante, l'exiguïté du local nuit encore à cet ensemble. Les chœurs, choisis parmi les meilleurs artistes de la musique du roi, sont disposés d'une manière fort incommode; il ne peut entrer en scène que deux femmes et deux hommes de chaque côté; le surplus, pressé dans les étroites coulisses, se place et chante comme il peut.

Malgré la médiocrité de son talent de chanteuse, la favorite n'en fut pas moins applaudie à outrance dans le rôle d'Érigone; Voltaire, qui lui devait la faveur qu'il avait reconquise à la cour, ne laissa pas échapper cette occasion de louer sa protectrice. Il lui adressa, le lendemain de la représentation, les vers suivants, qu'elle se hâta de faire circuler, sans pouvoir, assurément, soupçonner la funeste conséquence qu'ils devaient avoir pour l'auteur :

> Ainsi donc vous réunissez
> Tous les arts, tous les dons de plaire,
> Pompadour, vous embellissez
> La cour, le Parnasse et Cythère.
> Charme de tous les yeux, trésor d'un seul mortel,
> Que votre amour soit éternel!
> Que tous vos jours soient marqués par des fêtes;
> Que de nouveaux succès marquent ceux de Louis!
> Vivez tous deux sans ennemis,
> Et gardez tous deux vos conquêtes.

Avouons pourtant que, pour un homme de génie, Voltaire a fait un peu juste, dans ces vers, la mesure des convenances. Il est bien entendu que les rois peuvent être vicieux impunément : c'est une des prérogatives de la royauté. Mais chanter les vices de ces maîtres du monde, et faire des vœux pour la perpétuité du scandale dont ils donnent l'exemple, c'est porter un peu loin la courtoisie. Voltaire n'avait pas rimé, cette fois, un crime d'État, et cependant il en subit la peine.

Le malencontreux madrigal courut tous les cercles de Versailles et de Paris; il parvint dans les sociétés les plus animées contre le poëte, particulièrement chez la duchesse de Tallard, où la reine passe presque toutes ses soirées, et chez *Mesdames*, filles du roi, qui détestent cordialement Voltaire, malgré sa *Henriade*. Ces réunions anti-voltairiennes s'attachèrent à rechercher, dans les vers que j'ai copiés, des idées répréhensibles : elles leur prêtèrent



des intentions malignes, des applications captieuses, auxquelles l'auteur n'avait point songé. Ces comités critiques se déchainèrent violemment contre le vœu audacieux formé par Voltaire pour la constance d'un amour déplorable; ils s'indignèrent surtout du rapprochement des conquêtes d'un grand roi sur le champ de bataille et de celles d'une favorite au fond de son boudoir. Il est vrai qu'il n'existe entre les unes et les autres aucune similitude : les succès de madame de Pompadour lui appartiennent en propre, et ceux de Louis XV sont l'ouvrage de ses généraux.

Je crois avoir dit ailleurs que *Mesdames* ont conservé du crédit sur le cœur de leur père; elles en usèrent pour perdre Voltaire dans l'esprit de sa majesté. Un matin que ce monarque était venu recevoir les embrassements de ces princesses, elles l'entourèrent, le caressèrent avec plus d'effusion encore que de coutume, et, profitant de l'abandon d'un mutuel épanchement, elles se plaignirent à lui de l'insolence du madrigal. « Cet homme, dirent-elles » avec feu, vient d'ajouter à ses premiers torts, que votre majesté » avait eu l'indulgence d'oublier, des torts beaucoup plus graves » encore, que vous ne pouvez laisser impunis sans porter atteinte » à votre gloire. » Louis XV, aussi faible qu'irréfléchi, ne se donna pas le temps de considérer qu'en punissant un homme célèbre il allait ajouter à l'éclat du scandale de ses amours, et se rendre coupable d'une injustice; car ce ne pouvait être un crime que de chanter une inclination dont il fait ses délices aux yeux de toute l'Europe. Voltaire fut exilé de la cour : il devait à madame de Pompadour l'honneur d'appartenir à ce corps de valets de haute livrée appelés gentilshommes de la chambre; il lui devait aussi cette place d'académicien, méritée dès 1720, et qu'il n'eût pas obtenue en 1746, quoiqu'il fût alors le premier littérateur du monde, s'il n'avait pas eu l'avantage d'être le protégé d'une courtisane. Par contre-partie, l'auteur de *l'Enfant prodigue* dut aussi à madame de Pompadour sa nouvelle disgrâce : le coup d'encensoir du poëte était maladroit; mais il eût été sans conséquence, si la marquise n'en eût pas répandu la fumée.

Les cours supérieures, à l'occasion de la nouvelle année, ont adressé leurs compliments au roi sur le traité d'Aix-la-Chapelle qui rend la paix aux peuples. Sa majesté, voulant mériter à de nouveaux titres ces félicitations, vient de supprimer plusieurs droits établis pour subvenir aux frais de la guerre. En conformité du

traité, Louis XV a donné l'ordre d'évacuer toutes les places de la Flandre et du Brabant, occupées par ses troupes pendant la guerre.

Il n'est bruit, au commencement de l'an de grâce 1749, que de la conversion de la comédienne Gautier, qui du théâtre a passé tout d'un coup dans un cloître de carmélites. Cette jeune actrice était grande, belle, parfaitement faite, et d'une vigueur telle, que peu d'hommes auraient lutté sans désavantage avec elle. Le maréchal de Saxe, dont la force est presque passée en proverbe, assurait que, de tous les individus des deux sexes qui avaient voulu s'essayer contre lui, mademoiselle Gautier était la personne qui lui avait résisté le plus longtemps.... « à la lutte, s'entend, ajoutait » Maurice, car autrement, morbleu! je ne connais pas un être » vivant qui pût entrer en lice avec cette femme-là.... C'est une » belle assez curieuse pour vouloir vérifier jusqu'au bout le plus » étonnant des travaux d'Hercule. » Cet athlète femelle roulait entre ses doigts une assiette d'argent comme une oublie. Elle aima longtemps le comédien Quinault-Dufrêne; cette inclination, à laquelle les deux amants étaient, dit-on, fidèles, fait un immense honneur à cet homme-là. A l'extinction d'une si belle flamme, mademoiselle Gautier, désespérant sans doute d'en pouvoir allumer une équivalente, abandonna la comédie, et se fit religieuse, sous le nom de sœur Augustine de la Miséricorde. Tout ce que la nouvelle nonne offrait de robuste dans le commerce de la vie se retrouve maintenant dans sa piété, et jamais servante du Seigneur ne porta plus loin l'humilité chrétienne. La reine, informée de cette sévérité extrême de devoirs, a voulu connaître sœur Augustine; elle se rendit dernièrement aux Carmélites pour la voir, et depuis lors il s'est établi entre elles une correspondance de dévotion, dont M. Moncrif, secrétaire de cette princesse, est l'intermédiaire. L'intervention de l'auteur de *l'Art de plaire* entre deux dévotes n'est pas sans originalité, surtout quand l'une de ces deux personnes pieuses est une souveraine, et l'autre une comédienne ayant poussé la galanterie jusqu'à tenter l'accomplissement du plus difficile des exploits d'Alcide.

Je ne sais pas, en vérité, si madame de Boufflers, devenue duchesse de Luxembourg, ne voudrait pas, sous ce rapport, exiger encore davantage d'un nouveau fils d'Alcmène. Depuis la mort de son premier mari, qui périt, en 1747, dans les murs de Gênes, cette bacchante insatiable, quoique parvenue à sa quarante-cin-

quième année, demande des voluptés à toutes les classes d'hommes, et, quand son séjour dans ses terres ne lui permet pas de choisir, elle promène ses vœux depuis son intendant jusqu'au dernier de ses palefreniers. Passant, selon son caprice, de l'intendance aux cuisines, de l'office à l'écurie, de l'antichambre à la loge du suisse, elle attend avec patience la saison qui lui permet, à Paris, une plus grande variété de choix.

Cependant cette dame, pendant son veuvage, ne trouvait pas tout son bonheur dans la satisfaction de ses sens avides; elle tenait aussi à conserver une *grandeur* dont elle fait un si *noble* usage. Elle entra donc, il y a quelques mois, chez M. de Luxembourg, qui, comme on sait, est son amant en titre de longue main.

« Monsieur le maréchal, lui dit-elle, je veux que vous m'épousiez.

— Mais, madame, je ne vois pas à quoi cela servirait, à la manière dont nous vivons ensemble.

— Il s'agit bien de cela! ce serait une belle chose que ma vie, si elle se contentait des vétilles de votre amour!

— Oh! duchesse, à cet égard, vous savez trouver bon nombre de suppléments.

— Il est temps que je me fasse, pour les moments de loisir, un petit bagage de considération, de bel esprit, de religion même.

— De religion, duchesse?

— Oui, de cette religion du bel air, qui consiste à entretenir à sa paroisse une chaise dorée, un joli prie-Dieu, des coussins à glands d'or, et à faire suivre les processions par trois ou quatre laquais portant des clerges armoriés. Pour cela, il faut avoir aussi quelque chose qui ressemble à une existence conjugale, et votre titre de maréchal me plaît. Quand voulez-vous que nous passions le contrat?

— Mais, madame....

— Je viendrai ce soir avec mon notaire; vous y serez, maréchal? »

Le duc ne répliqua pas, et, huit jours après, la veuve du vertueux Boufflers portait le nom de Luxembourg, auquel l'homme le plus nul de la cour devait le premier grade de l'armée.... C'est une belle chose que l'honneur héréditaire des familles!

Dès le lendemain de ses noces, l'illustre bacchante reprit son train de vie ordinaire. Un soir, M. de La Vaupalière, vieux libertin,

qui ne jouissait plus de la galanterie que par les yeux, avait invité le maréchal et sa femme à un petit souper. La société était nombreuse, bien choisie, en hommes s'entend, car l'Amphytrion savait que madame de Luxembourg n'aime point la compagnie des femmes. La duchesse, oubliant que, pour obtenir la considération qu'elle se proposait, disait-elle, de mériter, la première condition est le sang-froid, but immodérément, et, comme elle avait le vin fort tendre, elle prit immédiatement du goût pour M. de Frise, son voisin. Après le souper, quelqu'un ayant proposé d'aller faire un tour sur le boulevard, madame de Luxembourg s'accrocha au bras de son nouvel amant, ce qui lui procura l'occasion de lui avouer qu'elle l'aimait. Les *Fantoccini*[1] venaient de s'établir à Paris; la compagnie entra dans ce spectacle enfantin, auquel une partie des convives de La Vaupalière prit beaucoup de plaisir. Mais la duchesse avait quelque chose de mieux à faire: à peine fut-on assis qu'elle se mit à caresser M. de Frise d'une manière si démonstrative, que bientôt l'attention des spectateurs fut partagée entre Polichinelle et le couple amoureux, et qu'enfin les amants fixèrent sans partage la curiosité. M. de Luxembourg, se levant alors, se crut obligé d'aller prévenir sa femme qu'elle était le point de mire de toute l'assemblée. Cet avis marital suffit à peine pour mettre fin au manége de la maréchale, plus active dans sa pantomime galante que jamais son mari ne l'avait été à l'assaut d'une place.

En suivant la comparaison, je dirai que l'entreprise de la duchesse sur le cœur de M. de Frise n'était apparemment qu'un coup de main; car, trois jours plus tard, on la vit occupée d'un nouvel objet pendant un souper donné à Saint-Cloud, par M. le duc d'Orléans[2], à l'occasion des couches de la princesse sa femme. La maréchale lorgna durant tout le repas un jeune page, qui en effet avait la plus jolie figure du monde. Quand la compagnie se fut levée de table, madame de Luxembourg chercha le page, le trouva, et poussa l'oubli des bienséances jusqu'à disparaître avec lui. On prit à peine garde à cette sortie; on savait que la maréchale, une fois échauffée par la table, ne s'arrêtait dans une entreprise qu'après en avoir touché le but.

[1] Marionnettes fort jolies.

[2] Le père de ce prince, en se retirant à Sainte-Geneviève, avait laissé à son fils le titre de duc d'Orléans.

Pour terminer dignement cette soirée, madame de Luxembourg, après la retraite des autres dames, resta dans l'appartement dit des Goulottes, avec M. le duc d'Orléans, le comte de Croix, et le baron de Besenval, à qui elle tint tête à boire des liqueurs le reste de la nuit. A six heures du matin, quand les convives nocturnes songèrent enfin à se retirer, il fallut qu'un laquais portât sur ses bras la duchesse jusque dans le lit préparé pour elle.

C'est ainsi que madame de Luxembourg s'achemine vers la considération.

On n'a point oublié cette demoiselle de Tencin qui, d'abord religieuse, se fit ensuite relever de ses vœux pour mener une vie plus conforme à ses goûts mondains, et surtout à l'esprit d'intrigue qui la distinguait essentiellement. Sa maison fut longtemps le rendez-vous de la société la plus spirituelle de la capitale : les gens de lettres y affluaient, et elle les appelait *ses bêtes*. Il est vrai qu'en fait d'affaires, cette intrigante avait plus d'esprit qu'eux ; elle n'en eut pas assez toutefois pour triompher dans une procédure criminelle où elle fut impliquée. Emprisonnée d'abord au Châtelet, elle fut ensuite transférée à la Bastille, où elle mourut dernièrement. Cette dame laisse plusieurs romans, que Pont-de-Vesle, son neveu, a, dit-on, retouchés : ces ouvrages, assez gracieux, sont manuscrits [1].

La mort vient d'atteindre aussi le chevalier d'Orléans, fils naturel du régent, et qui fut revêtu de la charge de grand prieur de France après M. de Vendôme. Le roi a obtenu du grand maître de Malte cette même charge pour le prince de Conti ; sa réception, faite le 11 juin par les chevaliers de cet ordre présents à Paris, a rappelé les cérémonies imposantes de l'ancienne chevalerie ; mais la continence de MM. les Maltais ne rappelle guère celle des preux du moyen-âge.

Le roi n'éprouve pas seulement pour madame de Pompadour cette tendresse de sens qui, après certains instants écoulés, n'est que froideur pendant le reste de la vie ; il paraît lui avoir voué un véritable attachement, dont elle a eu de nombreuses preuves pendant une maladie qu'elle a faite cette année. Il la visitait huit ou dix fois par jour, et l'on pouvait deviner la situation de cette

[1] Ils furent imprimés à Paris en 1780, et forment 7 volumes in-12.

favorite à la tristesse ou à la gaîté de sa majesté. Les médecins Senac et Quesnay, qui donnaient des soins à la malade, rendaient à sa majesté un compte journalier du cours de la maladie. Enfin l'active sollicitude que Louis montra dans cette circonstance à sa maîtresse contribua à hâter sa convalescence.

La marquise resta néanmoins atteinte d'une incommodité d'autant plus désagréable, que, dans une femme dont la sagesse n'est pas exemplaire, le public malin est toujours disposé à l'attribuer à l'incontinence. Il n'y a point de secret à la cour : on ne tarda pas d'y être informé de cette suite de maladie, malgré tout le soin que madame de Pompadour mettait à la cacher. Le comte de Maurepas, qui n'aimait point la favorite, se distinguait surtout parmi ceux qui riaient à ses dépens. Elle n'ignorait point les quolibets et les plaisanteries dont ce ministre la rendait chaque jour l'objet : mais le roi avait besoin du comte; en cherchant à le desservir dans l'esprit de sa majesté, la marquise craignait un échec; il lui semblait prudent d'attendre une occasion où le mécontentement de Louis pût être excité autrement que par des propos en l'air. Cette occasion s'est rencontrée la semaine dernière à Marly. Madame de Pompadour, en se mettant à table, a trouvé sous sa serviette un quatrain que je suis forcée de copier : c'est un document historique; le voici :

La marquise a bien des appas;
Ses traits sont vifs, ses grâces franches,
Et les fleurs naissent sous ses pas...
Mais, hélas! ce sont des fleurs blanches.

On pense bien que cette épigramme n'était point signée ; mais la favorite cherchait depuis longtemps l'occasion de perdre Maurepas; il faisait des vers, ceux-ci durent être de lui. Cependant l'indignation du roi n'avait point éclaté contre le poëte insolent; un sourire imperceptible, qui voulait dire : « Après tout, il a raison, » s'était mêlé même aux témoignages de colère que ce prince avait montrés. Madame de Pompadour craignit encore d'échouer en demandant le renvoi d'un ministre, en réparation d'une vérité rimée incongrûment. Elle se borna donc à écrire une lettre menaçante au comte, espérant qu'il viendrait, contrit et repentant, s'agenouiller aux pieds de sa faveur, et lui demander grâce. Mais Maurepas était trop fier pour agir de la sorte; loin, bien loin de là, il s'amusa de l'écrit de la marquise, qui lui parvint pendant un joyeux souper qu'il donnait à ses amis. « Messieurs, dit-il,



» buvons à la santé d'un nouveau ministre de la marine ; me » voilà près d'être disgracié : la Pompadour me menace... Voyez, » messieurs, continua-t-il avec un sérieux comique, voyez com» bien le château de Versailles est devenu tripot ; il n'y a pas jus» qu'aux filles de joie qui n'y prennent un ton. » Ces mots furent répétés à la marquise, qui courut, tout en larmes, demander au roi la permission de se retirer d'une cour où l'on pouvait l'insulter ainsi *impunément*.

*Impunément* produisit plus d'effet sur le roi que tous les sujets de plainte de sa maîtresse : cet adverbe retentit avec violence sur l'orgueil de sa majesté, et la disgrâce du comte fut décidée. Il valait mieux, en effet, disgracier un homme d'État utile, sans trop savoir comment le remplacer, que de laisser impunie l'émission d'un quatrain contre une courtisane. Cette impérieuse nécessité satisfaite, il fallut bien songer pourtant au successeur de Maurepas. Ce seigneur gérait la marine depuis trente ans ; il était difficile qu'il n'eût pas dans l'administration de ce département une expérience consommée. Mais son remplacement devenait tellement utile, comme on l'a vu, que le roi ne pouvait s'arrêter à cette considération : Maurepas fut remplacé par M. de Rouillé, et dut quitter sur-le-champ la cour.

Le lendemain, la gent papillonnante de l'OEil de bœuf avait déjà trouvé une malice sur ce remplacement. « Comment voulez-vous » que la marine aille bien, quand, pour la conduire, on fait choix » d'un *roulier?* »

Après le renvoi de M. de Maurepas, le marquis de Souvré en causait hautement au lever : « Il faisait bien, parbleu, disait ce » gentilhomme, de porter partout son bonnet de nuit pendant » sa faveur ; un courtisan ne sait jamais où il couchera, et » encore moins un ministre. » Le roi ne trouva point cette saillie de son goût. « Quand vous proposez-vous de partir pour vos » terres, monsieur le marquis ? demanda sa majesté d'un ton sé» vère au mauvais plaisant. — Demain, sire, répliqua-t-il fière» ment. » Il a tenu parole, et voilà deux exilés pour un.

Tandis que madame de Pompadour triomphe du crédit d'un ministre, les querelles de religion, plus déplorables encore que celles de cour, excitent de nouveau les passions : plusieurs refus de sacrements ont été dénoncés récemment au parlement par des familles parisiennes. Les prêtres apostoliques s'obstinent à refuser

et confession, et communion, et viatique aux appelants de la bulle *Unigenitus*. Voilà les robes rouges et les soutanes encore aux prises : la Justice et l'Église combattant l'une contre l'autre ; il est difficile de prévoir le terme d'une telle lutte.

Heureusement nous avons des nouveautés dramatiques pour faire diversion à ces insipides discussions théologico-légales. Parlons d'abord de *Catilina*, tragédie de Crébillon, qui date déjà de quinze ou seize mois : c'est une vieille nouveauté. L'auteur a travaillé vingt-cinq ans à cette composition : chaque année il en lisait un fragment à l'Académie française, et plus d'une fois, peut-être, les membres de ce corps illustre dirent en secret : *Quousquè tandem abutere patientiâ nostrâ, Catilina?* Enfin cette œuvre longuement élaborée a paru sous la puissante protection de madame de Pompadour, qui a fait la dépense de tous les costumes. L'obligeante favorite de Louis XV avait envoyé, avant la représentation, aux deux consuls et au sénat romain, des toges de toile d'argent bordées avec des bandes de satin pourpre ; plus, des *vestes* de toile d'or bordées de la même manière. Le tout était fort agréablement festonné et enrichi de diamants faux. Un peintre florentin, qui assistait, près de moi, à la première représentation de *Catilina*, pâlit de colère à la vue de cet accoutrement : « Quelle mascarade, bon Dieu! s'écria-t-il en se levant ; je n'en » veux pas voir davantage. » Et l'artiste court encore. Il avait tort ; car, nonobstant ces costumes de bal masqué, il y a des scènes admirables dans la tragédie de M. Crébillon ; les trois premiers actes sont même généralement beaux. Les amateurs formés à l'école de Racine reprochent toujours à son énergique successeur la sombre disposition de ses ouvrages, et surtout l'horreur de ses catastrophes. « Corneille, leur répond-il, a brillé dans le grand, Ra- » cine dans le tendre ; je n'avais que l'horrible à choisir. » Il y a trop de modestie dans cette réponse ; l'auteur de *Rhadamiste* eût pu dire à ses critiques : « Mes deux grands devanciers ont bien » compris la majesté de la tragédie, mais je crois en avoir re- » trouvé le caractère. C'est en offrant des exemples terribles, » plutôt que tissus de grandeur ou de tendresse, qu'il faut frapper » au théâtre : la terreur et la pitié ne naissent que des déchirantes » vicissitudes. Et puis l'antiquité nous a légué du sang, toujours » du sang ; pourquoi, lorsque nous faisons revivre ses héros, ef- » facer de leur vie cette empreinte d'effrayante vérité, de vérité » sauvage qui convient à ces temps reculés, pour y substituer un

» déluge de maximes pompeuses, recherchées, spirituelles » même, qui, en sortant du théâtre, ne laissent dans l'esprit du » spectateur que le souvenir de sentiments cadencés habilement » dans les douze syllabes d'un alexandrin, sans que l'âme ait rien » à se rappeler, parce qu'elle n'a rien eu à saisir? »

Voilà ce que Crébillon aurait pu répondre aux censeurs de son genre; car il est bien évident aujourd'hui, pour les juges compétents de la tragédie, que ce poëte, à part les inégalités quelquefois choquantes de son style, a été plus près que personne de son véritable caractère. Disons-le hardiment, si Crébillon eût paru le premier dans la carrière, ni Corneille par la sublime disposition de ses sujets et la mâle éloquence de ses personnages, ni Racine par ses intrigues habilement conduites et sa poésie séduisante, ni Voltaire par ses thèses philosophiques et ses vers sonores, n'eussent affaibli l'impression préexistante d'*Atrée et Thyeste*, de *Rhadamiste*, d'*Électre* et de *Catilina*. Ces puissantes compositions seraient restées le type de la tragédie moderne, et, certes, les savants n'auraient pas réclamé.

Louis XV fut si content de *Catilina*, qu'il ordonna au directeur de l'imprimerie royale d'imprimer, sans frais, les œuvres de Crébillon, qui put ainsi en vendre l'édition entièrement à son profit. Un incident faillit lui faire perdre, entièrement aussi, non-seulement le bénéfice de cette opération, mais encore les droits qu'il percevait des comédiens pour sa nouvelle tragédie. Le Permesse n'est pas le Pactole; il y a longtemps qu'on l'a dit pour la première fois, et ce mot n'a point cessé d'être une vérité. L'auteur d'*Atrée* a beaucoup de créanciers; or ils avaient trouvé commode de faire arrêt sur le produit tragique des presses royales, tandis qu'un huissier à verge assignait *à comparoir* consuls, sénat et conjurés, pour s'entendre condamner à payer les dettes du *sieur* Crébillon. Mais le conseil d'État, ayant évoqué la cause, décida, par un arrêt, que « les productions de l'esprit ne pou» vaient être comprises parmi les effets saisissables. » Les créanciers en furent pour les frais du procès et le *coût* du papier marqué que la chicane avait noirci en leur faveur. On peut impunément se faire insolvable, quand on a le bonheur de plaire aux grands de la terre.

La *Sémiramis* de M. Voltaire, jouée, pour la première fois, à peu près dans le même temps que le *Catilina*, n'eut point de succès lors de son apparition, ou plutôt de sa réapparition; car

chacun sait que cette pièce n'est qu'une refonte de la tragédie d'*Ériphile*, représentée en 1732.

Le public a vu avec déplaisir que l'auteur, trop confiant en son génie, ait traité un sujet dans lequel Desfontaines échoua en 1637, Gilbert en 1646, madame Gomez en 1716, et Crébillon en 1717. Voici l'épigramme que Piron fit à cette occasion :

N'en doutez point, oui, si le premier homme
Eût eu le tic de ce faiseur de vers,
Il eût fait pis que de mordre à la pomme;
Et c'eût été bien un autre travers.
Du grand auteur de la nature humaine
Il eût voulu refaire l'univers,
Et le refaire en moins d'une semaine.

Ces vers sont injustes : si le plan de *Sémiramis* manque de régularité, comme presque toutes les compositions théâtrales de Voltaire, il en est peu qui renferment plus de beautés poétiques, et dans aucune elles ne voilent mieux la marche vicieuse de l'ouvrage et l'invraisemblance des caractères. Par malheur le grand écrivain ne veut pas se restreindre à la somme de talent qui lui échut en partage : il vise toujours aux inspirations tragiques, qu'il croit avoir rencontrées lorsqu'il a produit de ces situations forcées, de ces scènes à effet dont ses pièces sont remplies. Ces détails gigantesques abondent dans *Sémiramis :* rêve, miracle, tonnerre, fantôme, tombeau, magie de décorations, tout est là; et c'est ce mélange d'éléments divers que Piron appelle *un salmis*. L'ombre de Ninus, il faut l'avouer, est un peu trop comique; l'orage, éclatant deux fois, provoque aussi des critiques amères : cela sent, dit-on, les tréteaux de la foire encore plus que la colophane brûlée. Il faut qu'à propos de ce double tonnerre, je place ici une petite anecdote qui a longtemps désopilé la rate des amateurs admis à la dernière répétition générale de *Sémiramis*. Mademoiselle Duménil, chargée du principal rôle, avait eu son coup de foudre au troisième acte, lorsqu'au cinquième le gagiste ayant le département du carreau vengeur, ne sachant pas s'il devait donner à la princesse Azéma un coup sec et brusque, ou prolonger le bruit, cria, du haut des cieux, à mademoiselle Clairon : « Le voulez-vous long, mademoiselle? — Comme celui de » mademoiselle Duménil, » répondit l'actrice.

Voici quelque chose de plus sérieux; mais qu'il est affligeant d'avoir une semblable petitesse à reprendre dans un homme il-

lustre! On sait que Voltaire n'est point aimé à la cour; il est bien facile de l'y desservir, surtout depuis qu'il s'en est fait éloigner à cause du malencontreux madrigal adressé à madame de Pompadour. Les comédiens italiens avaient donc fait agréer sans peine au roi une parodie de *Sémiramis*, qui devait être jouée sur le théâtre de Fontainebleau. Voltaire, le susceptible, l'irritable Voltaire, informé de cette circonstance, faillit en perdre l'esprit; s'affranchissant de toute mesure, de toute sagesse, il écrivit à Marie Leczinska la lettre suivante, qui entachera pour jamais et la célébrité et le caractère de ce poëte :

« *Madame,*

» Je me jette aux pieds de votre majesté. Vous n'assistez au » spectacle que par condescendance pour votre auguste rang; et » c'est un sacrifice que votre vertu fait aux bienséances du monde. » J'implore cette vertu même, et je la conjure avec la plus vive » douleur de ne pas souffrir que ces spectacles soient déshonorés » par une satire qu'on veut faire contre moi à Fontainebleau, » sous vos yeux. La tragédie de *Sémiramis* est fondée, d'un bout » à l'autre, sur la morale la plus pure, et par là, du moins, elle peut » s'attendre à votre protection. Daignez considérer, Madame, que » *je suis domestique du roi, et par conséquent le vôtre.* Mes » camarades, les gentilshommes ordinaires du roi, dont plusieurs » sont employés dans les cours étrangères, et d'autres dans des » places très-honorables, m'obligeront à me défaire de ma charge, » si j'essuie, devant eux et devant toute la famille royale, un avi- » lissement aussi cruel. Je conjure votre majesté, par la bonté, » par la grandeur de son âme, et par sa piété, de ne pas me li- » vrer ainsi à mes ennemis ouverts ou cachés, qui, après m'avoir » poursuivi par les calomnies les plus atroces, veulent me perdre » par une flétrissure publique. Daignez envisager, Madame, que » ces parodies satiriques ont été défendues à Paris pendant plu- » sieurs années. Faut-il qu'on les renouvelle pour moi seul sous » les yeux de votre majesté? Elle ne souffre pas la médisance » dans son cabinet, l'autorisera-t-elle devant toute la cour? Non, » Madame, votre cœur est trop juste pour ne pas se laisser tou- » cher par mes prières, et pour faire mourir de douleur et de » honte un ancien serviteur, le premier sur qui sont tombées vos » bontés. Un mot de votre bouche, Madame, à M. le duc de » Fleury, suffira pour empêcher un scandale dont les suites me

» perdraient. J'espère de votre humanité qu'elle sera touchée, et
» qu'après avoir peint la vertu, je serai protégé par elle. »

La reine eut sans doute pitié du poëte éperdu; la parodie ne fut point représentée. Mais que de bassesse, que de servilité, à propos d'une critique dont tout autre se serait égayé le premier! On voit avec chagrin une telle abnégation de dignité de la part d'un si beau talent.

Cette année, *Sémiramis* commence à prendre faveur; on s'habitue même à louer cette tragédie, sans *mais* restrictifs : comme Voltaire se fait admirer dans plus d'un genre, on craint de le tuer en lui rappelant ses défauts.

Sous l'influence de ce *crescendo* de succès d'une pièce qui lui causa tant de chagrin, ce poëte fit jouer cette année *Nanine, ou le Préjugé vaincu*, comédie tirée du roman de Paméla, par Richardson. Lachaussée traita malheureusement ce sujet en 1743; on ne se rappelait de l'ouvrage que ce vers ridicule :

Vous prendrez mon carrosse afin d'aller plus vite;

et ce mot d'un mauvais plaisant à qui l'on demandait comment allait Paméla : *Elle pâme, hélas!*

Voltaire a mieux arrangé pour la scène le roman anglais; sa pièce est régulière, intéressante, quoique froide; elle est d'ailleurs versifiée comme tout ce que cet auteur versifie, c'est-à-dire admirablement. La réussite a été brillante; aussi Voltaire, croyant triompher de Piron, s'approcha de lui en sortant de la première représentation, et lui demanda avec un sourire malicieux ce qu'il pensait de sa comédie. « Je pense, répondit l'auteur de *la Métro-*
» *manie*, que vous voudriez bien que Piron eût fait *Nanine*. —
» Pourquoi? on n'y a pas sifflé. — Ah! monsieur, peut-on siffler
» quand on bâille? »

Un homme en place, classé parmi ces marionnettes de cour que tout fil fait mouvoir, profondément touché par la morale de *Nanine*, rentra l'un de ces jours chez lui avec précipitation, pour ordonner à son suisse de ne refuser sa porte à personne, pas même aux gens à sabots. « En vérité, dit l'honnête Helvétien à un valet
» de chambre qui se trouvait près de lui, ce discours me sur-
» prend si fort de la part de monseigneur, que si je n'avais pas
» aperçu mademoiselle Délle dans son carrosse, je croirais qu'il
» vient de confesse. »

## CHAPITRE XXII.

### 1750-1751.

Conversation de Saint-Germain avec le roi. — La tache d'un diamant enlevée. — La chambre mystérieuse. — Il n'y a que cinq cents ans que je sers monsieur le comte. — Prodigalités de Saint-Germain. — Le contrôleur général Machault n'est pas un sorcier. — Traité d'Herrenhausen. — Commencement des refus de sacrements pour cause de jansénisme. — Extrême-onction par arrêt du parlement. — Les bains de sang humain. — Emeute à Paris. — Justice prévôtale. — Fontenelle. — Soirées de madame Geoffrin ; début de M. Suard. — Le château de Belle-Vue. — La noblesse devient une récompense militaire. — L'habit de tapisserie. — Les maréchaux de Brancas et d'Harcourt meurent à Paris. — Mort de l'illustre Maurice de Saxe. — Encore un mot sur ce grand homme. — *Oreste*, tragédie de Voltaire. — Origine du rentoilage des tableaux. — La peinture au milieu du dix-huitième siècle. — Mort de d'Aguesseau. — Les louis tombés et les balayeurs. — Les poulardes données aux chevaux pour fourrage. — Monuments de galanterie consacrés par le prince de Conti. — *La Guirlande*, opéra de Marmontel.

---

L'année 1750 s'est ouverte par une aventure singulière, dont la cour n'a pas osé rire tout haut, bien qu'elle soit essentiellement risible, et rien de plus. *Madame* première est une princesse pure comme la fleur naissante; jamais regard de page ou de mousquetaire n'osa jusqu'ici s'égarer sur ce trésor de pudeur. Cependant, dans la nuit du 2 au 3 janvier, un jeune homme, trompant la surveillance des gardes, parvient jusqu'à la chambre à coucher de son altesse royale, s'approche de son lit pendant qu'elle dort profondément, et, l'enlaçant de ses bras audacieux, lui ravit plusieurs baisers. La princesse se réveille, se débat, jette les hauts cris; ses femmes accourent, et l'on trouve *Madame* tombée dans la ruelle de son lit, étroitement embrassée par un homme en chemise. L'assaillant, qui va gagner beaucoup de terrain sur la pureté de son altesse, n'est pas disposé à lâcher prise, malgré les efforts des assistants; enfin on parvient à dégager la fille de Louis XV; on la remet entre ses draps, tandis que les gardes conduisent en prison le jeune aventurier, qui ne répond pas un mot à tous les reproches qu'on lui adresse, et ne semble nullement effrayé des menaces dont on l'accable. Étonné de cette impassibilité, un officier de service approche une lumière de la figure du prisonnier, et voit, à sa grande surprise, que le séducteur de *Madame* est endormi. Plusieurs domestiques du château reconnaissent bientôt cet individu ;

c'est un officier du gobelet, et chacun déclare qu'il est somnambule. On lui jette alors un manteau sur les épaules; il termine son somme sur une banquette de la salle des gardes; et le roi, consulté à son lever, décide qu'il faut se borner à enfermer désormais le soir ce coureur d'aventures nocturnes, ajoutant avec bonté que nul ne peut être coupable en dormant. Cependant, à la demande de *Madame*, le roi envoya l'officier du gobelet dans un régiment d'infanterie, avec le grade de sous-lieutenant. Son altesse royale ne pouvait, sans rougir jusqu'aux yeux, rencontrer un homme qui, bien qu'endormi, s'était trouvé si rapproché de ses charmes les plus secrets. Encore les survenants et la princesse elle-même n'avaient-ils pas su bien précisément jusqu'à quel point la témérité du somnambule avait été poussée.

On a vu paraître cette année à la cour un homme fort extraordinaire, nommé le comte de Saint-Germain. Ce gentilhomme, qui se fit d'abord remarquer par son esprit et par la prodigieuse variété des talents qu'il possédait, ne tarda pas à provoquer la plus grande surprise sous un autre rapport. Un jour, la vieille comtesse de Gergy, dont le mari fut, il y a cinquante ans, ambassadeur à Venise, où elle l'avait suivi, se trouva chez madame de Pompadour avec M. de Saint-Germain. Elle regarda longtemps cet étranger avec des marques de grande surprise, auxquelles se mêlèrent bientôt des signes de frayeur. Enfin, ne pouvant plus dominer son émotion, mais plus curieuse, toutefois, qu'effrayée, elle s'approcha du comte.

« De grâce, monsieur, lui dit-elle, veuillez me dire si monsieur votre père n'a pas résidé à Venise vers l'année 1700.

— Non, madame, répondit le comte sans s'émouvoir; il y a beaucoup plus longtemps que j'ai perdu mon père; mais je demeurais moi-même à Venise à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci; j'avais l'honneur de vous y faire ma cour, et vous aviez la bonté de trouver jolies quelques barcarolles de ma composition que nous chantions ensemble.

— Pardon de la franchise, mais cela n'est pas possible; le comte de Saint-Germain d'alors avait quarante-cinq ans, et vous n'avez certainement que cet âge au moment où nous parlons.

— Madame, répondit le comte en souriant, je suis fort vieux.

— Mais il faudrait, à ce compte, que vous eussiez près de cent ans.

— Cela n'est pas impossible. » Ici le comte se mit à raconter à madame de Gergy une foule de détails se rattachant au séjour qu'ils ont fait ensemble dans l'État vénitien. Il offrit à cette dame de lui rappeler, si elle doutait encore, des circonstances, des remarques....

« Non, non, interrompit la vieille ambassadrice, me voilà bien convaincue... Mais vous êtes un homme... un diable bien extraordinaire...

— Grâce, grâce de qualifications, s'écria Saint-Germain d'une voix éclatante... » Et ses membres parurent saisis d'un tremblement convulsif. Il sortit sur-le-champ.

Achevons de faire connaître ce personnage singulier. Saint-Germain est d'une taille moyenne, d'une tournure élégante; ses traits sont réguliers; il a le teint brun, les cheveux noirs, la physionomie mobile et spirituelle; sa démarche offre ce mélange de noblesse et de vivacité qui n'est propre qu'aux hommes supérieurs. Le comte se met assez simplement, mais avec goût. Tout son luxe consiste dans une surprenante quantité de diamants dont il est toujours couvert : il en porte à tous les doigts; sa tabatière, sa montre en sont garnies. Un soir, il vint à la cour avec des boucles de souliers que M. de Gontaut, grand connaisseur en pierreries, estima deux cent mille livres.

Une chose digne de remarque, et même d'étonnement, c'est que le comte parle avec une égale facilité le français, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol et le portugais, sans que les nationaux puissent reconnaître le moindre accent étranger, lorsqu'il s'exprime dans chacune de ces langues. Des érudits, des orientalistes ont sondé le savoir de Saint-Germain : les premiers l'ont trouvé plus habile qu'eux dans l'idiome d'Homère et dans celui de Virgile; il a parlé le sanscrit, le chinois, l'arabe avec les derniers, de manière à leur prouver qu'il a résidé en Asie, et à leur démontrer qu'on s'instruit assez mal dans les dialectes de l'Orient aux collèges de Louis-le-Grand et de Montaigu.

M. de Saint-Germain accompagne de tête sur le clavecin non-seulement les morceaux de chant, mais encore les concerto les plus difficiles exécutés par d'autres instruments. J'ai vu Rameau profondément surpris du jeu parfait de cet amateur, et surtout de ses préludes savants. Le comte peint à l'huile fort agréablement; mais ce qui rend ses tableaux remarquables, c'est une espèce de couleurs dont il a trouvé le secret, et qui prêtent à la peinture un

éclat extraordinaire. Dans les sujets historiques qu'il reproduit, Saint-Germain ne manque jamais d'orner les ajustements de femmes de saphirs, d'émeraudes, de rubis, auxquels ses couleurs donnent absolument l'éclat et les reflets des pierres naturelles. Vanloo, qui ne peut se lasser d'admirer l'artifice de ces surprenantes couleurs, en a souvent demandé le secret au comte; il n'a point voulu le révéler.

Sans chercher à se rendre compte de l'universalité de connaissances d'un personnage qui, au moment où j'écris, fait épuiser en conjectures et la ville et la cour, on peut, je crois, faire rapporter à la physique et à la chimie, qu'il possède à fond, une partie de ses prestiges. Il est au moins évident que ces sciences lui ont procuré une santé robuste, une vie qui excédera ou qui peut-être a déjà excédé les bornes de l'existence commune, et le moyen, plus difficile à comprendre, d'arrêter sur la créature humaine les ravages du temps. Entre autres aveux sur les facultés surprenantes du comte de Saint-Germain, faits à la favorite par madame de Gergy, depuis sa première entrevue avec lui, elle a dit que durant leur séjour à Venise elle avait reçu de lui un élixir qui, pendant un quart de siècle, avait conservé, sans la moindre altération, les charmes qu'elle possédait à l'âge de vingt-cinq ans; de vieux seigneurs, interrogés par madame de Pompadour sur cette étrange circonstance, ont affirmé qu'elle était de toute exactitude; que même la jeunesse stationnaire de la comtesse avait été longtemps, pour la ville et la cour, un sujet d'étonnement. Voici, d'ailleurs, un fait qui vient à l'appui de l'assertion de madame de Gergy, soutenue par les vieillards dont je viens de citer le rapport.

Un soir, M. de Saint-Germain avait accompagné dans un cercle plusieurs airs italiens chantés par la jeune comtesse de Lancy [1], âgée de dix ans.

« Dans cinq à six ans, lui dit-il quand elle eut cessé de chanter, vous aurez une fort belle voix; vous la conserverez longtemps; mais, pour que la séduction fût complète, il faudrait conserver aussi la beauté éclatante qui sera votre heureux partage à seize ou dix-sept ans.

— Monsieur le comte, répondit la petite comtesse en prome-

[1] Devenue célèbre depuis sous le nom de comtesse de Genlis

nant ses jolis doigts sur le clavecin, cela n'est au pouvoir de personne.

— Oh que si, reprit le comte sans affectation... Dites-moi seulement si vous seriez bien aise d'être fixée à cet âge.

— Vraiment, j'en serais charmée...

— Eh bien! je vous le promets. » Et Saint-Germain parla d'autre chose.

La mère de la comtesse, enhardie par l'affabilité de l'homme à la mode, osa lui demander s'il était vrai que l'Allemagne fût sa patrie. « Madame, madame, répondit-il en poussant un profond » soupir, il est des choses que je ne puis dire. Contentez-vous de » savoir qu'à l'âge de sept ans j'errais au fond des forêts, et que » ma tête était mise à prix. La veille de ma fête, ma mère, que » je ne devais plus revoir, attacha son portrait à mon bras; je » vais vous le montrer. » A ces mots, Saint-Germain releva sa manche, et montra en effet aux dames une miniature sur émail, représentant une femme admirablement belle, mais vêtue singulièrement. « A quel temps, demanda la jeune comtesse, appartient » donc ce costume? » Le comte rabattit sa manche sans répondre, et changea de nouveau la conversation.

On passe chaque jour d'une surprise à une autre dans la société du comte de Saint-Germain. Il y a quelque temps, il apporta chez madame de Pompadour une bonbonnière qui fit l'admiration générale. Cette boîte était d'écaille noire fort belle; le dessus était orné d'une agate beaucoup moins grande que le couvercle. Le comte pria la marquise de poser cette bonbonnière devant le feu; un instant après, il lui dit de la reprendre. Quel fut l'étonnement de tous les assistants! l'agate avait disparu, et l'on voyait à sa place une jolie bergère au milieu de ses moutons. En faisant de nouveau chauffer la boîte, la miniature disparut, et l'agate revint.

Cependant Louis XV, qui n'avait pas encore entretenu M. Saint-Germain en particulier, pria, le mois dernier, sa favorite de le faire trouver chez elle avec cet homme, qu'il appelait un habile charlatan. Le comte fut exact au rendez-vous que sa majesté lui avait fait indiquer. Il s'était muni ce jour-là d'une tabatière magnifique; il portait ses riches boucles de souliers, et affectait un peu de montrer des boutons de manches en rubis d'une grosseur prodigieuse.

« Est-il vrai, lui dit Louis XV après un salut obligeant, que vous vous disiez âgé de plusieurs siècles ?

— Sire, je m'amuse quelquefois, non pas à faire croire, mais à laisser croire que j'ai vécu dans les plus anciens temps.

— Mais la vérité, monsieur le comte ?

— La vérité, sire, peut être incompréhensible...

— Il paraît au moins démontré, d'après le rapport de plusieurs personnes qui vous ont connu sous le règne de mon bisaïeul, que vous devez avoir plus de cent ans.

— Ce serait, en tout cas, une longévité peu surprenante ; j'ai vu, dans le nord de l'Europe, des hommes de cent soixante ans et plus.

— Je sais qu'il en a existé ; mais c'est votre air de jeunesse qui renverse toutes les spéculations des savants.

— Par le temps qui court, sire, on donne à bon marché le titre de docteur ; je l'ai plus d'une fois prouvé à ces messieurs.

— Puisque vous vivez depuis tant d'années, reprit Louis XV d'un ton malicieux, donnez-moi donc des nouvelles de la cour de François Ier ; c'était un roi dont j'ai toujours chéri la mémoire.

— Aussi était-il très-aimable, répondit le comte en prenant au sérieux la demande de sa majesté. Puis il se mit à dépeindre en artiste, en homme d'esprit, le roi chevalier, au physique et au moral.

— Je crois en vérité le voir, s'écria Louis XV enchanté.

— S'il eût été moins ardent, poursuivit Saint-Germain, je lui aurais donné un bon conseil, propre à le garantir de tous ses malheurs ; mais il ne l'aurait pas suivi. François Ier était entraîné par cette fatalité qui domine les princes, j'entends ceux assez malheureux pour fermer l'oreille de leur esprit aux meilleurs avis, surtout dans les moments critiques.

— La cour de François était-elle brillante ? demanda madame de Pompadour, qui craignit que le comte n'allât trop loin.

— Très-brillante, reprit le comte, qui saisit l'intention de la marquise ; mais celle de ses petits-fils la surpassait de beaucoup : du temps de Marie Stuart et de Marguerite de Valois, la cour était un pays d'enchantements, où les plaisirs, l'esprit et la galanterie se jouaient sous mille formes charmantes. Ces deux reines étaient savantes ; elles faisaient des vers : c'était un plaisir de les entendre.

— En vérité, monsieur, dit le roi en riant aux éclats, on croirait que vous avez vu tout cela.

— Sire, j'ai beaucoup de mémoire; mais j'ai aussi mes notes authentiques sur ces temps reculés. »

A ces mots, Saint-Germain tira de sa poche un livret relié d'une manière gothique; il l'ouvrit, et montra au roi quelques lignes écrites de la propre main de Michel Montaigne, en 1580; les voici telles qu'elles ont été transcrites, après avoir été reconnues authentiquement originales :

*Il n'est homme de bien qui mette à l'examen des lois toutes ses actions et pensées, qui ne soit pendable six fois en sa vie; voire tel qu'il serait dommage et très-injuste de punir.*

Le roi, ainsi que M. de Gontaut, madame de Brancas et l'abbé de Bernis, qui assistaient à cet entretien, ne savait plus que penser du comte de Saint-Germain; mais sa conversation plut tant à sa majesté, que, depuis, elle l'appela souvent à la cour, et resta même enfermée plusieurs fois avec lui dans son cabinet. Louis XV consultait un matin ce personnage mystérieux, dont il avait reconnu l'expérience et le jugement, sur un seigneur que l'on cherchait à desservir dans son esprit.

« Sire, répondit le comte avec chaleur, défiez-vous des rapports qui vous sont faits sur ce gentilhomme; pour bien apprécier les hommes, il ne faut être ni confesseur, ni courtisan, ni ministre, ni lieutenant de police.

— Et roi?

— Je n'osais m'expliquer à cet égard ; mais, puisque votre majesté m'interpelle, je crois lui obéir en parlant. Vous vous rappelez, sire, le brouillard qu'il faisait il y a quelques jours : on ne voyait pas à quatre pas; eh bien! les rois (je parle en général) sont environnés de brouillards encore plus épais, que font naître autour d'eux les intrigants, les prêtres et les ministres infidèles : tous s'accordent, en un mot, pour faire voir aux têtes couronnées les objets sous un aspect différent du véritable.

— Ah! j'y pense, dit Louis XV en changeant tout à coup d'entretien, on m'a dit, comte, que vous aviez trouvé le secret de faire disparaître les taches des diamants.

— Cela m'est arrivé quelquefois, sire.

— En ce cas, vous êtes homme à me faire gagner quatre mille francs sur celui-ci; et le roi montra à Saint-Germain un brillant de médiocre grosseur qu'il venait de tirer d'un secrétaire.

— Cette tache est forte, dit le comte après avoir beaucoup examiné le diamant, mais il n'est pas impossible de l'enlever. Je rapporterai cette pierre à votre majesté dans quinze jours.

— Je le répète, vous me ferez gagner quatre mille livres, car mon joaillier, en estimant ce diamant six mille livres, m'a dit que sans la tache il en vaudrait dix. »

Au jour dit, M. de Gontaut et le joaillier de la couronne étaient dans le cabinet du roi, quand M. de Saint-Germain y vint. Il tira le diamant de sa poche, ôta une toile d'amiante qui l'enveloppait, et cette pierre fut produite aux yeux des assistants ébahis, pure comme une goutte de rosée. Le poids du brillant, pesé au moment de sa remise au comte, se trouva exactement le même après l'opération, et le bijoutier déclara à sa majesté qu'il était prêt à donner les dix mille livres de l'estimation. Cet honnête marchand ajouta qu'il fallait que M. de Saint-Germain fût sorcier; qualification à laquelle ce dernier ne répondit que par un sourire. « Vraiment, monsieur le comte, poursuivit le commerçant, vous » devez être riche à millions, surtout si vous avez le secret de » faire de gros diamants avec de petits. » L'adepte ne dit ni oui ni non; mais il assura très-positivement qu'il savait faire grossir les perles et leur donner la plus belle eau.

Toujours est-il qu'on ne peut en aucune manière expliquer l'opulence que montre cet individu : il n'a point de propriétés; on ne lui connaît ni rentes, ni banquiers, ni revenus d'aucune nature; il ne touche jamais ni cartes ni dés; et cependant il a un grand état de maison, plusieurs domestiques, des chevaux, des voitures, une immense quantité de pierreries de toutes couleurs... On s'y perd.

Du reste, il se passe des choses étranges dans la maison de Saint-Germain, qui commence à devenir, pour le public, presque aussi effrayant que curieux. Les esprits forts qui le fréquentent lui ont vu faire des choses excédant toutes les facultés humaines : il évoque, dit-on, les ombres à la demande des personnes assez hardies pour désirer ces terribles apparitions, qui sont toujours reconnues. Quelquefois il fait répondre à certaines questions sur l'avenir par des voix souterraines, qu'on entend très-distinctement, pourvu qu'on applique l'oreille au parquet d'une chambre mystérieuse, où l'on n'entre que pour recevoir ces oracles. Plusieurs de ces prédictions se sont déjà réalisées, assure-t-on, et la

correspondance de Saint-Germain avec l'autre monde est une vérité démontrée pour beaucoup de gens.

Dans l'abandon de la table, que le comte aime passablement, il convient avec ses amis qu'il est âgé de deux mille ans, et, suivant lui, ce n'est encore là qu'un à-compte de vie. Il lui arrive même de lancer, de temps en temps, de ces étranges assertions dans des sociétés moins intimes : l'un de ces jours, dînant chez le duc de Richelieu, le sorcier à la mode interpella son domestique, qui le servait à table, sur un fait remontant à une époque très-éloignée. « Je n'en ai pas connaissance, répondit le valet; M. le comte » oublie qu'il n'y a que cinq cents ans que j'ai l'honneur de le » servir. »

Saint-Germain, dans une visite qu'il fit, il y a quelques jours, à madame de Pompadour, retenue sur sa chaise longue par une indisposition, lui montra, pour la récréer, une boîte remplie de topazes, d'émeraudes et de rubis. Il y en avait pour une somme considérable. Madame du Hausset, présente à ce riche inventaire, faisait des signes, derrière le comte, à la favorite, pour lui faire comprendre que tout cela était faux.

« Il est vrai, dit négligemment Saint-Germain, qu'on a vu quelquefois de plus belles pierres; mais celles-ci ont leur prix.

— Cet homme a donc des yeux au dos, murmura madame du Hausset, qui crut avoir été comprise dans sa pantomime.

— Cette bagatelle peut servir d'échantillon, reprit le comte, en jetant avec dédain sur la table une petite croix de pierres vertes et blanches.

— Eh! mais cela n'est point à dédaigner, dit la dame de compagnie, qui plaçait le bijou sur sa gorge pour l'essayer.

— Acceptez-le donc, madame.

— Vraiment, M. le comte, je m'en garderai bien, répondit madame du Hausset.

— Pourquoi donc? c'est une misère.

— Acceptez, ma chère, dit la marquise, puisque M. le comte le veut. » Madame du Hausset se résigna à prendre la croix, qui, le lendemain, fut estimée cent louis.

L'enchanteur dont je viens de raconter longuement les prouesses devrait bien, par un coup de baguette, remplir les coffres de l'État, qui se trouvent dans un état habituel de viduité; M. Machault n'est pas sorcier, lui, et c'est bien vainement qu'il se donne tous les mouvements possibles pour rétablir les finances. Cepen-

dant les exigences publiques sont impérieuses : d'une part, M. Rouillé demande à grands cris de l'argent pour former une marine, car la France, au moment où j'écris, n'a pas beaucoup plus de vaisseaux qu'elle n'en avait sous le roi Jean ; d'un autre côté, les payeurs de rentes pourchassent de toutes parts le contrôleur général, afin d'être remboursés des avances qu'ils ont faites pendant la dernière guerre. « En vérité, sire, disait ce mi-
» nistre dans l'un des derniers conseils, je ne sais comment m'y
» prendre pour faire honneur à vos engagements ; tout le monde
» me demande, et personne ne veut me faire crédit. »

Il n'y a que les subsides étrangers qui aident convenablement les États ; ils ne coûtent rien aux nations, et conséquemment ne les font point crier. Il y a bien quelque légère humiliation pour les rois à se mettre ainsi à la solde de leurs voisins, et la politique adoptée à prix d'argent n'est pas essentiellement honorable ; mais un peu de honte est bientôt passée, et l'avantage reste. C'est sans doute d'après ce solide raisonnement que vient d'être conclu, à Herrenhausen, dans l'électorat de Hanovre, un traité de subsides entre le roi d'Angleterre, les États-Généraux et l'électeur de Bavière. Ce dernier s'engage, par cette convention, à entretenir un corps de six mille hommes prêt à marcher au premier ordre de la Grande-Bretagne et de la Hollande, moyennant une subvention annuelle de quarante mille livres sterling, payable, les deux tiers par l'Angleterre, l'autre tiers par l'État hollandais. Toutefois ce corps ne pourra servir ni contre l'empereur ni contre l'empire ; d'où l'on peut conclure, sans travail d'esprit, qu'il ne sera employé que contre la Prusse ou la France. Or il est bon de considérer que l'électeur signataire de ce traité est le fils de ce Charles-Albert pour qui la France s'est épuisée d'or et de sang, lorsqu'il s'agissait de le faire empereur : c'est ainsi que les princes de la terre entendent la reconnaissance ; telles sont les enseignes auxquelles nous devons reconnaître leur justice.

Il était réservé à l'année 1750 de voir naître un scandale non moins affligeant, non moins ridicule que celui des convulsions. On sait que le cardinal de Fleury souffrit les jésuites parce qu'il les craignait, et que l'archevêque Vintimille les favorisa parce qu'il les aimait. Après ce dernier prélat, advint au siége de Paris un sieur de Bellefond, qui, plus ardent que son prédécesseur, se déclara le partisan fanatique des doctrines jésuitiques. Les enfants

d'Ignace ne perdirent pas un instant : tout ce qui leur déplaisait fut peint comme janséniste; les lettres de cachet furent expédiées par rames; les prisons allaient s'ouvrir; les jésuites souriaient déjà aux tourments de leurs victimes, lorsque la mort frappa Bellefond, et suspendit un moment les rigueurs qu'il avait préparées. Mais elles ne tardèrent pas de reprendre leur cours : Christophe de Beaumont, homme de mœurs austères, prêtre ignorant, opiniâtre et moliniste outré, fut appelé à l'archevêché de Paris. Le plan des jésuites reçut alors sa pleine et entière exécution. Il fut prescrit de n'accorder la communion ou le viatique qu'aux personnes munies de billets de confession, lesquels durent attester que le porteur s'était confessé à un prêtre partisan de la bulle, les sacrements administrés par les jésuites étant reconnus les seuls efficaces. Beaumont maintint avec sévérité cette règle aussi tyrannique qu'absurde, et les curés n'administrèrent aucun des secours spirituels à ceux qui n'exhibèrent point le billet exigé.

Les choses en étaient à ce point lorsque M. Coffin, conseiller au Châtelet, étant assez dangereusement malade, appela (20 mars 1750), pour l'administrer, M. Bouettin, curé de St-Étienne-du-Mont, qui refusa son ministère, à défaut de présentation d'un billet de confession. Le parlement, informé de cette affaire, embrassa chaudement la cause du conseiller Coffin : il appela devant lui le curé; mais celui-ci refusa de comparaître, ne devant compte, répondit-il, de l'exercice de son ministère qu'à Dieu et au prélat son supérieur. D'après ce système d'indépendance civile, le clergé pourrait à son gré porter le trouble et le désordre dans la société, sans qu'aucune juridiction temporelle pût y apporter obstacle. Le parlement ne comprit pas ainsi l'autorité ecclésiastique; il décréta de prise de corps le prêtre Bouettin, et députa en même temps plusieurs de ses membres à Christophe de Beaumont, pour l'engager à faire administrer les malades, quand même ils ne seraient pas munis d'une attestation jésuitique. L'archevêque persista, la magistrature insista, et dès lors une lutte violente s'engagea entre les prétendus exécuteurs des volontés célestes et les défenseurs légitimes des lois humaines. Le roi ne donnait pas précisément raison aux jésuites; mais il ne les désapprouvait pas avec assez de persévérance, se bornant à répéter quelquefois à son lever, « que la cour devrait bientôt se donner » plus de mouvement pour des billets de confession, qu'elle n'en » avait jamais eu pour l'affaire la plus importante de l'Europe. »

Quand le parlement gagnait du terrain sur ses adversaires, il fallait forcer, à main armée, les prêtres molinistes à secourir spirituellement les malades du parti opposé, et ce n'était que sur l'autorité des baïonnettes que les croyants moribonds pouvaient conquérir leur salut. Un curé de Paris, ainsi contraint, disait dernièrement, au lit de mort de son paroissien : *Je vous communie par ordre du parlement;* un autre, portant le scandale plus loin encore, osait dire à un mourant : *C'est en conséquence d'un arrêt de la grand'chambre que je vous apporte le bon Dieu.* Agenouillez-vous donc devant de tels ministres du Seigneur !

Ces dissensions religieuses, qu'un pouvoir trop indécis ou trop mou n'a pas su arrêter, ont aigri l'esprit public; un rien l'excite et le porte à la révolte. On vit à Paris, dans le courant de mai, un mouvement populaire dont cette irritation inquiète fut la première cause. Au moment où la police, conformément à un usage salutaire, faisait enlever sur le pavé de Paris une foule de mauvais sujets sans profession et dangereux, un exempt avide arrêta l'enfant d'une femme du peuple, dans l'espérance de rançonner sa mère. Cette femme, informée de cet acte arbitraire, poussa des cris affreux, et sa douleur bruyante ameuta tout son quartier. Bientôt d'autres mères, dont la police avait avec plus de raison ramassé les fils, déjà coupables d'escroqueries, se joignirent à celle qui faisait entendre de si lamentables réclamations. Ce groupe criard parcourut le faubourg Saint-Antoine, se grossissant à chaque pas de toutes les commères désœuvrées qu'il rencontrait. Le délit de l'exempt s'accroissait en proportion des masses qui le proclamaient : ce n'étaient plus trois ou quatre petits vauriens enlevés dans la rue, mais des milliers d'enfants arrachés du domicile de leurs parents. Et puis il ne s'agissait pas d'une simple mesure de sûreté prise arbitrairement; un malade illustre devait, par ordre des médecins, prendre chaque matin un bain de sang humain, et l'on faisait saisir et égorger des enfants pour satisfaire à cette prescription, attendu qu'il fallait du sang de la plus grande pureté. On conçoit avec quelle ardeur une populace déjà mal disposée dut accueillir cette fable ridicule, et quel degré d'énergie elle dut imprimer à sa rage. Du faubourg Saint-Antoine, l'émeute gagna, de proche en proche, jusqu'au centre de la capitale. Malheur à qui portait une figure d'exempt de police ! Les révoltés en saisirent un sur le boulevard; à l'instant il fut massacré, déchiré,

divisé en lambeaux, que ces misérables se partagèrent, et qui couvrirent leurs habits de sang.

Cependant cette troupe de forcenés, forte de trente mille personnes au moins, s'avança vers l'hôtel du lieutenant de police, dont elle brisa les vitres à coups de pierres. M. Berryer, qui exerce en ce moment cette charge, perd la tête, et s'enfuit par les jardins, tandis qu'un de ses gens, plus intrépide, fait ouvrir toutes les portes de la maison. Ce coup hardi intimide les mutins; ils croient qu'un piége est caché sous cet air d'abandon; ils n'entrent pas. Pendant que la foule délibère sur la direction ultérieure de ses démarches, les gardes françaises, les gardes suisses et deux compagnies de mousquetaires ont pris les armes; ces troupes courent au lieu du rassemblement, et contiennent les séditieux, parmi lesquels il se trouve plus de femmes que d'hommes, plus de badauds que de combattants. On se saisit au hasard de quelques-uns des turbulents; le reste rentre dans le devoir et se disperse. Mais, comme on voulait faire un exemple, les malheureux qui étaient tombés au pouvoir de la troupe furent pendus, sans autre forme de procès : voilà ce qu'on appelle de la justice prévôtale dans les monarchies absolues. Après avoir assassiné aveuglément huit ou dix Parisiens, qui peut-être n'étaient que des curieux, on crut devoir donner une manière de satisfaction au surplus de la population : le fugitif Berryer fut mandé par le parlement, qui l'admonesta doucement, et lui prescrivit d'être plus circonspect à l'avenir dans l'exercice de ses fonctions. C'était une petite blessure faite à l'amour-propre de ce magistrat; mais, comme notre bon roi lui a des obligations particulières dont j'expliquerai bientôt le motif, sa majesté appliqua un baume salutaire sur cette plaie, en nommant M. Berryer conseiller d'État.

On se réjouissait encore à la cour de la naissance de la princesse Marie-Joséphine, dont madame la Dauphine accoucha le 26 août, quand on reprit à l'Opéra l'opéra de *Thétis et Pélée*; reprise assez insignifiante, dont je ne fais mention que parce qu'on y vit Fontenelle dans la même loge où, soixante et un ans plus tôt, il avait assisté à la première représentation de cette pièce.

Puisque me voilà sur le chapitre de ce bel esprit, âgé de quatre-vingt-treize ans, je dois parler des soirées de madame Geoffrin, dont il fait encore le charme et surtout l'instruction. C'est dans ce

cercle que cet homme célèbre travaille à un *Traité de la Raison humaine,* espèce de cours dont l'abbé Trublet écrit à la dérobée des fragments. C'est aussi chez madame Geoffrin qu'un jeune homme fort spirituel, nommé *Suard*, a fait cette année son entrée dans le monde littéraire. Fontenelle l'a promptement distingué parmi les discoureurs qui lui expliquent leurs opinions, dans l'embouchure de son cornet acoustique ; car ce vétéran de nos hommes de lettres est sourd à ne pas entendre le canon. Quoique très-jeune et très-timide, M. Suard émit l'autre jour son avis sur quelques points du *Traité de la Raison humaine;* Fontenelle le goûta, et mêla ses applaudissements à ceux de tout le salon. « Mon » ami, lui dit-il, vous serez bientôt pour cette flamme subtile de » la métaphysique ce qu'est pour la flamme de l'esprit de vin le » bois que cette flamme ne brûle pas... » Cela peut être fort beau, métaphysiquement parlant ; mais ces propositions sublimées sont, à coup sûr, ce qui fait que Fontenelle ne sera jamais qu'un homme d'esprit.

Le roi a pris possession de son appartement du château de Belle-Vue, qu'il a fait bâtir pour madame de Pompadour. Cette maison de plaisance, élevée sur un coteau qui domine le village de Sèvres, est dans la plus heureuse situation : une foule de points de vue et d'aspects variés, la Seine se repliant sur elle-même dans la plaine, comme un serpent aux écailles argentées, l'immense ville de Paris offrant à l'horizon sa forêt de clochers, tout justifie le nom de Belle-Vue donné à cette riante habitation. Ce petit palais a été élevé sur les dessins de M. Lassurance ; il est de bon goût, quoique simple et sans ordre d'architecture. Entre les croisées, qui sont au nombre de neuf à chaque face, on a placé des bustes de marbre. Les frontons servant de couronnement aux quatre faces sont remplis par autant de bas-reliefs dus au ciseau de Coustou. La position de Belle-Vue plaît tant à Louis XV, que, pendant les travaux, il venait tous les jours encourager les ouvriers, et se faisait quelquefois apporter son dîner au milieu d'eux. Ce prince coucha pour la première fois dans ce château le 24 novembre; madame de Pompadour, l'héroïne du lieu, y coucha aussi le même jour. Mais comme le quatrain attribué au comte de Maurepas, et qui parlait de certaines fleurs autres que celles du parterre de Belle-Vue, n'était que médisant, le roi et sa favorite passèrent la nuit aux deux extrémités de l'édifice.

Ce fut, dit-on, à Belle-Vue que Louis XV signa, le 1er novembre

vembre, un des actes les plus honorables de son règne : l'édit qui fait de la noblesse une récompense militaire. Jusqu'alors cette distinction n'avait été accordée de droit aux serviteurs flétris du nom de *vilains*, qu'avec le grade de maréchal de camp : ainsi Chevert lui-même était devenu le guerrier le plus illustre de l'armée française avant d'être gentilhomme, par compensation de ce que tant d'autres sont gentilshommes toute leur vie sans pouvoir devenir le moins du monde illustres. Un militaire de naissance obscure, vieilli sous le harnais sans avoir atteint la dignité, presque inaccessible pour lui, d'officier général, rentrait, couvert de blessures et de lauriers, dans la foule roturière, tandis qu'un traitant, vil de caractère, plus vil par les spéculations auxquelles il se livre, acquérait, grâce au produit de ses rapines, la noblesse héréditaire, au lieu de l'infamie qu'il avait méritée. La moitié de ce double abus disparaît : l'or du financier cesse d'avoir plus de vertu que le sang du guerrier. La noblesse transmissible sera désormais acquise de droit à tout officier ayant le grade de capitaine dans les troupes du roi, et dont le père et l'aïeul l'auront servi dans la même qualité. Indépendamment de la justice rendue à de bons serviteurs, cet édit présente un avantage politique : celui d'attacher les familles, au lieu des hommes, au service de l'État ; il y a dans cette mesure de l'adresse et de l'équité.

Le roi, pendant son séjour à Belle-Vue, s'est fait raconter une anecdote qui l'a beaucoup diverti. Le marquis de Souvré, mécontent de la cour, plus mécontent de Louis XV, s'est tout à coup éloigné de Versailles, où il ne paraît presque plus. Ce seigneur passe une partie de la belle saison à son château de Louvois, partageant son temps entre la chasse, la lecture et cette misanthropie chagrine à laquelle il est enclin. Le fils du marquis, jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, portant le nom de Louvois, était cette année en garnison à Brest. Il est rare qu'on trouve des sages parmi nos sous-lieutenants : Louvois menait joyeuse vie, faisait des dettes, et demandait de l'argent à son père, qui ne lui en envoyait point. Il fallait donc se corriger ou se priver : notre étourdi ne fit ni l'un ni l'autre ; il aima mieux vendre ses équipages, ses bijoux, ses effets, pour continuer de s'amuser jusqu'à complet épuisement de ressources. Parvenu à son dernier double louis comme à son dernier habit, Louvois garda l'un et l'autre pour revenir chez son père, où il arriva couvert d'un frac usé, et dans une disette absolue de finances. Le jeune dissipateur se garda bien de dire au marquis

qu'à l'exemple du Grec Bias, il portait sur lui tout ce qu'il possédait; ce dénûment devait provoquer une explication orageuse qu'il importait à Louvois de retarder autant que possible. Dans cette situation perplexe, Souvré dit un jour à son fils que la compagnie la plus distinguée du voisinage devait dîner le surlendemain au château. « J'espère, ajouta le marquis, que vous voudrez bien » quitter ce vilain habit de voyage, et en prendre un plus con- » venable. — Mon Dieu, répondit Louvois, je voudrais de tout » mon cœur vous obéir, mon père; mais je n'ai apporté que de » vieux habits, et si vous tenez à ce que je paraisse bien vêtu, je » serai forcé de me faire habiller à neuf. Veuillez donc, je vous » prie, m'avancer quelque argent, car cette année les vivres ont » été hors de prix à Brest, et franchement je ne suis pas en fonds. » M. de Souvré fit à cette demande une réponse négative qui ne permettait pas d'insister; aussi le demandeur ne répliqua-t-il point. Il se contenta de dire en se retirant qu'il mettrait un autre habit.

La chambre de Louvois était ornée d'une tapisserie à grands personnages, représentant les héros du Tasse: c'était une Jérusalem délivrée tout entière sortie de la navette. Le jeune homme détache un pan de la tenture, le sépare du reste avec un excellent canif, et envoie chercher le tailleur du village.

« Brave homme, lui dit-il quand il fut arrivé, vous voyez bien cette pièce de tapisserie.

— Oui, monsieur le chevalier, et, Dieu merci, il y a tantôt cinquante ans que je la connais.... Feu votre grand-père....

— Mon grand-père, interrompit Louvois, se servait de cela pour garnir une chambre; moi j'en veux tirer un meilleur parti... vous allez m'en faire un habillement.

— Un habillement avec la Jérusalem délivrée! monsieur le chevalier veut rire.

— Du tout, maître André, je parle très-sérieusement... Je prétends que vous m'établissiez, avec cette tapisserie, habit, veste et culotte.... Je suis fou des grands sujets, moi.

— Si vous l'ordonnez, monsieur, je tâcherai de vous obéir, en me servant d'une aiguille à matelas.

— Peu m'importe. Mais, pour apporter un peu de régularité dans votre ouvrage, il faudra diviser l'étoffe avec réflexion : vous ferez, par exemple, les manches de l'habit, des deux bras d'Armide; la tête de Renaud, couverte de son casque, figurera sur le

dos, et le bouclier du guerrier, coupé en deux morceaux, formera les pans. Pour la culotte, vous pourrez tailler en plein drap dans les cuisses d'Armide. Quant à la veste, vous en formerez le haut avec la gorge volumineuse de l'enchanteresse, et ces deux petits visages d'amour feront le meilleur effet en basques.

— Très-bien, monsieur le chevalier; je vais mettre la main à l'œuvre.

— Songez qu'il faut que le tout soit terminé après-demain de bonne heure; je ne tiens pas à la finesse du travail.

— Je vous réponds au moins qu'il sera solide, car je suis obligé de coudre avec de la ficelle.

— Va pour la ficelle, père André. »

Au jour dit, Louvois, affublé de son habit de tapisserie en pleine canicule, attend chez lui l'arrivée de la compagnie. Aussitôt qu'il voit les voitures entrer dans la cour, il descend avec tout l'empressement que lui permet son lourd costume, et s'élance sur le perron pour donner la main aux dames. Notre fou, malgré l'explosion d'invincible hilarité dont il est l'objet, fait les honneurs à la société du ton le plus sérieux. Grave et cérémonieux comme un introducteur d'ambassadeurs, il avait déjà conduit toutes les dames dans le salon, lorsque Souvré y entra lui-même, et recula deux pas en voyant son fils paré des dépouilles de sa chambre à coucher.

« Monsieur, s'écria le marquis d'un ton foudroyant, me direz-vous ce que signifie cette mascarade?

— A l'instant, mon père. Vous m'aviez ordonné de mettre un autre habit, et comme je n'avais à ma disposition que cette étoffe, je m'en suis servi pour vous obéir. »

L'expédient était une plaisanterie ingénieuse; Souvré a de l'esprit, il fit chorus avec les rieurs, et la garde-robe de son fils fut remontée.

L'année qui se termine enleva trois maréchaux de France; l'armée n'en regrettera peut-être qu'un seul. Les maréchaux de Brancas et d'Harcourt appartenaient à ces familles où l'on obtient nécessairement le bâton, pourvu qu'on vive; ils avaient vécu. Mais l'illustre comte de Saxe, qui descend dans la tombe, était l'enfant adoptif de la France : telle est la famille qui le pleure. Le roi a senti toute l'étendue de cette perte. « Je n'ai plus de général, a-t-

» il dit tristement en apprenant la mort de ce grand homme de » guerre; il ne me reste que quelques capitaines. »

Cette opinion est conforme à celle de Frédéric II. « J'ai vu le » héros de la France, écrivait-il à Voltaire après le voyage de » Maurice à Berlin, en 1749; j'ai vu le Turenne du siècle de » Louis XV. Je me suis instruit par ses discours dans l'art de la » guerre : ce général serait le professeur de tous les généraux de » l'Europe. »

Le maréchal général, accablé d'infirmités et de maladies déterminées par deux genres de guerre bien opposés, vivait, depuis la paix de 1748, dans le château de Chambord, que le roi lui avait donné. A peine parvenu à sa cinquante-quatrième année, ce grand homme, dont la constitution était très-robuste, eût pu facilement guérir; mais, dans sa retraite, il s'occupa plus de charmer ses maux que de les traiter; il ne parvint ainsi qu'à les rendre incurables. Maurice s'était entouré, à Chambord, d'artistes, de gens de lettres, de philosophes, dont le commerce et les talents, en occupant son esprit, lui faisaient oublier la douleur physique. Si le vainqueur de Fontenoy se fût borné à ce régime, il est probable qu'il eût vécu plus longtemps; mais, par malheur, madame Favart, actrice de la Comédie-Italienne, dirigeait une section des plaisirs du comte de Saxe, qui n'occupait pas que son esprit. Cette dame le tenait constamment entouré d'un sérail, qu'elle avait soin de renouveler d'autant plus souvent qu'elle ambitionnait moins d'en être la sultane favorite. Or Maurice ne se souciait nullement de posséder dans ce harem des femmes qui pussent le captiver par le charme de la conversation; il avait coutume de dire que l'amour, réduit à ces délicatesses, n'était plus que de la niaiserie. Les galanteries du maréchal descendaient jusqu'à la bassesse, disons plus, jusqu'à la crapule : il ne connaissait d'autre plaisir dans la société des femmes que la débauche. Ses maîtresses, ordinairement tirées des maisons de prostitution, n'acquéraient jamais plus de droits à ses préférences qu'en parvenant à enrichir le code galant des corps de garde de quelques locutions obscènes, de quelques termes d'une grossièreté bien significative. La volupté la plus délicate de Maurice consistait à faire enivrer, le soir, dans sa chambre, et lorsqu'il était couché, trois ou quatre des pensionnaires qu'entretenait à Chambord son humeur libertine : il jouissait délicieusement du déluge de sales lazzis, de blasphèmes, de qualifications ordurières que l'ivresse arrachait à ces créatures; et



quand il s'était assez amusé de cette dégoûtante loquacité, il faisait entrer un nombre de laquais (désignés d'avance) égal à celui des prostituées, qui recevaient l'ordre de se livrer en sa présence à ces valets. Oserai-je ajouter que s'il arrivait que cette scène excitât les sens éteints du maréchal, il admettait sur l'heure dans son lit une de ces bacchantes, après lui avoir expressément défendu d'altérer en rien les résultats de la scène qui venait de se passer.

On a dit avec raison que le comte de Saxe avait deux âmes, l'une pour les conceptions martiales et les combats, l'autre pour la vie privée : les glorieuses campagnes de 1744, 1745, 1746, 1747 et 1748, ont démontré combien la première de ces âmes avait de magnanimité ; je viens de montrer jusqu'à quel degré d'avilissement pouvait descendre la seconde. Maurice de Saxe n'était donc grand qu'à la tête des armées ; partout ailleurs, ses pensées comme ses goûts étaient vulgaires, quelquefois ignobles. Dès que le vainqueur de Fontenoy avait revêtu sa cuirasse, son cœur, naguère livré à de honteux désirs, bondissait de nobles inspirations sous cet acier étincelant. L'âme de Maurice grandissait soudain ; la flamme du génie s'allumait dans ses yeux ; il embrassait à l'instant les plus vastes combinaisons. Après le combat, l'âme héroïque, l'aptitude des grandes choses, le feu sublime, tout s'éteignait ; il ne restait de l'illustre guerrier que le bruit de ses exploits.

Madame de Pompadour, désolée de voir dans le premier général du monde un tel mélange de bassesse et de grandeur, essaya à diverses reprises de le marier, espérant qu'une épouse aimable lui ferait apprécier enfin le sexe, vu de son bon côté ; mais ces tentatives matrimoniales n'eurent aucun succès. « Non, non, ma-
» dame, répondait le maréchal ; comme le monde va de nos jours,
» il y a peu d'hommes dont je voulusse être le père, et peu de
» femmes dont je voulusse être l'époux. »

Le maréchal de Saxe laisse un ouvrage sur la tactique, auquel il a donné, avec trop de modestie, le nom de *Mes Rêveries*. Ce livre, qui, sous le rapport des conceptions profondes, des vues hardies et neuves, peut être comparé souvent aux Commentaires de César, n'est défectueux que par l'incorrection du style, qui, toutefois, ne manque ni de chaleur ni de rapidité. Nos généraux feront bien de s'éclairer des rêveries du comte Maurice. Le manuscrit de l'auteur devait être curieux, s'il était conforme, quant

à l'orthographe, à cette phrase d'une de ses lettres : « Ils veule » me fere de la cademie, sela miret come une bage à un chas. »

Depuis la mort de ce général, toutes les ambitions militaires, qui n'avaient osé se montrer pendant sa vie, prétendent à l'honneur de posséder sa dépouille; on se la dispute à la cour comme on se disputait les armes d'Achille au camp des Grecs, et certainement il ne vient point à l'idée des concurrents que nul n'est digne de ce noble héritage, pas même, dit-on, le maréchal de Lowendal. On prétend que le génie de cet homme de guerre n'était que le satellite de celui de Maurice, et qu'il ne sera capable d'aucune grande action par lui-même. « Lowendal, disait l'un de » ces jours un critique de l'OEil de bœuf, ne fera plus rien de » bon à la guerre; son conseil est mort. » Je crois cette opinion beaucoup trop sévère; car le mérite de ce que ce général danois a fait de remarquable dans les dernières campagnes tenait plus, il faut en convenir, au talent d'exécution qu'à celui de direction.

Tous les bruits qu'on s'est plu à répandre sur le prétendu combat du maréchal de Saxe avec le prince de Conti, dans les bois de Chambord, et à la clarté des flambeaux, est purement romanesque; Maurice n'est point mort d'un coup d'épée, mais des suites d'une fièvre chronique, qui l'a tué dans un de ses redoublements. Cette version est moins curieuse, moins pittoresque que celle semée dans le public, mais c'est la véritable. Quelques heures avant sa mort, le héros disait à Sende, son médecin : « Docteur, la vie n'est » qu'un rêve : le mien a été beau, mais il est court. »

Le fils naturel d'Auguste II avait été élevé dans la foi luthérienne, il y est mort; et c'est sans doute ce qui fit dire à la reine : « Il est fâcheux qu'on ne puisse pas dire un *De profundis* pour » un homme qui a fait chanter tant de *Te Deum*. »

Au moment où l'on regrette dans le monde un héros moderne, M. de Voltaire a voulu ressusciter à la scène un héros de l'antiquité, et malheureusement il n'a fait que lui donner un nouveau trépas. L'*Oreste* de ce poëte, imité de l'*Electre* de Crébillon, a été joué sans succès. Il était difficile de déguiser l'emprunt du sujet; mais l'emprunteur a voulu du moins couvrir son plagiat d'une versification supérieure à celle de l'original.

Pour faire ressortir, autant que possible, les fleurs dont il a couvert la fable la plus noire qu'on ait mise au théâtre, Voltaire avait fait imprimer, sur des billets de parterre distribués gratis avant la première représentation, les initiales de ce vers d'Horace :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

O. T. P. Q. M. U. D.

Un plaisant expliqua ainsi ces abréviations :

Oreste, tragédie pitoyable, que M. Voltaire donne.

Les billets étaient changés à la seconde représentation, qui n'eut lieu que huit jours après la première. L'ouvrage avait été refondu entièrement, ce qui fit dire à l'abbé Desfontaines : « M. de Voltaire » est un auteur bien singulier ; il apporte aux comédiens des pièces » à faire, et les compose pendant leurs représentations. »

*Oreste*, sorti d'un nouveau creuset, n'a pas eu plus de succès que sous sa forme primitive : c'est décidément ce que les fondeurs appellent une pièce de déchet.

Le marquis de Marigny, devenu surintendant des beaux-arts, a maintenu les expositions publiques, comme un moyen heureux d'émulation ; mais, pour rendre plus sensibles les progrès des artistes lors de ces concours généraux, il a fait décider par le roi qu'ils n'auraient lieu que tous les deux ans. On a vu, avec autant de surprise que de plaisir, à l'exposition de la présente année 1751, un vieux tableau transporté sur une nouvelle toile. Cette utile innovation est due à M. Picot, et la peinture, ainsi déplacée sans la moindre altération, est d'*André de Sarte*. L'inventeur, enhardi par ce premier succès, a tenté une entreprise plus difficile : le *Saint Michel* de Raphaël était peint sur bois ; cette matière, si périssable, tombait de vétusté sous ce chef-d'œuvre : encore quelques années, et les arts allaient le perdre. M. Picot, avec des précautions et des procédés inouïs, est parvenu à sauver ce trésor : le roi et toute la cour l'ont admiré sur une toile, où il bravera de nouveau les siècles.

Par malheur, cette précieuse découverte est tout ce qu'on peut admirer à l'exposition : la peinture, détournée des beaux modèles par la funeste manie de briller, s'abandonne à une coquetterie, à une mollesse que les faux amateurs qualifient de touche fine et spirituelle, mais qui n'est qu'un style maniéré et dépourvu de naturel. Je n'ai vu réunis au Louvre que des portraits au teint fleuri, au sourire niaisement prétentieux, qui peuvent bien ressembler à quelques visages, mais où ne se trouve l'expression d'aucune physionomie. Du reste, j'ai remarqué des nymphes, des

sylvains, des dryades, des amours surtout, beaucoup d'amours; cohorte mythologique, embellie de toutes les séductions que prête le carmin, l'outremer et la céruse; privée de tout ce qui manque de véritable grâce aux compositions faites loin de la nature, et loin des chefs-d'œuvre que les grands maîtres ont laissés. Des teints de lis et de rose, des lèvres purpurines, des formes grasses et rondelettes, des draperies symétriquement chiffonnées; des personnages toujours égarés au fond des bosquets verdoyants, foulant des gazons émaillés de fleurs; dans les airs, mille petits génies allégoriques, voltigeant sur un ciel bleu comme la boutique d'un barbier : voilà ce qui se reproduit cent fois au Louvre. Quant à la correction et à la vigueur du dessin, elles sont négligées, disons mieux, méprisées. Pour s'inspirer convenablement, il fallait que nos peintres étudiassent les plafonds de Versailles, du Louvre, de Fontainebleau; il fallait qu'ils imitasssent, avant tout, cette antiquité si féconde en exemples sublimes, et cette nature qui ne refuse jamais des modèles aux artistes, lorsqu'ils savent la consulter. Loin de là, les peintres de l'époque se sont appliqués à transporter sur la toile ce bel esprit papillonnant et musqué que des poëtes coquets répandent dans les lettres, pour se conformer aux goûts d'une société frivole. Le pinceau, comme la lyre, est consacré aux *bouquets à Chloris;* on ne voit sur les chevalets, ainsi que dans les recueils poétiques, que des bergers, des bergères menant en laisse de blancs moutons attachés avec des rubans roses, ou de galants jardiniers bêchant la terre en souliers de chamois gris ornés de rosettes couleur de feu... C'est charmant, c'est enchanteur, disent nos petites-maîtresses; c'est pitoyable, s'écrient les vrais connaisseurs, et je fais chorus avec ces derniers, en ajoutant que le sieur Boucher, devenu le chef de cette école à l'eau rose, conduit rapidement la peinture au dernier degré de sa décadence.

D'Aguesseau, l'illustre d'Aguesseau, que je ne puis appeler le grand, parce que j'ai vu de près ses faiblesses, ses tergiversations, sous la régence et pendant les premières années du règne actuel; d'Aguesseau, dont la carrière fut, depuis, aussi pure qu'honorable, vient de descendre dans la tombe, à l'âge de 81 ans. On a comparé la vie de ce chancelier à celle de Lhôpital : ce rapprochement me paraît manquer d'exactitude; il n'y a peut-être de commun entre ces deux hommes célèbres que la disgrâce qu'ils su-

birent; mais quelle différence dans les causes! Lhôpital ne se retira que brisé par l'orage; d'Aguesseau s'empressa d'y soustraire sa tête lorsqu'il grondait à peine au-dessus de lui. Supérieur peut-être à Lhôpital par le talent, d'Aguesseau lui fut certainement inférieur par la grandeur des vues et la fermeté du caractère.

Cependant la France doit à d'Aguesseau un vaste plan de législation, qu'il médita dans sa retraite de Fresne, et dont on vit paraître plusieurs fragments dans les lois promulguées de 1729 à 1750. Le dessein de ce magistrat était, dit-on, d'établir une entière conformité dans l'exécution des lois existantes, sans eu changer le fond, et seulement par l'addition de ce qui pouvait manquer à leur perfection.

D'Aguesseau possédait un savoir immense; il n'eût été étranger dans aucun pays et dans aucun siècle. Ce magistrat parlait, avec une égale facilité, le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe, l'italien, l'anglais, l'espagnol, l'allemand; aussi sa réputation était-elle universelle : les Anglais le consultèrent, l'année dernière, sur la réforme de leur calendrier, et les réflexions qu'il leur adressa guidèrent leurs savants dans ce changement indispensable.

Des infirmités avaient forcé le chancelier à se retirer des affaires en 1750; mais les honneurs de sa charge lui furent conservés. On disait de ce magistrat, qui laisse des regrets aussi vifs que mérités, qu'il parlait en grand orateur et pensait en philosophe.

J'ai promis quelque part de donner des preuves de l'avarice naturelle de Louis XV, qui apparaît, de temps en temps, au milieu des prodigalités dont sa cour est le théâtre. Les passions ont des anomalies qu'il faut se borner à produire; il serait souvent trop difficile de les expliquer. On jouait samedi dans l'appartement du roi : sa majesté avait devant elle un monceau d'or, lorsque, sa manche ayant fait tomber un louis, elle se baissa péniblement pour le ramasser. Le prince de Conti, placé vis-à-vis le monarque, et qui avait vu ce mouvement, renverse avec affectation une vingtaine de pièces d'or, sans paraître y faire la moindre attention.

« Mon cousin, lui dit Louis XV, pourquoi ne ramassez-vous pas ce qui est tombé?

— Bagatelle, sire, c'est pour les balayeurs, répondit le prince.

— Vous avez tort, monsieur, répliqua sa majesté, de payer

ceux qui balayent mes appartements, car je ne me chargerai plus de la réciprocité envers vos créanciers. »

A ces mots, qui prouvaient que Louis avait senti le trait de satire lancé contre lui par son parent, sa majesté quitta le jeu, et sortit même de la chambre. « Cependant, dit madame de Pompa- » dour après cette sortie, et assez haut pour être entendue, M. de » Conti sait mieux que personne que le roi n'est pas avare ; il n'y a » pas quinze jours qu'il a payé les dettes de son altesse, montant » à plus d'un million. »

Il est vrai qu'au moment où sa majesté vint au secours du prince, son intendant lui avait annoncé que tous ses fournisseurs, le rôtisseur excepté, refusaient de lui faire crédit, et qu'à cette occasion son altesse avait répondu : « Eh bien ! qu'on donne donc » des poulardes à mes chevaux. » Cette réponse seule pourrait donner une idée de l'insouciante philosophie de M. de Conti. Voici la preuve d'un autre genre de singularité. Son altesse montre avec complaisance aux personnes admises dans son intimité huit cents tabatières et quatre mille bagues, répondant, dit-elle, au nombre de conquêtes qu'elle a faites sur le beau sexe. Il est constant, en effet, que ce prince a coutume d'exiger de la femme qu'il a subjuguée, ou sa tabatière ou son anneau, non pas, assure-t-il, comme gage de sa défaite, mais comme témoignage d'amour. Tous ces présents de la faiblesse sont étiquetés du nom de l'ancienne propriétaire, ce qui, vu la publication des circonstances de la cession, ne laisse pas de constituer un répertoire édifiant. Il faut ajouter, toutefois, que M. de Conti avoue qu'il a payé une bonne partie de ces bijoux : cet aveu vient un peu au secours des réputations titrées ; il eût été par trop cruel qu'un seul gentilhomme montrât les trophées de quatre mille huit cents victoires remportées sur des vertus nobles à huit, douze ou seize quartiers. En calculant, d'après cette proportion, les avantages galants de chaque seigneur, même déduction faite des chutes en double, triple ou quadruple emploi de la même beauté, on voit à quel chiffre effrayant s'élèveraient les abnégations de pudeur, et à quel résidu minime se réduiraient les chastetés invulnérables.

On n'a pas vu de nouveautés bien remarquables au théâtre dans le cours de l'année 1751, et je passerais sous silence le petit opéra intitulé *la Guirlande*, si je n'avais à citer une anecdote plaisante à l'occasion de cette pièce. Elle est d'un jeune poëte nommé Marmontel, qui, pour début dramatique, fit jouer en 1748 une tra-

gédie de *Denys le Tyran*, dont je n'ai pas parlé en son temps, parce que, huit jours après sa mise en scène, le public lui-même n'en parlait plus. Je reviens à la nouveauté lyrique. Un soir de cet été qu'on donnait *la Guirlande* à l'Opéra, Marmontel, ayant pris une voiture de place pour se rendre dans une soirée, dit au cocher d'éviter le Palais-Royal, afin de n'être pas retardé par l'embarras des voitures. « Ne craignez rien, répondit le rustre, il n'y a pas de tumulte à l'Opéra, on donne *la Guirlande.* » Il est affligeant de donner vingt-quatre sous à un cocher de fiacre pour entendre une critique littéraire aussi crue.

---

## CHAPITRE XXIII.

### 1752-1753.

Fondation de l'École militaire. — Mort de M. le duc d'Orléans, dit Sainte-Geneviève. —Caractère de ce prince. — La rupture de la ceinture de culotte. — Incrédulité du même prince sur les décès et les naissances. — Mort de madame Henriette de France. — Pacification de la Corse. — Encore les refus de sacrements. — Ambition de madame de Pompadour. — A politique, politique et demi. — Le poëte Desforges mis littéralement en cage. — Hostilités dans l'Inde. — M. Dupleix. — Un marquis français souverain dans l'Inde. — Désastres qui suivent de près l'apogée de sa gloire. — Ce prince de l'Asie se morfond dans les antichambres de Paris. — Nos affaires dans l'Amérique. — Les Iroquois. — Suite des querelles du clergé et du parlement. — Expédition nocturne. — Les mousquetaires et les dames de la robe. — Réflexion sur les rois et les parlements. — Les rapports de police. — Égouts de la société. — Morts dans la famille de la favorite. — Indigestion nocturne du roi. — Les grâces sans jupons. — Le peuple paye encore cela. — L'inoculation; ouvrage de Gatti. — Bonne intelligence rétablie dans l'Inde. — Camps de plaisance aux frontières. — Mot heureux de Fontenelle. — Parlement du bon plaisir. — Le favori et la favorite. — Exil de Richelieu. — *Le Devin du village*, de J.-J. Rousseau. — Origine de ce philosophe. — Ses premiers ouvrages. — *Le Dissipateur*, de Destouches. — La cabriole.

---

Je ne dois pas omettre de mentionner une fondation qui honorera la mémoire de Louis XV : un édit, rendu l'année dernière, ordonne l'établissement d'une école royale militaire, destinée à élever de jeunes gentilshommes, qui seront instruits dans toutes les sciences nécessaires à un officier. Le nombre des élèves gratuitement entretenus à l'École militaire sera de cinq cents ; mais on y admettra des pensionnaires nationaux ou étrangers, moyennant une pension de deux mille livres. Tous les jeunes gens reçus dans cet établissement devront être catholiques et nobles à quatre

degrés au moins : catholiques, en dépit du souvenir de Turenne et de Maurice de Saxe; nobles, au mépris de la renommée de Fabert, Jean Bart et Chevert. Le bâtiment destiné à cette belle institution sera situé entre l'hôtel des Invalides et la plaine de Grenelle; il a été commencé cette année sur les dessins de M. Gabriel, architecte du roi. On pourvoira aux frais de l'établissement au moyen des produits d'une loterie dite de l'École militaire, auxquels seront joints les revenus de l'abbaye de Saint-Jean de Laon. On doit à M. Pâris Duverney l'idée première de cette fondation. Il est juste d'ajouter, à la louange de madame de Pompadour, qu'elle en a favorisé de tout son pouvoir l'autorisation.

Tandis qu'on élève une école militaire avec les revenus d'une abbaye, M. le duc d'Orléans, dit de Sainte-Geneviève, vient de finir sa vie dans ce couvent. C'était un prince honnête homme; sa piété était sincère, bien qu'elle n'allât pas jusqu'à la chasteté absolue : circonstance qui, du reste, doit y faire croire, parce qu'on doit ajouter foi aux choses possibles, et non à celles qui ne le sont pas. Le curé de Saint-Sulpice, faisant allusion à la sagesse du duc d'Orléans, disait de lui : « Si j'étais pape, je le canoni» serais, seulement pour avoir résisté à l'exemple du Palais-Royal » au temps de la régence. » On peut craindre, d'après ce mot, que M. le curé n'ait pas mérité la canonisation au même prix.

Jugé sur ses vertus intrinsèques, c'est-à-dire sur celles qui profitaient à la société, Philippe d'Orléans était humain et charitable; la bonté de son caractère se révélait dans chacune de ses actions. Mais, il faut bien le dire, toutes ses qualités tenaient à l'abandon; son naturel le rendait incapable de tout acte de fermeté, de toute opposition à un entraînement quelconque. Son altesse devait donc pécher de temps en temps par faiblesse, et elle péchait d'autant plus irrésistiblement qu'elle avait le cœur tendre. Les flatteurs de M. d'Orléans assurent que ses inclinations n'allaient jamais jusqu'à transgresser les lois de la pudeur, et qu'il ne se laissait aller à ses attachements qu'avec une réserve qui laissait toujours intacts ses principes de continence.

Une jeune personne, dont je ne puis écrire le nom que par une initiale, mademoiselle d'A***, inspira au prince reclus une passion qui sans doute fut contenue dans ces limites. Cependant, soit que l'estime de M. d'Orléans fût aussi forte que son amour, soit que le malin commençât à dominer sa réserve pudibonde, il se décida

tout à coup à épouser sa maîtresse. Mais comme, en définitive, ce mariage ne se conclut point, je dois rapporter ici l'incident singulier qui le fit échouer. Le prince se rendit un matin chez mademoiselle d'A***, bien décidé à lui proposer sa main; elle était dans sa chambre à coucher quand il se fit annoncer; il l'attendit un moment au salon. Mais voilà que, pendant cette courte attente, les liens qui fermaient, par-derrière, la ceinture de la culotte de son altesse, vinrent à casser. Je ne puis pas dire précisément par quelle cause cette rupture eut lieu; mais le prince prit cet accident pour un avertissement du ciel, qui n'approuvait pas l'union projetée, et quand mademoiselle d'A*** arriva, il avait renoncé à lui faire part de ses projets.

Il faut malheureusement conclure de cette anecdote que l'esprit du prince était altéré, soit par les austérités de la vie claustrale, soit à la suite d'une faiblesse originaire. On va voir d'ailleurs cette conclusion justifiée par les faits. Mademoiselle d'A*** étant morte peu de temps après son mariage manqué, dont elle n'avait jamais eu connaissance, M. d'Orléans refusa obstinément d'ajouter foi à son décès, soutenant que le roi avait fait enlever cette demoiselle, pour qu'il ne pût l'épouser.

Telle fut dès lors la direction de la folie de ce prince, qu'il ne voulut plus croire qu'on mourût. Il convint cependant que sa sœur, morte aux Carmélites, après avoir régné quelques instants en Espagne, avait passé de cette vie dans l'autre; mais ce ne fut qu'après avoir vu, touché et retourné plusieurs fois le cadavre de cette princesse.

Après la mort de madame de Gontaut, qui avait succédé à mademoiselle d'A*** dans les affections de M. d'Orléans, son incrédulité se reproduisit, et cette fois elle fut invincible. M. d'Argenson, qui était encore alors chancelier de son altesse, dut continuer de porter cette dame dans ses comptes pour la pension que le prince lui faisait; autrement il fût entré dans des accès de colère qu'il était prudent de lui éviter. Vainement la maréchale de Grammont proposa-t-elle à l'illustre incrédule de le mener sur le tombeau de madame de Gontaut, sa fille; il persista à dire qu'elle ne pouvait être morte, et qu'on le trompait.

Un jour M. de Silhouette, successeur de M. d'Argenson dans la charge de chancelier du prince, ayant oublié sa manie d'immortalité, lui parla de *feu* le roi d'Espagne.

« Qu'est-ce à dire, monsieur? s'écria son altesse en fronçant le sourcil, de quoi venez-vous me parler là ?

— Je disais, monseigneur, que le roi catholique défunt...

— J'entends bien, morbleu! Mais apprenez que le roi d'Espagne n'est pas mort.

— Cependant, monseigneur...

— Qu'il ne peut pas l'être.

— J'avais pourtant cru...

— Qu'il ne le sera jamais.

— Monsieur le chancelier le sait bien, dit le valet de chambre du prince en tirant M. de Silhouette par le pan de son habit; mais il avait oublié...

— Certainement, interrompit le chancelier, qui se rappela seulement alors la folie de M. d'Orléans, j'avais en effet oublié que le mot *feu* est un titre que prennent maintenant les rois d'Espagne.

— A la bonne heure, dit son altesse en se calmant. »

Si le fils du régent ne voulait pas croire qu'on mourût, en revanche il niait les naissances avec la même obstination. A la première couche de la duchesse de Chartres, sa belle-fille, il fut impossible de le persuader qu'elle venait de lui donner un petit-fils [1]. Son altesse ayant ensuite mis au monde une fille, M. le duc de Chartres, pour éviter les graves conséquences que pouvait avoir l'incrédulité de son père, supplia le roi d'ordonner que M. Joly de Fleury, procureur général, assistât à l'accouchement de la princesse. Ce magistrat, mandé par sa majesté, remplit en effet cette formalité, et dressa procès-verbal de la naissance de mademoiselle d'Orléans [2].

L'obstination de M. d'Orléans ne se démentit pas même au moment de sa mort, à laquelle il ne croyait pas plus qu'à celle des autres individus. Ce fut en vain que le confesseur de ce prince lui refusa le viatique, à moins qu'il ne reconnût ses petits-enfants; malgré la piété de son altesse, on ne put obtenir d'elle cet acte de condescendance. Après avoir longtemps vécu comme un véritable religieux, Philippe d'Orléans mourut sans avoir été administré.

La cour a fait une perte plus sensible encore que celle de M. le duc d'Orléans, car on ne peut se dissimuler que la jeunesse unie

[1] Louis-Philippe d'Orléans, père du prince qui règne aujourd'hui sur les Français, avec le plus beau surnom que jamais souverain ait reçu, celui de *roi-citoyen*. Puisse-t-il se pénétrer des devoirs qu'il impose !

[2] Mariée par la suite au duc de Bourbon.

à la beauté est plus regrettable que la maturité, même embaumée de dévotion. Le règne des dévots est au ciel; celui des belles est sur la terre. Madame Henriette, fille du roi, vient de descendre dans la tombe, à cet âge où, éclose pour le bonheur, une jeune fille commence à vivre de cette autre vie dont elle n'a connu jusqu'alors que le prélude languissant. Louis XV pleure cette princesse, qu'il aimait tendrement, et le deuil est général à Versailles. Henriette de France était douce, affable, compatissante, exempte de fierté; elle se faisait adorer de tous ceux qui l'approchaient... Et que de soupirs poussés par nos jeunes seigneurs pour cette rose inaccessible !... Maintenant ce trésor si désiré fournit aux caveaux de Saint-Denis son contingent de putridité...

Louis XV est parvenu à terminer, cette année, le différend qui existait depuis si longtemps entre les Corses et les Génois : M. de Chauvelin, envoyé dans l'île en qualité de plénipotentiaire, et M. de Corsai, commandant des troupes françaises, sont parvenus à conclure la paix, en réconciliant, au moins en apparence, les deux partis. Nous verrons combien cet accord durera. Il ne sera pas moins difficile de mettre fin aux dissensions religieuses qui désolent la France : toujours des refus de sacrements aux anti-constitutionnaires; toujours des arrêts du parlement en pure perte; ce corps en a rendu encore un, le 18 avril, qui est demeuré sans exécution. Les évêques partisans des jésuites persistent dans l'opinion que le parlement n'a pas le droit de s'immiscer dans les affaires de l'Église, et ces prélats réitèrent chaque jour aux curés l'ordre de n'administrer les sacrements qu'au vu des billets de confession prescrits. De là grands débats, vives discussions entre les prêtres et les robins; de là un déluge d'écrits à dormir debout sur le jansénisme, le molinisme, la bulle *Unigenitus*, etc., etc.; et le roi se contente de dire, entre la poire et le fromage : « Ces grandes robes et le clergé sont toujours à couteaux » tirés; je les envoie de bon cœur à tous les diables.... » Le marquis de Lugeac répondit un jour à ce propos : « Peut-être votre » majesté ferait-elle mieux de les envoyer tous à la Bastille; le » trajet serait plus court. » Le roi se mit à rire; mais comme au fond la chose n'était pas risible, attendu que bon nombre de croyants mouraient hors de la voie du salut, sa majesté établit dernièrement une commission pour examiner le point de doctrine litigieux : elle est composée des cardinaux de Soubise et de

Larochefoucauld, de l'archevêque de Rouen, de l'évêque de Laon, de MM. de Trudaine, de Granville, d'Auriac, conseillers d'État, et de M. Joly de Fleury, exerçant l'office de procureur général de la commission. Mais ni les refus de sacrements ni les procédures du parlement ne se sont arrêtés; les partis continuent de combattre en présence de leurs conciliateurs : je crois que M. de Lugeac avait indiqué le bon moyen.

Pendant ces discussions sur des matières ecclésiastiques, les intrigues profanes fournissent leur carrière à la cour. Madame de Pompadour en poursuit une qui, depuis quelques mois, absorbe toute sa sollicitude, et le mot est ici très-convenable, car il s'agit de l'enfant de cette favorite. La marquise a de M. d'Étioles une fille qu'elle a fait élever avec un soin extrême : Alexandrine est un petit prodige d'instruction, d'esprit, de grâces; quant à la beauté de cette intéressante créature, il y aurait bien quelques petits *mais* à introduire dans son éloge, ce qui n'empêche pas que le tout ne forme un ensemble fort séduisant. Or la chère enfant est en âge d'être mariée; beaucoup de gentilshommes ont jeté les yeux sur cette beauté, qui apporterait en mariage une belle protection. Mais la marquise, qui veut choisir, a porté, comme on va voir, ses vues un peu haut : c'est M. de Fronsac, fils du duc de Richelieu, qu'elle prétend avoir pour gendre, et madame de Pompadour ne se fait pas la plus légère idée d'une difficulté. M. de Richelieu lui fait une cour assidue, afin de corroborer par la faveur de cette maîtresse celle dont il jouit auprès du roi : le duc sait mieux que personne combien une femme peut, par intervalles, exercer d'influence sur un pécheur. D'ailleurs la noblesse des *Vignerod*[1] n'est pas tellement irrécusable qu'ils puissent en être fiers, surtout aux dépens de leurs intérêts. A cet égard, la marquise s'est rappelé un mot piquant dit par un seigneur à M. de Richelieu, lorsqu'il remplaça le duc de Rochechouart dans la charge de premier gentilhomme de la chambre : « Je vous félicite, » monsieur le duc, lui dit ce critique malin ; enfin vous voilà gen- » tilhomme. » Le nouveau dignitaire aperçut bien l'intention maligne à travers le compliment, mais il prit le jeu de mots du beau côté.

Déterminée par ces divers motifs, la marquise aborda un matin la question du mariage, dans un tête-à-tête avec le galant sur-

[1] Nom primitif des Richelieu.

anné, auquel, par une habile politique de boudoir, elle laissa entrevoir plus de charmes qu'elle ne lui en montrait, au moins depuis quelques années. Néanmoins le duc fut peu flatté de la proposition ; mais, non moins adroit politique que la maîtresse du roi, et craignant les suites d'un refus brusqué, il éluda avec adresse. « Mon fils, répondit-il, a l'honneur d'appartenir. par sa » mère, aux princes de la maison de Lorraine; je ne puis donc » en disposer sans leur agrément : je vais le demander avec em- » pressement, et je conclurai avec joie le mariage projeté, si » vous daignez, madame, persister dans votre résolution. » Je ne sais si la marquise a été dupe de cette feinte, mais les choses en sont là.

On a joué cette année, à la Comédie-Française, *Rome sauvée*, tragédie de M. de Voltaire : c'est encore un sujet traité par Crébillon, une imitation fleurie de Catilina; et, comme tous les ouvrages de l'auteur, c'est une épître en cinq actes, admirablement rimée. Avant la représentation publique de cette pièce, elle avait été jouée à Sceaux, devant la duchesse du Maine; Voltaire s'y était chargé du rôle de Cicéron, et avait prouvé qu'un bon poëte peut être un acteur pitoyable. Rome sauvée obtient du succès.

On parle beaucoup en ce moment d'un jeune auteur moins heureux, mais aussi moins flatteur que Voltaire. Cet écrivain, nommé Desforges, connu seulement par quelques opuscules, se trouvait à l'Opéra, lorsque l'infortuné et brave Charles-Édouard fut arrêté par ordre de Louis XV, qui l'avait appelé précédemment son *cher frère*. Le poëte, indigné de cet acte de violence, crut, peut-être avec raison, qu'il compromettait l'honneur de la nation. Le lendemain il exhala ses plaintes dans une pièce de vers où se trouvaient ceux-ci :

Peuple jadis si fier, aujourd'hui si servile,
Des princes malheureux vous n'êtes plus l'asile.

Desforges avait raison; mais, quand on s'attaque aux grands, il est dangereux d'avoir raison trop haut. Le critique courageux fut arrêté, conduit au Mont-St-Michel, et renfermé dans la *cage*, imitée de celle du cardinal de La Balue. C'est un caveau creusé dans le roc, où le jour ne parvient que par quelques ouvertures longues et étroites; ce qui donne aux intervalles de ces ouvertures l'apparence de barreaux de pierre. Cependant M. de Broglie, abbé de Saint-Michel, eut pitié de cet infortuné; il obtint, avec

beaucoup de peine, qu'il eût l'abbaye pour prison. Enfin, après huit ans de captivité, Desforges, qui, par d'excellentes qualités, avait mérité l'estime de son protecteur, a recouvré sa liberté, grâce aux pressantes sollicitations de l'abbé de Saint-Michel et du maréchal de Broglie, son frère. Notre jeune poëte, rentré dans la société, pâle et maigre de ses longues souffrances, éprouvées pour un motif généreux, inspire le plus grand intérêt; mais la cour ne lui a pas encore pardonné d'avoir eu raison : je crains bien que ce garçon-là ne fasse jamais son chemin.

Il est mort deux maréchaux de France pendant les deux années qui viennent de s'écouler : ce sont MM. de Montmorency et de La Fare; ces noms sont célèbres dans l'histoire : le premier, par des exploits guerriers qui remontent presque au berceau de la monarchie; le second, par une renommée établie sur des prouesses moins meurtrières. Les hommes de guerre assurent que le maréchal de Montmorency ne vivait absolument que de la réputation de ses aïeux; les dames jurent que le maréchal de La Fare avait laissé périr celle du favori de feu le régent.

La paix d'Aix-la-Chapelle ne faisait point encore sentir ses effets dans l'Inde, au milieu de l'année 1752; peut-être, au moment où j'écris, les Français et les Anglais se battent-ils encore dans ces contrées, sous prétexte de seconder les différents souverains asiatiques qu'ils soutiennent respectivement. Les Anglais furent les premiers qui, après le traité de 1748, travaillèrent à rompre la bonne intelligence qui régnait entre les troupes de leur compagnie des Indes et celles de la nôtre. La présidence de Madras écouta avec faveur la demande que lui fit un prince indien, nommé Sanjohi, d'un secours d'hommes, pour l'aider à rentrer dans le royaume de Tanjour, d'où il avait été chassé; ce souverain, qui promettait d'abandonner à la Compagnie le territoire de Divicoté, et de payer tous les frais de la guerre, obtint d'abord du président anglais 450 Européens, 1000 cipayes et quelques pièces de campagne, auxquels se joignit plus tard un nouveau renfort. Cette petite armée, conduite par le major Laurence, s'empara du fort de Divicoté, mais après un combat si opiniâtre et de telles pertes, que la Compagnie ordonna à ses troupes d'abandonner cette conquête, ainsi que Sanjohi, au profit de qui elle avait été faite.

Pendant que ces événements se passaient, deux nababs [1], Ana-

[1] Gouverneurs des provinces, qui relèvent des soubas ou rois tributaires du Grand-Mogol.

verdican et Mouza-Fersingue, se disputaient le pays d'Arcate; M. Dupleix, gouverneur des établissements français en Asie, se déclara le protecteur du dernier, au prix de grands avantages promis à la Compagnie française et à lui. Un corps de quatre cents Français, commandés par le marquis d'Auteuil, combattit pour Mouza-Fersingue; il triompha, et son compétiteur, âgé de cent sept ans, resta sur le champ de bataille. La révolution opérée dans l'Arcate par suite de cet événement donna d'autant plus d'inquiétude aux Anglais que les Français y avaient participé; mais la part qu'ils prenaient eux-mêmes, dans le même temps, aux affaires de Sanjohi, ne leur permettait pas de désapprouver la conduite de la Compagnie française.

Mouza-Fersingue, vainqueur par les armes des Français, conféra le titre de nabab de Carnate à Chandazael, leur ami; celui-ci, dans sa reconnaissance, distribua aux troupes de Pondichéri, qui avaient concouru à l'expédition, une somme de deux cent mille livres, combla leurs officiers de présents, et donna quatre-vingts villages à la Compagnie des Indes orientales.

Mouza-Fersingue et Chandazael ne jouirent pas en paix du pouvoir; au moment où ils ne semblaient plus avoir d'ennemis à redouter, Nazerzingue, nommé souba d'Arcate par l'empereur mogol, se présenta pour déposer ces deux princes alliés des Français. Il est à présumer que le président de la Compagnie anglaise, jaloux du succès de la nôtre, avait sollicité secrètement cette difficulté; on en fut du moins persuadé, quand on vit un corps anglais prendre parti dans la cause du nouveau prétendant. M. Dupleix ne pouvait hésiter à soutenir le souba qu'il avait investi : il lui donna des troupes, et ce fut ainsi qu'en pleine paix les Anglais et les Français en vinrent aux mains.

Des combats acharnés, où la valeur européenne se signala de part et d'autre, furent livrés, à cette époque (1750), dans le but apparent de soutenir des princes de l'Asie, mais plus particulièrement peut-être pour obéir à une rivalité devenue naturelle entre les peuples de la Seine et ceux de la Tamise. Mais l'héroïsme anglais n'eut rien à opposer au trait de M. de Latouche : suivi de huit cents Français seulement, ce brave officier pénètre, durant la nuit, au milieu de quatre-vingt mille ennemis qui menaçaient Pondichéri, leur tue douze cents hommes, et disperse cette armée, sans qu'il lui en coûte plus de deux hommes. Léonidas et ses Spartiates étaient morts glorieusement; de Latouche et ses

Français vécurent pour triompher : le trait moderne l'emporte sur l'ancien.

Au milieu des réjouissances de cette victoire, Mouza-Fersingue, trop confiant ou trop peu réservé, tomba au pouvoir de Nazerzingue. J'ai peut-être négligé de dire que ce dernier était l'oncle du premier, qui, nonobstant les liens du sang, chargea de fers son neveu. Il se disposait, dit-on, à le mettre à mort, lorsque M. Dupleix, qui était parvenu à se faire des intelligences dans le camp de Nazerzingue, trouva des assassins parmi ses officiers. Le prétendant tomba frappé par les siens au commencement d'un combat qu'il livrait aux troupes de son prisonnier. Ce meurtre changea soudain la face des choses : de captif qu'il était, Mouza-Fersingue redevint roi; et, pour prix de l'horrible service qu'il venait de rendre à son allié, Dupleix reçut douze cent mille livres qu'il distribua à ses soldats. Cette somme avait été prélevée sur dix-sept millions de notre monnaie qui composaient le trésor de Nazerzingue : le coup de poignard d'un traître soudoyé par le gouverneur français donnant cet or à Mouza-Fersingue, il était juste que les troupes françaises eussent part à cette capture.

Dupleix reçut Mouza-Fersingue dans Pondichéri en suzerain qui reçoit son vassal, c'est-à-dire avec une hauteur protectrice un peu comique de la part d'un simple marquis; mais il prit un air tout à fait affable en acceptant du souba une pension de deux cent quarante mille livres pour lui, une de pareille somme pour sa femme, enfin une troisième pour une fille de madame Dupleix. Pendant cet échange d'honneurs et de profits, Chandazael reprenait possession de la nababie de l'Arcate.

Mouza-Fersingue croyait jouir enfin en paix de la souveraine puissance. Vainqueur de ses ennemis asiatiques ou européens; assuré, par une ample profusion de bienfaits, de la protection des Français, il se voyait fort contre l'adversité, lorsqu'il fut assassiné dans une sédition de ses troupes. En possession de nommer les soubas de Dekan, Dupleix se hâta de remplacer le défunt, et reçut de son successeur quatre nouvelles provinces.

Après avoir fait des rois, il prit un beau matin fantaisie à Dupleix de le devenir lui-même. Marquis et simple cordon rouge, c'était bien peu pour un homme qui remuait à son gré une partie de l'Inde plus grande que la France. Dans ce temps de décadence de l'empire mogol, l'empereur faisait marchandise des couronnes

d'Asie, comme la Hollande de ses harengs; il vendit au gouverneur français la royauté de Carnate moyennant deux cent quarante mille livres : on ne peut pas régner à meilleur marché. J'ai vu partir de Paris des lettres où la marquise Dupleix était qualifiée de reine. Tant de grandeur, tant d'opulence concédées à la Compagnie des Indes et à son chef, ne pouvaient manquer d'exalter l'orgueil de tous deux; bientôt l'enthousiasme de cet établissement alla jusqu'au délire. Il fut partagé par le ministère, quand celui-ci fut informé de nos prospérités dans l'Inde. N'oublions pas que la Compagnie est fille du système extravagant de Law, et que le délire est son essence; mais un gouvernement déjà abusé devrait mieux se garantir des rêveries qui l'ont jadis ruiné. On ne s'attendait à rien moins, dans nos cercles discoureurs, et peut-être dans le conseil, qu'à la possession prochaine de l'empire mogol. Dupleix avait fait concevoir cette folie espérance, du sein de la pompe orientale où les Anglais le laissaient dormir momentanément; il prenait pour de l'omnipotence son faste, ses palanquins ornés de diamants, ses cinq cents gardes, et les musiques guerrières au son desquelles il marchait toujours.

Il y avait cependant quelque chose de substantiel dans tout ceci: les terres concédées récemment à la Compagnie donnaient un revenu de trente-neuf millions, qui, joints à ce qu'elle avait d'ailleurs, portaient ses bénéfices annuels, toutes charges défalquées, à plus de cinquante millions. Quelle puissance européenne possède un tel avantage?

Mais cet apogée brillant de gloire et de prospérité n'eut que la durée de l'éclair : Dupleix, en monarque d'Asie plutôt qu'en sage gouverneur, assiégea la capitale du Madure, malgré les représentations que lui firent tous ses officiers sur les difficultés de cette entreprise. La place renfermait une nombreuse garnison, presque toute anglaise, et dirigée par d'habiles officiers européens. Les Français et leurs alliés furent vaincus : la moitié de l'armée périt dans ce funeste siége; l'autre moitié tomba au pouvoir des ennemis. Chandazael lui-même devint le captif des vainqueurs, qui lui firent trancher la tête. Toutes les conquêtes faites par Mouza-Fersingue, toutes les possessions dont il avait payé l'alliance des Français furent promptement perdues : la défaite que je viens de retracer eut lieu en mars 1752; et, deux mois après, lord *Clive* était aussi puissant dans l'Inde que Dupleix l'avait été précédemment. La Compagnie courait de désastres en dés-

astres, son crédit était perdu, et le gouverneur fuyait, à travers l'Océan, la vengeance de ses ennemis, peut-être celle de ses amis.

Il vient d'arriver en France, ce fier Dupleix qui rêva un moment la possession de l'empire mogol; je l'ai vu disputer les débris de sa fortune à la Compagnie, ruinée par sa faute; et cet homme, qui donnait, l'année dernière, des audiences de souverain, se morfond, chaque matin, dans l'antichambre de ses juges. Ainsi s'évanouissent les grandeurs du monde!

Nos affaires étaient moins malheureuses en Amérique, dans le courant de l'année 1752 : les Français, sous les ordres de M. de Vaudreuil, avaient remporté quelques avantages dans le Canada, ce qui leur avait procuré l'alliance des *Iroquois*. Voici une lettre qu'ils écrivirent à cette occasion au général commandant les troupes du roi :

« Notre nation, qui compte plus de dix mille lunes, vient de » s'unir à tes forces pour t'assister, afin de régaler nos femmes » et nos enfants des corps morts de tes ennemis. Reçois le » *calumet*[1] de paix, et, en signe de joie, pousse trois cris vers » le soleil, qui s'est levé pour éclairer notre nation. » On lut, il y a quelques jours, cette lettre iroquoise au lever du roi. « Morbleu! » sire, dit un courtisan qui l'avait entendue, il faut nous allier » étroitement avec cette nation-là; elle mangera autant d'Anglais » qu'il s'en trouvera sur son passage. Les Iroquois sont si affamés » de gloire, qu'ils dévorent leurs conquêtes. »

La querelle entre la magistrature et le clergé continue : *Messieurs* persistent dans leurs procédures; mais les prélats n'en ordonnent que plus obstinément le refus de sacrements aux adversaires de la bulle, et malheureusement le roi penche en faveur des jésuites. Sa majesté, par lettres patentes du 22 janvier, a enjoint au parlement, sous peine de *désobéissance*, de surseoir à toutes poursuites contre le sacerdoce jusqu'à ce qu'il en soit autrement *ordonné*. Le parlement, successeur de ce vieux corps institué pour donner au besoin un frein au despotisme, ne pensa pas qu'il fût ici question ni *d'obéir* ni de déférer à un *ordre*. *Messieurs*, qui commençaient à s'aviser sérieusement de leur dignité, voulaient bien être polis avec le souverain, mais ils pré-

[1] Baiser.

tendaient défendre leur droit; ils décidèrent qu'il serait adressé des remontrances à sa majesté sur ses lettres patentes. Louis XV, informé de cet arrêt, demanda à connaître préalablement sur quels points devaient porter particulièrement les représentations; *Messieurs* poussèrent la déférence jusqu'à donner à sa majesté cette communication préalable. Examen fait de ce document, le roi répondit au parlement qu'il ne voulait point entendre les remontrances. Sur ce, les chambres assemblées déclarent qu'elles suspendent toute espèce de service, excepté celui qui concernerait le maintien de la tranquillité publique, même contre les entreprises du clergé. Le roi réplique à cet arrêt par des lettres de jussion ordonnant au parlement de continuer ses fonctions ordinaires, hormis précisément les affaires ecclésiastiques. *Messieurs* refusent d'obtempérer; Louis, offensé, assemble un conseil extraordinaire, des lettres de cachet sont expédiées pour tous les membres du parlement, sauf ceux de la grand'chambre, qui ont ordre de rendre la justice aux sujets de sa majesté.

Des mousquetaires font irruption dans la nuit au domicile des présidents des enquêtes et requêtes, qu'ils arrachent des bras de leurs tendres moitiés; vainement plusieurs de ces dames emploient-elles le crédit qu'elles ont obtenu sur ces beaux et sévères officiers, ils exécutent leurs ordres rigoureusement, et disent tout bas aux suppliantes: A demain le pouvoir de vos charmes. De lourdes voitures de voyage sortent des hôtels silencieux de la place Royale et de l'île Saint-Louis. Les habitants de ces quartiers lointains, qui se croient revenus aux temps orageux de la Fronde, entr'ouvrent en tremblant leurs croisées pour voir ces voitures entourées de cavaliers, et dont l'œil suit le mouvement dans l'obscurité, à la faveur des torches qui les éclairent. Le lendemain, on apprend que le président Frémond de Masi est conduit au château de Ham en Picardie, le président Moreau de Besigny aux îles Sainte-Marguerite, le conseiller Bèse de Lys à Pierre-Enclse, et l'abbé Chauvelin au Mont-Saint-Michel. La *Gazette de France*, pour laquelle il est toujours *l'heure qui plaît à sa majesté*, appelle cette expédition un *exil;* moi je la qualifie, avec plus de raison, je crois, *d'emprisonnement.* La grand'chambre, exemptée de cette mesure, se réunit aux premiers rayons du jour, et décrète de prise de corps plusieurs curés de Paris, par forme de réciprocité. Alors, transfert de cette chambre à Pontoise; elle obéit, mais elle ne s'occupe que des

refus de sacrements, ne voulant connaître d'aucune cause particulière, à moins que ce ne soient celles des demoiselles d'Opéra... et celles-ci se jugent à huis clos.

Pendant ce déplacement général de la magistrature, les observateurs du quartier, dont l'investigation curieuse se conçoit au mois de mai, s'aperçoivent bien de quelque mouvement nocturne à la place Royale et dans l'île Saint-Louis; mais cela se passe sans bruit, sans voitures et sans flambeaux. MM. les mousquetaires sont de trop braves chevaliers pour ne pas offrir quelque compensation au cruel veuvage des dames de la haute magistrature.

Dernièrement le roi disait, dans une lettre sur les affaires du temps : « Je veux qu'on rende à Dieu ce qui est à Dieu, et à César » ce qui est à César. Or César ne tient que de Dieu ce qui est » à César, et certes il ne le lâchera à personne sur la terre » française. » Admettant la figure dans toute son intégrité, c'est-à-dire, prenant les jésuites pour les seuls ministres avoués de Dieu, et Louis XV pour un César, je ne puis me montrer aussi condescendante quant au raisonnement même de sa majesté. Il est assurément très-chrétien, de la part du roi, de reconnaître tenir son pouvoir de Dieu; mais les parlements n'ont jamais été d'accord avec lui sur cette origine céleste, et je suis de leur avis. Ces corps sont là pour rappeler à nos princes qu'ils tiennent aussi quelque chose de la nation; d'où il résulte nécessairement, selon leur opinion et la mienne, que leurs majestés, indépendamment des comptes, assez faciles à liquider, qu'elles rendent à Dieu, en doivent de plus réels aux peuples qui les payent, qui font leur force, et qui sont, plus ostensiblement que les prêtres, les intermédiaires de la Divinité, quand il s'agit d'investir ces maîtres du monde. Ceux-ci agiront donc très-sagement, même dans leurs propres intérêts, en tâchant de s'entendre un peu avec les parlements; car derrière les parlements sont les états généraux, et, dans le cas d'insuffisance de ces derniers, les peuples se mêlent directement de leurs affaires. Cette dernière intervention est rarement pacifique : les masses ne procèdent guère qu'en tumulte; c'est alors que la véritable origine du pouvoir se révèle clairement, au grand préjudice du droit divin. On ne peut donner aux rois un conseil plus salutaire que celui d'épargner aux nations, qu'ils nomment leurs sujets, la peine de remonter jusque-là.

Depuis que les querelles religieuses ont repris leur déplorable cours, la violation du secret des lettres, qui ne fut souvent qu'une récréation royale, sert les haines des partis, et particulièrement la fureur des jésuites. Mais cette indigne manœuvre fait partie d'un système d'investigation scandaleuse sur lequel je dois rapporter ici quelques détails.

L'imagination libertine de Louis XV, non contente des propres débauches de ce prince, recherche encore des jouissances dans le récit circonstancié de tout ce que le vice se permet d'ébats impurs à la ville et à la cour. Le roi est tellement avide de ces honteux secrets, que, pour satisfaire sa curiosité, aucune bassesse, aucune perfidie, aucun attentat ne sont épargnés. Une troupe, j'ai presque dit une armée, d'agents de tous grades, se partage chaque nuit la capitale pour s'initier aux mystères que voilent les ténèbres; le jour, ils s'introduisent sous mille prétextes dans les maisons, afin d'y recueillir par trahison, supercherie ou séduction, le bulletin ordurier du boudoir, de l'alcôve, voire même des mansardes.

Les rapports de cette vile cohorte, qui sont journaliers ou hebdomadaires, se divisent en cinq classes : la première classe se compose des extraits piquants tirés des lettres décachetées à la poste; la seconde comprend tout ce qui concerne la conduite des princes et grands seigneurs, y compris leurs débauches avec les courtisanes de tous les étages; la troisième signale, avec un scrupule particulièrement recommandé, la débauche des cardinaux, archevêques, évêques et abbés crossés; la quatrième se rapporte aux ecclésiastiques tonsurés ou tondus, à soutane ou à froc, surpris dans les maisons de prostitution : ces derniers bulletins sont communiqués à l'archevêque de Paris; enfin la cinquième classe est une copie des rapports que les femmes appelées ironiquement abbesses font parvenir au lieutenant de police.

Ce service est organisé avec un soin qu'on n'a jamais apporté dans la direction des affaires publiques; il serait à désirer que nos ministres, intendants, agents diplomatiques, déployassent la moitié de l'habileté de conception et d'exercice des individus occupés à recueillir ces notes, pour les menus plaisirs du roi très-chrétien. Il est expressément enjoint aux rédacteurs des rapports de n'atténuer en rien la vivacité des scènes qu'ils ont remarquées; les expressions pittoresques, les dénominations techniques, les épithètes crapuleuses, les exclamations passionnées, en un mot,

tout le mouvement du style de la débauche doit être conservé minutieusement.

Quant à la violation du secret des lettres, l'intendant des postes vient tous les dimanches offrir à sa majesté le total de ses infidélités hebdomadaires : la tête haute, la démarche fière, le jarret tendu, l'infâme portefeuille sous le bras, il entre à son tour dans le cabinet du monarque : *Je travaille ce matin avec le roi*, dit-il en se rengorgeant... Et le travail de M. l'intendant des postes, c'est la divulgation du secret des familles ; c'est un abus de confiance qui enverrait un savoyard aux galères. J'entendais l'autre soir le fameux médecin Quesnay se déchaîner contre ce hideux attentat ; il en parlait avec une telle indignation, que l'écume lui en venait à la bouche : « Je ne dînerais pas plus volontiers avec l'in-
» tendant des postes qu'avec le bourreau, s'écria-t-il ; cet exécu-
» teur se déshonore au moins pour obéir à la justice ; l'autre se
» déshonore en transgressant les lois de l'honneur. »

Quand le roi a repu son avidité de scandales sur les rapports qui lui sont remis soit par l'intendant des postes, soit par les brigades honteuses dont j'ai dit les travaux, il les transmet à ceux de ses ministres ou de ses courtisans qu'il affectionne le plus, pour qu'ils s'en amusent à leur tour. Alors ces personnages se donnent le plaisir de conter dans les cercles les aventures galantes, les intrigues morales ou politiques des dames, des seigneurs, des financiers, des robins, des ambassadeurs, des étrangers de distinction ; c'est une mine féconde de surprises, de querelles conjugales, de duels, de lettres de cachet... rien de plus piquant... On m'a montré un de ces recueils composés par le concours de tous les abus de confiance ; je n'ai jamais vu macédoine de scandales plus variée. Les anecdotes sur les filles entretenues, actrices, danseuses, bourgeoises, se livrant au vice en amateurs ; leurs infidélités, leur passage rapide de la misère à l'opulence, ou de la richesse au dénûment ; le transport de la propriété de leurs charmes d'un entreteneur à un autre ; le prix courant de leurs faveurs, le lieu et l'heure où elles les livrent ; la façon de procéder de ces beautés dans les combats amoureux qu'elles soutiennent ; l'intonation même de leurs cris érotiques ou de leurs soupirs, tout est relaté, décrit, imité dans ces répertoires périodiques de la débauche. Le chapitre des turpitudes nocturnes est intitulé *Nuits de Paris*. Si les étrangers jugent de nos mœurs par cette suite de tableaux, ils doivent avoir une haute idée de l'exquise politesse dont nous

sommes si prompts à nous vanter, et surtout de la moralité du prince qui s'amuse à remuer la boue de ces égouts impurs.

Madame de Pompadour ne laisse pas de s'en amuser aussi; mais, depuis trois semaines, elle est dans la douleur : Alexandrine, sa chère Alexandrine, cette fille dont elle s'était plu à faire un petit prodige de talent et d'instruction, est morte des suites d'une maladie de poitrine. Ainsi s'évanouissent les projets ambitieux que la marquise avait formés pour l'établissement de son enfant chéri : le duc de Richelieu a fait un grand *ouf;* ce décès lui sauve un refus qui, sans doute, eût compromis son crédit, car il a dit souvent à ses amis qu'il n'eût jamais consenti au mariage de son fils avec la petite-fille d'un boucher repris de justice. Il y a aussi des compensations pour le chagrin; madame de Pompadour a eu le bonheur de perdre le sieur Poisson, son père : il est probable que, dans le secret de son boudoir, elle a poussé un *ouf* non moins robuste que celui de M. de Richelieu.

Au milieu de son deuil, la favorite eut, l'une de ces nuits, une terrible alerte : tout à coup madame du Hausset, première femme de chambre de la marquise, entend retentir violemment sa sonnette; alarmée au dernier point, elle court entièrement nue à la chambre de sa maîtresse, qu'elle trouve levée, également en chemise, et tenant une bougie déjà allumée qui tremble dans sa main... « Venez, venez, ma chère, s'écrie madame de Pompa» dour, le roi se meurt. » Il restait sous-entendu que le roi ne pouvait se mourir que dans le lit de sa maîtresse, puisqu'elle était si vite informée. En effet Louis XV gisait sous les riches rideaux, ayant les yeux tournés, les bras tors, la respiration bruyante. Madame du Hausset reconnut à ces signes la plus intense des indigestions. On fait avaler à sa majesté quelques gouttes d'Hoffmann; on lui jette de l'eau au visage; le prince très-chrétien revient à lui..... « Ne faisons pas de bruit, dit-il à la femme de chambre ; » allez avertir Quesnay; dites-lui que c'est votre maîtresse qui se » trouve mal, et engagez ses gens à garder le silence... »

Cependant Louis XV était déjà beaucoup mieux, ce dont madame du Hausset put s'apercevoir au coup d'œil étincelant que sa majesté jetait à la dérobée sur le costume négatif de cette dame. Ce regard lui rappelant le désordre auquel son empressement l'avait jusqu'alors rendue inattentive, elle devint très-rouge lorsqu'elle reconnut, dans une glace, tout ce que sa gorge, assez renommée par le monde, perdait à se produire dans cet état d'abandon.

L'humiliée suivante se hâta de se rendre à l'appartement de Quesnay, après avoir jeté sur elle une robe de nuit en traversant sa chambre.

Le docteur logeait à côté; il accourut aussitôt. « La crise était » forte, dit-il en tâtant le pouls de sa majesté; elle eût été dange- » reuse si le roi avait 60 ans : mais la voilà presque passée. » Le médecin alla prendre chez lui certain médicament dont il fit avaler une dose au malade, tandis qu'une fille de garde-robe préparait du thé, destiné, lui avait-on dit, pour la marquise. Le remède administré fit merveille; ce qui nécessita une copieuse libation d'eaux de senteur, dont Quesnay inonda sa majesté et la couche de la favorite, où l'irritation inopportune de l'estomac royal avait été déterminée apparemment par un autre genre de tension.

Louis, en passant sa robe de chambre et ses bas, avec l'aide des dames et du médecin, prit trois tasses de thé; puis, s'appuyant sur le bras de son premier médecin, il regagna doucement sa chambre, à travers l'obscurité, après avoir remercié les dames avec beaucoup de sensibilité des soins qu'elles lui avaient prodigués.

Le lendemain, de bonne heure, le roi fit remettre à la marquise, par son médecin, le bulletin suivant, tracé de sa propre main : « Ma chère amie doit avoir eu grand'peur; mais qu'elle se tran- » quillise, je me porte bien, et le docteur le lui certifiera. » Le messager trouva madame de Pompadour causant avec sa confidente de l'événement de la nuit : « Quel embarras, quel scandale, » si le roi fût mort! disait la favorite; du reste, nous nous étions » mises en règle en prévenant le premier médecin. » Le public eût trouvé la chose plus naturelle que la marquise ne le pensait : il est mort, aurait-on dit, dans la lice de ses exploits ordinaires.

Après les services vinrent les récompenses : Quesnay obtint une pension de 1,000 écus; madame du Hausset en eut une de quatre mille livres, et le roi fit pour une vingtaine de mille livres de nouveaux présents à sa maîtresse. Au total, l'indigestion de sa majesté ne coûtera au bon peuple de France qu'un petit sacrifice de cent soixante mille francs : c'est bien peu pour la conservation d'un César.

A propos de maladie, il faut que je dise un mot d'une découverte qui, depuis quelques années, absorbe toute l'attention du monde savant, et qui pourtant rencontre bien des contradic-

teurs. *L'inoculation* se propage lentement en France; le vulgaire, malgré les plus beaux raisonnements de la Faculté, ne veut pas croire à la nécessité de donner une maladie pour se préserver de ses effets. Toutefois le livre que Gatti vient de publier sur cette matière augmentera le nombre des inoculateurs : cet ouvrage est ce qu'on a jusqu'à ce jour écrit de plus clair et de plus convaincant. Les développements de l'auteur sur les diverses actions des virus et des épidémies en général, relativement à l'organisation si variée des individus, répandent un jour éclatant dans la question; on croit lire l'exposé des expériences de Sydenham, méditées et écrites par Bacon. Il y a cependant du doute dans la discussion de Gatti : ses présomptions se produisent lumineuses comme des vérités, et l'on voit néanmoins que le *que sais-je?* de Montaigne est toujours près de lui échapper. Le scepticisme de cet écrivain perce particulièrement dans ses réflexions sur la classification des maladies, trop étendue, selon lui, par Sauvage et son école. « Il y aurait, dit-il quelque part avec une teinte d'i- » ronie, une classification plus simple, plus courte, et cependant » plus complète; ce serait de diviser les affections morbifiques en » deux divisions : celles dont on guérit, et celles dont on meurt. » Pour un médecin, c'est traiter un peu trop son sujet à la façon de Molière.

On a reçu, la semaine dernière, des nouvelles de M. Godenhen, successeur du marquis Dupleix au gouvernement de Pondichéri. Ce fonctionnaire, choisi parmi les directeurs de la Compagnie, voit nos affaires des Indes sous un rapport purement commercial, et je crois qu'il n'a pas tort. Il a conclu avec M. Saunders, nouveau gouverneur anglais à Madras, un traité par lequel les deux comptoirs promettent de renoncer aux dignités indiennes. Le surplus de cette convention contient des règlements pour les garanties réciproques des compagnies française et anglaise; le tout est empreint d'un caractère pacifique qui ne laisse aucune prise aux discussions. Il est donc à présumer que nos troupes ne se battront plus en Asie avec celles de l'Angleterre, au moins tant que les cabinets de Versailles et de Saint-James vivront en bonne intelligence.

Mais la paix européenne sera-t-elle de longue durée? il est permis d'en douter. Le roi a décidé cette année qu'il voulait exercer ses troupes, et qu'en conséquence six corps d'armée cam-

peraient dans autant de provinces frontières. Tout s'ébranle déjà pour l'exécution de cet ordre : le prince de Soubise prend le commandement du corps formé dans le Hainaut; le marquis de Brézé va commander sur les frontières de la Champagne; M. de Chevert est mis à la tête du camp de Sarrelouis; celui qui se forme en Alsace sera sous les ordres du marquis de Saint-Pern; on en confie un en Bourgogne au marquis de Randan; enfin M. de Cremille prend la direction de celui déjà rassemblé en Languedoc.

Les souverains ne croient plus guère aux camps d'exercice ou de plaisance; aussi plusieurs puissances ont-elles fait demander des explications sur ces rassemblements. Je suis bien sûre qu'on leur a fait des réponses perfides, mais je ne suis pas informée de leur contenu. On raisonnait l'autre soir chez madame de Geoffrin sur la probabilité d'une guerre prochaine; Fontenelle était présent, et prenait part à la discussion, autant que la fidélité de son cornet acoustique y pouvait suffire. La maîtresse de la maison allait plus loin que personne dans la carrière des prévisions, et cette dame suivait en cela l'impulsion de son esprit, ordinairement droit, mais prompt, vif, impétueux. Dans les matières où l'on ne doit juger que de près et lentement, madame de Geoffrin prononce de loin et vite; ce qui ne lui permet de rencontrer juste qu'autant que la vérité se laisse apercevoir de très-bonne grâce. La thèse politique de notre raisonneuse était fort censée dans le cercle dont il s'agit; aussi se hâta-t-elle de l'expliquer à l'oreille de Fontenelle : « N'est-il pas vrai, mon ami, dit-elle en terminant, qu'il m'arrive souvent d'avoir raison? — Oui, répondit le vétéran de nos beaux esprits; mais vous l'avez trop tôt; » et, regardant à sa montre, il ajouta : « Votre raison est comme ma montre, elle avance. »

Louis XV, selon les vues héréditaires de sa famille, veut faire à l'aise de l'arbitraire; les parlements, selon le vœu de leurs devoirs, prétendent tempérer le pouvoir de la monarchie. Sa majesté entend gouverner à sa guise le *troupeau* que, dans ses opinions, il reçut de ses pères à titre de propriété; *Messieurs* soutiennent, au contraire, que le monarque doit consulter un peu les chartes du royaume, dont ils sont les conservateurs, attendu qu'il s'y trouve plus d'une fois écrit que le troupeau, mécontent de son *berger*, peut lui rappeler certaines obligations, et finir par briser sa houlette, s'il s'avise d'en frapper le bétail. *Messieurs* ajoutent même que si l'hérédité de la puissance pastorale est une garantie

contre les mouvements tumultueux qui peuvent survenir dans la bergerie, cette considération ne saurait empêcher les moutons humains d'interdire, de changer le berger, lorsque, non content de tondre le troupeau, il veut en disposer au gré de ses caprices. Or nous courons, ce me semble, fort vite vers cette extrémité : les membres du parlement sont des béliers, je ne dis pas à fortes têtes, mais à têtes fort dures, qui ne céderont pas un pouce de terrain, et la lutte est décidément commencée entre eux et le pasteur de Versailles.

J'ai dit ailleurs que la grand'chambre, siégeant à Pontoise, ne s'occupe qu'à rendre justice aux charmes des filles d'Opéra et à faire justice des refus de sacrements; fonctions essentiellement opposées qui ne peuvent suffire au culte de Thémis. Autorisé par ce repos illégal de la balance, le roi établit, le 18 septembre, en dehors du parlement, une chambre de vacations, composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes; elle siégea aux Grands-Augustins. Cet acte d'autorité sapait profondément les bases de la monarchie; il remettait en question notre système de gouvernement, dans lequel les parlements sont une partie constitutive tout aussi nécessaire que le prince lui-même. Si la compagnie exilée, qui avait pour elle le public, outré des empiétements de l'Église, eût calculé en ce moment sa puissance, celle du roi se trouvait gravement compromise; car il y avait sujet de réunion des états généraux, qui, certes, n'eussent pas ménagé les prérogatives de la couronne. Mais les affaires ne prirent pas cette direction. *Messieurs* redoutaient plus que leurs femmes, délaissées au Marais, les moustaches des mousquetaires; ils se contentèrent d'intimer au Châtelet le refus d'enregistrement des lettres patentes d'érection de la chambre des vacations.

Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre.

Un arrêt du conseil casse la sentence du Châtelet; le même jour, une députation de la nouvelle chambre se transporte au Châtelet, où d'autorité elle fait rayer des registres la sentence cassée, et enregistre les lettres de son établissement. Sans doute ces actes violents d'une juridiction illégale firent froncer les sourcils à présidents, conseillers, greffiers et huissiers; mais que faire? Des bonnets carrés et des écritoires sont de tristes projectiles pour soutenir un combat; se les envoyer mutuellement à la tête eût été une burlesque réalisation du *Lutrin* de Boileau. Le Châtelet se

renferma dans le cercle des hostilités ordinaires du palais, en protestant contre la procédure imposée.

Pendant cette campagne, un courrier du cabinet, solidement botté, et doré comme un calice, galope, en faisant claquer son fouet, sur la route de Pontoise; il y porte à la grand'chambre l'ordre de se retirer à Soissons; ce qu'elle fait, en échelonnant sur sa route deux ou trois nouvelles protestations, pour soutenir dignement sa retraite. Alors Louis XV, victorieux dans les domaines de la justice suprême, s'y conduit décidément comme en pays conquis : une *chambre royale*, composée, ainsi que celle des vacations, de conseillers d'État et de maîtres des requêtes, est investie de toutes les attributions du parlement; sa majesté fait l'ouverture de cette chambre, le 9 novembre, dans l'une des salles du Louvre, où elle doit siéger. Cette fois, ce fut par lettres de cachet qu'il fut enjoint au Châtelet de faire écriture de cette institution bâtarde; aussi le lieutenant civil fit-il enregistrer *par le très-exprès commandement du roi :* ce qui signifiait, en d'autres termes, ayant le couteau sur la gorge.

Ou je me trompe fort, ou ce coup d'État rompt pour jamais la bonne intelligence entre la couronne et les parlements; la guerre sera longue peut-être, mais il est facile de prévoir le résultat : les rois ne combattent que pour eux; les parlements combattent pour le peuple, et c'est une terrible réserve.... Qui vivra verra.

Il existe aussi de petites hostilités à la cour; deux personnes y jouissent d'un crédit à peu près égal : on devine déjà que je parle de madame de Pompadour et de M. de Richelieu. Longtemps la favorite eut sur son concurrent l'avantage des séductions du sexe; mais c'est maintenant une puissance évanouie. Le duc et la marquise luttent de crédit avec une chance tout à fait égale : le soin de pourvoir aux plaisirs du roi. Or, il faut le dire, la maîtresse en titre, malgré tout le tact que l'expérience lui a donné dans cette matière, ne combat pas toujours heureusement l'adresse du pourvoyeur son rival. Si madame de Pompadour sait examiner avec habileté, par l'interrogation, les jeunes néophytes qu'elle envoie dans la couche de sa majesté, le premier gentilhomme de la chambre, encore fort bel homme en dépit de ses cinquante-sept ans, procède d'une manière beaucoup plus convaincante, et ses rapports au roi sont beaucoup plus circonstanciés. Cependant la marquise possède un auxiliaire qu'elle sait employer savamment : c'est l'empire du souvenir, cet heureux enchanteur qui peint avec des couleurs si

vives la volupté passée, qu'elle renaît souvent de ce tableau, comme la beauté sensible naquit de la statue de Pygmalion. Quand madame de Pompadour parvient à produire cet effet sur Louis XV, tout l'ascendant de Richelieu échoue : on conçoit qu'il ne peut avoir d'argument à opposer à celui-là.

Néanmoins la favorite, qui ne réussit pas toujours également dans de telles exhumations, a profité hier d'un de ces retours momentanés de faveur sans égale pour éloigner Richelieu. « Monsieur » le duc, lui dit-elle en présence du roi, qui assistait à sa toilette, » j'ai reçu des lettres du Languedoc, par lesquelles j'apprends » que votre présence y est nécessaire ; je vous conseille de partir » pour Montpellier, qui est de votre département, car sa majesté » ne veut à Paris ni évêques ni gouverneurs de province..... » Le duc, qui savait que sa majesté était de la veille chez la marquise, vit que son injonction reposait sur un grand fond de satisfaction du roi ; il ne répliqua point, et ce matin il est parti pour Bordeaux, d'où il se rendra dans son gouvernement.

A propos d'un petit acte lyrique intitulé *le Devin du village*, qui obtint cette année beaucoup de succès à l'Opéra, je dois entrer dans quelques détails sur M. J.-J. Rousseau, qui en a composé le poëme et la musique. C'est le fils d'un horloger de Genève, né avec une imagination ardente, et doué d'une aptitude de perception et de jugement à la portée des plus hautes discussions de morale et de philosophie. Cette faculté puissante se révèle dans plusieurs écrits de cet auteur, et particulièrement dans un discours, couronné par l'Académie de Dijon, sur la question de savoir *si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs.* M. J.-J. Rousseau a soutenu la négative en penseur, sinon toujours équitable, du moins toujours profond, et en écrivain aussi pur qu'élégant. Ce discours et plusieurs autres de ce Génevois démontrent assez heureusement que les hommes, nés égaux et pour vivre isolément, ont contrarié le vœu de la nature en se rassemblant ; mais cette vérité, dès longtemps reconnue, dégénère, sous la plume de Rousseau, en paradoxe intolérable, lorsque, déprimant l'homme social au point de blâmer sans restriction tous les efforts qu'il fait pour se policer, il le renvoie à l'exemple des brutes pour ressaisir le bonheur que la civilisation lui a fait perdre. Il est à craindre que le caractère de ce philosophe ne soit une orgueilleuse misanthropie, une certaine aigreur contre les ri-

ches et les heureux de la terre, plutôt qu'un amour désintéressé de la simplicité primitive.

Je reviendrai plus d'une fois sans doute sur les ouvrages de cet écrivain encore peu connu, mais qui, malgré ses préjugés, aura, j'en suis sûre, une grande renommée, qu'il recherche, même en paraissant s'y soustraire. J.-J. Rousseau serait peut-être resté inconnu, sans la protection de M. de Montaigu, qui, se rendant en ambassade à Venise, a recueilli ce Génevois en Italie, et l'a fait son secrétaire en 1743. Il avait alors trente-un ans.

*Le Devin du village*, que vient de faire jouer M. Rousseau, est un petit opéra rempli de grâce, de délicatesse et de goût. La musique est légère, gaie et pleine d'harmonie, quoique simple et un peu maigre d'accompagnements. On dit que le compositeur de cette pièce d'harmonie n'a jamais étudié la musique, au moins d'après les principes reçus, et que sa composition, combinée d'après les lois du calcul, n'a été soumise à aucune des règles ordinaires. Quoi qu'il en soit, les musiciens admirent cette partition, et le témoignage favorable de la jalousie n'est pas suspect.

*Le Dissipateur* de Destouches a aussi obtenu du succès à la Comédie-Française, dans le courant de cette année, après avoir été imprimé dès 1736. C'est une comédie d'intrigue, comme toutes celles de l'auteur. Le rôle du principal personnage est bien tracé; mais la pièce tire particulièrement son mérite du contraste hardi de la conduite du dissipateur avec celle d'un valet rangé et vertueux. Il fallait toute l'adresse de Destouches pour faire réussir ce moyen, qui, produit habilement au dernier acte, termine l'ouvrage d'une manière aussi frappante qu'ingénieuse.

L'Opéra, orgueilleux suzerain des théâtres de Paris, voit avec dépit la fortune leur sourire. Depuis longtemps déjà cette haute puissance tentait, par ambassadeur, d'interdire les danses à la Comédie-Française, lorsque, désespérant de réussir par ce moyen diplomatique, l'Opéra déclara enfin la guerre à sa rivale, et lui fit interdire par huissier l'exécution des ballets. Le Théâtre-Français ramassa le gant : la mousqueterie des cédules, des sommations, des requêtes, obscurcit l'horizon dramatique; les hostilités pouvaient se prolonger, et les plaisirs de la cour en souffrir. Madame de Pompadour ouvrit, au mois d'octobre dernier, un congrès dans son boudoir; les parties belligérantes y comparurent. La cause de l'Opéra était celle d'un conquérant orgueilleux qui veut tout soumettre à son pouvoir; mais ses prétentions n'eussent été

soutenues avec avantage qu'autant qu'il eût pu, en réunissant tous les droits, satisfaire tous les goûts, et l'expérience journalière des mâchoires bâillantes attestait éloquemment le contraire. La marquise se sentait déjà disposée à donner raison aux comédiens français, quand l'orateur de la troupe, ayant pris à son tour la parole, posa cet argument ingénu, et qui sentait passablement le terroir comique : « Madame, les pièces modernes sont si mau- » vaises, que, sans les ballets, la plupart tomberaient. *La cabriole* » aide beaucoup à la déclamation. Je vous préviens que si l'on » nous ôte la danse, on nous coupe la parole. »

La marquise promit aux comédiens de leur conserver *la cabriole*, dont ils venaient d'établir si péremptoirement la nécessité. On pense bien que les danseurs se montrèrent fiers du jugement, déclaré sans appel, qui confirmait la haute opinion qu'ils ont toujours eue de l'esprit de leurs jambes. Pour les poëtes, ils durent se montrer un peu moins satisfaits du discrédit dans lequel était tombé l'esprit siégeant dans leurs têtes.

---

## CHAPITRE XXIV.

### 1754-1755.

Le régime échauffant. — Le cynisme en bouteille. — La favorite n'est pas aussi froide qu'elle le dit. — Ses vaines tentatives contre d'Argenson. — Changement de ministres. — Hostilités en Amérique. — Washington sous un jour peu favorable. — M. de Mézières; aventures curieuses. — Le gentilhomme écureuil. — Mandrin; son exécution. — Difficulté diplomatique à cause de ce bandit. — Naissance du duc de Berri, depuis Louis XVI. — Anecdotes au lit de l'accouchée. — Le roi, bien conseillé, donne raison aux parlements. — Richard, jardinier de Trianon. — L'évêque de Lavaur et la marchande de fraises. — Pension d'un pieux archevêque à un poëte libertin. — Mademoiselle Lacaille; la demi-pari. — Mort du maréchal de Lowendal. — On se prépare à la guerre. — Expédients financiers. — Apparition de l'abbé de Bernis. — Les deux comités. — Mort de madame Zéphirine de France et du prince de Dombes. — Naissance de Louis-Stanislas-Xavier de France (Louis XVIII). — Tremblement de terre de Lisbonne. — Voltaire à la cour de Prusse. — *L'Orphelin de la Chine*, de Voltaire. — Le sommeil inopportun de Montesquieu. — Réforme dans les costumes du théâtre. — Échange de grâces dans l'antichambre. — Le prince ennemi de la fraude.

---

J'ai dit ailleurs que madame de Pompadour a plus d'ambition que de désirs amoureux; il est évident que la froideur de son tempérament peut, tôt ou tard, lui jouer un mauvais tour, avec un

homme aussi matériellement positif que Louis XV. « Madame de » Montespan était bien heureuse, disait, il y a quelques mois, la » marquise, en causant avec madame du Hausset; elle avait tou- » jours de la complaisance au service de Louis XIV, ce qui n'em- » pêchait pas qu'il lui en restât pour beaucoup d'autres. En vérité, » la nature avait traité cette femme en enfant gâté, et elle m'a » constituée, moi, en véritable macreuse. C'est un défaut, ma » chère, un grand défaut, dans une femme destinée à s'élever » par... la sensibilité. » Madame du Hausset témoigna, par son silence, qu'elle était entièrement de l'avis de sa maîtresse; peut-être même porta-t-elle l'assentiment jusqu'à penser que le défaut était réel, indépendamment même des projets d'élévation. Je n'assurerai pas, toutefois, que cette noble soubrette ait conseillé à madame de Pompadour le régime dont je vais parler.

La favorite, pendant plus de trois mois, se fit servir tous les matins du chocolat avec triple dose de vanille et ambré; à son dîner, elle ne mangeait que du potage au céleri, faisait mettre des truffes dans toutes les entrées, ordonnait qu'on farcît de ce tubercule tous les rôtis, et prescrivait de mêler du coulis d'écrevisses à toutes les sauces des ragoûts servis sur sa table.

« Quoi! dit madame de Brancas, à qui la marquise parlait de ce régime échauffant, vous vous empoisonnez ainsi quotidiennement pour le plus grand plaisir du roi?

— Que voulez-vous, duchesse, répondit madame de Pompadour en pleurant, je crains de perdre le cœur de sa majesté.

— Eh! n'avez-vous pas procuré d'autres distractions à Louis? ne voit-il pas, par vos soins, de ces beautés?.... et son cœur n'est pas une source inépuisable de sensations....

— Cependant je vous avoue que le roi revient de temps en temps à moi.

— Je comprends bien, marquise; mais, pour quelques caprices passagers.... une femme est toujours assez en fonds...

— Pas moi, duchesse,.... et c'est ce dont je me plains.

— Vraiment, je partage bien votre chagrin. Notre condition, à nous autres femmes, serait aussi par trop déplorable si nous en étions réduites à des devoirs tout secs.

— C'est pour cela que je voudrais....

— Ne pas laisser à sa majesté toutes les chances heureuses de la partie.... Cela se conçoit à merveille. Mais le tempérament factice

que vous vous donnez avec vos truffes, votre céleri et vos coulis d'écrevisses, finira par vous énerver.

— Cet élixir, dit madame de Pompadour en montrant une fiole à son amie, agit plus promptement et plus sûrement que tous ces mets; je finirai par m'en tenir à son usage.

— Fi! s'écria la duchesse qui venait de porter la bouteille à son nez, c'est un aphrodisiaque; c'est de la teinture de mouches cantharides ... Il y a de quoi vous rendre frénétique....

— Que dites-vous, ma chère? je ne me suis aperçue de rien de pareil;.... j'ai senti seulement, vous savez,.... cet état.... assez désirable....

— Parce que la dose était petite; mais si, par hasard, vous aviez un jour la main un peu lourde,.... ce serait à faire une excursion dans la salle des gardes.

— J'y prendrai garde....

— Non, non, je ne souffrirai pas que vous preniez davantage de cette drogue.... Vous n'êtes pas constituée en bacchante; vos nerfs n'y pourraient tenir.... Et madame de Brancas jeta la fiole dans la cheminée.

— Que faites-vous, chère amie? Je n'aime pas qu'on me traite comme un enfant.

— Et moi je ne souffrirai point que vous vous traitiez comme un cheval.

— Vous ne savez pas, dit la favorite en fondant en larmes, vous ne savez pas ce qui m'est arrivé il y a huit jours. Le roi, prétendant qu'il faisait chaud, a passé la nuit sur mon canapé;.... oui, duchesse, la nuit entière;.... et j'avais pris de cette drogue.... Il se dégoûtera de moi, et en aura une autre....

— Vous n'éviterez pas cette extrémité en vous déchirant les entrailles avec ce cynisme en bouteille.... La belle figure que vous faisiez là dans votre lit, brûlant d'une ardeur solitaire, tandis que sa majesté prenait le frais à dix pas de vous! Il faut recourir à d'autres moyens pour fixer ce cœur inconstant; rendez votre société de plus en plus précieuse au roi, à force de douceur, de prévenance et d'esprit. Ne lui montrez jamais de froideur; jouez plutôt la comédie, si le désir vous manque.... Quelques soupirs, quelques ah! ah! bien placés, substitueront un tribut de complaisance à un élan de plaisir.... Voilà tout ce qu'il faut. Le temps fera le reste; les chaînes de l'habitude remplaceront imperceptiblement celles de l'amour, et votre empire subsistera. »

La favorite promit de suivre le conseil de madame de Brancas, l'embrassa en la remerciant, et le régime échauffant fut abandonné. Après cela, doit-on croire ingénument à cette froideur extrême de constitution proclamée en quelque sorte par madame de Pompadour? Je pense au moins que la foi absolue aurait tort. On s'explique qu'une femme entourée de courtisans, qui, comme on sait, se font aisément des adorateurs, pour peu qu'ils aient d'ambition, se lasse jusqu'à un certain point des hommages uniquement privilégiés qui arrivent jusqu'à son alcôve; on s'explique encore que cette femme ait besoin de ranimer quelquefois la flamme affaiblie destinée à des sacrifices exclusifs, quel que soit le rang du sacrificateur : l'amour effectif ne conçoit pas la grandeur à la manière des autres passions. Mais le tempérament, dégagé de ses languissantes habitudes, se reproduit avec tout son élan : c'est le gourmand déjà repu qui retrouve de l'appétit pour des mets nouveaux. Ainsi l'on se raconte bien secrètement à l'Œil de bœuf que les bisques, le céleri et le chocolat n'entrent pour rien dans les relations que la marquise entretient avec l'abbé de Bernis, ecclésiastique coquet, homme superbe, poëte galant, dont les œillades veloutées, la jambe d'Antinoüs et les madrigaux exercent, dit-on, sur elle, une influence aussi vive, quoique moins âcre, que l'aphrodisiaque condamné par la duchesse de Brancas. Une investigation plus subtile a découvert que le prince de Beauveau visite souvent madame de Pompadour à des heures fort éloignées de celles indiquées par l'étiquette. Pour mon compte, j'ai trouvé ce seigneur à la toilette de la favorite, qui non-seulement n'avait pas achevé cette demi-parure avec laquelle une femme à principes reçoit les hommes à son lever, mais n'était pas même vêtue suffisamment pour voiler ce qui ne se montre qu'aux intimes. Dans cette demi-nudité, madame de Pompadour, à en juger par la vivacité de son teint, par les bonds précipités de son cœur, devait tenir beaucoup plus de la salamandre que de la *macreuse*, et ses yeux me dirent, par un regard oblique, que ma courtoisie féminine avait mal choisi son temps. Néanmoins les assiduités de M. de Beauveau sont expliquées très-naturellement par madame du Hausset. « C'est, assure-t-elle, un homme fort galant, qui a un » grand air, qui joue gros jeu au salon de la favorite. De plus, il » est le frère de la petite maréchale de Mirepoix, que *madame* » aime beaucoup; et tout cela fait qu'il est bien traité *chez nous*, » mais sans rien de *marqué*. » Ce n'est pas toutefois sans rien

de remarquable, car il était difficile que je ne fusse point frappée de l'exhibition de charmes à laquelle M. de Beauveau était admis le jour de ma visite inopportune.

Je ne crois pas qu'une bonne fortune pareille soit réservée à M. d'Argenson : la haine de la marquise pour ce ministre de la guerre est publique. Il y a longtemps qu'elle travaille à le faire renvoyer; mais jusqu'à ce moment les intrigues du boudoir n'ont pu triompher de la raison d'État. D'Argenson a la réputation d'un bon ministre, et, ce qui est plus rare, d'un ministre honnête homme. Louis XV est vivement sollicité par tous les membres sensés du conseil de conserver ce secrétaire d'État, qu'il remplacerait difficilement. Ennuyé, l'un de ces matins, des malveillantes sollicitations de la favorite, le roi lui fit dire par madame de Soubise : « qu'il *avait du goût* pour son ministre de la guerre; » qu'habitué à son travail et à ses formes, il ne consentirait point » à l'éloigner. D'Argenson, ajouta sa majesté, ne s'occupe ni de » bel esprit, ni de beaux-arts, ni de comédie; il n'a rien à dé- » mêler avec la marquise; qu'elle continue donc de diriger sans » lui la troupe des poëtes, des artistes, des abbés de toilette, et » qu'elle le laisse administrer en paix mes armées. Elle me fera » plaisir de ne plus me tourmenter sur ce point. » Madame de Pompadour sentit qu'il n'y avait point à répliquer à cette insinuation : le temps est passé où la marquise pouvait appeler auprès de l'amant des décisions du monarque. Elle a cessé d'attaquer ouvertement le ministre; mais les batteries masquées de cette ennemie obstinée vont jouer plus activement que jamais.

Si la maîtresse en titre ne parvient pas à expulser les ministres, elle réussit au moins à les faire nommer : c'est sous son influence que M. de Rouillé vient d'être appelé aux affaires étrangères, après la mort de M. de Saint-Contest. Personne, à coup sûr, parmi les hommes d'État, ne montre une allure aussi peu diplomatique que celle de M. de Rouillé; toute la France a été surprise du choix fait de lui pour diriger notre politique extérieure; lui-même a partagé, dit-on, l'étonnement général. La préférence de la favorite paraît avoir été déterminée par la flexibilité de caractère de ce ministre. « On le fait monter et descendre à souhait, disait » dernièrement M. de Belle-Isle dans un cercle où je me trou- » vais; on pourrait le faire roi de France, et ensuite le réduire à » être commis, sans qu'il fût déplacé ni dans l'une ni dans l'autre » condition. »

M. de Machault passe du contrôle général à la marine; ce qui ne l'empêche pas de conserver les sceaux et la chancellerie. Voilà donc un ministre sous la main duquel se meuvent nos flottes, se réalisent les grâces, et se rend la justice : le tout obéissant aux fils cachés qui aboutissent à la garde-robe de madame de Pompadour. Les solides appréciateurs des grâces de la cour ne félicitent pas M. de Machault d'avoir quitté les finances pour la marine : « Il a, disent-ils, déposé sa charge d'or pour en prendre une » de bois. » C'est M. Moreau de Séchelles qui vient de ramasser le riche fardeau.

Des nouvelles reçues il y a peu de jours de l'Amérique septentrionale absorbent toute l'attention : de graves différends se sont élevés sur l'Ohio; entre les Français et les Anglais, à cause des limites peu déterminées qui séparent nos établissements du Canada de l'Acadie, cédée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht. Les Anglais ont élevé sur le territoire en litige le fort dit *de la Nécessité,* dans lequel ils entretiennent une garnison assez forte qui, au commencement de la présente année, était commandée par le major *Washington.* Le gouverneur français, ne voulant point souffrir cette prise de possession, non-seulement absolue, mais hostile, envoya au fort de la Nécessité M. de Jumonville, officier intelligent, chargé d'une lettre pour le major Washington. Le général, en termes mesurés, mais précis, invitait l'officier de sa majesté britannique à ne pas troubler, par une possession illégale, la paix qui régnait entre les deux puissances, et à se retirer sur les terres anglaises. Qui pourra le croire? le malheureux Jumonville fut assassiné publiquement dans cette mission toute pacifique; son escorte, forte de trente hommes, maltraitée et désarmée, fut faite prisonnière de guerre [1]. La renommée ayant appris au gouverneur français le sort de ces infortunés, soudain il fit partir le chevalier de Villers, frère de Jumonville, pour venger sa mort en attaquant la forteresse anglaise. Elle ne tint pas longtemps à un siége poussé avec vigueur; Washington demanda

[1] On avoue avec peine que le major Washington, qui ordonna ou du moins permit cet attentat, est le même qui, plus tard, acquit une gloire immortelle par l'affranchissement de l'Amérique. Tant d'actions héroïques n'ont pu laver cette tache hideuse de sa vie. Mais les services signalés que lui ont rendus les Français dans la guerre de l'indépendance l'ont assez puni... Les exploits de Lafayette ont fait pleurer amèrement à Washington le meurtre de Jumonville.

à capituler. Si Villers n'eût écouté que le sentiment d'une légitime vengeance, il n'eût point consenti à composer avec les assassins de son frère; mais il n'oublia point que trente soldats français étaient en leur pouvoir, et, préférant leur salut au stérile plaisir de venger un crime consommé, il accorda aux Anglais une capitulation honorable que sans doute ils n'attendaient pas. Washington s'engageait à renvoyer à Québec les prisonniers français, qu'il avait fait conduire à Boston. A cette condition, le major et sa troupe eurent la liberté de se rendre dans le Massachuset-Bay. On ne peut se défendre d'une vive indignation en ajoutant que, des trente soldats pris au fort de la Nécessité, sept seulement arrivèrent à Québec, et que les recherches les plus soigneuses n'ont pu faire découvrir les vingt-trois autres...

Les événements de l'Amérique septentrionale me conduisent naturellement à parler d'un gentilhomme nommé M. de Mézières, qui habita longtemps ces contrées, et dont les aventures sont curieuses. Sa mère, devenue veuve, avait épousé en secondes noces ce La Haie si connu par ses intrigues avec la duchesse de Berri, fille du régent. Après ce mariage, cette dame prit en horreur ses enfants issus du premier lit : sa fille dut se faire religieuse, et son fils, déclaré *mauvais sujet incorrigible*, fut embarqué pour l'Amérique à l'âge de quatorze ans.

Ce mauvais sujet, dont il fallait absolument se débarrasser, était pourtant un garçon rempli d'excellentes dispositions, d'esprit et même de génie : on interrompit, pour l'exiler, des études presque terminées. Arrivé en Amérique, le jeune de Mézières, maître de sa destinée et de la direction de son infortune, se rendit au Canada. Les habitants de ce pays, auxquels il parvint à faire comprendre ses malheurs, lui offrirent un asile : ce pauvre Français trouva parmi des sauvages l'hospitalité que sa propre mère lui avait refusée à la cour la plus civilisée de l'Europe. Mais les Canadiens ont, comme tous les autres hommes, leurs préjugés et leur fanatisme; le pauvre petit Français dut subir le *totouage*, opération très-douloureuse à laquelle il se résigna avec courage. Le voilà donc, bariolé de la tête aux pieds, devenu l'hôte, le compagnon intime des sauvages, et bientôt il devint l'objet de leur admiration. Robuste, bien constitué, il excella promptement dans tous les exercices de ces peuplades; doué d'une grande facilité, d'une aptitude rare et d'une mémoire prodigieuse, il apprit aisément leur langage; ce qui le mit à même de faire apprécier à ces

hommes de la nature la supériorité morale qu'il tenait du commerce des sociétés. Après deux ou trois ans de séjour parmi ces Canadiens, Mézières, âgé de dix-sept ans à peine, était devenu le conseiller de toutes leurs actions, l'arbitre de tous leurs différends; ils n'entreprenaient rien sans le consulter. Enfin, le souverain de ce peuple étant mort au moment où notre Européen atteignait sa vingtième année, il fut élu, par acclamation, chef de la nation qui l'avait adopté. Ce prince gouverna avec beaucoup de sagesse pendant la paix; mais ce fut surtout dans une guerre que les Canadiens eurent à soutenir contre les Espagnols, qu'il acquit des droits à la reconnaissance de ces sauvages. Depuis plusieurs années, Mézières, jaloux de se rendre digne de la confiance qu'on lui accordait, avait étudié la jurisprudence, la science du gouvernement et l'art de la guerre, à l'aide de bons traités qu'il avait fait venir de l'Amérique européenne, et secondé par les dispositions naturelles dont j'ai parlé. Le jeune chef remporta, à la tête de ses troupes, des avantages qui surprirent les Espagnols; ils ne pouvaient pas concevoir comment des combinaisons de tactique supérieures aux leurs s'étaient trouvées dans la tête d'un général sauvage. Ces Européens proposèrent la paix. Mézières lui-même se rendit au camp espagnol pour en stipuler les conditions. On voulut admettre un interprète dans le conseil. « C'est inutile, » dit le prétendu Canadien dans la langue de Virgile; faites approcher seulement quelqu'un qui n'ait pas oublié ses études.... » — C'est très-bien, » répondit avec une vive surprise un colonel présent à l'entrevue; et l'on discuta en latin. Après le premier entretien diplomatique, où ce singulier sauvage avait déployé autant d'esprit que de maturité, les Espagnols l'interrogèrent sur ce qui le touchait personnellement. Son récit les intéressa à tel point, qu'ils lui offrirent de l'attacher au service de sa majesté catholique, lui promettant au début un grade élevé, et dans l'avenir une belle destinée. Mézières consentit à prendre ce parti, mais à condition que la paix serait conclue avec les Canadiens, dont il soutenait les intérêts. Le traité fut en effet signé; le chef canadien l'emporta, et, après avoir mis à jour toutes les affaires de son petit empire, il se sauva par une belle nuit, et laissa son trône vacant.

Mézières était déjà gouverneur de la Louisiane, lorsqu'il fit un riche mariage qui le mit à même d'acheter de belles habitations, et de satisfaire son goût pour l'étude en se formant une superbe

bibliothèque. Après dix-huit ou vingt ans d'absence, l'ancien monarque canadien a reparu en France, où il vient recueillir une partie de l'héritage de sa mère.

J'ai vu ce curieux personnage chez la favorite; il est grave, mélancolique, et comme gêné au milieu du tourbillon de la cour. Le roi se plaît à entretenir M. de Mézières; quelquefois il accompagne sa majesté à la chasse, et lui donne le singulier spectacle d'un seigneur devançant à la course le plus alerte des lévriers de la meute royale. Un jour Louis XV, que M. de Mézières suivait à cheval dans une allée du parc de Marly, lui demanda s'il était habile à grimper sur les arbres; pour toute réponse, l'aventurier saute de son cheval, court à un chêne haut de quarante-cinq à cinquante pieds, et, en moins de trois minutes, sa majesté vit au sommet de l'arbre une gentilhomme richement galonné, qui était parvenu là avec une agilité dont un singe eût été jaloux. « Messieurs, dit le roi à ses courtisans, vous avez beau être ambitieux, je défie au plus audacieux d'entre vous de s'élever à cette hauteur. »

Le gouverneur de la Louisiane aime le faste, la parure; il a toujours des habits magnifiques. Des bagues du plus grand prix étincellent à ses doigts tatoués; on aperçoit à travers ses bas de soie les serpents peints sur ses jambes, et sa chemise, en s'entr'ouvrant, laisse voir les grandes fleurs dont sa poitrine est couverte. Les couleurs de tous ces dessins ineffaçables sont très-vives; elles sont tirées, dit M. de Mézières, de certaines plantes du Canada. Ce gentilhomme n'a pas conservé que ces traces de son séjour parmi les sauvages; il en garde un souvenir très-doux, qu'augmente chaque jour la comparaison qu'il fait de leurs mœurs avec celles des nations civilisées. Mézières vit à peu près aussi sobrement que les Canadiens; il se plaît à suivre plusieurs de leurs habitudes; et réprimant, à leur exemple, la stérile superfluité des paroles, il exprime beaucoup de pensées en peu de mots.

Voici un autre jouet du destin, qui a longtemps poussé la roue de la fortune, avec une audace extraordinaire, dans les chemins les plus hasardeux : c'est Mandrin, ce redoutable aventurier, qui, après avoir été tour à tour soldat, déserteur, faux monnayeur, contrebandier, a vu finir sa vie sur une autre roue, celle de la justice, le 24 mai dernier. La capture de ce héros de la fraude a failli rompre la bonne intelligence qui règne entre la

France et la Sardaigne ; bonne intelligence que Louis XV n'osa troubler, lorsqu'il était de sa dignité d'empêcher que Victor-Amédée, son grand-père, ne fût jeté dans une prison par un fils dénaturé. Mandrin désola la ferme pendant plus de dix-huit mois ; il rançonnait partout ses suppôts, s'emparait d'eux s'ils ne payaient pas la contribution qu'il leur demandait, et les tenait captifs jusqu'à ce qu'ils se fussent engagés à s'exécuter. Sur leur engagement de le faire lorsqu'ils seraient libres, il les relâchait, et, s'ils manquaient à leur promesse, c'en était fait d'eux, rien ne pouvait les soustraire à la vengeance de Mandrin. Mieux servi par ses agents que les tribunaux secrets de la vieille Germanie par leurs satellites mystérieux, ce contrebandier atteignait partout ceux qu'il appelait des *maltôtiers parjures*, qu'il faisait massacrer alors impitoyablement. Mais c'était seulement dans ce cas, ou dans celui d'hostilité contre les troupes du roi, que ce bandit permettait l'effusion du sang. Vingt fois Mandrin défit, en bataille rangée, de forts détachements, et même des régiments entiers. S'il ne pouvait tenir contre eux, sa retraite était toujours si habilement combinée, si prudemment exécutée, que peu des siens tombaient au pouvoir de ses assaillants. Cet homme était un Pompée, un César égaré parmi des brigands, par compensation d'un Villeroy jadis fourvoyé à la tête des armées. La fortune avait jeté prématurément sur le grand seigneur un habit de maréchal de France qu'elle eût dû conserver pour l'obscur contrebandier.

Il avait été reconnu à peu près impossible de s'emparer de Mandrin par la force ; on songea à s'en saisir à l'aide d'une ruse et d'une violation de territoire. Ce brigand, après ses expéditions, se retirait toujours dans les montagnes de la Savoie, se flattant d'y être en sûreté sur les terres d'un souverain étranger. Vaine espérance ! Des volontaires de Flandre, déguisés en paysans, pénètrent un matin dans une chaumière de Saint-Genis-d'Ost, où Mandrin déjeunait avec une pleine sécurité ; ils sautent sur ses armes avant qu'il eût eu le temps de se mettre en défense, le garrottent, le jettent dans une voiture, et le conduisent à Valence en Dauphiné. Il était exécuté avant que le roi de Sardaigne eût appris cet enlèvement.

Charles-Emmanuel, informé de cette expédition, qu'il appelait, avec quelque raison, un attentat, envoya en toute hâte à Versailles un ambassadeur chargé de réclamer le bandit enlevé dans ses États ; mais on ne pouvait plus rendre à sa majesté qu'un cadavre

infect broyé par des barres de fer. Aussi le cabinet de Louis XV chercha-t-il tous les moyens d'éluder une réparation, plus humiliante dans cette circonstance que dans toute autre. La capture de Mandrin fut attribuée à des commis de la ferme, ayant agi de leur propre mouvement, et sans le consentement de l'autorité. La cour de Turin ne se laissa point abuser par ces subterfuges : son envoyé devint de plus en plus menaçant; et la nôtre, toujours trop lente à s'inspirer à temps de sa dignité, fit de véritables excuses à Charles-Emmanuel, qui n'avait pas daigné nous donner une simple explication dans une affaire intéressant l'honneur de Louis XV. M. de Noailles fut député auprès du roi de Sardaigne avec la commission expresse de désavouer ce qui s'était passé sur son territoire. « Sa majesté, ajouta l'ambassadeur extraordinaire, a » fait punir *les coupables*, et n'a rien tant à cœur que de resserrer » les liens de l'amitié avec un souverain auquel l'unissent déjà » les liens du sang. » Que penser d'un prince commandant à vingt-cinq millions de sujets, et qui parle un tel langage à un roitelet qui, des fenêtres de son palais, aperçoit, de tous côtés, les limites de ses États ? Sans doute l'enlèvement de Mandrin fut une violation; mais c'était aussi contrevenir aux règles du bon voisinage que de donner refuge à un brigand, avec la connaissance des excursions journalières qu'il faisait, de cet asile, sur les terres françaises : un roi devenu recéleur mérite peu qu'on ménage ses droits. Charles-Emmanuel, par un mépris public du frein de l'honneur, s'était mis lui-même hors la loi des nations. Louis XIV lui eût envoyé des explications par un maréchal de France à la tête de trente mille hommes, et l'Europe eût approuvé ce mode de justification.

Pendant les tristes négociations du cabinet de Versailles avec celui de Turin, madame la Dauphine est accouchée, le 23 août, d'un prince qui a reçu le nom de duc de Berri[1]. A cette occasion, le roi, reconnaissant qu'il avait dépassé, en cassant le parlement, toutes les prérogatives de la couronne, supprima sa chambre royale, et rappela la magistrature suprême, qui rentra à Paris aux acclamations d'une immense multitude. Quelle déplorable politique! Louis XV, après avoir agi en despote, découvrait, par un re-

[1] Ce prince était Louis XVI. Il est digne de remarque qu'il naquit l'année même où les parlements, froissés dans leurs droits, exilés, emprisonnés, cassés, devenaient les ennemis secrets de la cour. La naissance de Louis XVI marquait donc le point de départ d'une révolution qui devait l'ensevelir lui-même sous les ruines de la monarchie.

tour subit sur lui-même, tout le secret de sa faiblesse. Le prince qui s'est montré assez audacieux pour se livrer à l'arbitraire doit avoir assez de courage pour en soutenir les œuvres, ou l'imprudent peut être écrasé sous le poids même de l'édifice despotique qu'il a élevé.

J'ai entendu égayer la convalescence de madame la Dauphine par le récit d'une anecdote récente : je la rapporte ici, parce qu'elle peint à merveille cette légèreté française, mêlée de folie et d'audace, qui, pour conduire à fin une plaisanterie, brave en riant et bienséance et danger. Deux jeunes gens se tenaient sur le seuil du café de la Régence, chantant le refrain du jour, faisant des mines aux jolies passantes, et se moquant sans pitié des passants. Une de ces petites voitures appelées *brouettes* vient à traverser la rue; elle renferme un gros, gras, rouge jeune homme, dont la santé florissante semble insulter à la maigreur du mercenaire qui le traîne en haletant, par un temps superbe, et sur une voie publique aussi sèche que le parquet d'un salon.

« Ah ! parlasambleu, s'écria un des deux observateurs, nommé Dorval, voilà un plaisant original, de se faire traîner en brouette par la plus belle journée d'été que j'aie vue depuis longtemps... C'est trop impertinent.

— Personne au moins, répondit en riant l'interlocuteur, n'a le droit de s'en formaliser.

— Non, mais je trouve cela scandaleux.

— Le mot est fort.... Après tout, cet homme peut avoir ses raisons pour aller en brouette... Et qui pourrait l'en empêcher?

— Qui? moi, mon cher, car je suis piqué.

— Ah! la bonne folie! s'écria l'autre en éclatant de rire.

— Ne riez pas, reprit Dorval; je vous parie dix louis que j'arrête cet impertinent...

— Pour la rareté du fait, je tiens le pari.

— Pardon, monsieur, si je vous interromps, dit l'écervelé en s'avançant, le chapeau à la main, vers la chaise; mais permettez-moi de vous faire observer qu'il est bien singulier qu'à votre âge, et dans le cœur de l'été, vous vous fassiez traîner par un malheureux qui n'a que la peau sur les os.

— Permettez-moi, monsieur, répondit le jeune homme étonné, de vous faire observer, à mon tour, qu'il est bien plus étrange que vous fassiez cette observation.

— C'est qu'en vérité cela est trop bizarre.

— Bizarre ou non, répliqua le passant un peu impatienté, vous voudrez bien souffrir que je continuè; et, tout en parlant, il faisait signe à son limonier bipède de poursuivre sa route.

— Non, monsieur, non, reprit Dorval en s'opposant au départ de la voiture, je ne puis absolument prendre sur moi de vous voir en brouette par le temps qu'il fait; je ne le souffrirai point.

— Vous ne le souffrirez point?

— Bien décidément, non.

— Ah! parbleu, nous allons voir! s'écria le jeune homme en s'élançant de sa boîte, et en mettant l'épée à la main.

— Comme vous voudrez, monsieur, continua Dorval, qui déjà croisait le fer sans avoir cessé de rire.

— Eh bien! aurai-je enfin la liberté de courir les rues à ma guise! dit avec calme l'homme à la brouette, qui vit chanceler son adversaire blessé.

— Moins que jamais, répondit Dorval d'une voix un peu affaiblie, car vous êtes trop honnête assurément pour aller en brouette, vous qui vous portez si bien, quand je resterais à pied, moi qui suis blessé... » A ces mots, l'obstiné entre dans la chaise, et se fait conduire chez lui... Il avait gagné son pari.

Tandis que M. de Lugeac racontait cette aventure, auprès du lit de la Dauphine, avec ce ton sérieux qui ajoute encore au charme d'une plaisanterie, je voyais le roi rire pour son compte dans l'embrasure d'une croisée, en lisant l'adresse d'une lettre que sa majesté tenait à la main. Sollicité par l'accouchée de nous faire part de ce qui excitait son hilarité, Louis XV se fit prier un peu. La Dauphine n'en devint que plus pressante; le monarque, s'exécutant alors de bonne grâce, nous raconta ce qui suit:

« La fille du lieutenant de roi commandant à Landau est, à ce qu'il paraît, une jeune personne fort charitable envers son prochain: les officiers de la garnison le savent bien; mais il faut croire que quelques-uns d'entre eux auraient voulu dans la belle une charité moins expansive. Piqués de ses infidélités, ils firent mettre, un jour de l'hiver dernier, une lettre à la poste de Strasbourg pour le lieutenant de roi. Le dedans de la missive était en blanc; mais la suscription;..... elle est unique la suscription. Écoutez, mesdames et messieurs: *A monsieur, monsieur le chevalier de***, commandant de Landau, et beau-père général de l'infanterie française.* » Il fallait entendre les éclats de rire autour du lit de la Dauphine.

J'ai dit que le roi, sans doute bien conseillé, avait senti que ses rigueurs contre le parlement pouvaient l'entraîner trop loin, et qu'à la naissance du duc de Berri, sa majesté s'était décidée à supprimer les chambres illégales créées *ab irato*, et à rappeler la véritable magistrature. A cette occasion, les courtisans chantaient très-haut la *clémence* de Louis XV. « Vous voulez dire sa » *prudence*, » répondit un jour M. de Souvré, à qui l'on parlait de cette mesure. Le 2 septembre, parut une déclaration du roi anéantissant toutes les procédures commencées au sujet de la bulle *Unigenitus*, imposant au clergé un silence absolu sur cette matière, et chargeant le parlement de veiller à l'exécution de cet édit. C'était donner ouvertement gain de cause à *Messieurs;* aussi se hâtèrent-ils de faire le procès aux prêtres qui refusaient les sacrements. Un arrêt de la chambre des vacations condamna quinze chanoines d'Orléans à douze mille livres d'amende, pour avoir refusé d'administrer un de leurs confrères au lit de mort. La chose n'en resta pas là : cet ecclésiastique étant décédé sans avoir reçu les secours de l'Église, l'évêque d'Orléans, qui avait approuvé la conduite des chanoines par une lettre pastorale, fut exilé à sa terre de Meung. Il y a plus, le roi, très-bien avisé maintenant, à ce qu'il paraît, du danger que court la monarchie en violant les chartes du royaume; le roi prévint le parlement de la punition qu'il venait d'infliger à l'évêque d'Orléans. Un peu plus tard, M. de Beaumont, incorrigible comme tous les jésuites, n'en ordonna pas moins un refus de sacrements, et fut, à son tour, exilé au château de Conflans.

Dans ce même temps, c'est-à-dire vers la fin de novembre, Louis XV appela dans son cabinet les principaux constitutionnaires. « Je vous défends, leur dit-il, toute réponse à ce que je » vais vous dire : je veux la tranquillité dans mon royaume. Je » vous ai imposé silence sur les matières de jansénisme; ceux » qui contreviendront à mes ordres seront poursuivis suivant la » rigueur des lois. » Les jésuites, selon leur habitude, s'inclinèrent jusqu'à terre; mais, à peine sortis de l'audience royale, ils se relevèrent, et la fureur étincela dans leurs yeux naguère baissés. Ils avaient jusqu'alors troublé les consciences par esprit de secte, ils continuèrent de les troubler en haine du monarque qui *osait* les désapprouver, et le parlement continua de réprimer leur zèle turbulent.

Malgré toutes les concessions faites par la cour au parlement

de Paris, le ressentiment fermente dans le cœur de ses membres : ils ne peuvent oublier ni l'emprisonnement de leurs présidents et maîtres des requêtes, ni l'exil de la grand'chambre, ni la création des juridictions bâtardes qui ont remplacé quelque temps la magistrature légale, sur l'unique investiture du bon plaisir. Le dépit dort au palais, mais c'est un feu qui couve sous la cendre. Le parlement, froissé dans ses droits les plus chers, dans son honneur, et jusque dans son existence, ne perdra pas de vue un instant qu'il peut exiger la convocation des états généraux; que ceux-ci ne parlent qu'au nom du peuple, et qu'alors le roi devient, ce qu'il devrait être toujours, le premier commis de la nation.

S'il peut être contesté que Louis XV soit un monarque habile à gouverner la France, il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître la supériorité de ce prince dans l'art de la cuisine : c'est une vérité que je crois avoir démontrée ailleurs, et je me hâte d'ajouter que le roi n'est pas moins entendu dans l'arrangement des jardins. Choisy, Bellevue, Saint-Hubert, la Meute, Compiègne, mais surtout le petit Trianon, attestent éloquemment cette direction du goût de sa majesté. Les mémoires du directeur des bâtiments ne sont pas moins convaincants à cet égard. Or, les canaux des dépenses royales devenant de jour en jour plus larges, sans que le fleuve d'or qui les alimente puisse grossir dans une semblable proportion, il arrive quelquefois que ces canaux sont à sec, et que les plaisirs de sa majesté en souffrent. C'est ce qui arrive en ce moment au petit Trianon. Louis XV, se promenant, par une belle gelée, dans les jardins de cette aimable féerie, vers la fin de décembre dernier, vit qu'on négligeait d'achever des réparations commencées aux serres chaudes.

« Pourquoi néglige-t-on ces travaux, demanda le roi au jardinier Richard, qui, grâce aux affections agricoles de son maître, jouit d'une faveur égale à celle d'un premier gentilhomme ?

— Sire, répondit ce singulier favori, M. le directeur des bâtiments évalue à 90,000 liv. ce qui reste encore à faire, et sa caisse étant, dit-il, à sec, les réparations de vos serres ont discontinué.

— Les voilà tous, messieurs les gens en place; si l'argent cesse un moment de couler dans leurs mains, leur activité cesse comme le mouvement d'un moulin dont on a fermé l'écluse. A les enten-

dre, le roi de France n'aurait pas plus de crédit qu'un simple commis des gabelles.

— Si cette entreprise me concernait, reprit Richard, je me ferais fort de la conduire à fin avec 30,000 fr.

— Mais on me vole donc, Richard!

— Votre majesté a trop de sagesse pour en douter.

— Eh bien! je vous charge directement de l'achèvement de ce travail, ne fût-ce que pour convaincre ces messieurs de friponnerie.

— Oh! sire, la conviction ne peut leur manquer.... Mais de l'argent, je n'en ai point; je ne suis pas intendant, moi.

— Eh bien! venez me voir demain, vers les dix heures; je vous *prêterai* les trente mille francs nécessaires pour réparer mes serres chaudes. »

Richard fut exact au rendez-vous, et Louis XV tirant la somme en or de son secrétaire, la compta, pièce par pièce, au jardinier. « Oh çà! mon cher, dit sa majesté en appuyant sur les mots, quand on payera, vous me rendrez cet argent, n'est-ce pas?

— C'est trop juste, sire, votre majesté ne doit pas supporter les dépenses de ses plaisirs..... c'est pour cela que le peuple travaille. »

Les travaux dirigés par l'intègre Richard ont été finis avant le 15 du présent mois de janvier, à la satisfaction du roi; et le trésorier de la couronne s'étant fait, volontiers ou non, un point d'honneur de rembourser une somme que le jardinier était censé avoir avancée, le monarque prêteur rentra dans ses fonds, dont il négligea généreusement de percevoir l'intérêt.

Les plaisirs champêtres n'occupent pas, à beaucoup près, tous les loisirs de sa majesté, et ceux du boudoir ne piquent pas à souhait la sensualité royale. Il est heureusement à la cour une récréation de toutes les heures, et qui ne manque jamais aux amateurs : c'est le scandale. Le petit lever est une véritable bourse, où les *articles* de cette nature ont un cours rapide. L'un de ces matins, Louis, encore au lit, et entouré des *intimes*, faisait sauter avec précipitation l'édredon qui le recouvrait, tant il puisait d'hilarité dans un rapport de police qu'il se faisait lire. Ce jour-là, les prélats étaient sur le tapis : durant la semaine qui venait de s'écouler, l'évêque de Lavaur, traversant la halle dans sa voiture, avait été vivement frappé des charmes d'une jeune marchande de fraises qui, sous son vaste parapluie de toile cirée, lui

avait semblé plus belle que Cléopâtre ne le parut jadis au Romain Antoine, lorsqu'il approcha pour la première fois de son trône resplendissant. On n'a pas besoin d'être régent de France pour avoir à ses ordres un Dubois : certain abbé, qui flairait un bénéfice, promit à M. de Lavaur de lui amener la charmante créature. Le complaisant tonsuré soumit-il cette beauté plébéienne à l'examen auquel Richelieu assujettit, il a y quelques années, madame de la Popelinière, ou se borna-t-il à l'envoyer préalablement chez un étuviste, c'est ce que le rapport de police ne mentionnait pas. Quoi qu'il en soit, le voluptueux prélat vit entrer un matin dans sa chambre la petite marchande, fraîche comme ses fraises, et plus vermeille qu'elles ; ce qui, pour une nymphe du marché des Innocents, si malheureusement caractérisé par son nom, ne laissait pas d'être d'un augure favorable. Jusqu'à quel point le galant mitré poussa-t-il la recherche des fraises ? fut-il ou ne fut-il pas, dans ce moment, convaincu que la rougeur du teint est une enseigne trompeuse ? le rapport se taisait encore sur ce point; mais on vit ressortir, au bout d'une heure, la jolie fille, emportant un panier qui paraissait trop pesant pour ne contenir que la marchandise odorante qu'il renfermait ordinairement.

Le surlendemain, la demi-fortune du médecin Quesnay s'arrêtait à la porte de M. de Lavaur; le docteur ne fait pas à sa grandeur moins de trois visites par jour, et voilà qui prouve que les mœurs ne se conservent pas mieux en vendant des fraises à la Halle qu'en chiffonnant des modes rue Saint-Honoré.

Cette aventure est bien scandaleuse pour un évêque; mais vous allez voir que l'austérité sacerdotale peut, aux yeux des malins esprits, avoir aussi son côté comique... Ayez donc des vertus apostoliques pour faire rire les mauvais plaisants ! Le lecteur du roi, en tournant le feuillet, lut l'anecdote que voici :

Le poëte Robbé de Beauverset ne fait que des vers érotiques : Vergier, Grécourt et Piron ont été ses uniques maîtres, et le public, au temps où nous vivons, ne peut manquer à ce rimeur licencieux. Mais M. de Beaumont, archevêque de Paris, a voulu sauver de la perdition les âmes que ce tentateur aurait pu pervertir; il a fait venir un matin Robbé :

« Monsieur, lui a-t-il dit, vous faites des vers?

— Oui, monseigneur.

— Très-libres, m'a-t-on dit.

— Quelquefois un peu plus, monseigneur.

— Pourquoi avoir adopté ce genre condamnable, au lieu de vous livrer à la poésie sacrée, comme Racine fils par exemple?

— Je dirai sans détour à votre grandeur que les marchandises de cette espèce ne sont plus de débit.

— En quel temps vivons-nous! s'écria l'archevêque en se signant.

— Dans un temps où l'on s'occupe plus des plaisirs de cette vie que des béatitudes de l'autre; et à ce compte, monseigneur, mes rimes galantes feront plus de prosélytes que vos exhortations.

— Hélas! mon fils, je crains bien que vous n'ayez raison..... Ecoutez, monsieur de Beauverset, je sais que vous êtes peu favorisé de la fortune; je vous assure une pension de douze cents livres.

— Votre grandeur me fait l'honneur de me dire...

— Je dis qu'à dater de ce jour vous êtes le pensionnaire de l'archevêché.

— Pour mes vers...

— Ou du moins à cause d'eux.

— Je cherche l'intention canonique...

— A condition que si le malin esprit continue de vous pousser à rimer des pensées obscènes, vous ne les livrerez pas à l'impression.....

— Cinquante louis! c'est bien peu.

— Je vous donne quinze cents livres.

— Je pourrai du moins lire mes ouvrages manuscrits?

— Seulement à des hommes déjà sur la route de l'enfer.

— Monseigneur, les dames réclameront.

— Hélas! tant pis... Et le prélat se signa de nouveau.

— Allons, allons, dit gaîment le poëte, la latitude de publicité est assez belle; mon amour-propre de poëte sera à l'aise. J'accepte la pension de votre grandeur. »

Cette conversation eut lieu vers le commencement de l'année dernière, et, depuis lors, les quartiers du rimeur libertin ont été acquittés avec exactitude à la caisse épiscopale. Robbé, soupant il y a quelques jours chez le marquis de Marigny, y récita une épître extrêmement licencieuse: « Et pourtant, dit-il en faisant » résonner de l'or dans sa poche, après avoir achevé sa lecture, » voilà des louis de mon bon archevêque... Mais je lui tiens parole, mon épître ne sera point imprimée; je la lis seulement le » plus souvent que je puis... Que penserait cet honnête prélat, » s'il savait que je partage ses bienfaits avec une petite danseuse » des Italiens! — C'est donc l'archevêque qui m'entretient? me

» disait-elle hier dans sa loge, en passant son maillot couleur de » chair... Mon Dieu! mon Dieu! que c'est drôle! et la folle riait » aux éclats. »

Si l'on parle à Robbé de revenir sur sa vie licencieuse et de songer un peu à son salut : « C'est l'affaire de M. de Beaumont, » répond-il; j'ai fait comme les milliciens, j'ai mis un homme à » ma place. »

Pauvre archevêque de Paris, comme on abuse de sa piété charitable! Passe encore si l'on ne s'en moquait pas; mais, en tournant de nouveau le feuillet du rapport de la police, le lecteur de sa majesté initia les courtisans du petit lever au trait le plus comique qui ait jamais fraudé la charité chrétienne. Après un souper de petite maison dont mademoiselle *Lacaille*, actrice de la Comédie-Italienne, avait été convive, les jeunes amphytrions s'imaginèrent d'adresser cette demoiselle à l'archevêque de Paris, comme une femme vertueuse, une excellente mère de famille, que sa grandeur pouvait recommander fructueusement à M. de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre.

Plus hardie qu'un page, l'actrice court le lendemain à l'archevêché.

« Monseigneur, dit-elle au prélat, deux mots de votre grandeur à M. de Richelieu suffiraient pour me faire obtenir *demi-part.*

— Bon, j'entends, *demi-part;*... c'est une portion plus forte dans les aumônes de M. le duc.

— Mais oui, monseigneur, à peu près.

— Çà, mon enfant, jeune et belle comme vous l'êtes, vous n'irez pas recevoir vous-même cette *demi-part* chez M. de Richelieu.

— Oh! non... Il y a pour cela un caissier spécial.

— A la bonne heure. Je vais donc vous donner une lettre pour M. le duc, bien que nous ne soyons pas intimement liés, comme bien vous le pensez. »

Que devint M. de Beaumont en recevant, le soir même, de M. de Richelieu, la réponse suivante :

« MONSEIGNEUR,

» Je vous remercie bien sincèrement de l'intérêt que votre » grandeur daigne prendre au théâtre Italien et à la demoiselle » *Lacaille*, sujet fort utile à ce spectacle, quoiqu'elle ait la voix » un peu fausse. Outre que la protection de votre grandeur re-

» commande cette demoiselle plus qu'un beau talent, elle est
» l'unique soutien d'un jeune cousin qui a le malheur d'être un
» grand débauché, et sa propre position est digne de sollicitude, car elle se trouve enceinte de quatre ou cinq mois. La
» *demi-part* sollicitée par vous est accordée. »

Le favori avait tu cette aventure au roi, de peur d'être accusé de jouer avec les choses sacrées; mais l'aventure datait déjà de huit à dix jours; elle ne présentait plus que son aspect plaisant : ce fut surtout en l'entendant que l'édredon de sa majesté sauta, soulevé par un rire presque convulsif.

Au moment où la guerre avec l'Angleterre paraît inévitable, par suite des hostilités de l'Amérique, c'est une grande perte que celle du maréchal de Lowendal, mort le 27 mai, à l'âge de cinquante-cinq ans. Ce vainqueur de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Fribourg, de Gand, d'Ostende, de Neuport, de l'écluse de Berg-op-Zoom; ce guerrier illustre, qui pouvait revendiquer une part notable des lauriers de Fontenoy, eût rendu d'éminents services dans les nouvelles campagnes qui se préparent. Aucun officier général n'est propre à remplacer ce grand capitaine; aucun même ne semble assez expérimenté pour supporter le poids d'un commandement en chef. La France ne peut jamais manquer de bras valeureux; mais elle éprouve en ce moment une disette trop évidente de têtes dirigeantes.

Lowendal, préoccupé, dans ses derniers moments, de l'embarras où Louis XV allait se trouver, fit entendre, à ceux qui l'entouraient, cette phrase à peine articulée : « Dites de ma part au
» roi qu'il doit prendre l'initiative des hostilités; il vaut mieux
» attaquer en premier que de se laisser battre en second. »

Sa majesté a donné au comte de Lowendal, fils de l'illustre maréchal, le régiment d'infanterie qui portait son nom. La veuve obtient une pension de vingt mille livres.

On n'a point suivi le dernier conseil du héros de Berg-op-Zoom; ce sont les Anglais qui ont commencé les hostilités, sans manifeste préalable, par la prise du vaisseau *l'Alcide* sur le banc de Terre-Neuve. La défense de ce vaisseau fut molle, peut-être nulle, car l'officier le qui commandait n'avait pas reçu l'ordre de se battre. L'amiral anglais Boscawen, informé de cette particularité par un parlementaire, n'en enleva pas moins *l'Alcide;* ce à quoi Louis XV riposta par un trait de niaise générosité. Une frégate de

l'escadre de Brest avait pris une frégate anglaise : « Qu'on relâche » cette prise, s'écria sa majesté en apprenant une si légitime cap- » ture ; je ne veux pas être le premier en Europe à faire la guerre » en temps de paix. » Le capitaine anglais, à qui on rapporta cette phrase magnanime, haussa les épaules de pitié. « Bonjour donc, » messieurs les Français, dit-il en faisant hisser ses voiles ; voilà » qui est fort beau ; mais conseillez à vos navigateurs marchands » de ne pas tomber sous ma main. »

Le cabinet de Georges II calculait mieux que celui de Louis XV la position intolérable où se trouvaient les deux nations dans leurs relations entre elles : la mésintelligence qui régnait en Asie parmi les gouverneurs ou les chefs des troupes, les combats acharnés qui se livraient au Canada, tout proclamait la proximité, je puis même dire l'opportunité d'une guerre. Cependant la modération chevaleresque de Louis XV persista longtemps ; il ne s'avisa de sa dignité qu'après s'être fait enlever deux cent cinquante vaisseaux du commerce et plus de quatre mille matelots.

Encore, avant d'en venir à une déclaration formelle, le roi fit-il adresser, par son ministre de la marine, à sir Fox, ministre des affaires étrangères, un mémoire tendant à obtenir satisfaction des prises, ou plutôt des brigandages dont les Anglais s'étaient rendus coupables. Le ministère anglais jeta la note dans un carton, après avoir égayé deux ou trois *punchs* de son contenu *bénin ;* la réponse fut ajournée, et les captures continuèrent.

Le silence de l'Angleterre était un témoignage de rupture ou de perfidie : les intentions pacifiques et la bonne foi ne se manifestent pas par ces lenteurs. Le roi sentit qu'il fallait enfin se préparer à la guerre ; divers expédients furent employés pour se procurer les moyens de la soutenir. Indépendamment d'un emprunt de trente millions à trois pour cent d'intérêt, effectué sur les postes, on se procura des sommes assez fortes, en taxant les charges de secrétaires du roi au grand et au petit collége. Jamais impôt ne sembla plus légitime : d'abord il ne frappait que sur des riches, et la matière imposable était une gent bouffie d'orgueil qui devait payer l'objet de sa vanité. De plus, la ferme générale prêta au roi soixante millions à quatre pour cent, à condition que le bail, près d'expirer, serait renouvelé en sa faveur : les services rendus par la finance ne sont jamais exempts de calculs.

MM. les fermiers généraux ne se bornèrent pas à cette condition ; ils exigèrent la suppression des sous-fermiers, afin d'être seuls les maîtres des fermes, et de disposer de tous les emplois

qui s'y rattachent. Tout ce que ces financiers avides ont demandé est accordé; leur nombre est porté à soixante, et le prix de leur bail demeure fixé à cent dix millions.

Tandis que tous ces arrangements financiers se concluaient, l'abbé de Bernis, homme agréable, souple et subtil, qui fut quelque temps envoyé diplomatique à Venise, revenait de cette résidence, rappelé par la confiance de madame de Pompadour, qui, dit-on, attache beaucoup de prix aux grands airs et aux petits vers de ce diplomate tonsuré. Bernis négocie en ce moment à Paris, de tiers avec la favorite et l'Autrichien Kaunitz, une alliance entre les cours de Vienne et de Versailles. Mais, comme les négociations commencent à prendre une certaine consistance, le grave Allemand a laissé entrevoir que ce n'était pas assez pour les conduire à fin que le concours d'une maîtresse du roi et d'un ecclésiastique musqué. En conséquence, un comité diplomatique vient de se former: il est composé de MM. de Bernis, de Machault, de Rouillé, de Sechelles et de Saint-Florentin, qui délibèrent, dans le plus grand secret, d'une affaire connue de tout le monde. Il existe bien un autre comité, contraire à la négociation; triumvirat formé de MM. de Puysieux, d'Argenson et de Saint-Severin. Mais la favorite a promis de se débarrasser de ces dissidents, et M. de Kaunitz a promis l'influence de sa cour.

Deux princes de la famille royale sont morts dans le courant de septembre, à peu de jours de distance; mais un seul des corps illustres a été descendu dans les caveaux de Saint-Denis : c'est celui de madame Zéphyrine de France, fille de M. le Dauphin. Cette princesse, âgée de cinq ans, n'a respiré qu'un moment le parfum des grandeurs; son innocence n'en a connu que la suavité; ses jeunes sens se sont éteints avant qu'elle en fût enivrée. Le prince de Dombes, fils de feu le duc du Maine, a suivi de près au tombeau la petite-fille de France; sa dépouille mortelle repose sous les dalles d'une église de Fontainebleau. M. de Dombes avait succédé à son père dans la charge de grand maître de l'artillerie, et dans celle de colonel général des Suisses et Grisons : la première est supprimée; la seconde passe à M. le comte d'Eu.

Cette altesse légitimée laisse peu de regrets : c'était un de ces hommes assez bons pour n'être pas haïs, trop peu bienveillants pour être aimés.... Sa mort n'est qu'une nouvelle.

Heureusement la mort ne moissonne pas sur la terre sans com-

pensations; une divinité dont les procédés sont aussi doux que les siens sont cruels, la création, produit plus que cette messagère des ténèbres ne détruit. La Dauphine donna le jour, le 17 novembre, vers trois heures du matin, à Louis-Stanislas-Xavier [1]. Je ne sais si la naissance de ce prince promet un nouveau bienfaiteur de l'humanité, ou seulement un de ces flambeaux d'illustration qui brillent sans chaleur; mais l'époque de son arrivée dans les régions de la vie sera marquée sur les éphémérides par une immense tache de sang. Un affreux tremblement de terre, qui s'est fait sentir en même temps en Afrique et dans le midi de l'Europe, vient de couvrir une partie du Portugal de cadavres, de cendres et de décombres. Plus de la moitié de Lisbonne est renversée sur ses fondements, et trente mille habitants ont été victimes de cette terrible convulsion du globe.

Le ciel des bords du Tage offrait un azur sans tache; la matinée était pure, brillante; les orangers, chargés tout à la fois de fleurs et de fruits sous cette latitude privilégiée, répandaient dans l'air leurs délicieuses émanations, tandis que l'orgueilleuse métropole du Portugal montrait de loin aux navigateurs ses tours mauresques et ses mille clochers. Tout à coup un bruit étrange, un bruit souterrain, semblable au roulement lointain de la foudre, retentit sous les pieds d'une foule active; les Portugais qui circulent dans les rues de Lisbonne chancellent sur leurs jambes tremblantes, et tombent écrasés sous les matériaux des maisons, des palais, des temples, qui s'écroulent avec un horrible fracas. La population éperdue veut chercher un refuge dans les vaisseaux qui couvrent le Tage; mais, soulevé par la puissance malfaisante déchaînée au sein de la terre, il rejette et brise sur ses rives tout ce qui flottait à sa surface. La mer elle-même s'élance en montagnes menaçantes hors de son lit; elle entraîne avec elle arbres, édifices, peuples, bétail. Des vaisseaux du premier rang, que les flots ont emportés, se retrouvent à deux lieues dans les terres, au milieu des bois et des vergers. Mais, le croira-t-on? ces ondes égarées, qui courent envahir la plaine, elles disparaissent aussitôt, dévorées par les vastes précipices qu'un autre élément, un feu tantôt bleuâtre, tantôt rouge comme du sang, ouvre de toutes parts.... Les êtres vivants s'abîment aussi dans ces terribles sépultures, en poussant des cris lamentables, auxquels se mêlent les mugissements, les plaintes inarticulées des animaux.

[1] Depuis Louis XVIII.

Cette forêt de flèches portant des croix pieuses, impuissantes contre le courroux céleste ; ces pyramides, ces dômes, ces tours qui signalaient orgueilleusement au voyageur la populeuse, l'opulente Lisbonne, ils ont disparu : l'horizon de cette capitale sera vide de monuments pour l'étranger qui s'en approchera.

Mais quel est cet être bienfaisant qui, s'élevant sur des ruines fumantes, apparaît comme un Dieu de miséricorde aux Portugais encore vivants ? C'est le fils d'un roi, qui, contre l'habitude des princes, sent que son rang lui impose une mission de secours et de charité, même au péril de la vie. « Suivez-moi, monsieur, a-t-il » dit au ministre Piombal ; allons sauver ceux que le fléau n'a point » encore atteints. » Et soudain il s'est élancé parmi les débris qui s'entassent, au mépris de ceux que des secousses continuelles font pleuvoir autour de lui. Quel pinceau assez vigoureux, assez terrible, assez déchirant, reproduira les scènes dont le prince est acteur ou témoin ? Ici le vieillard paralytique va périr sans secours sur son lit mobile, auquel l'enchaîne la maladie, lorsque Bragance paraît, et l'arrache au trépas. Plus loin, une noble Portugaise, dont le jeune héros admira plus d'une fois les formes élégantes sous les plis d'une robe jalouse, s'offre à lui nue, prodigue de charmes, emportant un fils au berceau à travers les flammes qui consument son palais, et qui déjà ont consumé sa brune chevelure. Ce n'est qu'après avoir remis l'enfant dans les bras de l'altesse secourable, que cette infortunée aperçoit le corps de son époux, écrasé sous le poids d'un chapiteau corinthien, naguère ornement de luxe, maintenant instrument de mort. Ailleurs, Bragance menace de trancher par le glaive les liens impurs qui unissent une jeune religieuse violée à un moine, assez audacieux, dans sa luxure sacrilége, pour faire un lit de voluptés d'un théâtre peut-être universel de destruction. Plus heureux sur un autre point, le prince enlève de sa couche innocente la vierge dont le fléau n'a point encore troublé le sommeil. Pressée par les bras libérateurs, elle s'éveille, effrayée d'abord de sentir son sein nu palpiter contre celui d'un beau jeune homme ; mais elle devine bientôt tout ce qu'elle lui doit, en voyant autour d'elle des monceaux de décombres et de morts. Hélas ! dans combien de lieux Bragance et ses généreux compagnons arrivent trop tard d'un instant ! Que de vertus, que de talents, que de beautés ils voient frapper mortellement, lorsqu'ils n'ont plus qu'un pas à faire pour leur tendre

la main du salut! Jetons un voile sur cette funèbre partie du tableau.

Les courriers du cabinet apportent à toute heure des détails de plus en plus sinistres de la Péninsule espagnole : non-seulement tout le Portugal a ressenti l'atteinte du tremblement de terre, mais Cadix en a souffert. La mer, en s'élevant au-dessus de la chaussée qui la contient sur cette côte, a tout entraîné dans son débordement. Le littoral de l'Afrique, dont quelques embarcations apportent journellement des nouvelles en Espagne, a été ébranlé : la terre, ouverte subitement près de Maroc, a enseveli une population entière d'Arabes; Fez et Méquinez n'ont pas été moins maltraitées que Lisbonne. Enfin les journaux nous apprennent que toute l'Europe a été avertie du funeste événement que je viens de retracer : des secousses ont eu lieu partout, et elles ont été plus ou moins fortes, selon l'éloignement ou la proximité du principal foyer de l'explosion.

Les hommes ne se trouvent pas assez affligés par les convulsions de la nature, par les maladies, par les calamités semées abondamment sur les routes de la vie; il faut qu'ils ajoutent à tant de maux par les dissensions sociales. Nous avons vu renaître, cette année, plus envenimées que jamais, les querelles déplorables entre le clergé et le parlement, pour refus de sacrements aux appelants de la bulle, ou plutôt à tous les fidèles qui ne le sont pas selon le vœu des jésuites. Les décrets de prise de corps lancés contre les prêtres ont été plus nombreux que jamais, sans avoir ramené ces ecclésiastiques ni au respect des bienséances, ni aux sentiments d'une véritable charité. Louis XV, toujours indécis, toujours flottant entre la crainte de s'aliéner les parlements et l'appréhension de déplaire à la compagnie de Jésus, a voulu répandre sur le mal un baume palliatif, en défendant la controverse sur toute matière religieuse, et en renvoyant les auteurs des refus de sacrements devant les juges ecclésiastiques. Amnistie générale était accordée pour le passé. Ce terme moyen ne satisfit ni l'un ni l'autre parti : les jésuites se montraient absolus dans leurs prétentions; *Messieurs* ne l'étaient pas moins dans leur opposition. Mais si le roi craignait les parlements, qui, à la rigueur, tueraient tout au plus la monarchie, il craignait davantage les enfants d'Ignace, qui ne se font pas scrupule de tuer les souverains. Dans cette perplexité, sa majesté crut devoir tenir un lit de justice, remède

extrême, qu'on applique trop souvent sans succès. Louis XV ne nagea pas précisément entre deux eaux dans cette solennité : les jésuites y furent plus favorisés que le parlement. Après avoir fait enregistrer sa dernière déclaration, le roi rendit un édit portant suppression des chambres du parlement et des présidents des enquêtes. Certes, les sectateurs de la bulle devaient être satisfaits de cette brèche faite par la monarchie dans les rangs de leurs adversaires; ils ne le furent point. La secte jésuitique murmura contre le roi, et forma secrètement *une sainte ligue*, où tout bon moliniste fut tenu de s'enrôler. Tous les excès qu'on avait voulu prévenir continuent.

Il est temps de détourner les yeux de tant de tableaux lugubres ou honteux ; reportons-les sur le théâtre, qui contribue à nous en consoler. Les comédiens français ont donné cette année *l'Orphelin de la Chine*, tragédie que Voltaire a lancée du pied des Alpes dans notre système littéraire, après l'avoir fait représenter, à l'essai, sur le théâtre de son aimable solitude des *Délices*. Un mot sur la vie du poëte illustre, depuis sa dernière retraite de la cour de Louis XV. Voltaire est, comme on sait, un grand philosophe, un sage essentiellement ami des mœurs simples et pures. Toutefois sa philosophie ne se trouve à l'aise que dans un hôtel, et ne se laisse guère affriander que par les séductions dorées. Congédié de Versailles, l'auteur de la *Henriade* s'achemina, en 1750, vers Berlin, où Frédéric II, admirateur de son talent, le sollicitait depuis longtemps de se rendre. Là, notre Platon de bonne société rendit sa philosophie aussi souple à l'urbanité du monarque prussien qu'elle l'avait été devant la fierté du roi de France.... Après avoir été *galonné* gentilhomme de la chambre à Versailles, il fut *re-galonné* chambellan à Postdam.

Voltaire pouvait être heureux à la cour d'un prince appréciateur des qualités réelles, et peu soucieux de conserver cette fadaise de grandeur au-dessus de laquelle Louis XV ne sait pas se mettre. Mais le grand écrivain s'abusa bientôt sur le chemin qu'il avait fait dans les affections du roi : il lui laissa entrevoir trop souvent qu'il ne voyait en lui que le confrère en Apollon. Or un roi veut bien oublier de temps en temps qu'il l'est; mais il tient essentiellement à ce que les courtisans qui l'approchent ne l'oublient pas. Le sans-façon poétique de Voltaire lui fit perdre beaucoup de son crédit dans l'esprit de sa majesté prussienne; crédit que diminuèrent

davantage ses dissensions avec le savant Maupertuis. Enfin une circonstance qui tenait de près à l'honneur de la famille royale vint, dit-on, achever la disgrâce d'un homme de génie, qui n'avait pas eu l'esprit de conserver une faveur à laquelle il tenait pourtant, parce qu'elle était féconde. La princesse Amélie, sœur du roi, ne faisait point de vers, mais elle était faite pour en inspirer de fort brûlants. Voltaire eut la mauvaise pensée de lui adresser cette espèce de déclaration :

Souvent au plus grossier mensonge
Se mêle un peu de vérité :
Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,
Au rang des rois j'étais monté ;
Je vous aimais alors, et j'osais vous le dire...
Les dieux à mon réveil ne m'ont pas tout ôté,
Je n'ai perdu que mon empire.

Ce madrigal est charmant; mais les beautés qu'il renferme ne sont pas du nombre de celles qui séduisent Amélie de Prusse; le goût de cette princesse s'est prononcé d'une tout autre manière : les six pieds deux pouces du baron de Trenk, sa face carrée, ses mollets d'Hercule, voilà les séductions qui captivent cette beauté allemande; et le frêle Voltaire, le Voltaire constamment tenu au régime des bouillons de poulet, ne pouvait inspirer qu'une dédaigneuse indifférence à son altesse royale. Aussi se montra-t-elle fort scandalisée d'une déclaration assez directe de la part d'un poëte sans naissance et sans gras de jambes; Amélie le dénonça au roi son frère.

Ce fut alors, assure-t-on, que toute la majesté royale se réveilla, irritée et menaçante, chez le grand Frédéric : il oublia les conseils, ou pour mieux dire les leçons de l'illustre écrivain, et ne vit plus que l'insolente audace du fils obscur d'un trésorier de la chambre des comptes. Voltaire dut quitter en toute hâte Berlin, de peur d'ajouter la *peau d'un poëte* aux objets rares que renfermait le cabinet du roi ; ce dont Frédéric l'avait fait menacer, si la chronique scandaleuse n'a pas ajouté ce point de broderie à l'anecdote que je viens de rapporter.

Peu de temps après, Voltaire, ayant acheté une terre près de Genève, afin d'être à portée des presses européennes de cette ville, se mit à écrire contre tous les contemporains qui excitaient ses ressentiments, Frédéric II compris. Il écrivit aussi pour l'instruction et les plaisirs d'un public qui affectionne tout ce qui

tombe de sa plume élégante et spirituelle, public dont la postérité partagera à cet égard les affections. Revenons à *l'Orphelin de la Chine,* que Voltaire a compris dans le bagage de nos plaisirs.

On a prétendu que l'auteur de cet ouvrage s'était inspiré d'un roman anglais intitulé *Oronoko,* dont M. Saint-Lambert a donné une imitation française sous le titre de *Ziméo.* Mais la tragédie nouvelle est bien plus évidemment imitée de *l'Orphelin de Tchao,* pièce chinoise, traduite en français par le jésuite Prémare. Ce poëme asiatique n'est pas seulement une composition dramatique d'un puissant intérêt; c'est aussi un monument propre à faire connaître les mœurs de la Chine, mieux que toutes les relations publiées sur ce vaste empire. Il faut encore remarquer que cet ouvrage est écrit dans la langue des mandarins vers le quatorzième siècle, et que ce dialecte n'a point encore changé, tandis que nous entendons à peine aujourd'hui le français qu'on parlait du temps de Louis XII. *L'Orphelin de Tchao,* comme les tragédies de Shakespeare et de Lopez de Véga, comprend un espace de vingt-cinq ans; action que nos littérateurs se sont beaucoup trop hâtés d'appeler une monstruosité, pour adopter une règle étroite qui rend l'intérêt impossible ou invraisemblable. On reviendra un jour sur ce préjugé, et l'on sentira que la division des actes rend un intervalle de cinq ou dix ans aussi admissible que l'écoulement de cinq ou dix heures pendant le cours de vingt minutes.

Voltaire, en francisant la marche et le plan de *l'Orphelin de la Chine,* a conservé l'intérêt de l'original: cette tragédie est une de celles où ce poëte a réuni le plus de situations fortes et attachantes. Le style en est noble, majestueux, et teinté d'un orientalisme qui n'est pas sans charme. Cette composition mérite le succès qu'elle a obtenu; mais l'auteur doit une partie de ses lauriers à mademoiselle Clairon, qui, dans cette pièce, a laissé loin derrière elle toutes les tragédiennes qu'on vit avant elle sur la scène française.

La célèbre actrice ne jouait pas dans *l'Orphelin de la Chine,* lorsqu'en 1754 Voltaire fit représenter cette tragédie sur son théâtre des *Délices.* Aussi le grand Montesquieu, présent à cette représentation, s'endormit-il durant une des plus belles scènes de l'ouvrage. Piqué au vif de ce sommeil inopportun de l'auteur de *l'Esprit des Lois,* Voltaire lui jeta son chapeau à

la tête, en s'écriant : « Il se croit à l'audience ! » Montesquieu s'éveilla en sursaut, reconnut qu'il avait manqué à l'amour-propre irritable du poëte, et s'excusa de son mieux, en se frottant le front.

C'est dans le courant de l'année qui se termine que Lekain et mademoiselle Clairon ont tenté d'opérer une révolution dans les costumes du théâtre. Ces deux acteurs ont trop de talent pour n'avoir pas reconnu dès longtemps tout ce que l'accoutrement actuel des personnages tragiques, sujet de dérision pour les étrangers, apporte d'obstacle à la fidélité des représentations. En effet, qui peut voir sans dégoût le tyran Polyphonte coiffé d'un chapeau surmonté d'un gros panache de plumes rouges, et qui laisse échapper une vaste perruque poudrée à blanc ! Quelle illusion peut produire ce personnage grec en bas rouges roulés au-dessus du genou, en gants jaunes garnis de franges d'or, en justaucorps gris de lin, doublé et bordé de rouge, avec une écharpe de la même couleur ! Si l'on m'offre Hippolyte, il faut me résigner à l'accepter sous ce justaucorps rose ou bleu de ciel, doublé de satin blanc, et dont les basques s'arrondissent sur deux petits paniers appelés *tonnelets*. Une princesse et sa confidente entrent-elles en scène, ma longanimité doit se prêter bénévolement à l'arrangement, d'une lenteur démesurée, et accompagné de *frou, frou,* que nécessite l'amas d'étoffes dont ces femmes sont couvertes. Grâce à cet échafaudage de toilette, une partie du talent des actrices consiste à gesticuler, dans la chaleur du dialogue, sans que leurs paniers, toujours prêts à se choquer, se donnent de trop rudes secousses. Point de succès au théâtre, malgré les inspirations les plus dramatiques, si, dans les mouvements précipités, la tragédienne ne sait pas rejeter lestement en arrière, avec le pied, l'incommensurable queue de sa robe ; et plus d'une actrice, d'ailleurs excellente, a fait une chute, tragiquement parlant, pour s'être embarrassé les jambes dans cette malencontreuse queue, et s'être laissée tomber très-physiquement sur les planches. De plus, il est bien entendu qu'*Émilie*, *Phèdre* et *Ariane* doivent donner le ton, à la ville, des coiffures adoptées à la cour : édifices toujours soignés, auxquels il faut bien se garder de porter la moindre atteinte, dans les transports de la colère ou dans les convulsions de la douleur.

C'est avec ces bizarres mascarades que Corneille et Racine sont joués depuis cent ans ; la cour de Louis XIV n'en fut jamais cho-

quée, parce qu'elle retrouvait avec plaisir au théâtre les modes qu'elle affectionnait. Ces intolérables anachronismes de costumes ont été tolérés ensuite par la force de cette insouciante manie qu'on nomme l'habitude; paresse de l'âme qui, contre le vœu de l'intelligence, tue souvent les progrès de l'esprit humain. Certes, on sentait bien, durant le grand siècle, qu'*Auguste* ne devait pas être habillé comme un lieutenant général des armées du roi, et qu'*Aricie* ne devait pas faire tailler sa robe sur le patron de celles de madame de Montespan. Mais personne n'osait entreprendre la réforme, parce que le public avait l'habitude de voir ces costumes modernes sur des personnages antiques.

Lékain et mademoiselle Clairon, acteurs chéris du public, essayèrent d'opérer cette révolution; mais ce ne fut pas d'abord sur la scène qu'ils l'entreprirent : ils eurent soin auparavant d'en raisonner dans les cercles de Paris. Ils commencèrent par opposer à l'habitude les charmes d'une divinité non moins chère aux Français, la variété. « Les spectacles, disaient-ils, deviendront » plus pompeux, plus flatteurs par la diversité des ajustements : » la raison elle-même doit rechercher un rapport satisfaisant entre » l'appareil qui frappe les yeux, et l'intérêt qui cherche le chemin du cœur, quand même la vérité historique ne serait pas un » besoin pour la vue comme pour l'âme. » On ne laissa point ce raisonnement sans réponse. « Il faudrait savoir avant tout, disait- » on aux réformateurs, si l'exactitude des habits ne nuira pas à » la majesté théâtrale; nous y tenons essentiellement, nous autres » Français, et, s'il faut tout dire, nous aimons mieux à la scène » une vérité élégante qu'une vérité rigoureuse. Voilà peut-être » le secret de ce que vous appelez des anachronismes de costumes; » et croyez-vous que, sous ce rapport, il soit difficile de les » excuser? Non sans doute; car, après tout, il n'est pas plus » extravagant de faire porter à *Néron* ou à *Mithridate* un chapeau à trois cornes et un haut-de-chausses, que de les faire » parler en vers rimés scrupuleusement deux à deux. »

Cette opposition de la société la plus distinguée, la plus instruite, fit sentir aux deux célèbres acteurs que le temps n'était pas venu où l'on pourrait, sans danger, réhabiliter la vérité historique sur la scène française. La réforme projetée se réduisit, pour les hommes, à jeter quelquefois un manteau court sur le justaucorps des héros de l'antiquité, et à les coiffer d'un casque de dragon, sous lequel on apercevait des cadenettes fort peu héroïques. Les

femmes osèrent risquer dans la tragédie la suppression des gants : plusieurs actrices le firent même volontiers, parce qu'elles avaient de beaux bras à montrer. Les dames grecques ou romaines se défirent avec plus de peine du large mouchoir blanc, qu'on avait jusqu'ici regardé comme le signe indispensable du genre tragique : il devait en effet résulter de cette innovation un surcroît de difficultés pour les actrices qui ne savaient que faire de leurs mains; toutefois les mouchoirs disparurent. Mais la réforme se borna à ces changements; personne n'osa porter atteinte aux paniers, qui continueront, peut-être longtemps encore, à braver le bon sens et le goût, comme des citadelles imprenables bravent les assiégeants.

Parmi les opposants les plus obstinés qu'ait rencontrés la réforme théâtrale, il faut compter les comédiens amateurs des cabinets de Versailles. Ces acteurs illustres ne se soucient nullement de s'imposer un nouveau travail, quand ils n'ont plus que des éloges à recueillir; car les spectacles des petits appartements font fureur, et n'y obtient pas des rôles qui veut. Le roi a dressé lui-même une longue liste d'aspirants comédiens, et nos jeunes seigneurs tiennent presque autant à s'y faire inscrire que les chanoines de Notre-Dame tiennent à voir leur nom sur la feuille des bénéfices. On va juger de l'exactitude de ce que j'avance.

Madame du Hausset, première femme de chambre de la favorite, sollicitait depuis longtemps, dans les bureaux de la guerre, une petite lieutenance de roi pour un de ses parents. Madame de Pompadour, assez mal avec M. d'Argenson, ne veut rien lui demander; le brevet du parent de madame du Hausset pouvait rester indéfiniment dans les cartons. Lasse enfin d'être tourmentée à cet égard par sa famille, cette dame se rendit un matin chez le ministre, et lui remit un nouveau mémoire. D'Argenson reçut très-froidement une solliciteuse qu'il savait tenir de près à madame de Pompadour : les mots vagues, les si, les mais abondèrent dans le bref entretien qu'il accorda; madame du Hausset sortit persuadée qu'elle venait d'enfoncer encore dans les cartons le brevet de son pauvre cousin. Elle se retirait tristement, lorsqu'un jeune marquis, qu'elle venait de rencontrer dans le cabinet du ministre, courut après elle avec empressement.

« Madame, lui dit-il, vous désirez un commandement : il y en a un de vacant, mais il m'est promis pour un de mes protégés.

— En ce cas, je ne vois pas, monsieur....

— Ecoutez-moi, je vous prie : j'ai la parole du ministre ; mais, si vous voulez me faire obtenir une autre grâce, la lieutenance de roi est à vous.

— Si la chose dépend de moi.....

— Un seul mot de madame la marquise de Pompadour, et je réussis.

— Enfin, monsieur le marquis, de quoi s'agit-il ?

— Je voudrais être exempt de police.

— Vous !

— Ah ! la chose n'est pas facile ; j'ai pour concurrents deux comtes et un duc.

— Je crois bien, monsieur, que la plaisanterie est heureuse, mais j'avoue que je ne la comprends pas.

— Ce n'est pas une plaisanterie, madame ; cela concerne les plaisirs, et vous savez que les plaisirs sont quelquefois des affaires sérieuses. Voici la chose : on va jouer le *Tartufe* dans les cabinets ; le rôle de l'exempt n'est pas donné ; que madame de Pompadour l'obtienne pour moi, et votre parent est nommé à la place de mon protégé. »

Madame du Hausset ne promit rien ; mais elle raconta l'anecdote à la favorite, qui la redit à Louis XV. Sa majesté accorda le rôle au marquis, parce qu'elle trouva plaisant de faire faire un lieutenant de roi par un exempt de comédie.

Le nouvel acteur des cabinets dit avec une chaleur entraînante :

Remettez-vous, monsieur, d'une alarme si chaude ;
Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude...

Ce dernier vers surtout enleva tous les suffrages par l'intelligence avec laquelle l'application était indiquée..... Enfin le roi fut si content d'avoir été signalé comme *un prince ennemi de la fraude*, que, peu de jours après cette représentation, il nomma le marquis maréchal de camp, au détriment de cinquante colonels plus éclairés et plus anciens que lui.

## CHAPITRE XXV.

### 1756.

La chanoinesse de B***, auteur du troisième manuscrit des Chroniques. — Elle est la petite-fille d'*Andromaque*, de *Phèdre* et de *Britannicus*. — Le pan d'habit. — La petite maison de mademoiselle Clairon. — Un archevêque l'épée au côté. — Préparatifs de guerre. — La politique de l'Europe renversée. — Terreurs de l'Angleterre. — Le général des chauves-souris. — Galanteries ecclésiastiques. — Conquête de Minorque. — Le maréchal de Richelieu devenu un héros ailleurs que dans les boudoirs. — Le baiser de Judas. — Lit de justice ; opposition parlementaire. — Lamoignon de Malesherbes. — Conquêtes de Frédéric II en Saxe. — Violation des archives de Dresde. — Le Platon de madrigal. — Portrait du grand Frédéric. — Nouvelles sectes de *convulsionnaires*. — Les filles crucifiées. — Encore les *nouvelles ecclésiastiques*. — Point de départ de la révolution française. — L'amiral Bing. — La messe de minuit de Saint-Sulpice. — *La Coquette corrigée*, de Lanoue. — Confection d'une nouvelle carte de France.

---

Il y a deux ou trois ans, M. le comte de B***, mon mari, fut retenu quinze jours sur une chaise longue par un accès de goutte qui lui faisait faire d'assez laides grimaces..... *Fructus belli, fructus belli*, s'écriait-il d'une voix peu harmonieuse, pendant les redoublements de cette crise arthritique. Il est probable qu'en parlant du fruit de la guerre, le comte ne prétendait pas se prévaloir de ses prouesses au champ d'honneur, car de sa vie l'honnête gentilhomme ne brûla ni ne vit brûler une amorce homicide : sous ce rapport, je puis me flatter d'avoir le plus innocent des époux. Mais il est d'autres hostilités dont il tenta toutes les aventures, dont il courut tous les hasards, à la plus grande gloire de ma longanimité conjugale. J'aurais pu savourer les délices de la vengeance ; mais, sectatrice fervente de Zénon, j'ai souffert avec stoïcité..... C'est une vérité que je puis attester la main sur la conscience ; pourtant elle ne sera pas admise généralement ; qu'y faire ?.... C'est la faute de l'époque, et peut-être ma continence seule a-t-elle eu tort, puisque, par le temps qui court, les principes sont en pure perte.

Or la goutte du comte de B*** n'a pas eu de suite, et je suis clouée depuis trois mois bien complets sur mon fauteuil, par un rhumatisme chronique..... C'est ainsi que l'équitable Providence répartit les récompenses de la terre.

Il y aurait eu une notable lacune dans les mémoires un peu his-

toriques, un peu littéraires, un peu scandaleux, que j'écris depuis l'année 1716, sous la dictée des circonstances, n'eût été la bonne volonté de ma nièce; chanoinesse de vingt-cinq ans, qui, à raison de son âge et surtout de son état, a pu, sans danger de séduction, s'initier aux travers de notre société pécheresse. Cette demi-religieuse, cette habitante d'un cloître placé entre la retraite et le monde, comme une gaze sur les charmes de la beauté, a parfaitement compris ma mission critique, et j'avoue qu'elle la remplira désormais mieux que moi, pauvre rhumatisée. J'abdique donc en faveur de ma nièce la chanoinesse; c'est elle qui, de ce jour, va tenir note des scandales de la cour et de la ville. Dans une carrière où l'imagination est beaucoup, la sagesse peu de chose, c'est avoir trop tardé que de prendre les invalides à soixante-quinze ans.

Voilà maintenant des garanties que ma nièce ne présenterait pas elle-même sur l'énergie de ses esquisses futures, sur la chaleur de son style, sur le laisser-aller des vérités qu'elle retracera.

Angélique de B***, dame à cause de sa profession de chanoinesse, est fille d'un fils, reconnu un peu tard, de ma belle-mère, madame de B***, auteur des *Tablettes*. Ce frère, dont mon mari lui-même ignora longtemps l'existence, vivait à Paris sous un nom étranger : la comtesse le cachait et l'aimait comme un joli péché, et nous conçûmes l'affection expansive de sa mère, lorsqu'à la mort de ce fils naturel, arrivée il y a vingt ans, nous apprîmes de sa bouche que le sang de Racine coulait dans ses veines : c'était le frère d'*Andromaque*, de *Phèdre* et de *Britannicus*.

Mon beau-frère, car enfin il l'était, si c'est la nature qui forme les liens de famille, mon beau-frère nous confia, en mourant, Angélique sa fille, fruit unique d'un riche mariage qu'il avait contracté en Angleterre. Mon mari fut nommé tuteur de cette enfant, qui n'avait alors que cinq ans, et se trouvait orpheline, sa mère étant morte en lui donnant le jour.

Elevée à l'abbaye de Chelles, Angélique apprécia de bonne heure la facile morale qu'on professe dans cette communauté; la mysticité pour l'apparence, les plaisirs pour la réalité, la variété pour régime, lui parurent constituer une retraite fort supportable. Mais l'habit de l'ordre ne convint point à notre jeune pensionnaire : elle avait seize ans; à cet âge on veut que le bonheur s'offre sous des dehors séduisants; alors les yeux participent à toutes les jouissances de l'âme. Angélique songeait à entrer dans

le monde, où sa brillante fortune ne pouvait manquer de lui procurer un bel établissement, lorsqu'une chanoinesse, sœur de l'abbesse de Chelles, vint passer quelques jours au convent. L'apparition de cette demi-recluse fixa toutes les incertitudes de ma nièce : elle voulut s'agréger à un ordre religieux dont le costume est gracieux et presque galant. La robe blanche de fine étoffe, le ruban bleu moiré tenant suspendue la riche croix pastorale, une coiffure à peu près coquette, qui n'exclut point les cheveux, tout parut charmant à mademoiselle de B*** dans l'habit des chanoinesses. La noble dame qui le lui montrait était âgée de vingt-quatre à vingt-cinq ans; elle appartenait à l'ordre depuis sa tendre jeunesse. Sans doute elle se fit un plaisir d'initier ma nièce à tous les secrets du corps; sans doute aussi la confidence découvrit des attraits plus séduisants encore que la robe blanche et le ruban bleu, car Angélique nous pressa de réaliser sa dot, et la sœur de l'abbesse de Chelles l'emmena avec elle dans le couvent de plaisance qu'elle habitait.

Angélique, devenue *dame* à seize ans et demi, s'en tint-elle à son droit religieux pour jouir de cette qualité? Je ne sais; mais il ne faut pas oublier qu'elle est, par la grâce du péché, petite-fille de Racine; il doit y avoir dans ses veines de ce feu que les poëtes appellent sacré, et cette flamme poétique peut causer de grands ravages chez une beauté de seize ans et demi. Du reste, voici d'autres éléments de combustion : ma nièce a cinq pieds deux pouces; sa jambe, fortement musclée et d'une proportion à faire honneur au premier danseur de l'Opéra, se termine par un joli petit pied; la taille d'Angélique est un peu forte, mais admirablement prise, et se développe à sa partie supérieure par une gorge admirable. Sur ce piédestal éclatant de blancheur, s'élève une tête dont tous les détails sont autant de perfections : le visage de mademoiselle de B*** est un modèle de peintre, pour les proportions comme pour le coloris. Jamais on ne vit plus de fraîcheur sur des lèvres trop jalouses peut-être des dents charmantes qu'elles couvrent; jamais regard, étincelant sous un double arc d'ébène, ne porta dans les cœurs plus de trouble et d'amour. En voyant la petite-fille de Racine s'égarer sous les frais ombrages de sa maison, on croirait voir Andromaque avant son deuil, ou bien Hermione avant sa fureur. Certainement il y avait quelque chose de ces deux belles créatures dans l'imagination du grand poëte quand il travaillait à ma nièce.

Les maisons de chanoinesses sont particulièrement fréquentées par les génovéfains et les chevaliers de Malte, ordres également mitoyens entre la vie mondaine et le cloître, et dont la continence égale à peu près celle de ces dames. Ce fut dans cette compagnie que s'écoulèrent, sous la foi du serment de chasteté, les cinq premières années qu'Angélique consacra à la religion : le Dieu des chrétiens fut-il l'unique objet de son culte? il faut le croire pour l'honneur de la famille. Quoi qu'il en soit, ma nièce, lasse apparemment d'entendre les exhortations trop peu variées des chevaliers de Malte ou des génovéfains, mécontente peut-être du défaut de ferveur de ces prédicants ou de leur piété trop ambitieuse de prosélytes, ma nièce, dis-je, se mit à faire de fréquents voyages à Paris, et, profitant de toute l'élasticité de ses liens religieux, se fit présenter à la cour par le comte mon mari.

Il manquait encore à Louis XV une conquête de couvent; ses regards s'arrêtèrent promptement sur Angélique. « Oh! oh! dit-il » au duc de Richelieu, en la lorgnant un jour dans la galerie, » celle-ci est, parbleu, de taille à servir dans mes gardes; n'im- » porte, on dit qu'elle descend de Racine, et je ne serais pas » fâché d'essayer des œuvres de cet écrivain ailleurs qu'au » théâtre. »

La faveur de madame de B*** n'eut que la durée de l'éclair.... « Décidément, dit sa majesté à son favori, après avoir reçu Angé- » lique deux fois dans le cabinet le plus mystérieux du petit Tria- » non, il faudra que je propose à sa sainteté de faire clore les » maisons de mesdames les chanoinesses : on y entre comme au » moulin, et cela donne lieu à trop d'abus. » Richelieu répondit en souriant : « Sire, vous n'aurez plus alors de chanoinesses dans » le royaume, et l'espèce en est bonne. Toutes ne sont pas taillées » sur un plan aussi vaste que madame de B***. »

Cependant, toute rapide qu'elle avait été, la faveur d'Angélique lui donna de la célébrité à l'OEil de bœuf; les galants se pressaient à sa porte tant qu'elle restait à la cour; ils affluaient en poste à son couvent lorsqu'elle y retournait.

Depuis quelques années, notre chanoinesse ne fait plus que de rares apparitions à la communauté : une cour heureusement variée de mousquetaires, d'officiers aux gardes et de talons rouges, lui semble beaucoup plus aimable que la monotonie galante des chevaliers de Malte; et les petits collets qui papillonnent secrètement à sa toilette de Paris ont plus de charme à ses yeux que les

éternels génovéfains de la province. Angélique a déjà reçu bon nombre de réprimandes de sa supérieure : elle s'en est toujours moquée, sur l'autorité des deux séances du petit Trianon. Mais cette année son archevêque, prélat qui se trouve en très-bonne posture à Versailles, s'est avisé de joindre, avec menace, ses avis à ceux de la supérieure. Angélique n'ignorait pas comment une jolie femme peut calmer une puissance de l'Église; mais sa grandeur est un petit homme fluet, cacochyme, pituiteux : c'est enfin un de ces soupirants avec subsides, qui ne peuvent convenir qu'aux dames de la comédie. Il eût manqué quelque chose au caractère de cet homme sacré, s'il n'eût pas entretenu quelque beauté de théâtre; mais mademoiselle Clairon complétait le bagage de monseigneur. Ma nièce s'imagina de mettre la célèbre actrice dans ses intérêts, et son origine dramatique lui en ménageait les moyens. Elle se rendit un matin à la jolie petite maison qu'Hermione habitait dans les Champs-Élysées; il était de bonne heure : une chanoinesse doit entrer avec un certain ménagement chez une dame de comédie. Or la femme de chambre, privée sans doute de certaines confidences de sa maîtresse, ignorait qu'un galant chevalier l'avait ramenée la veille du théâtre, et qu'elle s'était fait scrupule de l'exposer à traverser seul les Champs-Elysées pour retourner à Paris. Angélique, introduite brusquement dans la chambre à coucher, ne laissa pas le temps au conducteur d'en sortir tout à fait par une porte dérobée : ma nièce aperçut en entrant un pan d'uniforme rouge pris entre la porte et son chambranle.

« Pardon, mademoiselle, dit Angélique en évitant de son mieux d'arrêter les yeux sur la basque captive; pardon si je vous dérange si matin.

— Du tout, madame, répondit l'actrice avec un sourire tant soit peu malin; une dame de votre respectacle caractère doit avoir sa journée remplie de soins pieux; elle ne saurait s'acquitter trop tôt de la tâche, peu ordinaire, de visiter une femme de théâtre.

— Croyez, mademoiselle, que je professe pour vous la plus vive admiration.

— Je vous en remercie cordialement, madame.

— Je suis la comtesse de B***.

— Je le sais, s'écria mademoiselle Clairon avec un de ces mouvements de l'âme qu'elle sait si bien prendre... et permettez

que je vous rende l'hommage dû au sang du dieu de la scène tragique.

— Puisque vous me connaissez si bien, et que je vous inspire quelque intérêt, qu'il me soit permis d'en solliciter une preuve.

— Parlez, madame la comtesse, je suis votre dévouée servante. »

Angélique allait parler, lorsque le captif de la porte, voyant l'entretien engagé, essaya d'ouvrir pour dégager son habit. Mais le mouvement du bouton fut difficile; mademoiselle Clairon tourna la tête avant que le dégagement fût opéré, et elle partit d'un grand éclat de rire en reconnaissant la cause de la préoccupation, bien visible, de son interlocutrice.

« Veuillez, madame, excuser cette incontinence d'hilarité; mais c'est un incident si drôle... Enfin, il faut bien que chaque état ait ses distractions.

— Sans doute, mademoiselle, et celles de beaucoup d'états se ressemblent..... Dans le nombre des distractions de M. l'archevêque de Sens, il en est une qui doit lui paraître bien précieuse, puisqu'elle consiste dans les entretiens qu'il a souvent avec vous.

— Hélas! je vous assure que l'agrément n'est pas toujours partagé; mais sa grandeur a de bons moments.

— Oserai-je vous prier de profiter d'un de ces instants pour remettre ce billet-ci à monseigneur?

— Excellente idée, madame la comtesse; nos auteurs dramatiques ne s'en seraient pas avisés. Je vous devine: votre maison est suffragante de sa grandeur, vous lui demandez quelque grâce, et lui faire remettre le placet par sa maîtresse, c'est rendre le refus impossible. Je me charge volontiers de ce message.

— Que de bonté! La demande n'est tout à fait personnelle, reprit Angélique en dépliant l'écrit, qui n'était pas cacheté; j'ai souvent des affaires d'intérêt à régler à Paris; sa grandeur me blâme cependant du trop long séjour que j'y fais; je sollicite d'elle plus d'indulgence.

— Rien de mieux; on a ses affaires, ses occupations en dehors de sa profession; s'opposer à ce qu'on s'y livre quelquefois, voilà de la tyrannie... C'est comme si l'on m'obligeait à jouer sans désemparer la comédie. Soyez tranquille, madame, ce soir M. de Sens aura votre lettre. »

La conversation en était là, lorsqu'on frappa doucement à la

porte principale de la chambre. Immédiatement après, les dames virent entrer un cavalier, fort embarrassé de son épée et du chapeau qu'il portait sous le bras. Madame de B*** et mademoiselle Clairon reconnurent, presque en même temps, l'archevêque de Sens à travers la teinte de pourpre qui venait de lui monter au visage.

« Vous ici, madame de B*** ! dit sa grandeur avec embarras.

— C'est, monseigneur, l'exclamation que j'allais faire entendre, répondit Angélique, mise à son aise par la position délicate du prélat, et après l'avoir félicité toutefois sur le bon goût de son ajustement.

— Il n'y a pas de quoi, s'écria l'actrice, qui, jusqu'alors, s'était contentée de rire : cette perruque est mal retapée; monseigneur est culotté comme un financier de comédie bourgeoise, et sa grandeur porte l'épée comme l'Agathe travestie des *Folies amoureuses.*

— Par quel hasard, madame, vous trouvez-vous ici? reprit l'archevêque sans paraître avoir entendu les remarques burlesques de l'actrice.

— Monseigneur, je m'y trouve par une cause un peu moins naturelle, il est vrai, que celle qui vous y amène; mais mademoiselle a droit aussi aux éloges de mon sexe.

— Laissons de côté les compliments; madame de B*** sait que vous m'honorez de quelque bienveillance, elle m'avait chargée de cette lettre, dont nous examinerons le contenu en déjeunant.

— Je ne puis, balbutia l'archevêque... Je venais seulement par occasion... en passant pour aller au bois de Boulogne me promener un peu;... et ne voulant pas être reconnu...

— Bon, bon, poursuivit mademoiselle Clairon, nous n'en sommes point aux justifications; personne ici ne tient la férule du pape, et sa sainteté ne saura pas que votre grandeur a déjeuné entre une chanoinesse et une comédienne... Juliette, ajouta la célèbre tragédienne en parlant dans la pièce voisine, dites qu'on serve. »

Cependant le prélat, un peu remis, s'était débarrassé de son épée et de son chapeau, jetés négligemment sur un canapé. On passa dans la salle à manger, où l'on déjeuna assez gaîment pour faire croire aux survenants, s'il en était arrivé, que la compagnie se composait de trois acteurs du même théâtre.

« Çà, dit l'archevêque un peu gai, grâce à l'influence d'un

excellent chambertin, parlons de la lettre de madame de B***.

— La voici, dit mademoiselle Clairon en la remettant.

— Sans doute, comtesse, continua M. de Sens après avoir lu, je conçois que, pour une femme de vingt-quatre ans, le séjour de la capitale a plus d'attraits que celui d'un couvent, quoique le vôtre ait des issues passablement libres. Mais la supérieure crie, clabaude, médit...

— Une supérieure de chanoinesses sévère à ce point! s'écria mademoiselle Clairon, cela tombe dans le ridicule... Ah! pardon, madame, ajouta-t-elle tout de suite; j'oubliais...

— Et puis, comtesse, reprit le prélat avec une sorte de mystère, vous oubliez un peu complétement à Paris que des vœux vous engagent.

— Vous le savez par vous-même, monseigneur, on perd aisément la mémoire sur ce point.

— On vous rencontra l'autre jour à un souper de petite maison.

— J'avais vu le nom de votre grandeur sur la liste des invités.

— On vous aperçut le surlendemain dans une loge grillée de l'Opéra.

— Tout à côté de celle où vous étiez.

— Et votre croix d'or reposait sur un sein entièrement nu.

— Votre main, moins immobile, touchait celui, tout aussi découvert, d'une personne qui n'était pas mademoiselle.

— Ah! ah! monseigneur, dit en riant la tragédienne... puis elle glissa à l'oreille de la comtesse: Je ne saurais me fâcher, c'est la réciprocité du pan d'habit rouge.

— Une faiblesse n'en excuse pas une autre, poursuivit sa grandeur, d'un ton moitié grave, moitié plaisant... et je fais mon devoir en prêchant la retenue.

— Pas tout à fait, monseigneur, répliqua Angélique en versant du vin de Champagne à M. de Sens... Il faudrait joindre l'exemple au précepte.

— Pourquoi ne pas faire révoquer vos vœux?

— Pourquoi ne pas renoncer à l'épiscopat?...

— Vous n'en ferez rien ni l'un ni l'autre, dit gaîment mademoiselle Clairon: monseigneur tient aux prérogatives, aux émoluments; madame la comtesse ne tient pas moins à ce qu'offre de piquant la vie d'une chanoinesse, avec latitude de petite maison, de loge grillée et de sein découvert. Ainsi, de même qu'il est agréable et commode que sa grandeur garde son archevêché, rap-

portant deux cent mille livres de rente, et s'habille en cavalier, quoique d'ailleurs il soit sous ce costume fort mal culotté, de même madame la comtesse de B*** doit être libre de soigner à Paris ses intérêts et ses plaisirs, qui, pour une femme bâtie comme elle l'est, sont quelquefois d'importantes affaires. D'où je conclus, puisque monseigneur a la police du couvent de madame, qu'il doit imposer silence à la supérieure, et fermer les yeux sur la conduite de cette chanoinesse en congé de semestre. »

Avant la fin du repas, l'arrangement fut arrêté sur cette base; les deux convives de mademoiselle Clairon, également intéressés au silence, se séparèrent fort satisfaits l'un de l'autre, et depuis lors ma nièce ne fut plus inquiétée pour la prolongation de son séjour à Paris.

MANUSCRIT DE LA CHANOINESSE DE B***.

Je viens de lire ce que la comtesse ma tante a rapporté des principaux événements de ma vie; ceux qui liront ces mémoires, s'ils sont un jour publiés, me jugeront comme bon leur semblera: la réputation est fille de nos actions, et ma tante a dit la vérité. Je me fais donc sa continuatrice sans autres réflexions; car je veux qu'en faveur de ma franchise, dans un aveu qui m'est personnel, on croie à la sincérité de mes récits sur le compte de mes contemporains. Je commence ma tâche de mémorialiste.

Vers la fin de l'année dernière, ma tante a montré la guerre entre les Français et les Anglais commencée en Amérique, sur toutes les mers, et jusque sur nos côtes, tandis que les ambassadeurs des deux puissances prodiguaient des promesses de paix, dont la cour de Saint-James s'amusait, et que la cour de Versailles prenait au sérieux. Au commencement de cette année, le cabinet de Louis XV, bénévole jusqu'à la niaiserie, attendait encore les explications demandées à Georges II, il y a plus de quatre mois, touchant les captures illégales de nos navires marchands.

Sa majesté commence cependant à sortir de sa léthargique longanimité; cinq escadres françaises se forment sur plusieurs points: la première, commandée par le comte d'Aubigny, est destinée à soutenir les îles du Vent; la seconde, confiée au chef d'escadre Périer, doit protéger les îles sous le Vent; la troisième, sous les ordres de M. de Beaussier, porte dans le Canada de nouvelles troupes, commandées par M. de Moncalm; la quatrième se prépare à Toulon, sans avoir encore de destination fixe; on sait seulement

que M. de la Galissonnière en doit prendre le commandement; enfin la cinquième escadre, forte de douze vaisseaux de ligne, et qui peut être portée à vingt, est la réserve de notre armée navale: elle a pour chef le marquis de Conflans.

Pendant que ces dispositions maritimes s'accomplissent, quatre-vingt mille hommes s'ébranlent pour se porter de l'intérieur du royaume sur les rives des deux mers. L'armée dite des côtes de l'Océan, qui s'étendra de Dunkerque à Bayonne, sera dirigée par le maréchal de Belle-Isle, devenu notre premier capitaine. M. le duc de Richelieu, enfin maréchal de France, commandera les troupes réunies sur les bords de la Méditerranée.

Je crois décidément que Louis XV va devenir oseur: croirait-on qu'il parle tous les jours à son lever d'une descente en Angleterre? Il y a plus, un nombre prodigieux de barques, de bâtiments de transport, arrive de toutes parts au Havre-de-Grâce, et semble menacer la plage anglaise d'une prochaine invasion. D'un autre côté, Georges II ordonne des dispositions qui décèlent la crainte d'une telle expédition: sa majesté a réclamé de la Hollande le secours de 6,000 hommes que cette république doit envoyer à l'Angleterre, en vertu d'un traité existant, dans la position où cette puissance se trouve aujourd'hui. Des proclamations, souvent renouvelées, prescrivent aux Anglais de garder les côtes avec une infatigable vigilance, et, sur la première apparence d'un débarquement ennemi, de faire rentrer les femmes, les vieillards, les enfants, les chevaux, le bétail à vingt milles dans l'intérieur des terres. En un mot, la terreur semble être passée du continent français dans les Iles-Britanniques.

La diplomatie aussi vient au secours de la Grande-Bretagne: Georges a conclu, le 16 février, un traité avec la Prusse, dont le comte de Haldernesse, secrétaire d'État anglais, et M. Mitchel, plénipotentiaire prussien, avaient arrêté les clauses. Ainsi Frédéric II, notre allié dans toutes les guerres précédentes, à quelques passagères infidélités près, devient aujourd'hui notre ennemi. On dit que le motif le plus déterminant de cette alliance est une indemnité de vingt mille livres sterling, une fois payée: voilà, pour un roi philosophe, une condition bien vénale; Voltaire, humilié par Frédéric, ne la laissera pas ignorer à la postérité.

Ainsi la guerre qui se prépare change la politique générale de l'Europe. Depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, les puissances de cette partie du monde formaient comme deux grands partis: l'Au-

gleterre, l'Autriche, la Russie et les Provinces-Unies pesaient sur le même plateau de la balance politique; sur l'autre plateau, la France, l'Espagne, la Suède, la Prusse et les Deux-Siciles réunissaient leurs efforts. La cour de Turin, toujours incertaine par nécessité, plus encore que par principes, s'appuyait tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre bassin. Les nouvelles alliances présentent, d'une part, la France, l'Autriche avec l'Empire, la Russie et la Suède coalisées contre l'Angleterre et la Prusse; tandis que les cours de Madrid, de Turin et de la Haye gardent la neutralité.

Les Anglais ont espéré longtemps concentrer la guerre en Amérique, où la situation prospère et imposante de leurs colonies présentait un grand avantage. Il était facile de l'entretenir, à l'aide d'une marine formidable, toujours libre de transporter des troupes fraîches dans cette partie du monde, et d'empêcher les nôtres d'y parvenir. Ainsi prémunie contre les entreprises de la France au delà des mers, la cour de Londres espérait conduire promptement à fin la conquête du Canada; mais la guerre d'Europe contrarierait puissamment ce projet. En effet il est évident qu'en se liguant encore avec les Provinces-Unies et l'empereur, l'Angleterre attirerait, comme cela s'est déjà vu, les armées françaises dans les Pays-Bas. Or la supériorité ordinaire de la France sur ce théâtre d'hostilités pourrait faire redouter aux alliés un traité désavantageux, duquel il résulterait que la Grande-Bretagne devrait renoncer à ses conquêtes d'Amérique, et restituer peut-être celles qui jusqu'alors auraient été faites par elle. Cette considération est grave: le cabinet de Saint-James, se défiant avec raison de la faiblesse numérique de sa population européenne, doit songer sérieusement à fonder sa puissance en Amérique ou dans l'Inde, parce que, de l'un comme de l'autre côté, ses flottes nombreuses lui assurent une compensation formidable du peu d'importance de ses forces de terre. Tel était le motif qui non-seulement avait fait négliger à l'Angleterre une nouvelle alliance avec l'Autriche et la Hollande, mais encore l'avait portée à éviter de pousser ses anciens alliés dans une guerre contre la France, de peur qu'ils ne lui demandassent d'y intervenir.

Mais lorsque Georges II vit les armées françaises border les côtes de l'Océan, sa politique fut ébranlée; se rappelant avec amertume l'expédition de Charles-Édouard, qui, avec une poignée d'hommes, arriva si près de la réussite, ce prince évalua tristement ce que les Français pouvaient faire, à en juger par leurs immenses pré-

paratifs. Sa majesté britannique fit entendre plusieurs fois ses doléances à la chambre des communes, qui partagea ses appréhensions. Les précautions extrêmes dont j'ai parlé plus haut furent prises en toute hâte, et répandirent dans la nation les terreurs du gouvernement. Ce fut alors que, reconnaissant le tort qu'il avait eu de négliger ses anciennes alliances européennes, Georges II songea à les renouveler. Il était trop tard : la cour de Vienne venait de traiter avec celle de Versailles, et les États-Unis ne trouvèrent pas une garantie suffisante dans les forces de terre de la Grande-Bretagne. Dans la perplexité où la cour de Londres se trouvait, elle recourut à Frédéric II : lui montrant le péril qui menaçait la Prusse en présence des armées françaises et autrichiennes réunies, le cabinet de Saint-James offrit au monarque du Nord de partager ses dangers en Allemagne, s'il voulait l'aider à conjurer ceux qui menaçaient les Iles-Britanniques. Telle fut l'origine du traité conclu le 16 février, et que j'ai cité plus haut.

Toutefois le secours promis par la Prusse ne sembla pas, au premier moment, d'une efficacité assez prochaine pour rassurer les Anglais : dix voiles qui, le 26 mars, parurent à l'horizon, causèrent une alarme générale sur les côtes de Sussex. A l'instant, les villes, les villages sont déserts; hommes, femmes, enfants, armés de vieilles épées, de fourches, de bâtons, accourent à la plage... C'était une division de navires hollandais. Cette terreur panique favorisa un peu notre marine; elle sut du moins en profiter pour faire passer des secours de troupes au Canada, tandis qu'uniquement occupés de leur propre salut, les Anglais ne songeaient qu'à transporter dans leur île les soldats hessois et hollandais qui leur sont donnés en exécution d'anciens traités.

Pendant que toute l'Europe s'ébranle pour soutenir ou pour prévenir la guerre, on ne se douterait pas à quel genre d'hostilités la cour se livre à Versailles; j'en vais dire un mot, car j'ai assisté hier à une grande bataille. Le roi, quelques dames et quelques courtisans jouaient encore à minuit dans l'appartement de la favorite. Tout à coup une chauve-souris, qu'attirent les lumières, entre par une fenêtre restée ouverte, et ce volatile nocturne répand l'épouvante dans la partie féminine de l'assemblée. « Où est M. de » Crillon ? s'écrie Louis XV en parodiant Henri IV : brave Crillon, » général redoutable aux chauves-souris, pends-toi si tu ne peux » combattre celle-ci. » Mais le grand capitaine ne fut pas réduit à

se pendre, car il entra en ce moment : mettant soudain habit bas, il fait briller sa grande épée, et poursuit à toute outrance l'audacieux oiseau. Pourchassée de croisée en croisée, de draperie en draperie, de corniche en corniche, par la pointe du terrible assaillant, la chauve-souris, trouvant une porte ouverte, se réfugie dans une pièce voisine. Là, madame du Hausset dort étendue, avec un désordre complet, sur une grande ottomane; mais Crillon, encore plus brave que galant chevalier, est distrait des charmes de la beauté par les fumées de la gloire : il n'a d'yeux que pour suivre son ennemi. Cependant, éveillée par le tumulte du combat, la femme de chambre de madame de Pompadour saute éperdue de son canapé, et tremble de tous ses membres à l'aspect du fer nu qui flamboie à ses regards. Elle se rassure pourtant lorsque le général Crillon, le poing sur le côté, lui montre, du bout de sa lame sanglante, la chauve-souris gisant, déjà privée de vie, sur le parquet.

« Si j'avais là un jambon de Mayence, dit Louis XV, je lui ra- » virais son laurier pour en décorer M. de Crillon. »

Je me suis fait donner, par M. le lieutenant de police, qui depuis quelque temps me fait sa cour, une copie du dernier bulletin d'un autre genre d'hostilités. On se rappelle les rapports secrets lus au chevet de sa majesté, et qui provoquent si complétement l'hilarité de notre maître. La chronique ecclésiastique fut riche pendant la semaine dernière ; je l'ai relevée tout exprès pour la communiquer à M. l'archevêque de Sens, à qui je garde toujours rancune de sa sévérité peu justifiée par son exemple.

Dans la partie épiscopale du rapport, je vois d'abord que le prince de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, vient de vendre plusieurs terres pour payer les dettes de madame de Fleury, sa maîtresse. Plus loin, le chroniqueur du scandale signale le commerce clandestin de M. l'évêque de Senlis avec la comtesse de Saint-Romain, et celui de M. de Lescar avec la femme d'un conseiller au parlement de Pau.

Lorsque des prélats donnent de tels exemples, on ne doit pas s'étonner que les carmes, dont la réputation de robuste galanterie est passée en proverbe, descendent dans la lice sur les traces de leurs chefs. Le carme Élisée, après avoir passé trois quarts d'heure chez la fille Leroy, fut arrêté jeudi dernier au cabaret, s'enivrant assis entre cette prostituée et le cocher de M. de Brionne. Un moine de cet ordre est assez puissant pour sacrifier, coup sur coup, à la

beauté et à Bacchus : *Gaudeant benè nati*, disait ma tante à propos de ces doubles exploits. En suivant la progression décroissante qui sépare l'homme du bouc, on rencontre le capucin vers l'extrémité inférieure de l'échelle. D'après cette classification, on s'étonne peu de voir les disciples de saint François se vautrer dans la plus ignoble débauche, et c'est réellement par modestie que deux capucins, arrêtés dans une guinguette, se contentaient d'une seule fille, nommée la Marin. Mais, comme il faut que tout se compense, dit-on, dans l'ordre éternel de l'univers, le franciscain Jean-Baptiste fut trouvé le lendemain avec deux femmes dans une maison de la rue Fromenteau. Les trois acteurs de cette scène érotique avaient déposé entièrement les pompes de ce monde, et ce ne fut que par la barbe que le commissaire trouble-fête put se saisir du moine délinquant.

Voilà ce que produit la continence religieuse, au moment même où les chrétiens les plus étrangers au péché meurent sans confession, s'ils ne conviennent pas que la *bulle*, qu'ils ne connaissent que de nom, est l'acte par excellence. Vraiment je serais honteuse d'appartenir aux ordres, si les chanoinesses n'entraient pas en religion *ad honores.*

Dans le temps que Louis XV faisait sauter l'édredon de son lit, soulevé par le rire convulsif que provoquaient les rapports secrets de la police, ses armées de terre et de mer achevaient une expédition glorieuse. L'escadre de M. de la Galissonnière, composée de douze vaisseaux de ligne, cinq frégates, six chaloupes canonnières et cent soixante bâtiments de transport, mit à la voile le 12 avril, aux îles d'Hières, portant douze mille hommes de débarquement, sous les ordres du maréchal de Richelieu. La destination était l'île de Minorque ; la flotte y arriva le 17, et le 19 au soir l'armée française s'était rendue maîtresse de Citadella, capitale du pays.

Sans perdre une seconde, le maréchal, qui maintenant songe à acquérir au champ d'honneur une gloire évanouie pour lui dans les boudoirs, mit le siége devant le fort Saint-Philippe, réputé le premier de l'Europe après Gibraltar. Les Anglais ont travaillé, dit-on, trente ans à rendre cette forteresse invincible : elle s'élève sur un roc taillé à pic, et pourtant des fossés profonds de trente pieds l'entourent immédiatement; quatre-vingts mines, courant sous les ouvrages avancés, rendent l'ouverture d'une tranchée

absolument impossible; enfin sur divers points se développent des fortifications accessoires, taillées dans le rocher, et impénétrables au canon. Telles étaient les difficultés opposées à la valeur française, difficultés que les Anglais tentèrent d'augmenter par l'intervention d'une flotte, composée de quatorze vaisseaux de ligne, sortie de Spithead, et qui s'était ralliée sous le canon de Gibraltar. Cette escadre parut le 19 mai devant les roches de Minorque. A l'instant, M. de la Galissonnière vogue vers l'ennemi, lui livre combat, le met en déroute après une vive défense, et l'oblige à se réfugier en désordre sous ce même Gibraltar, d'où il était parti naguère si menaçant. Ainsi l'amiral Bing, qui commandait les forces anglaises, ne put ni faire lever le blocus de Saint-Philippe, ni jeter le moindre secours dans l'île; Richelieu continua son expédition avec sécurité. Cependant le siége ne pouvait être poussé aussi vigoureusement que le maréchal l'eût désiré : point de terre pour ouvrir une tranchée et mettre à l'abri les assiégeants; nul autre moyen de se garantir du feu terrible des assiégés! D'ailleurs la chaleur excessive du climat avait promptement fait éclore dans l'armée une épidémie, contre laquelle le soldat imprudent cherchait un soulagement par une ample consommation de fruits qui l'aggravait encore. Le maréchal fit arracher tous les arbres fruitiers aux environs du camp; mais il ne put rien contre le ciel dévorant qui décimait ses troupes.

Le duc de Richelieu, sentant qu'une telle situation ne pouvait se prolonger, résolut de vaincre, d'un seul coup, les difficultés qui semblaient se multiplier pour rendre son entreprise infructueuse. L'ennemi, entraîné par la fatalité, favorisa lui-même les projets du général français : le capitaine Jeffries, sorti de la place à la tête d'un détachement anglais, se proposait d'enlever un régiment d'infanterie qu'il croyait aventuré, et, dans ce but hardi, cet officier s'aventura bien davantage. S'étant avancé imprudemment dans la plaine, son corps est attaqué, rompu, poussé l'épée dans les reins vers la place. Bravant le feu meurtrier des remparts, les assiégeants arrivent sur le bord du fossé pêle-mêle avec les assiégés; nos Français se précipitent dans cette espèce de gouffre, profond de trente pieds, et, plaçant à l'autre bord des échelles qui n'en avaient que quinze, s'élancent, sur les épaules les uns des autres, du dernier échelon jusqu'au rempart... Ils sont maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Le lendemain 28 juin, le lieutenant général

Blakeney, gouverneur du fort Saint-Philippe, demande à capituler; la garnison obtient les honneurs de la guerre, et notre escadre est chargée de la conduire à Gibraltar.

M. de Richelieu, en voyant l'immense quantité de munitions dont les Anglais étaient pourvus; en parcourant les casemates à l'épreuve du boulet où les assiégés pouvaient agir sans danger; en mesurant des mines profondes où des bataillons entiers auraient été engloutis; M. de Richelieu, dis-je, frémit des périls que son armée avait bravés. Quant à la manœuvre hardie qui venait de le rendre maître de Saint-Philippe, il suffit de dire que le maréchal voulut la faire répéter de sang-froid, et que les troupes ne purent en venir à bout..... Il fallait l'exaltation de l'héroïsme pour accomplir ce prodige, et des Français seuls en étaient capables.

On apprit à Versailles la conquête de Minorque, peu de temps après avoir riposté, par manifeste du 9 juin, à la déclaration de guerre de l'Angleterre, proclamée à Londres le 18 mai. Au milieu des transports d'allégresse de la cour, le maréchal de Richelieu fut proclamé un héros, et, cette fois, ce furent les hommes qui lui décernèrent ce titre glorieux. La marquise de Pompadour seule enrageait dans son intérieur : elle avait usé de tous les moyens, de toutes les ruses pour entraver l'expédition ; on va jusqu'à dire que des affidés qu'elle entretenait dans l'armée s'étaient efforcés de trahir le maréchal, en faisant parvenir dans la place assiégée des avis secrets sur les desseins des assiégeants. Tel est l'effet des rivalités de cour : rien ne coûte, dans ce pays d'intrigues et de perversité, pour sacrifier ceux dont l'ambition fait ombrage à d'autres ambitions.

Après l'événement, la favorite se garda bien, toutefois, de laisser percer le moindre dépit : en ce moment, un seul mot contraire au triomphateur eût ruiné le crédit le mieux établi. Loin de là, madame de Pompadour, employant tout son talent de comédienne à composer son visage comme ses manières, fit la première chanson en l'honneur de son rival, et lui écrivit comme au plus tendre ami. Lorsque Richelieu fut de retour à Versailles, après avoir laissé le commandement de Minorque au comte de Lannion, la marquise l'embrassa avec un véritable transport. « Ah ! que je » l'aurais bien mordu ! » dit-elle à madame du Hausset, quand elle fut rentrée dans son appartement : Judas n'aurait pas mieux parlé.

Le roi vient de conclure un traité avec la république de Gênes, par lequel sa majesté s'engage à faire passer un corps dans l'île de Corse, afin d'en mettre les côtes à l'abri de toute insulte. Cette précaution n'était pas inutile : les Anglais s'étaient flattés de s'emparer de la Corse, en dédommagement de la perte de Minorque. C'eût été un excellent entrepôt pour leur commerce du Levant, un sûr refuge pour les flottes qu'ils envoient croiser dans la Méditerranée. Georges II a éprouvé un véritable chagrin en apprenant le débarquement des troupes françaises sur ce point.

Les parlements viennent de donner au roi un témoignage de leur rancune. Sa majesté tint un lit de justice à Versailles le 21 août; trois déclarations y furent enregistrées : la première établit un second *vingtième* à l'instar de celui perçu depuis 1749; la deuxième ordonne la perception, pendant dix ans, de deux sous pour livre du *dixième;* la troisième proroge quelques droits d'entrée à Paris. Le parlement avait arrêté qu'il n'opinerait pas dans le lit de justice; mais, de retour à Paris, il s'assembla immédiatement, et protesta contre tout ce qui avait été fait. De là, remontrances de tous les parlements du royaume; de là, cessation de la justice dans ceux de Rouen et de Bordeaux. A cette occasion, la cour des aides de Paris, guidée par son jeune président, *Lamoignon de Malesherbes* [1], se signala au-dessus de toutes les autres juridictions supérieures. Ce magistrat, déjà célèbre à plus d'un titre, adressa au roi des représentations tellement éloquentes, tellement fortes de législation, de morale et de logique, qu'aucun des membres du conseil n'y trouva de réplique. L'objet de la remontrance était de fixer la durée des droits d'entrée prorogés; le *bon plaisir* dut s'exécuter : la suppression de ces droits aura lieu le jour où la guerre cessera.

Cependant la cour hésite sur le parti qu'elle prendra à l'égard du Hanovre, que protége le traité de Westphalie. Sa majesté est encore arrêtée par la crainte d'exposer un corps d'armée dans une expédition en Allemagne. Tandis que le roi de France délibère, la Prusse envahit l'électorat de Saxe avec une armée de soixante mille hommes; déjà maître de Leipsick, Frédéric II punit Auguste de l'invasion de la Silésie, exécutée par ce Saxon

[1] Le même qui s'illustra comme magistrat, comme philosophe, comme littérateur, et qui périt victime de son dévoûment à Louis XVI. Celui qui trace cette note doit revendiquer l'honneur d'avoir ouvert et dirigé une souscription pour l'érection d'un monument à la gloire de ce grand citoyen.

pendant la dernière guerre. Le roi de Pologne, ainsi dépossédé d'une partie de ses États électoraux, et réfugié au camp retranché de *Pirna*, à la tête d'environ dix-sept mille hommes, n'a plus d'espoir que dans la marche rapide des troupes impériales, car les Français sont bien loin pour le secourir à temps.

Malgré la proximité des États autrichiens et l'éloignement de la France, l'électeur de Saxe recevra, je crois, un renfort de troupes françaises, avant même que François Ier ait pris une décision pour secourir son suffragant. Louis XV fait marcher en toute hâte une armée vers les frontières d'Allemagne; des magasins lui seront fournis par la Westphalie. Pendant ce mouvement, le marquis de l'Hôpital, nommé à l'ambassade de Russie, se rend auprès de la czarine pour hâter l'envoi du corps d'armée que cette princesse doit fournir à la coalition. Dans le même temps, le baron de Kaiphausen, envoyé de Prusse, quitte la France, et le comte de Valori, envoyé de Louis XV à Berlin, reçoit l'ordre de quitter cette résidence sans prendre congé.

Mais toutes ces dispositions ne peuvent avoir d'assez prompts résultats pour arrêter les calamités qui accablent l'électeur de Saxe: Frédéric, entré à Dresde le 17 septembre, s'est empressé d'établir à Torgau un directoire de guerre chargé de percevoir en son nom les revenus de l'État. Le monarque prussien enlève les armes des arsenaux, fait des levées de troupes, frappe des réquisitions de vivres, de fourrages, de munitions de guerre. Bien plus, il a demandé à la reine l'entrée des archives de l'électorat, dépôt déclaré inviolable par toutes les lois de la guerre. La princesse, quoique malade, a refusé courageusement de se prêter à cette violation. Frédéric, insensible aux souffrances comme aux charmes d'un sexe pour lequel il montra toujours plus d'éloignement que d'égards, Frédéric a déclaré alors à l'opposante qu'on allait se mettre en devoir d'enfoncer les portes des archives. A cette menace, la reine, soutenue par ses femmes, se rend à l'entrée de la galerie que sa majesté prussienne songe à visiter. Cette femme, aussi ferme que son mari l'est peu, espère qu'un prince policé respectera sa personne et son courage. Vainement elle s'en est flattée: le roi se présente en personne, l'écoute à peine, et ordonne à ses officiers, qu'accompagne un noir serrurier, d'entrer de vive force. Comme les plus grands seigneurs de la suite du vainqueur hésitent à déranger la reine, le roi lui-même avance

déjà la main pour se débarrasser de ce qu'il appelle un obstacle.

« Arrêtez! s'écrie la reine indignée, je me retire; je vous épargne une lâcheté...

— Une lâcheté, madame ?»..

— Comment voulez-vous que je qualifie l'action d'un monarque qui se dégrade au point de porter la main sur une femme, sur une souveraine?

— Vous m'y forcez, princesse, en osant vous opposer à ce que j'use du droit que m'a donné la fortune des armes.

— Cette fortune ne peut vous autoriser à violer un droit plus sacré, celui des nations. Tous les grands hommes l'ont respecté... Ah! vous n'avez de commun avec eux qu'une vaine renommée.

— Madame! madame! s'écrie Frédéric en faisant étinceler son regard....

— Continuez, sire, il ne manque à ce qu'on nomme votre héroïsme que de frapper une femme malade.

— Convenez aussi que votre obstination fatiguerait le plus patient.

— La persévérance dans la justice, en dépit de la violence, est aussi digne d'éloges que cette violence est digne de mépris.

— C'est trop fort, et vous m'obligerez à vous faire enlever de cette chambre.

— Votre philosophie est bien irascible, monsieur le Platon de madrigal.... Allez, allez, l'histoire impartiale, qui nous écoute, gravera profondément la honte de vos procédés, et toutes les fleurs de poésie ne pourront couvrir cette empreinte accusatrice. »

A ces mots, la reine, dont les forces étaient épuisées par la colère et la maladie, tomba évanouie entre les bras de ses femmes; on l'emporta. Soudain Frédéric II fit ouvrir le dépôt de l'Etat, et s'empara des papiers qu'il lui importait d'avoir pour justifier, disait-il, son invasion en Saxe.

Je viens de rapporter un trait qui peint Frédéric, déjà surnommé le Grand, sous un jour peu favorable; profitons de l'occasion pour achever son portrait. Le règne de ce prince est loin d'être vide de grandeur, indépendamment même de ses exploits guerriers : la Prusse lui doit des institutions utiles; une foule d'améliorations sociales ont été apportées par lui dans ce royaume, que le feu roi avait, à dessein, entretenu dans un abrutissement farouche, conforme à l'humeur de ce prince. Frédéric II s'est plu à procurer aux Prussiens ce que son père appelait les *enjolivures*

de la société, c'est-à-dire des écoles de beaux-arts, des théâtres, une académie. Il a, dès le début de son pouvoir, désobstrué les canaux de l'industrie, lié les relations commerciales de la Prusse avec les autres nations, et secouru de ses trésors les industriels dignes d'encouragement. Berlin, ville sombre, mal pavée, mal percée sous le règne précédent, a été débarrassée d'une multitude de vieilles maisons; les rues se sont élargies, redressées, sous l'autorité du cordeau; les masures qu'on n'a pu abattre ont été masquées par d'élégantes façades, et la capitale s'est embellie d'une parure luxueuse de monuments, de places publiques, de promenades, de statues héroïques. Mais, il faut le dire, le faste est l'idole de Frédéric : sa grandeur d'apparat cache un cœur sans générosité, comme les belles façades de Berlin cachent de hideuses constructions. Toutes les qualités de ce souverain sont logées dans sa tête; ses plus nobles actions résultent d'un calcul : c'est un spéculateur de vertu. Il ne faut qu'avoir vécu quelques semaines dans l'intérieur du roi de Prusse pour connaître le fond de son âme, si différent de la surface brillante qu'offre son caractère. Egoïste, exigeant, impérieux jusqu'au despotisme, ce prince du Nord est d'un commerce insupportable dès qu'il cesse de composer son humeur et ses traits. Frédéric joue le plus ordinairement la comédie : tant que le rôle dure, c'est un acteur admirable; mais il ne faut pas voir cet habile comédien quand il est rentré dans la coulisse. Sa philosophie n'est, comme toutes ses autres démonstrations, qu'un semblant ingénieux. Le roi guerrier joue à la sagesse, ainsi qu'il joue à la poésie, à l'amour des beaux-arts, à la culture des lettres, à la recherche des connaissances scientifiques. Ce qu'il y a de réel en lui, c'est la valeur, c'est l'aptitude de l'homme de guerre : la postérité consciencieuse, écartant tous les panégyriques intéressés des écrivains que Frédéric pensionne pour mentir à sa louange, réduira son éloge à célébrer en lui l'un des grands capitaines des temps modernes.

Pour un physionomiste exercé, il n'est pas difficile d'interpréter les pensées et les sentiments de Frédéric, par l'inspection de ses traits : une figure étroite, des lèvres minces et serrées, un œil spirituel, mais d'où jaillit un feu sombre, enfin un jeu de physionomie qui n'admet jamais le sourire, tel est le visage du grand roi. Cette tête, d'une expression peu bienveillante, semble s'élever à regret d'entre deux épaules exhaussées, vers l'une desquelles on la voit habituellement penchée. Le reste du physique est moins

séduisant encore : Frédéric a le dos rond, les bras petits, les cuisses grêles, et les grandes bottes qu'il porte toujours dérobent heureusement à la vue des jambes qu'on ne pourrait se dispenser de prendre en pitié, surtout en songeant qu'elles supportent un héros. Il y a donc de la coquetterie dans le soin que prend sa majesté de cacher de si tristes piliers de grandeur ; mais cette coquetterie est plus clairement révélée par la mise unie qu'affecte cet acteur couronné : on pourrait, avec une variante, lui dire ce que Platon disait à Diogène : « Frédéric, j'aperçois ta vanité sous ton » vieux habit. » Cette recherche de simplicité n'est d'ailleurs qu'une imitation de Charles XII, qui se montrait simple par goût. Frédéric a senti qu'au milieu d'une cour dorée par la vanité, son costume sans prétention ressortirait mieux que des galons, des broderies et des paillettes, communs à tous les courtisans. Le monarque est donc toujours vêtu d'un habit bleu à collet rouge rabattu, avec une simple aiguillette. Sa majesté est ceinte, pardessus son frac constamment boutonné, d'une écharpe noire à franges, dont les deux bouts pendent derrière la poignée de cuivre de son épée. Le roi ne paraît jamais sans avoir le cou serré par un col de crin, dont la dure étreinte fait saillir les chairs du menton. Le chapeau du grand Frédéric est devenu un modèle de coiffure pour tous les généraux de l'Europe, et particulièrement pour nos maréchaux de France ; on dirait que la forme du chapeau doit influer sur les inspirations guerrières. Ce couvre-chef si généralement imité n'est pourtant pas d'une forme élégante : qu'on se figure un triangle aplati de feutre, orné d'une cocarde noire, sans ganses, sans dorures, et qui certainement ne présente rien de martial. J'oubliais de dire que Frédéric porte une longue queue, qui se promène sans trop d'agrément sur la taille de son habit : cette queue est encore un objet d'imitation pour les généraux de divers pays ; il faut à tout prix que leurs valets de chambre leur en procurent une semblable, et force moelle de bœuf est employée à faire pousser ce signe d'héroïsme. *O servum pecus!* se serait écriée l'érudite mémorialiste que je remplace.

Retournons en Saxe sur les traces du monarque prussien, que je viens de peindre un peu longuement, afin de n'y plus revenir ; nous trouverons sur ce théâtre de ses exploits plusieurs traits distinctifs du caractère que j'ai retracé. Tandis que Frédéric marchait de conquête en conquête aux bords de l'Elbe supérieur,

l'empereur le fit sommer de retirer ses troupes de l'électorat de Saxe, sous les peines prescrites par les lois du conseil germanique. « Dites à votre maître, répondit Frédéric au dernier en» voyé, qu'aux termes où nous en sommes, je ne puis plus re» connaître que les sommations du champ de bataille, et, puis» qu'il n'a pas envoyé les siennes ainsi, je pars pour aller les » provoquer. » En effet, s'étant porté, par une marche rapide, sur les frontières de la Bohême, le roi de Prusse joignit le général Broun dans les gorges de *Lovositz*, et lui livra, le 1er octobre, la bataille de ce nom, où la victoire resta aux armes prussiennes. Ayant écarté de la sorte les Autrichiens, le vainqueur revint soudain sur ses pas., afin de terminer la guerre de ce côté en forçant le camp de *Pirna*. Étroitement bloqués dans cette position, les Saxons ne purent ni se défendre ni se frayer un passage; ils allaient périr de faim, lorsque Frédéric leur fit offrir une capitulation qu'ils acceptèrent. L'armée de l'électeur, après avoir mis bas les armes, se disposait à subir la captivité; que devinrent ces Allemands, quand le roi de Prusse leur fit signifier qu'il allait les incorporer dans ses troupes, c'est-à-dire qu'ils seraient forcés de servir contre leur patrie et leur souverain! Cette violation, peut-être sans exemple, fut accueillie avec indignation par les officiers saxons : pas un seul ne voulut tourner ses armes contre son pays; ils furent envoyés dans des forteresses, où le roi philosophe reconnut leur noble conduite en leur faisant infliger le plus rigoureux traitement.

Le roi Auguste avait obtenu, comme grâce, la permission de se retirer dans son État de Pologne; il y trouva peu de sympathie : les Polonais, peuple essentiellement patriote, demeurèrent impassibles aux désastres de ce prince saxon... Stanislas eût pu triompher au fond de son palais de Lunéville, si l'âme de cet homme vertueux eût été accessible à la vengeance. Les sujets du roi de Pologne ne proposèrent pas même d'armer pour sa défense; il ne trouva chez eux qu'une stérile hospitalité. La reine, douée d'une âme forte, et jalouse de se montrer la digne descendante des empereurs, refusa de quitter Dresde; elle montra, dans cette circonstance, autant de force et de dignité que son mari laissa voir de faiblesse et de découragement.

Pendant que la guerre étend ses ravages en Europe, les dissensions religieuses continuent chez nous. L'archevêque Christophe

de Beaumont, espèce de machine fanatique, toujours docile sous la main des jésuites, vient encore d'exciter de nouveaux scandales, de nouvelles querelles entre le clergé et la magistrature, en recommandant derechef, par une lettre pastorale, les refus de sacrements, et surtout en défendant aux ecclésiastiques de déférer à la justice séculière. Par malheur, ces misérables chicanes sur des billevesées se compliquent, cette année, de la renaissante manie des *convulsions*, avec quelques variantes dans les paroxysmes de ce délire.

Une nouvelle secte de convulsionnaires s'est fondée sous la direction d'un moine nommé Augustin : les rites de cette association consistent particulièrement à faire des processions nocturnes, la corde au cou, la torche au poing. Les *augustiniens* se dirigent vers la place de Grève, en marmottant des prières à voix basse, et, rendus sur cette place, ils en bénissent la terre, qu'ils espèrent, disent-ils, arroser de leur sang.

Pour le soutien de leur croyance, ces sectaires font volontiers le sacrifice, les femmes de leur honneur par la prostitution, les hommes de leur vie par le martyre. Ainsi nous avons aujourd'hui non-seulement des *vaillantistes* et des *éliséens*, mais encore des *augustiniens*, des *mélangistes*, des *discernants*, des *marguillistes*, des *figuristes*. Il serait fastidieux d'expliquer ces diverses subdivisions du fanatisme des convulsionnaires; mais les *figuristes* méritent une mention particulière. Les filles de cette secte se plaisent beaucoup à se faire crucifier : la joie dans le regard, le sourire sur les lèvres, elles s'étendent nues sur une planche, et, après avoir reçu volontairement, de l'un des frères présents, un outrage qui ne peut être éprouvé que par le sexe, elles se font clouer les pieds et les mains, et expirent souvent sur ce théâtre de douleur et de luxure. D'autres jeunes personnes procèdent à l'œuvre en se faisant étrangler; d'autres mangent des charbons ardents; d'autres croient se sanctifier en avalant, par mille parcelles, un exemplaire relié du *Nouveau Testament.*

On parvient souvent à s'emparer de ces fous sanguinaires; mais ce qu'on ne peut arrêter, c'est l'émission des *Nouvelles ecclésiastiques :* l'impression de cet écrit janséniste échappe à toutes les investigations, et quelquefois les ouvriers y travaillent presque sous les yeux des agents de la police. On a tour à tour imprimé ce pamphlet périodique sous le dôme du Luxembourg, entre les piles de bois des chantiers du Gros-Caillou, dans des bateaux sur la

Seine, et jusque sur le théâtre de l'Opéra, au milieu des machines qui font mouvoir les décorations. Les propagateurs des *Nouvelles ecclésiastiques* ne sont pas moins habiles à les répandre qu'à les multiplier. Un jour, au moment où le lieutenant de police faisait des perquisitions dans une maison de la rue Saint-Jacques, à l'effet de découvrir une imprimerie clandestine, on jeta, presque en sa présence, dans sa propre voiture, un gros paquet du journal, tout fraîchement sorti de la presse. S'agit-il de placarder la publication, une femme, chargée d'une hotte et couverte de haillons, s'appuie contre la muraille, comme pour se reposer; tout aussitôt un enfant, caché dans la hotte, ouvre une soupape qui s'y trouve artistement pratiquée, et colle sur le mur l'affiche, d'avance imbibée de colle. L'opération terminée, l'ouverture se ferme, l'enfant s'accroupit, la femme se lève et continue sa route, sans que, dans le premier moment, personne puisse se douter du stratagème.

Mais les écrivains soupçonnés de participer à la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques* échappent plus difficilement aux argus de la police; ils peuvent d'autant moins s'y soustraire, qu'on les arrête sur de simples soupçons : c'est ainsi que le gouvernement a fait *embastiller* successivement l'abbé Gaillard, le père de Gennes, oratorien, l'abbé Morellet[1], le prêtre Louis Roches, l'abbé Samson, le bénédictin Paul Suleau, l'abbé Cossoni et beaucoup d'autres. Mais la feuille n'en poursuit pas moins sa carrière, et souvent elle fait donner au diable les exempts, comme ses spirituels articles y vouent les jésuites et leurs consorts.

Mais les jansénistes et leurs écrits ne sont pas ce qui cause en ce moment le plus d'inquiétude à la cour; les parlements viennent de lui inspirer des appréhensions bien autrement graves. Ces corps, heurtés à chaque instant dans leurs attributions par les envahissements du conseil, se sont associés ensemble étroitement, et toute la magistrature suprême a pris le nom de *classes du parlement.* MM. de Paris ont reçu le rang de la première des classes, et toutes maintenant forment un seul et même corps représentatif du royaume[2]. On conçoit que cette innovation n'a pas été accueillie volontiers par le roi : un lit de justice fut convoqué en toute hâte le 13 décembre. Trois déclarations y furent rendues : la première admet la

[1] Qui fut depuis un des membres les plus spirituels de l'Académie française.

[2] On voit à quelle proximité d'une *assemblée nationale* on était parvenu dès l'année 1756.

bulle *Unigenitus* comme règle de foi. Les évêques, y est-il exprimé, auront le droit d'enseigner les peuples, pourvu que ce soit avec charité; les refus de sacrements seront jugés par les tribunaux ecclésiastiques, et les poursuites précédemment faites par les juges séculiers resteront sans effet. Ainsi les jésuites obtiennent encore gain de cause; nous verrons comment ils useront de la victoire, et s'ils en sauront gré à celui qui la leur décerne. La seconde déclaration établit une nouvelle discipline intérieure du parlement tellement dure, tellement restrictive des droits de ce corps, que ses attributions se trouvent entravées dans toutes leurs parties. Enfin la troisième déclaration, en supprimant les troisième et quatrième chambres, complète cette étrange mutilation.

En sortant de cette séance, le roi traversa une foule muette et consternée, qui laissa même échapper des murmures fort significatifs... L'autorité royale commence à s'user.

A peine Louis XV était-il sorti du palais, que cent quatre-vingts démissions furent signées; sa majesté les accepta sur l'heure, et comme il ne restait qu'un très-petit nombre de persistants timorés ou serviles, le parlement se considéra comme dissous. La rumeur populaire devint alors extrême; les Parisiens jurèrent de ne pas payer l'impôt : ils pourraient être imités en cela par les provinces, et, au moment où la guerre extérieure exige de grands sacrifices, cet embarras financier serait une fâcheuse extrémité. Dans les places publiques, dans les carrefours, il se forme encore des groupes de discoureurs fort bruyants, et qui résistent aux injonctions de se retirer que leur prodiguent les patrouilles peu redoutables du guet. En un mot, l'esprit de murmure et d'indépendance fait de notables progrès : peu à peu le peuple s'immisce dans ses affaires; on lui fait croire difficilement aujourd'hui que la cour entend mieux que lui ses intérêts.

Tandis qu'on essaye de concilier les prétentions du conseil et du parlement, une cour martiale s'est réunie en Angleterre pour faire le procès de l'amiral Bing, qui s'est laissé battre, pendant le siége de Saint-Philippe, par le comte de la Galissonnière. Cet officier général s'est conduit en brave homme et en officier expérimenté dans cette affaire; mais la nation anglaise, ignorant que les victoires navales des forces britanniques sur les nôtres sont presque toujours dues à la supériorité numérique, la nation anglaise se trouve humiliée d'une défaite que, dans son orgueil, elle ne veut attribuer qu'aux fautes de l'amiral. La rumeur du peuple

s'est prononcée à tel point contre l'infortuné Bing, que le gouvernement s'est cru obligé de le rappeler et de le faire emprisonner à Plymouth. L'accusé, homme sage et stoïque, parut peu sensible aux avanies qu'une populace effrénée lui prodigua à son débarquement. Mais la douleur de l'amiral devait être bientôt provoquée par la scène la plus déchirante. Sir Édouard Bing, son frère, moins philosophe que lui, fut tellement désespéré de l'outrage que recevait son sang, qu'il tomba roide mort aux pieds du général... Vainement celui-ci se jeta-t-il sur le corps de ce malheureux frère pour tâcher de le ranimer par ses embrassements... Le saisissement, la honte, l'amour fraternel avaient tranché, sans retour, le fil de sa vie. Le peuple, stupéfait de cette grande, de cette terrible leçon, se retira sombre et silencieux... Vite une transition.

La chronique matinale de l'OEil de bœuf mentionnait ce matin 25 décembre une scène dans le genre gai, arrivée cette nuit à Saint-Sulpice, pendant la messe de minuit. Avant de la raconter, je dois dire que les cérémonies nocturnes de Noël ont cessé d'être l'occasion des sacriléges galants, espèce de délits dont les dévots se plaignaient, dit-on, plus encore que les dévotes. Le jeu de nos brillants organistes était surtout le prétexte de l'affluence de jeunes gens qui, par goût pour l'harmonie, se portaient, la veille de Noël, dans toutes les églises de Paris. Les vertus robustes, attaquées à l'ombre des pillers, se défendaient avec un grand désavantage, tandis que les vertus humaines se livraient avec sécurité dans les confessionnaux ou derrière les fonts baptismaux, innocents témoins de l'origine d'une foule de petits chrétiens qu'ils devaient voir achever plus tard. Ces musiques instigatrices du péché ont été supprimées, et la morale a repris, à quelques entreprises près, tous ses droits à la messe de minuit. Mais la probité n'y a pas reconquis tous les siens; les filouteries ont compensé avec usure les galanteries : voici l'aventure arrivée la nuit dernière à Saint-Sulpice. Le curé, cette fois ministre direct de charité, faisait une quête, précédé du suisse frappant les dalles de sa hallebarde, et suivi d'une sœur secouant la bourse qu'elle portait, afin d'appeler l'attention charitable des fidèles. Non loin de la porte, des filous, rassemblés comme par hasard, serrent le pasteur, embarrassent sa marche, et le font trébucher à tel point qu'il laisse échapper la bourse qu'il tenait. Chacun, animé d'un saint zèle, s'empresse de ramasser les pièces tombées; la sœur quêteuse se baisse elle-

même pour aider les ramasseurs officieux. Un des bons apôtres, saisissant l'à-propos, glisse sa main sur la cuisse de la sainte fille. Effrayée, elle jette un cri et lâche à son tour sa bourse. Le drôle, pour l'instant plus avide de ce trésor que de celui qu'il vient d'approximer, ramasse le sac de velours fleurdelisé, et s'enfuit. Cette scène excite de la fermentation, les filous associés s'esquivent à la faveur du brouhaha; ils emportent les écus glanés sur M. le curé.

Passant d'un théâtre à un autre, il faut que je dise un mot de la *Coquette corrigée*, comédie de M. Lanoue, qui a paru cette année sur le Théâtre-Français. C'est une pièce habilement calculée, par un auteur-acteur, pour faire valoir le principal personnage de l'ouvrage, à travers une intrigue un peu languissante, et qui n'a d'action qu'au cinquième acte. Lanoue, qui joue dans la pièce, faillit éprouver, à la première représentation, le désagrément dont Legrand fut jadis frappé en jouant dans sa comédie des *Amazones modernes*. Si le public ne siffla pas la *Coquette corrigée*, comme il avait sifflé les *Amazones*, au nez de l'auteur, c'est qu'il eut pitié du martyre obligé de Lanoue, comédien d'ailleurs fort aimé, et d'un talent remarquable. La versification de l'ouvrage nouveau a du comique, du mordant; elle manque souvent d'élégance. Cette comédie ne réussit point à la première représentation; mais madame la duchesse d'Orléans, qui se trouvait à la seconde, ayant donné de fréquents témoignages d'approbation, le public applaudit par respect pour un jugement illustre, et la pièce alla aux nues.

Voilà de vos arrêts, messieurs les gens de goût.

Une approbation plus solidement motivée est celle que le roi donna cette année, par lettres patentes, à MM. Cassini, Camus et Montigni, de l'Académie des sciences, pour la confection d'une carte exacte, géométrique et détaillée de la France. C'est un monument qui nous manque; son érection est confiée à d'habiles mains, et cette fois la faveur a rencontré le savoir.

---

## CHAPITRE XXVI.

### 1757.

L'abbé de Bernis; origine de sa faveur. — Le furet du ministère. — M. Rouillé. —

**Attentat sur la personne du roi par Damiens. — Effet de cet événement sur la nation. — Portrait de Damiens. — La basque d'habit emportée. — La faveur de madame de Pompadour chancelle. — Scène entre cette favorite et le marquis d'Argenson. — Faveur renaissante de madame de Pompadour. — Disgrâce de d'Argenson et de Machault. — Apparition du duc de Choiseul. — Procès de Damiens : quels sont les coupables ? — Exécution de ce régicide. — Galanterie atroce. — Exécution de l'amiral Bing en Angleterre. — Dispositions militaires en Allemagne. — Le bivouac de Frédéric le Grand. — Succès en Amérique. — Suite de la guerre en Allemagne. — Campagne de Hanovre. — D'Estrées ; bataille d'*Hastenbeck*. — La Diane allemande. — Traité Closterseven. — Rappel du parlement. — Doléances de Frédéric II. — Échecs qu'il éprouve. — Naissance de Charles de France (Charles X). — Mademoiselle Arnoux de l'Opéra. — *Iphigénie en Tauride*, tragédie. — Désastres de *Rosbach*. — Politique infâme. — Suite des succès de Frédéric. — Soubise excusé à la cour. — Il est chansonné par les Parisiens.**

---

L'abbé de Bernis, dès longtemps en crédit près de la favorite, commence à prendre une posture importante à la cour, depuis qu'il s'est fait l'homme utile, ou plutôt l'homme serviable dans les affaires délicates ou épineuses. Sa majesté vient de nommer conseiller d'État ce prêtre remuant et coquet : les lettres patentes de cette charge lui ont été remises, pour ses étrennes, par la jolie main de madame de Pompadour, qui, dit-on, a joint à ce cadeau un baiser de protectrice. En retour, M. de Bernis, courtisan fort bien informé en matière de diplomatie et de nouvelles étrangères, a glissé dans l'oreille de la marquise le contenu de deux dépêches, l'une d'Asie, l'autre d'Amérique, et dont ce galant nouvelliste a voulu que la maîtresse du roi prît l'initiative auprès de sa majesté. C'est donc d'une bouche si chère que Louis XV apprit, le jour de l'an, ce que je transcris ici. Dans le temps que le maréchal de Richelieu prenait Minorque, les Anglais, vaincus et dispersés dans le Canada, étaient repoussés jusqu'au centre de leurs colonies. A la même époque, les troupes françaises, réunies dans l'Inde sous les ordres de M. de Bussi, chassaient les garnisons anglaises de Calcutta, du fort Guillaume, et de tous les établissements du Bengale. Ce revers coûtait à l'Angleterre plus de cinquante millions effectifs ; elle perdait aussi l'immense produit qu'elle retirait du commerce européen sur les bords du Gange, commerce dont cette puissance s'était attribué le monopole ! Cet avantage revint alors à nos comptoirs de Pondichéry et de Chandernagor.

Le roi apprit ces nouvelles avec une grande satisfaction ; elles valurent à la favorite, outre des compliments sur le *noble* intérêt qu'elle prenait à la gloire de sa majesté, un joli petit écrin nouveau

du prix de dix mille écus, et ce fut encore Louis XV qui se crut l'obligé. Les flatteurs gagnent toujours quelque chose à se lever matin; ils risquent fort d'être devancés, s'ils se lèvent tard. M. Rouillé, ministre des affaires étrangères, entra à dix heures chez le roi, la respiration haute, la tête fumante, tant il s'était pressé.

« Sire, s'écria-t-il de la porte, nous avons d'heureuses nouvelles de l'Inde et de l'Amérique.

— Vous ne m'en apportez que la seconde édition, répondit le monarque en riant.

— Comment cela, sire?

— La marquise m'a tout dit, monsieur.

— Je m'y perds; les deux dépêches sont arrivées hier au soir à dix heures, et ne sont pas sorties de mon cabinet...

— Oui, mais quelqu'un y est entré peut-être, dit le roi en frappant sur l'épaule du ministre.

— Impossible; à moins, sire, que ce ne soit un sylphe.

— Ceux de nos jours ne visitent que les dames.... D'ailleurs écoutez, mon cher, ajouta Louis XV à l'oreille de Rouillé; madame de Pompadour peut avoir ses courriers, et vous savez que les messagers d'amour ont des ailes.

— Sans doute, répondit le ministre en riant d'un air un peu contraint, et les secrétaires d'État n'ont que des jambes...

— Et des mains donc... quelquefois on dirait qu'ils en ont de doubles.

—L'essentiel, sire, c'est que vous êtes informé; voici les détails... Mais je ne comprends pas réellement...

— Oh! ne vous consumez pas en recherches; dans tout ce qui a trait à la politique, c'est avant l'événement et non après qu'il faut savoir découvrir... »

L'effet de la bonne nouvelle était produit; la marquise en avait reçu le prix; elle eut la bonne foi d'avouer le soir même au roi qu'elle tenait de Bernis l'avis agréable qu'elle avait transmis le matin à sa majesté. « C'est un homme intelligent, répondit » Louis XV (et sa majesté ne connaissait pas toute l'intelligence » de l'abbé); ne pourrions-nous pas l'employer à négocier un ac- » commodement entre la cour et ce vilain parlement? Mes troupes » agissent lentement en Allemagne; l'argent manque. De nou- » veaux impôts sont nécessaires, si nous voulons pousser la guerre » avec vigueur, et ces diables de robes rouges, qui ont pris la

» mouche, vont me manquer pour enregistrer mes édits. Que Ber-
» nis se trouve ce soir chez vous, nous causerons de cela. »

L'abbé n'eut garde de manquer au rendez-vous; il déploya devant le roi une volubilité d'élocution spirituelle, que sa majesté prit pour de l'entente des affaires; il emporta le brevet de conseiller d'État, et laissa au roi l'espoir de voir cesser bientôt les dissensions élevées entre *Messieurs* et le grand conseil.

Telle était la situation des affaires, lorsqu'un attentat semblable à celui qui termina la vie de Henri III et de Henri IV faillit mettre fin aux jours de Louis XV.

C'était le 5 janvier, entre cinq et six heures du soir; le jour tombait; un froid excessif obligeait les courtisans qui accompagnaient le roi, partant pour Trianon, à s'envelopper de redingotes ou de manteaux. Un homme couvert d'un manteau brun pénètre à travers les rangs de la garde, en heurtant du coude monseigneur le Dauphin, et, se faisant jour entre les Cent-Suisses, parvient auprès du roi, à l'instant où ce prince lève le pied pour monter en voiture. Soudain cet individu aborde brusquement Louis XV, le frappe d'un couteau qu'il tenait caché, et se jette dans la foule des courtisans. Mais le crime inexpérimenté manque de prudence : l'assassin a gardé son chapeau sur la tête, lorsque tout le monde est découvert. « Je viens de recevoir un rude coup » de poing, et c'est cet homme qui m'a frappé, dit le roi en le » désignant; qu'on l'arrête, mais qu'on ne lui fasse point de » mal. » Puis, après avoir passé la main sous sa veste, d'où il la retire ensanglantée, le monarque ajoute : *Je suis blessé.* Le duc d'Ayen, capitaine des gardes, ordonne d'arrêter l'homme désigné : cet officier lui-même le saisit au collet; on l'entraîne dans la salle des gardes. Là, ce régicide déclare se nommer *Robert-François Damiens.* L'interrogatoire continue, accompagné d'étrivières redoublées, de strangulations, de petits coups d'épée dans les cuisses, dans les bras, témoignages du zèle de MM. les gardes du corps pour le service de sa majesté. Malgré cette véritable torture, Damiens se borna à répondre : « Les
» plaintes continuelles de l'archevêque de Paris, les refus de sa-
» crements, les clameurs du peuple sur la disgrâce du parlement,
» tels sont les motifs qui m'ont fait agir. La religion seule m'a
» porté à commettre cet attentat; j'ai cru faire une œuvre méri-

» toire pour le ciel... Qu'on veille à M. le Dauphin; qu'il ne sorte » pas de la soirée. »

Cependant, dans plusieurs parties de son discours, Damiens s'était servi du mot *nous*, ce qui donna lieu aux interrogateurs officieux de lui demander, avec redoublement de menaces et de traitements rigoureux, s'il avait des complices. « Si j'en ai, ré» pondit-il, on ne les trouvera plus; ils sont loin d'ici..... et si je » les déclarais, tout serait fini. »

Cependant, si l'on eût continué la torture appliquée à l'assassin, on pouvait, par une mort trop prompte, le soustraire aux recherches légales de la justice : ce motif détermina le prévôt de l'hôtel à s'emparer de Damiens, pour le faire conduire en prison. Mais, avant de quitter la salle des gardes, le coupable fut scrupuleusement fouillé : on trouva sur lui un couteau à deux lames fermant à ressort. Une de ces lames avait la forme ordinaire; l'autre ressemblait à celle d'un canif, mais elle avait quatre pouces de longueur. C'était cette dernière qui venait de servir au parricide : elle était encore empreinte du sang royal. On prit de plus sur Damiens trente-sept louis d'or, quelque argent blanc, et un petit livre intitulé : *Instructions et Prières chrétiennes*. La dévotion ne manque jamais aux assassins des rois; l'histoire l'a prouvé, même avant Jacques Clément et Ravaillac.

Le roi, étant remonté dans ses appartements, fut saigné deux fois dans la soirée. Les chirurgiens, qui avaient visité la blessure, déclarèrent qu'elle ne présentait aucun danger : le couteau, dirigé de bas en haut, avait ouvert les chairs de quatre travers de doigt, sans pénétrer profondément : c'était une grande coupure; l'appareil pouvait se réduire à un morceau de taffetas d'Angleterre. La terreur s'était néanmoins emparée de l'âme du monarque : il témoigna la crainte que l'arme dont il avait été atteint ne fût empoisonnée, et sa majesté exigea que ses médecins prissent des précautions en conséquence. Ne voyant point madame de Pompadour, qu'on n'avait pas encore prévenue de l'accident, Louis crut qu'on l'avait écartée afin de lui dissimuler le danger où il se trouvait. Sa majesté se mit au lit, malade... de peur. Le lendemain on leva l'appareil : la cicatrice se fermait; aucun signe vénéneux ne se montrait; les médecins annoncèrent au roi qu'il pouvait, si bon lui semblait, aller à la chasse à l'instant même.

Je dois dire quelques mots de l'effet produit à Paris par la pre-

mière nouvelle de l'assassinat du roi : il y avait loin de l'intérêt qu'elle inspira, à la douleur, au désespoir qui éclata lors de la maladie de ce prince à Metz. Depuis l'année 1744, le règne de Louis, rempli d'espérances à cette époque, s'est réalisé bien différemment de ce qu'il s'était annoncé... l'esprit public aussi s'est démenti. L'archevêque fit ordonner les prières des quarante heures, les spectacles furent fermés, on n'entendit nulle part les éclats de la gaîté, la musique des fêtes cessa. Chacun exprima son indignation sur l'attentat de Damiens; on voulut connaître tous les détails du crime; on demandait des nouvelles de sa majesté... Mais tout cela était devoir et curiosité. Les Parisiens avaient l'air consterné, mais nullement affligé : point de larmes, point de soupirs; les âmes se taisaient... la prière fut muette; les églises restèrent vides. Quelle leçon pour le roi, si les flatteurs ne lui eussent dérobé cette indifférence de son peuple!

Hier, j'ai pu voir, d'un hôtel de Versailles, Damiens dans une petite cour carrée, où ce régicide a la permission de se promener. C'est un homme d'une taille assez élevée; il a le visage un peu allongé, le regard hardi et perçant, le nez crochu, la bouche légèrement enfoncée. Il a, dit-on, contracté un tic des lèvres, par l'habitude de parler seul. Voici, du reste, des renseignements qu'on s'est déjà procurés sur le coupable, et qui m'ont été transmis par mon adorateur empressé, M. le lieutenant de police. Damiens naquit dans un faubourg d'Arras en 1714; il montra de bonne heure des inclinations malignes, une humeur sombre, une audace entreprenante. Il s'engagea deux fois, et se trouva au siége de Philisbourg. Libéré du service, cet homme vint à Paris, où il entra en qualité de domestique *au collége des jésuites*. Damiens quitta cette maison en 1738 pour se marier; après quoi il servit successivement plusieurs personnes. On assure, sans pouvoir toutefois le garantir, qu'il empoisonna l'un de ses maîtres dans un lavement; on regarde comme plus certain que Damiens prit la fuite avec 240 louis d'or volés à un gentilhomme qu'il servait alors. Quoi qu'il en soit, ce scélérat, qui sans doute méditait déjà le régicide, revint à Paris le 31 décembre dernier, et parut à Versailles dans les premiers jours de janvier.

D'après les renseignements minutieux qu'on a réunis sur Damiens, on sait qu'il est rempli de vanité, avide de se distinguer, curieux de nouvelles, frondeur, quoique taciturne. Mais le signe le plus distinctif de ce caractère, c'est une persistance, une obsti-

nation tout espagnole à suivre l'accomplissement d'un projet : il y a du sang castillan dans les veines de cet assassin. Du reste, effronté menteur, prodigue de serments, d'invocations pieuses, Damiens concilie parfaitement le parjure et la dévotion, le nom de Dieu et les œuvres diaboliques. Cette âme ardente ne peut jamais demeurer sans puissantes émotions ; dès qu'elle cesse de méditer le crime, elle est agitée par le remords. La vie entière de ce malheureux s'écoule en pensées criminelles ou en expiations mentales. Malgré ces hideuses inclinations et le coup de poignard dans le sein du roi, sa majesté, en parlant de Damiens, l'appelle toujours *le Monsieur ;* nos généalogistes peuvent donc commencer *la maison* de cet assassin, si, comme le soutiennent les niais de cour, la qualification de *Monsieur*, tombée d'une bouche royale, peut constituer le premier degré de la noblesse. A ce compte, le soldat à qui certain roi dit un jour : « *Dérange-» toi de là, Jean f...!* » dut, par cela seul, devenir un gros bourgeois.

Un événement quelconque arrivé à la cour impose toujours aux courtisans de nouveaux compliments, de nouvelles effusions de respect poussées jusqu'à la servilité. Mais les membres disgraciés du parlement, dont le nom avait été mêlé à l'accusation, crurent devoir, dès le soir de l'assassinat, offrir au roi des témoignages de leur zèle et de leur fidélité. Sa majesté n'accepta pas leurs services; mais il fit entendre au président Dubois, orateur de ces magistrats, qu'il n'admettait point les soupçons de conspiration qui circulaient sur eux....... Louis XV parlait-il sincèrement? On peut du moins en douter ; car, tandis qu'il remettait l'instruction contre le coupable à la grand'chambre mutilée, il exilait la plus grande partie des conseillers dépossédés. Je reviens aux complimenteurs.

Il y eut pendant trois jours une espèce d'affluence au château ; la foule n'était pas néanmoins tellement épaisse dans la galerie, qu'on dût s'y étouffer pour arriver à la chambre du roi; cependant M. de Croismare, entré un des premiers chez sa majesté, y parut avec un habit noir veuf d'une de ses basques.

« Regardez donc Croismare, dit Louis XV en riant; son habit ressemble à un de mes chiens de chasse auquel on aurait coupé l'oreille.

— C'est ma foi vrai, sire, répondit le courtisan, qui fit semblant

de s'apercevoir pour la première fois de son accident; il y a tant de monde qui s'empresse de voir votre majesté, qu'il faut faire le coup de poing pour avancer, et j'aurai laissé un pan de mon habit dans la mêlée.

— Heureusement il ne vaut pas grand'chose, dit malignement le marquis de Souvré qui se trouvait là, et vous ne pouviez guère en choisir un plus mauvais pour le sacrifier.

— A moins, répliqua vivement Croismare, que je n'eusse endossé le frac auquel votre fils était réduit quand, faute de mieux, il se fit habiller de tapisserie. »

Et les courtisans de rire, après toutefois que le roi en eut donné le signal.

Un trait fort marqué dans le caractère de Louis XV, comme dans celui de son bisaïeul, c'est une crainte terrible du diable, pendant la durée des maladies. De là le renvoi effectué, ou seulement projeté, des favorites qui ont inspiré le péché, selon que le mal persiste ou s'adoucit. Madame de Pompadour vient d'être atteinte par une de ces vicissitudes des amours couronnés. Dans les premiers moments qui suivirent l'attentat de Damiens, le roi, beaucoup plus inquiet qu'il ne devait l'être sur les suites de cet événement, crut nécessaire au repos de sa conscience d'éloigner la marquise. Resté seul avec Machault, après le pansement de son égratignure, il le chargea, en qualité d'ami de la favorite, de la pressentir sur la possibilité de cet éloignement, et le pria de lui conseiller, comme de lui-même, de prendre sagement le parti de se retirer avant toute injonction. Le garde des sceaux remplit cette mission délicate avec toute l'adresse possible; mais madame de Mirepoix, présente à l'entretien, engagea fortement la marquise à ne rien précipiter. « Ce serait, d'ailleurs, ajouta la maréchale, donner gain » de cause à tous vos ennemis; et, dans certaines occasions, il » vaut mieux risquer d'être chassé que de quitter la place. » Madame de Pompadour resta donc à la cour; mais le roi, toujours convaincu de sa prétendue maladie, quoique bien mangeant, bien buvant et bien dormant, persistait à ne pas voir la marquise. Dans cette fluctuation de sa fortune, et au milieu de la foule curieuse qui remplissait son salon, la favorite put distinguer aisément ses amis de ceux qui venaient uniquement pour voir la mine qu'elle faisait. Ces derniers purent reconnaître qu'elle ne cessait de pleurer, et qu'elle s'évanouissait à chaque instant. Quesnay ne s'éloignait guère d'elle; madame de Brancas venait très-souvent; l'abbé

de Bernis ne sortait de l'appartement de la marquise que pour aller chez le roi : il avait toujours la larme à l'œil; de longtemps on n'avait vu tant de sensibilité à la cour. Ces trois personnes étaient les dévoués; le reste pouvait être considéré comme de la compagnie.

Persuadé que l'attentat de Damiens avait été déterminé par le mécontentement public, Louis XV, dès le 6 janvier, se décida à remettre les rênes de l'État au Dauphin, en disant, avec plus d'abandon que de dignité, *qu'il gouvernerait mieux que lui.* Il est même à remarquer qu'au moment où les médecins ne lui prescrivaient qu'une partie de chasse, l'inquiétude de sa majesté était telle, qu'elle se croyait à toute heure près d'expirer, et se faisait donner tous les quarts d'heure l'absolution par l'abbé de Rochecour, aumônier de quartier.

Je viens de dire que le roi s'était démis, en faveur du Dauphin, des soins du gouvernement; mais qui pourra se rendre compte des caprices du cœur humain? Dans le premier conseil qui suivit l'événement, M. d'Argenson ayant demandé que les ministres allassent travailler chez le Dauphin, Louis XV fut profondément piqué de cette proposition; sentant renaître son ambition, sa majesté abjura bientôt ses idées sinistres; elle songea à reprendre le timon des affaires, et garda rancune au ministre de la guerre d'avoir pris au mot son abnégation.

Cependant d'Argenson, croyant le crédit de madame de Pompadour entièrement ruiné, ne se faisait aucun scrupule de déplaire à cette favorite, et satisfaisait en cela une inimitié qu'elle lui rendait bien. Mais la marquise, qui ne désespérait pas du salut de sa faveur, travaillait à la restaurer par tous les moyens qui lui venaient à l'idée. Entre autres expédients, elle s'avisa de prescrire à M. Janet, intendant des postes, d'éloigner du produit des infidélités de son bureau secret tous les extraits de lettres qui pourraient rappeler le crime de Damiens. Janet promit de se conformer à cette recommandation. Malheureusement M. d'Argenson était surintendant des postes; son excellence, promptement informée de la mesure que se proposait de prendre son subordonné, fit venir le fonctionnaire trop complaisant, lui demanda de quel droit il prenait les ordres de madame de Pompadour, et finit par le menacer de le faire mettre en prison s'il cachait la moindre chose au roi. Janet, désolé, retourna chez la marquise, et lui dit, les larmes aux yeux, qu'il se voyait forcé de lui désobéir.

« Oh! oh! dit la favorite à madame du Hausset, d'Argenson
» serait-il mieux qu'on ne croit dans l'esprit du roi? On parle en
» effet dans le public de marques de confiance accordées à ce ministre par sa majesté; je sais même qu'elle lui a remis hier la clef
» d'un appartement secret de Trianon pour y prendre des papiers.
» Eh! mais, j'y pense, ce monstre ne serait-il pas l'instigateur de
» l'éloignement que le roi me montre depuis sa blessure? Tâchons
» d'acquérir sur ce point une espèce de certitude en voyant d'Argenson. »

A ces mots, la marquise demanda sa chaise, s'enveloppa d'une mante fourrée, se munit d'un gros manchon, et se fit porter chez le ministre de la guerre. Il était seul avec le président Hainault, quand la favorite fut annoncée; mais il ne jugea pas à propos de la recevoir. Rentrée précipitamment à son hôtel, elle écrivit à d'Argenson que, venant d'échouer dans son antichambre, et ayant quelque chose à lui dire pour le service du roi, elle le priait de passer chez elle. Le ministre délibéra quelque temps avec lui-même avant de déférer à l'invitation de madame de Pompadour; il balança dans sa pensée les avantages et les inconvénients d'un refus: les derniers prévalurent, et d'Argenson se rendit à l'hôtel de la marquise. Voici textuellement le dialogue qui s'établit entre les deux rivaux; je le tiens de madame du Hausset, qui, d'un cabinet entr'ouvert, l'écrivait en chiffres pendant qu'il se débitait.

« Je suis surprise, monsieur, de l'ordre que vous avez donné à Janet. Je ne puis concevoir quelles sont les raisons qui peuvent vous déterminer à vouloir remettre sous les yeux du roi un événement dont le souvenir est pénible pour lui. Ce n'est pas sans avoir pris l'avis de tous les ministres que je me suis décidée à parler à Janet.

— Madame, je dois la vérité au roi, et aucune considération dans le monde ne peut me porter à m'écarter de mon devoir.

— Voilà de grands principes; mais vous me permettrez de vous dire qu'ils sont hors de saison dans cette circonstance, et que l'intérêt puissant de la tranquillité du roi doit l'emporter sur tout autre calcul.

— Je ne changerai point d'opinion, madame, et je suis surpris que, n'ayant aucun ordre à donner, vous prétendiez vous mêler d'un détail qui me regarde seul.

— Il y a longtemps, monsieur, que je connais vos dispositions pour moi; je vois bien que rien ne peut les faire changer. J'ignore

comment tout cela finira; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faudra que l'un de nous deux s'en aille. »

Après ces derniers mots, M. d'Argenson se leva, fit une profonde révérence, et sortit sans proférer une parole.

Le roi fut encore quelques jours sans revoir la favorite; mais, à mesure que ses terreurs s'évanouissaient, ses inclinations ordinaires renaissaient. Enfin, un soir que Louis XV passait devant un escalier conduisant chez la marquise, il s'y laissa engager par l'habitude, et se trouva, sans avoir eu l'intention de s'y rendre, dans l'appartement de sa maîtresse. Après quelques instants assez bien employés, madame de Pompadour, qui avait fait de son mieux dans l'intérêt de sa vengeance, demanda avec adresse le renvoi de M. d'Argenson. Madame de Montespan eût exposé sa demande à Louis XIV au début d'un tel entretien; la favorite de Louis XV sollicitait plus tard : comme on connaît les saints on les honore. Madame de Pompadour, déjà plusieurs fois rebutée sur l'objet remis sur le tapis, le ramenait en tremblant de tout son corps. Quelle fut sa surprise, lorsque sa majesté lui répondit : « Vous le » voulez, ma chère amie, j'y consens volontiers : que d'Argenson » s'en aille, mais que Machault l'accompagne. »

La maîtresse en titre se donna peut-être tout à fait les gants de la disgrâce du ministre de la guerre, et pourtant la mémoire rancunière du roi avait plus contribué à ce renvoi que le crédit de la marquise. Louis XV n'avait point pardonné à d'Argenson l'avis énoncé dans le conseil en faveur du Dauphin; ce ministre en recueillait le fruit amer, au mépris des services les plus loyaux, les plus zélés. Une ingratitude plus condamnable encore déterminait le renvoi de M. de Machault. Ce garde des sceaux avait été le témoin et l'agent de la terreur honteuse sous l'empire de laquelle sa majesté avait voulu renvoyer madame de Pompadour. Le monarque voyait avec déplaisir auprès de lui ce confident importun de sa faiblesse; il trouva avec joie l'occasion d'envelopper Machault dans la disgrâce d'un autre secrétaire d'État. La marquise, malgré sa prétendue amitié pour ce ministre, n'eut pas la moindre velléité de retenir un homme qui lui avait conseillé de se retirer elle-même; elle ne répliqua rien quand le roi demanda cette seconde victime : c'est une belle chose que la reconnaissance des cours!

Il fallait cependant un prétexte pour disgracier deux ministres auxquels on n'avait rien à reprocher; car ce ne pouvait être un motif valable, aux yeux du public, que d'avoir déplu à madame de

Pompadour. Bernis fut chargé de colorer cette mesure : c'est lui qui trouva que ces deux hommes d'État méritaient d'être chassés et même exilés pour avoir désapprouvé l'alliance du cabinet de Versailles avec celui de Vienne.

A cette même époque, le comte de Stainville[1] était rappelé de l'ambassade de Rome pour recevoir l'investiture de celle de Vienne, en remplacement de Bernis, nommé à cette dernière, mais destiné à de plus hautes fonctions. Achevons de dire que, depuis le commencement des négociations avec l'Autriche, M. de Rouillé n'est plus qu'un prête-nom au département des affaires étrangères, dont le véritable ministre est le cher abbé. Cette assertion, et une allocation secrète au secrétaire particulier de M. de Rouillé, expliquent l'aventure des dépêches de l'Inde et de l'Amérique. Dans ce mouvement ministériel, la guerre fut donnée à M. de Paulmi, adjoint du marquis d'Argenson; la charge de secrétaire d'État de la marine, précédemment possédée par M. de Machault, fut confiée à M. de Moras, contrôleur général; mais le roi n'a point remplacé le garde des sceaux : sa majesté les conserve jusqu'à nouvel ordre.

Damiens n'a été transféré à Paris que le 18 février; ce transfert a donné lieu à des précautions extrêmes, prises, disait-on, pour la sûreté du prisonnier, mais qui l'étaient bien plus évidemment afin qu'il ne pût communiquer avec personne. Le coupable fut enfermé à la Conciergerie, dans la tour dite de Montgomeri, au-dessus de la chambre qu'habitait jadis Ravaillac. Le procès a duré près d'un mois et demi, indépendamment des recherches, enquêtes, requêtes préalables, dont la durée n'avait pas été moindre. Une irrégularité manifeste paraît avoir présidé à cette grande affaire: plusieurs témoins, qu'on devait supposer instruits de certains détails, ne furent point appelés. L'instruction demeura, en quelque sorte, secrète; et, loin d'être confiée, comme on devait s'y attendre, à tout ce qui restait du parlement, constitué en chambres réunies, cette instruction fut remise à des magistrats choisis par la cour, et suspects de partialité. Bien plus, ces juges étaient chargés de condamner l'assassin, sans s'occuper ni de ses complices ni de ses instigateurs. Il était évident que des personnes de la plus haute distinction avaient trempé dans la conspiration, maintenant bien reconnue, dont l'accusé n'avait été que l'instrument. Ces conspirateurs étaient-ils donc inviolables, et, ne

[1] Depuis duc de Choiseul.

pouvant les punir, évitait-on de porter sur eux le flambeau terrible de la vérité ? Vainement les princes de Conti et de Croï donnèrent-ils l'assurance qu'ils avaient recueilli en Flandre des notions propres à répandre un grand jour sur le procès; on refusa d'admettre ces documents, parce que les mémoires qui les contenaient n'étaient pas présentés sous une forme juridique. Il fut cependant constaté par le tribunal que, trois mois avant l'assassinat du roi, un particulier, ayant découvert *des choses trop effrayantes*, fut enfermé au Mont-Saint-Michel. Plus de quatre-vingts personnes furent arrêtées d'après cette révélation; mais peu d'entre elles subirent un interrogatoire. Quel pouvait être le but de ces étranges ménagements, et qui voulait-on soustraire à l'action des lois?...

Pendant sa captivité dans la tour de Montgomeri, Damiens dit à un sergent qui le gardait à vue : « Tout misérable que je suis, il » ne tiendrait qu'à moi de faire votre fortune; je n'aurais qu'à » vous dire mon secret. » Mais ce secret, les plus affreuses tortures ne purent le lui arracher. « Vous voyez, disait-il froide- » ment aux bourreaux, que les douleurs de la question ne me » font rien avouer. » Ce régicide avait donc un aveu à faire, et qu'il ne fit pas.

Une jeune fille de treize ans et demi, nommée Descoufflet, dit, le 4 janvier, à une autre jeune personne, pensionnaire comme elle des écoles de Saint-Joseph : *Le roi sera assassiné demain.* Le jour même de l'assassinat, ce même enfant dit, trois heures avant le coup : « Le roi est assassiné, ou le sera ce soir. » L'instruction ne mentionne pas si les témoins de ce double propos, au moins digne d'attention, en donnèrent connaissance à la police; mais voici un avis qui venait d'une source plus respectable, et qui fut méprisé. Le comte de Zaluski, envoyé de Pologne à Paris, a fait la déclaration suivante : « Peu de jours avant l'attentat, » l'abbé Lachapelle vint me dire qu'il savait, à n'en pouvoir » douter, qu'il existait une conjuration tendante à détrôner » Louis XV, et m'engagea à révéler ce complot à la reine, ma » parente. La chose me parut si peu vraisemblable, que je jugeai » nécessaire au repos de la reine de lui taire cet avis. Le 5 jan- » vier, jour du crime, l'abbé revint me trouver, et me demanda » si j'avais mis à profit sa déposition. Je lui répondis que non. » Tant pis, monsieur, tant pis, répliqua Lachapelle avec cha- » leur; il ne sera plus temps, si vous ne partez à l'instant, et si » vous ne faites la plus grande diligence. »

Le comte de Zaluski ne fit pas plus de cas, a-t-il dit à la cour, de ce second avis que du premier, parce qu'il s'était rappelé que, dix ans plus tôt, le même abbé Lachapelle avait fait une confidence de la même nature, et qui pouvait compromettre, sans utilité, plusieurs souverains étrangers. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'après l'événement du 5 janvier, le tribunal n'a donné aucune suite à cette déposition.

Les juges avaient donc bien évidemment la secrète mission d'écarter toute recherche de complicité, prenant ainsi à la lettre la déclaration faite par Damiens d'avoir agi de son propre mouvement. Moins discrète que le gouvernement, je soulèverai le voile dont sa prudence enveloppe les véritables conjurés.

Les jésuites accusaient le parlement : le fanatique Beaumont soutenait même cette accusation jusqu'au point de l'imprimer. Ce prélat fit circuler pendant le procès un mandement *au sujet d'un attentat manqué par le parlement.* Bien plus, une secrète instigation exercée sur Damiens, dans sa prison, par un exempt nommé Belot, frère d'un jésuite, fit désigner à cet accusé sept membres du parlement dont il écrivit les noms. Mais, lorsque Belot fut confronté avec le régicide, ce dernier soutint qu'en faisant cette liste, à la demande de l'exempt, il n'avait en aucune manière prétendu nommer des complices, et que tout ce que l'homme de la police pouvait avoir rapporté à cet égard était de pure invention.

Du reste, l'opinion publique n'a pas, un seul instant, accusé le parlement de complicité dans le crime du 5 janvier. Il s'est élevé à diverses époques des luttes prolongées entre le pouvoir parlementaire et la cour ; mais jamais, dans la plus grande chaleur des discussions, *Messieurs* ne se sont écartés du respect dû au souverain. Encore moins ce corps s'est-il montré l'ennemi de la monarchie ; s'il a cherché à réprimer quelques envahissements de l'autorité souveraine, c'était pour l'affermir plutôt que pour l'ébranler, car rarement les trônes croulent autrement que sous le poids du despotisme qui les surcharge.

Il est une autre corporation qui, dans tous les temps, s'est montrée la rivale des rois, dont les parlements furent toujours les sages conseillers et le flambeau ; il est presque superflu de nommer les jésuites. Il serait difficile de citer un seul attentat aux jours de nos rois qui n'ait pas eu de ces sectaires pour complices ; l'inimitié de la royauté, l'éloge du régicide sont proclamés par les écrivains

de cet ordre : c'est un article de ses constitutions, et les exemples de mise à exécution de ces principes ne manquent pas dans l'histoire. Voici maintenant des faits qui se rattachent à l'assassinat de Louis XV : Damiens est né à Arras, ville où l'influence des jésuites est absolue ; il était parent du maître d'hôtel des jésuites de Paris, et l'on sait qu'il avait servi dans l'un des colléges qu'ils dirigent. C'est encore à Arras, centre du jésuitisme par excellence, que Damiens, depuis le mois de juillet jusqu'à la fin de décembre 1756, médita le parricide qu'il commit le 5 janvier ; plusieurs fois, dit-on, il s'ouvrit à ses amis sur ce projet, et lorsqu'il quitta la capitale de l'Artois pour venir à Paris, « il annonça qu'il lui restait » peu de temps à vivre ; que le plus grand de la terre mourrait » aussi, et qu'on entendrait bientôt parler de lui. »

La veille de l'événement de Versailles, deux personnes rencontrèrent, l'une au Luxembourg, l'autre rue Saint-Antoine, le jésuite Constant, vêtu en laïque. Le même jour, une dame reconnut un second jésuite enveloppé d'un manteau d'écarlate : tous deux justifièrent assez mal ce déguisement.

Enfin, le jour même de l'attentat, cinq jésuites sortirent, par une porte de derrière, de leur maison professe, montèrent dans un carrosse de place, et se firent conduire à Conflans, chez monseigneur l'archevêque de Paris.

Si l'on joint aux probabilités qui découlent de ces faits la dévotion de l'assassin, la conviction religieuse avec laquelle il semble avoir accompli son forfait, le fanatisme qui lui faisait accepter la torture comme un pieux martyre, tout ne se réunit-il pas pour démontrer l'esprit ascétique inspiré par une secte usurpatrice, au nom du ciel, des biens et des pouvoirs de la terre ? Mais, comme au temps où nous vivons, les jésuites n'ont pu songer à placer la couronne de France sur la tête d'un de leurs chefs, qui voulaient-ils donc couronner après avoir fait assassiner Louis XV ? Je cherche autour du trône quel Français a pu devenir assez partisan de cette corporation pour faire espérer à ses membres qu'il régnerait par elle, s'ils lui donnaient le sceptre.... Or je trouve un prince assez fasciné par ces pères pour avoir adopté toutes leurs doctrines ; mais son délire aurait-il été porté au point de partager, de souffrir seulement leurs projets ?... On l'a dit : peut-être a-t-on pu le croire ;.... je veux repousser cette horrible opinion. Mais pourquoi tant de mystère, tant de restrictions dans la procédure ? pourquoi cette interdiction de toute recherche sur la complicité ?

Ah! si les funestes présomptions que j'écarte avaient quelque fondement, combien le roi devrait regretter d'avoir conservé la vie pour connaître un si lugubre secret!

Damiens subit, le 28 mars, un supplice exhumé des temps de barbarie; il fut écartelé vif : quatre chevaux ardents, attachés à ses membres, entraînèrent, sanglants et palpitants encore de vie, les quartiers de ce corps dès longtemps mutilé par la torture... Le bourreau lui-même en frémit. Cependant une dame de la cour, dont je tais le nom, avait loué douze louis une croisée pour *jouir* de cet infernal spectacle; une société élégante jouait dans la chambre, en attendant le patient. Lorsque ce trait de curiosité romaine fut raconté au roi, il se mit les deux mains sur les yeux, et s'écria : *Fi! la vilaine!* Qu'eût pensé le monarque s'il eût su que la dame dont il s'agit avait attaché une idée galante à cette action, et qu'elle avait cru signaler ainsi son attachement pour la personne de sa majesté?

Tandis qu'un coupable périssait à Paris, une tête innocente tombait en Angleterre, frappée par l'orgueil d'une nation qui veut toujours trouver un coupable là où ses armes éprouvent un échec. L'infortuné Bing, jugé par une commission militaire influencée, fut condamné à mort le 29 janvier, pour avoir laissé fixer la victoire sous le pavillon français dans les eaux de Minorque. Vainement les juges mentionnèrent-ils au bas de leur sentence qu'il résultait de l'enquête qu'aucune crainte, aucune négligence, ne pouvait être reprochée à l'amiral; vainement ces officiers recommandèrent-ils ce général à la juste clémence du roi... Ce prince voulait un exemple, même au prix d'un assassinat : Bing fut exécuté sur son bord le 14 mars.

Revenons à des massacres tout aussi déplorables, mais au moins nécessités quelquefois par la gloire, et, malheureusement, par l'intérêt des peuples. La cour de Vienne, justement indignée des vexations que Frédéric II commettait dans l'électorat de Saxe, a dirigé sur lui toutes les foudres diplomatiques du corps germanique, armes bien moins redoutables que les canons de la Prusse. La diète de Ratisbonne a lancé un *conclusum* menaçant contre l'électeur de Brandebourg, manifeste dont ce prince a, dit-on, allumé sa pipe au feu de son bivouac. Une disposition plus sérieuse, c'est que l'armée de l'Empire s'est formée immédiatement sous les ordres du prince de Saxe-Hilsbourgs-Hausen, pendant que soixante-dix mille Russes traversaient la Pologne ,et se prépa-

raient à envahir la Prusse ducale. De son côté, l'Impératrice-reine (car c'est toujours elle qui gouverne, quoiqu'il y ait un empereur) a rassemblé deux armées, l'une sous les ordres du prince Charles de Lorraine, son beau-frère; l'autre sous le commandement du feld-maréchal Daun. La France fait marcher en Allemagne trois corps de troupes : le premier, conduit par le maréchal d'Estrées, s'avance vers le Hanovre, défendu par le duc de Cumberland; le second, *abandonné* au prince de Soubise, général peu expérimenté, doit se combiner avec les forces de l'Empire; le troisième, commandé par le maréchal de Richelieu, que la favorite a surnommé le *Minorquin*, doit provisoirement rester en réserve sur le Rhin. Enfin la Suède, aux termes du traité de Westphalie, fait passer ses troupes en Prusse par la Poméranie antérieure.

« Vous voyez, messieurs, disait un soir Frédéric II à ses officiers réunis près de lui autour d'un feu d'avant-poste, vous » voyez que l'on nous taille des croupières. Mais, patience, ce ne » sont pas les plus grosses armées qui sont les plus redoutables, » mais les plus aguerries, les mieux commandées. L'essentiel, » c'est de faire face à tout le monde. En Westphalie, les Anglais et » les Hanovriens défendront mes possessions en même temps que » les leurs : notre jeu, à nous, c'est d'entrer immédiatement en » Bohême; j'y entrerai par quatre endroits différents, et nous ver» rons... Messieurs, nous partons à la pointe du jour. » Ici le roi cessa de parler; il se mit à rêver en sifflant; ses yeux demeurèrent fixés sur le foyer étincelant, et de la main droite il fit un petit roulement sur le tambour qui lui servait de siége, tandis que de la gauche il caressait les franges de son écharpe.

**Satisfait, sans doute, du caractère que le comte de Stainville promet de développer à la cour de Vienne, Louis XV vient de le créer chevalier de ses ordres. Ainsi la récompense prévient les services; à moins qu'on ne doive ajouter foi aux chuchoteries de l'OEil de bœuf, qui font aller le dévoûment de ce nouvel ambassadeur jusqu'à prêter aide et assistance au roi dans ses conférences intimes avec la favorite. Je le croirais plutôt de l'abbé de Bernis, que la marquise installa dernièrement aux affaires étrangères, en sacrifiant le ministre de paille Rouillé.**

**Quoi qu'il en soit des bons offices secrets que M. de Stainville a pu rendre à Versailles, il partit hier pour son ambassade auprès de Marie-Thérèse. « Messieurs, disait-il il y a quelques jours dans**

» un souper de petite maison, je serai bien aise d'admirer de près » cette princesse; j'ai la plus haute idée d'une femme qui, pressentie par des dissidents sur un défaut de progéniture, leur ré» pondit, en soulevant un linon pudique : *Voilà de quoi faire* » *des empereurs.* »

D'heureuses nouvelles sont parvenues récemment de l'Amérique : les Canadiens, secondés par les Iroquois, continuaient de battre journellement les colonies anglaises, sur les confins de la Nouvelle-France, avant même l'arrivée des renforts que M. de Beaussier a transportés dans ce pays. Ces valeureux sauvages s'étaient rendus maîtres du fort de Bull, dans lequel les Anglais avaient réuni de grands approvisionnements destinés à favoriser les siéges de Nagara et de Frontignan. Sur ces entrefaites, M. de Moncalm, débarqué près de Québec avec quelques troupes, se présenta devant l'importante place d'Osvego, défendue par dix-huit cents hommes et cent vingt pièces de canon. Malgré cet appareil imposant, cette forteresse se rendit à trois mille Français, sans artillerie de siége. Après ce succès, M. de Moncalm marche, sans perte de temps, sur le fort Saint-Georges, à la tête de cinq mille cinq cents Européens et de dix-huit cents sauvages. Saint-Georges, forteresse assise sur le lac du Saint-Sacrement, avait été regardé jusqu'alors comme le boulevard inexpugnable des possessions britanniques dans cette partie du Nouveau-Monde; là devaient se réunir les forces destinées à réduire le Canada : artillerie, combinaisons de l'art, moyens de défense ménagés par la nature, rien ne put arrêter l'impétueuse attaque des assaillants; après quelques jours de tranchée, la place demanda à capituler, et deux mille cinq cents hommes rendirent leurs armes à M. de Moncalm, qui, dans cet engagement, n'eut qu'une faible perte à déplorer. On cite avec enthousiasme un trait de M. Rigaut de Vaudreuil : ce brave officier décida la conquête du fort Saint-Georges, en traversant à la nage la rivière de Chavaguen, à la tête d'un corps de Canadiens. Ce mouvement audacieux coupa la communication de la place avec les lignes extérieures, garnies de troupes, et la reddition suivit de près. Ce coup de main valut aux Français cent cinquante pièces de canon, quatorze mortiers, cinq obusiers, un magasin immense de vivres, de munitions, et neuf navires armés en guerre.

Voyons si les succès de la coalition en Allemagne répondent aux victoires des Français et de leurs alliés au delà des mers.

Le roi de Prusse ne s'en est pas tenu à de vains projets ; son armée, divisée en quatre corps, a marché sur la Bohême, où, non loin des murs de Prague, il a rencontré l'armée autrichienne, commandée par le feld-maréchal de Broon et le prince Charles de Lorraine. Le combat fut long, meurtrier, peu décisif ; Frédéric y conquit pourtant l'avantage de pouvoir former le siége de Prague, où trente-cinq mille Impériaux venaient de s'enfermer. La prise de cette capitale eût rendu sa majesté prussienne maîtresse de tout le royaume, et pouvait lui ouvrir les portes du reste de l'Allemagne. Frédéric poussa le siége avec une surprenante vigueur : les bombes, les boulets rouges, plurent sur une populeuse cité, qui avait été déjà le théâtre de tant de désastres, et dont les murs fumaient encore des feux d'une autre guerre. Ce bombardement actif ne pouvait manquer d'avoir un prompt résultat : Prague renfermait peu de vivres ; elle allait subir le jong. Mais une précipitation, qu'il croyait indispensable, fit perdre au monarque prussien le fruit de son entreprise. Le maréchal Dann, à la tête de quarante mille hommes, accourait au secours des assiégés. Frédéric ne l'attend pas sous les murs de la place ; il marche à l'armée ennemie, comptant surtout sur sa renommée pour intimider le général autrichien. Mais celui-ci, peut-être sous l'empire de la terreur, s'est retranché sur la croupe d'une montagne au bas de laquelle coule un torrent. Les Prussiens s'élancent à l'assaut à travers les ondes bouillonnantes ; sept fois ils sont repoussés, sept fois ils reviennent à la charge, de plus en plus affaiblis des morts que le torrent entraîne...... Frédéric perd vingt-cinq mille hommes dans cette journée, en tués, blessés, fuyards ou déserteurs, et la victoire lui échappe. La communication de Dann avec Prague est établie; Charles en sort impétueusement pour se mettre à la poursuite du roi, forcé d'abandonner la Bohême avec plus de précipitation encore qu'il n'en avait mis à la conquérir. Pendant que ces événements se passaient dans les États autrichiens, le maréchal d'Estrées, que la France devait opposer aux Anglais et aux Hanovriens, concentrait ses forces sur Wesel, place prussienne située sur le Rhin, et que Frédéric abandonnait par la difficulté de défendre ce point, trop éloigné du centre de ses opérations.

Le maréchal d'Estrées est un brave officier; mais c'est un homme

faible, sans portée, et dont les vues étroites ne peuvent guère embrasser les combinaisons d'un vaste commandement. Ce général manque d'ailleurs de résolution, et si, après avoir pris un parti, quelque difficulté se présente qui en arrête l'accomplissement, il n'a pas assez de tête, pas assez d'ordre dans les idées, pour modifier son premier plan. Or cette médiocrité morale de d'Estrées est précisément le motif qui l'a fait choisir. L'alliance de la France avec l'Autriche est nouvelle; la cour sait qu'elle a besoin d'éprouver ce renversement complet de l'ancienne politique de Versailles. Je dois ajouter même que Louis XV, encore peu façonné au système récemment adopté, à peu près contre son gré, n'a guère de sympathie pour Marie-Thérèse, et conserve une secrète inclination pour Frédéric. On se prêtera peut-être difficilement à croire que, dans cette situation d'esprit, le roi de France est disposé à servir mollement son allié, et que ses généraux en chef ont reçu l'ordre de ménager le roi de Prusse, mais bien à l'insu de madame de Pompadour, dont la politique est essentiellement autrichienne. Dans cette combinaison secrète, où l'honneur des armes nationales est compté pour bien peu de chose, sa majesté a senti qu'elle ne pouvait mettre à la tête de ses armées de ces généraux à esprit fort qui veulent aller à tout prix au but. M. d'Estrées fut choisi à cause de sa mollesse; le prince de Soubise, d'ailleurs favorisé par la marquise, à cause de son inexpérience; et le maréchal de Richelieu, parce que le roi savait que ce seigneur sacrifierait tout, s'il le fallait, à la conservation de sa faveur.

Ainsi les trois généraux en chef sont entrés en campagne comme de véritables marionnettes, c'est-à-dire ayant aux bras et aux pieds des fils correspondant au cabinet particulier de Louis XV.

Cependant d'Estrées ne laissa pas de passer le Weser et de marcher sur le Hanovre. M. de Cumberland, qui commandait l'armée anglo-hanovrienne, attendait son ennemi à Hamelen, où il avait résolu de recevoir une bataille. Un gros détachement anglais s'étant présenté à Halle, le maréchal donna quatre compagnies de grenadiers, de la cavalerie et du canon à M. le duc d'Orléans, pour débusquer ce corps; il se replia sur l'armée principale. M. d'Estrées s'avançait toujours en longeant la rive droite du Weser. Le prince anglais continuait d'occuper les environs d'Hamelen, faisant face à la rivière, appuyant sa droite à la ville, étendant sa

gauche jusqu'au village d'*Hastenbeck*, et couvrant son front d'un marais inaccessible. Toutes les avenues de la position où se trouvait M. de Cumberland étaient d'ailleurs boisées et semées de tirailleurs, dont on voyait scintiller les feux à l'approche des Français.

Le maréchal trouva l'ennemi rangé en bataille, et la soirée s'écoula à le reconnaître. Le soir, MM. de Chevert, de Lorges et d'Armantières reçurent l'ordre de s'engager, à la pointe du jour, dans un chemin qui cernait une hauteur à laquelle s'adossait la ligne ennemie, et de se porter avec rapidité au sommet, pour emporter une redoute qui s'y trouvait établie. Les premiers coups de fusil de ces généraux devaient servir de signal à l'armée pour attaquer Hastenbeck, et prendre l'ennemi en flanc. Le mouvement ordonné fut exécuté ponctuellement avant l'aube, grâce à l'intrépide valeur de Chevert, que MM. de Lorges et d'Armantières secondèrent mollement. L'ennemi, risquant d'être pris à dos, commença sa retraite. Mais ici commença l'hésitation fatale à tous les projets de d'Estrées : au lieu de franchir rapidement le ravin qui le séparait de l'armée anglaise, et dont elle ne songeait point à lui disputer le passage, il délibéra, attendit, et donna le temps aux ennemis de chasser nos troupes de la hauteur, de s'y former de nouveau, et de diriger un feu terrible sur l'armée française. A ce revers inattendu, M. d'Estrées perdit la tête; mais M. de Maillebois, maréchal des logis de l'armée, donna des ordres qui non-seulement la sauvèrent, mais lui firent reprendre l'offensive. L'ennemi, chargé avec impétuosité, lâche pied une seconde fois, abandonne le champ de bataille, et cette fois la victoire nous reste.

M. d'Estrées se disposait à poursuivre le duc de Cumberland, lorsque le maréchal de Richelieu se présenta à lui avec un ordre de la cour qui lui confiait le commandement de l'armée. Le rappel du vainqueur d'Hastenbeck était le résultat d'une intrigue ourdie par M. de Maillebois auprès de Paulmi, ministre de la guerre et son beau-frère. Dévoré de l'envie de commander en chef, Maillebois, par des insinuations secrètes qui parvenaient chaque jour à Versailles, desservait de son mieux le maréchal : ses fautes, ses tergiversations, ses faiblesses, tout était noté par une chronique envenimée, que des amis dévoués avaient soin de mettre sous les yeux du roi. Ce monarque, aussi prévenu contre le commandant de l'armée de Hanovre, lui enlevait tous les jours un peu de son

estime; sa majesté parla bientôt de le remplacer. Cependant l'ambitieux Maillebois, sentant qu'il n'avait point encore assez de consistance pour aspirer au bâton, prit le parti de temporiser. Il sollicita lui-même le ministre de faire nommer au poste de d'Estrées M. de Richelieu, homme brave, assez habile, mais léger, dont il saurait bien plus tard faire ressortir l'insuffisance. La chose fut décidée d'autant plus promptement, que le *Minorquin* demandait sous main la place de son collègue. L'ordre de service fut expédié au favori : si, dans ce moment, il n'eût pas eu à conclure une affaire de cœur avec madame de Lauraguais, qui d'ordinaire se montre assez expéditive dans les conclusions, il serait arrivé aux bords du Weser deux jours plus tôt, et son front eût été ceint des lauriers d'*Hastenbeck*, que remplacent mal les myrtes flétris d'une beauté déjà surannée.

Le maréchal de Richelieu arriva du moins assez tôt pour exécuter l'injonction secrète qu'il avait reçue de la cour, et qui tendait à laisser le duc de Cumberland opérer tranquillement sa retraite sur Minden et Niembourg.

Après avoir été rejoint par l'armée du Rhin, dont le commandement lui était précédemment confié, Richelieu occupa l'électorat de Hanovre, puis les États de Brunswick, de Zeel et de Volfembutel. On dit que, dans cette dernière principauté, une grosse fille du duc régnant, espèce de Diane de ce pays boisé, ayant laissé prendre, sans beaucoup de sollicitations, à M. de Richelieu, les droits d'un Endymion, le détermina à donner huit jours de repos à ses troupes. Le temps fut bien employé par l'armée dans une partie de l'Allemagne où toute prise de possession est facile; mais M. de Cumberland profita plus utilement encore de cette semaine; car il continua sa retraite jusqu'à Bremen et Stade, et força le général français à prolonger imprudemment sa ligne d'opérations pour le poursuivre.

Les officiers du maréchal, qui, comme lui, connaissaient le plan de campagne, lui firent observer que cet écart, en rendant Frédéric II maître de ses mouvements sur sa droite, allait lui permettre peut-être de ressaisir le Hanovre et la Westphalie. Ils ajoutèrent que les huit jours de délices à Capoue eussent suffi pour achever de tailler en pièces le prince anglais; qu'en se portant ensuite, à marche forcée, sur le roi de Prusse, on l'eût réduit à la dernière extrémité, et que les alliés eussent été, sans aucun doute, maîtres

de la guerre. Le duc répondit qu'il avait ses ordres, et l'on fit une pointe sur Bremen.

Ainsi s'accomplissait la politique secrète, ou plutôt la trahison de la cour envers l'armée; il ne manque plus à ce système que de la laisser battre de gaîté de cœur, et je ne serais pas surprise que, par ménagement pour le roi de Prusse, sa majesté n'en eût réellement le projet [1].

Ayant joint les ennemis, Richelieu signa la convention de Closterseven, monument d'ambiguïté, de diffusion, et qui ne servit pas même à débarrasser les alliés d'un ennemi, puisqu'au lieu de faire ses soldats prisonniers de guerre, le maréchal les renvoyait chez eux. Cet étrange traité ne tarda pas à porter ses fruits : dix jours s'étaient à peine écoulés depuis sa conclusion, que déjà l'Angleterre chicanait sur son esprit. Le duc de Richelieu avait prétendu que Louis XV devînt maître absolu des États du roi de la Grande-Bretagne en Allemagne; Georges II soutenait, au contraire, que la convention mettait le Hanovre à l'abri du fléau de la guerre par la neutralité : stipulation de laquelle il eût résulté que les vainqueurs eussent subi le joug des vaincus. La rupture ne pouvait qu'être prochaine.

Du reste, les troupes que le duc de Cumberland conservait (car toutes n'étaient pas désarmées), devaient se retirer au delà de l'Elbe. L'armée française devait rester en possession de Bremen et Verden : c'était la seule clause favorable du traité, et certes il n'y avait pas de quoi complimenter M. de Richelieu.

Les membres exilés du parlement commençaient, au mois de septembre, à se repentir de la précipitation qu'ils avaient mise à donner leur démission; ils ont agi sous main auprès du débris parlementaire resté debout, et ce corps mutilé a répondu à leur attente. La grand'chambre s'est rendue auprès du roi à l'effet de lui représenter qu'elle était insuffisante pour juger tous les procès; que beaucoup d'affaires demeuraient en souffrance; qu'enfin les sujets de sa majesté réclamaient une justice plus prompte.

[1] Tous les hommes versés dans la politique de l'époque ont affirmé ce que madame de B*** vient d'avancer. Le respectable ordonnateur Bonnemain, mort en 1823, et qui avait fait comme volontaire les campagnes de Hanovre, a souvent entendu le maréchal de Richelieu raisonner de cette honteuse politique, et ce témoin ne mettait pas les désastres de *Rosbach* en dehors des résultats prémédités.

Louis XV, après s'être fait prier longtemps, consentit à rappeler les exilés; mais il exigea que Messieurs lui donnassent satisfaction relativement à son édit de l'année dernière, touchant la discipline intérieure du parlement. Les monarchies, dans leurs indulgences, font rarement le sacrifice d'une parcelle de leur autorité.

Toute imparfaite, toute dérisoire que soit la convention de Closterseven, elle a provoqué le plus vif mécontentement de Frédéric II : voici la lettre que ce prince écrivait, au moment de la conclusion, au roi de la Grande-Bretagne. Cet écrit met en évidence la fâcheuse extrémité où sa majesté prussienne se trouvait réduite, et laisse voir combien il eût été facile à M. de Richelieu de terminer la guerre, en ôtant à Frédéric tout espoir de salut. Je copie : « Je viens d'apprendre qu'il est question d'un traité de » neutralité pour l'électorat de Hanovre. Votre majesté aurait-elle » assez peu de constance pour se laisser abattre par quelques re- » vers de fortune? Les affaires sont-elles si délabrées qu'on ne » puisse les rétablir? Que votre majesté fasse attention à la dé- » marche qu'elle a dessein de faire, et à celle qu'elle m'a fait » faire : elle est la cause des malheurs prêts à fondre sur moi. Je » n'aurais jamais renoncé à l'alliance de la France, sans toutes les » belles promesses que votre majesté m'a faites. Je ne me repens » pas de m'être allié à votre majesté; mais qu'elle ne m'aban- » donne pas *lâchement* à la merci de mes ennemis, après avoir » attiré sur moi toutes les forces de l'Europe. Je compte que votre » majesté se ressouviendra de ses engagements, et qu'elle n'en- » tendra aucun accommodement que je n'y sois compris. » Frédéric II perdait bien gratuitement son temps, lorsqu'il écrivait cette lettre, à solliciter *pour lui* une puissance qui ne se dirigea dans aucun temps que d'après ses propres intérêts, et qui n'en sacrifia jamais la moindre parcelle en faveur d'autrui. La capitulation fut signée nonobstant les doléances du roi de Prusse.

Le duc de Cumberland, humilié, mécontent du rôle qu'on lui avait fait jouer, quitta l'armée, retourna en Angleterre, et se démit de tous ses emplois. Retiré à Windsor, le prince jura, du fond de ce vieux château crénelé et riche de traditions historiques, qu'il ne reprendrait désormais les armes que si le sol de la mère-patrie était menacé d'invasion.

« Heureusement, disait Frédéric à ses officiers, malgré le dan- » ger de sa position, ce vieux dameret de Richelieu ne s'est pas » rappelé, au moment de la capitulation des Hanovriens et de

» mes Westphaliens, l'expédient dont je me suis servi avec les » Saxons de Pirna. Notre extrémité eût été pire encore qu'elle » n'est, s'il les eût seulement faits prisonniers de guerre. Mais, » puisqu'il a eu la bonhomie de les renvoyer chez eux, je les at- » tends sous mes drapeaux à la première occasion favorable : on » sait ce que vaut le serment arraché à la nécessité, et qu'on peut » violer impunément. »

Lorsque Frédéric le Grand parlait ainsi, sa perte paraissait inévitable; pourtant il ne se montrait nullement découragé : il reste toujours une puissante ressource aux âmes fortes dans la conscience de ce qu'elles valent. En ce moment, le monarque prussien faisait peser un joug d'airain sur la Saxe; mais l'Autrichien *Hadic* était entré à Berlin; les femmes des officiers qui combattaient aux côtés de Frédéric, attaquées dans les retranchements peu redoutables du foyer domestique, avaient à se tenir dans une laborieuse et perpétuelle défensive, qui n'était pas toujours heureuse. La capitale des Etats prussiens subissait une terrible réciprocité des vexations de Dresde; elle n'avait même échappé au pillage qu'en payant, sur l'heure, au conquérant un impôt de huit cent mille livres. D'autres malheurs ajoutaient encore à ces désastres : les troupes prussiennes venaient d'être battues en Silésie, et une bataille sanglante, mais indécise, avait été livrée aux Russes, dont elle n'avait point arrêté les progrès. Si le maréchal de Richelieu mettait le temps à profit, il pourrait encore, malgré son éloignement, inquiéter puissamment un des flancs de l'armée de Frédéric. Enfin le corps des cercles de l'Empire, réuni aux troupes françaises que dirige M. de Soubise, peut fermer, du côté d'Erfurth, le cercle d'ennemis formé autour de Frédéric. Un miracle seul sauverait ce prince; mais il est homme à le faire.

Au moment où l'horizon se montrait chargé de nouveaux lauriers promis à nos troupes, madame la dauphine accoucha, le 9 octobre, d'un troisième fils, *Charles de France*, qui a reçu le nom de *comte d'Artois*[1].

Deux événements aimables ont contribué aux réjouissances dont la naissance de ce prince a été suivie. Je mentionnerai d'abord le

[1] C'est Charles X. Messager sinistre de la destinée, il ne précéda que d'un mois cette funeste bataille de *Rosbach* qui entacha nos armes d'un déshonneur qu'un héros devait effacer, quarante-neuf ans plus tard, par le triomphe éclatant d'*Iéna*.

début à l'Opéra de mademoiselle Arnoux, très-jeune, très-jolie actrice, qui sera pour ce théâtre un nouvel appât. La débutante, qui s'est montrée aux yeux ardents des amateurs du balcon vêtue d'une robe lilas et argent, n'a pas compté plus de quatorze fois la saison des roses : c'est un trésor de charmes tout fraîchement complété par dame nature, et déjà, peut-être, plus d'une main profane essaya de l'entr'ouvrir... Est-il encore intact?...

Quoi qu'il en soit, mademoiselle Arnoux, dont le talent promet, ne montre pas moins d'esprit que de beauté : on cite d'elle une foule de bons mots, parmi lesquels je dois citer celui qui suit. Quelqu'un faisait remarquer à cette belle enfant, dans un jardin anglais, un de ces filets limpides qu'alimente une pompe, et que l'on qualifie orgueilleusement de *rivières*. « Ceci, dit-elle, res» semble à une rivière comme deux gouttes d'eau. »

Le second événement est la réussite au Théâtre-Français d'une tragédie intitulée *Iphigénie en Tauride*, par M. Guimond de Latouche. Ce sujet, grand, noble et profondément tragique, fut, si j'ose m'exprimer ainsi, défloré en 1704 par Danchet et Campra, qui le produisirent sur une scène chantante; M. de Latouche le rend à sa véritable destination. Rien, en effet, ne semble plus digne de la tragédie qu'une femme réduite par le devoir à verser le sang d'un frère qu'elle aime, et à le voir couler sous sa propre main. L'auteur avait d'abord pollué cette puissante donnée par un amour niaisement inopportun du fils de Thoas pour Iphigénie : madame de Graffigny, et surtout Collé, qui connaissaient l'ouvrage, firent une guerre à mort à cet épisode; Guimond consentit à le supprimer. La pièce a obtenu un beau succès, malgré la faiblesse, disons plus, la diffusion d'une versification bien peu digne d'une si belle action.... Ah! si Voltaire eût été chargé de faire les vers! Mais telle est la puissance d'un sujet bien choisi, qu'*Iphigénie en Tauride*, malgré l'imperfection du style, malgré de grands défauts de conception, ira certainement à la postérité.

Hélas! nous recevons d'Allemagne des nouvelles d'une tragédie plus réelle, dont la déplorable catastrophe parviendra aussi à nos neveux.... Nous venons de perdre une grande bataille, et de la perdre avec des circonstances honteuses. Je raconte en frémissant d'humiliation. Frédéric II, guidé par son génie, qui, dans cette campagne, s'élève au-dessus de celui des plus illustres généraux anciens et modernes, quitte son armée de Silésie, et court prendre

le commandement de celle qu'il oppose aux troupes réunies des cercles et de la France. Le monarque a bien prévu qu'en son absence le corps qu'il abandonne sera battu par le prince Charles de Lorraine, et il l'est en effet aux portes de Breslau, qui tombe au pouvoir du vainqueur. Mais ce n'est pas là que se trouve le plus grand danger, c'est sur le point vers lequel Frédéric marche en personne. Ce grand homme de guerre rencontre l'armée combinée entre Rosbach et Mersbourg; elle est plus forte que la sienne; mais il va combattre avec les Prussiens, et leurs ennemis n'ont à leur tête qu'un Soubise, un prince de Saxe-Hilbourgs-Hausen, généraux inconnus dans les fastes de la victoire. L'habile tacticien, en vue de ses ennemis, se retire pour choisir une position avantageuse; les deux princes le suivent et se préparent à l'attaquer. Le roi de Prusse, durant la nuit, a fait disposer son camp de manière à ce qu'il ne paraisse que des tentes; ses troupes ont l'air de se livrer à la plus insouciante sécurité. Ici commence l'inexplicable incurie des généraux français et allemands : au lieu de faire reconnaître par des éclaireurs cette disposition au moins surprenante de la part d'un si grand capitaine, ils marchent tête baissée aux Prussiens, croyant sans doute les trouver endormis. Tout à coup les tentes s'abattent, comme par un coup de sifflet de l'Opéra; l'armée de Frédéric paraît dans un ordre de bataille admirable, entre deux collines hérissées d'artillerie, et un déluge de feux accueille les assaillants. Les Allemands prennent la fuite sans avoir formé leur ligne, sans avoir tiré un coup de fusil. L'armée française, encore presque égale à ses ennemis, malgré la véritable défection de ses alliés, pouvait trouver une grande ressource dans cet héroïsme du désespoir qui sert si puissamment un peuple brave; cent bouches à feu vomissent, il est vrai, la mort sur nos soldats, mais il n'est pas impossible de les enlever : un général intrépide l'essayerait. Loin de là ! Soubise, terrifié ou conquis par une puissance ennemie, ne donne pas un ordre, ne tente pas un effort; il voit d'un œil indifférent se débander des rangs qui se croient trahis, et se contente de dire : « Je ne voulais pas qu'on » attaquât ! » Triste récrimination, qui prouve combien il s'est fait dépendant d'un petit prince allemand. Ajoutons, en répandant des larmes de sang, que l'armée française ne tint pas dix minutes à Rosbach, dominée par une terreur panique dont personne ne se rendait compte. Nos vaillants officiers, entraînés par le torrent des fuyards, brisaient leurs épées en écumant de rage ;

ils sentaient que, vaincus sans combattre, ils allaient voir une tache funeste empreinte sur leur uniforme.

Malheureusement il est trop probable que ce grand désastre peut s'expliquer par la politique perfide dont j'ai parlé plus haut; politique qui, dit-on, dicta le risible traité de Closterseven; politique à laquelle Richelieu obéit peut-être en tenant une poignée d'Anglais bloqués dans *Stade*, tandis que son concours en Saxe eût été décisif la veille encore du honteux échec de Rosbach; politique enfin qu'épousa sans doute M. de Soubise, au mépris de ses devoirs réels et de l'honneur national.

La France entière murmure contre le général français, parce que sa défaite ne se justifie point assez par son inexpérience, et qu'on lui connaît assez de caractère pour s'être opposé à l'attaque, s'il n'eût pas cédé aux insinuations secrètes du prince de Saxe-Hilbourgs-Hausen. Or voici maintenant l'explication qu'un fin diplomate m'a donnée. L'union de la France avec l'Autriche a donné une face nouvelle à la politique de l'Allemagne, et les princes de l'Empire ont été entraînés dans le nouveau système, avant d'en avoir pu calculer les conséquences pour eux. Ils y ont réfléchi depuis : le roi de Prusse, en qualité d'électeur de Brandebourg, fait partie du corps germanique; bien plus, il est le seul des princes de cette confédération qui, par sa prépondérance militaire, puisse arrêter les envahissements de la maison d'Autriche. Les cercles d'Allemagne combattent donc aujourd'hui contre leur propre cause; ils se sont faits imprudemment les instruments de leur ruine; et cette faute devenait plus grave à leurs yeux, au moment où ils voyaient un de leurs alliés naturels près de tomber sous des coups qu'ils allaient aider à rendre mortels. Tout me détermine donc à croire que le général allemand ne voulut point battre Frédéric à Rosbach; et, plus malheureusement, tout démontre que Louis XV, obéissant à ses inclinations pour le monarque prussien, aima mieux voir succomber l'honneur de ses armes que de sacrifier ce souverain. On ne trouve pas dans son cœur assez d'indignation contre une telle conduite, et le mot trahison la qualifie trop faiblement. Que le roi de France se fût opposé à l'alliance autrichienne sollicitée par un Bernis, vendu peut-être à Marie-Thérèse; qu'il eût fait entendre un *non* énergique à madame de Pompadour, qui, dit-on, ne fut de l'avis de l'abbé qu'en faveur de sa belle jambe et de ses jolis vers; que sa majesté eût écouté le sensé, l'incorruptible d'Argenson, si opposé à ce traité avec une

puissance colossale que nous devons contenir plutôt que de la seconder, et contre laquelle Frédéric était une excellente vedette avancée, tout cela eût été légitime, exécuté en temps opportun; mais, après une alliance signée, ménager secrètement, servir peut-être la puissance dont on s'est déclaré l'ennemi, et cela aux dépens de la gloire de son pays, par le sacrifice de l'honneur de ses armes..... il était réservé à Louis XV de donner au monde le spectacle odieux d'une telle indignité.

Frédéric n'a pas dormi sur ses lauriers : à peine débarrassé de ses ennemis de *Rosbach*, il court sur les Autrichiens, réunis en Silésie, les atteint à Lissa, les taille en pièces, rentre à Breslau, et fait prisonnière une partie de l'armée autrichienne, qui s'y était réfugiée après la bataille. Un matin qu'il reposait encore sur un lit de drapeaux conquis dans ces derniers combats, le héros apprit que, conformément à ses prévisions, les Hanovriens, se croyant dégagés de leurs serments par la voix de la victoire, venaient de ressaisir leurs armes, et de se ranger sous les ordres du prince Ferdinand. Voilà la dernière conséquence du traité de Closterseven; Dieu veuille que M. de Richelieu ne la subisse pas avec amertume! car il est maintenant enclavé entre les troupes qu'il observe et celles qu'il avait niaisement renvoyées sous leur toit.

Un courrier de M. de Soubise apporta à madame de Pompadour la nouvelle des désastres de Rosbach ; le vieux maréchal de Belle-Isle était avec elle quand le message arriva.

« Le prince est inconsolable, dit-elle en fondant en larmes, » quand elle eut achevé la lecture de cet écrit; il ne songe point » à s'excuser : il ne voit que l'extrémité déplorable de l'armée. »

« M. de Soubise, répondit le duc, aurait pourtant beaucoup de » choses à alléguer en sa faveur; je le disais tout à l'heure au roi. » *Sa majesté vous expliquera, madame, que ce général a été* » *forcé de donner la bataille par le prince de Saxe-Hilbourgs-* » *Hausen.* » La marquise eût volontiers embrassé l'indulgent interprète de la défaite de M. de Soubise : il faut qu'elle aime bien tendrement ce seigneur; et pourtant c'est celui qui va cavalièrement s'asseoir sur son lit quand il entre le matin chez elle... Aurait-on raison de dire que les privautés où le lit entre pour quelque chose ne fâchent jamais bien sérieusement les femmes?

Mais le public de Paris est loin de partager l'indulgence de la favorite : son ami est habillé de toutes pièces par la critique des salons, des cafés, des carrefours; les faiseurs de ponts-neufs l'ac-

cablent de leurs brocards grossiers. Parmi les épigrammes qui se distribuent par rames, en voici deux qui ne me paraissent pas assaisonnées de trop gros sel :

Soubise agira prudemment
En vendant son hôtel, dont il n'a plus que faire :
Le roi lui donne un logement
A son Ecole militaire.

Soubise, après ses grands exploits,
Peut bâtir un palais qui ne lui coûte guère :
Sa femme en fournira le bois,
Et chacun lui jette la pierre.

On voit qu'aujourd'hui l'esquif avarié du pauvre général est rudement poussé par le vent du scandale; mais demain ce vent capricieux aura changé, et l'on ne parlera plus du prince de Soubise.

FIN DU TOME TROISIÈME.




Poitiers. — Imp. de F.-A. Saurin.



